U d'/of OTTAWA
39003002889557

STATISTIQUE

MONUMENTALE

DU CALVADOS.

STATISTIQUE

MONUMENTALE

DU CALVADOS.

STATISTIQUE
MONUMENTALE
DU CALVADOS;

PAR M. DE CAUMONT,

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT,
DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES PROVINCES ET DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ARCHÉOLOGIE POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS.

OUVRAGE QUI A OBTENU DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES UNE MÉDAILLE D'OR ET UN RAPPEL DE MÉDAILLE.

TOME V.

ARRONDISSEMENT DE LISIEUX.

CAEN,

CHEZ F. LE BLANC-HARDEL, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE FROIDE, 2.

PARIS, DERACHE, LIBRAIRE, RUE MONTMARTRE, 48;
DIDRON, LIBRAIRE, RUE ST-DOMINIQUE-ST-GERMAIN, 23;
DENTU, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL.

1867.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

DC
611
.C167C3
1846
v.5

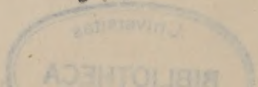

AVERTISSEMENT.

Le Ve et dernier volume de la *Statistique monumentale du Calvados* sera exclusivement consacré à l'arrondissement de Lisieux.

Les monuments qu'il renferme offrent les caractères généraux que nous avons déjà signalés dans l'arrondissement de Pont-l'Évêque. Effectivement, les matériaux sont les mêmes dans la plus grande partie de ces deux arrondissements, les constructeurs et les charpentiers y obéissaient aux mêmes principes. Quelques communes seulement (cantons de St-Pierre et de Mézidon), voisines de la plaine qui fournit de belles pierres de taille, ont élevé des édifices qui procèdent plus particulièrement de l'école de Caen et de Falaise : l'église d'Ouville-la-Bien-Tournée, près St-Pierre-sur-Dive, et celle de Ste-Marie-aux-Anglais doivent être citées en tête de ces dernières.

Dans ce volume, comme dans le précédent, MM. Ch. Vasseur et Pannier, qui avaient exploré

leur contrée depuis moi et avec plus d'attention que je l'avais fait il y a trente ans, ont bien voulu concourir largement à la rédaction ; et M. le vicomte Louis de Neuville, qui avait étudié avec un soin particulier l'histoire des familles et des fiefs du canton de Livarot, m'a confié des notes très-précieuses dont j'ai amplement usé. Dans les cantons de St-Pierre-sur-Dive et de Mézidon, M. le docteur Pépin a relevé des inscriptions, décrit et dessiné plusieurs églises ; il a mis avec une grande obligeance ses croquis à ma disposition : toutefois, les figures de ce volume ont été faites presque toutes par M. Bouet. La vue générale de la cathédrale de Lisieux est de M. E. Sagot, membre de l'Institut des provinces.

Je prie mes honorables confrères de recevoir mes remercîments sincères pour leur bienveillant et très-utile concours.

DE CAUMONT.

STATISTIQUE
MONUMENTALE
DU CALVADOS.

ARRONDISSEMENT DE LISIEUX.

CANTON DE LISIEUX (1re. SECTION).

L'arrondissement de Lisieux, placé dans les mêmes conditions géologiques que celui de Pont-l'Évêque et soumis à la même juridiction épiscopale, nous offrira des types à peu près semblables à ceux que nous venons d'observer.

Il y a 22 communes dans le premier canton de Lisieux, savoir :

Beuvillers.	Les Vaux.
Bouttemont.	Marolles.
Cirfontaines.	Mesnil-Guillaume.
Courtonne-la-Meurdrac.	Moyaux.
Fauguernon.	Ouillie-du-Houlley.
Firfol.	Ouillie-le-Vicomte.
Fumichon.	Rocques.
Glos.	St.-Hippolyte-de-Canteloup.
Hermival.	St.-Léger-d'Ouillie.
L'Hôtellerie.	St.-Pierre-de-Canteloup.
Le Pin.	Villers-sur-Glos.

La ville de Lisieux appartient aux deux cantons.

OUILLIE-LE-VICOMTE (1).

Ouillie-le-Vicomte, *Ouilleya, ecclesia de Mesnillo-Vicecomitis.*

Les Romains ont laissé des traces de leur passage sur le territoire de cette paroisse. On y voit encore, sur la rive gauche de la Touque, un camp retranché dont il est fait mention en ces termes dans le *Cours d'antiquités :*

« *Camp du Mont-Hélery, sur la Touque.* — Le petit camp d'Ouillie, sur le bord de la Touque, à une lieue de Lisieux, est construit d'après le même système que ceux de Castillon et d'Escures, près Bayeux. C'est une pointe escarpée, entourée de vallons de deux côtés et défendue, du côté des terres, par un fossé et un retranchement assez élevé. On domine de là sur toute la vallée jusqu'à Pont-l'Évêque, et l'on ne peut douter que ce poste n'ait été établi pour surveiller cette fertile contrée, qui devait être exposée aux incursions des pirates. » (*Cours d'antiquités monumentales*, t. II, p. 323.)

Église. — On ne peut donc pas s'étonner de trouver à Ouillie une des églises les plus anciennes de tout l'arrondissement de Lisieux. En préciser la date est difficile : elle présente cependant des caractères que l'on retrouve aux églises de Savenières, près Angers, de Grenoux, près Laval, de St.-Martin d'Angers, que l'on regarde comme des VIIe., VIIIe. ou IXe. siècles ; elle offre aussi de grands rapports avec celle de Vieux-Pont-en-Auge, que l'on reporte à ces siècles reculés.

Cette église est située dans la vallée, sur les bords d'un ruisseau, non loin de la rivière de Touque. Elle fut assise

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

sur l'ancien chemin de Pont-l'Évêque, que l'on a quelques raisons de regarder comme étant d'origine romaine, et dont le chemin de fer a usurpé l'emplacement dans un grand nombre d'endroits.

Le plan fait voir sa disposition et ses proportions : la nef mesure 51 pieds sur 28 dans œuvre; le chœur, y compris l'arc triomphal, 25 pieds sur 18. Cependant, si l'on distrait de ce dernier l'arc triomphal et le grand bandeau ou arc de décharge qui l'accompagne, on trouvera que la travée du chœur forme un carré presque parfait. Il est bon de faire cette remarque, car il en est ainsi dans toutes les églises romanes réputées les plus anciennes.

Le mur du nord de la nef est reconstruit à neuf. Il avait perdu son aplomb par suite de la destruction des poutres de la charpente apparente. C'est le résultat auquel il faut toujours s'attendre en pareil cas; nous en trouverons bien d'autres exemples. Cette destruction est fort à la mode parmi les curés, malgré ses conséquences déplorables. Le portail, le mur du midi et le chœur tout entier ont conservé leur appareil primitif : c'est un blocage irrégulier; cependant on retrouve, dans la disposition des moëllons, des réminiscences du petit appareil cubique des Romains; quelques parties sont disposées en arêtes de poisson; mais ce qu'il y a de bien caractéristique, ce sont les nombreuses briques longues que l'on trouve dans tout cet appareil. Au portail et au mur la-

téral de la nef, leur emploi n'est pas régulier; mais, au chœur, c'est par lignes horizontales qu'elles sont disposées, comme dans les monuments romains (Voir la page suivante). Si l'on veut supposer, contre l'antiquité de l'église, que ce sont des briques arrachées à quelque ruine du voisinage, il faut convenir néanmoins qu'à cette époque les ouvriers n'avaient point encore perdu les notions de construction introduites par les conquérants de la Gaule et que l'on voit continuées dans les grands monuments carlovingiens. Toutes les ouvertures sont modernes, excepté une petite fenêtre pratiquée dans le contrefort central du chevet, qui date de la construction primitive. La démolition de la sacristie, qui obstruait cette partie, a permis à M. Bouet d'en faire un dessin qui montre aussi le système bien caractérisé de la construction (Voir la page suivante).

Comme indice de haute antiquité, on peut faire remarquer aussi le peu d'inclinaison des toits. On suit encore sur les pignons les traces de ses triangles obtus. C'est une disposition évidemment originaire du Midi, qui serait une cause de destruction des édifices dans nos pays dont les pluies et les neiges abondantes requièrent des toitures plus rapides. Aussi celles-ci ont-elles été exhaussées par la suite, vers le XVIe. siècle, je crois.

Un porche considérable, de forme irrégulière, protége la porte d'entrée, pratiquée dans le pignon occidental au XVIe. siècle seulement. Auparavant elle s'ouvrait à l'extrémité du mur du sud : on distingue encore dans la maçonnerie une partie des claveaux. Le porche est encore en partie pavé de carreaux émaillés.

Les fonts baptismaux, cuve octogone en pierre, datent du XVe. siècle; ils viennent d'être restaurés au moyen d'une subvention de la Société française d'archéologie.

Deux piscines sont pratiquées dans les murs : l'une date

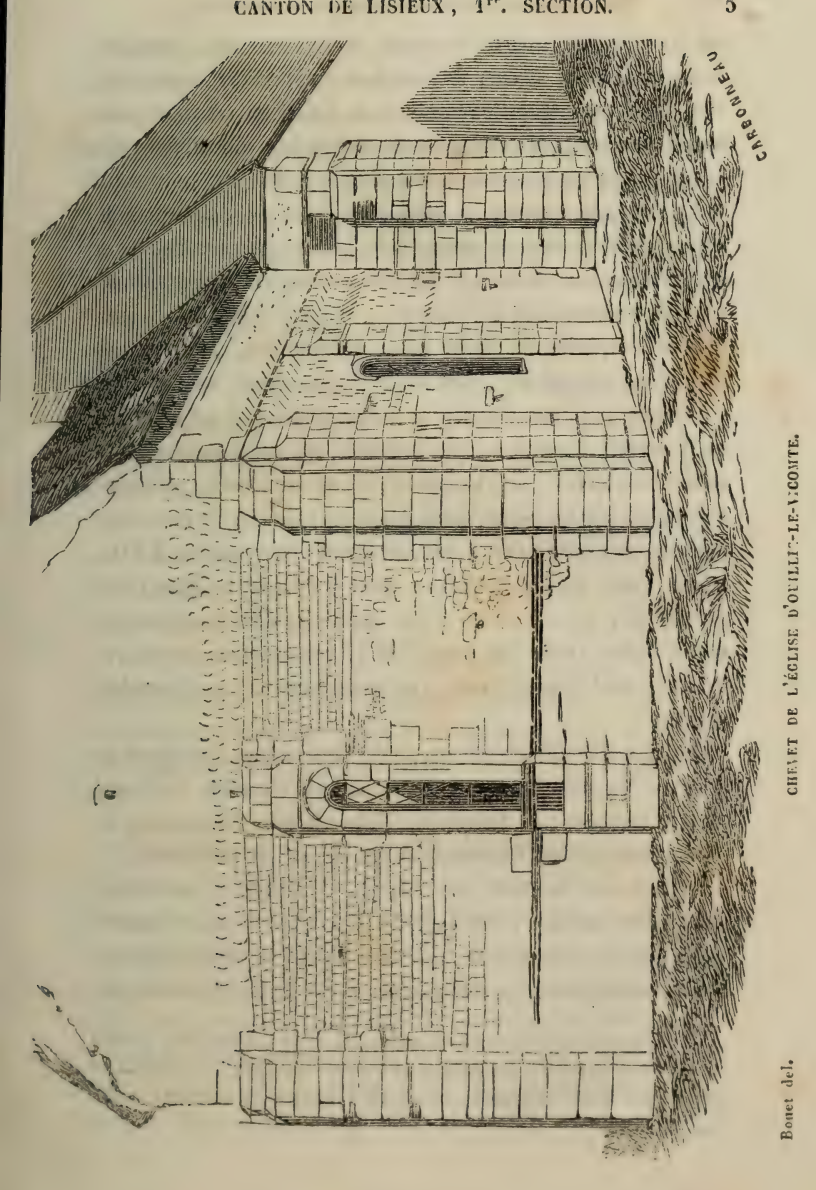

CHEVET DE L'ÉGLISE D'OUILLY-LE-VICOMTE.

Bonet del.

du XIVe. siècle, l'autre du XVIe. Les trois autels datent de la fin du dernier siècle; ils sont fort convenables, sans avoir rien d'artistique dans leur exécution. En signalant deux statues d'évêques, qui remontent au moyen-âge, un saint Lubin et un saint Firmin, on en a fini avec le mobilier (1).

Une arcade romane à plein-cintre fait communiquer le chœur avec la nef. Il serait bien intéressant de constater si ses claveaux sont formés de briques comme celles qui entrent dans la construction à l'extérieur; mais l'enduit qui la recouvre empêche de faire cette constatation. Derrière se trouve un second arc, plus large et plus élevé, dont on ne s'explique pas tout d'abord la raison d'être : il est probable qu'il servait d'appui au porte-cloche qui a dû surmonter le gable. Le clocher, en charpente, se trouve encore présentement posé sur ce point, sans doute en souvenir de cette disposition primitive; car il ne me paraît dater que du XVIIe. siècle. Cette arcade contribue aussi à donner un plan carré au chœur, qui est couvert par une voûte d'arête en maçonnerie. Cette voûte fait partie de la construction originaire. C'est le seul exemple que l'on puisse citer dans l'arrondissement.

L'église d'Ouillie faisait partie du doyenné ou chrétienté de Lisieux. Le patronage en appartenait au chanoine prébendé de La Pluvière *(de Pelveria)*. Elle est sous l'invocation de Notre-Dame; c'est l'Assomption qui est sa fête patronale.

Il y a une confrérie de charité, d'institution ancienne, dans cette paroisse; elle possède une croix d'argent massif, d'un travail remarquable, qui date du XVIe. siècle. Son ornementation accuse la Renaissance avancée. Sur le revers, on

(1) Depuis la rédaction de ces notes, M. le curé d'Ouillie a enrichi son église d'un beau tombeau d'autel à statuettes, de la Renaissance, et du curieux lutrin dont nous avons parlé à l'article de COQUAINVILLIERS (t. IV, p. 455).

lit un nom : R. FOVQVES, et la date 1500. Le nom est celui de l'orfévre auteur du travail. La famille Fouques était connue à Lisieux dès cette époque, et, depuis, elle a toujours exercé ce même art jusqu'à présent. Quant à la date, elle est erronée : il faut lire 1560 ou autre combinaison analogue, le style de la croix en fait foi.

Le beffroi porte deux cloches antérieures à la Révolution. Voici leurs inscriptions :

† BENITE EN LHONNEVR DE LA SAINTE VIERGE AVE REGINA ANGELORVM BENITE PAR MAISTRE OLLIVIER IVMEL Pbre.

☞ CVRE DE LA DITE PARROISSE ROBERT MARTINT TRESORIER 1729.
A SIMONNOT N. BARET ET A. DE LA PAIX MONT FAITE.

† 1653 MSre ALEXANDRE DE PAISANT CHLr SGr ET PATRON DE CE LIEV MA FAICT FAIRE

☞ FILIPE DE MIRE EGr Sr DES FORES ET FLORENSSE DE BERNARD DAME DE BOVTEMONT MONT

☞ NOMMÉE

IEAN AVBERT
MA FAICTE.

Sur la panse est un blason chargé d'un sautoir.

Cette cloche vient de l'église de Bouttemont, dont le territoire a été réuni à Ouillie par ordonnance du 22 septembre 1824.

Faits historiques. — La paroisse d'Ouillie paraît tirer son surnom de Robert Le Vicomte, qui était en réalité vicomte de Lisieux en 1178, et qui paraît être la souche de la famille Le Vicomte de Blangy. Toujours est-il que les Le Vicomte la possédèrent jusqu'à la fin du XVe. siècle. En 1469, Jacques de Rupierre, premier du nom, était tenant des fiefs *d'Ouiller-le-Viconte*, *Courtonne*, *Mardilli*, etc. Il avait épousé Jehanne Grente, fille de Jehan Grente et de Guillemette Le Vicomte. C'est ainsi, je pense, qu'Ouillie entra dans la

maison de Rupierre. Elle y resta pendant quatre générations, jusqu'au commencement du XVIIe. siècle. Gabriel de Rupierre étant mort en 1567, ne laissant qu'une fille, sa femme, Marguerite de Berreau, se remaria à Julien Le Forestier, qui se qualifia de seigneur de St.-Lambert et d'Ouillie.

Quelques années plus tard, la famille de Bence était en possession de cette terre; mais je n'ai pu trouver comment se fit la transmission de propriété.

La terre seigneuriale d'Ouillie ne devait point être considérable, car le territoire de la paroisse était couvert de domaines ecclésiastiques. L'abbaye de St.-Désir, la Maison-Dieu et les Lépreux y reçurent une donation de Raoul Le Carpentier en 1217. Il y avait trois prébendes du Chapitre de Lisieux : la Pluvière, à qui appartenait le patronage, le Val-au-Vigneur, le Pré.

Je n'ai pu retrouver avec certitude la situation d'aucun de ces domaines, et l'on ne connaît aucun manoir ou constructions anciennes, si ce n'est un édifice assez singulier construit sur le bord de l'ancien chemin d'Honfleur, entre la ville et l'église. L'extérieur ne présente aucune ouverture ancienne; c'est un long mur construit en échiquier de pierres et de briques, jusqu'à l'étage supérieur qui est en bois. A l'intérieur, c'est-à-dire du côté du jardin, il se compose, comme le fait voir le dessin (Voir la page suivante), de deux pavillons reliés ensemble par une galerie ouverte. Cette galerie comprend onze travées, soutenues par des piliers de bois taillés en forme de colonnes ioniques. Les pavillons sont en moëllon au rez-de-chaussée, puis en bois avec tuiles formant dessins dans l'entrecolombage. Sur l'une des lucarnes, comme à la pointe du grand comble, sont des épis de terre émaillée polychromes; l'un d'eux se compose d'un vase de fruits surmonté d'une colombe; l'autre représente des guirlandes et des bouquets de fleurs et de

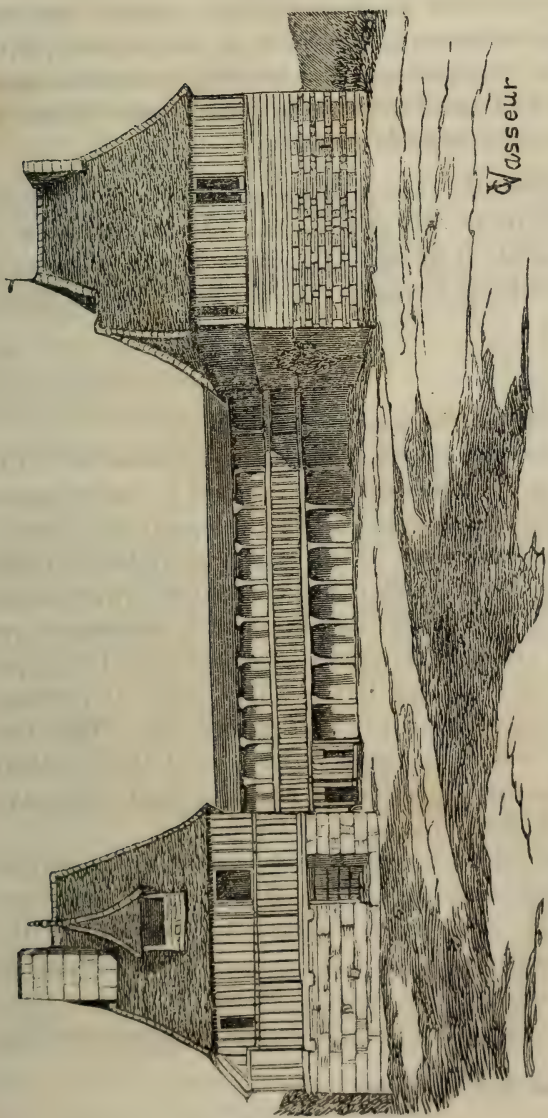

MANOIR D'OUILLIE-LE-VICOMTE.

fruits entremêlés de croissants. Sans attacher une trop grande importance à la présence de ces croissants, il est bon de remarquer cependant que cette construction paraît dater du règne d'Henri II ou d'une époque voisine. On ne lui connaît point de nom.

Des titres de 1595 parlent d'une chapelle de St.-Gatien située à Ouillie. Elle existe encore, mais sa construction ne date que de la fin du XVIIIe. siècle. Elle est placée sur la rive gauche de la Touque, au haut des coteaux du Mesnil-Asselin.

BOUTTEMONT (1).

Bouttemont, *Botemont, Bouttemont.*

L'église et le château de Bouttemont s'élevaient sur la rive droite de la rivière de Touque, au pied du coteau sinueux qui circonscrit la vallée. L'église a disparu; on retrouve à peine quelques restes de son mobilier épars dans les églises voisines. C'était d'ailleurs une construction fort peu importante, car les pouillés du diocèse ne la mentionnent que comme chapelle; et, si elle eut légalement le titre de paroisse, ce ne fut que vers le XVIIIe. siècle. Le patronage était laïque et appartenait au seigneur du lieu. L'église était sous la double invocation de Notre-Dame et de saint Lubin; elle dépendait du doyenné de Touques : c'était, de tout ce doyenné, la plus rapprochée de Lisieux.

Comme circonscription civile, Bouttemont n'a pas non plus une grande antiquité. Aux XVe. et XVIe. siècles, c'était une annexe de la paroisse de Norolles; c'est encore au XVIIIe. siècle seulement qu'elle figure comme paroisse, dépendant de la sergenterie de Moyaux, élection de Lisieux. On y comptait 24 feux. Elle a perdu de nouveau cette prérogative,

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

seulement c'est Ouillie et non Norolles qui s'est accru de son territoire. Les Rôles de l'Échiquier de Normandie nous ont conservé les noms de *Hugo de Botemont* en 1180, *Willelmus de Botemont* en 1195. Un sire de Boutemont avait suivi le duc Robert II en Terre-Sainte. Jean de Botemont est inscrit dans le Livre rouge de Henri II, comme possédant trois quarts de fief de haubert à Lisieux (*Joannes de Botemont*, 3 *part. m. in Lexov.*). Suivant le catalogue des seigneurs normands, publié par Dumoulin, Jean de Boutemont portait *de noir à trois tourteaux d'argent (sic).*

Les *Olim* du Parlement de Paris relatent, à la date de 1258, le résultat d'une enquête relative au rapt d'une Mahelnie de Boutemont; mais je ne sais si cette dame était bien de la famille qui nous occupe.

Château. — Le château subsiste encore, du moins dans sa plus grande partie. Des fossés, qu'alimentaient autrefois les eaux d'un petit ruisseau, forment une enceinte à peu près carrée. Les bâtiments étaient distribués de manière à laisser une cour intérieure. Ceux qui garnissaient le côté voisin de la vallée ont disparu. L'entrée regarde le nord. C'est un gros pavillon dont la base est construite en pierre de taille; l'étage supérieur est en briques avec chaînes de pierre (Voir la page suivante). Un pont de maçonnerie, jeté sur le fossé, conduit à la porte cintrée, qu'accompagne une petite poterne fort étroite. Ce pont a remplacé un pont-levis, et l'on voit encore dans les murs les trois enrayures destinées au passage des chaînes. Une fenêtre assez large, entourée d'un encadrement de pierre mouluré, occupe le centre du pavillon; au-dessous, une grande pierre portait un blason totalement bûché. Le toit rapide, qui surmonte une corniche à machicoulis, est couvert de tuiles arrondies vernissées, rouges et noires; une lucarne en pierre, ouverte en forme d'oculus, éclaire l'intérieur du comble.

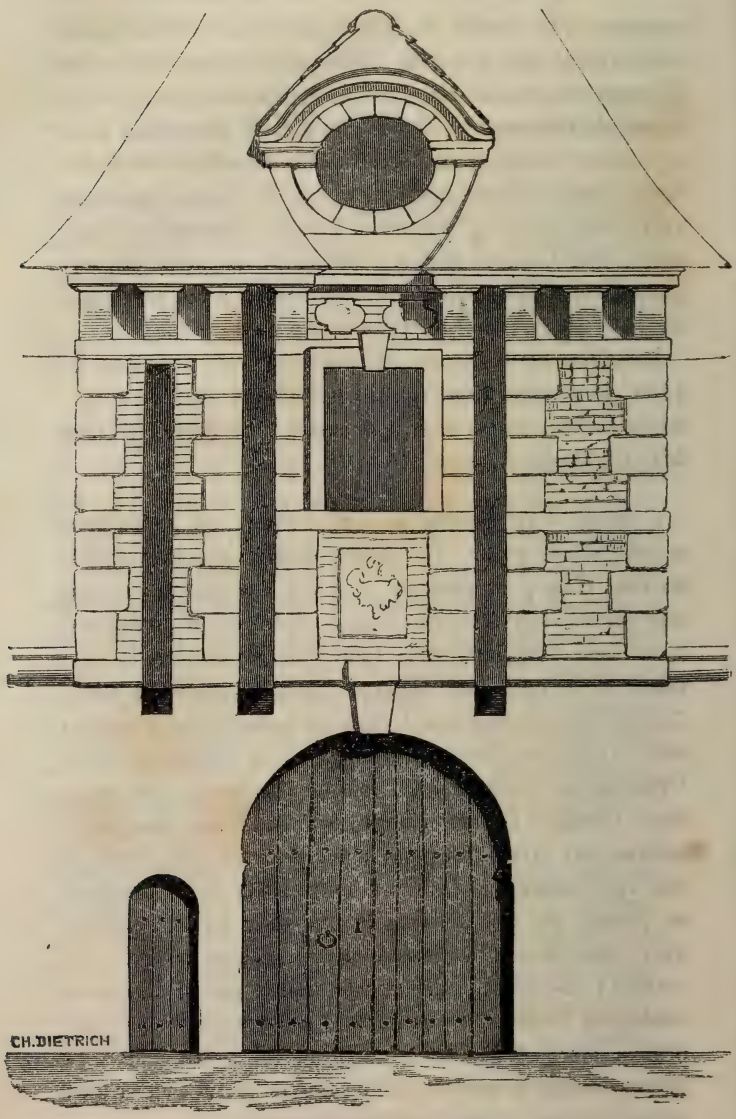

ENTRÉE DU CHATEAU DE BOUTTEMONT.

A droite et à gauche s'étendent des bâtiments moins élevés, construits simplement en blocage sans ouvertures. Les angles sont occupés par deux tourelles cylindriques à toit conique.

La partie orientale, qui fait face au coteau, n'offre aucun vestige d'ornementation. Elle était longée autrefois par l'ancien chemin de Lisieux à Honfleur. La partie supérieure est en bois. Toutes les fenêtres ont été refaites à la moderne, sauf une fort petite, qui a pu conserver ses plombs disposés en imbrications, présentant ce qu'en blason on appelle le papelonné. Derrière, s'ajuste un petit volet sculpté, de la Renaissance, qui mériterait un dessin. Toutes ces constructions datent du XVIe. siècle.

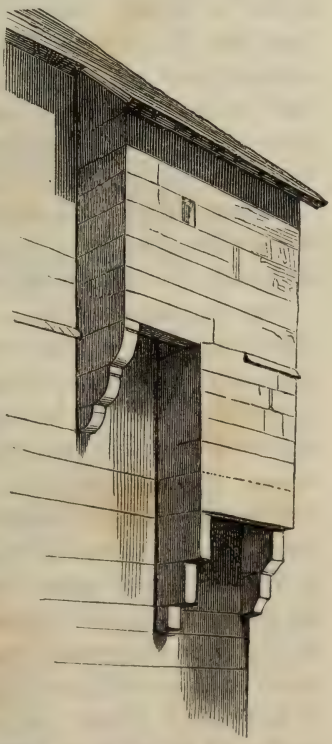

Ce sont les bâtiments du midi qui, à l'extérieur, offrent le plus d'intérêt. Ils paraissent plus anciens que les autres: peut-être pourraient-ils remonter jusqu'au XVe. siècle. Ils sont construits tout en pierre de grand appareil et font saillie sur le plan général. Trois larges corbeaux suspendent, au milieu de leur hauteur, des constructions supplémentaires servant de cabinets d'aisance. Ces pièces ont leur entrée dans la grande salle du château. Les seules fenêtres ouvertes dans ce corps-de-logis regardent la vallée. Leurs appuis sont garnis de moulures prismatiques, et comme elles sont larges et

élevées, il est vraisemblable que des meneaux de pierre les divisaient en croix. Il n'en reste point de traces (Voir la page suivante).

Les constructions qui complétaient ce côté du parallélogramme ont disparu, comme celles qui regardaient la vallée. Il en reste la petite tourelle d'angle, circulaire comme les deux premières et maintenant tout-à-fait isolée.

Les façades de la cour intérieure ont beaucoup plus souffert de la diversité des modes introduites par la succession des siècles. La brique y domine, et le style accuse le règne de Louis XIV et de Louis XV. Seul, le pavillon d'entrée a conservé intact son aspect primitif. Sa partie haute est en bois : les principales pièces sont sculptées de larges feuillages ou de pilastres d'ordre classique, conformément au goût de l'époque.

On retrouve, au centre de la cour, le puits, d'un diamètre considérable, avec son armature en fer. Sa margelle ronde est formée d'une seule pierre creusée au centre.

Outre les anciens seigneurs du nom de Bouttemont, qui vivaient aux XIIe. et XIIIe. siècles, j'ai trouvé deux familles qui se sont succédé l'une à l'autre dans la possession de ce fief : la première vivait dans le XVIe. et le XVIIe. siècle; l'autre apparaît à la fin du XVIIIe. Philippe Paysant, sieur de Bouttemont, fut anobli par le roi, en octobre 1522, moyennant 500^{tt} par lui payées. C'est un de ses descendants, dont le nom figure sur la cloche qui a émigré dans le clocher d'Ouille-le-Vicomte. Il avait épousé damoiselle Florence de Bernard. La Recherche de 1666 inscrit, sous l'article de la paroisse St.-Lubin-de-Bouttemont : Jean et Alexandre de Paisant, sieurs de Baudrouet; Louis de Paisant, sieur de St.-Martin et Lenfrand de Paisant, sieur de Boutemont, tous anciens nobles, fils de Alexandre de Paisant, dont le nom est sur la cloche.

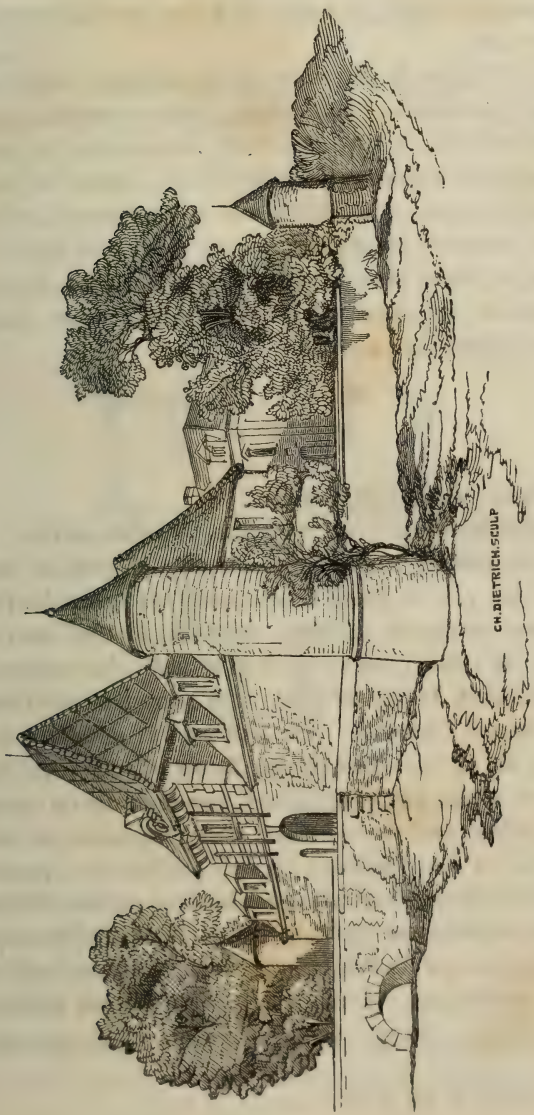

VUE GÉNÉRALE DU CHATEAU DE BOUTTEMONT.

Suivant Chevillard, la famille de Paisant portait *d'azur au sautoir d'or.*

En 1751, dans la déclaration de son bénéfice, suivant un registre des Archives du Calvados, le curé de St.-Lubin-de-Bouttemont, Me. Anthoine Le Petit, reconnaît qu'il a pour patronne Mme. Françoise-Gabrielle d'Abos, épouse de David Guéroult, écuyer, sieur de Villers et de Bouttemont, et l'Armorial manuscrit de d'Hozier donne le nom de dame Catherine Le Maire, veuve de Henri-Siméon Guéroult, sieur de Bouttemont, qui portait *d'azur au chevron d'argent chargé de trois glands de sinople.*

ROCQUES (1).

Rocques, *ecclesia de Roquiis.*

L'église de Rocques est située dans un vallon sauvage, au milieu de collines boisées. Deux chapelles en transept donnent à son plan la forme d'une croix. Les parties les plus anciennes remontent au XIIIe. siècle; ce sont les murs en blocage du chœur, tant au nord qu'au midi, les murs de la nef, seulement du côté du nord, et la tour carrée qui forme avant-corps à l'occident. Cette tour est fort massive et peu élevée; elle est couronnée par un clocher en ardoise qui date du XVIe. siècle. Les autres parties, comme toutes les ouvertures, datent aussi de ce dernier siècle. Cependant on peut les diviser en deux catégories: le style gothique et la Renaissance. A la première appartiennent les deux grandes et belles fenêtres flamboyantes qui éclairent les pignons du transept. Toutes les autres fenêtres sont cintrées, avec moulures en forme de doucine, et rentrent dans la seconde période, la Renaissance, excepté les ouvertures du chœur que leur

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

forme et leur laideur font bien reconnaître pour modernes (1).

Deux porches juxta-posés d'une manière singulière, comme le font voir le plan ci-joint et le dessin, p. 18, précèdent

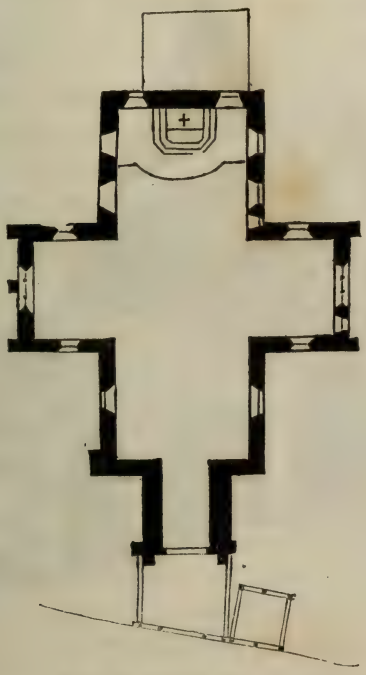

PLAN DE L'ÉGLISE DE ROQUES.

la porte d'entrée. Cette position s'explique difficilement. Le premier, qui est le moins orné, a dû occuper primitivement la porte du cimetière. L'autre, qui adhère à la construction, a ses principales pièces sculptées de délicates torsades, d'im-

(1) Ces fenêtres étaient primitivement carrées, avec linteau en bois; M. le Curé a cherché à les rendre moins laides en leur donnant une forme arrondie. Ce travail est tout récent.

PORCHES A L'ÉGLISE DE ROQUES.

brications avec rageurs ou engoulements aux extrémités. Les deux pieds-droits portaient des écussons, dont un montre encore une bande avec une crosse posée en pal derrière l'écu. On reconnaît par là les armoiries du cardinal Le Veneur, qui portait *d'argent à la bande d'azur chargée de trois croisettes d'or.* Le cardinal Le Veneur occupa le siége de Lisieux entre les années 1505 et 1543. Combinant ce blason avec l'énorme salamandre qui se détache du poinçon au milieu du gable, on ne trouve plus que 28 ans de latitude pour fixer la date de la construction de ce porche. On sait que la Salamandre est l'emblème adopté par François Ier., qui commença à régner en 1515.

L'inventaire de l'intérieur est rapidement fait : deux autels du XVIIIe. siècle dans les chapelles ; un misérable rétable sans intérêt, au fond du chœur : voilà l'ameublement. Ce dernier rétable n'a été posé qu'en septembre 1854. Celui dont il a pris la place, sans être une œuvre d'art, datait du règne de Louis XIII. Le centre était occupé par un tableau, dont le cadre était orné, aux angles, de légers rinceaux dorés, dus certainement à une main habile. Au bas on lisait : CE TABLEAU A ESTÉ FAICT FAIRE DES DESPENS DE LA CHARITÉ DE CÉANS. 1639. Ce tableau a été relégué dans un coin obscur. La première marche de l'autel était formée de fragments d'une pierre tumulaire, où l'on voyait deux grands écussons accolés sous une couronne de comte et entourés d'une cordelière et d'un ruban rappelant le cordon de la Jarretière. Le premier est chargé de trois croissants, posés 2 et 1 ; le second, d'une croix cantonnée de quatre étoiles ou molettes (V. la page suivante). A qui attribuer ces armoiries? On ne connaît point de résidence seigneuriale sur le territoire de la paroisse, dont le domaine temporel, acquis en 1267 par l'évêque Foulques d'Astin, est toujours resté depuis dans la mense épiscopale. Cette pierre, d'après la

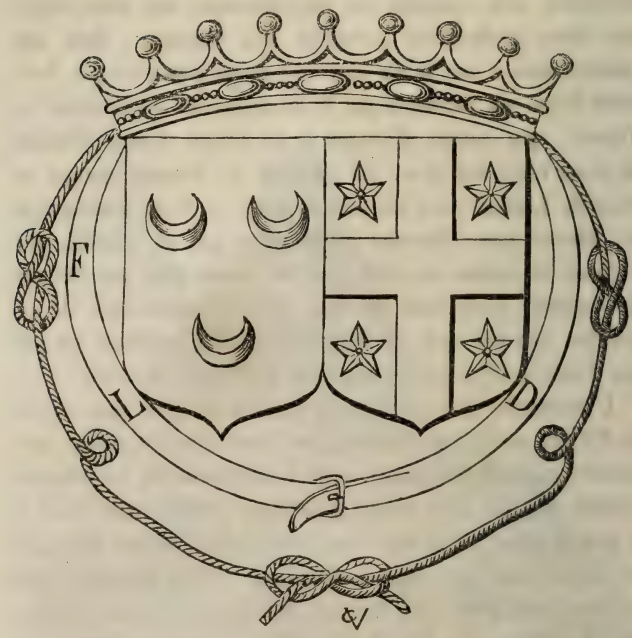

forme des écussons, date du XVIIe. ou du XVIIIe. siècle. Je serais porté à croire que ce fragment vient d'une autre église.

Dans le mur sud du chœur est pratiquée une piscine ogivale assez grossière, garnie d'un tore. Elle a deux cuvettes, dont l'une est polylobée : je la crois du XIIIe. siècle.

La voûte du chœur est plâtrée ; celle du transept septentrional est ogivale, à lambris ; le sous-faîte est garni d'une série de rosaces.

On a conservé dans le mur méridional de la nef une pierre sur laquelle est gravée la fondation suivante :

(*Cy*) DEVANT REPOSE LE CORPS DE VÉNÉR(*able et*)
DISCRETTE PERSONE M^e. MARIN PO(*llin. pbre*)
(*curé*) DE CESTE PAROISSE LEQUEL A (*fondé*)

(*à per*)PÉTUITÉ AU TRÉSOR DE CETTE ÉGLISE 14 MESSES
..... C'EST ASÇAVOIR LE JOUR DE SO DÉCÈS 15 JUIN ..
(*le jou*)R S. MARIN 4 SEPTEMBRE ET LES 12 AUTRES LES
...NIÉS VEDIS DE CHAQUE MOIS A LA FIN DESQLS
(*on*) DIRA LE LIBERA DEPFUDIS ET LES ORAISOS INCLIA
(*Deus*) VENIÆ ET FIDELIU SUR SA SÉPULTURE. ITEM
LE JOUR DE PETECOSTE LES LITANIES DE N.-DAME ET AU
RETOUR UN DEPFUDIS SUR SA SÉPULTURE AUEC LES
ORAISOS SUSDZ EN SUITE DE QUOY O DISTRIRUERA CIQ
SOLS AUX PAUURES QUI DIROT PATER ET AUE. ITE
LE Sr CURÉ RECOMEDERA LAME DU FUDATEUR
AUX PRIERES DU PEUPLE TOUS LES DIMACHES
APRES LEAU BENITTE. ITE LE JOUR S. OUE ON
CHATERA APRES LES VESPRES LA SEQUECE DU JOUR
ALA COHORS ETC. LE VERS ET L'ORAISO DEPFUDIS
ET LES ORAOS CYDZ JOUXTE LE COTRAT PASSÉ
DEUAT LES TABELLIOS ROYAUX DE LISIEUX LE
4 AOUST 1664.
PRIEZ DIEU POUR SON AME.

Rocques possède encore une confrérie de charité qui fut érigée en 1503. Cette Société a conservé, malgré le torrent des révolutions, un petit trésor qui ne manque pas d'intérêt. Il consiste en une paix d'argent massif dans le style de la Renaissance, en dix-huit méreaux ou jetons d'assistance, aussi en argent ; en douze torchères ou porte-cierges en bois sculpté datant de la fin du règne de Louis XIII, dont l'exécution ne laisse rien à désirer et dont la composition est vraiment artistique, comme le fait voir le dessin ci-joint, qui dispense de toute description (V. la page suivante). Enfin nous signalons aux généalogistes un registre volumineux appartenant à la même Charité ; c'est le registre d'inscription des confrères, entre les années 1616 et 1758. On y voit figurer la plupart des ecclésiastiques de la ville épiscopale, beaucoup de curés des paroisses environnantes et une foule de gentilshommes.

Toutes ces richesses indiquent assez l'importance qu'avait cette Charité : aussi n'y a-t-il point à s'étonner de la voir en possession d'un blason en bonne forme qu'elle conserve religieusement sur les chaperons des frères servants, où j'en ai pris un calque (Voir la page suivante).

Dans le mobilier de sacristie il faut citer une chasuble qui ne remonte pas, dans son ensemble, au-delà du règne de Louis XIV, mais dans la confection de laquelle on a fait entrer une bande de broderie, du moyen-âge, représentant deux évêques dans le costume antique.

La cloche est du XVIIIe. siècle. En voici l'inscription :

† Mg^r JACQVES MARIE DE CARITAT DE CONDORCET EVEQVE ET COMTE DE LISIEVX. IAY ETE BENIE PAR M^e

☞ F. HEBERT BACHELIER EN LVNIVERSITÉ DE CEAN (*de Caen*) CVRE N. DAME ET DE ST LEONARD DE HONFLEVR ET ANCIEN

☞ CVRE DE CE LIEV ET Me JEAN REBVT CVRE DE ROCQVES ET Me JEAN BVNEL VICAIRE DE CE LIEV ET NOMMÉE

☞ ST OVEN PAR Mr PIERRE LOVIS DE NEVVILLE NEGOTIANT A LISIEVX ET DAMOISELLE IEANNE RICQVIER FILLE

☞ DE Mr JACQVES RICQVIER MARCHAND A LISIEVX. FRANÇOIS LAMY TRESORIER.

I DES MOVSSEAVX AGEE DE 88 ANS DESPVTTEE A VV FONDRE CETTE CLOCHE. A LAVILLETTE DE LISIEVX MA FAITE EN 1767. F. LAVILLETTE.

PORTE-CIERGE A L'ÉGLISE DE ROQUES.

CHAPERON DES FRÈRES SERVANTS, A ROQUES.

On a déjà vu que l'église de Rocques est sous l'invocation de saint Ouen ; c'était au prébendé de La Pluyère qu'appartenait le patronage, cependant c'était le titre d'une prébende du Chapitre.

Je ne connais point de fief sur le territoire de cette paroisse, bien que quelques gentilshommes y aient fait leur résidence. On trouve, en 1540, Jean de Goustimesnil, de la maison de Goustimesnil, au pays de Caux ;

En 1616, damoiselle Marguerite Ainfray ;

En 1623, noble dame Françoise de La Vigne, dame de Fleurimont ;

En 1687, Gaspard Le Petit, sieur de Campront, et maistre Jean Le Petit.

FAUGUERNON (1).

Fauguernon, *Faguellon, Fauguernone.*

Cette église est sous l'invocation de saint Regnobert, évêque de Bayeux. Quand on se rappelle les circonstances de la translation des reliques de ce saint prélat, dont on a lu le récit à l'article NOROLLES, quand on considère le peu de distance qui sépare les deux centres de population, on est tenté de considérer celle-ci comme le lieu même où elles furent déposées ; cependant aucune partie de la construction actuelle ne peut remonter à une époque aussi reculée.

C'est un édifice fort irrégulier, ce qu'il faut attribuer aux époques différentes des constructions qui le composent. Le portail est précédé d'un vaste porche en charpente. La porte est défigurée. Le clocher en charpente est de la fin du XVIe. siècle (V. p. suiv.).

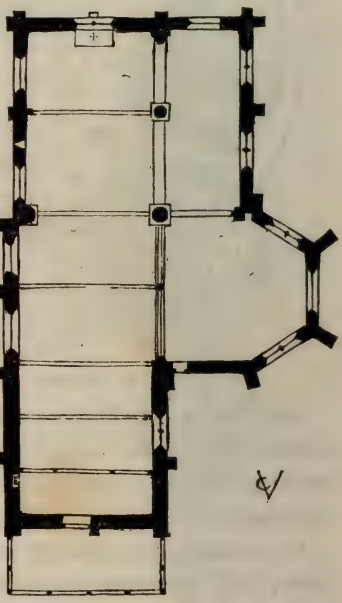

PLAN DE L'ÉGLISE DE FAUGUERNON.

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

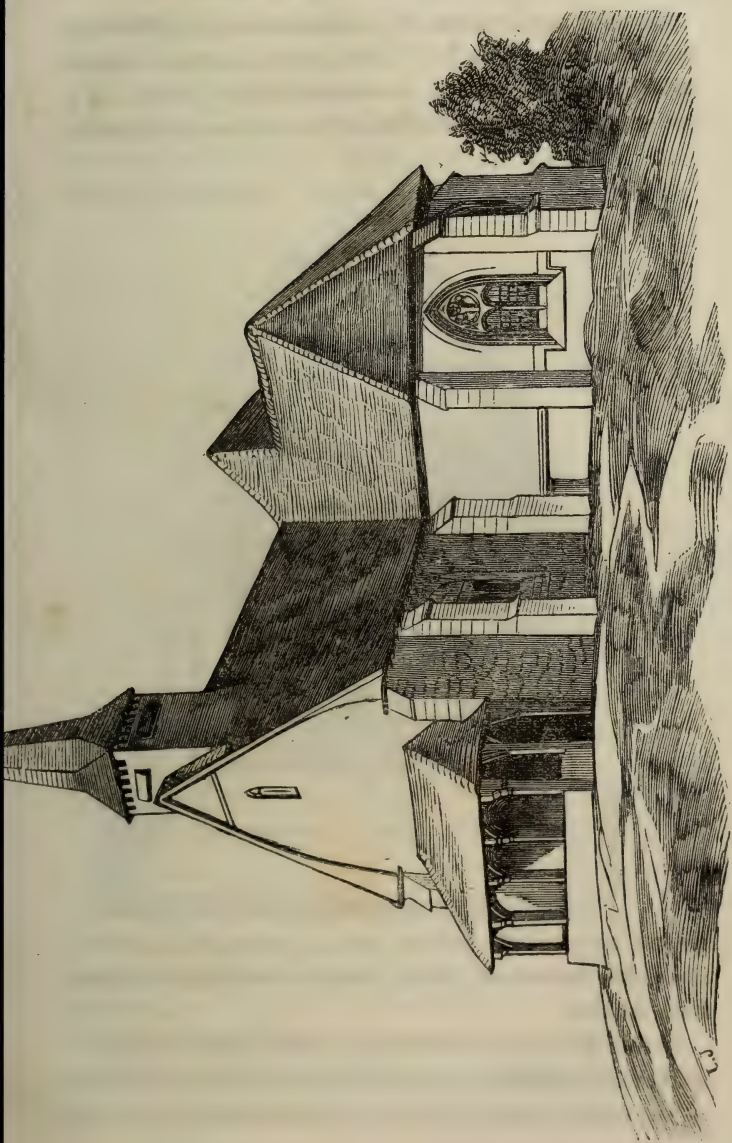

VUE DE L'ÉGLISE DE FAUGERNON.

Les deux murs latéraux de la nef sont de date différente. Celui du sud paraît du XIIIe. siècle, dans la partie qui subsiste encore ; car une chapelle, posée entre chœur et nef, en a usurpé une notable portion. On n'y voit qu'une seule fenêtre,

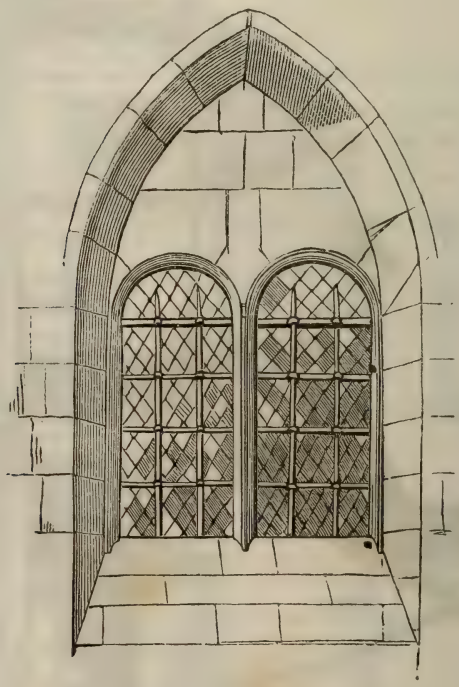

qui est ogivale ; elle présente tous les caractères du XVIe. siècle. Son tympan est plein ; le reste est subdivisé en deux baies cintrées.

Le mur du nord est soutenu par quatre contreforts. Bien qu'il ait tout son développement, on n'y voit pourtant également qu'une fenêtre : elle est ogivale, à tracerie flamboyante avec

un meneau : elle date donc du XVe. siècle. Le plein des murs paraît de l'époque romane.

La chapelle est tout entière du XVIe. siècle. Elle est de forme pentagonale, avec des contreforts sur les angles. Son toit est en pavillon. Trois fenêtres servent à l'éclairer. Elles étaient originairement semblables : l'une a été bouchée ; les

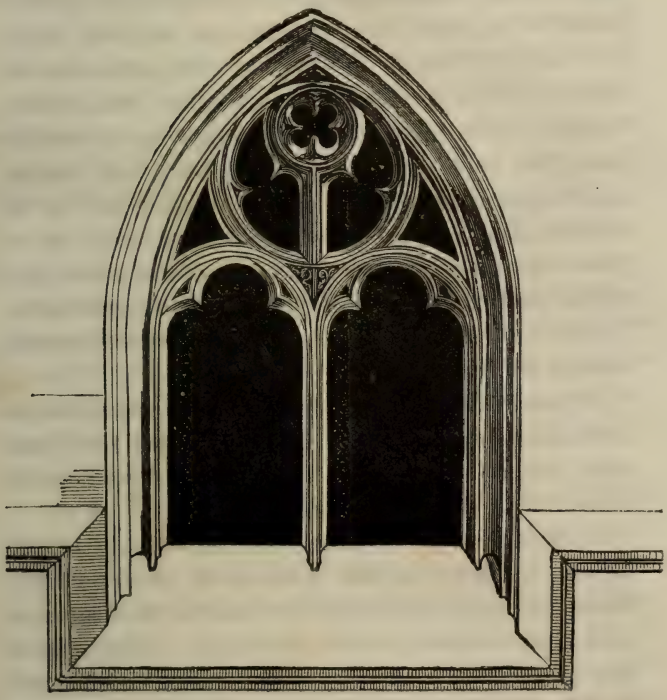

deux autres, qui sont de forme ogivale, sont subdivisées par un meneau.

Le chœur est en retraite sur la nef, comme on le constate communément. Les murs sont, en totalité, romans (du XIIe. siècle) au nord et au levant ; au sud, se trouve une construc-

tion d'une date plus récente ; au nord, on voit deux contreforts plats et les traces d'une petite fenêtre romane, aujourd'hui bouchée et remplacée par deux grandes baies cintrées, qui ont le caractère du XVIIe. siècle. Le chevet, qui est droit, a un développement considérable. Il se termine par un gable énorme à rampants de pierre. Cette disposition vient de ce que l'on a voulu couvrir par une seule charpente, et le chœur primitif et la chapelle placée en bas-côté, au midi, vers le XVe. siècle (V. le plan, p. 24). On voit parfaitement les reprises, car les constructions du XVe. siècle sont en pierre de taille, tandis que les autres se composent de moëllons non taillés, noyés dans un mortier de chaux, avec des contreforts plats en travertin. Deux de ces contreforts ont été conservés dans la reconstruction du chevet. Lors de ces reprises, on avait ouvert dans l'axe du chœur une grande ogive qui fut bouchée au XVIIe. siècle, mais qu'on vient de rouvrir.

Les traces d'une litre funèbre se voient encore à certains endroits des murs.

A l'intérieur, toutes ces constructions d'époques diverses forment un vaisseau bien irrégulier. Le chœur a été totalement défiguré ; l'autel ne présente d'autre intérêt que de venir de l'église détruite de Bouttemont.

La chapelle longue qui forme, pour ainsi dire, le bas-côté du sud, a conservé sa jolie voûte ogivale en merrain avec dessins au poncis. Au sous-faîte sont attachés des blasons qui avaient été coloriés. Sur l'un on distingue parfaitement un orle de merlettes de sable sur champ d'argent. Un autre porte le chiffre IHS. Son autel ne date que du dernier siècle ; sur le tableau est la date 1726 et la signature *Pillemens* à l'un de ses coins. A l'autre, sont deux blasons curieux : ils indiquent que les donateurs furent un membre de la famille Le Bas, originaire de Lisieux, et sa femme. Cette famille, qui a rempli de hautes charges de finance dans l'élection de

Lisieux, a possédé des biens à Fauguernon ; elle s'est éteinte dans la famille de Piperey.

La chapelle pentagonale est également voûtée en merrain. Elle n'a qu'une seule ferme apparente du côté de son ouverture sur la nef. Cette forme de charpente est d'une exécution parfaite et d'une rare élégance ; l'entrait, orné de torsades et d'imbrications avec rageurs vigoureusement sculptés à chacune de ses extrémités, est soulagé à son milieu, au-dessous du poinçon, par un pilier de bois octogone, parfaitement équarri, et dont la partie supérieure est toute couverte d'imbrications (V. la page suivante). Au-dessous, est une bande d'écussons sculptés en relief, qui sont ceux des anciens seigneurs de Fauguernon, à qui on doit l'érection de cette chapelle.

Un autel en pierre, dans le style du dernier siècle, occupe le fond de la chapelle ; dans le mur oriental est une petite piscine.

En avant du chœur sont deux petits autels : sur l'un se voit une statue de pierre dont le socle est orné d'un blason autrefois colorié ; en dépit de l'épais badigeon blanc dont on a jugé à propos de le couvrir, il a été possible de constater qu'il était d'azur à trois croissants d'argent : c'est évidemment celui du donateur de la statue.

La nef est aussi voûtée en merrain avec charpente apparente. Les poutres ont été revêtues d'une décoration polychrome vers la fin du XVIIe. siècle ou au XVIIIe. L'entrait est rouge, avec des arabesques jaunes. Sur la base du poinçon sont figurées les mêmes pièces héraldiques que sur le poteau de la chapelle pentagonale : trois croissants d'argent, 2 et 1. Le fût, jusqu'à la voûte, est orné d'un semé de fleurs de lis et de croissants alternant.

Dans le mur du nord se trouve une petite piscine ogivale, du XVe. siècle. Une autre piscine, en accolade, se remarque au bas de l'église. Cette disposition, que l'on rencontre quelquefois, a besoin d'être expliquée.

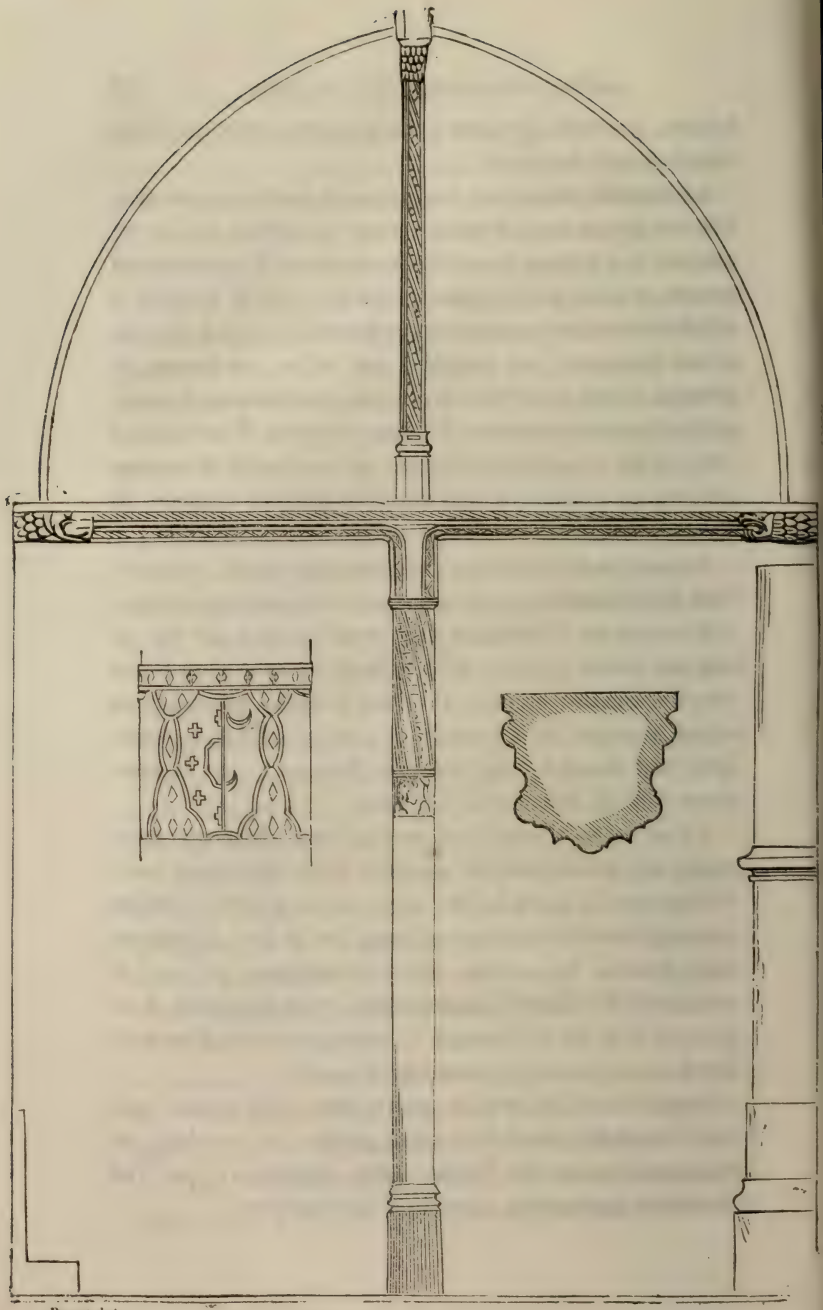

Bouet del.

Les fonts baptismaux, qui datent du XVe. siècle, sont une cuve de pierre octogone, ornée de quelques feuilles de vigne sculptées à la partie supérieure.

Dans la pauvreté du mobilier, il ne faut pas oublier de signaler deux statues de Vierge, d'une bonne exécution et d'une époque déjà ancienne.

Il y a deux ou trois ans, l'un des desservants de Fauguernon a vendu à vil prix, à un brocanteur, des fragments d'un rétable à personnages, d'un grand intérêt, que l'on avait découverts dans la poussière, sous l'un des petits autels. Ces sculptures dataient du XVIe. siècle ; l'exécution en était remarquable. Tous les personnages avaient été miniaturés, et leurs costumes pittoresques rappelaient les travaux du même genre des Flandres et de l'Allemagne. Il y avait 4 groupes qui représentaient, comme toujours, les scènes de la Passion. Leur disposition permettait de comprendre qu'ils avaient été superposés en deux étages : le premier ne comprenait pas moins de dix personnages, divisés en trois groupes. Son sujet était le Sauveur, accablé sous le poids de la croix. Le bloc suivant, qui avait rempli le centre du rétable, montrait le Christ en croix, insulté par les soldats ; cinq des personnages étaient à cheval, deux autres à pied. La partie inférieure représentait deux sujets destinés à faire contraste : d'un côté, les disciples du Crucifié avec les saintes femmes dans la douleur ; de l'autre, les soldats jouant aux dés pour gagner la robe du Christ.

Les deux autres fragments représentaient la Descente de la croix et l'Ensevelissement. Dans chacun figuraient sept personnages de haut-relief.

La cloche est moderne et de nul intérêt (1).

(1) Cette notice a été rédigée sur les notes que j'avais prises en 1855 et 1858. L'état de cette église s'est singulièrement modifié depuis. En

La croix du cimetière date du XVIIe. siècle.

Le fût consiste en une colonne avec chapiteau corinthien.

L'if, accompagnement ordinaire des églises de ce pays, mesure 13 pieds de circonférence à la partie moyenne du tronc. Il est à l'angle nord-ouest du cimetière.

L'église de Fauguernon faisait partie du doyenné de Touques. Le patronage était laïque. Le curé avait la tierce-gerbe des dîmes. Au civil, la paroisse faisait partie de l'élection de Lisieux, sergenterie de Moyaux. On y comptait, au XVIIIe. siècle, 95 feux, c'est-à-dire environ 480 habitants. On en compte maintenant, d'après le dernier recensement, 277 seulement.

Fauguernon possède les ruines d'un château-fort, composé de deux enceintes; la première avait des fossés peu considérables On y voit des bâtiments en bois, qui paraissent dater du XVIe. siècle, et un colombier octogone.

L'enceinte principale, qui paraît avoir été à peu près carrée, était défendue par des fossés d'une bien grande profondeur; car leur creux est encore considérable, malgré tant d'années d'abandon.

la revoyant avec M. Bouet, qui a fait les dessins qu'on vient de voir, nous avons constaté que M. Blin, le desservant, qui s'est débarrassé des bas-reliefs dont on vient de lire le détail, et qui occupe encore la cure, ne s'était point arrêté dans la voie qu'il avait choisie. Tout est bouleversé. On chercherait en vain maintenant les statues que nous avons mentionnées, le curieux tableau de la famille Le Bas: tout a disparu; pas une seule pièce de mobilier ne se retrouve dans l'église. Les fonts baptismaux sont jetés au pied de la haie du presbytère : on les a remplacés par une cuvette sans style, placée au midi, contrairement aux prescriptions liturgiques. J'aurais peut-être dû changer la rédaction de mes notes, mais j'ai pensé qu'en décrivant les choses telles qu'elles se trouvaient quand j'en ai été impressionné, on pourrait reconstituer plus facilement l'intérieur de cette malheureuse église.

(*Note de M. Ch. Vasseur.*)

Le donjon, de forme carrée, occupait à peu près la moitié de la ligne septentrionale. Il était bâti tout entier en pierres de petit appareil, ou plutôt en silex taillé. Deux éperons

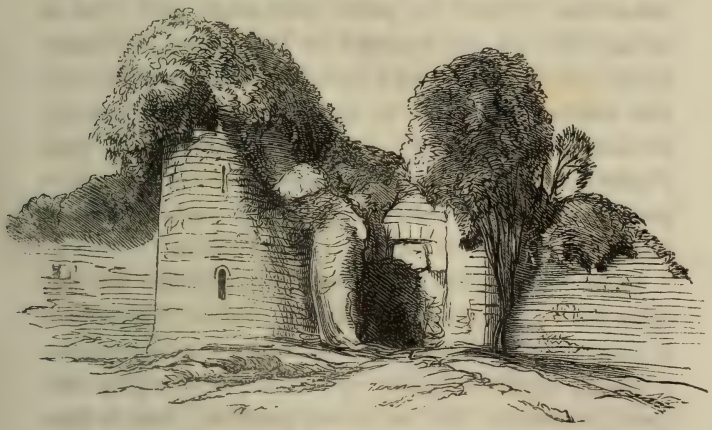

saillants formaient avant-corps, du côté du fossé. Des amorces de voûte plein-cintre se remarquent encore au rez-de-chaussée. Vers l'intérieur de l'enceinte, on voit des rainures pour la herse ; au premier étage, les angles sont encore garnis de colonnettes cylindriques avec chapiteaux romans, qui servaient, sans doute, à recevoir les retombées des voûtes des salles hautes. Le rez-de-chaussée, qui était occupé par la grande porte, offrait, sous ce rapport, quelque ressemblance avec celui du château de la Pommeraye et celui du Plessis-Grimoult, figurés précédemment dans les tomes II et III de la *Statistique monumentale ;* mais on y remarque des coulisses ou rainures pour recevoir des herses, ce qu'on ne trouve pas dans les deux tours précédentes.

A l'angle nord-ouest du donjon, du côté de la cour intérieure, est accolée une tourelle circulaire renfermant un escalier en pierre, qui n'est éclairé que par d'étroites ouvertures en forme de meurtrières.

A l'autre extrémité de cette ligne septentrionale, est une tour circulaire qui a subi des retouches à diverses époques, mais dans l'intérieur de laquelle se voit une salle voûtée en cul-de-four. L'entrée est garnie d'un simple tore, c'est un arc surbaissé qui peut remonter au XIIIe. siècle. Des meurtrières, fortement ébrasées à l'intérieur, éclairent seules cette salle obscure, au centre de laquelle s'ouvre une margelle circulaire, unique entrée d'un caveau souterrain, voûté d'après le système de la salle supérieure. On lui donne pompeusement le nom d'*oubliettes;* mais il sert actuellement au fermier pour loger ses légumes pendant l'hiver.

Toutes les murailles du pourtour de l'enceinte sont réduites à la hauteur d'un simple mur de clôture, de sorte qu'il ne reste plus rien des édifices qui devaient s'y trouver adossés. Il faudrait fouiller le sol pour en retrouver le plan et en constater l'importance. On voit encore pourtant, dans la ligne qui est parallèle au chemin, c'est-à-dire vers l'orient, une salle basse, souterraine, voûtée en berceau, à laquelle on accédait autrefois de la cour intérieure, ou plutôt de l'un des bâtiments, par un escalier en pierre d'une seule volée droite, dont on retrouve en place les derniers degrés. Le reste est envahi par les décombres. Cette salle sert de vestibule à une cave ou souterrain, divisé, suivant l'usage constant du moyen-âge, en une série de cellules disposées symétriquement sur chacun des flancs. Il y en a trois de chaque côté ; une septième forme le fond du couloir.

Ce château a eu un passé historique. Au XIIe. siècle, il fut pris par Geoffroy d'Anjou, après trois mois de siége et rasé. Bien que plusieurs de ses murs accusent encore cette époque, sans mélange de style postérieur, il est cependant impossible de supposer qu'il n'ait point été relevé dans la suite. D'ailleurs, il était encore en état de défense en 1449 ; les troupes du roi Charles VII, venant de Pont-Audemer, s'en

emparèrent, et c'est de là qu'elles vinrent, le 16 août, asseoir leur camp devant Lisieux. D'après diverses données historiques, il paraîtrait que ce fut seulement sous le règne d'Henri IV qu'il fut définitivement démantelé. Suivant une sentence du bailli de Fauguernon, datée du 7 mars 1591, les pleds de la vicomté se tenaient dans ce temps à Lisieux, *par raison des troubles de guerres estant en ce pays.*

La vicomté ou baronnie de Fauguernon était un des grands fiefs du duché de Normandie. Elle se composait de huit fiefs de haubert, dont plusieurs avaient eux-mêmes des forteresses importantes. Elle s'étendait sur le Pin, Norolles, St.-Philbert-des-Champs et autres paroisses environnantes.

Les vicomtes de Fauguernon avaient séance à l'Échiquier.

La famille que l'on trouve le plus anciennement en possession de cette terre est celle des Bertran de Bricquebec; et comme ils remontent par filiation suivie jusqu'au temps de Rollon, il est probable que leur auteur l'avait obtenue dans le partage qui suivit la conquête de la Normandie.

Il ne peut entrer dans le cadre de ce travail de donner les noms de tous ceux des membres de cette famille qui furent seigneurs de Fauguernon : il suffira de nommer les principaux : Robert Ier. suivit à la Croisade le duc de Normandie ; il portait d'*or au lion vert rampant, onglé et couronné d'argent avec un baston de gueules*, pour brisure; car ce n'était qu'un cadet de la branche de Bricquebec. Ceci est extrait du catalogue publié par Gabriel Dumoulin à la suite de son *Histoire.*

Son fils, Robert II, avait pris parti pour Eustache, comte de Boulogne, contre le duc d'Anjou : ce qui amena la destruction de son château en 1137. Il fut tué lui-même l'année suivante en défendant, sans doute, toujours la même cause. Il avait épousé la fille d'Étienne, comte d'Aumale, dont il eut un fils nommé encore Robert.

Celui-ci vit aussi une invasion étrangère ravager la Normandie; mais, instruit par l'expérience de son prédécesseur, il ne chercha point à résister et put ainsi conserver ses terres qui furent érigées en baronnie par le conquérant, Philippe-Auguste. Son alliance avec la fille aînée de Jourdain Tesson ne fit qu'augmenter son importance. Son petit-fils, Robert V, vicomte de Roncheville, seigneur d'Honfleur et de Fauguernon, fut nommé connétable de Normandie. Cette charge était restée jusqu'alors dans la famille du Hommet. Il eut pour femme Alix de Tancarville, fille de *Monsieur Guillaume, sire de Tancarville* et d'Alissande de Meullent. Le traité de mariage, daté de l'an 1245, stipule une dot considérable. Alix était héritière de sa mère et devenait dame des terres de Sahurs, Croiset et Bapaulme, près Rouen, Feuguerolles, Ifs, Alemaigne, Placy, Savenay, le Mesnil-Patry, Estreham, près Caen (1).

Les deux fils de Robert V se partagèrent ses possessions, et c'est au second, nommé Guillaume, qu'échut Fauguernon avec les fiefs de sa mère.

La génération suivante fut la dernière.

La terre de Fauguernon passa alors à une famille étrangère, mais une confusion inextricable règne dans les différentes généalogies, qu'il est impossible de faire concorder. Disons seulement que l'on trouve en même temps qualifiés vicomtes de Fauguernon : les Painel, les Garencières, les Fresnel et Robert VII. Bertran, maréchal de France, était neveu du dernier possesseur mâle de cette même famille. Ces seigneurs vivaient au commencement du XIVe. siècle.

En 1463, Montfaut, faisant sa recherche de la noblesse en Normandie, trouva à Fauguernon messire Jehan de Montenay, chevalier, baron de Carencières, seigneur de Bérangeville, de

(1) V. de La Roque, *Histoire de la maison d'Harcourt*.

Nully en Gastinoys et vicomte de Fauguernon, qui, six ans plus tard, en 1469, se présentait aux montres de la noblesse du bailliage d'Évreux « en abillement de homme d'armes, accompagnié d'un autre homme d'armes, neuf archiers et quatre vougiés..., tous suffisamment montez et armez. » (*Monstres de la noblesse du bailliage d'Évreux en* 1469, publiées par MM. Bonnin et Chassant, p. 10.)

Un acte original des Archives de l'Hospice de Lisieux, du 10 mars 1493, parle de noble et puissant seigneur Christophe de Cerisay, seigneur de Villy et baron de La Haye-du-Puits, vicomte de Fauguernon, conseiller et chambellan du roi et son bailli en Cotentin. Comment était-il devenu seigneur de Fauguernon? C'est ce que je n'ai pu découvrir. De sa femme, nommée Marie de Mayneville, Christophe de Cerisay ne put avoir qu'une fille, appelée aussi Marie, qui épousa Gaston de Brezé, quatrième fils de Jacques, comte de Maulevrier, maréchal et grand sénéchal de Normandie, et de Charlotte, bâtarde de France, fille de Charles VII et d'Agnès Sorel.

Gaston de Brezé joignit donc Fauguernon aux fiefs nombreux qu'il possédait déjà.

Marie de Cerisay survécut à son époux, et elle vivait encore en 1537, suivant un acte du 20 septembre de cette année où l'on voit qu'elle possédait aussi le château du Pin, dont il va bientôt être question.

Elle comparut devant les élus de Lisieux, faisant recherche de la noblesse en 1540. Elle produisit une généalogie pour elle et ses enfants *soubz-âage*, mais elle ne put la justifier, parce que « les lettres, chartes, etc., concernant leur noblesse étaient demeurées aux mains de défunt M. Louis de Brezé, sénéchal et gouverneur de Normandie, frère aîné de son mari. »

Ces enfants sous-âge étaient Louis de Brezé, devenu grand-aumônier de France et évêque de Meaux, puis deux

filles, Catherine et Françoise. La première épousa Nicolas de Dreux, vidame et baron d'Esneval ; la seconde eut pour mari Gilles Le Roy, seigneur du Chillon.

Louis de Brezé obtint en partage les terres de sa mère. Dans un acte du 7 mai 1571, on le voit qualifié de : « Révérend Père en Dieu messire Louis de Brezey, evesque de Meaux, abbé des abbayes de St.-Pharon et Ygny, seigneur et baron de la Hays-du-Puis, *chastellain et visconte de Fauguernon*, sieur du Chasteau du Pin et du Bois-Ravenot, etc., etc. »

Ses sœurs n'eurent point part à son héritage, qui revint nous ne savons comment, à son cousin, *M. de Saint-Germain Fauguernon*, qui tint le parti du duc de Bouillon pendant les guerres de religion (1).

Ensuite, Fauguernon se retrouve entre les mains de Louis de Brezé, le mari de Diane de Poitiers, ou plutôt entre les mains de l'une de ses filles, Françoise de Brezé, qui avait épousé Robert IV de La Marck, duc de Bouillon, comte de La Marck, prince de Sedan, maréchal de France, gouverneur et lieutenant-général pour le roi en Normandie. Un acte original des Hospices de Lisieux, en date de 1617, fait mention de « hault et puissant seigneur messire Louis de La Mark, marquis de Maulny, vicomte de Fauguernon, seigneur de Marigny et de Nogent-le-Roy, conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et privé, premier escuyer de la Royne. »

Dans la seconde moitié du XVIIe. siècle, Fauguernon était passé aux Le Conte de Nonant de Pierrecourt, qui le possédèrent jusqu'à la Révolution et le possèdent encore maintenant.

Afin que l'on puisse reconnaître auxquelles des différentes

(1) C'était un des enfants de Gilles de Saint-Germain, baron d'Asnebec, qui avait épousé la fille de Jacques de Brezé, grand-père de l'évêque de Meaux.

familles, qui ont successivement possédé la terre de Fauguernon, peuvent appartenir les blasons qui ont été dessinés ou décrits, voici les armoiries que les généalogistes attribuent à chacune d'elles :

Bertrand. — D'or au lion de sinople armé, lampassé et couronné d'argent.

Painel. — D'or à deux fasces d'azur, accompagnées d'un orle de 8 merlettes de gueules.

De Montenay. — D'or aux deux fasces d'azur, accompagnées d'un orle de 8 coquilles de gueules.

Fresnel de la Ferté-Fresnel. — D'or à l'aigle éployée de gueules.

De Mauny. — D'argent au croissant de gueules.

De Brezé. — D'azur à 8 croisettes d'or posées en orle autour d'un écusson aussi d'or, orlé d'azur et l'azur rempli d'argent.

De Bouillon. — De gueules à la fasce d'argent.

Le Conte de Nonant. — D'azur au chevron d'argent, accompagné en pointe de 3 besants d'or mal ordonnés.

Moulin. — Rien ne manque pour attirer le touriste à Fauguernon. La sauvagerie de son site ménage à chaque pas des surprises qui feraient les délices des peintres de paysage et aussi des romanciers. C'est ainsi qu'en revenant de notre excursion, à un quart d'heure de trajet environ du château et de l'église, nous avons *découvert un moulin du XIIe. siècle.* C'est une chose assez rare pour figurer dans la *Statistique ;* M. Bouet s'est empressé d'en faire un croquis. Mais ce qu'il n'a pu rendre, malgré son talent, c'est l'impression qu'il a éprouvée, comme moi, en s'avançant dans les hautes herbes jusqu'au pied de cet édifice abandonné, perché sur l'escarpement d'un ravin profond dont les bords, garnis d'une *forêt vierge* de la plus riche végétation, nous empêchaient

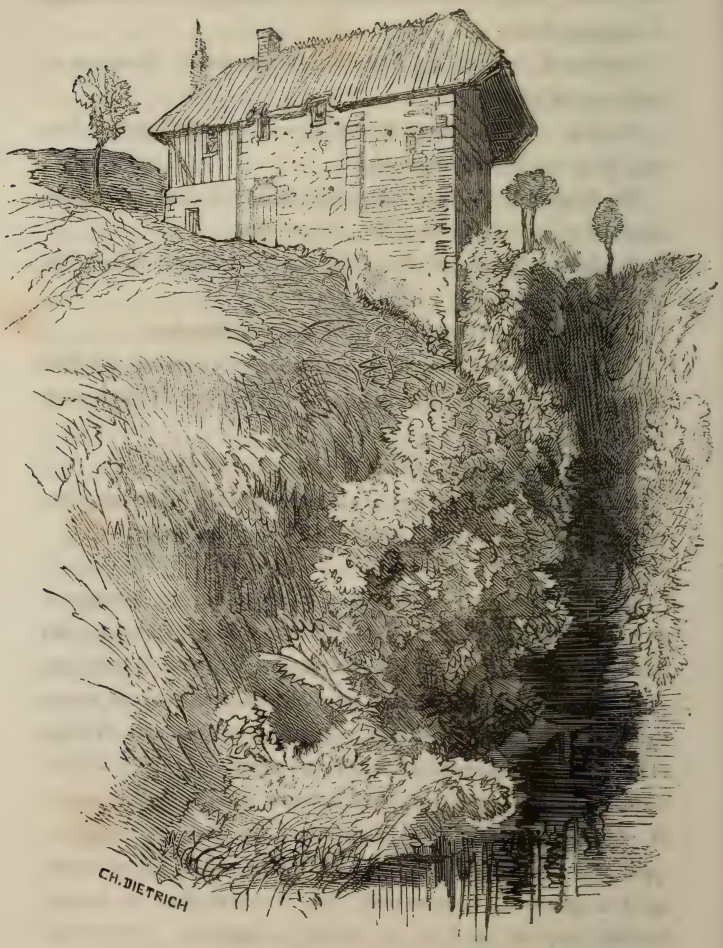

Bouet del.

VUE DU MOULIN DE FAUGUERNON.

de voir le fond, où nous entendions gronder les eaux du torrent, entravées sans doute par un barrage. Ce moulin banal, accessoire indispensable de la baronnie, paraît avoir été abandonné seulement au commencement de ce siècle. Quelques-unes des reprises qu'il a subies accusent le règne de Louis XV.

*HERMIVAL (1).

Hermival, *Hermevallis*, *Hermeval*, *Hermivallis*.

Sans vouloir attacher trop d'importance au nom d'Hermival, et sans en chercher l'étymologie dans *Hermes Vallis*, le val de Mercure, on ne peut douter cependant que cette localité n'ait existé, n'ait même eu quelque importance à l'époque romaine. Placée sur la grande voie qui allait de *Noviomagus* à *Breviodurum*, entre la vallée et la plaine, elle était parfaitement située pour faire une station. Aussi les Romains y ont-ils laissé des traces de leur passage. Au commencement du XVIIe. siècle, on trouva, en faisant des terrassements, une statue à trois faces que l'on supposa être de Jupiter, de Vénus et de Mercure. Plus tard, en janvier 1785, on y découvrit encore des sépultures anciennes d'où l'on tira une longue lame d'épée d'un pouce de large, un sabre large de deux pouces et long de vingt-deux. Dans les premiers jours de mars 1857, une nouvelle découverte de sépultures fut encore due au hasard. C'est sur le penchant d'un étroit vallon, ou plutôt d'une gorge fort resserrée, au fond de laquelle coule un petit ruisseau nommé le Drouet-Crocq, au hameau de la Prinserie, que cette trouvaille a été faite. Déjà, l'année précédente, en voulant adoucir la pente trop abrupte du coteau, on avait rencontré cinq squelettes, enfouis sans

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

ordre et sans trace de cercueils, dans des fosses creusées dans la marne, recouverts seulement d'une légère couche de terre.

Aucun objet qui pût faire connaître l'époque de ces inhumations ne fut découvert, si l'on en croit le propriétaire. On trouva seulement, en continuant les terrassements, une masse de fer informe que je suis porté à regarder comme le fond d'un mortier.

C'est à vingt-cinq pas seulement plus loin qu'eut lieu la dernière découverte. Cette fois, si l'on s'en rapporte aux ouvriers, le nombre des squelettes s'élève à une douzaine, voire même une vingtaine. Le premier chiffre est le plus vraisemblable. Il n'y avait eu aucun ordre observé dans le dépôt des cadavres : ils étaient groupés par cinq ou six, regardant indifféremment le couchant ou le nord. Ils étaient posés, comme les autres, sur la roche calcaire, sous un pied de terre tout au plus. Tous les ossements avaient disparu quand le bruit de cette découverte nous conduisit sur les lieux. Quelques crânes, qui avaient été oubliés, purent seuls être examinés par le docteur Billon ; l'un d'eux lui parut appartenir à un très-jeune homme ou à une femme ; les autres indiquaient des hommes forts et faits. On trouva avec ces corps quelques objets qui furent acquis par M. Pannier, et qui permettent de faire remonter cette inhumation à la période franque : ce sont un scramasaxe de 18 pouces de long, avec la rainure au centre de la lame ; un fragment de style à écrire, et enfin deux belles agrafes étamées, l'une ronde, l'autre de forme allongée.

L'église et le château se groupent assez bien ensemble à gauche de la route qui a emprunté, dans plusieurs de ses parties, l'ancienne voie romaine (V. la page suivante). L'église remonte à l'époque romane, et aucune des parties essentielles n'est postérieure à la fin du XIIIe. siècle. Son plan ne comprend qu'un chœur et une nef, d'une longueur

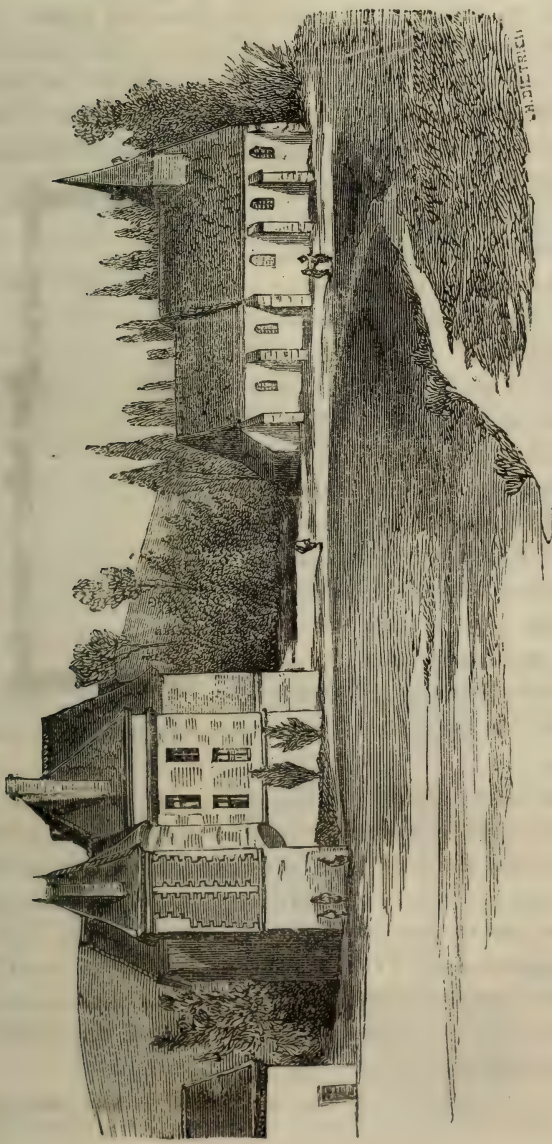

VUE DE L'ÉGLISE ET DU CHATEAU D'HERMIVAL.

totale, en œuvre, de 70 pieds. Le chœur fait retraite sur la nef, suivant l'usage. Le pignon occidental regarde la route. Ses murs sont composés d'un blocage irrégulier, en partie recrépi ; il est soutenu par deux contreforts en pierre de taille peu saillants, qui nous ont paru dater des premières années du XIIIe. siècle ; le blocage est plus ancien. Dans le pignon avait été primitivement pratiquée une fenêtre cintrée, de grandeur moyenne sans moulures, avec un simple chanfrein ; elle est maintenant bouchée. La porte, au-dessus de laquelle on voyait les attaches d'un porche en bois, était cintrée, garnie de moulures qui indiquaient la fin du XVIe. siècle. On l'a détruite en 1858, et remplacée par une ouverture soi-disant ogivale dont nous n'avons rien à dire ; elle a été bâtie par l'agent-voyer du canton.

PLAN DE L'ÉGLISE D'HERMIVAL.

Le clocher qui surmonte ce portail est une pyramide carrée en charpente, recouverte d'essente.

Les murs latéraux sont irrégulièrement percés. Celui du nord, recrépi en grande partie, est soutenu par quatre contreforts qui datent du XIIIe. siècle, comme ceux du portail ; il a trois ouvertures, une dans chaque travée. Les deux premières sont romanes, c'est-à-dire étroites et cintrées. L'autre a l'apparence du XVIe. siècle ; au-dessous, se voient les traces d'une petite porte cintrée, à claveaux réguliers extradossés à peu près cubiques, qui nous a paru dater aussi de l'époque romane.

Les deux fenêtres du mur méridional ne sont point pri-

mitives : l'une est moderne ; l'autre paraît du XVIe. siècle, comme sa correspondante. La maçonnerie n'est pas moins ancienne que celle du mur latéral du nord ; elle est de même en blocage. On y trouve, vers l'ouest, la trace de la grande porte primitive, qui fut bouchée probablement au XVIe. siècle. Les deux premiers contreforts sont du XVIe. siècle ; le dernier est bâti en travertin et appartient certainement à la construction originaire.

Le chœur est régulièrement partagé en deux travées, comme on le voit par le plan. Les contreforts paraissent du XIIIe. siècle ; les murs, toujours en blocage, doivent être romans ; les ouvertures sont à peu près symétriques, mais d'époques différentes. Au nord, on trouve deux fenêtres cintrées, romanes, plus larges que celles de la nef, et une

charmante petite porte. Au midi, la porte est romane ; au-

dessus s'ouvrent deux baies cintrées romanes. La dernière fenêtre est une grande ogive à chanfreins, subdivisée par un meneau, en deux lancettes irrégulièrement trilobées, avec un quatre-feuilles dans le tympan. Dans le chevet était percée une grande fenêtre cintrée, qui s'est trouvée bouchée par suite de l'établissement d'un haut rétable et de la sacristie. Il est impossible d'en indiquer l'époque.

Les tuiles faîtières du chœur sont ornées d'une série de boules dont les contours forment une dentelure.

Intérieur. — Il n'y a point d'arcade entre le chœur et la nef. Les voûtes sont ogivales, en merrain, avec charpentes apparentes. Des corbeaux de pierre existent sous les sablières pour les supporter et décharger les murs. Le sous-faîte est orné de rosaces à compartiments gothiques découpés à jour.

Le maître-autel est composé de fragments divers. Le tombeau est celui de l'ancien autel ; le rétable et le tabernacle proviennent de l'église des Vaux. Il n'y a rien à en citer que la provenance. Deux statues en pierre, un saint évêque en costume du moyen-âge, sans doute saint Germain, patron de la paroisse, et un saint Antoine accompagnent cet autel.

Les deux petits autels de la nef datent du règne de Louis XIV. Ils sont à colonnes torses avec enroulements de ceps de vigne; au centre sont des tableaux. La frise de l'entablement portait des écussons armoriés, probablement ceux des donateurs. On les a bûchés avec soin. Sur celui du nord, cependant, paraît encore un lion rampant sur un champ d'hermine.

Du Bosc, sieur d'Hermival portait : *d'hermine au lion de sable couronné d'or* (La Chesnaye des Bois).

Deux dalles tumulaires se voient dans le pavage du chœur; l'une d'elles est totalement effacée, elle recouvre les restes de

M. de Gassard, curé de cette paroisse, mort en 1781 ; l'autre porte le fragment d'inscription suivant :

HIC PACE (*jacet*)
ANTONIUS LAUGEOIS
HUJUS (*ecclesiæ*) RECTOR
(*Anno ætatis*) SUÆ 38e
(*die*). . . SEPTEMB.
(AN DMDCCXXVII) (*An. D. M. DCC. XXVII.*)
REQUIESCAT IN PACE.

La cloche date du XVIIIe. siècle ; en voici l'inscription :

† LAN 1785 IAI ETE BENIE PAR Mr IEAN BAPTISTE NICOLLE CURE D'HERMIVAL ET NOMMEE GABRIELLE PAR MESSIRE IEAN
☞ GABRIE(*l*) DOISNEL CHer SGr HAUT IUSTICIE(*r*) DESPAGN(*e*) CHEVAU LEGE DE LA GARDE DU ROY CHer DE LORDRE DU ROY ET PAR NOBLE DAM(*e*)
Me ELISABET MARGUERITE IULIE DESCHAMPS EPOUSE DE MESSIRE FRANÇOIS ETIENNE DOINEL ECUIER SGr ET PATRON DHERMIVAL
VAL HEBERT St LAURANT DU BISSON ANCIEN CHEVAU LEGE(*r*) DE LA GARDE DU ROY. IEAN MANSEL TRESORIER.
IEAN CONART
FECIT.

Le beffroi d'Hermival a encore donné asile à la cloche de l'église des Vaux, à peu près contemporaine de la précédente ; mais nous en avons réservé l'inscription pour l'article consacré à cette paroisse.

La paroisse d'Hermival dépendait du doyenné de Moyaux, comme au civil de la sergenterie de ce bourg, élection de Lisieux. On y comptait, au XVIIIe. siècle, 170 feux, soit environ 800 habitants. Elle n'en a plus que 637, malgré la réunion des Vaux. La cure était divisée en deux portions, toutes deux à la nomination de seigneurs laïques. Les pouillés du XIVe. siècle portent, pour la première portion, Jean de Brionne, et pour la seconde, Godefroy Patri. Les pouillés

postérieurs indiquent simplement, pour l'une comme pour l'autre, le seigneur du lieu (*dominus loci*).

Le château, tout voisin de l'église, comme on l'a déjà dit, est bâti sur un plan régulier. Le dessin ci-joint fait voir la

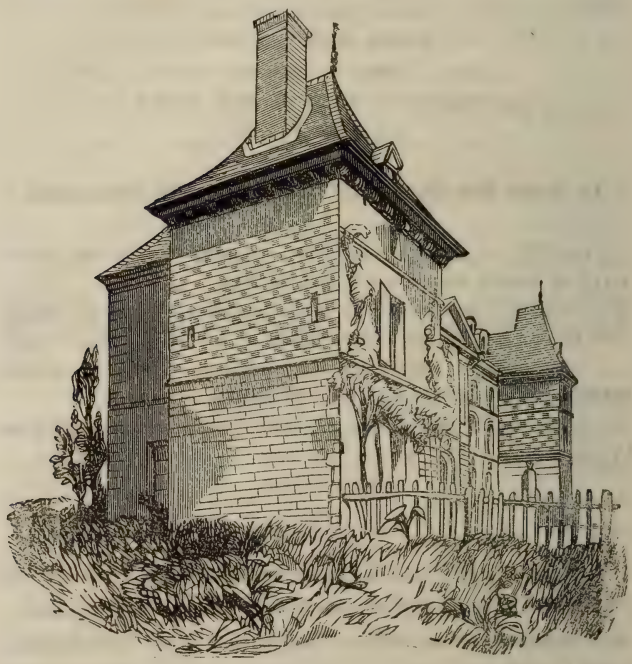

CHATEAU D'HERMIVAL.

partie la plus mouvementée. C'est un gros pavillon destiné à contenir le grand escalier, et aux angles de la façade un autre pavillon carré faisant avant-corps. Les murs sont en échiquier plus ou moins régulier, de briques rouges et de pierre, ou, dans certaines parties, en chaînage. Une corniche à machicoulis court sous les combles. Je crois pouvoir fixer comme date le milieu du XVIe. siècle.

La façade, tout en pierre de taille, a été refaite sous Louis XV.

Quand j'en ai visité l'intérieur en 1856, quelques appartements avaient conservé des vestiges de leur décoration primitive. On voyait des traces, bien frustes, de peintures murales, dont les sujets étaient devenus impossibles à déterminer. A deux petites fenêtres étaient des restes de vitraux peints, de la dernière époque, représentant un vase de fleurs et un oiseau.

Sur les deux pignons se dressent deux beaux épis de terre émaillée, dont les motifs se retrouvent ordinairement sur les productions de la même époque.

Deux cours d'eau latéraux longent le château en l'isolant des terres environnantes, mais en réservant devant la façade une vaste esplanade, maintenant transformée en jardin. Le pont était fermé par une belle grille en fer forgé, avec tôles emboutées, datant du règne de Louis XV.

Montfaut ne parle pas du seigneur d'Hermival dans sa *Recherche*. La montre de la noblesse du bailliage d'Évreux, faite six ans plus tard, nous en fait présumer le motif en inscrivant *Robert Pougnant, seigneur de Hermienval, demourant à Rouen.*

La recherche des élus de Lisieux, de 1540, ne fait connaître aucun seigneur d'Hermival. Des trois gentilshommes qui résidaient alors dans la paroisse, l'un, Antoine d'Escaille, est qualifié seigneur de La Motte; les deux autres, Richard de L'Ame et Jean Paoul, n'ont point de titres.

La Motte est une maison sans intérêt, située à quelques centaines de pas seulement du hameau de la Prinserie.

Au XVIIe. siècle, le château d'Hermival a appartenu à la famille du Bosch, famille de robe, qui cependant a donné plusieurs chevaliers à l'Ordre de Malte. Il ne faut point la confondre avec du Bosc de Radepont : leurs armes sont tout-à-fait différentes.

La Roque, dans son *Histoire de la maison d'Harcourt*, parle de Jean du Bosch, seigneur d'Hermival et de Firfol, qui épousa, vers 1600, Marie d'Oinville, dont sortit « noble homme messire maistre François du Bosch, seigneur de Hermival, conseiller du Roy en sa Cour des Aydes, qui se maria avec damoiselle Anne de Moges. »

J'ai trouvé dans des titres originaux, mais sans pouvoir en établir la filiation : noble homme Hervey du Bosch, auquel succéda dans la possession de la terre d'Hermival François du Bosch, chevalier, seigneur et patron d'Hermival, St.-Laurent-du-Buisson, Valhébert, les Septvoies, etc., suivant un aveu de 1691. Il avait pour femme Françoise de Parey, qui figure comme sa veuve dans l'*Armorial* de d'Hozier.

L'inscription de la cloche, de la fin du XVIIIe. siècle, montre que le seigneur d'Hermival était M. Doisnel. C'est maintenant M. de Boctey qui possède le château.

La famille de Boctey n'était point, du reste, étrangère à Hermival : une de ses branches possédait, au commencement du XVIIe. siècle, le fief de St.-Laurent-du-Buisson, dont nous allons parler. Il est situé à l'extrémité de la paroisse tendant vers Ouillie-du-Houlley. Le paysage qui l'environne se compose de mamelons boisés entourant un vallon étroit et sinueux, d'une sauvagerie peu commune. Il est situé sur l'une des pentes les plus abruptes. Comme on en peut juger par le croquis ci-joint (V. la page suivante), le manoir de St.-Laurent est une construction assez vaste et très-mouvementée, bien qu'elle ne puisse pas remonter au-delà du XVIIe. siècle.

Au sud se trouve un petit bâtiment sans apparence, c'est la chapelle ; elle était un bénéfice à la nomination du seigneur. Construite en moëllon, sans contreforts ni détails caractéristiques, défigurée par suite de sa destination actuelle, il est

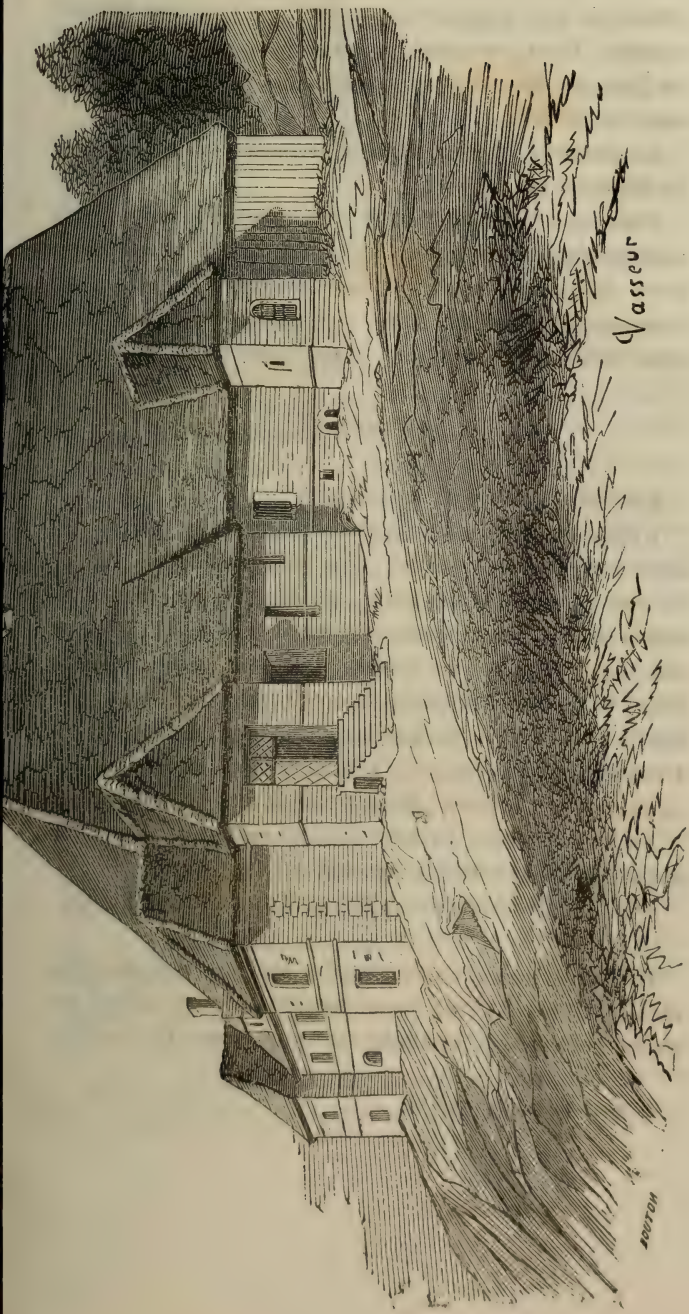

VUE DU MANOIR DE SAINT-LAURENT.

difficile de dire à quelle époque elle peut remonter. Elle est orientée. Il est présumable qu'elle date du XVIe. siècle, à en juger par deux étroites ouvertures qu'elle a conservées au chevet et au midi.

La charpente est assez légère et recourbée en carène; mais les douvettes ont disparu.

Outre ce fief et le château, il y avait encore d'autres terres seigneuriales sur le territoire de la paroisse d'Hermival; nous avons déjà cité la Motte, on peut nommer, en outre, les Septvoies. Le Valhébert, bien que assis à Cormeilles, Cantelou, la baronnie d'Ouillie, y avaient aussi des extensions.

LES VAUX (1).

Les Vaux, *ecclesia de Vallibus.*

L'église des Vaux était située dans une gorge formée par deux coteaux très-rapprochés, dans un enclos assez régulier, de cent pas environ en carré, qui formait une enclave au milieu de l'ancien domaine seigneurial. Elle a été rasée, et une pépinière en occupe la place. Elle était dédiée à Notre-Dame. Le patronage appartenait au Chapitre de Lisieux, par donation de l'évêque Guillaume de Rupierre, de l'an 1191. L'évêque l'avait obtenu, en 1178, de Robert, vicomte de Lisieux, qui fut, je pense, la souche de la maison Le Vicomte.

Au XVIIIe. siècle, les Vaux faisaient partie de l'élection et district de Lisieux On n'y comptait que 34 feux.

C'était le titre d'une des prébendes du Chapitre de Lisieux.

De l'ancien manoir il ne reste qu'un pavillon carré, autrefois entouré de fossés pleins d'eau, auquel se trouve adossé un bâtiment d'exploitation rurale sans importance. Ce pavillon

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

date du commencement du XVIIe. siècle. Il est construit en briques, avec chaînes de pierre à refends aux angles. Le rez-de-chaussée est percé d'une porte et le premier étage d'une seule fenêtre, du côté de la façade. Le comble est éclairé par une lucarne en pierre avec fronton, il a pour couronnement deux épis en terre émaillée de peu d'élévation, mais dont les parties essentielles sont encore bien conservées. La base est circulaire ; le centre se compose d'un vase découpé à jour ; le couronnement est une colombe supportée par une boule.

Le mur du pavillon opposé à la façade est éclairé par deux fenêtres, l'une au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage.

La salle que forme ce premier étage est encore garnie de son pavage en carreaux émaillés, dont une partie est fort bien conservée. Les carreaux sont alternativement rouges et verts.

Le plus ancien des documents qui font mention des seigneurs des Vaux, postérieurement à Robert Le Vicomte, est daté du 28 août 1421, pendant l'occupation anglaise. Ce sont des lettres de pardon accordées par le roi à Guillaume de Beaussay, de la paroisse Notre-Dame-des-Vaux, près Lisieux, *lequel estant en l'hostel de Jean de Beaussay, escuyer, demeurant en la même paroisse,* avait tué d'un coup de bâton, à la suite d'une orgie, un nommé Robert Travers, dont il avait épousé la fille (*Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* t. XXIII, p. 228).

Le curieux registre de la Charité de Surville fait deux fois mention de Loys de Saint-Pierre, sieur des Vaulx, aux années 1511 et 1513 (fol. 31 v°. et 48 v°.). Sans avoir la certitude que ce soit bien la localité qui fait le sujet de cet article que l'on trouve ainsi mentionnée, on est fondé à le supposer, puisqu'il ne se trouve pas dans les environs d'autre fief de ce nom. La famille de Saint-Pierre paraît avoir eu son siége principal dans la paroisse de Norolles ; elle portait *d'azur au chevron d'or accompagné de trois roses de même.*

En 1540, une autre famille noble résidait à Notre-Dame-des-Vaux, la famille de Labbey. Jacques Labbey, sieur de Beaufy, fournit ses preuves devant les élus de Lisieux, avec ses cousins, Jean et Étienne. Beaufy est un fief situé à quelques pas seulement du manoir dont on vient de lire la description, et il s'est trouvé confondu avec lui à une époque postérieure.

Avec les documents sur lesquels j'ai pu mettre la main, il est impossible d'établir la transmission de ces deux fiefs d'une famille à une autre : je ne puis que mentionner les noms des gentilshommes que j'ai trouvés les avoir possédés, avec les dates des pièces qui les concernent.

Le registre de la Charité de Rocques qui, comme celui de Surville, renferme les noms de nombreux gentilshommes, nous fait connaître, à la date de 1613, noble homme Guillaume Desperroys, sieur des Vaux et sa femme. Dans l'*Armorial* de d'Hozier, datant, comme on sait, des dernières années de ce même XVIIe. siècle, on voit figurer Marie Mericut, veuve de François Desperroys, écuyer, sieur des Vaux, qui portait *d'argent à trois merlettes de sable*, 2 *et* 1.

François Desperroys avait fait ses preuves de noblesse en 1666 et fut classé comme *ancien noble*. Il avait pour armoiries : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois croix ancrées de même*, 2 *et* 1, *au chef cousu de gueules, chargé de trois molettes d'or*. Des protocoles d'actes de 1748, 1759, 1764, 1767, 1772, 1778, 1779, nous ont fourni les noms et qualités de « Thomas Bourdon, sieur de Beaufy, seigneur et patron honoraire de la paroisse de Notre-Dame-des-Vaux, conseiller du roi, juge gruyer de l'évesché et comté de Lisieux, bailly vicomtal dudit lieu et seul juge de police en ladite ville. » On remarquera qu'il ne prend point la qualité d'écuyer. Son fils, ainsi qu'il arrivait presque toujours, repoussa la magistrature pour suivre la carrière des armes : aussi parvint-il à conquérir le titre d'écuyer, qui figure à la

suite de son nom dans l'inscription de la cloche de sa paroisse. Elle trouvera mieux ici sa place que dans l'article consacré à Hermival, quoiqu'elle soit, comme nous l'avons dit, dans le clocher de cette paroisse :

† LAN 1784 IAY ETE BENITE PAR M. PIERRE ANTOINE FORTIN CURE DE CETTE PAROISSE NOMMEE LOUISE IULIE PAR M. LOUIS ALEXANDRE BOURDON ECUYER SIEUR DU POMMERET CHEVALIER DE LORDRE ROYAL MILITAIRE DE ST LOUIS CAPITAINE DE CAVALER. ET GENDARME DE LA GARDE ORDINAIRE DU ROY EN ACTIVITÉ DE SERVICE PATRON HONORAIRE DE CETTE PAROISSE ET SEIGNEUR DE BEAUFY ET PAR NOBLE DAME MARIE IULIE LAMBERT FONDEVILLE EPOUSE DE MESSIRE MARI LOUIS FRANÇOIS XAVIER LE BOULENGER SEIGNEUR DE CHAUMONT PATRON HONORAIRE DE CAPELLES ECUYER DU ROY.

LE PIN-EN-LIEUVIN (1)

Le Pin-en-Lieuvin, *Ecclesia de Pynu, de Pin.*

Cette localité, traversée par la voie antique de Lisieux à Pont-Audemer, a très-probablement une origine romaine. Dans la campagne, à l'est de l'église, on a trouvé des tuiles à rebords et des substructions. De plus, il existe dans un bois, situé à une demi-lieue de l'ancienne voie romaine, un camp carré qui doit dater aussi de cette même époque (V. *Cours d'antiquités*, t. II, p. 237 et 323).

L'église ne paraît pas remonter au-delà du XVIe. siècle : tous ses murs sont construits en blocage formé de silex non taillés, genre de construction dont il est impossible de préciser la date ; mais la plupart des contreforts, qui sont en pierre de taille, portent le cachet de la dernière époque ogivale, ainsi que celles des fenêtres qui n'ont point été mutilées. La tour, en avant-corps sur le pignon occidental, accuse

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

parfaitement aussi ce même XVIe. siècle. Elle est carrée, construite en grand appareil, avec deux contreforts sur chaque

TOUR DE L'ÉGLISE DU PIN.

côté, mais posés sur les angles. Elle est terminée par une sorte de dôme en ardoise, surmonté d'une lanterne qui date probablement du XVIIIe. siècle. Beaucoup de retouches ont été faites alors dans l'église, car on lit sur les panneaux de la porte d'entrée, sur les fenêtres et ailleurs, les dates 1664, 1770, 1773.

L'intérieur, pas plus que l'extérieur, n'arrêtera long-temps l'archéologue. Les voûtes sont en charpente, mais on a enlevé les entraits de celle du chœur. Les fenêtres, *régulari-*

sées pour la plupart, ont reçu des vitraux modernes des fabriques de Paris. Une chapelle seigneuriale communique avec le chœur par un cintre brisé, garni d'un tore qui retombe sur deux colonnes engagées, à chapiteaux toscans. Deux culs-de-lampe dans le chœur, sculptés en pierre et d'un travail du XVIe. siècle, représentent des anges à longues robes flottantes soutenant des écussons. En les examinant attentivement, j'ai cru reconnaître qu'ils avaient été chargés d'un lion rampant (1). Sous le badigeon, reparaît aussi le contour des blasons d'une litre funèbre où étaient peints des croissants (2).

La chaire est une bonne menuiserie de la fin du règne de Louis XIV. Les autels sont des dernières années du XVIIIe. siècle.

La cloche, qui mesure 3 pieds de diamètre inférieur, porte l'inscription qui suit :

† LAN 1731 IAY ÉTÉ BENITE PAR DISCRETE PERSONNE Mre IEAN PIERRE PIGNY Ptre CVRE DE CETTE FAROISSE DV PIN, NOMMÉE MARIE PAR MESSIRE IEAN LEONOR DV FOVR CHEVALIER SEIGNEVR ET PATRON DV PIN DV BEAVGOVET ET AVTRES LIEVX ET NOBLE DAMOISELLE MARIE ANNE ACHARD DV FAVLQ MON PARRAIN ET MA MARRAINE. Mre NICOLAS ROVSSEL Ptre VICAIRE ET FRANÇOIS SIMON TRESORIER.

L'if du cimetière mesure environ 8 pieds de circonférence à sa partie moyenne.

Le Pin dépendait de l'élection de Lisieux, sergenterie de Moyaux : on y comptait 203 feux (3). Pour l'administration

(1) Achard : *d'azur au lion burelé d'argent et de gueules.*

(2) Du Four : *d'azur à trois croissants d'or et une étoile de même en abîme* (La Galissonnière).

(3) 203 feux équivalent à un millier d'habitants. Le dernier re-

ecclésiastique, elle était comprise dans le doyenné de Moyaux. L'église est sous l'invocation de Notre-Dame. Le patronage était laïque.

Au XIVe. siècle, Roland de Vassy était seigneur et patron du Pin (1337-1338-1339). En 1463, Montfaut n'inscrivit dans sa Recherche qu'un seul gentilhomme demeurant au Pin, c'était Jehan d'Anisy. Six ans plus tard, il comparut aux montres du bailliage d'Évreux, et il est qualifié de seigneur des fiefs Tillars, du Moustier, de Creully, la Table et Asnières assis au Pin. Il était gendarme de l'ordonnance du roi.

A la même montre figurèrent Richard Le Mire, seigneur du fief *du chastel du Pin* et autres fiefs, puis Perrin des Haies « pour la vavassourerie dudit assise au Pin. »

Dans la Recherche faite par les élus de Lisieux, en 1540, on trouve Charles d'Anisy, qualifié seigneur dudit lieu du Pin. On y voit aussi Marin Le Mire, sieur de La Pinterie. Le chastel du Pin était alors entre les mains d'une autre famille ; car on a vu, dans un acte de 1537, cité à l'article de FAUGUERNON, que noble dame Marie de Cerisay ajoutait à sa qualité de vicomtesse de Fauguernon, celle de « dame du chasteau du Pin. »

Ce *chastel* ou *chasteau* du Pin est un monument archéologique intéressant. Il est situé non loin de l'église. Il a été figuré dans l'*Abécédaire d'archéologie* et dans l'*Histoire sommaire de l'architecture au moyen-âge.*

Ce château est peu considérable, mais fort curieux ; il offre deux enceintes entourées de fossés. La première enceinte ou basse-cour présente la forme d'un demi-cercle, dont le grand diamètre est de 120 pieds et le petit diamètre de 76.

censement a constaté qu'il n'y en avait plus que 747. La proportion de la diminution est constante dans toutes les communes rurales.

La seconde enceinte est ovale. Elle renferme les ruines d'un donjon carré-long, dont les murs, épais de 8 pieds, s'élèvent encore, d'un côté, à une hauteur de 10 à 12 pieds; ils sont revêtus de petites pierres cubiques fort régulières, comme on en voit dans les murailles romaines: ce qui déjà nous autoriserait à assigner à cette construction une date assez reculée, quand nous ne saurions pas que le seigneur du Pin assistait à la bataille d'Hastings. Ce donjon, l'un des plus petits que j'aie observés, contenait seulement, au rez-de-chaussée, deux appartements carrés de 17 pieds chacun, et il n'avait que 52 pieds sur 34 hors œuvre. Les fossés ont à peu près 25 pieds de largeur, et l'on devait communiquer, au moyen d'un pont, de la première à la seconde enceinte.

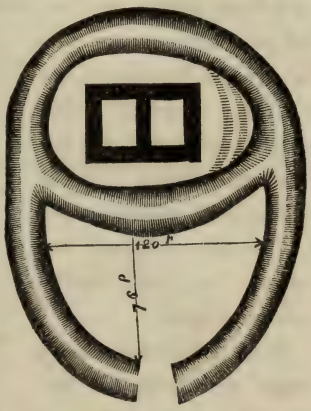

PLAN DU CHATEAU DU PIN.

Il est probable que la destruction de cette forteresse date de l'année 1374; car on voit que vers ce temps Pierre du Tertre, secrétaire du roi de Navarre, ayant assemblé des gens d'armes de la con-

COUPE DU CHATEAU DU PIN.

trée, alla s'emparer du fort du Pin, défendu par Taupin du Mesnil et le fit détruire (V. Canel, *Histoire de l'arrondissement de Pont-Audemer*, t. II, p. 370).

Charles-le-Mauvais était seigneur de Pont-Audemer, c'était pour le Pin un voisin dangereux.

A ce premier château en a succédé un autre, qui mérite aussi de fixer l'attention. Il a été reporté de l'autre côté de l'église, vers le Faulq. Je crois qu'on doit l'attribuer au règne de Louis XIV.

Le principal corps de logis, avec deux gros pavillons formant ailes, est construit en briques et chaînages de pierre en bossages. Des lignes de briques noires vernissées dessinent dans le plein des murs des figures variées, comme losanges, etc. On y distingue aussi, dans un encadrement de pierre blanche faisant cartouche, si l'on peut s'exprimer ainsi, trois figures en briques noires que l'on peut prendre pour des maillets, et qui probablement ont une signification héraldique. Les combles, en ardoise, sont mouvementés par des lucarnes circulaires. Les pavillons sont couronnés par un bel épi en plomb repoussé. Les deux façades sont identiques.

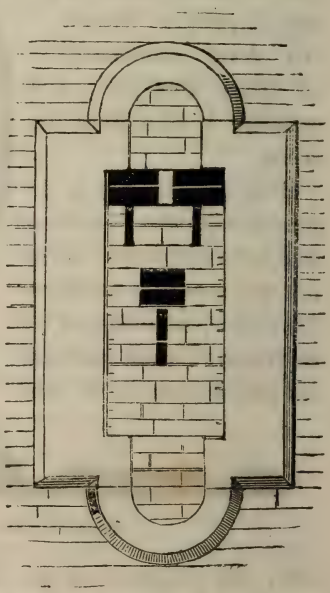

Deux petits bâtiments, à usage de communs, forment deux ailes séparées; mais je les crois seulement du règne de Louis XV. Un puits avec armatures de fer contournées se trouve au centre du préau. Des avenues considérables existent encore.

Ce château n'est plus habité. L'une des salles, cependant, a conservé sur ses murs quatre magnifiques pans de tapisserie de haute-lice, à personnages, qui peuvent remonter au règne de Louis XIII.

La bordure qui les entoure se compose d'une série de médaillons contenant des petits sujets, répétés symétriquement dans chacun des quatre pans de tapisserie. Des inscriptions, tissées dans l'étoffe, indiquent la signification de ces représentations ; ce sont six des merveilles du monde :

DIANÆ • EPHESIÆ •
TEMPLVM.

—

MAVSOLÆVM •
PHAROS •

—

PYRAMIDES ÆGYPTI •

—

OLYMPY • IOVIS •
SIMVLACRVM.

—

BABYLONIS • MVRI.

Les grands sujets, qui occupent le centre, sont aussi indiqués par des inscriptions :

ASDRVBAL.
FILIAM • SVAM •
REGI • SYPHACI •
IN • VXOREM •
TRADIT.

—

ROMANI •
PVGNANTES •
CVM • HANIBALE • IV
XTA • FLVMEN • TRE
BIAM • VICTI.

—

SAGVNTINI •
COMEVRVNT • SVAS •
OPES • DVM
HANIBAL • EXPVGNA
RET • VRBEM.

ROMANI • POST •
MVLTA • PRÆLIA • TRI
VMPHANTES • ROM
AM • REDEVNT.

Les dessus de porte sont ornés de trumeaux à personnages peints sur toile, dans le genre de Boucher. Ils ne sont pas sans valeur. Enfin une belle glace, en rapport par son style avec le reste de la décoration, surmonte la cheminée.

Ce château, qui ne mérite pas l'état d'abandon dans lequel il est laissé et le sort qui l'attend, a aussi son passé historique. Mgr. de La Feronnaye, dernier évêque de Lisieux, l'un des plus illustres prélats de ce siége, qui en compte tant d'illustres, y fit momentanément sa résidence pendant la tourmente révolutionnaire, avant son départ définitif de son diocèse. M. de Boismont, chanoine, archidiacre de l'église métropolitaine de Rouen, l'habitait déjà depuis quelque temps. M. l'abbé de Boismont, abbé commendataire de Gretain, au diocèse de Lisieux, avait été prédicateur du roi et l'un des Quarante de l'Académie. C'est lui qui avait fait, le 1er. juin 1781, dans la chapelle du Louvre, l'oraison funèbre de Marie-Thérèse, archiduchesse d'Autriche, impératrice douairière, reine de Hongrie et de Bohême.

Tout porte à croire que ce nouveau château du Pin a été construit par la famille Achard, qui possédait cette terre aux XVIIe. et XVIIIe. siècles. Divers actes originaux m'ont fourni les noms de noble seigneur messire Charles Achard, chevalier, seigneur et patron du Pin, *y résidant;* de messire Joseph Achard, prêtre; de François Achard. Les deux premiers firent leurs preuves de noblesse avec un autre de leurs frères, lors de la recherche de de Marle, en 1666. Charles Achard figure aussi dans l'*Armorial* manuscrit de d'Hozier avec Marie-Antoinette Le Petit, sa femme. Il eut probablement pour fils, dans tous les cas pour successeur, noble seigneur messire Marc-Aurèle-François Achard, chevalier, seigneur et patron du Pin et autres terres et seigneuries, demeurant en son manoir seigneurial dudit lieu du Pin, suivant des actes de 1703 et 1712. Maintenant cette terre appartient à Mme. du Prat, née de Nonant.

Il existe aussi sur cette même paroisse, tout près de l'église, une belle habitation moderne, construite il y a quelques années par M. du Hauvel. Elle est entourée d'un beau parc.

Ce château occupe l'emplacement d'un ancien fief, car on voit encore dans les dépendances un colombier octogone du XVIe. siècle ; mais j'ignore le nom qu'il portait.

Outre les familles qui ont déjà été nommées, les Recherches mentionnent plusieurs gentilshommes qui faisaient leur résidence au Pin, et probablement y possédaient fief. Ainsi, en 1666, avec les Achard, se trouvent inscrits : Philippe Le Mire, sieur des Forest, et Robert et Charles Le Bachelier, tous qualifiés d'ancienne noblesse.

Maladrerie.—Il y avait encore au Pin une maladrerie qui fut réunie, en 1698, avec les autres établissements de ce genre à l'Hôpital général de Lisieux. Le protocole d'un acte du 26 mai 1676 fournit le nom de « messire Joseph Achard, prêtre, bachelier en théologie de la Faculté de Paris, abbé-administrateur de la Madeleine du Pin, curé-recteur de la paroisse de Notre-Dame dudit lieu, prothonotaire du Saint-Siége apostolique, conseiller du Roy, aumosnier ordinaire de Sa Majesté. »

En dépit de cette pompeuse énumération, la Madeleine du Pin ne fut jamais une *abbaye*, mais une simple léproserie d'un mince revenu.

MOYAUX (1).

Moyaux, *Moyad*, *Moiaz*, *Moaz*.

Le bourg de Moyaux s'élève dans la plaine et non loin de la voie romaine qui conduisait de *Noviomagus Lexoviorum* à *Juliobona*. Sa population, d'après les tableaux officiels, est de 1,105 habitants. On y comptait autrefois 263 feux, environ 1,300 âmes. C'était le chef-lieu d'une sergenterie comprise

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

dans l'élection de Lisieux. Il y avait aussi une vicomté, mais les audiences se tenaient le plus souvent à l'Hôtellerie. Moyaux était également le chef-lieu d'un doyenné de l'évêché de Lisieux, qui ne comptait pas moins de 35 paroisses. Tous ces titres prouvent que ce bourg remonte à une haute antiquité.

L'église est au centre des habitations. Elle est grande : sa longueur, dans œuvre, est de 120 pieds sur 21 de largeur. Elle se composait primitivement d'un chœur et d'une nef avec une tour en saillie entre l'un et l'autre, du côté du midi. Au XVIe. siècle, on a modifié ce plan par l'addition de deux chapelles accolées au flanc nord, en regard de la tour.

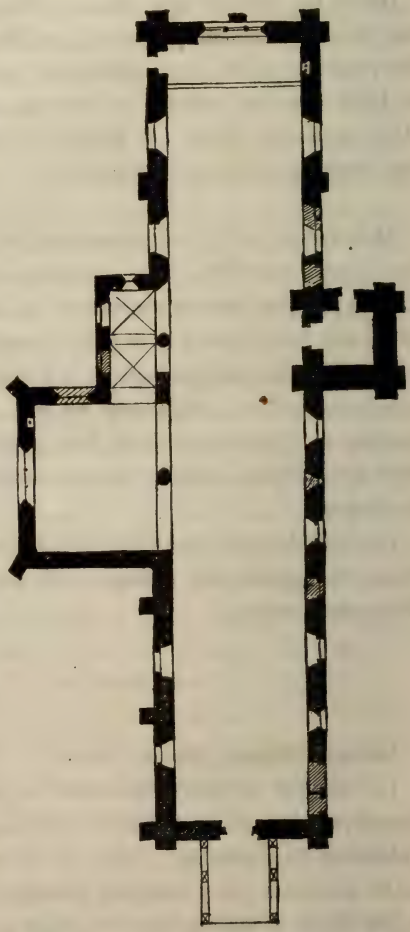

PLAN DE L'ÉGLISE DE MOYAUX.

Les parties anciennes sont de l'époque romane. Les contreforts qui flanquent les deux

faces latérales du chœur, les ouvertures de la tour et la trace d'une étroite fenêtre, au midi de la nef, servent, au premier coup-d'œil, de base à cette attribution. Mais, en analysant avec attention les diverses parties de l'église, on constate que tous les gros murs sont romans. Ils sont composés d'un blocage grossier, en partie recrépi ; les contreforts seuls et les angles sont en pierre de taille.

La plupart des fenêtres ne datent que du dernier siècle, les ouvertures plus anciennes ont été bouchées. Ainsi, on trouve, à l'extrémité du mur méridional de la nef, la trace de l'ancienne porte principale dont l'archivolte cintrée tombait sur des têtes grotesques. A la fin du XIIIe. siècle, on a pratiqué une autre porte dans le pignon occidental, qui est flanqué de deux contreforts de la même époque. Cette porte, abritée par un porche de bois, est plus ornée qu'on ne le voit habituellement dans les environs de Lisieux. La baie est garnie d'un tore, et l'archivolte porte sur deux colonnes à chapiteaux. Au-dessus, dans le pignon, est une fenêtre flamboyante du XVe. siècle.

La tour, comme on le voit par le dessin de M. Bouet, est bien caractérisée. Elle forme un carré parfait; chaque face est soutenue par deux contreforts qui n'ont qu'un pied de saillie. La base est pleine, il n'y a qu'une petite porte pratiquée vers le levant. L'étage intermédiaire est ajouré d'une petite fenêtre subtrilobée de la dernière période ogivale, ouverte au sud, et d'une fenêtre romane géminée du côté du levant. L'étage du beffroi a, sur chaque face, deux arcades romanes géminées. La pyramide est en charpente. L'ensemble a perdu son aplomb d'une manière sensible, cependant il n'y a rien d'inquiétant pour la conservation.

Le chevet du chœur, usurpé depuis le XVIIe. siècle pour servir de sacristie, est percé d'une grande fenêtre flamboyante à deux meneaux. Il a trois contreforts de même

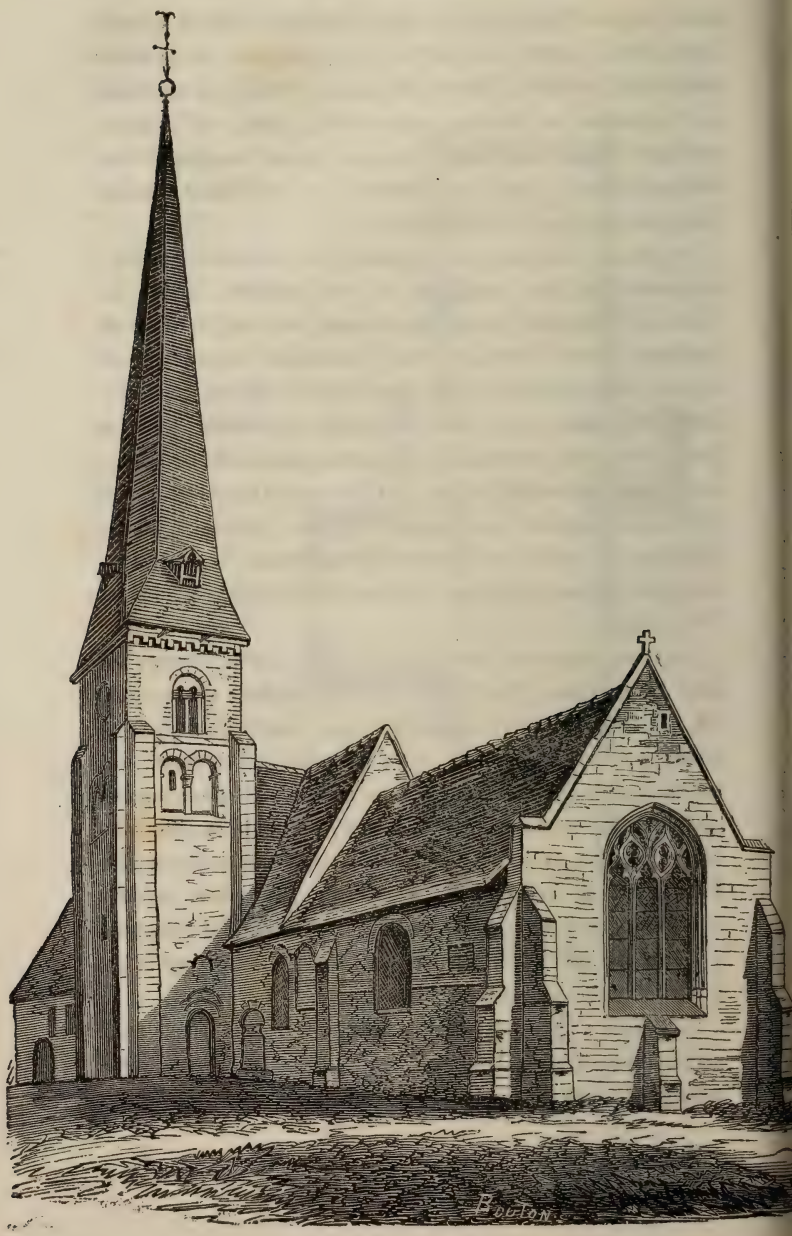

VUE DE L'ÉGLISE DE MOYAUX.

style, dont un sous la fenêtre. On ne s'explique guère cette disposition, fréquente au XVe. siècle : évidemment ce contrefort, qui souvent n'a pas plus de 4 à 5 pieds de haut, ne peut être d'aucune utilité.

Les deux chapelles du nord n'ont rien de particulier dans leur construction. La plus petite est la chapelle seigneuriale du Bois-Simon, fief assez important qui se trouve sur le territoire de Moyaux.

Le mobilier n'offre rien de remarquable. Une piscine cintrée, subtrilobée, avec colonnettes, qui semble appartenir à la construction primitive, est pratiquée dans le mur méridional; elle se trouve maintenant dans la sacristie.

Dans le chœur, du côté opposé, est un petit bas-relief en pierre, du XVIe. siècle, qui représente Notre-Dame-de-Pitié. C'est, sans doute, l'indication d'une sépulture.

Le maître-autel ne date que du règne de Louis XV.

Sauf la chapelle du Bois-Simon, qui a une voûte en pierre à nervures et pendentifs de la Renaissance (V. la page suivante), toutes les parties de l'édifice sont voûtées en lambris. On remarque des ornements sur les douvettes de la nef et l'inscription suivante :

Cete presete
oeuvre fut
faite l : M : Ve. XXXIV
P : C : D. C.

Et plus bas :

I. S. P.
H : COVR
TONNE

Vis-à-vis la chaire, est pendue une copie récente du Christ

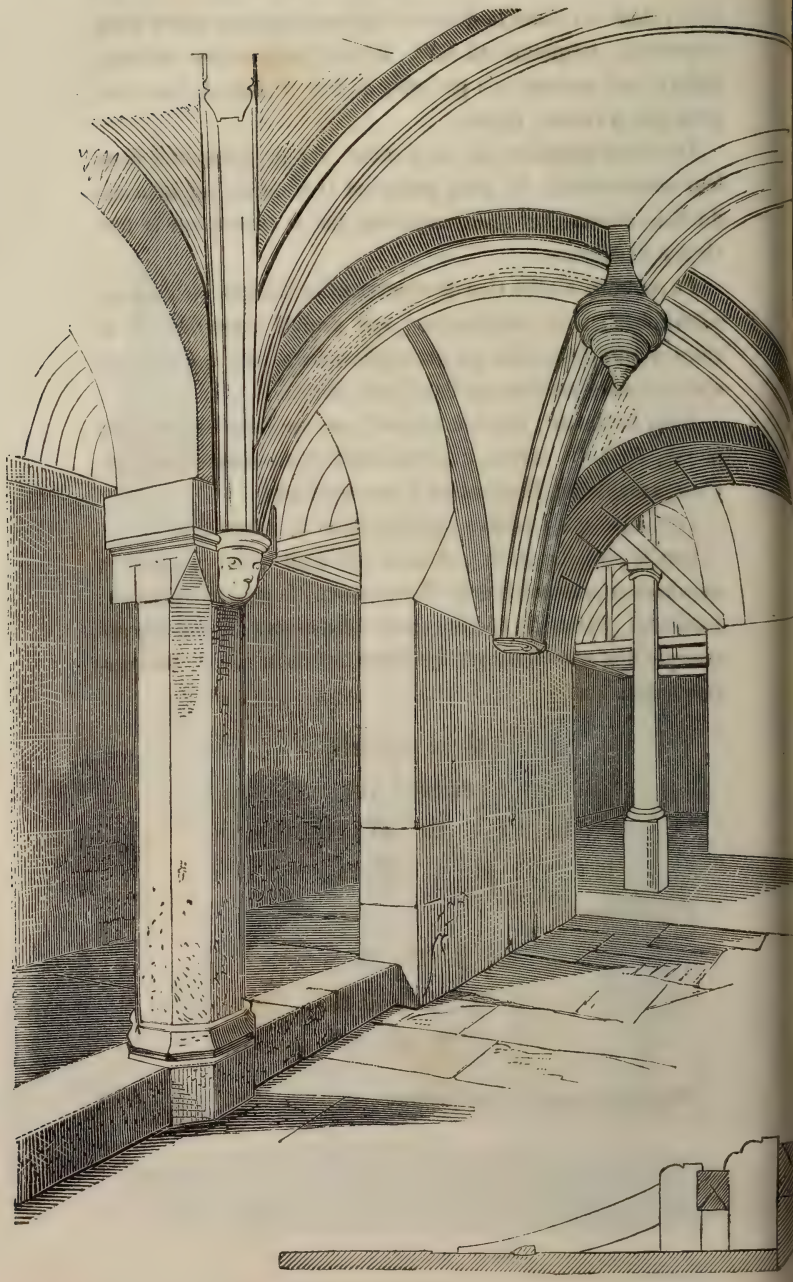

CHAPELLE DU BOIS-SIMON DANS L'ÉGLISE DE MOYAUX.

au tombeau, de Philippe de Champagne; belle étude anatomique, mais qui ne figure guère bien dans une église du moyen-âge. Au bas du cadre on lit :

DONNÉ PAR L'EMPEREUR.
SUR LA DEMANDE DE MADAME
LA PRÉSIDENTE TROLONG.

L'église de Moyaux est sous l'invocation de saint Germain. L'abbé de Bernay nommait à la cure.

La confrérie de la Charité est de fondation ancienne. Un acte original, du 8 décembre 1641, consacre une constitution de rente foncière faite par « Pierre Delavigne, Robert et Pierre, ses fils, au profit de la Charité et Confrarie de Moyaulx, stipulée par maistre Jean Ermenoult, tabellion royal en ladite vicomté et eschevin d'icelle. » On y trouve les noms de tous les frères servants, *année présente.*

Des titres de 1480 et de 1543 parlent d'une maladrerie située sur le territoire de Moyaux; mais, dès le XVIIIe. siècle, on ignorait sa situation.

Le territoire de la paroisse de Moyaux se trouvait divisé en un certain nombre de fiefs. L'un d'eux avait conservé le nom propre de Moyaux. Cassini l'indique encore sur sa Carte. Les rôles de l'Échiquier de Normandie font mention de Philippe de Moiaz et de Béatrix de Moiaz en 1184. En 1195, on retrouve encore le même Philippe de Moaz.

Richard de Moyaux fut abbé de Bernay, entre les années 1204 et 1220.

Au XVe. siècle, le fief de Moyaux appartenait à la famille de Bienfaite. En 1469, Jehan de Bienfaite, le jeune, sieur du fief de Cleppin, la Court et Moyaux, comparut aux montres

de la noblesse du bailliage d'Évreux en équipement d'homme d'armes *à iij chevaulx.*

En 1540, lors de la recherche des élus de Lisieux, cette famille avait disparu à son tour, et parmi les divers gentilshommes qui firent alors leur production, on n'en voit point un seul qui soit qualifié de seigneur de Moyaux.

En 1667, une branche de la famille d'Osmont prenait, dans les actes, les titres de « seigneurs de Mouyaux, Mortemer, le Couldray. »

En 1766, des sentences de la vicomté font connaître Charles Le Boctey, chevalier, seigneur et patron honoraire de Moyaux et autres lieux, conseiller du roi, vicomte enquêteur et commissaire examinateur en la vicomté dudit Moyaux. Peut-être faut-il voir là une faute de greffier.

Seigneurie du Bois-Simon. — Les Montres de la noblesse du bailliage d'Évreux, en 1469, font mention de « Jehan de Lombelon, escuier, seigneur du fief du Bois-Simon. »

Au XVIe. siècle, cette terre était en la possession de la famille de La Masure. Maistre Robert de La Masure, le jeune, était seigneur dudit lieu, en 1562. (*Rôle des taxes de l'arrière-ban du bailliage d'Évreux*, par M. l'abbé Lebeurier, p. 76.)

Jean de La Masure, sieur du Bois-Simon, fut assassiné, quelques années plus tard, par Pierre de la Sceaulle, seigneur de La Motte, qui fut pour ce fait conduit prisonnier à Rouen ; il échappa à l'échafaud, ayant obtenu le privilége de lever la fierte de saint Romain. Il fallait qu'il fût bien fortement protégé, car il fut choisi par le Chapitre, bien que le roi Henri IV ait pris la peine de recommander aux chanoines un sieur de Valsemé, qui avait tué *le deffunt sieur de Mailloc.* Cette lettre, datée du camp de Traversy, près la Fère, le 15 avril 1596, est publiée dans les *Documents inédits.* — *Lettres*

d'Henri IV, t. IV, p. 568. La famille de La Masure possédait encore le Bois-Simon à la fin du XVIIe. siècle. Nicolas de La Masure, sieur du Bois-Simon, figure dans la Recherche de la noblesse de 1666.

Seigneurie du Chesne. — Des aveux rendus pour des terres dépendantes de ce fief font connaître les noms suivants :

« 1°. Monsieur Jean Carrey, escuyer, seigneur et chastelain de Sainct-Gervais, aussy seigneur des fiefs, terres et seigneuries du Chesne-Goville, du Val, etc., conseiller du roy, maistre ordinaire en la Chambre des Comptes de Normandie (20 juin 1659, 16 novembre 1666) ;

« 2°. Robert de Carrey, escuyer, seigneur de Goville, fief, terre et seigneurie du Chesne et autres terres et seigneuries en 1721. »

Seigneurie du Val. — Suivant une quittance de treizièmes du 24 mai 1588, « le seigneur du Val se nommait Françoys Le Portier. Il descendait de Constant Le Portier, sieur du Chesne, lequel avait pour bisaïeul Jacques Le Portier, qui avait épousé, en 1434, damoiselle Isabeau de Borel. »

Plus tard, comme on vient de le voir, la famille de Carrey compta le Val au nombre de ses fiefs. Outre les noms que l'on a déjà lus, des aveux mentionnent :

« 1°. Monseigneur François de Carrey, *équier*, seigneur et patron de St.-Gervais et de St.-Jean-d'Asnières, l'Aunay, le Val, le Bosc, etc., conseiller du roy en son Parlement de Normandie ;

« 2°. Messire Alexandre-François de Carrey, chevalier, seigneur châtelain et patron de St.-Gervais, seigneur et patron de St.-Léger de Glatigny, seigneur et patron honoraire de Claville, seigneur de Goville et du Mesnil-Godement, seigneur des fiefs, terres et seigneuries de Piencourt, Baudry,

Robar et autres lieux, conseiller du roy en sa grand'chambre du Parlement de Normandie. » Ces deux documents sont datés de 1719 et 1735.

Seigneurie de Mortemer. — C'est encore dans des aveux et des actes originaux que j'ai recueilli les noms des seigneurs de Mortemer. Dès 1603, il est fait mention de « noble homme Charles de Clercy, escuyer, seigneur des terres et sieuries de Mortemer, les Louveretz, le Fresné, Filletot et Auremesnil. » Ce seigneur eut des démêlés avec le baron de Fumichon, messire Jehan de Longchamp, chevalier de l'ordre du roy, gouverneur de Lisieux, en 1629, relativement à des droits de treizièmes, réclamés par l'un et par l'autre, pour des terres qui avaient été vendues à un sieur Anglement par *Jehan Ermenoult, escuyer, sieur de Mortemé*, le 10 novembre 1624. Sur neuf pièces dont il était question, la transaction qui régla le différend en attribue six à la sieurie de Mortemer. Charles de Clercy était mort en 1648, laissant des enfants mineurs. Mortemer passa alors, ou quelques années plus tard, dans la famille d'Osmont, qui la posséda pendant plus de cent ans. Une pièce de procédure, qui porte la date du 21 juin 1786, fournit le nom de « Nicolas Auvrey, écuyer, sieur d'Imanville, défendeur au procès, comme héritier du feu sieur d'Osmont de Mortemer. »

Cette famille Auvrey n'était point restée jusque-là étrangère à Moyaux. Dès 1540, on y trouve Jean Auvrey, sieur de Bonnechose, et Robert Auvrey, sieur du Bois-Simon, dont le sieur d'Imanville descendait sans aucun doute.

Seigneurie de Goville. — Le fief de Goville ou Gauville se trouvait également sur la paroisse de Moyaux. Comme on l'a vu à l'occasion du Val, il appartenait, dans les dernières années du XVIe. siècle, à François Le Portier. Il se retrouve, au XVIIe., dans les mains de la famille Carrey. Il n'y a donc rien de plus à en dire que ce que l'on a déjà vu.

FUMICHON (1).

Fumichon, *Fomuchon*, *Foumuceon*, *Folmucon*, *Foumuchon*, *Fumechon.*

Élection de Lisieux, sergenterie de Moyaux; 135 feux au XVIIIe. siècle, environ 650 habitants; on n'en compte plus que 387.

L'église de Fumichon est ancienne, mais peu intéressante. Elle a subi, plus ou moins récemment, des *restaurations* qui équivalent à peu près à des mutilations.

Le portail, placé à l'ouest, est soutenu par deux contreforts plats de l'époque romane. Les murs sont en blocage, complètement recrépis : il est donc impossible de constater la disposition de l'appareil. La porte cintrée est étroite et basse, sans aucune moulure. Peut-être est-elle romane. Un porche en bois, qui date du XVIe. siècle, la protége. Sur le portail s'élève le clocher, en charpente, recouvert d'ardoise.

En examinant le mur latéral qui fait face au sud, on constate avec étonnement que le chœur n'est point en retraite sur la nef, comme on l'observe généralement. Malgré l'enduit qui les recouvre, ces murs paraissent pourtant anciens; les trois contreforts qui les soutiennent sont semblables à ceux du portail, par conséquent romans. Cinq fenêtres y sont pratiquées; aucune ne m'a paru avoir de caractère.

Le mur du nord ne présente aucune particularité. Il paraît du même temps que son correspondant ; il n'a point de contreforts, si ce n'est à l'extrémité orientale du chœur. Ce contrefort, très-dégradé, était roman.

Le chevet, qui est droit, est soutenu aussi par trois contreforts romans.

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

L'intérieur a été modernisé, et il faut bien le dire, sans aucun goût. On a coupé les entraits des voûtes de merrain, au risque d'amener la ruine de toute la construction.

Le mobilier ne mérite aucune attention, excepté le maître-autel. Il date du règne de Louis XIV. Le rétable se compose de deux colonnes torses qui supportent un fronton cintré coupé. Le tombeau est droit. On y voit deux blasons semblables, qui malheureusement ont été peints avec ineptie. Le peu qui reste des pièces me ferait supposer qu'ils portaient les armoiries des Rabodanges, qui ont possédé la baronnie de Fumichon. Un collier d'ordre les entoure.

Les fonts sont anciens, en forme de cuve ; je n'ose en fixer le siècle.

Dans le pavage du chœur, est une plaque de marbre noir qui recouvre la sépulture de M. N. Pilet, qui fut curé de la paroisse pendant 46 ans, et décéda en 1858.

Cette église était sous l'invocation de saint Germain. Elle dépendait du doyenné de Moyaux. Le seigneur du lieu présentait à la cure.

Château. — Le château de Fumichon est situé à cinq cents pas environ au sud-ouest de l'église, toujours dans la plaine, mais sur la lisière des bois.

Dans son état présent, composé comme il est, de constructions de toutes les époques, il est difficile de déterminer quel a été son plan primitif. Les parties les plus caractérisées, qui me paraissent dater du règne d'Henri IV, sont la tour, assez considérable, garnie de machicoulis, qui sert maintenant de colombier ; les deux pavillons, dont l'un occupe l'extrémité de l'aile droite et l'autre lui est parallèle ; enfin le gros pavillon qui finit la façade à gauche, du côté des jardins légumiers.

Ces constructions sont en briques avec chaînages de pierre. Les lucarnes en pierre mouvementent convenablement les

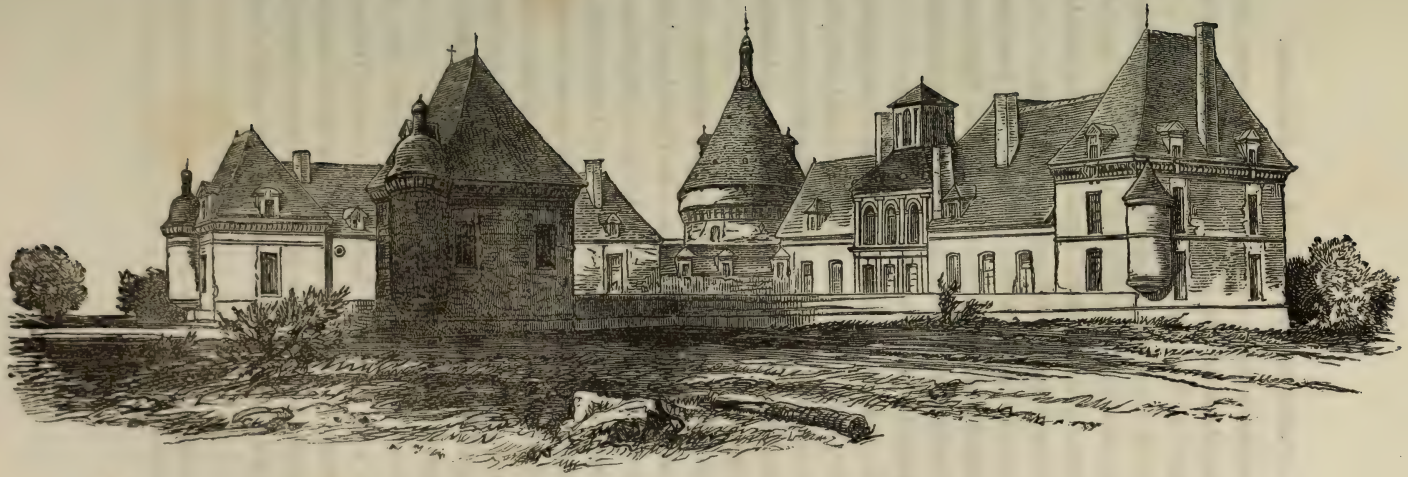

VUE GÉNÉRALE DU CHATEAU DE FUMICHON.

combles, et des tourelles rondes, à toit en lanterne, les accompagnent. Le reste m'a paru moderne, ou bien est tellement défiguré qu'il n'offre aucun intérêt.

La terre de Fumichon a toujours eu de l'importance, et malgré son isolement au milieu des terres, elle fixe l'attention de beaucoup de touristes, depuis que M. Raymond Bordeaux en a parlé dans sa *Statistique routière* (1).

Après Joscelin de Fumichon, Gervais de Fumichon et Henri de Fumichon, qui vivaient aux XIIe. et XIIIe. siècles, la plus ancienne famille que j'aie trouvée en possession de la terre de Fumichon est la famille de Longchamp.

En 1463, Jean de Longchamp fit ses preuves de noblesse à Fumichon, devant Montfaut. Six ans plus tard, aux Montres de la noblesse du bailliage d'Évreux, « Brunet de Longchamp, seigneur du fief de Fumichon, se présenta en habillement de vougier monté de deulx chevaulx. »

En 1540, Geoffroy de Longchamp était seigneur de Fumichon. Son fils, Guy de Longchamp de Fumichon, fut gouverneur de Lisieux entre les années 1554 et 1587. Dans cette dernière année, il céda sa charge à Jean de Longchamp, son fils. Un acte original du 28 juin 1629, fait encore mention de ce même « messire Jehan de Longchamp, chevallier de l'ordre du roy, conseiller en ses Conseils d'Estat et privé, gouverneur de la ville de Lisieux, baron de Fumichon, Baudet, La Lande, Baratte et autres qualités et sieuries. »

Mais il était décédé en 1637, ne laissant que deux filles, dont l'une avait épousé le baron de Livarot d'Oraison, et l'autre messire Louis de Rabodanges, chevalier, marquis de Crévecœur; et c'est ce dernier qui devint baron de Fumichon. Il portait pour armoiries : *écartelé au 1er. et 4e. d'or à la*

(1) *Statistique routière de Lisieux à la frontière de Normandie*, par M. Raymond Bordeaux ; br. in-8°., p. 9.

croix ancrée de gueules; au 2e. et 3e. de gueules à 3 coquilles d'or. C'est ce blason que je crois avoir vu sur l'autel.

OUILLIE-DU-HOULLEY (1).

Ouillie-du-Houlley, *Oullaya Ribaldi*, *S. Martinus de Ouilleia.*

L'église est assez importante. La nef date de la fin du XVe. siècle : elle est construite avec assez de soin. La porte s'ouvre à l'ouest. Elle est carrée, à moulures prismatiques, avec un blason derrière lequel est passée une crosse en pal. L'appareil du mur est un damier de silex et de pierre de taille. Au-dessus de la porte est une niche, vide de sa statue. Les contreforts sont sur l'angle. Les murs latéraux n'offrent pas un intérêt égal : celui du nord est soigneusement construit en pierre de taille; il était divisé en quatre travées par des contreforts qui ont été enlevés, il serait difficile de dire pour quelle raison. Un glacis court sur le plein des murs, au niveau de l'appui des fenêtres, qui sont au nombre de quatre. Leur forme est ogivale, avec nervures prismatiques, à l'exception de la dernière qui est cintrée et subdivisée en deux baies géminées.

On voit aussi, de ce côté, une porte à pinacles. Au sommet de l'accolade, est un ange embrassant un écusson mutilé; c'était probablement le support d'une statuette qui manque.

Les ouvertures du midi n'offrent aucun intérêt, si ce n'est une fenêtre carrée, entourée de moulures prismatiques, subdivisée en deux baies cintrées subtrilobées. Cette forme n'est pas commune dans le pays. Elle appartient au XVIe. siècle.

(1) Notes de M. Charles Vasseur.

On a été obligé de reconstruire les deux murs latéraux du chœur, qui avaient perdu leur aplomb par suite de l'enlèvement des entraits de la voûte. Le chevet seul est ancien ; il est éclairé par une grande fenêtre ogivale. Le clocher est une pyramide en charpente, placée à l'extrémité occidentale.

L'intérieur contient peu d'objets dignes d'attention. La voûte du chœur est déshonorée par l'enlèvement de ses pièces principales. Celle de la nef a conservé ses six fermes de charpente apparente. Chacun des entraits est soutenu sur des consoles de pierre en forme de corbeaux. Une d'elles représente un ange soutenant un blason soigneusement bûché. Il est présumable qu'il avait sur son champ les fleurs de lis de France.

L'arc triomphal est de même époque que l'ensemble des constructions. C'est une ogive prismatique, portée par deux gros piliers semi-cylindriques.

Les deux petits autels qui sont dans la nef proviennent de l'église de St.-Léger ; ils n'ont aucune valeur artistique.

Le maître-autel est récent. Le sanctuaire est pavé en carreaux émaillés de la fabrique d'Auneuil, près Beauvais. Leur dessin est simple et de bon goût, et les combinaisons adoptées sont très-satisfaisantes.

M. le Curé vient de mettre à découvert deux des blasons de la litre funèbre.

Du Houlley : *d'azur à* 3 *étoiles d'or, la première à* 5 *pointes, la deuxième à* 6 *et la troisième à* 7.

Cette église est dédiée à saint Martin.

Les pouillés lui donnent pour patrons : au XIVe. siècle, R. de Brucourt, seigneur temporel du lieu ; au XVIe. siècle, l'abbé de St.-Laumer, de Blois, et au XVIIIe. siècle, l'évêque de Blois.

Château. — Le château offre un très-grand intérêt. Il est

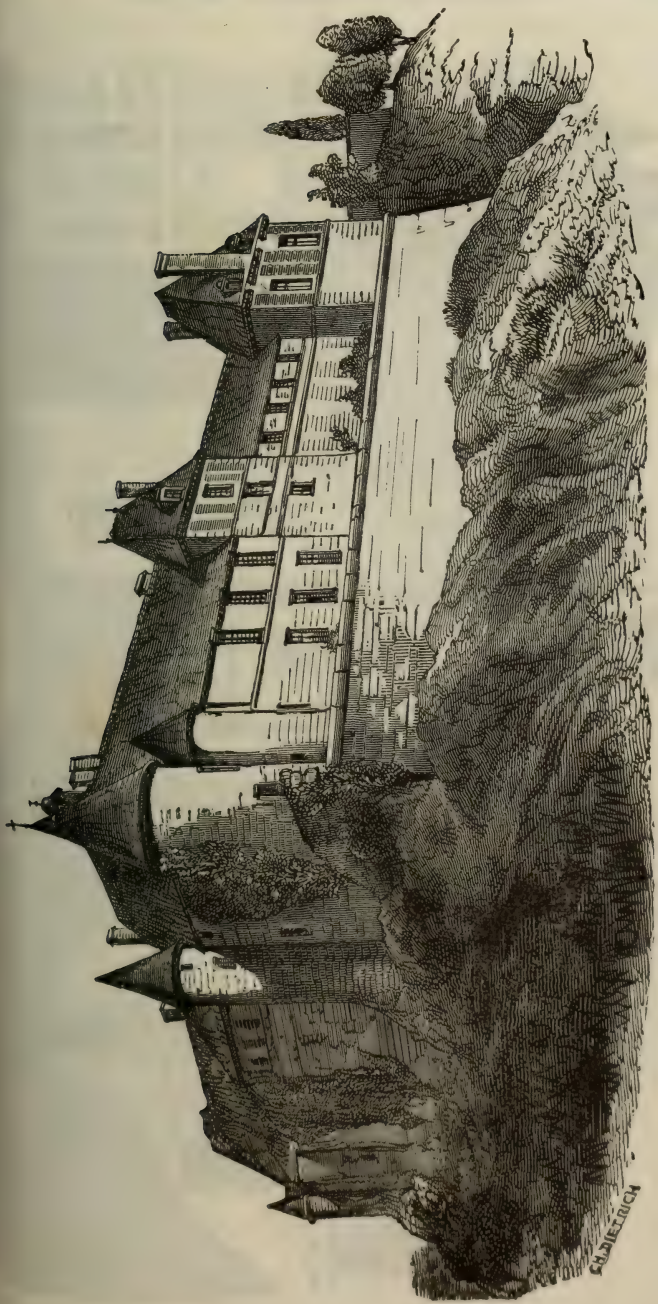

Bouet del.

VUE GÉNÉRALE DU CHATEAU D'OUILLIE-DU-HOULLEY.

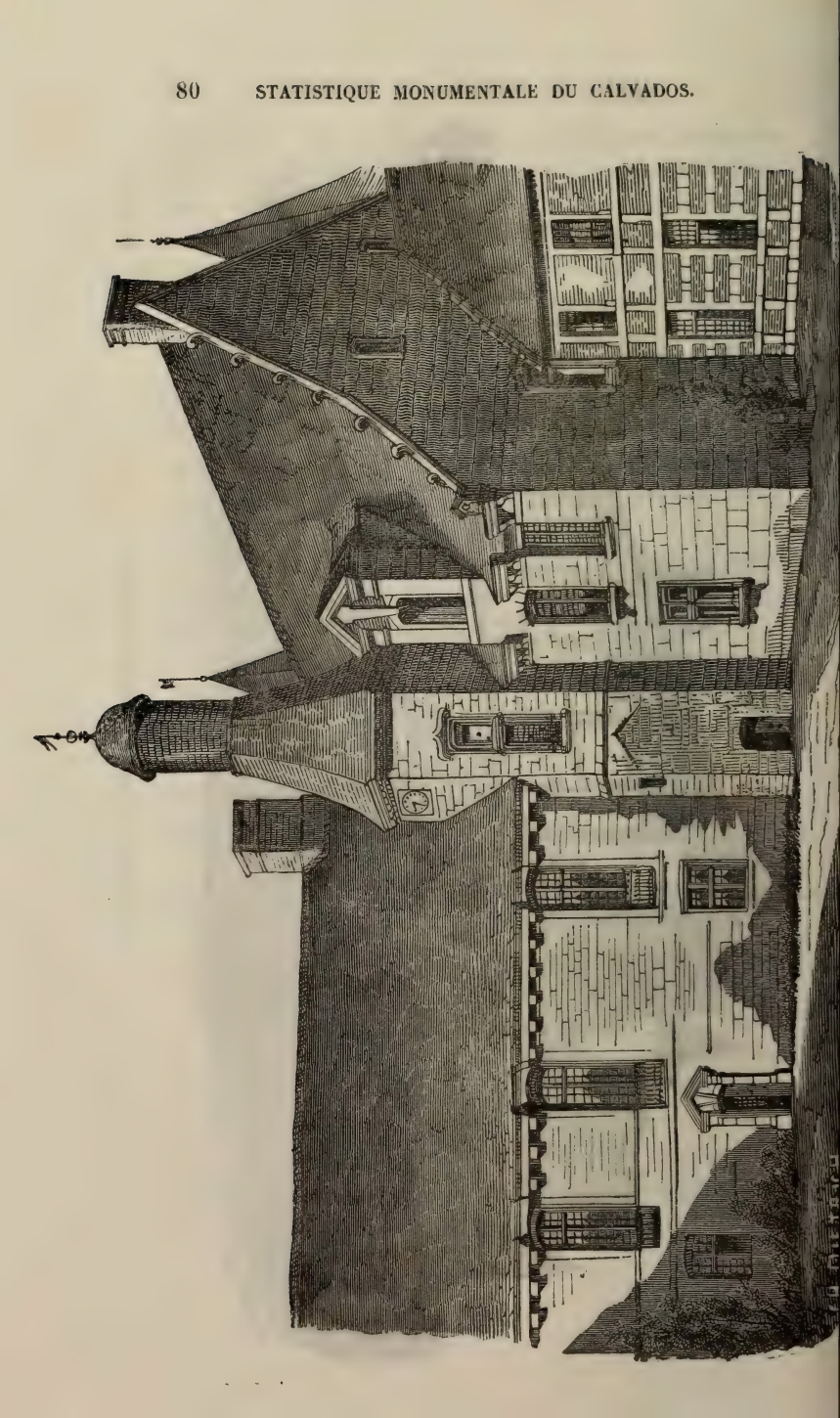

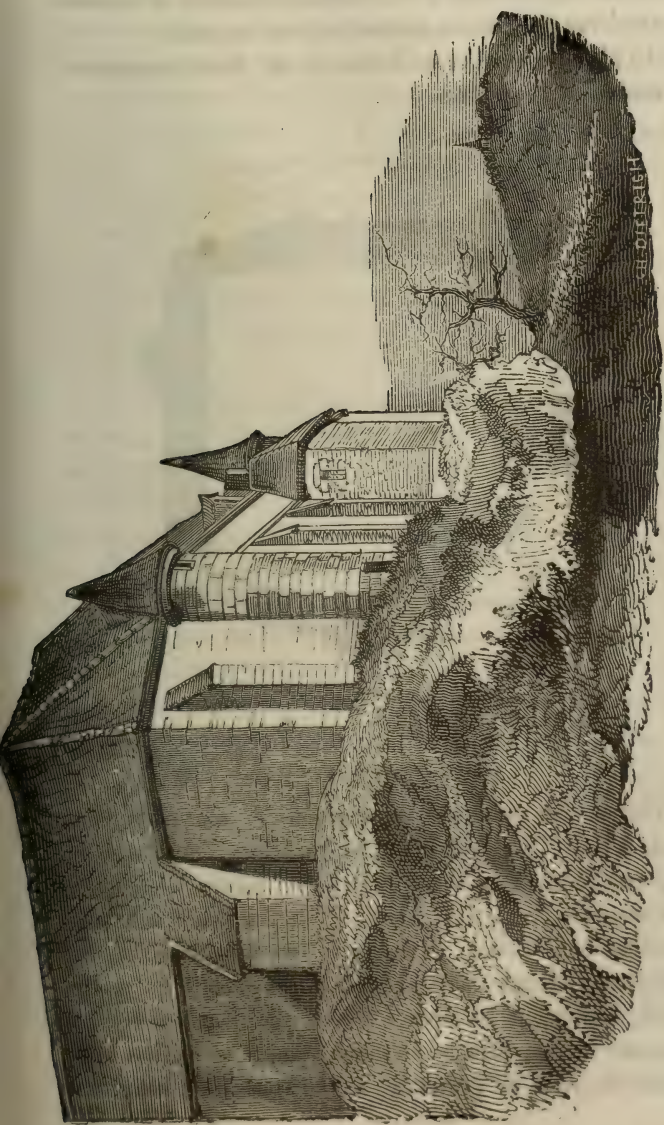

CHATEAU D'OUILLIE, VU PAR DERRIÈRE.

construit sur la croupe d'un mamelon assez élevé, et sa masse carrée, vue des coteaux voisins, est fort imposante.

Le plan que voici et les dessins de M. Bouet permettront d'abréger la description.

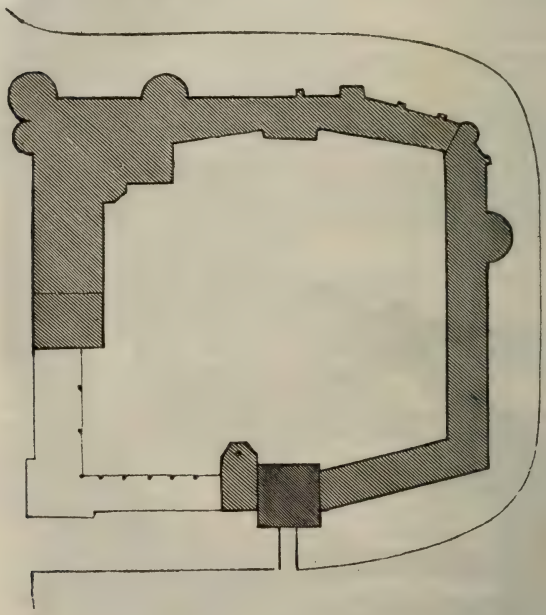

PLAN DU CHATEAU D'OUILLIE.

Évidemment toutes ces constructions ne sont point d'une seule époque. Les parties les plus anciennes, qui datent de l'époque gothique, sont, à l'extérieur, les tours circulaires qui occupent l'angle nord-ouest, le bâtiment qui leur sert de courtine vers le nord, et les autres tourelles circulaires qui défendaient l'angle nord-est, ainsi que toutes les parties basses du mur qui les sépare; le long mur plein qui regarde le levant, et, on peut le présumer, toutes les parties inférieures du reste de l'enceinte. A l'intérieur de la cour, une

seule partie est bien caractérisée, c'est la tourelle octogone terminée par le campanille de l'horloge et les bâtiments adjacents, à droite et à gauche. On peut en juger par le dessin.

Le reste accuse, dans son ensemble, la fin du XVIe. siècle ou le commencement du XVIIe.; en un mot, le règne d'Henri IV. La chapelle, qui est maintenant détruite, devait dater aussi à peu près de cette époque.

Les matériaux employés sont la pierre de taille et même le moëllon pour les parties anciennes; la pierre et la brique pour les autres parties. L'étage supérieur du bâtiment, qui se trouve entre le pavillon d'entrée et le grand escalier, est en pans de bois.

Les constructions de l'est sont occupées par des écuries et des communs; elles ne sont élevées que d'un rez-de-chaussée avec greniers. Il n'y a, vers l'extérieur, d'autres ouvertures qu'une série de meurtrières qui correspondent aux greniers. Les appartements d'habitation sont situés dans le bâtiment parallèle. La grande porte d'entrée est pratiquée dans un pavillon élevé, qui fait partie de la seconde époque, dont voici l'aspect extérieur (Voir le dessin page suivante). L'accès consistait en deux ponts-levis jetés sur les fossés: l'un conduisait à la grande porte, l'autre à la poterne qui accédait dans le corps-de-garde. Il n'y a aucune autre porte que celle de ce corps-de-garde dans le couloir qui, de la grande porte, mène à la cour intérieure. L'escalier qui conduit à la grande salle de l'étage supérieur, d'où l'on devait manœuvrer les chaînes des ponts, s'ouvre immédiatement sur la cour. De l'autre côté est un appartement avec une cheminée, peut-être la cuisine de la garnison.

La chapelle s'appuyait contre ce pavillon d'entrée, et son chevet faisait saillie dans la cour (1). Elle n'était donc point

(1) Cette chapelle, sous l'invocation de saint Jean et de saint Phi-

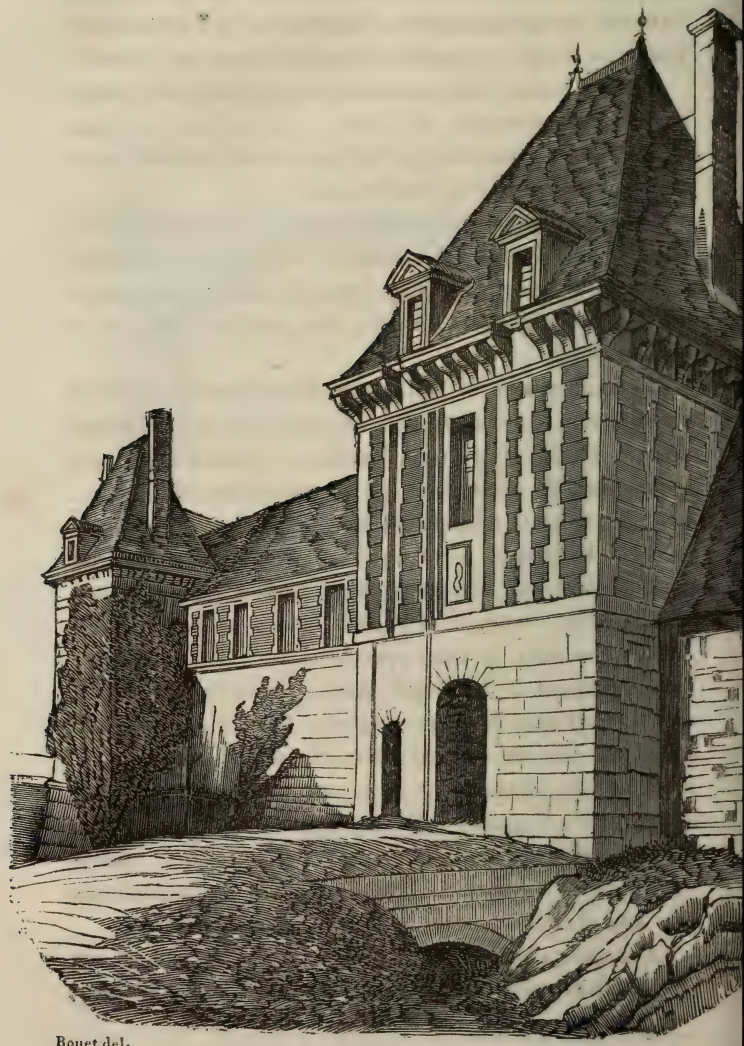

Bouet del.

ENTRÉE DU CHATEAU D'OUILLIE DU HOULLEY.

orientée; mais sa disposition contribuait encore aux moyens de défense, en permettant de tirer des fenêtres sur le flanc gauche des assaillants, qui, les portes rompues, se seraient précipités dans la cour. Le bâtiment en bois dont nous avons

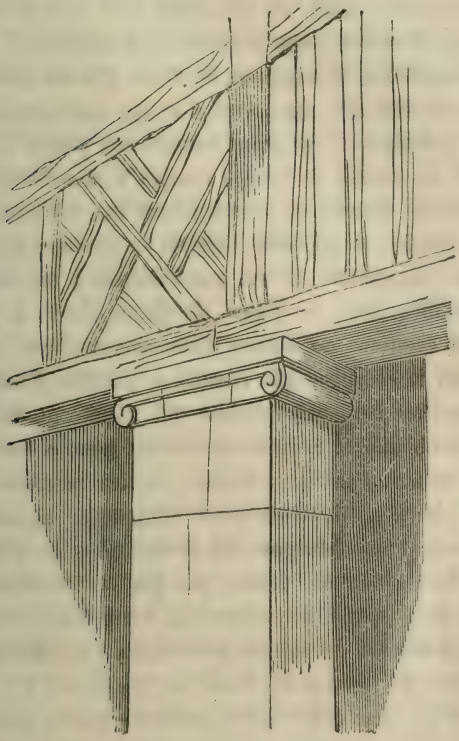

parlé n'est guère, jusqu'à l'angle des grands logis, qu'une galerie conduisant à la tribune de la chapelle. Le bas est ouvert et servait de remises pour les équipages de guerre ou de

lippe, était un bénéfice dont le titulaire était présenté par le baron d'Ouillie.

voyage. Le châtelain et sa suite assistaient aux offices dans la tribune ; la chapelle était petite et une foule nombreuse n'aurait pu y trouver place.

Le rez-de-chaussée du corps d'habitation ne comprenait que deux grandes salles. La principale avait, sur le manteau de sa vaste cheminée, une peinture fort détériorée, qui paraissait représenter le Jugement de Pâris. Elle est maintenant presque indéchiffrable. On accède à l'étage supérieur par deux escaliers principaux : le grand escalier en pierre à rampes droites et un escalier à vis qui remplit la tourelle octogone. Un escalier de service est contenu dans une des petites tourelles de l'angle, et un autre conduit au pavillon de l'angle opposé. La disposition de ces appartements a été sensiblement modifiée sous le règne de Louis XIV. A gauche du grand escalier, on trouve diverses chambres et boudoirs. Dans la chambre qui remplit le pavillon d'angle, on doit remarquer les pavés émaillés qui garnissent le contre-cœur de la cheminée. Leur dessin est fort bon, et leurs vives couleurs flattent l'œil bien mieux que les marbres ou les carreaux blancs qu'il est de mode d'employer aujourd'hui. Ils proviennent des fabriques du Prédauge et de Manerbe, dont les fours n'ont été éteints que par la Révolution. La plaque de fonte porte des armoiries. Deux lions servent de support à l'écu qui est sommé d'un casque à lambrequins, taré de face. Le champ de l'écu est parti : au 1er., trois étoiles ; au 2e., une croix, avec peut-être quatre pièces aux cantons.

Le premier ne laisse pas de doute : ce sont les armoiries de la famille du Houlley, que nous avons déjà trouvées à l'église.

L'appartement précédent était encore dernièrement tapissé de cuirs gaufrés et dorés, d'un dessin remarquable, et qui étaient loin d'avoir perdu leur éclat.

A droite du grand escalier, on entrait dans un vaste salon dont la décoration paraît n'avoir jamais été terminée. Ensuite se trouvait la salle à manger; elle était aussi très-vaste, mais de forme irrégulière. On l'avait placée dans les deux tourelles circulaires de l'angle. Sa disposition était assez heureuse. Ses murs étaient lambrissés, avec sujets peints sur les panneaux. Dans un des angles se trouve encore un lavabo en marbre.

Dans les bâtiments du retour, on ne trouvait que de petits appartements.

Le plus ancien des seigneurs d'Ouillie dont le nom soit conservé est Martin d'Ouillie, qui figure dans les rôles de l'Échiquier de Normandie à la date de 1180 : *Martinus de Oilleia* 10 *solid. pro duello Lexov.*

Depuis cette époque jusqu'à la fin du XVe. siècle, je n'ai pu découvrir les noms d'aucun seigneur d'Ouillie. Le registre de Philippe-Auguste n'en fait pas mention. En 1464, Philippe Le Veneur, baron de Tillières, fit partage de la seigneurie d'*Ouillé-le-Ribaut* avec Philippe de Manneville et Catherine Le Baveux, veuve de Louvel-L'Estandart.

Philippe Le Veneur avait épousé, en 1450, Marie Blosset, fille de Guillaume Blosset, seigneur de Carrouges et de Marguerite de Malestroit.

Il avait une part d'hérédité dans la terre d'Ouillie, parce que Jean, son père, seigneur du Homme, qui fut tué à Azincourt, en 1415, avait épousé Jeanne Le Baveux, fille de Robert Le Baveux, baron de Tillières et d'Agnès Paynel. C'était une héritière. Je suis porté à croire pourtant, sans en avoir de preuve, que la terre d'Ouillie venait des Paynel, qui possédèrent beaucoup de terres de ce côté.

C'est Philippe de Manneville qui resta en possession d'Ouillie.

Monseigneur Jehan de Manneville, sans doute son fils, che-

valier, seigneur et baron d'Ouillie et d'un fief assis à Lieuray, nommé Tillière, n'ayant point comparu aux montres de la noblesse du bailliage d'Évreux ordonnées par Louis XI en 1469, ses fiefs furent « prins et mis en la main du Roy... « sous laquelle ils seront regis et couvergnez jusques à ce qu'il « ait fait apparoir comme et du lieu ou il s'estoit présenté. » (Voyez les *Monstres du bailliage d'Évreux*, publiées par M. Bonnin, p. 43.)

En 1540, René de Maintenon était seigneur et baron d'Ouillie. Pour justifier sa noblesse devant les élus de Lisieux, il produisit « plusieurs lettres et écritures, la première desquelles est une grande lettre en parchemin en forme de rôle commençante le lundi 24 juin 1409, sous le nom de Étienne Loresse, escuyer de l'écurie du Roy, duquel il a dit fournir être descendu par plusieurs lettres et écritures. Et si a fourni comme la différence du nom de Loresse à celui de Maintenon venoit de ce que Me. Jean Costereau thésorier de France, possesseur de leur chatellenie de Maintenon, qui avoit appartenu aux prédécesseurs dudit baron, avoit voulu usurper les noms et armes dudit Maintenon, à laquelle usurpation s'étoit opposé ledit baron, jouxte ce que contient l'acte d'opposition. » (*Recherche des Élus de Lisieux*, publiée par M. de La Roque, p. 30-31.)

Gaston de Maintenon, baron d'Ouillie-la-Ribaude, épousa, en 1551, Marguerite de Nollent, la dernière des quatre filles de Florent de Nollent, seigneur de St.-Contest, et de Louise de Chançaux Le Breton. (Lachesnaye des Bois, t. XI, art. NOLLENT.)

Dès le commencement du XVIIe. siècle, la baronnie d'Ouillie est dans les mains de la famille de Longchamp, issue de la paroisse de St.-Léger, dont plusieurs membres furent gouverneurs de la ville de Lisieux au XVIe. siècle.

Dans la transaction déjà citée, faite avec le receveur de Charles

de Clercy, écuyer, sieur de Mortemer et des Louverets, relativement à des droits de treizièmes à prélever sur des terres situées à Moyaux, messire Jehan de Longchamp prend les qualifications suivantes : « chevallier de l'ordre du Roy, conseiller en ses Conseils d'Estat et privé, gouverneur de la ville de Lisieulx, baron et chastellain d'Ouillie, seigneur de Fumichon, Baudet, La Lande, Baratte et autres qualités et sieuries. » Il avait épousé noble dame Jehanne Dumoulin, qui mourut vers 1614; car, le 27 août de cette année, ses biens furent partagés par François Lambert d'Herbigny, d'une part; Nicolas, Jean et Louis de Bigars, d'une autre part, et enfin par Abraham de Combault, héritiers chacun pour un tiers. (Titres originaux aux archives de l'Hospice de Lisieux.)

Jehan de Longchamp ne laissa point d'héritiers mâles, et sa fortune fut partagée entre Louis de Rabodanges et César d'Oraison, qui avaient épousé ses deux filles. La femme du marquis de Rabodanges eut Fumichon; celle du sieur d'Oraison, Ouillie. C'est ce qui résulte de protocoles d'actes où l'on voit figurer : « haut et puissant seigneur messire Louis de Rabodenge, chevallier, marquis de Crévecœur et baron de Fumichon (27 septembre 1650); messire César d'Oraison, chevallier, marquis de Livarot, baron et chastellain d'Ouillie, seigneur du Mesnil-Godemen et plusieurs autres terres, soubz-lieutenant des gendarmes bourguignons, gouverneur, pour le service de Sa Majesté, de la ville de Lisieux (1637-1672-1683). »

César d'Oraison fit sa résidence ordinaire au château d'Ouillie. Il y produisit dans la recherche de la noblesse de 1666. On y lit :

« Ouillie. — Cezar d'Oraison, chastelain de Livarot, antien noble. »

Il laissa postérité. Néanmoins la baronnie d'Ouillie ne tarda pas à passer, par acquêt, à la famille du Houlley, qui lui a

laissé son nom. Messire Alexandre-François-Pierre du Houlley, chevalier, seigneur, baron, châtelain et haut-justicier du Houlley, seigneur, baron et patron de Fumichon, Firfol, La Lande, Baudet, Barole, Thillières et autres lieux, mourut entre 1785 et 1787, laissant pour seule héritière sa sœur, noble dame Anne-Renée-Cécile du Houlley, épouse de messire Daniel de Loynes, chevalier, seigneur de Mazères et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de St.-Louis, demeurant ordinairement à Orléans.

M. de Mazères possédait encore ces terres au moment de la Révolution.

M. Baguenault, qui a épousé Mme. Adélaïde-Zoé de Loynes du Houlley, nièce de M. de Mazères, vient d'aliéner la terre et le château.

La baronnie d'Ouillie, qui se composait de quatre fiefs de haubert et avait une haute-justice, s'étendait sur les paroisses de Moyaux, d'Hermival et autres environnantes. Au moment de la Révolution, elle valait, en rentes et redevances féodales et en fermages de terres non fieffées, environ 80,000 fr. de rente.

Le Houlley faisait partie du doyenné et de la sergenterie de Moyaux. On y comptait 45 feux, environ 225 habitants. Comme on y a réuni la paroisse de St.-Léger, dont nous parlerons tout à l'heure, et qui comptait 63 feux ou 315 habitants, on devrait, en totalisant, trouver une population de 540 âmes. Les états officiels n'en accusent que 436. Là, comme presque partout, la diminution est sensible.

SAINT-LÉGER-D'OUILLIE (1).

St.-Léger-d'Ouillie, *S. Leodegarius, S. L. de Ouilleia, S. Léger du Houlley.*

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

Comme on vient de le voir, le territoire de St.-Léger est réuni à Ouillie-du-Houlley. L'église a été détruite, mais le cimetière est conservé.

C'était l'abbé de St.-Laumer de Blois qui présentait à la cure. Il y avait un prieuré régulier dépendant de cette abbaye.

St.-Laumer étant devenu évêché en 1697, l'évêque de Blois a remplacé l'abbé dans tous ses droits.

Je n'ai pu trouver que le nom d'un seul prieur de St.-Léger, Léonor du Merle, quatrième fils de Jean du Merle et d'Esther de Chaumont, chef de la branche d'Auval. Il vivait à la fin du XVIIe. siècle.

FIRFOL (1).

Firfol, *Fierfol*, *Frafolium*.

Dans son état actuel, l'église de Firfol ne présente aucun

VUE DE L'ÉGLISE DE FIRFOL.

intérêt. Tout le mur méridional a été refait à la fin du XVIe. siècle ou à l'époque moderne. Les murs du chœur ont été recon-

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

struits récemment ; lors de ce travail, on a mutilé les deux contreforts plats qui remontaient à la construction primitive. Le nord a conservé, dans son intégrité, ses caractères d'antiquité. Absence de contreforts et de fenêtres à la nef ; deux contreforts plats et une fenêtre étroite, cintrée, romane, au chœur. L'appareil est l'*opus spicatum*, bien caractérisé. La porte principale s'ouvre à l'extrémité de la nef, au midi. Vis-à-vis, dans le mur du nord, était pratiquée une petite porte romane, maintenant bouchée ; c'est probablement la porte du prêtre. Le presbytère est encore situé de ce côté ; le cimetière ne s'étend que du côté du midi.

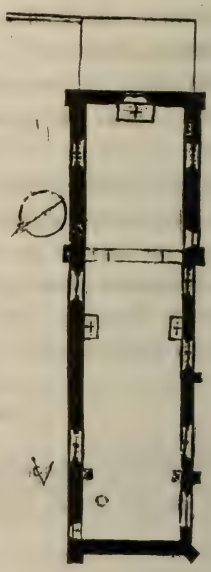

PLAN DE L'ÉGLISE DE FIRFOL.

Les voûtes sont en merrain, mais on les a recouvertes d'une couche de plâtre.

Près du maître-autel, qui date du dernier siècle, est pratiquée une piscine ogivale subtrilobée, qui date du XIIIe. siècle.

Il y avait autrefois un arc triomphal, il a disparu ; les murs de la nef et du chœur sont sur la même ligne.

Il faut remarquer, dans le mobilier, une petite statuette placée sur le mur latéral du chœur, du côté de l'évangile. Elle porte sa date :

S. IEHAN BAPTISTE DOE
PAR GUILLE LOIR FILZ THOAS
1603.

Son exécution est loin d'être artistique.

Le parement du maître-autel, à double face, est peint sur toile et d'une exécution remarquable. Au centre est le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, planant au milieu de bouquets de fleurs d'un beau coloris et d'un bon dessin.

Celui du petit autel du nord n'est pas moins riche. Le fond est toujours formé par des rinceaux et des fleurs; le sujet central est l'Agneau debout sur le livre aux sept sceaux.

Les fonts baptismaux se composent d'une cuve circulaire sans pédicule, ornée seulement de deux moulures. Je ne puis préciser l'époque à laquelle ils remontent, mais je les crois fort anciens. M. le curé m'a dit être dans l'intention de les remplacer par une mesquine cuvette de marbre, parce qu'ils empêchent le développement des processions.

La cloche est de 1783. Elle ne porte d'autre inscription que le nom du trésorier en charge.

L'église de Firfol est sous l'invocation de Notre-Dame. Le patronage appartenait à l'abbaye de Cormeilles. Elle était comprise dans le doyenné de Moyaux.

Prieuré.—Il y avait, sur le territoire de Firfol, un prieuré régulier, dont le patronage appartenait, comme celui de l'église paroissiale, à l'abbaye de Cormeilles.

La chapelle existe encore. C'est un petit édifice construit avec soin, qui date de la fin du XIIIe. siècle ou des premières années du XIVe. Voici les dessins que M. Bouet en a faits (V. p. suiv.).

Le chevet est droit et ajouré d'une grande fenêtre à meneaux qui occupe tout le pignon. Les murs latéraux sont divisés en deux travées par un contrefort; deux autres contreforts soutiennent les angles. Le midi est percé de deux fenêtres ogivales de médiocre dimension, partagées autrefois par un meneau qui portait sans doute une tracerie rayonnante. Sa corniche est accompagnée d'une série de trèfles gravés en creux dans la pierre. Au nord, il n'y a d'ouvertures

CHEVET DE LA CHAPELLE DU PRIEURÉ DE FIRFOL.

primitives que vers l'orient, ce sont deux étroites lancettes. Des bâtiments ont dû s'appuyer de ce côté à la chapelle, qui est élevée sur une cave et correspondait ainsi à leur premier étage. Les portes sont peu caractérisées et doivent dater de diverses époques.

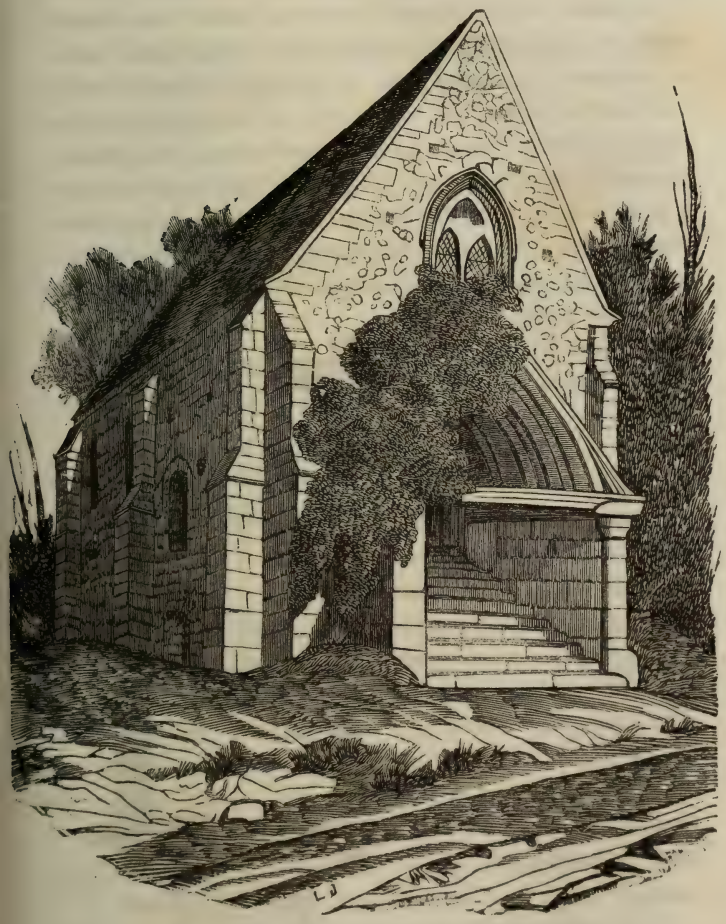

ENTRÉE DE LA CHAPELLE DU PRIEURÉ.

La grande porte d'entrée s'ouvre sur le chemin, à l'occi-

dent. Elle est à arc surbaissé et paraît avoir été retravaillée vers la fin du XVIe. siècle. Le porche en maçonnerie qui la protége date du XVe. siècle ; il était recouvert par une voûte ogivale en charpente fort soignée et dont les moulures se rencontrent assez rarement.

Au-dessus, dans le pignon, s'ouvre une fenêtre semblable à celles qui éclairent le mur méridional. L'appareil des murs se compose de moëllons ; on n'a employé la pierre de taille que pour les angles, les contreforts, la corniche et l'entourage des baies. La pierre est rare dans le pays, et il est fort instructif d'étudier la manière intelligente dont le constructeur a su l'économiser, tout en donnant à son œuvre un air d'ampleur qu'on atteindrait difficilement, même avec les ressources dont les architectes disposent de nos jours. Les colonnettes sont grêles, les chapiteaux peu fouillés, les bases un peu plates; mais il faut une analyse complète pour constater ces défectuosités, que le premier coup-d'œil n'aperçoit pas.

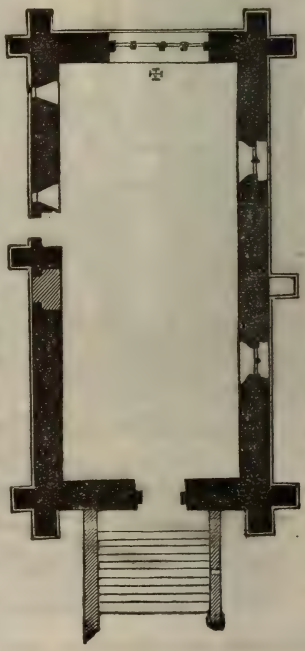

PLAN DE LA CHAPELLE DU PRIEURÉ.

Les gros murs me paraissent dater de deux époques : une partie du blocage, surtout au nord et à l'orient, peut remonter jusqu'au commencement du XIIIe. siècle, comme les deux étroites lancettes dont il a déjà été parlé ; le reste est de cent ans plus jeune et appartient, comme les autres fenêtres, à l'architecture rayonnante.

Le plan indique la longueur et la largeur de la chapelle ;

les murs latéraux ont, sous comble, 22 pieds environ; on compte 38 pieds au haut du triangle du chevet.

Cette chapelle sert maintenant de bâtiment d'exploitation rurale. La voûte est ogivale, en merrain, avec entraits et poinçons visibles. Des trèfles en noir décorent les douvettes.

Les fourrages qui y sont habituellement entassés empêchent un examen approfondi de toutes les parois; il doit y avoir une piscine.

M. le curé de Firfol a eu l'obligeance de nous communiquer les noms des prieurs de St.-Christophe qu'il a trouvés, en dépouillant les registres de sa paroisse. Ces registres remontent jusqu'à 1600; mais c'est seulement un siècle plus tard que l'on trouve le premier prieur, et la liste est loin d'être complète :

1708. Richard de Guirard; il portait, suivant d'Hozier : *losangé d'argent et de gueules.*

1718. Frère Philippe-Antoine de Trousseauville, de l'ordre des Frères mineurs, couvent de Bernay. Il remplissait, cette année-là, les fonctions de desservant provisoire de la paroisse.

Manoir. — De l'autre côté du chemin est l'enclos du manoir de St.-Christophe. Malgré son nom, qui pourrait le faire regarder comme une dépendance du prieuré dont nous venons de nous occuper, c'était un fief laïque. Il appartient à cette classe de constructions en bois, d'un intérêt tout particulier, qu'on ne rencontre que dans les environs de Lisieux. Sa construction date de la transition entre le style gothique et la Renaissance. Le plan et les deux dessins de M. Bouet font voir sa disposition et son aspect d'ensemble.

PLAN DES APPARTEMENTS DU PREMIER ÉTAGE.

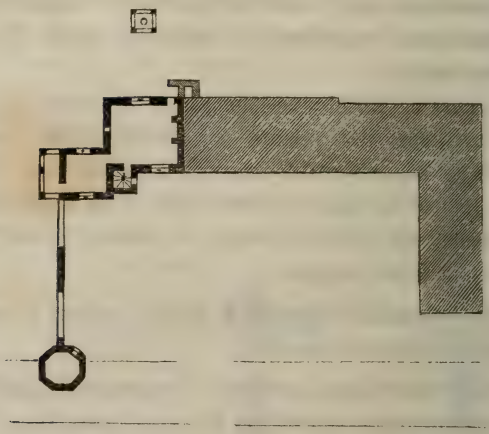

PLAN DU MANOIR DE FIRFOL.

Du côté de la façade, les moulures des sablières, les profils des poteaux corniers et des poteaux d'huisserie sont gothiques. Il n'y a aucune sculpture. Tout l'effet est produit par les encorbellements et la tourelle carrée de l'escalier, qui présente son pignon parallèlement à la façade.

Le bout de la maison, qui forme galerie ouverte au rez-de-chaussée, et la face du côté du jardin ont reçu une très-riche décoration.

Les trois poteaux qui servent de colonnes à la galerie et portent les étages supérieurs sont sculptés, sur chaque face, d'ornements de la Renaissance, tous variés, mais dont un

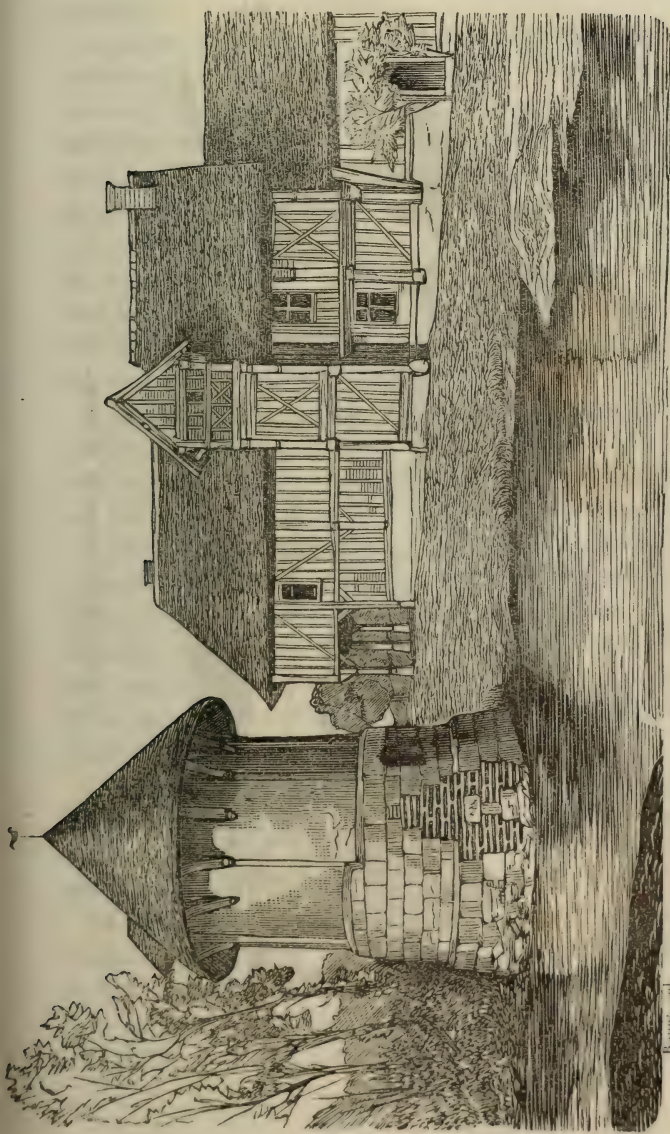

VUE DU MANOIR DE FIRFOL.

Universitas
BIBLIOTHECA

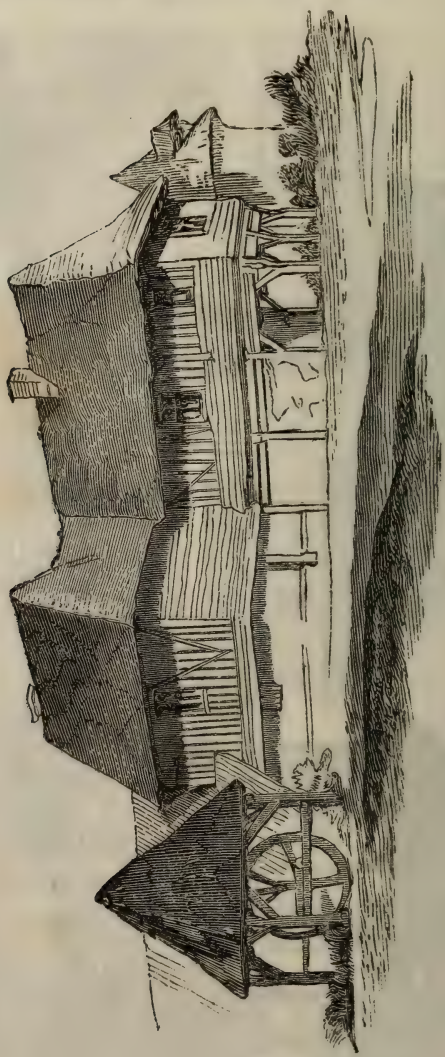

MANOIR DE FIRFOL (CÔTÉ DE LA COUR).

spécimen fera suffisamment connaître les motifs (V. la page suivante).

Au milieu de ces trophées sont des médaillons circulaires, renfermant un buste d'homme et un buste de femme. Il est à croire qu'il ne faut considérer ces figures, que l'on rencontre dans presque toutes les constructions de la Renaissance, que comme pure décoration. Souvent on raconte que ce sont les portraits du maître et de la maîtresse du logis. Sur la face externe du poteau central est un sujet en haut-relief. Malgré son état de dégradation, du aux intempérances du temps aussi bien qu'aux accidents inséparables d'une existence de trois siècles, on reconnaît parfaitement saint Christophe, portant sur l'épaule son fardeau divin.

L'angle du poteau cornier porte aussi une statuette. C'est une femme couronnée, ayant une épée à la main, un monstre sous les pieds. A ces emblèmes, on reconnaît sainte Marguerite. Les sablières ont de jolis rinceaux de la Renaissance.

A l'étage supérieur, s'ouvre une jolie fenêtre à croix délicatement ciselée. Sur le trumeau central est représenté saint Michel, terrassant le diable. Il y avait, sur la façade, deux statuettes qui ont été bûchées; nous avons pu découvrir, pour toute sculpture une feuille de chêne derrière un volet. Est-ce un rébus? Faut-il y voir une allusion au nom du constructeur ou à celui du propriétaire?

La face du jardin a conservé intacte toute sa décoration. Elle est concentrée sur la partie méridionale; la salle qui fait saillie est en pierre et sans ornements. Elle doit être de même date que le reste.

Au midi, nous trouvons les sablières avec rageurs bien conservées, les fenêtres de même style que celle que nous avons déjà décrite, plus un double rang de statuettes.

Au rez-de-chaussée, sainte Barbe, saint Pierre, saint Jean l'Évangéliste avec son calice surmonté d'un dragon; enfin,

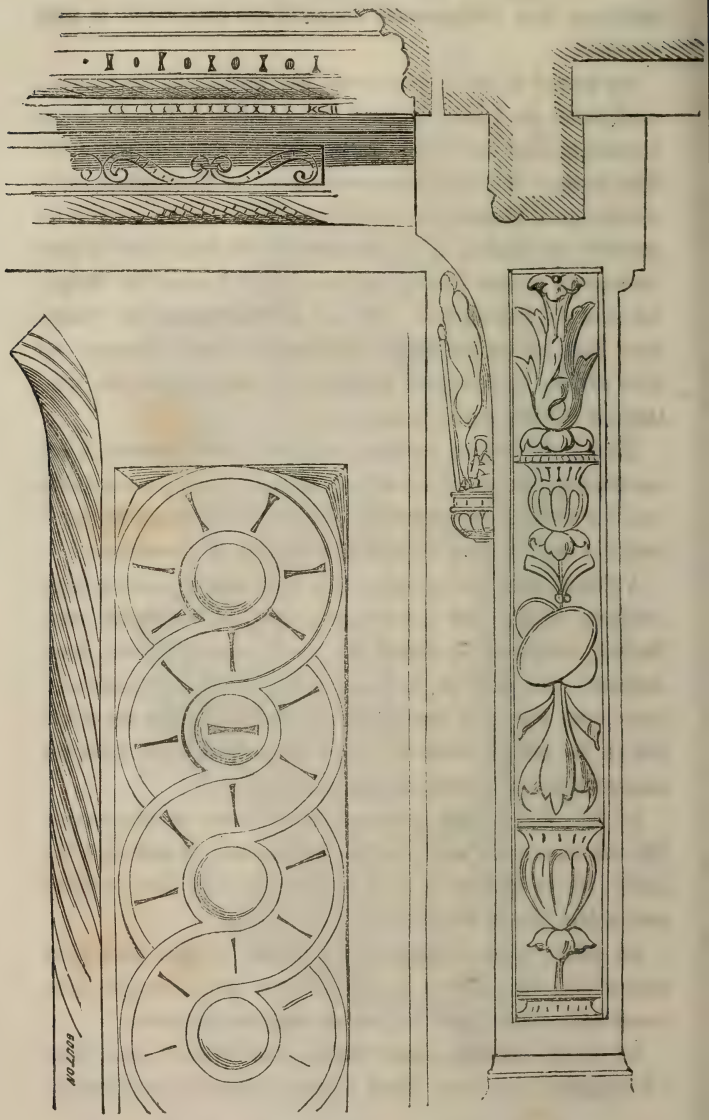

SCULPTURE DE LA RENAISSANCE, AU MANOIR DE FIRFOL.

une femme agenouillée devant un homme le bras levé, le vêtement court, comme on représente à cette époque le bourreau. Nous ne pouvons deviner ce sujet.

A l'étage supérieur, en suivant le même ordre, on reconnaît un évêque bénissant; la Trinité, telle qu'on la figurait ordinairement, savoir : le Père-Éternel, assis, soutenant la croix de ses deux mains et une colombe planant au-dessus de la tête du Christ; enfin, une femme agenouillée tenant une corbeille.

A divers endroits, on reconnaît la trace de blasons qui auraient pu nous faire deviner le nom de l'ordonnateur de cette œuvre artistique; mais ils ont été bûchés avec un soin désolant.

A l'intérieur, on voit encore de vastes cheminées dont les

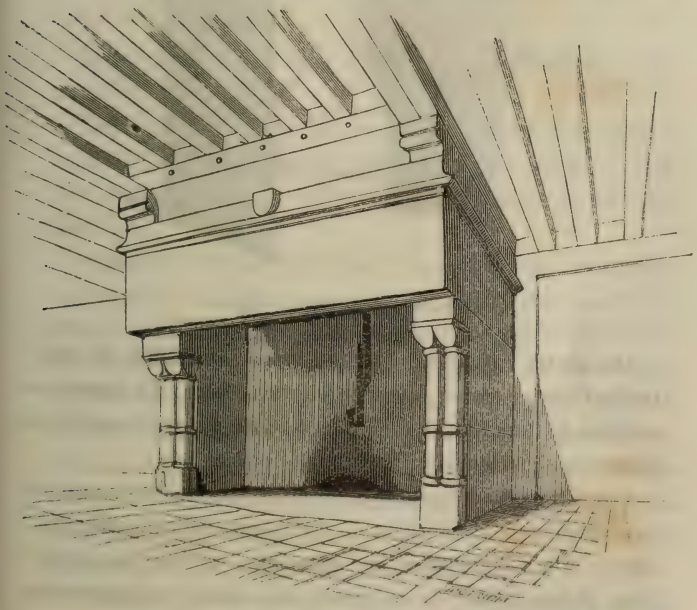

CHEMINÉE DU MANOIR DE FIRFOL.

manteaux de pierre sont portés par des colonnettes. Voici un

croquis de celle de la cuisine. Dans une des chambres, il s'en trouve une autre non moins curieuse.

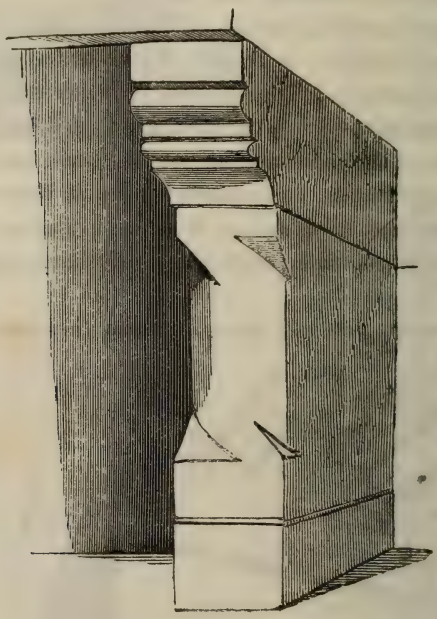

CHEMINÉE DU MANOIR DE FIRFOL.

Des portes à panneaux plissés, des peintures sur les poutrelles d'une chambre, des volets à médaillons, des sommiers sculptés de torsades et d'entrelacs, sont les seuls motifs de décoration intérieure qui subsistent encore.

Les bâtiments accessoires n'offrent aucun intérêt, si ce n'est le puits de grande dimension, avec le petit édicule qui le recouvre et le colombier en bois octogone, sur une base circulaire. Il était décoré de sculptures; mais elles sont recouvertes d'un enduit épais.

En 1463, Montfaut trouva noble, à Firfol, Philippe de

Bellemare, qui a donné son nom à une terre située plus loin dans la plaine. Vers 1540, François du Bosch était seigneur d'Hermival et de Firfol. Après lui, Jean du Bosch, qui avait épousé, vers 1608, Marie d'Oinville, porta les mêmes titres.

Jacques du Houlley, conseiller du roi, ancien lieutenant-général civil et criminel de la vicomté d'Orbec, était seigneur de Firfol en 1660 et 1667. D'autres membres de la famille du Houlley ont porté le même titre.

La population de Firfol est de 228 habitants. Au XVIIIe. siècle, il y avait 75 feux, soit plus de 350 habitants. Cette paroisse était comprise dans la sergenterie de Moyaux.

COURTONNE-LA-MEURDRAC (1).

Courtonne-la-Meurdrac, *Corthonna la Murdrac, Cortonna la Meurdrac.*

Courtonne a toujours été une localité importante, qui ne comptait pas moins de 227 feux au XVIIIe. siècle, c'est-à-dire environ 1,000 à 1,200 habitants. On en compte encore 709.

Cependant l'église n'est pas construite dans de grandes proportions. La nef n'a que 48 pieds sur 25 dans œuvre. Le chœur n'était primitivement qu'un carré parfait de 19 pieds de côté : on y a ajouté, au XVIe. siècle, un pan coupé, maintenant transformé en sacristie. La plus grande partie de la construction est romane, et on peut la faire remonter au-delà du XIIe. siècle. Elle se compose d'un blocage affectant parfois la feuille de fougère, mais se rapprochant généralement de la disposition du petit appareil romain; le pignon occidental surtout montre bien ce caractère.

Comme il arrive presque partout, les ouvertures ont été

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

refaites à la fin du XVe. siècle. On a conservé cependant, dans leur intégrité, deux des étroites fenêtres primitives, peut-être les seules destinées à éclairer la nef dans l'origine. Elles sont vitrées au ras du mur et placées fort haut au-dessus du sol. Les quatre autres ouvertures, symétriquement percées, sont ogivales. Les deux premières, vers la porte, ont un meneau; les deux autres n'en ont point, mais leur largeur porte à croire qu'elles en ont possédé deux ou même trois.

La porte s'ouvre à l'ouest; elle date du XVe. siècle. Un meneau de pierre la sépare en deux baies carrées, d'égale proportion, garnies de moulures prismatiques. Les vantaux sont à panneaux plissés. Elle est protégée par un porche en bois de la même époque, sur l'un des poteaux duquel, vers le midi, se trouve le nom, en lettres gothiques, du charpentier qui l'a construit, avec une hachette grossièrement sculptée.

Le chœur fait retraite sur la nef. Le mur latéral du nord est roman. Celui du midi a été reconstruit ou reparementé lors de l'adjonction du chevet; il est, comme lui, en échiquier de pierre de taille et de moëllons couverts d'un enduit rouge pour simuler la brique. Les fenêtres et la porte sont sans caractère.

On remarquera l'absence complète de contreforts. Le clocher est assis sur le portail. Il est revêtu d'essente et orné de quatre lucarnes subtrilobées occupant les angles.

La voûte du chœur est en lambris et le sous-faîte garni de pendentifs exécutés au tour. La ferme apparente qui la soutient n'offre rien de particulier. L'arc triomphal est ogival, avec moulures prismatiques qui retombent sur deux colonnes semi-cylindriques. Son style accuse le XVIe. siècle; mais tout porte à croire que ce n'est qu'un rajeunissement de l'arc roman primitif.

La voûte de la nef est aussi en merrain avec entraits et poinçons. Les sablières qui font corniche au haut des murs latéraux ont une saillie considérable. Elles sont sculptées d'entrelacs, de rosaces, de chevrons brisés, d'imbrications, selon le style en vogue sous le règne de François Ier. Mais on les a bariolées en bleu et en blanc (sans doute pour imiter le marbre) d'une manière indescriptible.

Les trois autels sont d'un travail remarquable et ont une date certaine.

Celui du chœur montre, au-dessus du tombeau carré à parement de toile peinte, un riche rétable composé de quatre colonnes torses, dont le tiers inférieur et le tiers supérieur sont garnis de ceps de vigne où se jouent des oiseaux, des limaçons et des lézards. L'un de ces oiseaux tient dans ses serres un reptile. Des couronnes fleurdelisées servent de point d'arrêt à cette décoration. Les chapiteaux sont d'ordre corinthien.

Tout est doré, de cette dorure inimitable ternie par les ans, sauf les animaux teintés au naturel et les grappes de raisin. Les piédestaux sont garnis de cartouches. Au milieu, le tableau est entouré d'un beau cadre cintré. C'est une copie de la Descente de croix de Rubens. A droite et à gauche, dans les deux autres entrecolonnements, sont des niches garnies de leurs statues du même temps : saint Ouen et saint Maur.

Le couronnement, au-dessus de l'entablement, est un fronton brisé en volutes sur lesquelles sont assis deux anges. Au centre est une niche en attique avec fronton semi-circulaire, porté sur deux caryatides à tête d'ange. La statue qui occupe cette niche représente le Sauveur du monde.

Le tabernacle est de forme semi-hexagonale ; des faisceaux de colonnettes cantonnent ses angles. Dans les cinq niches, sont de jolies statuettes : la Vierge-Mère et les quatre évangélistes. Un dôme doré avec lanterne à balustres sert de cou-

ronnement. De chaque côté sont agenouillés des anges adorateurs.

Les deux petits autels sont semblables entr'eux et doivent sortir de la même main que le maître-autel.

Les tombeaux carrés ont des parements d'étoffe et ils ne possèdent point de tabernacles. Deux colonnes torses portent un entablement circulaire, à fronton brisé, ménageant une niche en attique. Dans l'entrecolonnement sont les statues des saints auxquels ils sont dédiés. Celui du sud est dédié à la Vierge; dans l'attique est une statuette de saint Joseph avec l'Enfant-Jésus.

Les colonnes sont évidées à jour, comme au beau rétable des Parcs-Fontaines.

Sur l'autel du nord est une statue de saint Jean.

Les colonnes sont restées pleines, et au lieu d'attique, l'amortissement se compose simplement d'une belle urne entourée de draperies pendantes. Sur les bases des piédestaux court l'inscription suivante, partagée entre les deux autels :

Nord : 1652. CHARITAS ET — THESAVRVS
Midi : ÆDIFI — CARVNT.

L'exécution de ces deux autels est certainement aussi remarquable que celle du maître-autel, et la composition n'en laisse rien à désirer. Que ne reproduit-on de tels modèles, au lieu de ce faux gothique, vraie caricature de l'ancien, et qui ferait rire de pitié nos ancêtres !

Le pied du lutrin est carré, composé de quatre panneaux flamboyants. Les angles sont formés par quatre petits contreforts. Le travail est grossier, mais il date du XVe. siècle.

Un lustre en cristal de roche taillé, style Louis XV, est pendu dans le chœur. Au coin de l'autel est déposé un drapeau de soie, de la Confrérie de St.-Michel. M. Bouet en a

fait un croquis. Ces étendards de confrérie deviennent rares : aussi est-il bon d'en indiquer les couleurs et les dimensions.

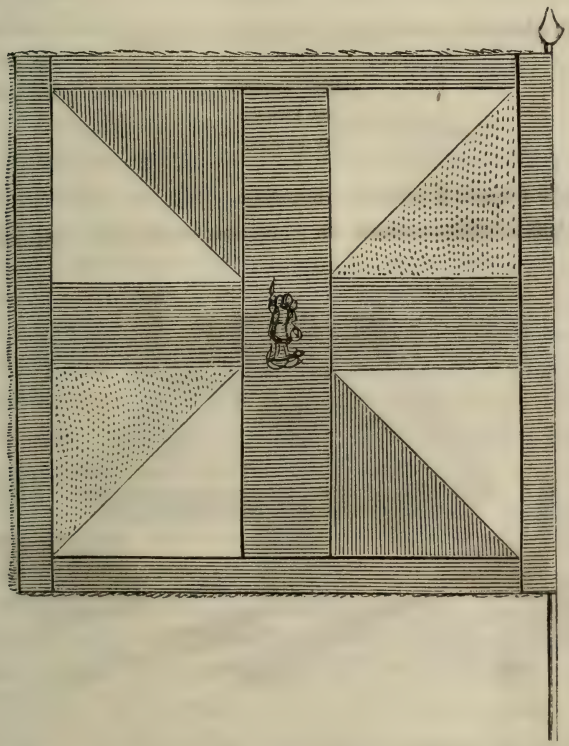

Celui-ci mesure six pieds et demi sur chaque côté. Les hachures héraldiques ont été employées pour remplacer les couleurs. La bande du pourtour est large de 6 pouces et demi ; celles qui forment la croix sont de 13 pouces. Un petit effilé d'argent fait l'entourage.

La Confrérie de Charité possède une croix richement travaillée, dans le style Louis XV.

La cloche n'a pour inscription que cette date :

L'AN 1707.

Et plus bas, sur la panse, le nom du fondeur :

IEAN AVBERT
DE LISIEVX
MA FAICTE.

Elle mesure 3 pieds de diamètre.

Dans l'angle sud-ouest du cimetière est un petit bâtiment,

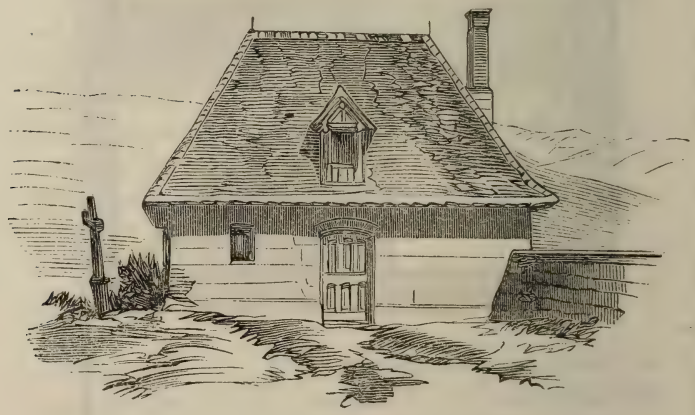

qui sert de chambre de la Charité et paraît dater de la fin du XVIe. siècle ; nous en donnons une esquisse.

L'église de Courtonne est sous l'invocation de saint Ouen. Bien que cette paroisse fût le chef-lieu d'une baronnie appartenant aux évêques de Lisieux, le patronage était laïque, si l'on s'en rapporte aux pouillés du diocèse, et ce droit était exercé par le seigneur de Gouvis, fief situé dans ses limites. Ce seigneur prélevait même un trait de dîme, d'après des documents du XVIe. siècle. Cependant, comme correctif, je

dois citer un acte des archives du Calvados, daté du 19 janvier 1479 (v. s.), par lequel « Jacques de Rupierre, sieur de Ségrie et de Courthonne en partie, et en cette qualité *patron alternatif* avec l'évêque de Lisieux, permet la permutation faite par son co-patron, du curé actuellement nommé avec Guillaume de Rupierre, son frère. »

Cette église dépendait du doyenné de Moyaux.

Le surnom de Courtonne lui vient d'une famille Murdrac ou Meurdrac, qui figura dans l'histoire de Normandie dès les temps les plus anciens. En 1080, Robert Meurdrac souscrivait à une charte de Guillaume en faveur de St.-Évroult. Un écuyer, du nom de Murdrac, suivit la fortune du connétable du Guesclin ; mais il résidait probablement dans la Basse-Normandie, où cette famille paraît avoir eu son principal établissement. Une branche possédait, en 1409, la terre de Canapville au diocèse de Lisieux. Ce ne peut être qu'à une époque bien reculée qu'elle posséda Courtonne, que nous voyons toujours dans le domaine des évêques de Lisieux. A la fin du XIVe. siècle, Guillaume d'Estouteville y faisait construire un château-fort, où il mourut, en 1413.

Cinq ans plus tard, le 6 mars 1418 (n. s.), ce château tombait au pouvoir des Anglais envahisseurs. La capitulation nous apprend qu'il était défendu par Jehan de Bienfaite, chevalier, qui fut contraint de se rendre à merci, laissant aux vainqueurs « tout artillerie du chastel et dongeon est assauoir lances, arcs, arbalestres, flèches, virtons et toutz autres abillements pour arbalestriers, pouldres, canons et autres abillements pour la guerre » ; mais les dames et damoiselles qui se trouvaient enfermées avec lui dans le château eurent, à ce prix, leur pleine et entière liberté. On peut lire le texte entier de cette capitulation à la suite des *Rôles de l'Échiquier de Normandie*, publiés par M. Léchaudé-d'Anisy, p. 269.

Thomas Bazin fit rentrer le château de Courtonne, en

même temps que la ville de Lisieux, sous l'autorité du roi de France. Il fut définitivement démantelé en 1590. Les habitants de Marolles étaient tenus d'y faire le guet, ainsi que ceux de beaucoup d'autres villages environnants. L'origine de ce service remontait à l'an 1382.

Il ne reste plus de cette importante forteresse que des ruines à peu près insignifiantes. Néanmoins, son état actuel est le même où il fut trouvé en 1784, lors des procès-verbaux qui furent dressés au moment de l'intronisation de Mgr. de La Ferronnays.

Il était situé à l'orient de l'église. Il avait une double circonvallation que l'on peut encore suivre, bien que les fossés aient été en grande partie comblés. La première enceinte ne contient aucun vestige apparent de construction ; l'autre, qui était la principale et qui mesure deux cent cinquante pieds environ sur cent cinquante, est occupée par divers bâtiments, relativement modernes, servant à l'exploitation rurale.

La seule partie conservée des anciennes constructions est la façade du nord. On y voit une longue courtine s'appuyant, d'un côté, sur les restes d'une tour ronde qui flanquait l'angle nord-ouest ; de l'autre côté, sur les deux tours qui accompagnaient l'entrée et dont la dernière ferme ce côté du parallélogramme. Cette courtine a environ 4 pieds d'épaisseur. On y voit deux meurtrières qui ont pu servir à pointer des canons. Les tours avaient environ 15 pieds de diamètre hors d'œuvre, avec une épaisseur de murs semblable à la courtine ; elles n'avaient donc que 7 pieds de vide. Ces tours sont tout-à-fait ruinées, on n'y trouve plus d'ouvertures. Elles devaient être couronnées, comme la courtine, par des hourds de bois ; car on voit encore, de place en place, les corbeaux de pierre qui servaient d'appui à ces sortes de défense. Un large bâtiment, tout en pierre de taille, qui doit être ancien, est adossé à la courtine dans toute son étendue.

Je n'ai point vu, dans les matériaux employés, dans les parties qui ont conservé le plus de caractère, d'indices qui puissent engager à fixer la date de ces constructions au-delà du XVe. siècle. Les fossés, dans cet endroit, ont gardé environ 20 pieds de largeur à la partie supérieure. Ces restes ne peuvent donner aucune idée de la force stratégique du château, qui, au dire de Thomas Bazin, aurait pu arrêter pendant un long temps toute l'armée victorieuse du roi Charles VII.

La petite rivière qui coule tout près, au milieu de la vallée, servait sans doute à remplir les fossés.

Outre le domaine des évêques de Lisieux, Courtonne possédait un certain nombre de fiefs. Le château de Courtonne, appartenant maintenant à M. le comte de Neuville, est situé sur le bord de la plaine, à une assez grande distance de l'église; je le crois du dernier siècle.

Guillaume de Rupierre, sixième fils de Raoul II, seigneur de Rupierre, est le premier de cette famille que l'on trouve en possession de la terre de Courtonne. Il se qualifiait seigneur des Astelles, Bauquencey, Mardilly, la Motte, Belautel, la Fresnaye, Sotteville, Ségrie, la Lande-St.-Simon, Courtonne-la-Meurdrac et St.-Georges de Roilley. Une partie de ces seigneuries lui venaient de Jeanne de Ségrie, sa femme, l'une des deux filles, héritières de Pierre de Ségrie. Son fils, nommé Guillaume comme lui, lui succéda dans ses seigneuries. En 1463, il fournit ses preuves à Montfaut, sur la paroisse de Courtonne, ce qui fait supposer qu'il y habitait. Six ans plus tard, en 1469, il comparut aux Montres de la noblesse du bailliage d'Évreux; mais comme il se présentait à l'acquit des religieux de St.-Évroult, il fournit, pour ses propres fiefs, trois archers *montez et armez suffisamment*. Il était mort en 1474, laissant de sa femme, Jeanne d'Angerville, dame de

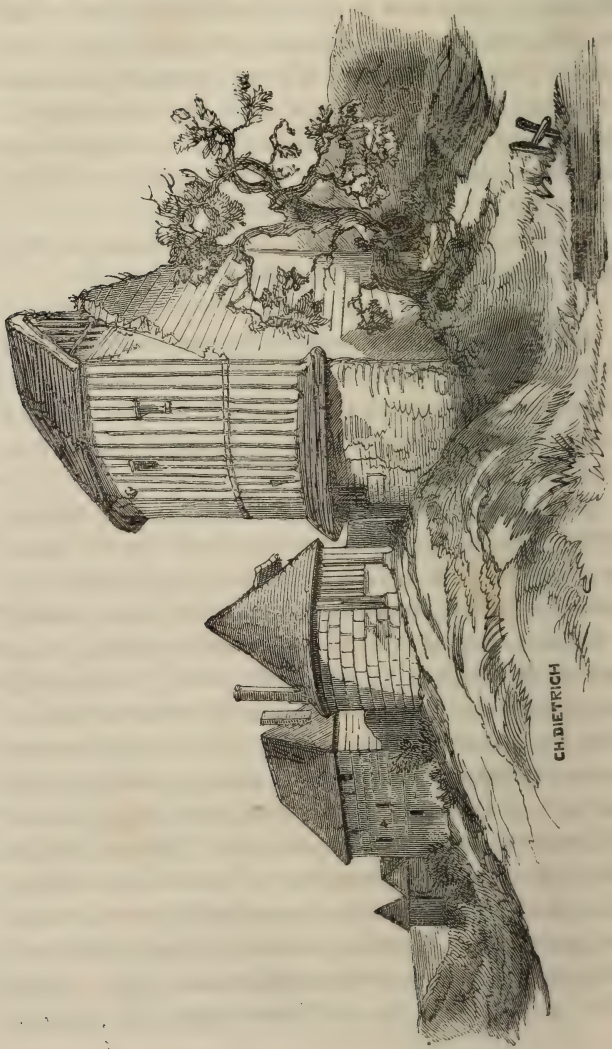

RUINES DU CHATEAU DE COURTONNE.

Lieuray, neuf enfants, dont six garçons qui firent partage de ses biens. Courtonne échut au second, nommé Jean, qui avait embrassé l'état ecclésiastique.

Après lui, on retrouve en possession de cette terre, Jean de Rupierre, son arrière-petit-neveu, fils d'Antoine, seigneur de Ségrie, qui mourut sans postérité. Sa sœur étant venue au partage de ses biens avec un autre frère, obtint pour sa part Courtonne, que son fils, Richard Dubois, seigneur de Belautel, vendit, en 1609, à Adrien du Houlley, écuyer, conseiller du roi, lieutenant particulier ancien civil et criminel au bailliage d'Orbec. En 1627, Adrien du Houlley se qualifiait, dans ses sentences, de sieur du Clos, Gouvis, les Essarts et le Parc. La plupart de ces fiefs sont situés à Courtonne. Le Clos-Houlley est, je crois, le château qui nous occupe. C'est là que messire Adrien du Houlley établit sa résidence, d'après un acte authentique de 1630. Après deux générations, à la fin du XVIIe. siècle, la descendance du seigneur de Courtonne s'éteignit par deux filles, l'une desquelles, nommée Cécile-Adrienne, porta Courtonne à messire Nicolas Rioult, écuyer, dont M. de Neuville est le représentant.

Gouvis est aussi assis à Courtonne, à un demi-quart de lieue environ au nord-ouest de l'église, sur le coteau, en vue du chemin de fer et de la route de Lisieux. C'est un château de la fin du dernier siècle, entouré d'assez belles plantations.

Nous avons vu que le seigneur de Gouvis possédait le patronage et un trait de dîme, ce qui donne de l'importance à ce fief. Au XIVe. siècle, il appartenait à la famille de La Planche (*de Planqua*); au XVIIe., il fut acquis par la famille du Houlley.

C'est maintenant la propriété de M. de Graveron.

SAINT-HIPPOLYTE DE CANTELOUP (1).

St.-Hippolyte de Canteloup, *Sanctus Ypolitus de Cantalupi.*

L'église de St.-Hippolyte de Canteloup, bâtie dans un étroit vallon, au pied d'un coteau boisé, n'offre plus aujourd'hui que des ruines.

L'appareil grossier en feuilles de fougère, que présentent les parties les plus anciennes de cette église, nous porte à faire remonter l'époque de sa construction au XIe. siècle ou aux premières années du XIIe. Les fenêtres ont été repercées à la fin du XVe. siècle.

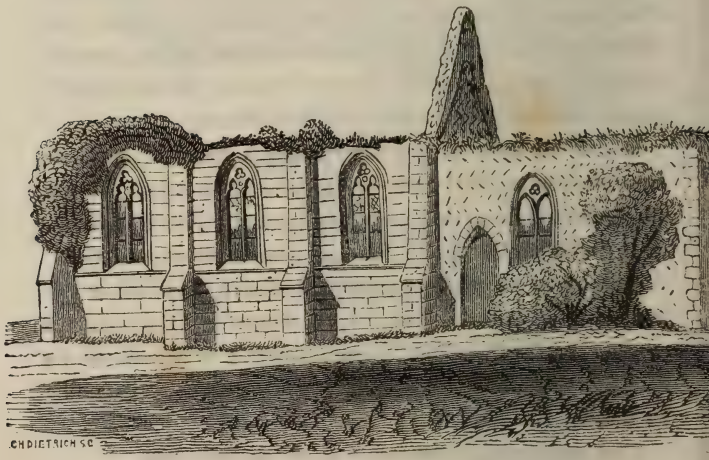

ÉGLISE SAINT HIPPOLYTE DE CANTELOUP.

Le mur septentrional de la nef a été reconstruit en silex.

(1) Notes de M. Pannier.

On remarque de ce côté, à l'intérieur de la nef, une fenêtre à plein-cintre qui a perdu son caractère primitif et qui probablement était romane. Le mur méridional, reconstruit en grand appareil, est soutenu par quatre contreforts saillants, dont l'un a été refait en briques plates au XVIIIe. siècle. Il est percé de trois fenêtres flamboyantes, autrefois divisées par un meneau, lesquelles s'appuient sur un cordon qui relie les contreforts.

A l'extrémité occidentale de la nef s'élevait un clocher en charpente, recouvert en essente.

Le portail, jadis soutenu par deux contreforts saillants, dont un seul a été conservé, n'offre plus aujourd'hui qu'un pan de mur tapissé de lierre.

Quatre fenêtres flamboyantes, partagées en deux baies par un meneau prismatique, éclairaient le chœur dont les murs, repris en silex, ne sont soutenus par aucun contrefort. Une petite porte ogivale, dont les bords sont taillés en chanfrein, s'ouvrait au midi. Le chœur se termine à l'orient par un mur droit, reconstruit en grand appareil.

L'arc triomphal, encore debout, pourrait bien remonter à la fin du XIIe. siècle. Le gable qui le surmonte, en partie reconstruit, offre un grossier blocage qui affecte la disposition en arêtes de poisson.

Les murs latéraux du chœur, revêtus d'un ancien enduit, étaient couverts de peintures simulant un appareil régulier. Les joints étaient indiqués par des lignes rouges. Au milieu de chaque appareil était peint, en lettres rouges, le monogramme du Christ. Ce monogramme, ainsi répété sur chaque pierre, était d'un effet agréable à l'œil.

Largeur des lettres.	32	centimètres.
Hauteur	17	—
Hauteur de la lettre H, y compris la croix	28	—

On voit, du côté de l'épître, une piscine ogivale trilobée, dont le lobe supérieur très-aigu accuse la fin du XVe. siècle ou le commencement du XVIe.

La largeur de la nef est de 18 pieds et sa longueur de 28.

Le chœur a 16 pieds de largeur sur 24 de longueur.

Ces dimensions sont prises à l'extérieur.

L'église de St.-Hippolyte de Canteloup avait pour patron, au XIVe. siècle, Jean de Maillot; aux XVIe. et XVIIIe. siècles, le seigneur de la localité.

Il y avait, dans cette église, une chapelle de 20 livres de revenu, laquelle était à la nomination du plus proche parent du fondateur.

Une partie de l'ancienne commune de St.-Hippolyte de Canteloup a été réunie à l'Hôtellerie, et l'autre à Marolles.

SAINT-PIERRE DE CANTELOUP.

St.-Pierre de Canteloup, *Sanctus Petrus de Cantalupi.*

Cette église a été entièrement démolie.

Le beau rétable à colonnes torses, dans le style Louis XIV, qui surmontait le maître-autel, décore aujourd'hui le chœur de la petite église de Beuvillers, située près de Lisieux. Ce rétable avait été acheté, pour cette dernière église, en 1847 (1). Le cadre qui entoure le tableau est travaillé à jour et délicatement sculpté.

St.-Pierre de Canteloup avait été érigé en succursale; mais les habitants n'ayant pas fait les réparations nécessaires pour consolider l'église et le presbytère, la succursale fut supprimée.

L'église de St.-Pierre avait pour patron, au XIVe. siècle,

(1) Depuis la rédaction de cet article, l'église de Beuvillers a été démolie. Le rétable ci-dessus a été vendu par morceaux à un brocanteur.

G. de Fumichon. Au XVIe. siècle, elle était placée sous le patronage de l'abbé de St.-Laumer de Blois. Au XVIIIe. siècle, le seigneur de Fumichon nommait à la cure.

Il y avait aussi dans cette église une chapelle, de 16 livres de revenu, à la nomination des plus proches parents des fondateurs.

St.-Pierre et St.-Hippolyte de Canteloup faisaient l'un et l'autre partie de l'élection de Lisieux, et dépendaient de la sergenterie de Moyaux. Chacune de ces paroisses comptait 26 feux.

La commune de St.-Pierre a été réunie à celle de Marolles.

Les églises de St.-Pierre et de St.-Hippolyte étaient tellement voisines qu'il ne fallait pas cinq minutes pour aller de l'une à l'autre. Aussi existe-t-il une légende à ce sujet; la voici :

« Une certaine dame, nommée Mme. de La Bercerie, se « rendait à l'église de St.-Hippolyte, qui était très-voisine de « son château, mais en était séparée par le petit ruisseau qui « coule au fond de la vallée. Or, en passant sur la planche « qui servait de pont, elle tomba et *plongea dans l'eau en « chandelle*, dit la tradition. Cette dame prit une telle « horreur de l'eau après ce bain forcé que, pour n'être plus « exposée à glisser sur la malencontreuse planche, elle fit « bâtir une autre église en-deçà du ruisseau, près de sa « demeure. »

Il faut convenir que le moyen n'était pas le plus économique et qu'un pont solide eût coûté meilleur marché.

Antiquités romaines. — Ce ne sont pas les églises qui méritent le plus d'attention à Canteloup, c'est l'emplacement très-marqué d'une grande construction romaine, dont on peut reconnaître encore le périmètre et même les fondations entre les deux églises. L'ancien curé de Marolles, après m'avoir signalé cet emplacement, m'écrivait en 1834 : « Les tuiles

« à rebords abondent sur ce point ; on y a trouvé des « médailles romaines en bronze. Les habitants, qui y ont « extrait des pierres pour la construction de leurs maisons, « disent que les murs de fondation avaient 10 pieds « d'épaisseur. »

Je me suis transporté à St.-Hippolyte pour déterminer l'étendue de cette *villa* gallo-romaine, et le plan que voici l'indiquera (Voir la page suivante).

J'ai constaté que le sol renferme encore des murs romains, quoiqu'on en ait beaucoup détruit pour faciliter les labours profonds; la terre est toujours couverte de tuiles à rebords et de ciment romain, ramené à la surface par la charrue. J'y ai trouvé aussi des fragments de poterie antique (1).

M. le Curé de Marolles croyait que l'habitation de la dame qui avait tant de peur de l'eau se trouvait au milieu des ruines romaines, si même les murs antiques n'en faisaient pas partie; mais la tradition seule le portait à le penser, car depuis long-temps l'emplacement était livré à la culture et personne n'a vu ce château.

La voie romaine de Lisieux à Brionne (*Breviodurum*) passait tout près et au nord de la grande route impériale, à 1 kilomètre de la *villa* romaine. L'ancien curé de Marolles s'exprimait ainsi dans sa correspondance de 1834 : « Ce « chemin est appelé *Chemin ferré* dans les anciens titres; « le sentier qui le remplace s'appelle encore le *Vieux-* « *Chemin ;* il est parfaitement droit et forme une ligne « parallèle à la grande route moderne. Le vieux chemin, « qui était, dit-on, assez large, aura été accordé comme « indemnité aux propriétaires des terrains sur lesquels la « route actuelle a été ouverte. »

(1) M. le Curé de Marolles y a découvert un débris assez considérable d'un vase de poterie rouge orné de festons et de gladiateurs.

M. le Curé de Marolles, qui était un excellent observateur et qui avait suivi assez loin les vestiges de la voie romaine, a

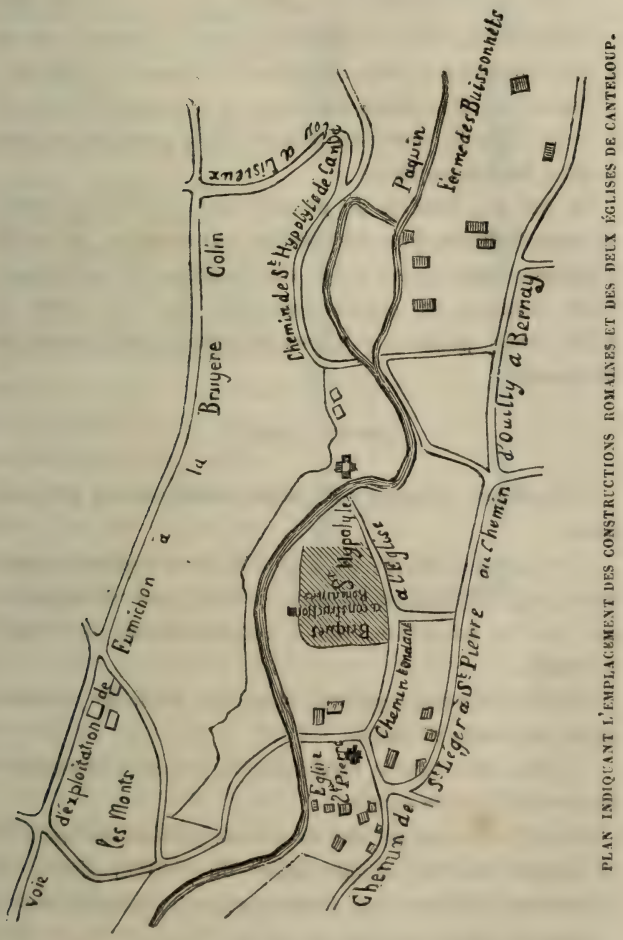

PLAN INDIQUANT L'EMPLACEMENT DES CONSTRUCTIONS ROMAINES ET DES DEUX ÉGLISES DE CANTELOUP.

recueilli une légende que je vais reproduire, car elle a quelque importance au point de vue archéologique.

Ayant remarqué que la voie antique paraissait avoir été interrompue dans quelques parties, M. le Curé interrogea les paysans qui lui dirent :

« Il y avait autrefois une grande dame qui faisait faire « cette route; mais un jour elle vit sur la chaussée une pie « qui était morte : alors, frappée de tristesse et pensant à « l'instabilité des choses humaines et à la courte durée de « la vie, elle fit cesser les travaux. Voilà pourquoi la route « offre des interruptions. »

Ce qui fait l'intérêt de ce naïf récit, c'est qu'on trouve la même tradition dans des localités fort éloignées, et qu'elle s'applique entre autres à des voies romaines de la Bretagne. Cette tradition est encore consignée dans un poème du XIIIe. siècle, publié il y a quelques années par l'Association bretonne.

L'HOTELLERIE (1).

L'Hôtellerie, *Hospitalaria, Sanctus Nicolaus de Hospitalaria.*

Le village de l'Hôtellerie, situé à la limite orientale du département du Calvados, est traversé dans toute sa longueur, qui est d'un kilomètre, par la route impériale de Paris à Cherbourg.

Cette commune, enclavée dans les paroisses voisines, forme une véritable lisière.

L'église, bâtie sur le bord même de la route, appartient à la dernière période ogivale.

La nef, soutenue par des contreforts saillants, reconstruits en briques dans la seconde moitié du XVIIIe. siècle, est éclairée au midi par deux fenêtres ogivales, flamboyantes, à

(1) Notes par M. Arthème Pannier, de la Société française d'archéologie.

deux baies trilobées, séparées par un meneau prismatique, et par une fenêtre de même dimension que les précédentes, offrant les mêmes moulures, mais qui a perdu sa *tracerie* et son meneau.

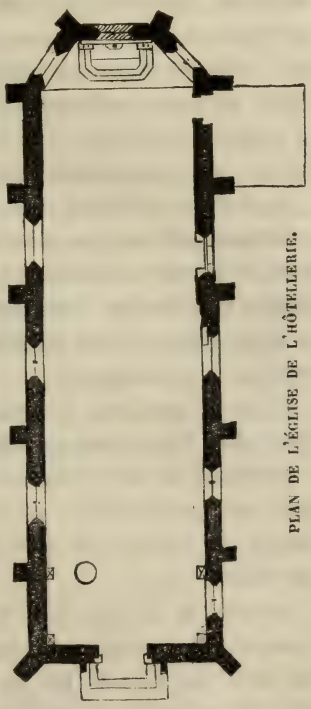
PLAN DE L'ÉGLISE DE L'HÔTELLERIE.

Deux fenêtres seulement éclairent la nef du côté septentrional. L'une de ces fenêtres a perdu sa *tracerie.*

Une corniche en pierre, formée d'un quart de rond, supporte la charpente du toit.

Le chœur, faiblement en retraite sur la nef, se termine par un chevet à trois pans, avec contreforts sur les angles. L'un des pans coupés est percé d'une jolie fenêtre flamboyante, semblable à celles qui éclairent la nef. A travers le léger crépi qui recouvre le mur oriental, on aperçoit les traces de l'ancienne fenêtre qui éclairait autrefois le sanctuaire. Les autres ouvertures, de forme ogivale, qui laissent pénétrer le jour à l'intérieur, sont modernes. Elles occupent la place des anciennes fenêtres.

Contre le mur méridional du chœur est appliquée une ancienne sacristie en bois. Ce mur présente, dans sa partie supérieure (à gauche de la sacristie), plusieurs assises de pierre calcaire, dont la structure poreuse ressemble beaucoup à celle du tuf ou travertin qu'on rencontre dans un grand nombre de constructions des XIIe. et XIIIe. siècles. Les autres pierres qui entrent dans la construction du mur

(pierres de taille et silex) sont moins anciennes. Tous ces matériaux, de nature différente, ont-ils été employés simultanément ou à des époques diverses? Ne pourrait-on pas faire remonter l'appareil primitif au XIIIe. siècle, ce qui serait, du reste, conforme à la tradition locale, qui attribue la fondation de l'église à la reine Blanche, mère de saint Louis? C'est une question à étudier.

La façade occidentale, qui se développe sur le chemin communal, offre une porte entourée d'une ogive en accolade, dont les nervures prismatiques sont séparées par des gorges étroites et profondes. Cette porte, d'une forme peu gracieuse et d'une exécution peu soignée, est flanquée de deux petits contreforts prismatiques.

La pierre qui forme le seuil est une ancienne dalle funéraire, dont l'inscription est effacée.

Au-dessus du gable s'élève un clocher en charpente, terminé par une pyramide en ardoise, autrefois couvert en essente. La cloche, qui porte la date de 1838, a été fondue par Mahuet (1).

La voûte de la nef, dont M. Bouet a fait un dessin, est construite en merrain, avec entraits et poinçons. Cette voûte, qui attire les regards par sa forme gracieuse et sa riche décoration polychrome, est dans le style de la Renaissance (V. la page suivante).

Les peintures dont elle est couverte, quoique altérées par le temps, sont encore apparentes. Les nervures ou couvre-joints présentent deux couleurs différentes : le milieu est bleu-azur et les bords rouges et *vice versa*. Deux rangs de trèfles, exécutés au poncis et formant festons, décorent les

(1) L'intéressante cloche du beffroi de Dreux, qui datait du règne de Charles IX (1559), a été refondue, en 1846, par le même fondeur. Sur sa zone centrale est représentée la curieuse procession des Flambards.

douves. Une petite bande noire ou filet sépare les trèfles des couvre-joints. Le sous-faîte, formé d'une nervure longitudinale peinte en bleu et bordée de rouge, est décorée de pendentifs faits au tour. Les uns, garnis de consoles, ressemblent à une lyre renversée; les autres pendentifs, décorés de godrons, ressemblent à des stalactites. Les couleurs de ces pendentifs sont les mêmes que celles des couvre-joints qui leur correspondent. Ainsi, lorsque la partie centrale du couvre-joint est rouge, le pendentif est également rouge avec une bordure blanche à son point d'attache et *vice versa.* Des écussons peints, dont on aperçoit les traces, étaient placés entre les pendentifs. Près de la poutre crucigère, on remarque un chapeau de cardinal qui surmontait un écusson, probablement celui du cardinal d'Annebault. Le milieu du sous-faîte présente un rageur qui tire la langue, lequel servait à sus-

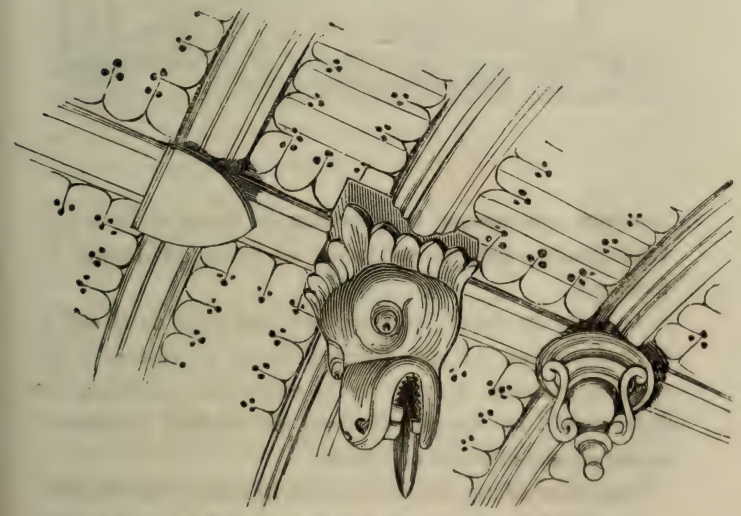

SOUS-FAITE DE LA VOUTE EN BOIS DE LA NEF DE L'HÔTELLERIE.

pendre un lustre ou une couronne de lumière,

Les sablières, couvertes d'imbrications et décorées de feuillages et d'entrelacs, sont également terminées par des rageurs. De curieux mascarons, ou têtes grimaçantes, se montrent à l'extrémité des blochets ou sabots.

Les poinçons qui supportent le sous-faîte offrent, à leur point de jonction avec les entraits, des têtes grotesques.

D'énormes rageurs, ou engoulements, terminent la poutre

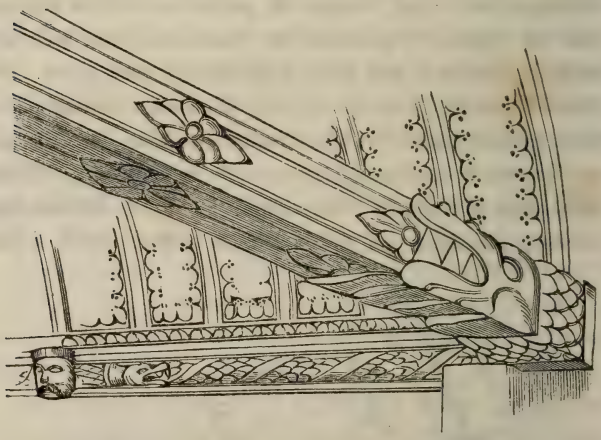

crucigère qui marque la séparation du chœur et de la nef. Cette poutre, sculptée sur toutes ses faces, est décorée de feuillages.

La voûte du chœur, plus ancienne que celle de la nef, a été badigeonnée. Le sous-faîte est décoré de rosaces et de croix fleuronnées. A l'une de ses extrémités, au-dessus du maître-autel, on aperçoit l'écusson du cardinal Leveneur, ancien évêque et comte de Lisieux.

Nous avons décrit avec soin cette belle voûte, l'une des plus remarquables que nous connaissions, et indiqué exactement les couleurs dont elle était jadis couverte; ce genre de pein-

ture décorative, d'un si gracieux effet, tendant à disparaître de jour en jour par l'action destructive du temps.

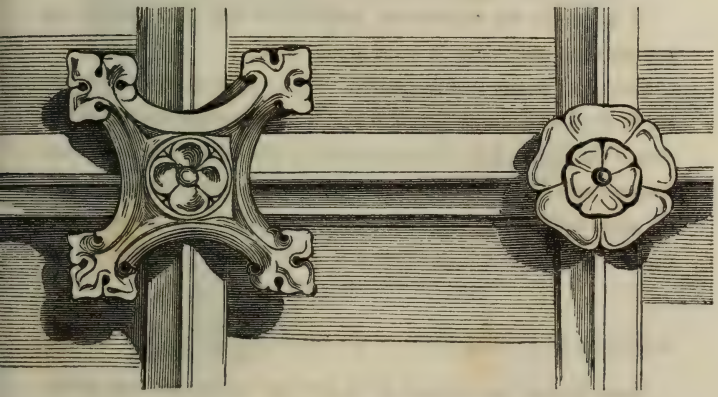

SOUS-FAITE DE LA VOUTE DU CHŒUR.

On remarque, à l'entrée du chœur, deux bâtons de confrérie. L'un d'eux supporte une petite niche ou châsse, formée par quatre colonnettes cannelées, ioniques, décorées, dans leur tiers inférieur, de feuilles de vigne. L'entablement, surmonté de petits vases faits au tour, supporte un fronton circulaire, au milieu duquel est représenté un cœur soutenu par deux palmes. Les colonnettes se terminent inférieurement par des pendentifs, également faits au tour. Au centre est placée la statuette de saint Roch, patron de la Charité. Ce bâton de confrérie paraît dater du règne de Louis XIV.

L'autre bâton, dans le style Louis XV, est surmonté d'une niche formée par quatre colonnettes d'ordre composite. Cette niche renferme une statuette de Vierge, sculptée par un menuisier de village.

Le maître-autel offre quelques fragments d'un ancien ré-

table Louis XIII. Le tabernacle est décoré de colonnes accouplées qui reposent sur le même stylobate. Il est surmonté de deux anges adorateurs.

A la voûte du chœur est suspendue une jolie lampe en cuivre repoussé, dans le style Louis XIV.

Les deux petits autels placés à l'extrémité de la nef datent de la fin du règne de Louis XIV, ou des premières années du règne de Louis XV. L'entablement, supporté par deux colonnes cannelées et rudentées, d'ordre composite, est surmonté de vases à flamme garnis de godrons et terminé par un gracieux couronnement portant un vase rempli de fruits. Au milieu on lit le monogramme du Christ IHS

Dans le mur méridional de la nef est pratiquée une petite piscine, surmontée d'une ogive en accolade.

Du même côté est placée une ancienne statue de sainte Barbe.

Les fonts baptismaux datent du XVIIe. siècle. La cuve, de forme elliptique, est ornée de godrons et supportée par un pédicule octogone. Ces fonts proviennent de l'ancienne église de Canteloup.

On voit, dans un jardin situé à peu de distance de l'Hôtellerie, les anciens fonts baptismaux de cette paroisse. Ces fonts, sauvés de la destruction par M. Laillier, ancien maire de l'Hôtellerie et ancien membre de l'Association normande, remontent au XVIe. siècle. Ils représentent une jolie vasque aplatie et godronnée dans la partie inférieure, laquelle est supportée par un gracieux pédicule. L'écusson gravé sur la cuve est celui du cardinal Jacques d'Annebault, qui occupa le siége épiscopal de Lisieux de 1543 à 1560. Il porte : *de gueules à la croix de vair.* Cet écusson est aujourd'hui presque entièrement fruste (V. la page suivante).

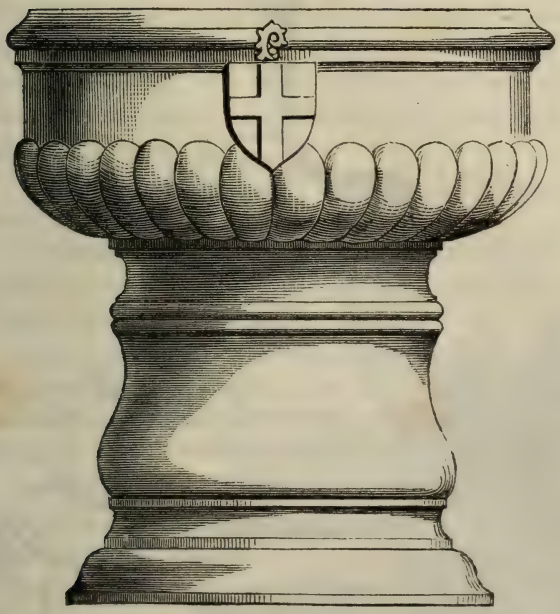

ANCIEN FONT DE L'HÔTELLERIE.

Le cimetière est placé au midi de l'église.

La croix, dont le fût est brisé, est dans le style de la Renaissance. La base de la colonne, de forme octogone, est couverte sur chacune de ses faces de bas-reliefs que le temps a mutilés. Cette base fort curieuse, dont M. Bouet a fait un dessin, offre alternativement de petits anges et des emblèmes ou ornements ressemblant à des fleurons. Sur l'un des angles est appuyé un pupitre en pierre, formé d'une console couverte de feuillages présentant un faible relief. La volute inférieure qui retenait le livre a été brisée (1).

(1) Les croix hosannières, *crux osanère* (Supplément Le Carpentier

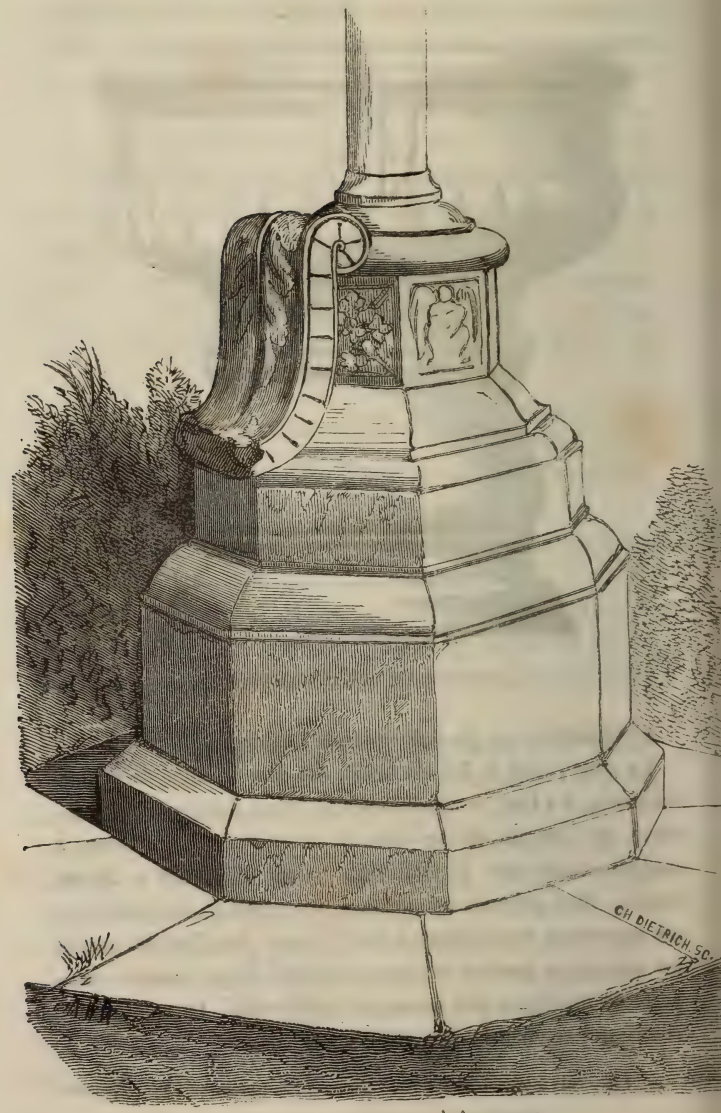

PIED DE LA CROIX DE L'HÔTELLERIE.

L'église de l'Hôtellerie est placée sous le vocable de saint Nicolas. La fête du Saint tombe le 6 décembre. Ce jour-là a été établie, pour la vente des bestiaux, une foire qui attire un grand nombre de cultivateurs des environs. Cette foire se tient dans un champ qui portait autrefois le nom de *Priorie de St.-Hippolyte.*

Le patronage de la paroisse appartenait à l'évêque de Lisieux.

Il existait autrefois, sur le territoire de cette paroisse, une maladrerie ou léproserie, dont la chapelle, qui était un bénéfice à la nomination de l'évêque, valait 40 livres au titulaire.

Avant la Révolution, l'Hôtellerie faisait partie de l'élection de Lisieux et de la sergenterie de Moyaux. Sous le rapport ecclésiastique, cette paroisse dépendait du doyenné de Moyaux.

On comptait, à l'Hôtellerie, au XVIIe. siècle, 32 feux. La population actuelle s'élève à 488 habitants. Sa distance du chef-lieu d'arrondissement est de 12 kilomètres.

Une loi du 21 juin 1841 a réuni à l'Hôtellerie une partie des deux anciennes paroisses de St.-Pierre et de St.-Hippolyte-de-Canteloup.

A l'angle de la route impériale et du chemin communal, sur le bord duquel s'aligne la façade occidentale de l'église, s'élève une maison en bois, avec étage en encorbellement, qui date de la fin du XVe. siècle ou du commencement du XVIe.

La facade principale, qui se développe sur la grande route,

au *Glossaire* de Ducange), assez communes en Bretagne et en Vendée, sont très-rares en Normandie. Elles sont ainsi nommées parce que les pupitres garnis de bénitiers, qui les accompagnent, servaient pour les stations de la procession des Rameaux, pendant lesquelles on chante l'*Hosannah.* La dépouille mortelle des fondateurs est ordinairement placée au pied de ces petits monuments.

offre, au rez-de-chaussée, une petite fenêtre surmontée d'une ogive en accolade. Sur le poteau d'huisserie, est sculpté un écusson que masque un volet. Nous avons lu sur cet écusson les mots suivants, en caractères gothiques :

Vive le Roy

Sur la même façade sont sculptés deux autres écussons. L'un de ces écussons représente un arbre.

Une haute cheminée en brique, dans laquelle est incrustée une croix en pierre, surmonte le toit.

L'Hôtellerie doit probablement son origine à une de ces maisons hospitalières, si répandues au moyen-âge, dans lesquelles les malades de la contrée étaient reçus et soignés, et où les voyageurs pauvres et infirmes étaient sûrs de rencontrer une généreuse hospitalité.

Les rôles de l'Échiquier, conservés aux archives de la Tour de Londres, font mention, en 1195, d'un nommé Guillaume, clerc de l'Hôtellerie (*clericus de Hospitalaria*).

D'après la tradition locale, la reine Blanche, mère de saint Louis, s'étant rendue en Normandie, pendant la minorité de son fils, pour apaiser les troubles qui avaient éclaté dans cette province, fut prise tout à coup des douleurs de l'enfantement et transportée dans une hôtellerie qui se trouvait sur sa route, où elle accoucha d'un fils qui mourut au berceau. En souvenir de sa délivrance, elle fit élever, près de cette maison, une chapelle qui prit le nom de l'Hôtellerie. Telle serait, dit-on, l'origine de ce village.

Avant la Révolution, une messe basse se célébrait deux fois

la semaine, à 5 heures du matin, dans l'église de l'Hôtellerie, pour les marchands de bœufs qui se rendaient au marché de Poissy. Voici l'esquisse d'un hangar qui existe encore et

qui servait à attacher les bœufs.

MAROLLES (1).

Marolles, *ecclesia de Maerolii's, de Marollis, de Maieroles.*

L'église de Marolles s'élève dans une plaine, sur la gauche et à peu de distance de la route impériale de Paris à Cherbourg.

Cette église, dont les vastes proportions attestent l'ancienne importance, était primitivement romane.

Les murs latéraux, couverts d'un crépi ancien qui se détache à plusieurs endroits, montrent un grossier blocage noyé dans un mortier très-épais. L'appareil roman en feuilles de fougère, peu caractérisé au nord, est parfaitement marqué du côté méridional. On remarque, de ce côté, une petite fenêtre

(1) Notes de M. Pannier.

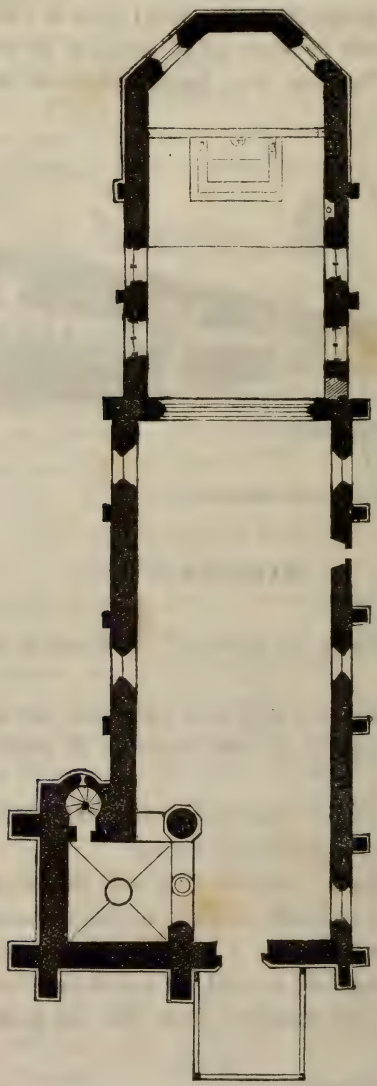

PLAN DE L'ÉGLISE DE MAROLLES.

à plein-cintre, en forme de meurtrière (aujourd'hui bouchée), laquelle ne peut laisser aucun doute sur l'époque de la construction de cette église, qui remonte au XIe. siècle.

La première travée de la nef, du côté du midi, a été reconstruite en grand appareil au XVIe. siècle. De nombreuses reprises en silex ont eu lieu à la même époque, au nord et au midi.

La nef est éclairée par cinq fenêtres ogivales sans meneau (deux au nord et trois au midi), dont les moulures accusent la dernière période ogivale.

Quatre fenêtres ogivales flamboyantes, partagées en deux baies par un meneau prismatique, éclairent le chœur. L'une de ces fenêtres est moderne ; les trois autres sont anciennes et proviennent de l'église de Cirfontaine, dont la ruine pittoresque s'apercevait à quelque distance de la voie ferrée de Paris à Cherbourg, alors en construction. D'après le conseil éclairé d'un archéologue (M. le docteur Billon), ces fenêtres furent sauvées de la destruction et transportées avec beaucoup de soin à Marolles. M. l'abbé Féret, ancien desservant de cette paroisse, à la mémoire duquel nous rendons un sincère hommage, les fit restaurer par un ouvrier habile et incruster dans les murs latéraux à la place des anciennes ouvertures, qui étaient sans caractère. La tracerie des fenêtres, formée de jolies moulures, offre une variété d'ornements agréables à l'œil. Le lobe supérieur des unes affecte la forme d'un cœur ; le tympan des autres est percé d'un quatre-feuille à pétales lancéolées. Une jolie piscine ogivale, trilobée, a été découverte du côté de l'épître.

Le chœur, en retraite sur la nef, se termine par un chevet droit, contre lequel est appliquée une sacristie à pans coupés, avec chaînages en pierre sur les angles.

Une belle tour quadrangulaire, dont la large base était destinée à recevoir une haute pyramide, s'élève à l'angle nord-

ouest du portail occidental, lequel est percé d'une porte à linteau, entourée de moulures prismatiques.

ÉGLISE DE MAROLLES.

Cette tour, soutenue extérieurement par de puissants contreforts, s'appuie, à l'intérieur de l'église, sur deux énormes colonnes monocylindriques, dont les chapiteaux, d'une exécution barbare, présentent des figures grotesques, assez semblables à celles que l'on remarque sur certains chapiteaux romans. L'une de ces colonnes est surmontée de deux espèces de contreforts qui s'emboîtent l'un dans l'autre ; disposition qui nous a paru intéressante à signaler.

M. Bouet a fait un dessin de ces deux colonnes, qui datent

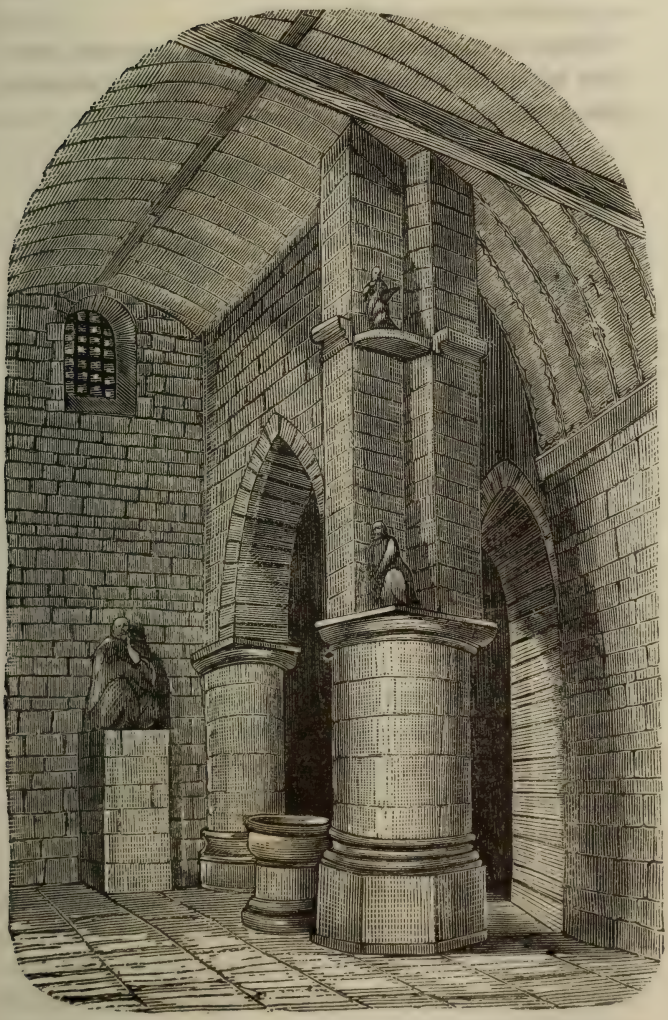

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE MAROLLES.

du même temps que la tour, dont la construction remonte aux premières années du XVIe. siècle.

L'étage supérieur renferme deux cloches dont nous avons relevé les inscriptions. La plus petite provient de l'ancienne église de Cirfontaine.

Cloche de Marolles.

Diamètre, 1 mètre.

L'AN 1782 IAY ÉTÉ BENITE PAR MAITRE LOUIS PATERNE MALCANGE CURÉ DE CETTE PAROISSE ET NOMMÉE MARIE LOUISE PAR MESSIRE ESPRIT AUGUSTIN DE PIPEREY CHEVALIER SEIGNEUR ET PATRON HONORAIRE ALTERNATIF DE SAINT MARTIN DE MAROLLE SEIGNEUR ET PATRON DE SAINT HIPOLITE DE CANTELOUP ET AUTRES LIEUX ET PAR NOBLE DAME MARIE LOUISE ROSE DUBOSCH EPOUZE DE MESSIRE NICOLAS ETIENNE DE BOCTEY CHEVALIER SEIGNEUR ET PATRON HONORAIRE ALTERNATIF DU DIT MAROLLE ET AUTRES LIEUX.

Cloche de Cirfontaine.

Diamètre, 62 cent.

M^tre ROBERT GAILLARD P^tre CVRÉ 1600.

† IEAN DV CELIER E^r S^r DE LA HAVLTE ROCQVES E NOBLE DAME ADRIANE DE BEAVDRY FEMME DE FRANÇOIS DV HOVLEY E^r S^r ET PATRON DE COVRTHONNE ET NOSTRE DAME CIRFONTAINE.

Sur la cloche est représentée une croix formée d'arabesques, dont les croisillons sont terminés par des fleurs de lis. A gauche de la croix est placé le monogramme du Christ IHS (Jésus); à droite, se détachent les lettres MA (*Maria*). Au-dessous on lit :

G. COLLEVILLE TESORIR (*trésorier*).

Du côté opposé, quatre fleurs de lis disposées en croix.

La porte qui donne entrée dans la nef était autrefois précédée d'un porche en bois, dont on aperçoit les traces sur le mur. Elle est surmontée d'un écusson peint, presque entièrement effacé, qui probablement faisait partie d'une litre fu-

nèbre. Au-dessus, s'ouvre une fenêtre ogivale de la dernière époque.

L'arc triomphal, qui sépare le chœur de la nef, date de la fin du XVIe. siècle ou du commencement du XVe. Cet arc, dont M. Bouet a fait un dessin, offre de curieuses moulures.

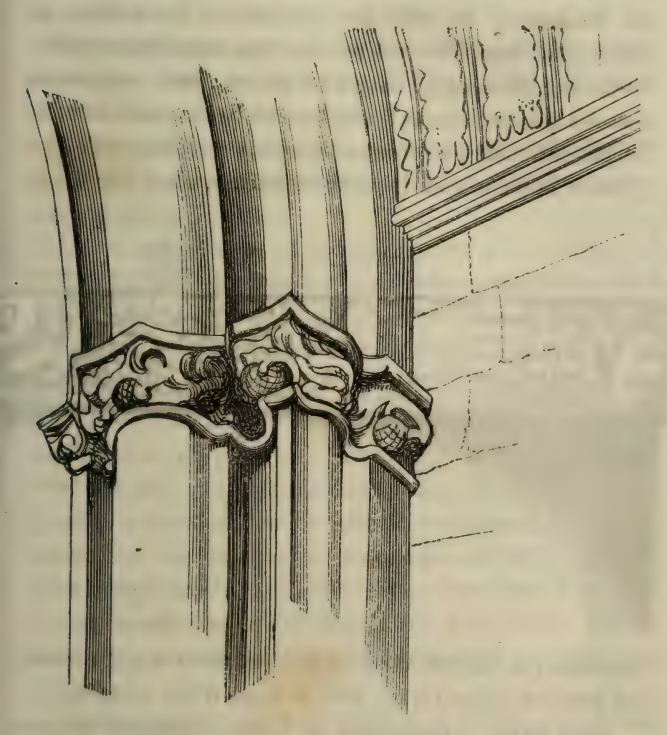

L'archivolte principale, formée d'un gros tore que séparent deux gorges profondes, s'appuie sur des chapiteaux d'une exécution peu soignée, autour desquels s'enroulent des ceps de vigne. Dans l'angle formé par la colonne et les pieds-droits, est placée une petite colonnette.

La voûte de la nef et celle du chœur sont en merrain.

Cette église possède deux magnifiques autels avec rétable, dont nous allons donner la description.

Le rétable du maître-autel, à fronton coupé, dans le style Louis XIV, est décoré de deux colonnes torses, d'ordre composite, autour desquelles s'enroulent des ceps de vigne chargés de grappes de raisin que becquettent des oiseaux. Le tableau placé dans l'entrecolonnement représente Notre-Dame-du-Rosaire. Des anges, tenant des palmes, sont assis sur les consoles qui surmontent l'entablement. Le couronnement du rétable, surmonté d'un fronton triangulaire, est flanqué de deux pilastres décorés, dans la partie supérieure, d'une tête d'ange

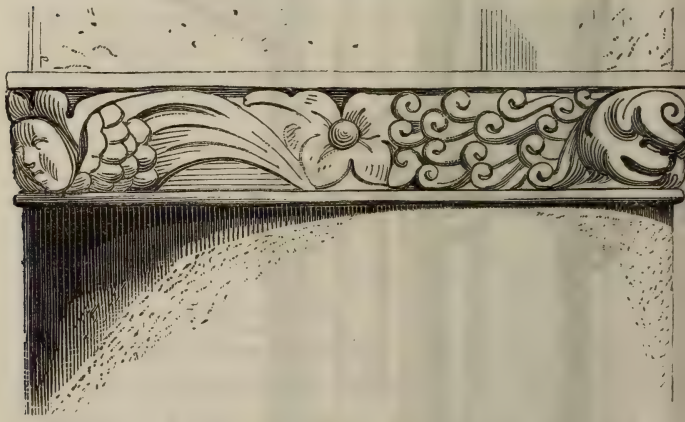

soutenue par une console d'où pendent des fruits. Au milieu, est peint un Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe.

Deux niches, terminées par un fronton trapézoïde que surmonte un gracieux couronnement formé de légers rinceaux, accompagnent le rétable. L'une de ces niches, placée du côté de l'évangile, renferme un groupe représentant la Sainte-Trinité ; l'autre niche contient la statue de saint Martin, premier patron de l'église.

Au-dessus des portes qui donnent entrée dans la sacristie

sont placés deux petits tableaux peints sur bois, qui ne sont pas sans intérêt. L'un de ces tableaux représente Marthe, exemple de la vie active, préparant le dîner de son divin Maître, tandis que sa sœur Marie-Madeleine, symbole de la vie contemplative, reste tranquille, écoutant les paroles de Jésus-Christ.

Nous signalerons encore deux médaillons, dont l'un représente saint Paul. Le personnage religieux peint sur l'autre médaillon tient un livre à la main.

Le tombeau du maître-autel est carré et décoré de jolies caryatides. La face principale offrait autrefois un beau parement en étoffe.

L'autel placé au bas de la nef, sous la tour, provient de l'ancienne église de Cirfontaine, démolie en 1846. M. l'abbé Féret, ancien desservant de Marolles, attachait un grand prix à cet autel, l'un des plus gracieux spécimens que nous ait légués le XVIIe. siècle. Les quatre colonnes torses, garnies de feuilles de vigne, qui décorent le rétable supportent un riche entablement. De jolis vases, ornés de trois têtes d'ange reliées par une guirlande de fleurs, dans le genre des épis émaillés qui couronnaient le faîte de nos manoirs normands, surmontent les colonnes. La forme du tabernacle est celle d'un élégant pavillon à colonnes torses, surmonté d'une gracieuse coupole couverte d'imbrications. Les rinceaux qui décorent les gradins de l'autel se terminent par des têtes d'aigle.

Ce beau rétable, qui fait l'admiration de tous les connaisseurs, accompagnait le maître-autel de l'église de Cirfontaine (1).

A l'extrémité de la nef s'élèvent deux petits autels, dans le

(1) Nous venons d'apprendre que ce rétable, qui a coûté une somme énorme, si l'on en juge par la délicatesse du travail, a été vendu 400 fr. à un brocanteur.

style Louis XV. Celui de gauche est décoré de la statue de saint Santin, évêque. Cette statue, qui est ancienne, est miniaturée.

La croix du cimetière, malgré son exécution un peu barbare, n'est pas dépourvue d'intérêt. Elle offre, sur l'une de ses faces, au point d'intersection des croisillons, une couronne en fer forgé. Le chapiteau qui termine le fût est décoré de feuillages. Cette croix, qui est dans un état déplorable, date du siècle dernier.

Près de la croix, est placé le tombeau de M. l'abbé Féret, ancien desservant de cette paroisse. Sur la pierre qui recouvre sa dépouille mortelle, est gravée l'inscription suivante :

M. NICOLAS ROLLAND
FERET, PRÊTRE,
ANCIEN PROFESSEUR
DE DOGME AU
COLLÉGE DE PONT-A-
MOUSSON (MEURTHE)
NÉ A ARGENCES LE
23 AOUT 1798
INSTALLÉ LE 20
JUIN 1837
DESSERVANT DE
CETTE PAROISSE
OU IL EST DÉCÉDÉ
LE 22 JUIN 1860.

Sous un tertre de gazon, que surmonte une modeste croix, repose une centenaire. Nous avons lu l'inscription suivante, remarquable par son laconisme :

MARIE-FRANÇOISE VESQUE, NÉE AU MESNIL-GUILLAUME LE 6 DÉCEMBRE 1740,
DÉCÉDÉE A MAROLLES LE 4 JANVIER 1841.

Marolles dépendait, pour le culte, du doyenné de Moyaux, et, pour le civil, de la sergenterie dudit lieu.

Au XVIIIe. siècle, on comptait, dans cette paroisse,

209 feux (1,000 à 1,100 habitants). D'après le dernier récensement de la population, le nombre d'habitants est aujourd'hui réduit à 789.

Le patronage appartenait aux Mathurins de Lisieux. Suivant un acte des assises de Bernay, de l'an 1190, retrouvé par M. Charles Vasseur dans les archives de l'Hospice de Lisieux qu'il a compulsées avec soin, « Jehan Péril reconnut à Richard d'Argences la jouissance du fief de Marolles avec le patronage et deux gerbes de dîme. Peu de temps après, Jourdain du Hommet, évêque de Lisieux, acquit ce patronage et en fit don aux pauvres de la Maison-Dieu ou plutôt aux religieux Mathurins, auxquels il venait de confier la direction de cette maison. En 1218, Robert de Piencourt, ayant manifesté l'intention de troubler les religieux dans la possession de leur droit, fut désintéressé par ces derniers, qui s'obligèrent à lui payer une rente de quatre setiers de blé à prendre sur leur grange de Marolles. En 1733, Roger d'Argences qui, sans doute, avait succédé à Richard comme seigneur du fief de Marolles, donna aux religieux une charte de confirmation pour le patronage. Une autre charte de 1239 confirma également le droit, qui leur avait été concédé, de prélever la tierce-gerbe sur toute la paroisse. Depuis cette époque jusqu'à la Révolution, les religieux ont exercé leurs droits sans entraves.

Il existait, sur le territoire de Marolles, une chapelle dédiée à saint Marc. Au XVIIIe. siècle, cette chapelle était réunie au bénéfice-cure de l'Hôtellerie. C'était probablement, dit M. Vasseur, une ancienne maladrerie, dont les biens furent donnés à l'hôpital de Lisieux en 1695. L'édifice existait encore au XVIIIe. siècle. Une déclaration des administrateurs des pauvres de Lisieux, du 20 avril 1721, fait mention *d'une pièce de terre en herbe* sur laquelle est *la chapelle St.-Marc*, bornée au septentrion par *le grand chemin ferré, etc.*

Le Val-Richer possédait aussi des biens sur le territoire de cette paroisse.

Château. — L'ancien château de Marolles, situé à quelque distance de l'église, paraît dater de la fin du XVIe. siècle. Il est construit en bois avec briques inclinées entre les colombages.

La corniche qui supporte le toit est décorée de nombreuses caryatides dont la partie supérieure offre le buste d'un homme, et la partie inférieure une queue de poisson. Sur un cartouche, placé à l'angle sud-est de la corniche, on lit la date 1646 qui semble indiquer l'époque de la restauration d'une partie du château. Le toit brisé offre de grandes fenêtres en forme de mansardes (On sait que ce genre d'ouvertures n'a été inventé que sous le règne de Louis XIV). Les extrémités du faîte sont couronnées de beaux épis en terre cuite émaillée. Un magnifique escalier conduit à l'étage supérieur du château.

Ce château est aussi nommé le *Mont-Hérault*. Il a appartenu à la famille de Piperey. Jacques de Piperey, contrôleur des monnaies à Rouen, en 1598, est le premier qui se qualifie de seigneur de Marolles. Parmi ses descendants, on compte plusieurs magistrats. François de Piperey, sieur de Marolles, était vicomte de Moyaux en 1666. Jean-Pierre de Piperey, sieur de Marolles, St.-Germain et Piencourt, fut également vicomte-enquesteur et commissaire-examinateur de la vicomté de Moyaux, puis conseiller au Parlement. On remarque, à l'intérieur du château, deux écussons accolés.

La terre de Marolles a été aliénée, vers 1856, par M. Amédée de Piperey. Dans une cour dépendant du château, s'élève une chapelle en bois, surmontée d'un petit clocher octogone couronné par un toit conique, autrefois couvert en essente. Les murs de cette chapelle, qui date du même temps que le château, étaient revêtus d'essente. Le mur septentrional a

conservé ce genre de décoration. La voûte en merrain est peinte en bleu et semée d'étoiles. Les couvre-joints, peints en rouge, sont bordés d'un filet or. On remarque le pavage émaillé du sanctuaire, qui est ancien et parfaitement conservé.

Une seconde partie du fief de Marolles échut à la famille de Boctey. Dans les Archives de la ville de Lisieux, M. Vasseur a trouvé le nom de Gabriel Le Boctey, « escuyer, sieur de Marolles et du Boulley (16 juin 1577). » La famille de Boctey posséda ce fief jusqu'à la Révolution. Messieurs de Boctey ayant émigré, leurs biens furent vendus par la nation. Sous la Restauration, ils rentrèrent en possession de leur terre, qui appartient aujourd'hui au dernier descendant de cette famille.

Le château de Marolles-Boctey a été rebâti il y a quelques années. Le moulin féodal seul est ancien.

Dans une cour qui borde le chemin de Marolles à Cirfontaine, s'élève une ancienne maison dont la construction remonte au XVIe. siècle. Cette maison mesure 50 pieds de longueur sur 20 de profondeur.

Le rez-de-chaussée, construit en grand appareil, est surmonté d'un étage en charpente formant encorbellement. Cet étage, décoré de nombreuses et belles moulures, est éclairé par des fenêtres cruciformes.

CIRFONTAINE (1).

Cirfontaine, *Sirofonte*, *Cirofonte*, Cirfontaine.

Une ordonnance royale du 22 septembre 1824 a réuni à la commune de Marolles l'ancienne paroisse de Cirfontaine.

L'église, bâtie au fond d'un vallon, offre une charmante ruine. C'était, dit M. le docteur Billon, qui a visité l'édifice en 1846, et d'après lequel nous avons rédigé en partie la

(1) Notes de M. Pannier.

notice suivante, l'une des églises rurales les plus riches et les mieux décorées de l'ancien diocèse de Lisieux.

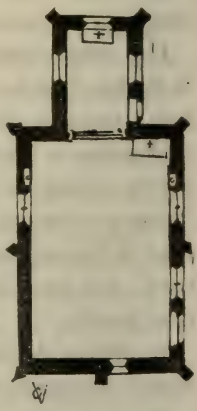

La nef, œuvre d'un architecte de talent, date de la fin du XVe. siècle. Les murs, construits en grand appareil, sont soutenus par des contreforts saillants dont plusieurs attirent les regards par leur forme insolite. Un magnifique stylobate, composé d'une large doucine et d'un chanfrein, suit les ondulations du terrain. La corniche, qui supportait le toit, est également formée d'une doucine.

On remarque, au midi, deux belles fenêtres à deux baies trilobées, dont le tympan offre une jolie *tracerie flamboyante*. Il n'existe au nord qu'une seule ouverture, semblable aux précédentes. Dans l'ébrasement de cette fenêtre, on apercevait autrefois une curieuse peinture représentant Notre Seigneur au Jardin des Oliviers.

Trois contreforts saillants, dont deux sont placés sur les angles, soutiennent le mur occidental que surmonte un fronton triangulaire. Une fenêtre ogivale, entourée de moulures en gorge, s'ouvre dans le fronton, un peu à droite.

Un clocher en charpente, recouvert en essente et surmonté d'une pyramide très-élancée, s'élevait au-dessus de la première travée de la nef.

La porte, placée au midi, près du mur occidental, est à plein-cintre et entourée de moulures prismatiques. Un porche en bois, dont on aperçoit encore les traces sur le mur, précédait l'entrée de l'église.

Le chœur, fortement en retraite sur la nef, est roman et doit remonter au XIe. siècle. Les murs en ruine présentent l'appareil grossier en feuilles de fougère.

Il se termine à l'orient par un chevet droit soutenu par deux contreforts dont l'un, garni d'un double chaperon, date du XVIe. siècle ; l'autre a été reconstruit en brique. Une haute fenêtre ogivale, partagée en deux baies par un meneau vertical qui se bifurque dans la partie supérieure, éclairait autrefois le sanctuaire. Les moulures rudimentaires de cette fenêtre, dont les angles sont taillés en biseau, accusent le XIIIe. siècle. On remarque au midi les vestiges d'une fenêtre dont les moulures étaient toriques.

A l'intérieur, l'église était entièrement peinte à fresque.

La nef présente encore de nombreux vestiges de ce genre de peinture.

A l'extrémité de la nef, du côté de l'épître, est placé un autel en pierre qui date du XVIe. siècle. Le mur formant rétable est couvert de peintures assez bien conservées, représentant le couronnement de la Vierge : la mère du Sauveur, entourée d'une auréole formée de rayons flamboyants, a les mains jointes et élevées vers le ciel. Deux anges, les ailes déployées, tiennent au-dessus de sa tête une couronne ducale. De chaque côté de l'autel on lisait, il y a quelques années, cette inscription, que le temps a presque entièrement effacée :

AVE MARIA DOMINI
MEI MATER ALMA
CŒLICA PLENA GRACIA.

Deux petites crédences, l'une ogivale, trilobée, l'autre surmontée d'une ogive en accolade, sont pratiquées dans les murs latéraux.

Le mur occidental était peint à fresque. On aperçoit encore trois ovales formés de rinceaux, au centre desquels on lit, en lettres rouges MA et IHS. Près du mur, à gauche, était placé un escalier qui conduisait à une tribune réservée au seigneur de la localité.

Un bel arc triomphal, supporté par deux colonnes dont la base est formée d'un hexagone, sépare le chœur de la nef. L'extrados est couvert de peintures simulant des imbrications.

Près de la petite porte qui donne entrée dans le chœur est placé un bénitier, en forme de coquille, portant le millésime 1753.

Le maître-autel offrait, au XVIe. siècle, un beau rétable en pierre qui a été découvert, il y a quelques années, en creusant le sol de l'église.

Ce rétable, dont la Société des Antiquaires de Normandie a fait l'acquisition, se compose de plusieurs groupes exécutés en haut-relief, représentant diverses scènes de la vie de la Sainte-Vierge et de l'enfance de Jésus, telles que l'Annonciation; la Visitation; la crèche et l'adoration des bergers; la visite des rois Mages; la Présentation de Notre Seigneur au temple; le massacre des Innocents; la fuite en Égypte. Un autre groupe représente la légende des moissonneurs coupant le blé sur le passage de Jésus-Christ.

Tous ces groupes, autrefois miniatures, sont traités avec cette délicatesse et cette naïveté charmante qui caractérisent les œuvres de la Renaissance.

Cet autel fut remplacé, sous le règne de Louis XIV, par le grand rétable que nous avons décrit à l'article MAROLLES.

Les deux petits autels furent décorés, dans le même temps, de rétables en bois à colonnes cannelées et rudentées.

La nef a environ 35 pieds de long (mesure ancienne) dans œuvre sur 21 de large. La longueur du chœur est de 18 pieds et sa largeur de 10 pieds (1).

Dans le cimetière s'élève un très-bel if, qui a 1 mètre de diamètre dans sa partie moyenne.

L'ancienne paroisse de Cirfontaine offrait un territoire très-

(1) Depuis la rédaction de cette notice, l'église de Cirfontaine a été entièrement démolie.

restreint. Au XVIIIe. siècle, elle ne comptait que 18 feux.

Sous le rapport spirituel, elle dépendait du doyenné de Moyaux ; pour le civil, de la sergenterie du même lieu.

Cette paroisse remonte à une haute antiquité. On trouve dans les rôles de l'Échiquier, à la date de 1195, le nom de *Willelmus de Sirofonte.*

A la fin du dernier siècle, la famille de Tournebu possédait, dit-on, la terre de Cirfontaine. Ses armoiries étaient : *d'argent à la bande d'azur.*

Au commencement du même siècle, cette terre était dans les mains de la famille de La Sauvagère. Guillaume de La Sauvagère, sieur de Cirfontaine, fut anobli en 1612 et maintenu en 1666. L'*Armorial* de d'Hozier, rédigé dans les dernières années du XVIIe. siècle, fait mention de Pierre de La Sauvagère, sieur de Cirfontaine, et de Charlotte du Faguet, sa femme. Ils eurent un fils, nommé Marc-Antoine, qui prenait, en 1711, le titre de sieur de Saint-Laurent, et demeurait dans la paroisse de St.-Julien-de-Mailloc.

Jean des Perrois, qui vivait en 1541, prenait le titre de seigneur de Cirfontaine. Nous ignorons comment cette terre est entrée dans ses mains, et comment elle en est sortie.

La Haute-Rocque. — Outre le manoir, chef-lieu de la paroisse, M. Charles Vasseur ne cite qu'un seul fief sur le territoire de Cirfontaine, celui de la Haute-Rocque. Cet ancien fief est situé un peu au-dessous de l'église, à l'entrée d'un vallon qui aboutit à Courtonnel.

« Jean Le Tellier, sieur de la Haute-Rocque, paroisse de « Cirfontaine, élection de Lisieux, l'un des douze associés « du Canada, fut anobli par lettres de décembre 1629, vé- « rifiées en 1638. Il eut un fils, appelé aussi Jean Le Tellier, « sieur de la Haute-Rocque, qui fut maintenu le 1er. février « 1668, avec Pierre Le Tellier, son fils. Chevillard leur

« donne pour armoiries : *De gueules à trois navettes à tisser « d'argent posées en pal*, 2 *et* 1. »

Cette famille s'est éteinte à l'époque de la Révolution, dans une fille qui avait épousé M. de Boctey-Marolles.

C'est également à la fin du XVIIIe. siècle que la terre de la Haute-Rocque vint en la possession de M. Charles du Bois, qui appartenait à une très-ancienne famille de Normandie, dont on peut suivre la filiation depuis l'année 1066. M. du Bois est mort sans postérité. Il a été inhumé dans le cimetière de Marolles.

VILLERS-SUR-GLOS (1).

Villers-sur-Glos, *ecclesia de Villaribus*, *de Villula*.

La paroisse de Villers ayant été supprimée lors du Concordat, et son territoire réuni à Glos, l'église a été démolie il y a une vingtaine d'années.

La cloche, instrument précieux, et les deux petits autels, sont maintenant dans l'église de Glos. On y avait également transporté le maître-autel ; mais comme il n'y avait point d'endroit propice pour le placer, il a été dépiécé : on en voit dans le clocher les morceaux disloqués. C'était un autel à pilastres avec trois tableaux, dont deux en forme d'ellipse. Le tabernacle était surmonté d'une exposition, consistant en un dôme quadrangulaire porté sur quatre colonnes corinthiennes.

L'église de Villers devait dater des derniers temps de l'époque ogivale. Le chœur faisait retraite sur la nef, selon l'usage. Le clocher s'élevait à l'ouest : il consistait en un beffroi carré, couvert d'une pyramide quadrangulaire. Au midi était le portail, protégé par un porche en bois. Les voûtes étaient en merrain, avec charpentes apparentes. Celle du chœur était peinte en bleu-azur avec un semé

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

d'étoiles d'argent. Les fenêtres avaient des vitraux. M. le docteur Billon en possède un médaillon. Il occupait l'oculus d'une fenêtre géminée de la Renaissance. Les fonts étaient ornés d'arcatures gothiques.

Cette paroisse était sous l'invocation de la Vierge. Les patrons étaient, au XIVe. siècle, *heredes de Mota;* au XVIIIe., l'évêque de Lisieux.

Le fief principal de cette paroisse devait être la Motte, puisqu'il avait le droit de patronage. Il est situé tout près de l'ancien enclos de l'église, qui formait enclave dans ses terres. Il se trouve assis sur le bord d'un petit ruisseau qui emplissait autrefois ses fossés, et c'est sans doute à cette situation qu'il doit son nom. Il ne consiste, du reste, actuellement qu'en une maison de bois peu considérable, pouvant dater du règne de Louis XIV. Je ne crois pas qu'il ait jamais existé de manoir féodal appelé proprement Villers, et je pense que ceux des gentilshommes que l'on trouve avoir pris cette qualification étaient seigneurs de la Motte. Je cite donc ici, comme intéressant la Motte, « un mandement du 17 octobre 1475 du lieutenant du bailli d'Évreux à l'évêque de Lisieux, qui ordonne de conférer la cure de Notre-Dame-des-Prés, située à Villers, à celui que présente Estienne Flambart, seigneur dudit Villers. » (Archives du Calvados.)

On trouve ensuite ce fief dans les mains de la famille de Boctey. Je crois que l'on peut regarder cette famille comme originaire de Lisieux, puisque plusieurs de ses membres y remplirent des charges d'édilité dans les dernières années du XVe. siècle. En 1540, « Guillaume Bottey, damoiselle Guillemette Berthelot, sa mère, et damoiselle Gillette Bottey, leur cousine, firent leurs preuves devant les élus de Lisieux »; ils demeuraient à Villers. Noble homme Gilles Le Boctey, sieur de la Motte, figure dans un acte original du 30 avril 1561. Un acte de 1634 parle des héritiers du sieur de Boctey, écuyer, sieur de la Motte.

D'après l'inscription de la cloche, François Lebrun était sieur de la Motte en 1668. Il avait des alliances avec la famille de Mailloc.

D'autres fiefs se trouvaient sur le territoire de Notre-Dame de Villers, bien que sa superficie ne soit pas considérable : tels étaient Grosmesnil, contigu à la Motte ; le Boulley et Blancheporte, enfin la Quaise qui offre un grand intérêt.

En 1540, Grosmesnil était dans les mains de Marc de Gouvis, gentilhomme de très-ancienne lignée. A la fin du XVIe. siècle, il était passé à la famille de Boctey. On trouve, en 1606 et 1614, noble et vénérable maître Michel Le Boctey, prêtre, seigneur temporel du Grosmesnil, prieur de Mervilly, etc., puis curé de Notre-Dame-de-Villers.

Ce sont encore les de Boctey qui possédaient le Boulley. Les registres de l'hôtel-de-ville de Lisieux ont conservé le nom de « maistre Gabriel Le Boctey, escuier, sieur de Marolles et du Boulley, procureur du roi en l'élection de Lisieux (1552-1577). Maistre Michel Le Boctey, sieur du Grosmesnil, avait pour frère Louis Le Boctey, escuier, sieur du Boulley, qui avait épousé, le 3 juillet 1597, Catherine de Franqueville, fille du sieur de Collandon, dont la postérité a possédé le même fief pendant plusieurs générations (1). »

Le Boulley est, je pense, la propriété de M. Aug. Asselin, receveur des finances, membre de l'Association normande. Il est situé entre deux coteaux boisés, dans une situation charmante. La maison, assez importante, a deux ailes qui datent du règne de Louis XIV, avec toit à la Mansard. Le centre paraît beaucoup plus ancien, mais il a été modernisé à un tel point qu'il est impossible d'en reconnaître la date. Il a pourtant conservé son toit élevé et une grande cheminée en

(1) Il résulte d'actes authentiques que cette terre du Boulley était dans les mains de la famille de Boctey ; mais elle possédait en même temps le fief du Boulley, beaucoup plus important, situé à St.-Germain-de-Livet.

briques ornées d'arcatures simulées avec dessins dans les fonds, système qui remonte au XVIe. siècle.

Le colombier carré, construit en briques, est surmonté d'un épi en terre jaune vernissée, qui représente un pigeon.

La famille de Boctey était encore en possession d'un autre fief assis sur le territoire de la même paroisse, mais à un quart de lieue au moins vers le midi, de l'autre côté de la vallée; il se nommait la Houssaye.

Noble homme Me. Adrien Le Boctey, sieur de la Houssaye, vivait en 1570 et 1587, suivant des documents originaux que j'ai eus entre les mains. J'ignore le nom de son fils. Un acte du 6 juillet 1641, fait mention de son petit-fils, Anthoine Le Boctey, écuyer, aussi seigneur de la Houssaye. Il fournit ses preuves de noblesse en 1666 à Notre-Dame-de-Villers, avec Gilles Le Boctey, sieur de Glatigny.

Je n'ai trouvé qu'un seul acte où il soit question de la Blancheporte et de son propriétaire, Me. Pierre Toustain. Cet acte, daté du 1er. février 1634, relate une vente de trois pièces de terre situées à Glos, dépendantes de la sieurie de Cirfontaine.

Le fief le plus intéressant pour l'archéologue, bien qu'il n'ait pas été hiérarchiquement le plus important, c'est certainement la Quaise ou la Quèze.

Malgré les nombreuses mutilations que cette maison a subies, elle n'en reste pas moins un rare spécimen des constructions domestiques du commencement du XVIe. siècle. Elle est en bois : toutes ses poutres principales sont couvertes de sculptures dans le style du règne de François Ier. Les sablières qui séparent les étages sont sculptées, à leurs extrémités, d'un nerveux rageur qui engloutit les moulures. Toutes les autres pièces, verticales ou horizontales, sont couvertes de culs-de-lampe, de rosaces, de losanges, d'enroulements et autres motifs analogues. Une jolie porte en accolade avec pinacles, blasons, feuillages, s'ouvre dans la façade; malheureusement elle a souffert.

Les entrecolombages sont remplis par des briques vernissées rouges et vertes, formant des dessins, tant par la variété de leur couleur que par leur disposition.

La face qui regarde le jardin n'est guère moins ornée. La base, jusqu'au premier étage, est en échiquier de pierres et de briques. Sur une poutre centrale est sculpté un blason chargé d'une croix vairée et surmonté d'un chapeau de cardinal avec les houppes. C'est celui du cardinal Jacques d'Annebault, évêque de Lisieux, de 1543 à 1560; on peut s'en servir comme de date pour la maison.

L'intérieur n'avait pas été moins soigné que l'extérieur. La principale chambre est pourvue d'une vaste cheminée dont le manteau, orné de moulures, est porté par deux colonnes engagées. Les sommiers des plafonds sont sculptés d'entrelacs et de rosaces.

Cette maison était autrefois couverte d'un grand toit de pavillon avec double épi. Des tuiles vernies de différentes couleurs formaient, sur ce grand comble des dessins ingénieux. En 1848, l'amour de l'égalité a fait stupidement ravaler ces fiers pignons au niveau des combles mesquins de l'époque moderne. Cependant, sans nul doute par économie, on a replacé sur le toit une partie des tuiles vernies, rouges, vertes et jaunes.

Les fenêtres étaient carrées et étroites, sans ornements, si l'on en juge par celles que l'on voit encore, quoique bouchées, dans certains endroits. Les autres ont été élargies, il y a environ vingt ans.

Le colombier a été détruit en même temps que le comble, comme un vil instrument de la féodalité. Il était rond, de dimension fort ordinaire et sans architecture.

Je n'ai pu me renseigner sur les possesseurs de ce fief. Je sais seulement qu'en 1540 Silvain de Fatouville, sieur de la Quaise, produisit ses titres devant les élus de Lisieux.

Par l'acte de 1634, déjà cité, on connaît que Michel Costard, président en l'élection de Lisieux, était sieur de la Quèze. Un autre titre des Archives des hospices, de 1667, m'a fourni le nom de « Me. Pierre Costard, escuyer, sieur de la Quaize, conseiller du Roy, trésorier de France au bureau des finances de la généralité d'Alençon. » Je ne sais depuis quand ni comment cette famille était en possession de cette terre.

La paroisse de Villers dépendait de l'élection de Lisieux, sergenterie de Moyaux, et comptait 40 feux.

MESNIL-GUILLAUME (1).

Mesnil-Guillaume, *Mesnillus Guillelmi.*

L'église du Mesnil-Guillaume n'est point orientée selon l'usage : son chevet est à peu près en regard du nord-est. Elle est cependant fort ancienne; on distingue parfaitement dans les murs l'appareil en feuilles de fougère, entremêlé de ces longues briques que l'on a déjà vues à Fierville, à Ouillie-le-Vicomte ; elles sont disposées, comme dans cette dernière église, par chaînes horizontales, ou bien elles s'inclinent pour former l'*opus spicatum*, ou encore elles remplacent la pierre de taille, si rare dans la contrée, en garnissant les angles de la nef.

On remarque, sur le plan, qu'il y a absence complète de contreforts dans l'édifice.

On ne retrouve aucune ouverture de l'époque primitive : toutes ont été repercées à la fin du XVe. siècle, et la plupart ont subi des mutilations postérieurement. Il n'en reste plus que deux qui aient un caractère architectonique : ce sont les deux grandes fenêtres à meneau du côté de l'évangile ; elles sont identiques.

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

La nef, qui avait primitivement 45 pieds de long, a été prolongée d'une travée vers 1852 ou 1853. Cette adjonction,

dirigée, je crois, par un agent-voyer, n'a rien d'architectural. En 1856, on a transporté le clocher sur cette partie. Il se trouvait autrefois assis sur l'arc triomphal, ainsi qu'on le constate dans les plus anciennes églises. Cette pérégrination lui a été fatale. Il datait du XVe. siècle ; sa charpente était revêtue d'essente, et la base était munie d'un double évent ou abat-sons composé d'une série de petites ouvertures trilobées. L'ardoise vulgaire a remplacé l'essente, et les trilobes des évents ont disparu.

Le chœur fait retraite sur la nef, il est petit ; son chevet primitif a complètement disparu par suite de l'érection d'une

sacristie à pans coupés qui fait le prolongement des murs latéraux. Cette sacristie est antérieure à la Révolution.

Le mobilier est de nulle valeur artistique. On peut citer cependant une statue de saint Hildevert, évêque, qui date du moyen-âge. Les autels sont encore enveloppés de leurs parements de vieille soie.

La voûte en carène de la nef a vu disparaître ses poutres apparentes depuis la première visite que j'avais faite en 1853; on a toutefois respecté sa forme, qui offre un profil harmonieux et bien accentué. Ses sablières sont appuyées partie sur les murs, partie sur de fort singuliers corbeaux en pierre. Quelle raison a pu engager à surmonter ces consoles, si bien moulurées, par la pierre brute qui se trouve immédiatement sous la poutre?

La voûte du chœur est recouverte d'une épaisse couche de plâtre.

L'arc triomphal est ogival, garni de moulures prismatiques qui viennent reposer sur deux colonnes semi-cylindriques. Ces caractères indiquent assez le XVe. siècle.

Dans le tympan d'une des deux fenêtres dont nous avons parlé, se trouve ce blason :

Le pavage a conservé quelques restes bien frustes de carreaux émaillés.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame. Elle dépendait du doyenné d'Orbec et de la sergenterie de Moyaux. Le patronage était laïque et appartenait au seigneur du lieu.

La paroisse comptait 76 feux (380 habitants); elle en possède actuellement 4 ,4.

Le château est important et remarquable. Le dessin de M. Bouet fait voir la régularité de son ordonnance et son

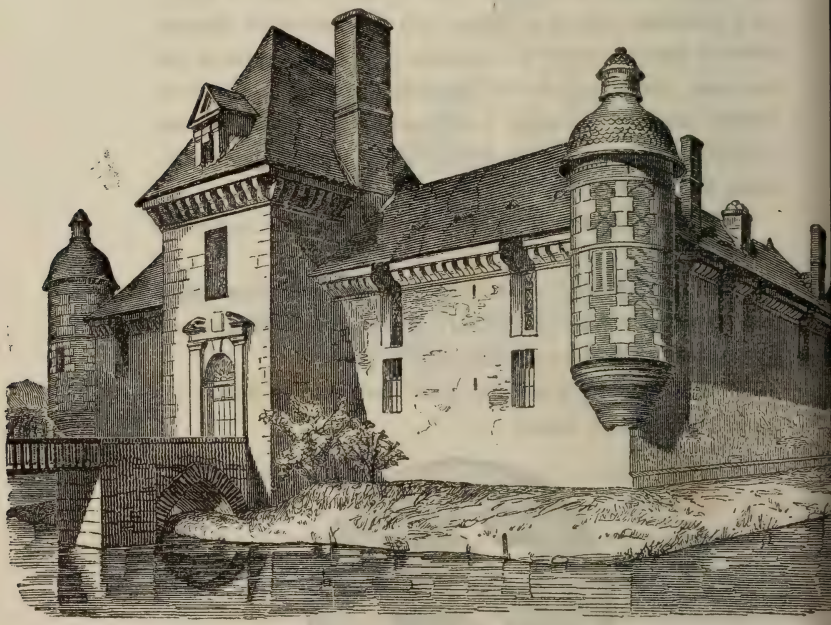

VUE DU CHATEAU DE MESNIL-GUILLAUME.

caractère architectonique. Il est situé à une distance assez grande de l'église, du côté de la ville. Il est impossible d'en donner une meilleure description que les lignes que lui a consacrées M. Raymond Bordeaux dans son *Excursion archéologique dans la vallée d'Orbec en* 1850 :

« Mesnil-Guillaume, dit-il, est un château formé de quatre corps de logis, avec une cour carrée au milieu comme beaucoup d'autres habitations seigneuriales de l'époque d'Henri IV et de Louis XIII. L'architecture, mélangée de briques et de pierres, produit un effet harmonieux. En entrant dans l'intérieur de la cour, la façade du corps de logis de gauche est bâtie en bois et d'un style plus ancien. Les *colombages* verticaux sont chargés d'ornements dans le goût de ceux des maisons des XVe. et XVIe. siècles qu'on remarque à Lisieux (1).

« ..... Chemin faisant, dans les corridors, j'apercevais, mélangés aux vulgaires pavés de nos jours, quelques carreaux faïencés qui avaient assurément servi autrefois à composer de brillantes rosaces dans les chambres de ce château. Mais, vérification faite, c'étaient les mêmes types que nous avions déjà rencontrés à Beuvillers et à Mailloc, et cela me parut une preuve que ces pavés avaient été décorés dans les fabriques de poteries, si nombreuses aux environs de Lisieux.

« La seigneurie du Mesnil-Guillaume appartenait, au XVIe. siècle, à une famille d'origine lexovienne, illustrée par de grandes alliances et par la construction de monuments

(1) Cette partie est bien certainement un reste d'un château antérieur. Elle comprend sept travées de pilastres d'ordre classique, déterminées par des pièces de bois d'un équarrissage beaucoup plus considérable, sculptées de ces larges feuillages à la mode sous le règne de François Ier. Mais, quand on a refait le rez-de-chaussée qui est en briques et les autres corps de logis, on s'est efforcé de moderniser cette bâtisse surannée. Les fenêtres ont été élargies et surélevées et on les a entourées de moulures qui accusent le règne de Louis XIII. La grande filière godronnée qui séparait les deux ordres de pilastres a dû suivre les contours des nouvelles baies, ce qui la fait onduler comme un crénelage. Enfin, on a mis sous la corniche de gros modillons en bois, dûment recouverts de plâtre.

importants. Nicolas Le Vallois, seigneur d'Escoville, qui a fait bâtir à Caen ce magnifique hôtel du XVIe. siècle, aujourd'hui la Bourse et le Tribunal de commerce, et qui possédait le château de Fontaine-Étoupefour près Caen, était en même temps seigneur du Mesnil-Guillaume. La famille Le Vallois jouait, à Caen, un très-grand rôle au XVIe. siècle, et à Bayeux au XVIIe. Un mémoire manuscrit qui existe à la Bibliothèque de Caen, et dont l'auteur anonyme passe malignement en revue l'extraction de toutes les familles caennaises qu'on regardait alors comme nouvelles, indique celle-ci comme issue d'un simple artisan de Lisieux, enrichi dans le commerce. — Quoique les assertions de ce mémoire ne paraissent devoir être acceptées qu'avec beaucoup de réserve, les monuments viennent cependant confirmer ce fait, passé sous silence par les généalogistes, que les Le Vallois sont réellement originaires de Lisieux. Mais ils avaient tort de cacher cette origine, honorable pour le commerce lexovien, car leur famille devait être déjà fort distinguée dans cette ville à la fin du XVe. siècle. Nous avons, en effet, retrouvé leur écusson sculpté aux clefs de voûte de la nef de l'église St.-Jacques, élevée vers 1520.

« Quoi qu'il en soit, j'ai cherché en vain dans le manoir de Mesnil-Guillaume l'écusson des Le Vallois. A l'intérieur de la cour, sur cette façade de charpente qui est d'un siècle environ plus ancienne que le reste des constructions, il y a, à la vérité, des armoiries; mais ce ne sont point celles de cette famille. Pourtant, tout fait croire que c'est à elle que le Mesnil-Guillaume doit la construction de ce château, d'un si bon effet dans la vallée. »

J'ajouterai à ces détails la description des magnifiques épis en terre émaillée qui terminaient autrefois les tourelles et les pignons des combles. On vient d'en retrouver les nombreuses pièces dans un coin de grenier; M. R. Bordeaux n'avait donc

pu les voir. La plupart avaient au moins 5 pieds d'élévation; leur exécution, leur émail peuvent les faire regarder comme des plus remarquables. On y retrouve les têtes à coquilles, les pentes de fruits et de fleurs, et ces grandes branches de lis de jardin gracieusement recourbées dont se composent les plus belles pièces connues de ce genre. Un dessin peut seul faire deviner leur importance et leur mérite. Il y avait aussi quelques pièces de fabrication plus grossière, avec une simple couverte de couleur verte. On les avait arrachées des toits pour satisfaire au niveau égalitaire républicain, et aussi à cause des fleurs de lis, symbole aristocratique.

A la fin du XVe. siècle, la terre du Mesnil-Guillaume appartenait à Guillaume de Trousseauville, chevalier, qui était également seigneur de Giverville et de Morainville, en Lieuvin.

Ensuite, comme on l'a vu plus haut, on en trouve en possession la famille Le Valois. Nicolas Le Valois, qui avait épousé, en 1534, Marie du Val, veuve de Nicolas de Grandrue, étant mort en 1541 à l'âge de 47 ans, de la façon que raconte De Bras, ses biens furent partagés entre ses quatre fils qui firent tous branche. Le troisième, nommé Jean, fut seigneur du Mesnil-Guillaume et de Coq. Sa postérité ne s'éteignit qu'au commencement du XVIIe. siècle, dans la personne de noble damoiselle Marie Le Valois, veuve de feu Charles Le Goys, vivant écuyer, sieur du Parc et de Manneville, dame du fief noble, terre et sieurie du Mesnil-Guillaume, qui vivait encore en 1613 et 1617, suivant des aveux et actes originaux où je l'ai trouvée mentionnée.

En 1709, suivant d'autres actes, la terre était passée à la famille de Mailloc; car on trouve « messire François de Mailloc, chevalier, seigneur d'Estouteville, Mesnil-Guillaume et autres terres et seigneuries, demeurant ordinairement en son chasteau du Mesnil-Guillaume. »

Le Chapitre de Lisieux possédait, sur le territoire de cette

paroisse, une terre noble, nommée le Fief-aux-Hues, que j'ai trouvée mentionnée dans un acte original de 1557.

GLOS (1).

Glos, *Glocium*, dans une charte de 1284.

Le village de Glos, situé à 5 kilomètres de Lisieux, au midi, est coquettement posé sur une éminence au pied de laquelle passe en tranchée le chemin de fer de Paris à Cherbourg. Cette éminence, presque entièrement formée de sable, sépare la riante vallée de l'Orbiquet du vallon sauvage et pittoresque de Courtonne-la-Meurdrac.

L'église, qui occupe le point culminant du coteau, est une des plus anciennes et des plus intéressantes des environs de Lisieux. Sa construction paraît remonter aux premières années du XIe. siècle.

Les murs latéraux, beaucoup plus élevés que ne le sont ordinairement ceux des églises rurales qui datent de la même époque, offrent un ancien blocage, recouvert d'un crépi qui se détache à plusieurs endroits et laisse voir l'appareil grossier en feuilles de fougère.

Deux contreforts seulement, l'un au nord et l'autre au midi, soutiennent la nef dont les murs sont d'une grande épaisseur. La faible saillie de ces contreforts qui atteignent presque le toit ; la largeur considérable des joints qui relient les pierres ; le relief que présentent ces joints, dont les bords sont taillés en biseau ou chanfrein ; enfin, l'arrangement des pierres, posées en délit et formant des espèces de chaînages (cette disposition est surtout visible à l'angle sud-est et à l'angle nord-est de la nef), sont autant d'indices d'une haute antiquité. Nous ferons observer que la nature des pierres em-

(1) Notes de M. Pannier.

ployées dans la construction des contreforts est différente : les unes sont en calcaire oolithique, d'un grain très-fin ; les autres en calcaire très-poreux, ayant une grande ressemblance avec le tuf ou travertin, qui était généralement en usage pendant la période romane.

Les murs latéraux du chœur, fortement en retraite sur ceux de la nef et également recrépis, n'étaient soutenus primitivement par aucun contrefort. Les contreforts saillants, à double glacis, que l'on voit à l'extrémité orientale de ces deux murs, près du chevet, ont été élevés à la fin du XVe. siècle ou au XVIe. La partie supérieure de ces contreforts a été refaite en briques plates dans le courant du XVIIIe. siècle.

Le mur droit qui termine le chœur, à l'orient, est soutenu par deux contreforts saillants, en pierre, à double glacis. Contre ce mur, entièrement recrépi et sur lequel on n'aperçoit aucune trace de fenêtres, est appliquée une sacristie en briques qui date du siècle dernier.

Des fenêtres à plein-cintre et à claveaux extradossés, semblables à celles qui s'ouvraient dans la partie supérieure des murs latéraux du chœur et dont on aperçoit encore quelques vestiges, éclairaient primitivement l'église.

Cet édifice a été repercé à la fin du XIIe. siècle, ou dans les premières années du XIIIe., ainsi que l'atteste l'étroite fenêtre en forme de lancette qui éclaire le chœur du côté septentrional. Une lancette semblable s'ouvrait dans le mur méridional. Ces deux fenêtres sont en partie inscrites dans les anciennes ouvertures, qui étaient romanes et placées un peu plus haut. Deux fenêtres ogivales un peu plus larges, du même temps, laissent pénétrer le jour à l'intérieur de la nef, l'une au nord et l'autre au midi.

Le chœur est éclairé au midi par deux fenêtres : l'une sans caractère, l'autre à ogive aiguë, très-large. Cette dernière fenêtre était autrefois partagée en deux baies par un

meneau. La moulure torique, garnie d'un listel, qui l'encadre accuse le XIVe. siècle.

Les deux larges ouvertures en brique pratiquées dans le mur méridional de la nef sont cintrées, dans la partie supérieure. Au-dessus on lit la date 1780, qui indique une réparation faite à cette époque. L'une de ces fenêtres offre l'inscription suivante :

M • FONT
T • CH
ARGE EN
LAN
1780.

A droite de l'une de ces ouvertures est une petite fenêtre ogivale, entourée d'une scotie.

On remarque près du mur occidental les vestiges d'une porte à plein-cintre, romane, dont les claveaux extradossés sont formés de pierres calcaires très-dures. C'était la principale entrée de l'église.

Une petite porte cintrée, sans caractère, est pratiquée dans le mur méridional du chœur.

Le mur occidental de la nef, autrefois soutenu par trois contreforts plats, a été reconstruit en brique, sans aucun goût. Quatre ignobles et massifs contreforts, également en brique et inclinés comme les étais d'une maison qui menace ruine, supportent ce mur. La porte, cintrée dans le haut, est surmontée d'un oculus.

A l'extrémité occidentale de la nef s'élève un clocher octogone en charpente, surmonté d'une pyramide élancée. Le larmier, correspondant à chaque face, est percé de plusieurs ouïes ou évents d'une forme peu commune. Ce clocher renferme deux petites cloches.

La plus grosse, fondue en 1842, a été bénite par M. Jean-Jacques Farolet, doyen de St.-Pierre de Lisieux.

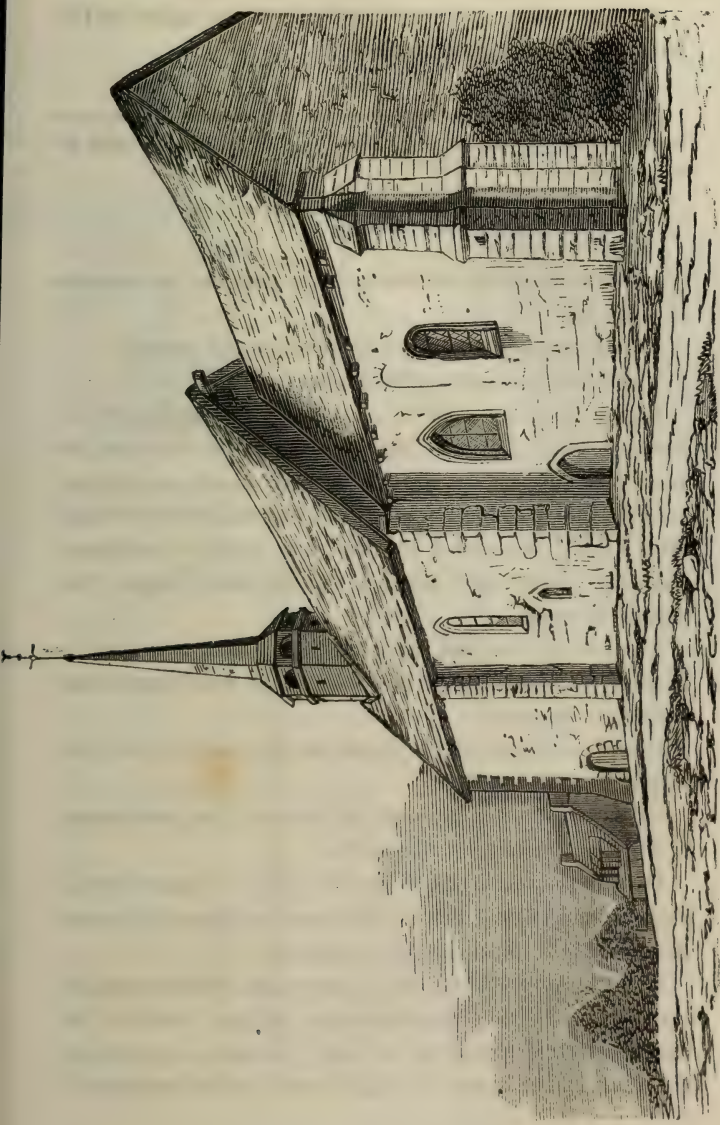

Bouet del.

VUE DE L'ÉGLISE DE GLOS (CÔTÉ DU SUD).

La plus petite, qui provient de l'ancienne église de Villers, porte l'inscription suivante :

† 1668. Me. FRANÇOIS PECQEVLT PBRE CVRÉ DE CE LIEV MA BÉNISTE ET NOMMÉE MARIE. Me. Me. SEBASTIAN DESJARDINS ET FRANÇOIS LE BRVN Sr. DE LA MOTTE Tr.

IEHAN AVBERT MA FAICTE.

La voûte de la nef est construite en merrain, avec entraits et poinçons.

L'arc triomphal, d'une grande élévation, est roman.

L'intérieur de l'église offre un riche mobilier.

Contre les murs latéraux du chœur sont appliquées de belles boiseries, formant lambris, qui datent du règne de Louis XIV. Ce lambris, qui sert de haut dossier aux stalles, est formé de panneaux encadrés de moulures fortement élégies avec angles rentrants et concaves. Les ressauts correspondant aux pilastres sont soutenus par des têtes d'anges (Voir la page suivante).

Les boiseries les plus rapprochées de l'autel offrent de riches encadrements, en feuilles de chêne, et une élégante frise artistement sculptée.

Des pilastres, offrant des pentes de fleurs et de fruits, séparent les panneaux.

M. Bouet a fait un dessin de ces boiseries, qui proviennent de l'ancienne abbaye de Cormeilles.

Les stalles, au nombre de dix (cinq de chaque côté), datent probablement du même temps. La forme des *accoudoirs* est assez curieuse et peu commune.

Le lutrin est une œuvre très-remarquable. Il est composé de trois parties. Le pied est triangulaire. La tige, formée d'un vase très-gracieux couvert de jolis rinceaux, supporte un globe sur lequel repose un aigle luttant contre un serpent,

LAMBRIS DANS L'ÉGLISE DE GLOS.

emblème du mal. Ce lutrin, qui est en bois de chêne doré à l'eau, est dans le style Louis XV. Il provient aussi de l'abbaye de Cormeilles.

Le rétable du maître-autel, type Louis XV, est formé de pilastres qui supportent un entablement circulaire. Le tableau est également cintré dans la partie supérieure. Une gloire, de grande dimension, forme le couronnement du rétable. Les urnes correspondant aux pilastres sont ornées d'anses, en forme de consoles, qui remplacent les draperies si communes sous le règne précédent. Le tombeau et le tabernacle sont en forme de doucine.

A l'extrémité de la nef, s'élèvent deux petits autels avec rétable. Le tombeau de l'un de ces autels, dans le style Louis XIV, provient de l'abbaye de Cormeilles. Il est carré et décoré, à ses extrémités, de jolies pentes de fleurs et de fruits. Le devant du tombeau était autrefois revêtu d'un parement en étoffe.

Le rétable, dans le style Louis XV, provient de l'ancienne église de Villers, près Glos. Deux pilastres ioniques, cannelés, supportent l'entablement. La statue qui décore le rétable est ancienne et miniaturée.

Nous avons remarqué au bas de la nef un ancien et curieux bénitier, en cuivre ou en métal de cloche, sur lequel on lit l'inscription suivante, extraite de la Genèse :

† VOX DOMINI SVPER AQVAS DEVS.

Ce bénitier, qui servait autrefois pour l'aspersion de l'eau bénite, paraît dater du XVIe. siècle.

A l'entrée du chœur étaient autrefois placées deux belles statues en pierre, représentant des évangélistes. Ces statues, qui provenaient aussi de l'abbaye de Cormeilles, ont été brisées pendant la Révolution.

M. l'abbé Hays, desservant de cette paroisse, a fait placer dans la nef un très-beau chemin de croix, qui offre une série de tableaux dessinés et gravés par Pétrark, et coloriés avec soin d'après Fuhrich, célèbre peintre allemand, et l'un des représentants de l'École de Dusseldorf, dont la gravure reproduit et cherche à populariser les chefs-d'œuvre.

Dans le clocher est relégué un joli tabernacle, dans le style Louis XIII, décoré de nombreuses colonnettes faites au tour. Les petits vases placés dans les niches sont également l'œuvre d'un tourneur de l'époque, qui probablement habitait la localité. La face principale du tabernacle est garnie de quatre colonnettes, d'ordre composite, formant ressaut. Les balustres qui décorent la galerie placée à la base de la coupole sont en forme de fuseau. Ce précieux tabernacle provient de l'ancienne église de Villers.

Nous avons vu aussi dans le clocher une jolie lampe en bois, d'une forme très-gracieuse. Cette lampe, qui est dans le style Louis XV, est décorée de têtes d'anges et d'entrelacs. Elle provient de l'ancienne abbaye de Cormeilles. Ce genre de lampes est aujourd'hui fort rare.

L'église de Glos a pour patron saint Laurent.

On a découvert dernièrement, dans le cimetière, un fragment considérable d'un ancien cercueil en pierre calcaire. Il a été trouvé à 1 mètre environ de profondeur.

A l'extrémité méridionale du cimetière, s'élevait une chapelle dédiée à saint Laurent. Cette chapelle a été transformée en une maison, à usage d'auberge, qui porte pour enseigne : AU GRAND SAINT LAURENT.

Château de Coq. — A 1 kilomètre environ du village de Glos, au pied d'un coteau qui domine la rive gauche de l'Orbiquet, s'élevait un ancien manoir auquel, dans le pays, on donne le nom de château. D'après la tradition locale, ce château aurait été détruit par les Anglais dans le milieu du XVe. siècle, après la bataille de Formigny, qui les expulsa définitivement du sol normand. On voyait encore, il y a une vingtaine d'années, quelques vestiges des murs de fondation. La maison en pierre qui s'élève à mi-côte a été, dit-on, bâtie avec les pierres provenant des débris de cet ancien château dont les communs s'étendaient au nord jusqu'au chemin.

La découverte de nombreuses monnaies françaises (800 environ) qui a eu lieu, en 1859, dans la cour de la Folletière, qui domine, au nord-est, le village de Glos, atteste les luttes sanglantes dont cette partie de la Normandie a été autrefois le théâtre. Le plus grand nombre de ces pièces, qui sont en cuivre et en alliage et de différents modules, remonte aux règnes de Philippe de Valois, de Jean II, dit le Bon, et de Charles V. Quelques-unes, de grand module, sont de Louis Ier. ou de Louis II, comte de Flandre, qui prit parti pour Édouard III, roi d'Angleterre.

Dans une cour voisine, appartenant au même propriétaire, se trouve une ancienne carrière de marne, divisée en plusieurs galeries dans lesquelles on a découvert une douzaine de boulets en pierre. La partie supérieure de cette cour forme un plateau, assez régulier, qui commande plusieurs vallons aboutissant à la vallée de l'Orbiquet. C'était un point stratégique assez important.

Glos possédait autrefois un château-fort dont il ne reste plus aucun vestige. Cassini n'a pas marqué sur sa belle carte de France, dressée de 1744 à 1793, l'emplacement de ce château : d'où il faut conclure qu'il n'existait plus à cette époque. On aperçoit à peu de distance, au sud de l'église,

sur le bord de la rivière, une motte féodale près de laquelle s'élevait, dit-on, le château.

En 1066, un seigneur de Glos-sur-Lisieux, prit part à la conquête de l'Angleterre. En 1220, Robert de Glos, fils de Philippe donna à la Maison-Dieu de Lisieux plusieurs redevances qui lui étaient faites à Glos.

C'est au XIIIe. siècle que l'évêque de Lisieux paraît être entré en possession de la terre de Glos. Il existe au Trésor des chartes une obligation de l'évêque et du chapitre de Lisieux pour plusieurs acres de terre et divers droits aux paroisses de Glos, Cordebugle et autres, qui leur avaient été données à ferme par le roi.

Glos et Courtonne formaient une des sept baronnies qui composaient le comté de Lisieux et par conséquent relevaient de la juridiction de l'évêque. Les autres baronnies étaient Nonant, près Bayeux; Thiberville, Gacé, Canapville, près Vimoutiers; Bonneville-la-Louvet, Touques.

Carrières de Glos. — La voie romaine de Lisieux à Chambrais traversait le territoire de Glos. C'est sur le bord de cette ancienne voie que se trouvent les célèbres carrières de Glos, dont les coquillages fossiles ont été décrits avec soin par MM. Goubert et Zittel, dans leur *Dictionnaire de Conchyliologie.*

Le sable de Glos appartient au corallien supérieur. « Il « correspond par la stratigraphie et par plusieurs de ses fos- « siles aux grès à *Trigonia Bronni*, avec alternance de sables « de la falaise d'Hennequeville. »

Les espèces que contiennent ces sables sont peu nombreuses, mais quelques-unes sont fort riches en individus. La partie supérieure des bancs qui bordent le chemin est blanchie par de nombreux débris de coquilles pourries, par suite d'infiltrations postérieures à leur dépôt.

Aqueduc romain. — Sur le penchant d'un coteau escarpé qui domine à gauche la route d'Orbec, au-dessus d'une carrière de sable située en-deçà du pont, M. le docteur Billon a découvert, en 1848, un aqueduc romain, parfaitement conservé, qui prenait les eaux à une source voisine et les portait à l'ancienne cité gallo-romaine des Lexovii (*Noviomagus Lexoviorum*). Ce tronçon d'aqueduc, construit en béton comme tous les travaux de ce genre que nous ont laissés les Romains, a été examiné, l'année suivante, par un grand nombre de membres de la Société française d'archéologie, réunis à Lisieux lors de l'Exposition régionale. Un croquis très-exact de cet aqueduc, dessiné par M. Bordeaux, a été publié dans l'*Annuaire* de l'Association normande pour 1852.

Bruyères de Glos. — Les bruyères de Glos, bien connues des botanistes, occupent un plateau très-élevé, situé à l'ouest du village. M. Durand-Duquesnay, dans son Catalogue raisonné des plantes vasculaires de l'arrondissement de Lisieux (*Bulletin* des travaux de la Société d'Émulation, année 1846), donne la liste des plantes rares qui croissent sur ces bruyères, particulièrement dans les parties tourbeuses. De larges voies traversent aujourd'hui ce plateau, qui domine la rive gauche de l'Orbiquet.

Manoir. — Au milieu des prairies s'élève un ancien manoir, appelé *la Vallée*, qui a appartenu à la famille de Franqueville. Ce manoir, situé à peu de distance de l'église, près de la rivière, est une construction en bois du XVIe siècle. Une des salles offre un joli pavage émaillé, dans un bon état de conservation.

Le colombier est de forme circulaire.

De l'autre côté de la rivière, à l'angle d'un chemin qui se dirige vers l'église de Beuvillers, s'élève une construction en

bois d'une certaine importance. L'étage supérieur est bâti en encorbellement. Une tourelle carrée renferme l'escalier A l'intérieur, on remarque une vaste cheminée et une ancienne porte à panneaux plissés. Cette construction, qui date de la fin du XVe. siècle, a dû appartenir à une communauté religieuse.

BEUVILLERS (1).

Beuvillers, *Beuvillare, Bouvillare, Beuvilliers.*

Sur le penchant d'un coteau qui encadre, au couchant, la riante vallée de l'Orbiquet, s'élevait d'une manière pittoresque la petite église de Beuvillers, dont la construction, très-ancienne, remontait à la période romane. Cette église a été démolie en 1863.

Le chœur et la nef étaient placés sur la même ligne.

Les murs latéraux de la nef, que recouvrait un crépi ancien, étaient construits en blocage et dépourvus de contreforts. Le mur septentrional offrait une fenêtre carrée, du XVIe. siècle, et une fenêtre sans caractère.

La principale entrée était au nord. La porte, à plein-cintre, entourée d'un tore du XVIe. siècle, était précédée d'un porche en bois, d'une certaine importance, qui fut fermé et transformé en chapelle des fonts vers 1840.

Une petite statue en pierre, représentant sainte Cécile, était posée sur un cul-de-lampe, au-dessus de la porte, à l'extérieur de l'édifice.

On apercevait, à gauche de cette porte, les vestiges d'une arcade à plein-cintre (probablement romane) qui donnait anciennement accès dans la nef.

Il n'y avait jamais eu d'ouverture à l'occident. La porte qui donnait accès dans la nef était moderne : elle avait été ouverte en 1840.

Vers l'une des extrémités du mur méridional on apercevait

(1) Notes de M. Pannier.

une très-petite ouverture à plein-cintre, romane, presque aussi large que haute, dont les bords étaient simplement taillés en chanfrein ou biseau. Elle était fermée par une vitre épaisse, appelée œil-de-bœuf.

Le chœur, ainsi que nous l'avons dit, ne faisait point retraite sur la nef. Le mur septentrional, construit en blocage, paraissait dater du XIIIe. siècle. L'un des contreforts, engagé en partie dans le mur de la sacristie, avait été élevé à la même époque. Un autre contrefort, placé à l'extrémité occidentale, datait, comme ceux du chevet, du XVe. siècle. Une ouverture en forme de lancette était pratiquée dans ce mur. Cette fenêtre, qui était ébrasée à l'intérieur, mesurait 90 centimètres de hauteur sur 20 de largeur. Le mur méridional avait été reconstruit entièrement au XVe. siècle. Près de l'angle s'élevait un contrefort. Les deux fenêtres qui éclairaient le chœur de ce côté affectaient la forme ogivale; elles étaient, du reste, dépourvues de tout caractère architectural.

Des contreforts du XVe. siècle soutenaient, comme nous l'avons dit, le chevet qui était droit,

Un petit clocher en charpente s'élevait au-dessus du gable occidental. La croix en fer qui couronnait la pyramide paraissait ancienne. Les croisillons se terminaient par des fleurs de lis. Ce clocher contenait une cloche qui offre l'inscription suivante :

† J'AY ÉTÉ BÉNIE PAR M^e. CHARLES-JACQUES BOUSSELIN CURÉ DE BEUVILLERS ET NOMMÉE MARIE S^e-CÉCILE PAR M^r. PIERRE BRUNOT EMMANUEL ESTIÈVRE MARQUIS DE TRÉMAUVILLE ET MADAME MARIE CLAUDE DE GRIEU, SON ÉPOUSE, DEMEURANTS A PARIS EN LEUR HÔTEL PLACE DU PALAIS BOURBON N°. 85 A PARIS, ANCIENS SEIGNEURS DE BEUVILLERS. M^rs. JEAN BAPTISTE LE CERF, MAIRE, ALEXANDRE LIQUAIRE SURNOMMÉ DU LONGPRÉ, ADJOINT, JEAN FRANÇOIS PETIT ET D^e ROSE FOGET, SON ÉPOUSE, JEAN BAPTISTE NICOLAS GUERBETTE TOUS PROPRIÉTAIRES ET MAMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL.

LA VILLETTE DE LISIEUX M'A FAITE 1816.

La charpente de la voûte, en forme de berceau, paraissait

ancienne. Afin d'éviter la poussée sur le sommet des murs, on l'avait établie sur blochets ou *sabots*, les chevrons portant ferme. Cette voûte, sans entraits, était lambrissée en douves de sapin.

A l'intérieur comme à l'extérieur de l'édifice, les murs avaient conservé leur litre funèbre couverte d'écussons. Ces blasons, relevés avec soin par M. Charles Vasseur, étaient ceux de la famille de Franqueville.

Le maître-autel, qui était l'un des plus riches de l'ancien diocèse de Lisieux, attirait les regards des connaisseurs.

Le rétable provenait de l'ancienne église de St.-Pierre-de-Canteloup. Il avait été acheté en 1847 pour l'église de Beuvillers. Ce magnifique rétable, décoré de deux colonnes torses autour desquelles s'enroulaient des ceps de vigne chargés de grappes de raisin, datait du règne de Louis XIV. Le cadre qui entourait le tableau était travaillé à jour et délicatement sculpté.

Le tabernacle, œuvre de patience et de goût, avait appartenu à l'abbaye de St.-Désir de Lisieux. Il avait été donné à l'ancienne église de St.-Désir (démolie pendant la Révolution), par Marie de Raveton de Chauvigny, abbesse du monastère des Bénédictines (1599-1634).

Ce tabernacle, de forme hexagone, offrait deux étages. Le premier étage était décoré de cinq niches, séparées par de légères colonnettes accouplées, détachées du pavillon et placées sur les angles. Les statuettes renfermées dans ces niches étaient : le Sauveur du monde, saint Pierre, saint Paul, saint Benoît et sainte Scholastique. Le second étage, formant couronnement, présentait un dôme imbriqué, surmonté d'un lanternon à jour, sur le sommet duquel était posée une statuette représentant le Christ tenant une croix de Résurrection. Ce genre d'amortissement est assez rare. Les taberna-

cles de cette époque se terminent ordinairement par une croix faite au tour, appelée *avellane.*

Les deux gradins étaient couverts d'arabesques en relief, interrompues par un blason placé au-dessous du tabernacle. Cet écusson était celui de l'abbesse qui avait fait exécuter ce beau travail.

Le tabernacle que nous venons de décrire avait pour complément une jolie garniture de candélabres en bois tourné, avec torchères.

Nous aurions vu avec plaisir ce tabernacle replacé dans la nouvelle église, dont il aurait été le plus bel ornement.

Le tombeau, de forme carrée, était garni autrefois d'un parement en étoffe.

De chaque côté du maître-autel étaient placées deux anciennes statues. L'une, en pierre, représentant sainte Cécile, paraissait dater du XVe. siècle ; l'autre, en bois, de sainte Radégonde, artistement sculptée, datait du règne de Louis XIII.

Cinq pierres tombales se voyaient dans le chœur. Une seule avait conservé, en partie, son inscription gothique :

. . . Osmont en son vivant seigneur de Malicorne, Beufviller, Millouet-le-Bas et Sainct-Eermain de Maroles qui décéda le XVI..... d'octobre mil cinq cens LXI.....

Les squelettes de ce seigneur et de sa femme étaient représentés et gravés au trait sur la pierre. Dans les angles supérieurs étaient placés leurs blasons : d'Osmont ; *de gueules au vol d'hermines.*

Au milieu du chœur apparaissait une pierre tumulaire, dont la face principale était tournée contre terre. La grande épaisseur de cette pierre, qui était en schiste noir imitant le marbre, nous porte à croire qu'elle était ornée de l'effigie

en haut-relief du personnage qu'elle recouvrait, et qu'elle aura été retournée.

Le chœur était fermé par deux petits autels sans rétable.

Celui de droite (côté de l'épître) était surmonté d'une ancienne statue en pierre, dorée et miniaturée, représentant sainte Anne.

L'autel placé du côté de l'évangile était couronné d'une statue, également miniaturée, représentant la Sainte-Vierge. Ces deux statues, que nous avons remarquées au milieu des décombres, lorsqu'on a démoli la vieille église, nous ont paru d'une bonne exécution.

Ces deux petits autels, placés de chaque côté de l'arc triomphal, n'avaient qu'un gradin, sur lequel étaient posées les statues dont nous venons de parler. Sur le milieu d'un de ces gradins, ornés de petits tableaux en forme de médaillon, on lisait :

CE SACRAIRE A ESTÉ DONNÉ PAR
MAISTRE NICOLLAS SCOT PBRE CVRÉ
DE CHA(m)PSERIS ET RAULETTE
MALAIS SA MÈRE. 1640.

A côté de l'un de ces autels était placé un petit chandelier en cuivre, de 20 centimètres environ de hauteur, qui offre une grande ressemblance avec un chandelier de même métal, gallo-romain, découvert, il y a quelques années, à Lisieux, dans les fondations d'une maison appartenant à la communauté de la Providence. Près de ce dernier chandelier, dont l'origine ne saurait être contestée, on a trouvé plusieurs fragments de briques romaines. Le chandelier de Beuvillers ne paraît pas remonter au-delà du XIIe. siècle.

Entre ces deux autels s'élevait, comme nous l'avons dit, l'arc triomphal, qui était en bois peint.

Cet arc, qui datait du même temps que les autels, était

surmonté de l'effigie du Christ, qu'accompagnaient les statues de saint Jean et de la Sainte-Vierge. Deux urnes, de même style, répondaient aux piliers sur lesquels il reposait.

Tout cet ensemble, plein d'harmonie, qui rappelait la disposition des anciens jubés, était très-religieux et d'un effet saisissant.

Sous le porche, qui avait été converti, comme nous l'avons dit, en chapelle, on remarquait les fonts de l'ancienne église de St.-Hippolyte-du-Bout-des-Prés, qui a été démolie en 1832 ou 1833.

On voyait aussi dans la même chapelle deux statues en bois (saint Jean et la Sainte-Vierge) qui provenaient de la chapelle du château de St.-Hippolyte.

La nouvelle église, placée un peu plus bas que l'ancienne, ne présente aucun intérêt à l'archéologue.

L'église de Beuvillers était placée sous l'invocation de sainte Cécile.

Le patronage appartenait au Chapitre de la cathédrale.

Beuvillers faisait partie de l'élection de Lisieux et comptait quarante feux.

Château. — Il ne reste plus de l'ancien manoir féodal de Beuvillers, qui s'élevait au fond de la vallée, qu'une poterne flanquée de deux tourelles, d'un effet très-pittoresque.

Cette délicieuse tête de pont, dont M. Bouet, membre de la Société française d'archéologie, a fait un charmant dessin, est accompagnée d'un pan de mur en brique percé de meurtrières.

« Le rez-de-chaussée, dit M. Raymond Bordeaux (1),

(1) Compte-rendu d'une excursion faite dans la vallée d'Orbec en 1850.

« auquel nous empruntons les lignes suivantes, est bâti en « damier de pierres et de briques alternativement rouges et

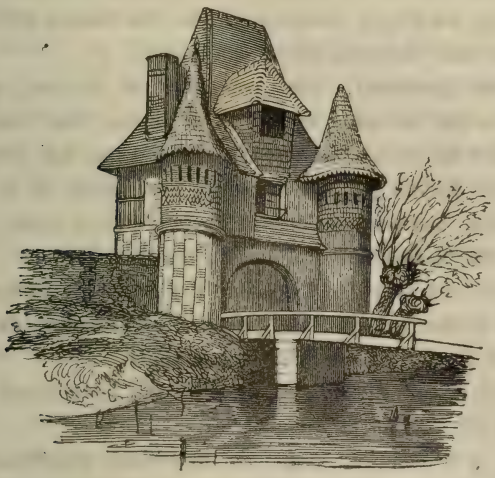

« vertes; le premier étage est en bois, recouvert d'essentes « disposées en dessins variés. Un escalier à vis, contenu « dans l'une des tourelles, mène dans une chambre haute « placée au-dessus de la porte, où existe, à peu près com- « plet, un superbe pavage en carreaux de terre cuite, dont « l'émail jaune et vert est d'une rare fraîcheur encore. Des « fleurons de la Renaissance décorent chacun de ces pavés, « tous semblables de dessins, mais tantôt bruns avec des « fleurons verts, tantôt rouges avec des fleurons jaunes. Ces « pavés sont disposés quatre par quatre pour composer des « rosaces, et les rosaces alternent de manière que le plan- « cher de la chambre présente un échiquier rouge et vert, « couleurs qui se remarquent aussi dans l'appareil de la « maçonnerie.

« Ce beau pavage, ajoute M. Bordeaux, dans ce langage

« pittoresque et coloré qui donne un si grand charme au « récit, est couvert de décombres et la chambre est ouverte « à tous venants. Le grand toit du pavillon s'effondre triste- « ment; les flèches coniques des tourelles laissent déjà entre- « voir leurs chevrons noircis par la pluie. »

Nous ajouterons, pour compléter le tableau, que la lucarne qui surmonte le toit de la poterne était couronnée d'un bel épi vernissé en terre du Pré-d'Auge. Les jolis pavés émaillés décrits par M. Bordeaux provenaient de la même fabrique, dont nous parlerons à l'article PRÉ-D'AUGE.

Le fief de Beuvillers relevait du comté de Lisieux.

On trouve dans les Rôles de l'Échiquier de Normandie : Wido de Boviler, en 1180 ; Robert de Busviler, en 1195 ; Robert Cardon de Bueviler, même année.

Nous ignorons les noms de ceux qui possédèrent ce fief aux XIIIe., XIVe. et XVe. siècles.

Au XVIe. siècle, le fief de Beuvillers appartenait à la famille d'Osmont.

« Le premier qu'on trouve en possession de ce fief, dit « M. Charles Vasseur, est Robert d'Osmont, seigneur de « Beuvilliers en partie et de Creully, qui épousa Alix de « Bures. Il transmit cette terre à ses descendants, qui la « conservèrent pendant plus de cent ans. Le dernier qui la « posséda est Guillaume d'Osmont, chevalier, seigneur « d'Aubry-le-Pantou et du Mesnil-Froger, qui l'échangea, « suivant contrat du 2 février 1640, avec Jean Le Michault, « lequel obtint, cinq ans plus tard, des lettres de noblesse et « le titre d'écuyer. Il avait épousé, en 1615, Marguerite « Parfait, fille d'un greffier en chef de l'élection de Paris. « De cette union naquirent dix-huit enfants, ainsi que le « constate une généalogie manuscrite. L'aîné des garçons, « Guillaume, né le 18 février 1621, fut seigneur de Beuvil- « lers, le Val-Durand et Douville. Malgré sa nombreuse

« parenté, il n'eut pour héritière que Françoise Le Michaut, « sa sœur, née le 27 septembre 1630, laquelle avait épousé, « en 1653, Jacques de Franqueville, écuyer, sieur de La « Vallée, fief situé à Glos. »

La famille de Franqueville a possédé la terre de Beuvillers jusqu'à la fin du XVIIIe. siècle. Claude-Jean-Baptiste de Franqueville n'ayant eu qu'une fille, nommée Marie-Françoise-Julie, cette terre passa, avec la baronnie de Morainville, le Mesnil-sur-Blangy, Livet et La Couyère, dans les mains de M. Joseph Laurens de Grieu, chevalier de l'ordre royal et militaire de St.-Louis, dont la fille, Mme. Marie-Claude de Grieu, épouse de M. de Frémauville, est mentionnée sur la cloche dont nous avons donné l'inscription.

A une certaine époque, le fief de Beuvillers avait été divisé. On voit, dans un acte de vente du 28 mars 1589, figurer le nom de *noble homme Nicolas Filleul*, sieur du *hault Bœufviller*, demeurant en la paroisse du dit Bœufviller.

Outre le Val-Durand et Douville, fiefs déjà mentionnés, qui étaient situés sur Beuvillers, M. Vasseur cite encore la *Pinquetière* ou *Pigneterie*. Ce fief était situé au fond d'un petit vallon qui aboutit à la vallée de la Touques, en face le manoir de St.-Hippolyte.

En 1666, Guillaume Labbé était seigneur de la Pinquetière. Il fut qualifié *ancien noble* par les Commissaires.

Au fond du vallon que domine l'église s'élève une filature de fil et un établissement de tissage à la mécanique qui occupent un grand nombre d'ouvriers et animent cette riche et pittoresque vallée.

CANTON DE LISIEUX (2e. SECTION).

LISIEUX (1).

Noviomagus Lexoviorum, *Lixovium*, *Lixuvium*, *Licsovinum*, *Lisovium*, Lisieux.

La ville de Lisieux, dont nous nous proposons de décrire les principaux monuments, est bâtie au confluent de la Touques et de l'Orbiquet, dans une charmante vallée encadrée à l'orient et au couchant par de riantes collines.

Époque gauloise. — L'origine de cette ville remonte à une haute antiquité. Lisieux doit, comme on le sait, son nom à une puissante peuplade gauloise dont parle plusieurs fois Jules-César dans ses *Commentaires.* Comme toutes les cités de la Gaule, elle avait son sénat et son chef ou magistrat suprême, nommé *vergobret.* Parmi le petit nombre de monnaies en bronze que nous a léguées ce peuple, quelques-unes, frappées au type de *Cisiambos Cattos vercobreto*, sont fort rares. L'une de ces dernières pièces, remarquable par sa belle conservation, fait partie de la collection de M. de Saulcy, sénateur. Elle a été trouvée dans la commune de Gouy, près Pont-de-l'Arche, en 1837. Elle porte, d'un côté : SIMISSOS PUBLICOS LIXOVIO autour d'une roue formée de grenetis. Au revers se montre un aigle éployé avec la légende : CISIAMBOS CATTOS VERCOBRETO. Deux autres pièces semblables, de même métal et de même module, ont été trouvées en 1842, l'une à Vieux, près de Caen, l'autre aux

(1) Notes par M. Pannier.

environs de St.-Pierre-sur-Dive (probablement à Jort). Les autres pièces ont été découvertes à Berthouville (Eure), il y a une trentaine d'années, et dans les dernières fouilles faites dans cette localité, au mois de septembre 1861, sous la direction de M. Le Métayer-Masselin, membre de la Société française d'archéologie. Aucune médaille au type de Cisiambos Cattos, ou de tout autre chef lexovien, n'a été trouvée à Lisieux ni sur le plateau qui domine cette ville au nord-ouest. La seule pièce découverte, à notre connaissance, aux environs de cette ville, entre Hermival et Fauguernon, est un quart de statère d'or de l'époque que M. Lambert, de Bayeux, désigne sous le nom de gallo-grecque. Cette pièce anépigraphe, dit le savant numismate auquel elle a été soumise, offre sur le droit la tête d'Apollon-Bélénus; sur le revers, le *bige* dirigé par un *aurige* tenant de la main droite le *stimulus* ou fouet, et de la gauche un symbole en forme de bonnet hémisphérique; à l'exergue, un méandre. Cette belle pièce, qui remonte à une époque bien antérieure à la conquête des Gaules, a dû être frappée, ajoute M. Lambert, vers l'an 200 avant Jésus-Christ.

Toutes ces découvertes, qui intéressent à un haut degré l'histoire de Lisieux, trouvent ici naturellement leur place.

On ne peut déterminer d'une manière certaine la position qu'occupait l'ancienne capitale des *Lexovii* (Noviomagus Lexoviorum). Le conquérant des Gaules, dans ses *Commentaires*, s'est borné à mentionner l'existence d'une ville importante qu'il place au nombre des cités armoriques, c'est-à-dire maritimes. Il nous apprend seulement que cette ville était ceinte de murs et gouvernée par un sénat (1). La phrase de Strabon, l'un des géographes les plus célèbres de l'antiquité, n'est pas plus explicite.

(1) Les Lexovii, comme les Éburovices, égorgèrent leurs sénateurs,

Tout le pays entre la Dive et la Risle, habité par les *Lexovii*, fut soumis, l'an 56 avant Jésus-Christ, par un des lieutenants de Jules-César. Quatre ans après, la Gaule entière se souleva contre les Romains et tenta un effort suprême, afin de reconquérir son indépendance. La capitale des *Lexovii* s'unit aux cités voisines et fournit à Vercingétorix un contingent de trois mille hommes. La prise d'Alise mit fin à cette lutte nationale.

Époque gallo-romaine. — Lors de la division de la Gaule en quatre provinces, sous le règne d'Auguste, le territoire occupé par les *Lexovii* fut compris dans la province Lyonnaise. L'an 12 avant Jésus-Christ, Noviomagus fit partie des soixante cités qui élevèrent en commun le fameux autel de Lyon en l'honneur de Rome et de l'empereur Auguste.

Sous Dioclétien, la province Lyonnaise ayant été divisée en deux parties, Noviomagus fut compris dans la seconde Lyonnaise, dont Rouen (Rothomagus) devint la métropole.

Vers le IVe. siècle après Jésus-Christ, Lisieux, comme les autres villes de la Gaule, perdit son ancien nom. Dans la *Notice des provinces de l'Empire*, rédigée sous le règne d'Honorius, elle est appelée *Civitas Lexoviorum.*

On ne peut assigner une date précise à la destruction de cette ancienne cité. Il est probable qu'elle fut entièrement détruite vers la fin du IVe. siècle, lors de la dernière invasion des Saxons, en 383. Les médailles les moins anciennes qui ont été recueillies portent l'effigie de l'empereur Gratien (1).

qui avaient refusé de seconder le mouvement national, et fermèrent les portes de leur ville : *senatu suo interfecto, portas clauserunt.*

(1) La cité des *Lexovii* n'est pas indiquée dans la fameuse Table topographique de l'Empire romain, connue sous le nom de *Carte de Peutinger.*

Routes stratégiques. — Sous la domination romaine, Lisieux était une ville considérable. Plusieurs chaussées ou routes stratégiques partaient de son enceinte et rayonnaient dans toutes les directions. L'une de ces routes se dirigeait sur Lillebonne *(Juliobona)*, dont les belles ruines romaines attestent l'ancienne importance, et traversait Brionne *(Breviodurum)*. Une autre chaussée, moins large et secondaire, conduisait à la même ville par Hermival *(Hermis-Vallum)* et Pont-Audemer. Une troisième route stratégique, dont parle l'Itinéraire d'Antonin, se dirigeait sur *Condate* (Condé-sur-Iton).

Camp romain du Castellier. — Un vaste camp, nommé le *Castellier*, dont il reste encore quelques retranchements bien accusés, occupait un large plateau, situé à 3 kilomètres au sud-ouest de la ville actuelle. Ce camp, dont un plan exact a été publié (1), domine plusieurs vallons. Il était destiné, soit à surveiller la ville nouvellement conquise et à tenir en respect les habitants, toujours prêts à se soulever, ou bien à servir de refuge pendant l'hiver aux légions romaines (2). L'enceinte de ce camp porte encore le nom de *Castellier*, et une ferme voisine est désignée sur la Carte de Cassini sous la dénomination de *Porte-du-Castellier*.

Danville plaçait à Lisieux même le *Noviomagus Lexoviorum*. Les nombreuses antiquités romaines découvertes, depuis plusieurs années, sur différents points de la ville (briques et tuiles à rebords, marbres, fragments de colonnes, poteries et statuettes en terre cuite, médailles, etc.) nous portent à admettre, en la modifiant, l'opinion émise par le célèbre

(1) *Cours d'antiquités monumentales*, t. II, p. 322.

(2) « ..... Cæsar exercitum reduxit et in Aulercis Lexoviisque, reliquis item civitatibus quæ proxime bellum fecerant in hibernis collocavit. » (Lib. III.)

géographe. La cité romaine, dont M. Hubert, ingénieur des ponts-et-chaussées, a découvert, en 1770, d'importants vestiges à 2 kilomètres au nord-ouest de Lisieux, s'étendait jusque dans la vallée et sur le versant oriental. La ville du moyen-âge est assise sur des ruines romaines. La découverte d'un vaste cimetière gallo-romain (1), au nord de la ville, sur le bord d'une ancienne chaussée ou voie romaine qui a transmis son nom à une rue voisine, donne un grand poids à notre assertion. Ce cimetière, placé dans la vallée, s'étendait jusque sur le versant du coteau qui domine à l'orient le Grand-Jardin (2). Une large tranchée pratiquée en 1861, pour l'ouverture d'une rue, a mis à découvert un cippe gallo-romain bien conservé (Voir la page 187), ainsi que de nombreux vases, dont trois, ornés de rinceaux, ont conservé en partie leur couverte métallique (Voir les pages 188, 189 et 190); des agrafes ou fibules, etc., etc. (3).

Le cadre restreint de la *Statistique* ne nous permet pas d'entrer dans de longs détails sur les importantes découvertes qui eurent lieu en 1770. On pourra consulter le Mémoire de M. Mongez, membre de l'Institut, publié dans l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. V, p. 73, et l'*Histoire de Lisieux* par M. Louis Dubois (Ier. volume, pages 58 et suivantes). Un plan accompagne le texte. Nous dirons seulement que les fouilles ont mis à découvert les ves-

(1) Les urnes funéraires provenant des fouilles faites, en 1846, dans le Grand-Jardin, sous la direction de M. Fauque, préposé en chef de l'Octroi, sont déposées au musée de la Société des Antiquaires de Normandie.

(2) On peut consulter, sur cette découverte, une notice publiée dans le *Bulletin monumental*, t. VIII, p. 201 et suivantes. Cette notice est accompagnée de nombreux dessins.

(3) Les principaux objets provenant de cette découverte sont déposés au musée de la Société française d'archéologie.

44c
VOSTRVS
AVSI, F,V,A
'LXXX
75c
34
57c

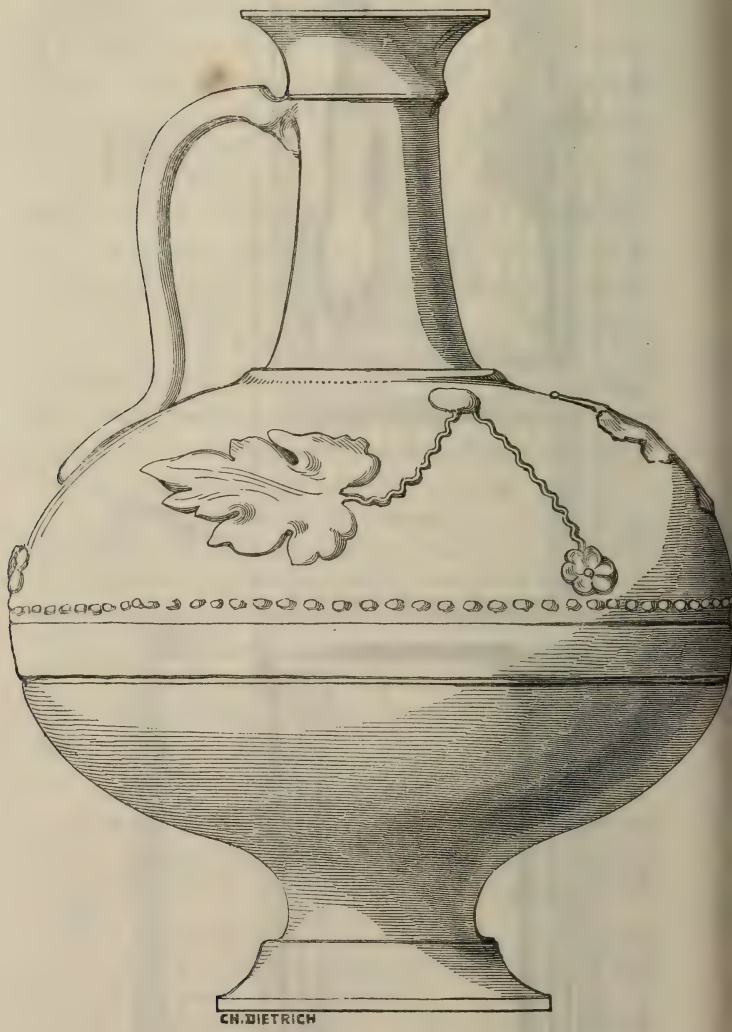
CH. DIETRICH

tiges d'un vaste édifice qui, d'après les marbres précieux dont il était orné, devait être consacré au culte ou à la résidence des magistrats. Cet édifice était situé au centre d'une grande place à laquelle aboutissaient plusieurs rues, de 10 à 15 mètres de largeur.

La ferme des *Tourettes*, près de laquelle les fouilles dont nous venons de parler ont été faites, a pris son nom, d'après Danville, d'un pilier qui était encore debout en 1770 (1). Ce pilier avait 4 mètres de hauteur et 3 mètres de largeur sur chaque face; il était construit en caillou et revêtu en brique. M. Hubert a découvert les fondations d'un autre pilier, placé à 4 mètres du premier.

Le champ *Fenèbre* ou *funèbre*, que nous ne faisons que mentionner, a un nom très-significatif.

En 1818, M. Louis Dubois a découvert, en-deçà des ruines mentionnées ci-dessus, un théâtre romain dont la forme est parfaitement accusée. On voit encore la place qu'occupaient les gradins, aujourd'hui couverts de gazon, l'emplacement de la scène et l'entrée principale, qui était située au nord-ouest. Il existe encore, au nord-est, au fond d'un ravin, plusieurs pans de murs construits en petit appareil régulier, avec chaînes horizontales de larges briques (Voir la page suivante).

Une jolie petite main, en marbre blanc, tenant un fragment d'arc, a été trouvée, en 1822, dans le Champ-Loquet. Cette main faisait probablement partie d'une ancienne statue de Diane ou d'Apollon. M. Louis Dubois a recueilli, dans le même champ, un morceau de marbre blanc de Carrare très-

(1) Selon M. Louis Dubois, ce nom de *Tourettes* viendrait d'anciens débris de *tours* ou de fortifications qui auraient survécu à la destruction du *Neomagus*. Nous ne pouvons admettre cette dernière étymologie. Il n'est pas probable qu'une enceinte aussi considérable que celle de *Noviomagus* fût protégée par des murs.

CH. DIETRICH.

bien doré, détaché d'une draperie de statue. C'est, du reste, dans le Champ-Loquet que les découvertes les plus intéressantes ont été faites. Outre les médailles en or, en argent et en bronze, appartenant au Haut-Empire, que le sol recélait, on a trouvé un grand nombre de morceaux de marbres précieux, du porphyre, de l'ophite, provenant de l'Égypte ou de la Grèce, des fragments de corniche en grès rose micacé, etc., etc.

La route du Prédauge traverse l'emplacement de l'ancienne cité des *Lexovii*, découvert par l'ingénieur Hubert. En ouvrant cette nouvelle voie de communication, on a mis à découvert plusieurs aires d'habitations en ciment et des fragments de colonnes qui ont été dessinés par M. Bouet, membre de la Société française d'archéologie (1); on a aussi trouvé plusieurs médailles romaines, entr'autres un grand-bronze de Posthume.

Parmi les découvertes les plus récentes, nous citerons une belle statuette en bronze, malheureusement mutilée, représentant Atlas portant le ciel sur ses épaules. Cette statuette, dont la tête, parfaitement conservée, rappelle le type des empereurs romains, mesure 16 centimètres de hauteur. Elle a été trouvée en creusant un fossé destiné à amener les eaux d'un canal de décharge, qui joint les deux rivières d'Orbec et de Touques, dans un réservoir placé près de la pompe à feu d'un de ces nombreux établissements industriels qui s'élèvent au midi de la ville moderne.

Les nombreux fragments de poterie rouge, couverts de dessins variés, que l'on a retirés de la rivière à l'ouest de la ville, attestent le degré de perfection qu'avait atteint l'art céramique chez les Gallo-Romains. Plusieurs fragments en terre samienne, qui composait la poterie de luxe d'alors,

(1) Voir le *Bulletin monumental*.

portent la marque de quelques potiers, entr'autres celle de COSAXTIS, que nous ne trouvons sur aucune des listes publiées jusqu'à ce jour. Sur la panse d'un de ces vases, on lit le nom LISOVII(ENSIS), qui indique une industrie locale (1). Le potier qui a façonné ce vase, d'une grande richesse de dessin, était probablement natif de *Noviomagus*, ou bien il avait dans cette cité son principal établissement.

Nous avons cru devoir rappeler toutes ces découvertes, qui attestent l'importance de l'ancien Lisieux, qui occupait, comme on sait, un rang distingué parmi les cités de la Gaule.

Époque franque. — L'histoire locale est à peu près muette sur cette époque. Les seuls monuments qui nous restent sont les monnaies. Il existe deux exemplaires seulement d'une pièce en or appartenant à l'époque mérovingienne, laquelle porte pour légende : LIXVVIOS, et au revers : DVTTA MONETA. Cette pièce, dont le profil est à demi barbare, fait partie de la collection de M. le vicomte Damecourt. L'autre exemplaire figure dans le catalogue des monnaies françaises de la collection Rousseau, publié en 1861.

Sous le règne de Charles-le-Chauve (840-877) le nombre des ateliers monétaires s'élevait à cent vingt environ. Les deniers d'argent frappés à Lisieux portent : LIXOVIVS CI(VIS).

La collection Rousseau offrait un très-beau denier d'argent, également au type de Charles-le-Chauve, avec la légende : LICSOVINI CIVIT.

Jusqu'au temps des incursions des Normands (IXe. siècle),

(1) Il existe au Prédauge, près de Lisieux, depuis un temps immémorial, une fabrique de poterie, aujourd'hui bien dégénérée, dont les produits, très-recherchés aux XVIe. et XVIIe. siècles, rivalisaient, par l'éclat du coloris et la composition gracieuse, avec les magnifiques faïences de Bernard Palissy.

les événements qui se sont accomplis dans notre contrée présentent peu d'intérêt. Les faits postérieurs à la conquête de cette partie de la Neustrie qui, depuis, porta le nom de Normandie, étant du domaine de l'histoire proprement dite et ne pouvant, par conséquent, entrer dans la *Statistique monumentale*, nous les passerons sous silence.

FORTIFICATIONS.

Tout porte à croire que, pour résister aux invasions barbares, les habitants gallo-romains de Lisieux s'étaient bâti un *castrum* dans quelque partie de leur vaste cité. Mais, moins heureuse que Rouen, Évreux, Le Mans et tant d'autres localités de la Gaule, dont on peut suivre encore et reconstituer les anciennes enceintes, notre ville n'a pas conservé un seul vestige propre à servir de point de départ pour une telle étude. Il paraît logique, cependant, de chercher cette première fortification dans les quartiers anciens de la ville actuelle, et j'ai essayé de le démontrer par un mémoire publié, en 1860, dans le *Bulletin monumental.*

Peu à peu cette première enceinte s'est dilatée, enclavant à chaque siècle des terrains nouveaux, et, au moyen-âge, Lisieux était une place de guerre d'une certaine importance. Peut-être sa force consistait-elle plutôt dans son assiette, au confluent de deux cours d'eau, que dans les travaux d'art, dont on ne retrouve aucun reste.

L'évêque Herbert, qui occupa le siége épiscopal de Lisieux de 1026 à 1050, avait fait abattre une partie des murailles pour construire la cathédrale. Environ soixante ans après, Jean Ier. fit faire une nouvelle enceinte. Elle était nécessaire, car, le 29 septembre 1136, Geoffroy d'Anjou assiégeait notre ville. Orderic Vital a raconté en détail cet événement, dont le résultat fut l'incendie de la ville, qui, toutefois, ne put être

prise (1). Ce fut seulement en 1141 qu'elle fit sa soumission au duc d'Anjou.

L'histoire reste muette pendant près d'un siècle.

Philippe-Auguste, roi de France, entra à Lisieux sans coup-férir en 1203. Après un nouveau calme de cent ans, les invasions anglaises firent retentir le clairon dans la pacifique cité épiscopale. Caen pris, en 1346, le roi Édouard occupa la ville de Lisieux, abandonnée par tous ses habitants; mais il ne la conserva pas. Dix ans après, la guerre prenant une nouvelle intensité, Guillaume Guittard, alors évêque, se mit sur la défensive et fit la plus grande diligence pour clore la ville, restée probablement démantelée depuis la retraite du roi d'Angleterre. Cette fois le duc de Lancastre commandait les troupes ennemies. Il tomba sur Lisieux le 28 juin 1356, et la garnison ne put tenir. Le lendemain, le général anglais partait pour dégager Pont-Audemer, place appartenant au roi de Navarre, allié, comme on sait, des ennemis de la France.

Le cardinal Adhémar Robert obtint de Charles V une subvention pour réparer les fortifications de sa ville épiscopale. Ces lettres-patentes, datées du 6 décembre 1374, font partie de la collection Gaignières.

Personne n'ignore combien fut désastreux le règne de Charles VI. Lisieux eut sa part de tribulations, et, en 1392, son évêque était forcé de fuir devant les fureurs de la guerre.

En 1407, il fut permis aux habitants d'avoir une garde dans la ville pendant qu'on en réparait les murs.

Ces travaux aux fortifications n'empêchèrent pas la place de tomber au pouvoir d'Henri V en 1417. Les Anglais la conservèrent jusqu'au 17 août 1449, jour auquel les géné-

(1) V. l'édition de MM. Le Prevost et Léopold Delisle. Paris, 1855. T. V, p. 69 et 70.

raux de Charles VII y firent leur entrée, à la suite d'une capitulation ménagée par Thomas Basin. « Lisieux n'avait encore pour défense que de chétives murailles, sans boulevards, presque sans fossés (1). »

La Ligue du bien public amena encore une fois des armées devant Lisieux. C'étaient celles de Louis XI, qui, après avoir concédé à son frère le duché de Normandie, courait derrière lui le reprendre. Il intervint encore une capitulation, signée le 8 octobre 1465.

Pendant les guerres de Religion, Lisieux fut dans une agitation perpétuelle, penchant tantôt pour la Ligue, tantôt pour les Huguenots, suivant qu'elle avait pour gouverneur le maréchal de Fervaques ou le sieur de Fumichon. Durant ce siècle, des travaux continuels furent entrepris aux fortifications ; il faudrait un volume pour en donner le détail. Cependant Henri IV, qui se préparait à en faire vigoureusement le siége, resta fort étonné de voir les habitants venir lui demander une capitulation trois jours après son arrivée (janvier 1590). Et pourtant, si l'on en croit une de ses lettres, il n'avait fait « tirer le canon que par moquerie. » C'était la plus forte place tombée en son pouvoir, écrivait-il à la comtesse de Grammont, du camp même de Lisieux (2).

Depuis lors notre ville n'eut plus besoin de déployer son appareil militaire. Néanmoins elle a conservé ses fortifications jusqu'au commencement de ce siècle.

Les murs étaient flanqués de dix-sept tours, sans compter quatre portes : la porte de Paris et la porte d'Orbec, démolies en 1808; la porte de la Chaussée, dont la destruction date de 1797 ; enfin la porte de Caen, détruite en 1798.

(1) Jules Quicherat, *Hist. du règne de Charles VII*, par Thomas Basin, t. Ier., p. XIX.

(2) Berger de Xivrey, *Lettres d'Henri IV*, t. III, p. 122.

Les remparts ont été généralement rasés ou réduits à la hauteur d'un mur de clôture et reparementés. Cinq tours existent encore : quatre sont construites en moëllon et en pierre de marne, avec ouvertures carrées et meurtrières; elles n'ont ni créneaux ni machicoulis; des hourds de bois devaient leur servir de couronnement. Elles datent du XVIe. siècle, et leur caractère architectonique n'offre rien de particulier. La cinquième est un édifice vraiment remarquable : sa construction est due à l'habile maître-maçon qui nous a laissé St.-Jacques. Commencée en 1491, les voûtes en furent faites en 1510; mais les assauts qu'elle a subis depuis ont forcé de rétablir le parement extérieur à une époque plus voisine de nous, ainsi que le constate l'inscription suivante, placée sous la corniche :

L'AN • 1587 • LE • 8 • DE . . . . . CESTE • TOUR • A • ESTE • COMMENCÉE • A • REFAIRE • ET • ENSUIVIE • A • LA • DILIGENCE • DE • HONESTES • HOM • IACQUES • MAUDUICT • S^r • DE • LA • ROZIERE • LOUYS • LE • MARQUANT • JEHAN • DE • PAGNY • ET • NICOLAS • PIERRE • COSEILLERS • ROBERT • ERMENOULT • ET • NICOLAS • LEFEBURE • MESNAGERS •

1587 •

L'intérieur, qui fait partie de l'œuvre première, est divisé en deux étages voûtés (Voir la page suivante), avec arcs ogives, formerets et clefs ornées de blasons. L'un de ces blasons porte la bande chargée de trois sautoirs du cardinal Le Veneur, qui occupa le siége épiscopal de Lisieux de 1505 à 1543. Le dessin ci-joint de M. Bouet peut, mieux qu'une description, donner une idée de l'ordonnance de

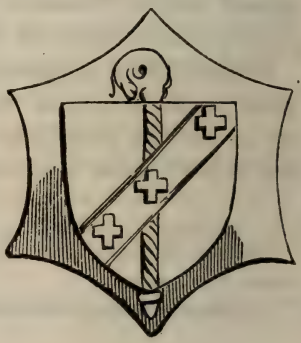

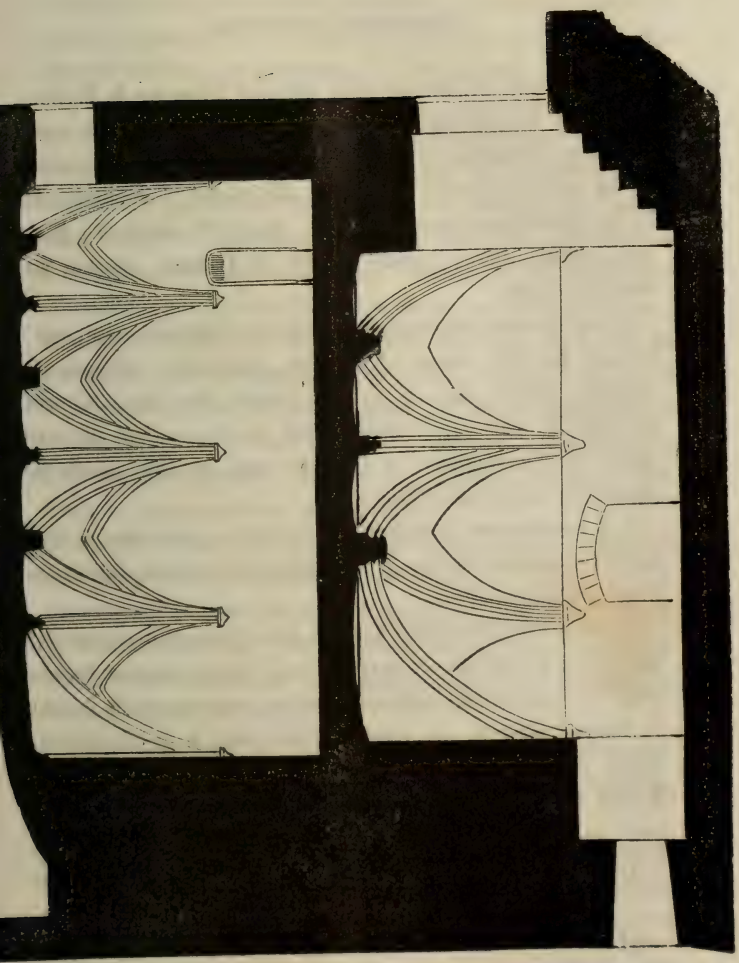

COUPE D'UNE DES TOURS DES REMPARTS.

cette belle tour, autrefois l'ornement du boulevard, par malheur actuellement cachée en partie par une usine.

MONUMENTS RELIGIEUX.

Cathédrale. — On ne peut préciser l'époque de la fondation de l'évêché de Lisieux, qui probablement était aussi ancien que les autres évêchés normands. Selon le P. Longueval et les savants auteurs du *Gallia christiana*, l'établissement de cet évêché remonterait au IIIe. ou au IVe. siècle (1). L'an 314, saint Lithare, qualifié évêque de Lisieux, assistait au concile d'Arles.

Selon d'autres historiens, l'évêché de Lisieux daterait seulement du VIe. siècle. L'an 511, Litharède, évêque de Lisieux, prenait part au premier concile d'Orléans. D'après le rituel de 1661, le premier prélat qui figure dans un acte public est Theuodobald ou Thibaud, qui, en 538, assista au troisième concile d'Orléans.

Les nombreuses invasions de barbares, qui eurent lieu entre les années 314 et 511, expliquent la lacune qui existe entre ces deux dates.

L'histoire de l'évêché de Lisieux, qui n'entre pas, comme on sait, dans le plan de cet ouvrage, se lie d'une manière intime avec les événements politiques qui se sont accomplis durant la longue période qui s'est écoulée jusqu'à la Révolution. Après la constitution du duché de Normandie, en 912, Rollon investit l'évêque de Lisieux de l'autorité temporelle, avec le titre de comte, transmissible à ses successeurs : « C'est l'époque, » dit l'auteur d'une notice sur Lisieux, pu-

(1) Lexoviensis enim religio Rhotomagensi antiquitate cur cederet? Mirum videri non debet quod episcopis per CCC aut CCCC annos vacua sit sedes.

bliée dans l'*Histoire des villes de France*, par M. Aristide Guilbert (t. V, p. 574), « où se place naturellement cette invasion du spirituel sur le temporel. » D'autres historiens pensent que ce titre, qui, du reste, est fort ancien, fut décerné à Herbert par Guillaume-le-Conquérant.

C'est ici que nous placerons une ancienne et curieuse cérémonie tout-à-fait locale, qui avait lieu chaque année, le 11 juin, et qui fut supprimée à l'époque de la Révolution. La veille et le jour de la fête saint Ursin, l'évêque de Lisieux abandonnait à deux chanoines de la cathédrale sa juridiction temporelle. Ces deux chanoines, élus par le Chapitre et revêtus d'un surplis avec bouquets de fleurs en bandoulière, allaient à cheval, précédés de vingt-cinq hommes bardés de fer et armés de toutes pièces, prendre possession des portes de la ville. Pendant ces deux jours, la justice criminelle et civile, la concession des bénéfices, etc., leur appartenaient, à la condition qu'ils donneraient à chacun de leurs confrères un pain et deux pots de vin.

On a découvert, il y a quelques années, dans les greniers de l'Hôtel-de-Ville, avec deux canons en fer forgé, les plus anciens et les plus curieux de France (aujourd'hui placés au musée de Rouen), de nombreux débris d'armures parmi lesquels on remarquait des casques couverts de gracieux rinceaux de la Renaissance.

La première église élevée, ainsi que nous l'avons dit plus haut, à la fin du IIIe. siècle ou dans les premières années du IVe., fut, dit-on, dédiée à la Sainte-Vierge.

Herbert, qui occupa le siége épiscopal de Lisieux depuis l'an 1022 jusqu'à l'année 1049, jeta les fondements d'une vaste cathédrale (1), qui fut terminée par Hugues d'Eu, son

(1) Ecclesiam Sancti Petri Lexoviensis cœpit ædificare, sed non potuit consummare (*Gallia christ.*, t. XI, p. 766).

successeur, et consacrée sous le titre de saint Pierre, prince des Apôtres (1). Cette antique basilique, dont il reste encore quelques vestiges qui attestent son importance, fut détruite en 1136 par un incendie qui consuma la ville entière.

La cathédrale actuelle, que nous nous proposons de décrire, fut construite en grande partie par les soins d'Arnoult, qui occupa le siége épiscopal pendant quarante et un ans (1141-1182) (2). Elle fut agrandie et terminée par Jourdain du Hommet, évêque de Lisieux, qui mourut en 1218 (3).

En 1226, sous l'épiscopat de Guillaume du Pont-de-l'Arche, un incendie faillit détruire la cathédrale ou du moins compromettre sa solidité. La charpente des combles fut seule atteinte par les flammes, lesquelles épargnèrent l'édifice qui était très-solidement construit. Guillaume du Pont-de-l'Arche entreprit de grands travaux pour réparer ce désastre (4). Les deux chapelles latérales de l'abside sont l'œuvre de cet évêque, ainsi que l'atteste la différence de style entre cette partie du chœur et le reste de l'édifice. La chapelle absidale, qui termine le collatéral sud, était, dans l'origine, dédiée à saint Ursin, l'apôtre des Gaules, qui devint le second patron du diocèse. Dans les fouilles que nécessitèrent ces travaux, on découvrit, en 1233, derrière le maître-autel, les ossements de ce saint avec ceux de saint Patrice et de saint Bertivin. Sur une petite tablette, en marbre rouge de Vieux, était gravée une inscription L'auteur des *Vies des saints patrons du diocèse de Lisieux*, l'abbé Leprevost, nous apprend qu'on renferma ces ossements dans une belle châsse en argent qui fut placée, au haut du chœur, sur quatre colonnes en bois doré.

(1) *Gallia christ.*, p. 768.
(2) Orderic Vital, t. IV.
(3) *Gallia christ.*, t. XI, p. 782.
(4) *Id.*, p. 782.

Ce fut probablement Guillaume du Pont-de-l'Arche qui fit élever les deux tours qui surmontent le portail occidental. La tour méridionale, à l'exception de la base qui est ancienne, fut rebâtie en 1579, ainsi que l'atteste une inscription.

En 1233, sept ans après l'incendie dont nous avons parlé, l'édifice était entièrement construit. Les additions postérieures ne faisant pas partie du plan primitif, nous les passons pour le moment sous silence.

L'église St.-Pierre, classée en 1840 au nombre des monuments historiques, d'après les plans et dessins de l'architecte Piel (1), et grâce à la puissante intervention de M. Guizot, alors ministre de l'intérieur, est un des édifices les plus remarquables et les plus complets que nous ait légués l'époque de transition (XIIe. siècle, deuxième moitié). L'ogive, encore vague et indécise, se montre dans les arcatures du triforium de la nef, du transept et des deux premières travées du chœur, et dans les fenêtres du clérestory; les colonnes, sveltes et élancées, se terminent par des chapiteaux garnis de larges feuilles recourbées en volutes, dont l'ampleur rappelle le style roman.

Le nom de l'architecte qui a élevé ce magnifique édifice n'est pas connu. La similitude de caractères qui existe entre certaines parties de l'église St.-Pierre et les cathédrales de Sens et de Cantorbéry (Angleterre), construites vers le même temps par Guillaume de Sens, nous portent à attribuer à cet

(1) Louis-Alexandre Piel, né à Lisieux en 1807, mort au couvent de Bosco (Piémont) en 1838, est un des premiers architectes qui saluèrent avec joie la renaissance de l'art catholique et prirent une part active au mouvement archéologique qui s'opéra en faveur du style ogival. Il venait de concourir d'une manière brillante pour la construction de l'église St.-Nicolas de Nantes lorsqu'il s'engagea sous la bannière du P. Lacordaire, dont il devint un des plus fervents disciples.

habile architecte une large part dans la construction de notre cathédrale.

Comme toutes les grandes basiliques qui couvrent encore la surface de la France, l'église St.-Pierre de Lisieux présente la forme d'une croix latine. Elle se compose, à l'intérieur, d'une longue nef avec bas-côtés accompagnés de chapelles, d'un vaste transept dont chaque bras est flanqué, à l'orient, d'un collatéral ; enfin, d'un chœur avec déambulatoire, autour duquel rayonnent plusieurs chapelles.

La longueur totale du vaisseau, dans œuvre, depuis la porte occidentale jusqu'à l'extrémité de la chapelle de la Vierge, est de 110 mètres ; l'élévation des voûtes principales est de 20 mètres (la hauteur primitive de la nef, sous clef de voûte, était de 20 mètres 50 centimètres) ; celle de la lanterne qui surmonte l'*intertransept* est de 30 mètres ; la voûte des bas-côtés s'élève à 9 mètres au-dessus du niveau du sol.

La largeur totale de l'édifice, d'un mur à l'autre, non compris les chapelles, est de 27 mètres 67 centimètres.

La nef principale, du centre d'une colonne à l'autre, mesure 7 mètres.

La longueur du transept est de 38 mètres 78 centimètres, et sa largeur de 8 mètres 83 centimètres.

Nef. — La nef, composée de huit travées, est construite d'un seul jet. C'est, selon nous, le type le plus pur et le plus gracieux de cette architecture nouvelle qui marque d'une manière sensible la transition du plein-cintre à l'ogive, du style roman au style gothique. Elle présente à la fois ce double caractère de force et de légèreté, de simplicité et d'élégance qui distingue les œuvres de cette époque. Elle se fait surtout remarquer par l'harmonie des proportions, la pureté des lignes architecturales et l'unité de style.

Des arcades en tiers-point, portées sur des colonnes monocylindriques, séparent la nef des bas-côtés. La plupart des chapiteaux sur lesquels s'appuient ces arcades sont d'une grande simplicité; ils sont décorés de larges feuilles, légèrement recourbées à leur extrémité supérieure. Ces chapiteaux, qui paraissent seulement épannelés, étaient probablement destinés à recevoir une décoration plus soignée. Plusieurs sont garnis de crossettes végétales; quelques-uns présentent une riche et élégante corbeille qui rappelle le chapiteau corinthien. Le tailloir, décoré de moulures très-simples, est à pans coupés. Le fût de la colonne, en calcaire coquillier d'un grain très-gros, ressemblant au tuf ou travertin, est formé de nombreuses et larges assises. La base, en calcaire plus dur provenant de la même carrière, mais d'un lit différent, offre deux tores séparés par une gorge profonde. Une large patte ou agrafe, appliquée sur le tore inférieur, qui est aplati, relie la base au socle ou piédestal, presque entièrement enfoui par suite de l'exhaussement du sol de la nef, qui a été élevé en 1687 au niveau de celui du chœur, sous l'épiscopat de Léonor de Matignon (1).

Du tailloir s'élancent trois légères colonnettes, divisées, à différentes hauteurs, par des anneaux. Ces colonnettes reçoivent l'arc doubleau et les arceaux d'une voûte d'arête reconstruite en partie au XVIe. siècle, ainsi que l'attestent les quatre clefs de voûte les plus rapprochées de la tribune, dont le style accuse la Renaissance.

Le triforium qui surmonte les arcades de la nef est formé d'arcatures géminées, entourées d'une seule archivolte qui repose, de chaque côté, sur une colonnette dont le chapiteau,

(1) L'élévation du sol de la nef nécessita l'enlèvement et amena la destruction d'un grand nombre de tombeaux en pierre et en bronze (ancien manuscrit attribué à un chanoine de la cathédrale et rédigé entre les années 1676 et 1717).

largement développé, est décoré de feuillages et de crossettes végétales. Plusieurs chapiteaux présentent une riche corbeille composée de feuillages variés, d'une grande finesse d'exécution, parmi lesquels on distingue des feuilles de chêne. Cette galerie, fermée aujourd'hui par une faible cloison qu'il serait facile d'enlever, servait à éclairer la tribune qui règne au-dessus des bas-côtés, laquelle n'a jamais été voûtée et laissait entrevoir la charpente du toit. La colonnette centrale, engagée dans la maçonnerie provisoire, est flanquée de petites colonnettes.

Un célèbre archéologue anglais, M. John Parker, d'Oxford, qui a visité notre cathédrale, il y a quelques années, a été frappé de l'analogie que présente cette galerie avec le *triforium* de l'arrière-chœur de la cathédrale de Cantorbéry, également formé d'arcatures géminées (1). La seule différence, c'est qu'à Cantorbéry l'archivolte est double et repose de chaque côté sur deux colonnettes, tandis qu'à St.-Pierre de Lisieux il est simple. A St.-Pierre, la partie supérieure du tympan, ainsi que l'a remarqué M. Bouet, était à jour comme à Cantorbéry.

Des extrémités du cordon qui sépare les arcades de la nef du triforium, partent de légères colonnettes annelées, qui reçoivent l'arc formeret. Cet arc sert d'encadrement à la galerie ainsi qu'à l'étage supérieur.

Le *clérestory* offre des fenêtres à une seule baie très-peu ébrasées. L'archivolte qui entoure ces fenêtres, dont l'ogive est peu accusée, porte sur des colonnettes annelées. La même décoration se remarque à l'extérieur de l'édifice. Toutes ces

(1) A considerable part of the cathedral of Lisieux, in Normandy, is of very similar character to Sens and Canterbury, and quite as much advanced in style, with pointed arches and transitional mouldings (An Introduction to the study of gothic architecture, by John Henry Parker).

fenêtres étaient anciennement garnies de belles verrières qui ont été détruites en 1688, sous l'épiscopat de Léonor de Matignon, et remplacées par du verre blanc, afin de rendre la nef plus *claire.* Ce fut vers la même époque, époque néfaste pour notre cathédrale, comme nous le verrons plus tard en parlant du chœur, que le sol de la nef fut exhaussé et mis au niveau de l'aire du transept.

Les murs de la nef sont soutenus extérieurement par des arcs-boutants dont l'extrémité supérieure porte sur des colonnes engagées dans la maçonnerie. Les chapiteaux qui terminent le fût sont décorés, comme ceux des colonnes de la nef, de larges feuilles recourbées en volutes. L'extrémité inférieure de l'arc s'appuie sur de gracieux contreforts, surmontés de pinacles qui ont été refaits dans le style des anciens.

Une corniche, décorée de curieux modillons, dont la plupart représentent des têtes grotesques, supporte le toit.

La charpente de la nef, refaite en partie, est formée de chevrons portant fermes. Celle des collatéraux est moderne et, par conséquent, sans intérêt.

Les bas-côtés dépourvus, dans l'origine, de chapelles, étaient éclairés par des fenêtres à une seule baie, semblables aux deux ouvertures, aujourd'hui bouchées, qu'on aperçoit à l'entrée du bas-côté septentrional, près de la tribune. Les murs latéraux de l'ancienne église collégiale de Mortain, percés de fenêtres sans meneau, dont les archivoltes reposent sur de légères colonnettes, donnent une idée exacte de la physionomie primitive que présentaient les bas-côtés de la nef de notre antique cathédrale.

Les chapelles qui bordent les collatéraux, à l'exception de deux qui sont modernes et sans caractère, ont été élevées dans les premières années du XIVe. siècle. Toutes les fenêtres qui éclairent le bas-côté septentrional ont conservé

leur forme primitive. Elles sont divisées en quatre baies ogivales, trilobées, par des meneaux garnis de minces colonnettes. Trois seulement ont conservé leur tracerie rayonnante. Le tympan, décoré de rosaces et de quatre-feuilles, offre de nombreux fragments de vitraux. Les autres fenêtres ont subi de fréquentes retouches dans les siècles postérieurs.

Les fenêtres placées au midi (à l'exception d'une seule, qui a perdu ses meneaux et sa tracerie) ont été élargies dans la seconde moitié du XVe. siècle; leurs meneaux sont prismatiques. Le tympan, formé de compartiments flamboyants, présente encore de beaux fragments de vitraux. Toutes les chapelles de ce côté ont conservé leur décoration primitive. De jolies piscines ogivales trilobées, à double cuvette, dont les archivoltes retombent sur des colonnettes terminées par des chapiteaux feuillagés, sont pratiquées dans le mur méridional. Le mur oriental est décoré d'une arcade sous laquelle était placé l'autel primitif. Sous l'une de ces arcades, on a placé un autel en argent repoussé au marteau, dans le style roman fleuri du XIIe. siècle, lequel a été exécuté à Paris d'après les dessins de M. Danjoy, ancien architecte de notre cathédrale, que la mort a enlevé prématurément aux beaux-arts (1).

Toutes les arcades du côté nord, contre lesquelles sont appliqués les autels, sont modernes; elles ont été agrandies lorsqu'on a placé les tableaux qui décorent les chapelles.

Les deux dernières chapelles du collatéral sud, placées près du transept, occupent l'emplacement de l'ancienne salle

(1) M. Danjoy, né à Avenzac (Gers) en 1806, avait été élève de l'École des Beaux-Arts. Attaché à la Commission des monuments historiques depuis 1840, il fut chargé de la restauration des cathédrales de Lisieux, de Meaux, de Bordeaux et de Coutances, dont il s'acquitta avec talent.

capitulaire, laquelle s'étendait dans le jardin contigu à l'église et datait, comme la nef, de la seconde moitié du XIIe. siècle. Au centre s'élevait une colonne sur laquelle venaient se réunir, comme les branches d'un éventail, les arceaux d'une voûte d'arête. La porte, décorée de belles moulures toriques, s'ouvrait du côté du transept.

A droite de cette porte se montre un magnifique bas-relief dans le style gothique fleuri. Ce bas-relief offre une ogive trilobée, flanquée de deux contreforts et surmontée d'une accolade dont les rampants sont décorés de feuilles de chou frisé. Une élégante tracerie formant couronnement relie les contreforts. Le groupe mutilé placé sous l'ogive représente la Sainte-Vierge tenant dans ses bras l'enfant Jésus. A ses pieds est prosterné un personnage qui implore son intercession. A gauche, on aperçoit un saint attaché à un arbre (saint Sébastien). Dans le lobe supérieur est sculpté un ange qui tient devant lui un petit enfant, image de l'âme du défunt. Une inscription obituaire, gravée sur une plaque de marbre, était placée au-dessous de ce bas-relief.

Les faisceaux de colonnettes annelées qui correspondent aux colonnes de la nef reçoivent, comme ces dernières, la retombée de la voûte des bas-côtés. Le fût de ces colonnettes, détaché du mur, se relie à ce dernier par des anneaux.

Au bas de la nef s'élève un porche en pierre qui supporte la tribune où était placé le grand orgue. Ce porche intérieur date, dans son ensemble, de la fin du XIIe. siècle. L'arcade principale, entourée de trois archivoltes, s'appuie sur des colonnettes annelées dont le fût se détache du mur. La corbeille des chapiteaux est composée de feuillages d'une exécution remarquable. Sur l'un de ces chapiteaux, qui a été dessiné par M. Sauvageot, se détachent en haut-relief des têtes très-petites, artistement sculptées. L'abaque qui ter-

mine les colonnes est décoré de gracieux rinceaux, dont l'exécution fine et délicate révèle le ciseau habile et le faire des artistes du XIIe. siècle (2e. moitié). Le cordon supérieur qui encadre les archivoltes se termine inférieurement par deux têtes couronnées, représentant un roi et une reine. Les minces colonnettes placées en retraite complètent l'ornementation de ce porche, qui fait l'admiration de tous les archéologues. On remarque surtout la savante disposition des colonnes, lesquelles sont groupées avec beaucoup d'art.

Les deux arcades latérales qui mettent le rez-de-chaussée de chaque tour en communication avec ce porche sont d'une grande simplicité et très-élancées. Elles s'appuient, d'un côté, sur un pilier carré dont la partie supérieure, dans le style du XIIIe. siècle, est décorée de larges feuilles galbées qui remplacent le chapiteau; de l'autre, sur un pilier qui faisait partie de la construction primitive (XIe. siècle). La partie supérieure de ce pilier, sur lequel repose la tour, offre des moulures très-simples.

M. Parker a remarqué que ce dernier pilier présente de larges joints remplis d'un mortier siliceux très-dur. C'est un précieux vestige de l'antique basilique bâtie par Herbert. Sur l'une des pierres, à droite en entrant par la porte du milieu, l'on voit encore la croix de consécration de cet édifice, dont la dédicace eut lieu en l'année 1055.

La voûte du porche, soutenue par des arceaux toriques, a été reconstruite au XVIe. siècle, après la chute de la tour méridionale (probablement dans le style de l'ancienne). A leur point de jonction sont sculptées les armoiries du Chapitre de la cathédrale : *deux clefs en sautoir, cantonnées de quatre étoiles.*

La large fenêtre ogivale qui éclaire la tribune date, comme le portail, du XIIIe. siècle. Elle est partagée en trois baies par des meneaux garnis de colonnettes, lesquels se bifurquent

dans la partie supérieure. Ces baies, d'une forme peu gracieuse, offrent de jolies grisailles modernes qui tempèrent l'éclat trop vif de la lumière.

L'ancien pavage de la nef, qu'on a retrouvé en plaçant la chaire, était en terre cuite.

Transept. — Le transept, construit dans de vastes et gracieuses proportions, date, comme la nef, de la seconde moitié du XIIe. siècle. Il est accompagné à l'orient, ainsi que nous l'avons dit, de bas-côtés, formant chapelles, disposition qui se rencontre dans quelques grandes églises de France et d'Angleterre (ancienne église abbatiale de Conques; église de Longues; cathédrale de Salisbury). Nous ferons observer que la construction de cette dernière église est postérieure à celle du transept de St.-Pierre.

Dans la partie inférieure du mur septentrional du transept, dont la base, construite en blocage, paraît remonter au XIe. siècle, s'ouvrent deux larges arcades à plein-cintre, du XIIe. siècle, qui abritaient des tombeaux.

Le bas-relief qui décore le fond de l'arcade placée à gauche du spectateur offre deux statues mutilées. L'un des personnages, revêtu d'une tunique, tient de la main droite une palme (1). Le devant du tombeau est décoré de médaillons ornés de figures en haut-relief, affreusement mutilées. Ces médaillons, entourés d'une riche bordure, rappellent, à s'y méprendre, la statuaire antique. Le célèbre dessinateur et graveur anglais, Cotmann, les a reproduits avec exactitude.

Sur le tympan de l'autre arcade sont sculptés deux anges, humblement prosternés, tenant les extrémités d'un voile ou linceul sur lequel était posée l'âme du défunt, qu'on représentait ordinairement, au moyen-âge, sous l'image d'un petit

(1) Ces personnages ont été dessinés par Willemin.

enfant sans sexe. Les longues tuniques qui enveloppent les anges forment de nombreux plis. Dans la partie inférieure du tympan sont représentés assis six anges, placés en regard l'un de l'autre. Leur tête est ceinte d'une couronne. Les uns tiennent des palmes, les autres des phylactères.

La statue couchée, placée sous une de ces arcades, faisait partie d'un autre tombeau; cette statue a été découverte en 1847 dans la cour de la mairie et replacée dans la cathédrale par les soins de M. le docteur Billon, membre de l'Institut des provinces. Elle représente un évêque et paraît dater du XIe. ou XIIe. siècle. M. Billon en a donné une description dans le *Bulletin monumental.*

Au-dessus de ces deux arcades s'ouvrent deux belles fenêtres accolées, dont les archivoltes, au nombre de trois, reposent sur des colonnettes annelées de différentes grosseurs. Le cordon supérieur, décoré de *violettes*, se termine inférieurement par de petites têtes. Les chapiteaux garnis de feuillages sont très-soignés. A l'extérieur, ces fenêtres affectent une décoration plus sévère : elles offrent deux archivoltes au lieu de trois.

Entre ces ouvertures et l'étage supérieur existe une galerie étroite, éclairée par des arcatures percées, pour la plupart, de baies carrées. Les trois arcatures qui occupent la partie centrale de la galerie sont entourées d'un tore qui repose sur de grosses colonnettes, flanquées de colonnettes plus petites. La voûte en berceau qui surmonte cette galerie est formée d'un blocage très-ancien, qui paraît dater du XIe. siècle. Une galerie semblable, pratiquée dans le mur occidental et dans le mur méridional, met chacun des bras du transept en communication avec le triforium de la nef. Le tailloir qui termine les chapiteaux, formé de fines moulures, se profile avec grâce sur le mur et relie entr'elles toutes ces arcatures.

L'étage supérieur offre trois fenêtres, très-élancées (celle

du milieu plus haute que les deux autres). Les archivoltes, au nombre de trois, qui les encadrent reposent sur des colonnettes annelées. La décoration de ces fenêtres est la même que celle de l'étage inférieur. A l'extérieur, elles affectent une grande simplicité. Le bord de chaque baie est taillé en chanfrein.

Le mur occidental du même croisillon est composé également de deux étages de fenêtres. Ces cinq fenêtres, remarquables par leurs gracieuses proportions, affectent entr'elles la même forme. Elles sont garnies, à l'intérieur comme à l'extérieur du monument, de deux archivoltes qui reposent sur des colonnettes annelées.

Des fenêtres semblables sont percées dans le mur occidental du croisillon sud, dans la partie supérieure seulement.

Les bas-côtés, qui accompagnent à l'orient le transept, forment chacun deux travées, semblables à celles de la nef. Les colonnes monocylindriques qui séparent ces travées offrent de vigoureux chapiteaux, décorés de larges feuilles recourbées en volutes.

Trois fenêtres, deux à l'orient et une seule au nord, éclairent le bas-côté parallèle au croisillon septentrional. L'une de ces ouvertures est masquée par le rétable de l'autel dédié à Notre-Dame-du-Rosaire. Ce rétable était autrefois décoré d'une ancienne statue en pierre, provenant de l'ancien couvent des Jacobins. Le mur oriental contre lequel s'appuie cet autel offre, à l'extérieur, une corniche très-ancienne et fort curieuse formée d'arcatures géminées, terminées par des têtes grotesques et des animaux parmi lesquels on distingue un singe tenant sa tête entre ses deux pattes de devant.

Le bas-côté qui fait face au croisillon méridional était éclairé par trois fenêtres semblables aux précédentes. Deux de ces ouvertures ont été bouchées lorsqu'on a élevé la sacristie. La fenêtre du sud, percée au XIVe. siècle, a été

divisée, au XVIe., par un meneau qui se bifurque dans la partie supérieure. Au-dessous de cette fenêtre est placé un tombeau du XIIIe. siècle, formé de deux arcatures ogivales dont les archivoltes reposent sur des colonnettes terminées par un abaque circulaire. Trois jolis médaillons, sculptés en haut-relief, décorent les angles supérieurs formés par la jonction des arcatures. Le médaillon du milieu représente le buste d'un moine. Les deux autres sont formés de rosaces artistement découpées. Ce tombeau offre une voûte en arête dont les arceaux retombent sur des colonnettes qui tapissent le mur.

Dans la première travée, transformée en chapelle, est placé un autel moderne en chêne, dans le style de l'église, qui a valu à M. Léonard, sculpteur à Lisieux, une médaille en argent, lors du concours régional qui a eu lieu dans cette ville, en 1849.

Le transept est éclairé, au midi, par trois fenêtres moins élancées que celles du nord. Les archivoltes portent, de chaque côté, sur des colonnettes. Au-dessous de ces fenêtres existe une série d'arcatures géminées.

La voûte, en arête, du transept est construite en blocage et formée d'arceaux toriques. La charpente du toit est ancienne et parfaitement conservée; elle est composée de chevrons portant ferme et date du XIIIe. siècle.

Façade méridionale.—Le portail méridional, qui fait face à la rue du Paradis, est un précieux spécimen de l'architecture de transition (seconde moitié du XIIe. siècle).

Ce portail, d'une grande élévation, est percé au rez-de-chaussée d'une belle porte entourée de trois archivoltes, formées de moulures toriques, qui reposent de chaque côté sur trois colonnes détachées du mur et sur trois colonnettes placées en retraite, dont les chapiteaux sont garnis de deux

rangs de crossettes végétales. La base, composée de deux tores séparés par une gorge, est reliée au piédestal par une agrafe.

Au-dessus de la porte règne un double rang d'arcatures superposées.

Le rang inférieur est formé d'arcatures géminées, dont les archivoltes reposent sur de légères colonnettes. Le cordon qui entoure chaque archivolte est décoré de ces espèces de fleurs auxquelles les Anglais ont donné le nom de *tooth ornament*, et terminé à ses extrémités par de petites têtes.

Le rang supérieur est composé d'arcatures beaucoup plus petites, dont l'archivolte unique, décorée de rinceaux, porte sur un pilastre accompagné de deux colonnettes terminées par des chapiteaux feuillagés.

Le cordon décoré de palmettes qui sépare ces arcatures de l'étage éclairé est entièrement neuf.

Au-dessus s'ouvrent trois belles fenêtres à ogive obtuse; celle du milieu plus élancée que les deux autres. Les trois archivoltes qui entourent ces fenêtres s'appuient sur de légères colonnettes, dont l'intervalle est rempli par le *tooth ornament* que les architectes anglais, au XIIIe. siècle, ont emprunté à l'architecture française. Le cordon extérieur, décoré de rinceaux, se termine inférieurement par de petites têtes grimaçantes.

Le grand arc de décharge qui surmonte ces fenêtres et relie les contreforts date du XVIe. siècle.

La galerie supérieure, placée à la base du gable, est formée de cinq arcatures dont les archivoltes reposent, de chaque côté, sur un faisceau de colonnettes terminé par des chapiteaux feuillagés, dans le style du XVe. siècle. Une balustrade à jour, formée de quatre-feuilles, protége cette galerie qui a été reconstruite. On voit encore les amorces de la galerie primitive qui était placée en retraite.

Les deux clochetons octogones qui surmontent le portail datent, sauf quelques retouches postérieures, de la seconde moitié du XIIe. siècle. La base est décorée, sur chacune de ses faces, d'arcatures trilobées. La pyramide est revêtue d'imbrications. Sur l'arête qui sépare les pans est appliqué un tore.

La pyramide qui couronne le clocheton occidental offre des pans concaves, à angles rentrants. Nous ferons observer que ces deux clochetons, dont la partie supérieure a été reconstruite, ne sont pas placés dans le même axe. Les deux clochetons qui terminent le gable septentrional présentent la même forme. La base de ces clochetons, d'un aspect très-sévère, est décorée de longues arcatures dépourvues de colonnettes.

Deux larges éperons en pierre s'élèvent jusqu'à la hauteur de la galerie dont nous avons parlé. Ces énormes contreforts ont été construits pour consolider le portail qui menaçait ruine. Sur la face principale de l'un de ces contreforts se détache un cadran solaire de l'époque gothique.

Au point d'intersection des quatre bras du transept s'élève une large tour quadrangulaire, que surmonte un toit à quatre pans en charpente couvert en ardoise. Cette tour, ou *lanterne*, qui date du XIIIe. siècle, est percée sur chacune de ses faces de deux fenêtres avec double archivolte. De petites arcatures ogivales géminées, dont quelques-unes, percées de baies carrées trilobées, éclairent à l'intérieur une étroite galerie, décorent la partie inférieure de la lanterne. L'ancienne pyramide en charpente couverte en plomb, qui formait le couronnement de la tour, aura été détruite par un incendie (1).

(1) Des réparations ont été faites à l'extérieur de cette tour par Thomas Bazin, évêque de Lisieux, en 1452.

Nous ferons observer que cette disposition des tours centrales, dont la partie supérieure reçoit le jour par de nombreuses fenêtres, est propre à la Normandie. Les tours normandes ont servi de modèles à quelques églises d'Angleterre. La tour centrale de la cathédrale d'Ély nous en offre un exemple.

A l'extrémité du croisillon méridional du transept s'élevait une élégante tribune en chêne, dans le style Louis XIII. Le plafond, divisé en nombreux compartiments, reliés entr'eux par des lignes habilement combinées, offrait un gracieux tracé géométrique. Ce plafond était décoré de caissons garnis de têtes d'anges, de cartels, de rosaces et de curieux pendentifs sculptés à jour et couverts de peintures en décor; le tout encadré par de légers rinceaux et par de capricieux enroulements dans le style du temps. L'un de ces panneaux représente sainte Cécile jouant de l'orgue. Un autre offre l'effigie du roi David qui pince de la harpe.

Deux belles colonnes corinthiennes cannelées, dont la partie supérieure est décorée de cartouches et le tiers inférieur de feuilles de lierre, supportaient ce magnifique plafond.

La frise de l'entablement était formée de panneaux entourés de rinceaux et d'arabesques, parmi lesquels on distinguait des Renommées. Des pilastres, ornés de têtes de fantaisie et de trophées de musique, séparaient ces panneaux.

La destruction de cette tribune, qui faisait l'admiration de tous les étrangers, est très-regrettable. M. Raymond Bordeaux, dans une réunion de savants à Paris, a sévèrement blâmé cet acte de vandalisme (1). Nous faisons des vœux ardents pour que cette tribune soit rétablie.

Dans l'angle sud-ouest du transept existe un escalier qui

(1) Voir le *Bulletin monumental*.

conduisait à la bibliothèque, placée sur la salle capitulaire dont nous avons parlé.

Au-dessus du linteau de la porte, on lit l'inscription suivante en lettres d'or, gravée sur une plaque de marbre :

BIBLIOTHÈQUE
CURAVIMUS VOLENTIBUS LEGERE
2 MACH. 2.

Les six grands tableaux appliqués contre les murs latéraux du transept étaient autrefois placés dans le chœur. Ils avaient été commandés par un chanoine, pour orner le chœur de la cathédrale. Ces tableaux sont l'œuvre d'un artiste rouennais, qui jouissait à cette époque d'une grande réputation que le temps n'a fait que confirmer. Au bas de l'une de ces toiles, on lit : LEMONNIER 1774.

Ces tableaux représentent, dans l'ordre suivant, les principales scènes de la vie de saint Pierre et de saint Paul.

Croisillon méridional, à droite en entrant :

1°. Prédication de saint Paul ;

2°. Saint Pierre guérissant les paralytiques.

En face :

3°. Conversion de saint Paul.

Croisillon septentrional, à droite :

1°. Saint Pierre ressuscitant Thabite ;

2°. Saint Pierre ès-liens.

En face :

3°. Saint Paul prêchant devant l'Aréopage.

Tous ces tableaux se recommandent par la grandeur de la composition, l'heureux agencement des groupes, l'expression des figures, une bonne entente de la couleur et de la perspective. Le dessin est pur et correct et tous les détails rendus avec une grande exactitude. L'architecture et les draperies sont parfaitement traitées et révèlent une touche large et vi-

goureuse. Les deux toiles représentant, l'une, saint Pierre guérissant les paralytiques, l'autre, la résurrection de Thabite, attirent surtout les regards.

Chœur. — Quinze colonnes entourent le chœur et le séparent du déambulatoire.

Le chœur proprement dit, composé de quatre travées, se termine à l'orient par une abside circulaire qui décrit une courbe très-gracieuse. Ce magnifique rond-point offre, du bas de la nef, une perspective charmante que l'œil ne se lasse pas de contempler.

Les deux premières travées, semblables à celles de la nef, appartiennent à la construction primitive et datent, comme cette dernière, de la seconde moitié du XIIe. siècle.

Des faisceaux de colonnettes divisées par plusieurs anneaux supportent la voûte en arête des deux premières travées, dont les compartiments sont formés d'un grossier blocage recouvert d'un crépi.

La fenêtre percée dans le mur septentrional, correspondant à la deuxième travée du chœur, est garnie de deux archivoltes reposant sur des colonnettes annelées (1).

Une fenêtre semblable, aujourd'hui bouchée, s'ouvrait dans le mur opposé. La porte ogivale à moulures prismatiques placée au-dessous de cette fenêtre donnait accès dans une sacristie gothique, qui a été démolie au commencement de ce siècle.

Le chœur, dans l'origine, était composé seulement de deux travées. La courbe de l'abside commençait à la deuxième colonne, ainsi que semble l'attester l'inclinaison d'un des

(1) Une petite porte, aujourd'hui bouchée, s'ouvrait dans ce mur et donnait accès dans le cimetière des *officiers douze livres*, ainsi nommés parce qu'ils recevaient une gratification annuelle de 12 livres.

chapiteaux. Une piscine placée à droite, entre la première et la seconde colonne, indique la position qu'occupait l'autel primitif. Cette piscine, masquée par un des bancs du bas-côté méridional, recevait l'eau provenant des ablutions.

Les deux dernières travées du chœur, ainsi que l'abside, construites en pierre des Loges, ont été élevées, comme nous l'avons dit plus haut, dans la première moitié du XIIIe. siècle. Les colonnes qui supportent les deux arcades qui précèdent le sanctuaire offrent le même diamètre que les précédentes. L'un des chapiteaux présente une élégante corbeille composée de larges feuilles, profondément découpées, ressemblant aux feuilles de berce (*Heracleum spondylium*), si communes dans nos prairies. Les feuilles qui décorent un autre chapiteau, au lieu de se recourber en volute, se relèvent et retombent avec grâce sur le tailloir.

Le triforium est formé d'arcatures géminées, semblables à celles qui décorent les deux premières travées du chœur; l'ogive seulement est plus accentuée. Le tympan est percé d'un trèfle.

Nous ferons observer que les colonnettes qui partent du tailloir des colonnes, et vont recevoir la retombée de la voûte, ne sont plus annelées.

La partie des collatéraux qui correspond aux deux dernières travées que nous venons de décrire offre un double mur percé de fenêtres accolées, dont l'archivolte repose, de chaque côté, sur des colonnettes sans anneaux, détachées du mur. Un simple tore entoure la baie. L'une de ces ouvertures, placée au midi, offre de curieux fragments de vitraux, du XVIe. siècle, représentant des camées. La partie supérieure du mur est décorée d'une belle rosace polylobée artistement fouillée. Le faisceau de colonnettes qui sépare les fenêtres reçoit l'arc formeret et les arceaux de la voûte

d'arête des bas-côtés. Les chapiteaux, décorés de crossettes végétales, se terminent par un abaque circulaire.

Une série d'arcatures décore la partie inférieure des murs. L'archivolte, formée d'un tore, repose sur des colonnettes dont les chapiteaux, ornés de crossettes et de feuillages variés, se terminent également par un abaque circulaire. Parmi ces feuillages on distingue le trèfle d'eau *(Menyanthes trifoliata)*, des feuilles d'arum, de nénuphar. Le fût des colonnettes a été maladroitement coupé lorsqu'on a appliqué les bancs contre les murs. La porte à cintre surbaissé qui donne accès dans la sacristie a été percée au XIVe. siècle. Les colonnettes à chapiteaux feuillagés qui accompagnent cette porte sont moins anciennes que celles qui reçoivent les arcatures. Le cordon supérieur, décoré de grappes de raisin, est terminé, à l'une de ses extrémités par un lion, et à l'autre par un animal chimérique. Dans l'un des angles du mur, on aperçoit une tête grotesque qui servait de support à l'une des archivoltes de cette porte, qui occupe la place d'une ancienne arcature.

Abside.—Les sept arcades ogivales qui dessinent le rond-point, l'un des plus remarquables du XIIIe. siècle, reposent sur des colonnes accouplées dont les chapiteaux, décorés de crossettes, se terminent par un tailloir à pans coupés. L'intrados est décoré de nombreux tores, séparés par une gorge étroite et profonde. Des grilles en fer forgé, dont on voit encore les scellements dans les colonnes, fermaient autrefois le sanctuaire.

La galerie pratiquée dans le double mur qui surmonte les arcades captive les regards par sa légèreté. Les arcatures géminées qui forment cette galerie reposent sur des colonnettes, dont les chapiteaux sont garnis de deux rangs de crossettes végétales. Le tympan est percé d'un quatre-feuilles.

Les fenêtres du clérestory, d'une forme gracieuse, paraissent, d'après l'opinion d'un savant antiquaire, avoir été tracées au moyen de la cycloïde. Les trois principales fenêtres sont garnies de vitraux modernes, exécutés à Paris dans les ateliers de M. Lusson. Ces verrières représentent le Sauveur du monde, saint Pierre et saint Paul.

Du tailloir qui termine les colonnes du rond-point s'élance une légère colonnette qui s'arrête à la naissance des fenêtres et va recevoir l'un des nombreux arceaux d'une jolie voûte d'arête construite en petit appareil taillé régulièrement. Tous ces arceaux convergent vers la clef d'un puissant arc-doubleau, qui paraît avoir été refaite au XVIe. siècle. Sur cette clef se détachent en relief les armoiries du Chapitre.

Les deux murs qui s'élèvent entre les chapelles absidales sont percés de fenêtres accolées, autrefois garnies de riches verrières, qui formaient autour du sanctuaire une brillante couronne, composée de rubis, de topazes et d'émeraudes représentant la Jérusalem céleste. L'une de ces fenêtres, placée à gauche de la chapelle de la Vierge, est décorée d'un beau médaillon du XIIIe. siècle. Les grisailles que l'on aperçoit au-dessus dessinent de curieux rinceaux dans le style du XIIe. siècle. C'est le plus ancien fragment de vitrail que possède la cathédrale. A ce seul titre, il mériterait d'être conservé avec soin.

Le dais qui décore la partie supérieure de la fenêtre la plus rapprochée de la chapelle de la Vierge date seulement du XVe. siècle, ainsi que l'atteste l'écusson de Pierre Cauchon, peint sur cette vitre, lequel porte *d'azur à une fasce d'argent, accompagnée de* 3 *coquilles d'or.*

Les chapelles latérales de l'abside, de forme circulaire, datent du XIIIe. siècle.

Ces deux jolies chapelles, dont la construction est attribuée, ainsi que nous l'avons vu, à Guillaume du Pont-de-l'Arche,

évêque de Lisieux, sont éclairées par trois fenêtres ogivales pratiquées dans l'épaisseur du double mur. Les deux archivoltes qui les entourent s'appuient, de chaque côté, sur de légères colonnettes. Une simple moulure torique encadre la baie.

On remarque, à gauche de l'autel, une petite armoire ou *sacrarium*, à deux compartiments, laquelle était fermée par une porte en fer. Du côté opposé existe une piscine qui affecte la même forme.

Le rétable de la chapelle située à l'extrémité du collatéral sud est décoré d'un magnifique tableau, peint à l'huile, représentant le martyre de saint Sébastien. On admire la pose du corps et un effet de raccourci des plus heureux dans l'un des bras. La tête est fort belle. Ce tableau qui a, dit-on, une grande valeur, ornait, avant la Révolution, une des salles de l'ancien palais épiscopal (1).

La fenêtre du fond de cette chapelle, en grande partie masquée par le rétable, présente de beaux fragments de vitraux. Le médaillon supérieur représente la Sainte-Vierge. Celui du milieu offre l'effigie d'un évêque (probablement saint Ursin, auquel était anciennement dédiée cette chapelle). Les armatures des fenêtres datent du même temps que la chapelle. Il y avait dans cette chapelle, avant la Révolution, un ancien tableau représentant la translation des reliques de saint Ursin. Cette toile, dont M. Charles Vasseur donnera la description, est aujourd'hui placée dans une chapelle de l'église St.-Jacques.

De chaque côté du chœur et près du sanctuaire s'élèvent, à l'extérieur, deux petites tours quadrangulaires, terminées

(1) Dans un ancien inventaire, dressé en 1760 après la mort de M. Ignace de Brancas, ce tableau est estimé 5,000 livres, somme considérable pour l'époque.

par un toit en pierre couvert d'imbrications. Elles renferment un escalier qui conduit aux galeries supérieures dont nous avons parlé. Cette disposition de tours qui accompagnent l'abside est, selon M. Violet-le-Duc, tout-à-fait propre aux cathédrales normandes.

Les arcs-boutants cintrés qui soutiennent le chevet ont été refaits au XVIe. siècle.

Chapelle de la Vierge. — La chapelle de la Vierge, placée derrière le chœur, attire les regards par ses vastes proportions et par son élégante architecture. Elle a été élevée, comme on sait, dans la première moitié du XVe. siècle, par Pierre Cauchon, évêque de Lisieux et ancien évêque de Beauvais, en expiation de la sentence inique qu'il avait prononcée contre l'infortunée Jeanne-d'Arc, la libératrice de la France.

Cette chapelle marque le passage du XIVe. au XVe. siècle. Les moulures qui entourent les fenêtres et dessinent le tympan, qui déjà affecte la forme flamboyante, sont composées de tores et garnies d'un listel. Les meneaux qui partagent les baies sont ornés de colonnettes. La forme prismatique apparaît seulement dans la seconde moitié du XVe. siècle.

Le plan de la cathédrale, dressé avec soin par M. Charles Vasseur, membre de la Société française d'archéologie, donne les dimensions de cette chapelle, qui mesure dans œuvre 17 mètres 20 cent. de longueur sur 6 mètres 88 cent. de large. Elle se termine, à l'orient, par trois pans coupés et est éclairée par neuf grandes fenêtres flamboyantes, partagées en quatre baies par un meneau central et quatre meneaux secondaires. Le tympan offre une élégante tracerie dont les compartiments variés sont décorés de nombreux fragments de vitraux qui paraissent dater seulement du XVIe. siècle. Les trois fenêtres du fond sont garnies de vitraux

modernes, exécutés par M. Lusson. Ces tableaux transparents, remarquables par la netteté et la perfection du dessin, l'éclat du coloris et la délicatesse des nuances, ressemblent plus, selon nous, à des chromolithographies ou à ces brillantes miniatures qui décorent les vieux manuscrits, qu'aux verrières que nous a léguées le moyen-âge, dont les tons chauds et vigoureux et les teintes harmonieuses excitent encore aujourd'hui l'admiration des artistes. L'une de ces verrières, celle de gauche, a figuré à l'Exposition universelle de 1855. Les sujets qu'elles représentent sont relatifs à la vie glorieuse et douloureuse de la mère du Sauveur.

Les faisceaux de colonnettes appliqués contre le trumeau des fenêtres reçoivent les arceaux d'une voûte d'arête, formée de fines moulures. La clef de voûte qui surmonte le sanctuaire offre l'écusson de Pierre Cauchon, fondateur de cette chapelle. L'écusson placé en-deçà du sanctuaire représente les armoiries du Chapitre. L'un des faisceaux de colonnettes est interrompu par une niche qui abritait anciennement une statue de la Sainte-Vierge, à laquelle cette chapelle est dédiée.

L'autel en pierre qui décore le sanctuaire a été exécuté d'après les dessins de M. Bouet. C'est une des compositions les plus savantes et les plus gracieuses de cet artiste, aussi distingué que modeste, dont toutes les œuvres portent l'empreinte du talent et du bon goût.

Cet autel, dont nous avons donné en 1852 une description complète qui nous dispense de le décrire, représente les mystères joyeux et douloureux de la Sainte-Vierge (1).

Les belles boiseries, dans le style Louis XV, qui sont appliquées contre les murs latéraux fermaient autrefois les

(1) Voir les journaux de Lisieux, des 27 novembre et 4 décembre 1852.

trois travées du chœur les plus rapprochées du transept. Elles servaient à la fois de haut-dossier aux stalles hautes, occupées par les chanoines, et de support aux grands tableaux dont nous avons parlé.

Ces boiseries masquent une série d'arcatures reposant sur des colonnettes à chapiteaux feuillagés, entre lesquelles sont placés des bas-reliefs. La plupart de ces bas-reliefs, dont la forme se rapproche de celui que nous avons décrit plus haut, répondent aux pierres tombales qui recouvrent le sol de la chapelle.

Les deux groupes placés près du sanctuaire (côté de l'évangile) représentent le crucifiement et l'ensevelissement de Notre-Seigneur. M. Billon pense, avec raison, que ces bas-reliefs, qui sont plus anciens que les autres et paraissent dater du XIVe. siècle, faisaient partie de l'ancien jubé en pierre qui s'élevait à l'entrée du chœur et fut détruit, en 1689, par les ordres de Léonor II de Matignon. Ce magnifique jubé, qui était construit en pierre des Loges, avait coûté 6,000 livres, somme énorme pour l'époque. Les sujets variés qu'il offrait avaient trait à la vie de Notre-Seigneur et à sa Passion glorieuse (1). Il fut remplacé par un jubé en bois, dans le goût du temps, qui probablement était loin de le valoir. Ce jubé, exécuté à Caen par un sieur Bramu, « maître sculpteur », avait coûté 1,800 livres (2).

La construction du nouveau jubé, qui s'avançait dans le chœur, entraîna la démolition de la magnifique chaire épiscopale, « qui était en pierre de Vernon et d'un très-beau travail (3). » Cette chaire avait été donnée par M. le cardinal

(1) Manuscrit rédigé entre les années 1676 et 1717. Ce manuscrit est attribué à un chanoine.

(2) Manuscrit.

(3) *Id.*

Leveneur, évêque de Lisieux. Elle avait coûté aussi 6,000 livres.

L'année 1689, comme les deux précédentes, fut véritablement désastreuse pour notre cathédrale. Les changements imposés par la *mode*, sous le règne de Louis XIV, firent commettre de nombreux actes de vandalisme qu'on ne saurait trop déplorer; car ils nous ont privés de véritables chefs-d'œuvre qui seraient aujourd'hui le plus bel ornement de cette église. Les tombeaux ne furent même pas épargnés.

Les trois tombeaux qui ont été détruits étaient placés près du maître-autel.

On a retrouvé, il y a quelques années, un fragment en marbre de Carrare, détaché du tombeau de Mgr. d'Estouteville, qui a occupé le siége épiscopal de Lisieux depuis 1382 jusqu'en 1415.

Ce précieux fragment, qui peut donner une idée de la richesse de ce tombeau dont le faire révèle le ciseau d'un des artistes italiens les plus en renom à cette époque, a été dessiné par M. Bouet. L'écusson du cardinal, tenu par un ange, est renfermé dans un délicieux quatre-feuilles à pétales lancéolés, formé de jolies moulures toriques. Il occupait la partie centrale d'une des faces du tombeau, qui était sculpté à jour et surmonté d'une statue en marbre. Les deux autres tombeaux étaient ceux de Mgr. Fouques-d'Astin, évêque de Lisieux (1250-1267) et de Mgr. Guy d'Harcourt (1303-1336). Le premier était en bronze; le second, couvert d'une grande table de marbre noir, n'offrait aucune effigie. Ce tombeau, dont nous avons retrouvé un fragment, offrait sur chaque face une série d'arcatures reposant sur des colonnettes dont les bases ont été conservées.

La pierre tombale que l'on voit à l'entrée du sanctuaire, en face le maître-autel, consacre la mémoire de l'évêque qui a fait tous ces changements et dépouillé notre cathédrale de

ce qu'elle avait de plus précieux. Elle offre l'inscription suivante, que nous reproduisons en entier :

D. O. M.
HIC
QUIESCIT
BEATAM EXPECTANS RESURRECTIONEM
LEONORIUS DE MATIGNON
LEXOVIENSIS EPISCOPUS NOMINE SECUNDUS
ANTIQUAM AVORUM GLORIAM
PROPRIA VIRTUTE ILLUSTRAVIT
PRÆCESSORUM LAUDEM
FIDE, PIETATE, CHARITATE, VIGILANTIA
UNUS OMNIUM COMPLEXUS EST.
GREGI PASTOR BONUS
NOVITATUM OSOR,
DOCTOR ECCLESIÆ ET DISCIPULUS,
CLERO MAGNUM EXEMPLUM
PAUPERUM AMORE, DIVITIARUM USU.
QUÆRIS PRÆSULIS EXIMII MONUMENTUM.
URBS TOTA MONUMENTUM EST,
ERECTIS PASSIM ET DOTATIS
SEMINARIIS, NOSOCOMIIS PTOCHOTROPHIIS.
PAUPERES HÆREDES RELIQUIT,
NE QUOS VIVENS ALUERAT MORIENS DESERERET
QUANTUM DILEXERIT DECOREM DOMUS DEI,
HOC TEMPLUM, HÆC ARA, TESTANTUR.
OBIIT
ANNO M DCCXIIII DIE XIV JULII
ÆTATIS ANNO LXXIIII EPISCOPATUS XXXVII.
VIRTUTES IMITARE.
REQUIESCIT IN PACE.

Derrière e maître-autel étaient placées, dans de riches châsses gothiques, les reliques de la cathédrale qui furent profanées, en 1562, par les Calvinistes.

Le 5 juillet 1731, Mgr. Henri-Ignace de Brancas fit placer ces reliques dans deux nouvelles châsses, de chaque côté du

grand et magnifique autel élevé aux frais de son prédécesseur, Léonor II de Matignon. Ces reliquaires, exposés à la vénération des fidèles, étaient portés par deux anges (1).

La chaire en bois de chêne sculpté, qu'on voyait encore il y a quelques années dans la nef, a également disparu.

Cette chaire avait une certaine valeur artistique et offrait un véritable intérêt historique. La tribune, qui seule avait été conservée, avait plus d'une fois retenti des accents mâles et de la parole éloquente de plusieurs évêques et d'un grand nombre de prédicateurs distingués. Le souvenir de Bossuet, le plus grand orateur chrétien des temps modernes, qui s'attache à cette chaire, aurait dû la sauver de la destruction.

Trois parties tout-à-fait distinctes composaient la tribune que nous allons décrire en quelques mots : 1°. un soubassement, orné de moulures ; 2°. un étage intermédiaire à claire-voie, garni de balustres d'une forme curieuse, dont les angles étaient décorés d'anges caryatides enveloppés de draperies, d'une exécution remarquable ; 3°. la tribune.

Les panneaux qui composaient les quatre faces de la tribune étaient ornés d'encadrements à angles rentrants, garnis de jolies moulures *tarabiscotées*. Aux extrémités de chaque panneau, dont la surface unie était probablement destinée à recevoir des peintures en camaïeu, se détachait une colonne corinthienne de fantaisie, dont le tiers inférieur était couvert de feuilles de vigne. Il eût été facile de compléter cette belle chaire et de l'orner d'une manière convenable. La chaire de Prêtreville, près de Lisieux, et celle de Préaux, près d'Orbec, datent de la même époque. La première a conservé son couronnement.

De tout ce riche mobilier il ne reste plus aujourd'hui que

(1) Manuscrit.

les stalles du chœur, qui datent des premières années du XIVe. siècle.

Ces stalles, les plus curieuses et les plus riches que nous ait léguées cette période de l'architecture gothique, étaient au nombre de soixante-douze (trente-six de chaque côté), et disposées sur deux rangs. Elles ont été dessinées par MM. Darcel et Sauvageot.

Les personnages qui décorent les poupées sont placés, deux par deux, sous des arcatures géminées, trilobées, dont le tympan est décoré d'un quatre-feuilles. Parmi ces personnages, dont les figures sont affreusement mutilées, on distingue plusieurs apôtres (saint Pierre, saint Paul, saint André); deux diacres (saint Étienne et saint Laurent), revêtus de leur dalmatique à larges manches; un évêque bénissant (probablement saint Ursin) ; deux anges terrassant un dragon, image de la lutte du bien contre le mal (l'archange saint Michel et l'ange Gabriel (1)) ; une femme voilée, tenant un livre à fermoir; enfin, deux personnages tenant à leur main une escarcelle et paraissant faire l'aumône à un mendiant dont la jambe en écharpe est soutenue par une béquille. Les draperies qui les enveloppent sont admirablement traitées et d'une grande finesse d'exécution. Les angles supérieurs de chaque poupée sont décorés de têtes de lion, d'aigle, etc., artistement sculptées.

Une seule de ces poupées a conservé son couronnement primitif, formé de larges volutes garnies de feuilles de vigne parfaitement découpées. Le couronnement des autres stalles a été refait au XVIe. siècle. Les feuilles de vigne qui décorent

(1) On lit, dans la *Charité de Thiberville*, que l'archange saint Michel vint au secours de l'ange saint Gabriel qui avait reçu la mission de combattre le démon, lequel s'opposait au retour des Israélites à Jérusalem.

les volutes et l'intervalle qui les sépare sont d'une exécution plus molle et moins soignée.

La plupart des miséricordes sont décorées de têtes d'animaux.

Les accoudoirs des parcloses sont formés de crossettes et garnis de colonnettes à pans coupés, qui supportent les museaux (*sellarum brachia*). Les moulures, formées de tores garnis d'un listel, caractérisent la transition du XIIIe. siècle au XIVe. Ces stalles, d'une haute valeur archéologique, mériteraient une description complète.

Façade occidentale. — La façade principale, précédée d'un large perron, s'élève à l'angle nord-ouest d'une vaste place entourée d'arbres.

Cette façade, d'un style sévère qui n'exclut pas une certaine élégance et une certaine richesse dans les détails, date, dans son ensemble, du XIIIe. siècle. Elle est en grande partie l'œuvre de Jourdain du Hommet, évêque de Lisieux, auquel on doit, ainsi que nous venons de le voir, la construction des deux dernières travées du chœur et celle de l'abside. Une partie des ravalements de cette façade a été faite sous les successeurs de cet évêque.

Quatre contreforts, terminés par un fronton orné d'une rosace et décorés dans leur partie inférieure de trois arcatures ogivales, formant niches, placées, l'une sur la face principale, les deux autres en retour d'équerre, dessinent les grandes divisions du portail. Ces niches sont couronnées de dais qui probablement abritaient les statues des douze apôtres.

Trois portes correspondant, celle du milieu à la nef principale, les deux autres aux bas-côtés, s'ouvrent dans la partie inférieure de la façade, laquelle est surmontée de deux tours d'inégale hauteur.

Le portail proprement dit, complètement défiguré, datait, comme la nef, du XIIe. siècle (deuxième moitié). L'ancienne porte, dont il ne reste plus que de faibles vestiges, était à claire-voie, comme les portes latérales auxquelles elle a dû servir de modèle. Il n'y a jamais eu de statues dans les ébrasures du grand portail, ainsi que l'atteste un ancien devis des travaux, portant la date du 26 février 1784 : « Nous « avons remarqué qu'il manque au grand portail huit co- « lonnes de pierre avec leurs bases, dont quatre de 7 pouces « de diamètre sur 8 pieds de haut, non compris les cha- « piteaux. Les quatre autres de 4 pouces de diamètre. » La porte était partagée en deux baies par un trumeau symbolique contre lequel était appuyée une statue, de grandeur naturelle, représentant le Sauveur du monde. Les voussures étaient garnies de feuillages, empruntés probablement à la flore locale. Un bas-relief décorait le tympan, qui était trilobé et placé plus bas que le tympan actuel.

La base des colonnes et le piédestal ont seuls été conservés et peuvent donner une idée de la riche décoration de cette partie de la façade, qui constituait le portail proprement dit. La base est composée de deux tores séparés par une scotie. Une agrafe, appliquée sur le tore inférieur qui est aplati, rattache cette base au piédestal.

Les piédestaux des colonnes, formant ressaut, sont décorés, sur la face principale et sur le côté qui est libre, d'une arcature trilobée. L'ornement placé sous cette arcature, composé de trois feuilles dont les extrémités sont recourbées en volutes, affecte la forme de la fleur de lis. La partie inférieure du piédestal, faisant saillie, est ornée de cannelures. De gracieux rinceaux ou enroulements formés de feuilles de vigne et de raisins, offrant une grande ressemblance avec ceux qui recouvrent le tailloir des colonnes du porche intérieur, décorent la partie supérieure du piédestal. Nous ferons re-

marquer que l'ornementation de cette porte présente une grande analogie avec celle du portail occidental de la cathédrale de Sens.

On aperçoit distinctement, dans les ébrasures de la porte, les soudures qui rattachent l'ancien portail du XIIe. siècle à la façade actuelle que nous allons décrire.

L'étage supérieur, d'une grande richesse d'ornementation, est percé d'une grande fenêtre ogivale dont les archivoltes, au nombre de trois, reposent de chaque côté sur de légères colonnettes. L'intervalle qui sépare ces colonnettes est orné de feuilles de vigne. La voussure du milieu est sculptée à jour. Une série de quatre-feuilles, gravés en creux, entoure l'extrados de cette fenêtre. Deux meneaux, qui se bifurquent dans la partie supérieure, la partagent en trois baies d'une forme peu gracieuse. Ces meneaux, entièrement sculptés à jour, sont décorés de larges feuilles, artistement découpées, qui ressemblent aux feuilles de berce. Des rosaces, sculptées en creux dans les tympans, complètent l'ornementation de cette riche fenêtre qui a été complètement restaurée il y a quelques années.

La galerie *(Gloria, laus)* (1) placée à la base du gable ou fronton contraste par sa simplicité avec la fenêtre précédente. Une série d'arcatures ogivales, dont les archivoltes reposent sur des colonnettes, décore le fond de cette galerie qui relie les deux tours. La balustrade à jour qui protége cette galerie est formée d'arcatures trilobées.

Deux gargouilles, représentant des animaux chimériques, placées vers les extrémités, semblent se détacher de cette galerie et déverser l'eau sur le parvis. Sous le ventre de ces animaux, on aperçoit deux têtes humaines qui produisent un effet bizarre.

(1) La cérémonie du *Gloria, laus* a été rétablie dans notre cathédrale en 1856.

Un ange dans le style du portail, jouant de l'oliphant et annonçant le Jugement dernier, forme l'amortissement du fronton.

Toute cette partie de la façade a été restaurée et presque entièrement refaite à neuf. Elle offre, par conséquent, à l'exception des piédestaux des colonnes du portail, un médiocre intérêt.

La porte méridionale, d'une architecture élégante, a été dessinée par M. Bouet et publiée.

Cette porte, également à claire-voie, est entourée de trois archivoltes qui s'appuient, de chaque côté, sur des colonnettes sveltes et élancées, détachées du mur. La voussure du milieu, parfaitement évidée, offre deux rangs de larges feuilles opposées dont les extrémités, légèrement recourbées en volutes, viennent se joindre. Le cordon qui entoure l'extrados et retombe sur le pied-droit du mur, offre une série de quatre-feuilles gravés en creux.

Trois colonnettes, placées en retraite contre le mur, alternent avec les colonnes. Les archivoltes, formées d'un gros tore et d'un tore plus petit, séparés par une gorge profonde, s'entrecroisent en dessinant des ogives et retombent sur des chapiteaux garnis de crossettes végétales. La partie du mur comprise entre ces arcatures et les chapiteaux qui terminent les colonnes principales est semée de nombreux quatre-feuilles. Cette espèce de tapisserie, d'un effet agréable à l'œil, se continue au-dessus de la baie qui donne accès sous le porche intérieur, placé en avant du collatéral.

Un bas-relief, dont il ne reste plus qu'un faible vestige, décorait le tympan, qui est trilobé.

Deux grandes rosaces, accompagnées de rosaces plus petites, de quatre-feuilles et de trèfles, garnissent la partie supérieure du mur formant le couronnement de cette porte,

l'un des plus gracieux spécimens de l'architecture du XIIIe. siècle (1).

La porte septentrionale, qui présente le même système de décoration, a été restaurée ou plutôt reconstruite il y a quelques années. L'ornementation de cette porte, qui est aussi à claire-voie, diffère peu de la précédente. La large voussure qui occupe la partie centrale de l'ogive est sculptée à jour et décorée de feuilles de vigne et de grappes de raisin. Les arcatures qui tapissent le mur, plus élancées que les précédentes, s'appuient sur des colonnettes, dont les chapiteaux sont ornés de crossettes végétales et de feuillages.

Les bases des colonnes principales, détachées du mur, sont ornées de larges feuilles aplaties et disposées en diagonale, de manière à ménager des espaces triangulaires, concaves, pour l'écoulement des eaux. Cette disposition ingénieuse se remarque aussi au portail de l'ancienne abbaye d'Ardennes, près Caen.

Le rez-de-chaussée des deux tours, formant porche à l'intérieur, en avant des collatéraux, présentait une jolie voûte d'arête dont les arceaux, presque entièrement détruits, sont formés de tores, garnis d'un listel, lesquels retombent sur des faisceaux de colonnettes extrêmement légères, placés dans les angles. Les chapiteaux garnis de feuillages qui terminent ces colonnettes ont leur abaque circulaire. Les deux colonnes placées dans un des angles, à gauche de l'arcade qui précède le collatéral sud, sont plus anciennes et datent du même temps que la nef. Ces colonnes, dont les chapiteaux sont ornés de feuilles galbées, servent d'appui à deux colonnettes à chapiteaux feuillagés qui reçoivent la

(1) Une galerie voûtée en arête, pratiquée dans le mur méridional de la tour, donnait accès aux officiers subalternes que leur service matinal appelait à la cathédrale. La porte extérieure de cette galerie présente une certaine élégance.

retombée de la voûte et datent, comme celle-ci, du XIIIe. siècle.

Les deux arcades, très-élancées, qui communiquent avec les bas-côtés de la nef datent du XIIIe. siècle. Les pieds-droits sur lesquels elles s'appuient sont décorés, dans la partie supérieure, de feuillages délicatement fouillés.

L'étage intermédiaire de chaque tour offre, sur toutes ses faces, de longues arcatures ogivales géminées, dont les archivoltes, formées d'un simple tore, portent sur de minces colonnettes. Une rosace sculptée en relief décore le tympan.

Le clocher septentrional, dont la base carrée forme un plan incliné couvert d'imbrications, offre sur chaque face deux fenêtres ogivales géminées, très-élancées, dont les archivoltes reposent sur des colonnettes. Chacune de ces fenêtres est divisée en deux longues baies par un meneau.

Un toit en charpente à quatre pans, couvert en tuiles, surmonte le clocher qui probablement était destiné à recevoir une pyramide en pierre.

Le clocher du midi, composé de trois étages, a été élevé vers la fin du XVIe. siècle, ainsi que l'atteste la date gravée sur la face principale de la tour. Ce clocher, qui porte tous les caractères du style de la Renaissance à son déclin, présente de loin une masse sévère et imposante, qui rappelle l'ampleur des tours romanes. Il est percé à chaque étage de deux fenêtres à plein-cintre, géminées, d'une exécution grossière, dont l'archivolte unique repose, de chaque côté, sur une colonnette. Ces fenêtres sont subdivisées en deux baies ogivales, formées par l'intersection des cercles. Des arcatures aveugles, mal dessinées décorent les angles de chaque mur.

Une galerie, à laquelle on a donné le nom d'*Armoiries*, est placée à la base de la pyramide. Cette galerie est protégée par une balustrade crénelée, en pierre, en partie pleine

et en partie à jour, à laquelle on suspendait, dans les fêtes civiles et religieuses, des drapeaux et des oriflammes couverts d'écussons.

La flèche en pierre, de forme octogone, qui couronne le clocher date seulement du XVIIe. siècle. Chacune des quatre faces, qui correspondent aux angles de la tour, est garnie d'un clocheton d'une forme peu gracieuse et d'un style un peu lourd. Les pans de la pyramide, couverts d'imbrications, sont séparés par des arêtes garnies de crochets.

Ce clocher renfermait, avant la Révolution, une belle sonnerie composée de huit cloches. La plus grosse de ces cloches, qui avait échappé à la tourmente révolutionnaire, fut refondue en 1818, aux frais de la Fabrique et fit partie d'une nouvelle combinaison campanaire. Cette ancienne cloche, qui portait les deux dates de 1205 et 1490, offrait l'inscription suivante, en caractères gothiques, relevée avec soin par M. d'Ingremont, ancien secrétaire de la Mairie, qui a fait de nombreuses et utiles recherches sur l'histoire locale, consignées en grande partie dans des notices pleines d'intérêt pour notre ville :

✝ Anno · Dni · mmo · ducetmo · quito · Guido · Guiardon · dat ·
cuius · sonus · arce · redundat ·
eius · spiramen ·
pace · quiescat ·
Amen.

Aucta · fui · de · bonis · pie · recordacois · Guilli · lex · quond · psulis · dignissimi · anno · Dni · mo · quadringenmo · nonagesimo · iiiito · junii.

Deux bourdons, qui s'harmonisaient avec les huit cloches, étaient placés dans la tour septentrionale.

M. Billon, dans une savante notice sur les cloches et sur

l'épigraphie campanaire insérée dans le *Bulletin monumental*, donne quelques détails intéressants sur cette importante sonnerie qui faisait l'admiration de tous les connaisseurs.

La sonnerie actuelle, composée de cinq cloches formant une quinte puissante et harmonieuse, a été fondue au Mans dans les ateliers de M. Ernest Bollée.

Nous terminerons cette notice par l'énumération des objets les plus précieux qui composaient le trésor de la cathédrale.

Nous signalerons : 1° la vaste châsse en argent massif qui contenait les reliques de saint Ursin, de saint Bertivin, de saint Cande et de saint Patrice. « C'est, » dit Guillaume d'Estouteville, évêque de Lisieux, qui en a fait la description (14 avril 1399), « une châsse d'environ six pieds de long, « de deux pieds de large et de deux pieds de haut, sans y « comprendre la couverture en forme de toit, qui est aussi « à peu près de deux pieds; elle est couverte d'argent de « tous côtez, dorée sur la couverture et enrichie d'ailleurs « de pierres précieuses et de différentes figures ou images, « sçavoir est à un bout du côté droit, de l'image de N. S., « représenté assis donnant d'une main la bénédiction et tenant « un livre de la main gauche; à l'autre bout, de l'image de « notre B. Patron S. Pierre, aussi représenté assis et tenant « des clefs et un livre; au milieu du côté de l'autel, de l'image « de la S. Vierge portant son Fils sur son sein, et au milieu « de l'autre côté, de l'image de notre Pasteur S. Ursin en « habits pontifaux, etc. (1). »

2°. Un riche dais, donné par Mgr. de Cheylus, évêque de Bayeux, ancien haut-doyen de la cathédrale de Lisieux, nommé vicaire-général du diocèse après la mort de Mgr. Ignace de Brancas (1760). Ce dais avait coûté 20,000 livres.

3°. Un magnifique ornement en or, brodé en bosse sur

(1) *Vies des saints Patrons du diocèse de Lisieux.*

fond de velours rouge, donné par les Matignon et appelé le *Gros-Matignon* à cause de sa richesse et de son poids, qui était énorme.

Parmi les objets précieux qui composaient le trésor de la cathédrale, pillé par les huguenots en 1562, nous signalerons :

1°. Une statue de la Sainte-Vierge en argent doré ;

2°. Un tabernacle ou custode, également en argent doré et en forme de pyramide, qui surmontait le maître-autel et où l'on exposait la sainte Hostie ;

3°. Deux croix en argent doré, dont l'une, fort pesante, était enrichie de pierres précieuses ;

4°. La mître « du chef du grand sainct Ursin, d'argent « doré, fort enrichye de rubis, diamans, et aultres pierres « précieuses, estimé à 200 écus » ;

5°. Un grand calice en argent doré ;

6°. Une crosse « de grande estoffe, d'argent doré, en- « richye de pierres précieuses, estimée à 1,500 livres, non « compris la mître de drap d'or, enrichye de rubis, diamans, « perles et aultres pierres de bonne valeur servant à l'évesque « lorsqu'il disait la grand'messe » ;

7°. Deux livres contenant « les épistres et évangiles, « reliez d'ais, couverts de lames d'argent doré, enrichys de « pierres, appelez Majestez (1). »

Palais épiscopal. — L'ancien palais épiscopal, aujourd'hui affecté à divers services, s'élève au nord-ouest de la cathédrale. Il occupe l'emplacement de l'ancien château féodal des évêques de Lisieux dont il ne reste plus que de faibles vestiges.

(1) Extrait du *Procez verbal des vols et pilleries commis dans l'esglise cathédrale Sainct Pierre de Lisieux par les huguenots en* 1562.

Le palais épiscopal a partagé les mêmes vicissitudes que la cathédrale.

Jean Ier, qui occupa le siége épiscopal de Lisieux entre les années 1107 et 1141, est le premier de nos évêques qui, d'après le *Gallia christiana,* agrandit et embellit l'antique demeure habitée par ses prédécesseurs (1).

En 1136, notre ville fut entièrement détruite par un incendie. Les principaux édifices, construits avec plus de soin et avec des matériaux plus solides que les maisons occupées par les bourgeois, ne purent résister à la violence de l'élément destructeur. La cathédrale et le palais épiscopal devinrent la proie des flammes.

L'évêque Arnoult, qui succéda à Jean Hardouin en 1141, s'occupa avec un zèle digne des plus grands éloges à relever de ses ruines la cathédrale et le palais épiscopal, ainsi que l'atteste une lettre qu'il écrivit en 1143 au pape Célestin II pour le complimenter sur son élection. Dans cette lettre, il exprime au prélat le vif regret qu'il éprouve de ne pouvoir se rendre en personne à Rome, parce qu'il cherchait à s'affermir dans les bonnes grâces du nouveau prince (Henri II, roi d'Angleterre), et qu'il était très-occupé à rétablir les ruines de son église et de sa maison (2).

Le palais que fit élever Arnoult était d'une grande magnificence, ainsi qu'on peut le voir par les lignes suivantes, extraites de l'ouvrage d'un auteur contemporain, Robert de Thorigny, abbé du Mont-St-Michel : « Arnulphus, lexoviensis

(1) Hic (ut habent Chronica Normanniæ, p. 979) multum episcopalem sedem ædificiis et ornamentis accrevit.

(2) Quod in asserendâ sibi recenti novi principis gratiâ, resarciendis ecclesiæ et domus suæ ruinis..... occupatus per se non potuit, per epistolam Celestinum II post Innocentem electum summum Pontificem convenit. (*Gallia christiana*, t. XI, p. 775.)

episcopus, cum per annos eamdem ecclesiam rexisset, in ædificando ecclesiam et *pulcherrimas domos* laborasset, renuntiavit episcopatui » (1).

En 1226, sous l'épiscopat de Guillaume du Pont-de-l'Arche, un incendie considérable faillit réduire en cendres la cathédrale. Le palais épiscopal fut heureusement épargné.

Dans les siècles suivants, le palais de nos évêques subit quelques modifications. De nouvelles constructions vinrent se joindre aux bâtiments primitifs.

Au XIVe siècle, le palais épiscopal formait une vaste enceinte. « Ses murs épais, ses tours garnies de machicoulis, « ses fossés profonds donnaient à cette demeure l'aspect d'un « château féodal. » Les habitants de Lisieux étant restés redevables d'une certaine somme pour la rançon du roi Jean, fait prisonnier par les Anglais après la bataille de Poitiers (18 septembre 1356), le Dauphin, qui devint roi sous le nom de Charles V, leur fit une remise annuelle de deux deniers sur douze. Cette remise avait pour but, dit M. Guilmeth, d'aider l'évêque et les habitants de Lisieux à réparer les fortifications du château féodal et d'accélérer la construction des murailles (2).

Enfin, au XVIIe siècle, le vieux palais construit par Arnoult fut démoli. Sur son emplacement s'éleva un nouveau palais, dont la façade principale, construite en brique et pierre, dans le style Louis XIII, fait l'ornement de la plus belle de nos places publiques.

En 1680, Mgr Léonor de Matignon fit « démolir le vieil « bâtiment qui prenait directement au bout du grand qui « fait face sur la cour du palais et allait rendre sur la muraille. « Il ne consistait qu'en écuries, bûchers et greniers à foin,

(1) *Gallia christiana*, t. XI, p. 778.

(2) *Histoire de Lisieux*, p. 131, en note.

« et c'est en ce lieu que mon dit seigneur a fait faire le beau « bâtiment que l'on voit à présent, et qui fait face sur la « prairie; le côté devers la chapelle était bâti à l'antique, « mais il l'a fait mettre à la mode comme on le voit aujour- « d'hui » (1).

Le bâtiment qui s'élevait sur la terrasse et faisait face au jardin a été démoli au commencement de ce siècle, vers 1808. L'autre partie, qui subsiste encore, *a été mise à la mode*, ainsi que nous l'apprend le manuscrit ci-dessus. La façade actuelle semble, en effet, greffée sur l'ancien édifice construit par Arnoult. Le mur oriental qui fait face à la cour, sur l'un des côtés de laquelle s'élevait l'antique chapelle St-Paul, démolie en 1835, offre les vestiges de deux fenêtres ogivales dont la forme accuse la fin du XIIe siècle.

En 1681, Mg^r l'évêque de Lisieux « a fait acquest de tous « les jardins appartenant à divers particuliers et à M. le « doyen, pour augmenter le jardin de son palais » (2).

Ce fut à cette époque que fut détruit le rempart, qui arrêtait les rayons du soleil et empêchait l'air de pénétrer dans les cours du vieux palais, qui était très-sombre. Le rempart fut transformé en une magnifique terrasse destinée à relier les nouvelles constructions avec les jardins dont le dessin fut, dit-on, confié au célèbre Le Nôtre.

A Lisieux, comme dans les plus anciennes villes de France, le palais épiscopal était assis sur des ruines gallo-romaines et placé près des fortifications, auxquelles il empruntait sa principale force. Vers la fin du VIe siècle, les évêques étaient « les chefs naturels des villes qu'ils administraient ; ils repré- « sentaient le peuple auprès des barbares; ils étaient ses « magistrats au dedans, ses protecteurs au dehors » (3).

(1) Manuscrit déjà cité.

(2) Même manuscrit.

(3) Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, VIIIe leçon.

Nous avons vu que les évêques de Lisieux portaient le titre de comtes, et que ce titre remontait à une époque très-ancienne.

Le long bâtiment qui encadre au couchant la cour principale du palais a été élevé seulement dans la première moitié du XVIIIe siècle, sous le règne de Louis XV. Nous lisons, dans un mémoire imprimé en 1763, que les écuries de l'évêché furent incendiées par le feu du ciel le 24 août 1723 et reconstruites en 1726.

Description du palais. — Les divers bâtiments que nous allons décrire occupent les trois côtés d'une vaste cour carrée, aujourd'hui divisée en deux parties à peu près égales par un mur en brique qui ne permet pas d'en saisir toute l'étendue.

L'édifice le plus ancien, bâti, comme nous l'avons dit, sous le règne de Louis XIII, par les soins de Philippe Cospéan, ou Cospeau, évêque de Lisieux (1), offre tous les caractères architectoniques des constructions civiles élevées dans la première moitié du XVIIe siècle. Il est construit en briques et pierres formant bossages et couronné de belles lucarnes en pierre, les unes véritables, les autres simulées, terminées alternativement par un fronton circulaire et triangulaire se détachant sur le toit.

La façade principale, d'une architecture élégante et sévère, mesure 120 pieds de longueur ; sa largeur est de 21 pieds 9 pouces. La hauteur, jusqu'à la corniche, est de 29 pieds. Elle est divisée en deux parties égales et symétriques par un pavillon élégant, percé au rez-de-chaussée d'une porte à deux vantaux

(1) Une notice biographique sur cet évêque, qui est né à Mons (Belgique), a été publiée, il y a quelques années, dans l'*Iconographie montoise*. Elle est accompagnée d'un portrait authentique de l'illustre prélat.

qui donne accès dans la cour principale du palais. Cette porte, qui mesure 7 pieds et demi de haut sur 5 pieds de large, a conservé sa décoration primitive : « les vantaux sont composés « de deux panneaux d'assemblage avec bossage en croix par « derrière et guichet ouvrant dans un des vantaux. » Le tympan à jour est garni de barreaux de bois faits au tour, d'une forme curieuse. Deux pilastres doriques accompagnent cette porte. L'étage supérieur, décoré de deux pilastres d'ordre ionique, offre une haute fenêtre à arc surbaissé, accompagnée de deux niches cintrées que surmonte un vase à fleurs autour duquel s'enroule une draperie. Une grande lucarne cintrée, en pierre, coupe la frise, décorée de gracieux rinceaux, et fait saillie sur le toit qui est très-incliné.

Le bâtiment dont nous faisons la description présente, de chaque côté du pavillon, un rez-de-chaussée très-élevé qui était éclairé à gauche seulement, dans la partie supérieure, par des fenêtres carrées laissant pénétrer le jour dans une galerie qui occupait primitivement toute la largeur de l'édifice et servait de promenoir à l'évêque. Les fenêtres que l'on voit du côté du parvis sont simulées.

L'étage supérieur était éclairé par douze fenêtres, y compris celle du pavillon central. Ces fenêtres, dont les vantaux en bois étaient cruciformes, sont plus hautes que larges et d'une forme gracieuse.

La corniche, supportée par de belles consoles, est interrompue, ainsi que nous l'avons dit, par des lucarnes en pierre. Un comble en charpente à double égout, dont le faîte était garni de plomb, couronne l'édifice.

La façade opposée, d'un aspect plus sévère, se développe sur la cour principale du palais.

De chaque côté de la porte règne une galerie qui occupait dans l'origine, ainsi que nous l'avons dit, toute la largeur du bâtiment. Cette galerie est décorée d'arcades cintrées, d'ordre

toscan, reposant sur des piliers de forme circulaire, ornés de pilastres garnis de bossages.

La galerie placée à droite de la porte d'entrée était surmontée d'une grande pièce qui contenait la bibliothèque de l'évêque. Cette bibliothèque formait une longue galerie, éclairée par treize fenêtres ou croisées « ouvrantes à deux vantaux avec imposte vitré », six du côté de la place et sept sur la cour d'honneur. Des armoires grillées, contenant les livres, étaient appliquées contre les trumeaux. Le plancher supérieur était apparent; il était soutenu par neuf poutres saillantes, ou sommiers, et garni de nombreuses poutrelles ou solives. Le plancher inférieur était recouvert de petits carreaux ou pavés en terre cuite émaillée.

Le long bâtiment (aujourd'hui à usage de prison) qui s'élève à l'ouest, en retour d'équerre, se termine à l'une de ses extrémités, du côté de la place, par un pavillon en pierre, couronné d'un fronton, lequel est bâti sur l'emplacement d'un pavillon plus ancien qui complétait de ce côté la façade que nous venons de décrire. Au-dessous du cadran solaire appliqué contre le mur on lit l'inscription suivante :

SOL AUDET
DICERE FALSUM.

Ce bâtiment, qui mesure 138 pieds de long sur 20 pieds de large, servait de communs.

La façade principale, qui regarde la cour, est construite en brique et pierre, dans le style du XVIIIe siècle. Les fenêtres sont à cintre surbaissé. La façade opposée, construite en grand appareil, se développait sur l'ancienne rue Cardin-Martin qui formait un impasse. On voit encore la trace de quelques-unes des fenêtres supérieures qui éclairaient cette façade. Un comble en mansarde, couvert en ardoise, avec croupe à chaque extrémité, termine ce bâtiment.

L'édifice qui s'élève à droite de la cour principale du palais a été construit, comme nous l'avons dit, par Léonor II de Matignon en 1680, ainsi que l'atteste un manuscrit du temps que nous avons consulté, et non en 1697, comme l'a écrit M. Guilmeth dans son *Histoire de Lisieux* (1).

La façade principale, bâtie en brique et pierre, dans le goût de l'époque, est greffée sur l'ancien palais du XIIe siècle dont les gros murs ont été conservés, ainsi que l'attestent les ogives en forme de lancettes, incrustées dans le mur oriental, que j'ai signalées au commencement de cette notice.

Cette façade se compose : 1°. d'un rez-de-chaussée très-élevé qui a été modernisé ; une partie de ce rez-de-chaussée formait le soubassement de l'ancien corps-de-logis de l'évêque, dont la façade regardait le jardin ; 2°. d'un étage au-dessus éclairé par de hautes fenêtres carrées ; 3°. enfin, par un dernier étage, très-bas, placé sous les combles, formant une espèce d'attique, percé de fenêtres en brique à cintre surbaissé. Ces fenêtres remplacent probablement de grandes lucarnes en maçonnerie qui devaient faire saillie sur le toit.

Les trumeaux qui séparent les fenêtres de l'étage principal sont décorés de grands panneaux en pierre, à angles rentrants, terminés par un cintre à chacune de leurs extrémités. D'autres panneaux plus petits, séparés par des têtes de lion exécutées en haut-relief, ornent la partie du mur comprise entre le premier étage et l'étage supérieur.

Un escalier monumental en pierre, d'une seule volée et d'une grande hardiesse d'exécution, conduit au premier étage, formé de plusieurs belles pièces, dont nous parlerons bientôt. La rampe en fer forgé et embouti, œuvre remarquable de la serrurerie du XVIIe siècle, offre, dans la partie supérieure, les lettres L et M entrelacées.

(1) *Histoire de Lisieux*, p. 164.

Cet escalier, autrefois placé dans l'angle formé par les deux corps de bâtiments qui constituaient le logis de l'évêque, mesure 30 pieds de large sur 32 pieds de long. Il est éclairé, du côté de la petite cour, par deux grandes fenêtres cintrées, géminées, qui se divisent chacune en deux baies, également à plein-cintre, surmontées d'un large tympan d'une forme peu commune.

Une grande lanterne octogone, couverte en tuile, surmontait l'escalier. Cette lanterne, qui a été démolie en 1808 et remplacée par un simple plafond, était construite en colombage et percée de « seize croisées, cintrées dans la partie supérieure, ayant chacune six pieds de haut sur deux pieds de « large. Elle offrait, en outre, huit grandes ouvertures carrées « de 4 pieds de large sur 6 de hauteur ». Le plafond, en forme de dôme, était peint à fresque. Les parois offraient quatre tableaux allégoriques, représentant les quatre saisons de l'année. Ces peintures largement exécutées, produisaient, dit-on, un grand effet. La couverture de la lanterne mesurait 38 toises superficielles (228 pieds).

L'escalier que nous venons de décrire conduisait seulement au premier étage du bâtiment qui donnait sur la cour; le palier supérieur, de niveau avec la terrasse, formait le rez-de-chaussée de la façade qui regardait le jardin.

Salle du Synode. — L'ancienne salle d'assemblée ou du Synode (aujourd'hui la salle d'audience du tribunal civil), placée au haut de l'escalier à gauche, est éclairée, du côté de la cour principale, par quatre grandes croisées avec imposte et par une fenêtre semblable donnant sur la basse-cour.

Cette vaste salle, dans laquelle on accède par une porte à deux vantaux donnant sur l'escalier, mesure 44 pieds de long sur 20 pieds de large. Elle était parquetée et « plafonnée en impériale ». Le mur qui fait face aux fenêtres était revêtu d'un lambris en chêne, à hauteur d'appui, et couvert

d'une belle tapisserie représentant les chasses de François Ier. Le trumeau des fenêtres était garni de cuir gaufré et doré. Un grand portrait équestre de Louis XIV occupait le fond de la salle, dont la décoration sévère était parfaitement appropriée à sa destination.

La voûte en charpente de la grande salle du Synode était en contre-bas du plancher supérieur d'environ un pied au-dessous des sommiers. Le plancher du grenier, placé au-dessus de cette voûte, est supporté par six sommiers. Sur quatre de ces sommiers sont assemblées les fermes de la charpente.

Entre la salle du Synode et l'ancienne *chambre dorée*, placée à l'extrémité du bâtiment près de la cathédrale, était la *chambre rouge* (aujourd'hui chambre du Conseil).

Cette chambre, jadis éclairée par deux fenêtres du côté de la cour principale (l'une de ces fenêtres a été bouchée), était ornée d'un grand tableau peint à l'huile, représentant Jupiter allaité par la chèvre Amalthée. Les murs étaient revêtus de tapisseries de haute-lice. La principale tapisserie représentait l'histoire de Troie ; l'autre tapisserie, la suite des chasses de François Ier.

Chambre dorée. — L'ancienne chambre dorée (aujourd'hui appelée *salle dorée*) rivalisait, par la richesse de sa décoration et le luxe de son ameublement, avec les appartements les plus somptueux des palais de nos rois. Cette chambre était réservée aux princes et aux personnages de distinction qui descendaient à l'évêché (1). Quatre grandes portes à deux vantaux, avec chambranle doré, donnaient accès dans cette pièce, éclairée par deux croisées, l'une sur la grande cour, l'autre sur la basse-cour. Deux de ces portes sont aujourd'hui condamnées.

(1) Le 18 mai 1151, Henri II, roi d'Angleterre, épousa, à Lisieux, Éléonore de Guyenne, que Louis-le-Jeune avait répudiée.

Le plafond à caissons est couvert de peintures polychromes et en camaïeu, exécutées par les meilleurs artistes de l'époque. Au centre est un grand médaillon quadrilobé, entouré d'une guirlande de feuilles de chêne. Des anges, tenant dans leurs mains les divers attributs de l'épiscopat, occupent le fond du tableau. L'un de ces anges supporte l'écusson de Léonor II de Matignon.

De chaque côté de ce tableau se développe un grand panneau qui renferme un médaillon en grisaille, de forme ovale, représentant un groupe de personnages de l'antiquité. Au bas de ces panneaux sont nonchalamment étendues deux espèces de sirènes, la poitrine entièrement découverte. La partie inférieure représente le corps d'une panthère.

Deux grands panneaux carrés, à angles rentrants, décorent chacune des extrémités du plafond. Ces quatre panneaux offrent chacun un médaillon circulaire, exécuté en grisaille, lequel forme, avec les deux médaillons précédents, une série de petits tableaux représentant des sacrifices. Les personnages qui composent les groupes sont vêtus de longues robes ou tuniques, qui rappellent la peinture antique. De curieux mascarons, munis d'une large collerette, se relient à ces médaillons.

L'intervalle qui sépare ces panneaux est rempli par des ornements en forme de cuirs et décoré de têtes de lion en haut-relief, dans la gueule desquelles est passé un anneau qui servait à suspendre un lustre ou une couronne de lumière.

Les autres panneaux qui décorent le plafond sont couverts de rinceaux et de feuillages entrelacés, exécutés en camaïeu, les uns sur fond rouge, les autres sur fond d'azur.

Un tableau représentant, dit-on, la découverte du feu décore le manteau de la cheminée. Ce tableau remplace une toile plus ancienne sur laquelle était peint un obélisque. Sur les côtés de la cheminée sont représentés deux magnifiques

vases à fleurs, d'une grande richesse de dessin et d'une forme très-gracieuse.

Un lit en damas vert galonné d'or, surmonté « d'une impériale » portée sur des colonnes tournées, était placé en face la cheminée. On voyait encore dernièrement, dans la partie supérieure du mur contre lequel il était adossé, les anneaux qui servaient à retenir les pentes ou rideaux.

Les murs, revêtus d'un lambris peint et doré à hauteur d'appui, étaient couverts de belles tapisseries. L'une de ces tapisseries représentait la première partie de l'histoire de Troie ; l'autre, la suite des chasses de François Ier. Des têtes de lion en grisaille, se détachant sur un fond rouge, décorent la frise couverte de légers rinceaux. Deux petits anges, tenant les lettres entrelacées L. M., ornent la partie de la frise qui surmontait le lit.

Les portes sont entourées d'une magnifique guirlande de feuilles de chêne. Les vantaux offrent des compartiments, à angles rentrants, couverts de peintures à fond d'or simulant des imbrications. Différents sujets empruntés à l'histoire de l'Ancien-Testament (le fils de Tobie, conduit par l'archange Raphaël; le faux prophète Balaam; les Hébreux dans le désert recueillant la manne) decorent les-dessus de porte.

Les deux fenêtres ou croisées qui éclairent cette salle sont revêtues de volets, dont les panneaux sont couverts de feuillages, largement exécutés, faits pour produire de l'effet au dehors.

Cette magnifique salle, qui mesure 26 pieds 3 pouces de longueur sur 28 pieds 7 pouces de large, vient d'être restaurée aux frais du département. Des cuirs gaufrés et dorés, remplacent les anciennes tapisseries de haute-lice. Les caryatides qui supportent le manteau de la cheminée sont modernes. On aperçoit encore au fond de cette cheminée l'ancienne plaque armoriée.

Le grand corps-de-logis qui formait retour sur la terrasse, et faisait face au parterre ou jardin principal, a été démoli, comme nous l'avons dit, en 1808. Il mesurait 24 toises de longueur (144 pieds) sur 30 pieds de haut, à partir de la terrasse jusqu'à la corniche de l'entablement qui se raccordait avec celle du bâtiment dont la façade regarde la grande cour.

Cet édifice, qui était construit en brique et pierre, était composé de trois étages, y compris le rez-de-chaussée ou soubassement qui était de niveau avec celui du bâtiment que je viens de décrire. Le rez-de-chaussée renfermait la cuisine, de forme irrégulière, la cave et le cellier. L'étage au-dessus formait le rez-de-chaussée du côté de la terrasse.

La façade principale, qui regardait le parterre, était éclairée à chaque étage par douze croisées ou ouvertures, non compris celles du pavillon central.

Au centre du bâtiment s'élevait en avant-corps un grand pavillon, précédé d'un perron qui avait 34 pieds de long sur 15 de large. Ce pavillon était couronné d'un fronton orné de statues en terre cuite provenant de la fabrique du Prédauge, qui jouissait au XVIIe siècle d'une grande célébrité. Il était surmonté d'un comble en charpente « en impériale », au-dessus duquel apparaissait le grand dôme qui surmontait l'escalier.

Ce rez-de-chaussée offrait plusieurs belles pièces, entr'autres une grande salle à manger, placée au milieu de la façade et dont l'entrée principale était sur le palier du grand escalier. Cette salle, pavée en grands carreaux de pierre de Caen et en petits carreaux de marbre rouge, contenait 29 pieds de long sur 24 de large. Elle était éclairée par deux grandes fenêtres cintrées et deux petites fenêtres carrées. Une porte vitrée donnait sur le jardin.

A droite de la salle à manger se développait une grande pièce, éclairée par six croisées, du côté de la terrasse.

Un grand salon de réception, appelé le *cabinet d'assemblée*, était placé à l'extrémité occidentale de la façade. Il était éclairé par « quatre grandes croisées à glace, » dont deux s'ouvraient sur la grande cour et les deux autres sur la terrasse. Cette pièce, meublée avec un certain luxe, était parquetée et entourée d'un lambris en chêne à hauteur d'appui, orné de pilastres dans les angles. La corniche était dorée. Le plafond était orné d'un cul-de-lampe ou pendentif auquel était suspendu un lustre. Contre les murs étaient appliqués de nombreux tableaux, offrant pour la plupart des sujets religieux, parmi lesquels on remarquait un saint Sébastien, estimé dans un inventaire 5,000 livres, somme énorme pour le temps. Ce tableau, qui fait l'admiration des connaisseurs, est aujourd'hui placé dans l'église St-Pierre.

A l'extrémité opposée était un grand cabinet, appelé le *cabinet des colonnes*. Deux colonnes isolées, placées dans le fond, décoraient cette pièce. A côté était la chambre à coucher de l'évêque.

L'étage au-dessus de l'entre-sol était composé de cinq grandes chambres, séparées par un large vestibule qui était placé sur la salle à manger. Ce vestibule était éclairé par trois grandes croisées donnant sur le jardin et par quatre oculus, ou œils-de-bœuf, percés dans la voûte en forme de dôme. Il était pavé en grands carreaux de terre cuite.

Cet étage était surmonté de mansardes.

Une grande pièce placée au-dessus du cabinet d'assemblée servait de garde-meubles. Cette pièce, qui était éclairée par deux lucarnes sur le jardin et deux autres sur la cour, contenait 27 pieds de long sur 20 de large.

La galerie qui surmontait le vestibule communiquait avec un autre garde-meubles, de 18 pieds de large sur 20 pieds de long, lequel était éclairé du côté du jardin par deux lucarnes semblables aux précédentes.

Quatre chambres, dont la plus grande mesurait 20 pieds de long sur 9 pieds 6 pouces de large, occupaient l'espace compris entre ces deux pièces.

Ce bâtiment était couvert en ardoise du côté du jardin. Le dôme qui surmontait le pavillon central, faisant saillie sur la terrasse, était aussi revêtu d'ardoises simulant des écailles de poisson. Les mansardes et « le *brézil* » au-dessus, du côté opposé au jardin, étaient couverts en tuiles (1).

L'édifice actuel, bâti sur l'emplacement de cette somptueuse demeure, renferme le musée (2) et la bibliothèque. Le rez-de-chaussée, élevé en 1808, est affecté aux différents services du Tribunal de commerce.

Jardins. — Les jardins de l'évêché, dessinés, dit-on, par Le Nôtre, étaient magnifiques.

Ces jardins, ornés de bassins, de fontaines et de statues, se divisaient en trois parties distinctes : le *Parterre;* le jardin supérieur ou *Jardin des cascades*, et le jardin inférieur appelé *la Couronne.*

Le *Parterre*, ou jardin principal, se développait devant la façade du palais. Il était précédé d'une double terrasse, avec glacis en gazon, coupée au milieu par deux grands escaliers en pierre, composés chacun de huit marches. Ces deux escaliers, qui reliaient la terrasse principale au parterre, étaient

(1) Il existe un ancien dessin, à l'aquarelle ou à la gouache, de la façade du principal corps-de-logis et d'une partie des jardins, par M. Fontaine, architecte.

(2) Ce musée, créé en 1837, possède plusieurs bonnes toiles, entr'autres un magnifique tableau d'Hippolyte Flandrin, représentant Jésus-Christ bénissant les petits enfants ; Tobie ensevelissant les morts, par Dubufe ; Jean Le Hennuyer, évêque de Lisieux, sauvant les protestants du massacre de la St-Barthélemy, par Gosse ; deux anciennes toiles, par Bon Boullongne, etc. ; le modèle en plâtre du lion de Barye, etc.

décorés de statues en plomb et de lions. Les statues, posées sur un piédestal en pierre, représentaient des sirènes.

Vers l'extrémité du parterre s'étendait un bassin, de forme quadrangulaire, d'où jaillissaient trois jets d'eau qui entretenaient la fraîcheur au sein de cette délicieuse promenade. Cette pièce contenait 16 toises de largeur (96 pieds) sur 23 toises 2 pieds de long (140 pieds). « Elle était revêtue, dans « son pourtour, de murs avec tablette en pierre par dessus ». (Inventaire déjà cité.)

Sur les côtés du jardin se développaient deux belles pelouses, décorées de quatre statues en pierre placées sur un piédestal.

Deux grandes allées de tilleuls s'alignaient sur les côtés du parterre, fermé au nord par un grand mur en terrasse qui faisait partie des fortifications de la ville. La partie centrale de ce mur faisait saillie sur le chemin de ronde, au-delà duquel s'étendait la riche et plantureuse vallée de Touques.

Le jardin supérieur ou *des cascades*, formé de nombreuses terrasses et de parterres bordés de charmilles, s'étendait au nord et à l'est jusqu'aux anciens murs de la ville. Il était fermé au midi, du côté de la cathédrale, par un mur en terrasse qui s'étendait jusqu'au mur de clôture du doyenné.

A l'extrémité d'une des terrasses s'élevait un pavillon octogone, appelé le *Belvédère*. Ce pavillon, construit en pierre, était surmonté d'un dôme en impériale, revêtu d'ardoises. Il était éclairé par six croisées « ouvrantes à coulisses et voûté en calotte ». Le mur qui soutenait la terrasse était bâti sur l'emplacement d'une ancienne tour, qui faisait partie des fortifications de la ville.

L'escalier en pierre par lequel on accédait au belvédère était séparé en deux parties par un palier de repos. On comptait seize marches pour la première hauteur et six marches pour la seconde hauteur, avant d'atteindre la terrasse supérieure.

La cascade principale était garnie « de quatre jets d'eau,

« une gerbe et cinq masques avec deux chutes supérieures, « supportées par deux massifs de maçonnerie avec pierre de « taille formant bastion, colonnes et avant-corps, garnies de « nappes de plomb ».

La première contenait 18 pieds et demi de long sur 10 pieds de large, y compris l'emplacement de la seconde chute qui offrait 9 pieds de long sur 4 pieds de large.

« Au bas était un bassin formant miroir, de 24 pieds de « long sur 15 pieds et demi de saillie dans le milieu, au- « devant de la cascade ». Ce bassin était revêtu de pierres de taille.

La première cascade avait 5 pieds 4 pouces de haut; la seconde, 4 pieds 9 pouces. Une coquille en plomb, placée dans la grande cour d'entrée du palais, recevait les eaux de décharge de cette cascade.

Le mur de clôture, formant terrasse, qui s'élevait à l'extrémité du bâtiment servant de communs, du côté de l'ancien impasse « *Cardin-Martin*, » était construit en caillou et moëllon.

L'escalier placé près de ce mur permettait de descendre dans le jardin inférieur, nommé *la Couronne*. Cet escalier était composé de 30 marches en pierre avec un palier de repos au milieu, sur lequel était établie une charpente qui soutenait une porte à claire-voie garnie de barreaux de bois tournés. Cette porte, qui fermait le jardin, était surmontée d'un toit couvert en tuiles

La grande pièce d'eau qui ornait le jardin de la Couronne contenait 31 toises (186 pieds) de long sur 26 toises (156 pieds) de large à une extrémité, et 6 toises (36 pieds) à l'autre bout. De cette pièce jaillissaient neuf jets d'eau.

Les murs qui entouraient ce jardin étaient garnis d'espaliers. L'un de ces murs, construit en moëllon et silex avec parement en brique, faisait partie de l'enceinte de la ville.

Le mur de clôture', du côté de l'ancienne place de la porte de la Chaussée, était construit en brique. Dans ce mur était pratiquée une porte à deux vantaux.

Le jardin actuel, qui occupe l'emplacement de l'ancien parterre, a été livré au public en 1837.

Ce magnifique jardin, dessiné à la française, présente deux vastes pelouses entourées de plates-bandes symétriques et séparées par un bassin circulaire muni d'un jet d'eau. Sur les côtés s'alignent plusieurs allées de marronniers.

Au midi se développe une belle terrasse au centre de laquelle s'élève le nouveau musée, que domine la masse sévère et imposante de la cathédrale.

Officialité. — Le bâtiment de l'Officialité s'élevait sur la grande place, en face la cathédrale.

Ce bâtiment, construit partie en maçonnerie, recevant un colombage, était couronné d'un comble en charpente couvert en tuile. Il contenait 7 toises 4 pieds de long (46 pieds) sur 18 pieds de large dans œuvre.

Le petit bâtiment qui était placé en retour servait de chapelle.

Le Doyenné. — Le beau bâtiment, dans le style fleuri de la seconde moitié du XVIIIe siècle, qui était habité par le haut-doyen de la cathédrale, dominait, ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'ancien jardin supérieur ou des Cascades.

Cet édifice, qui est encore debout, était entouré d'un beau jardin dessiné à la française. Il sera décrit dans la partie de la *Statistique* consacrée à l'architecture civile et domestique.

Chapelle de l'ancien palais épiscopal (1). — Cette chapelle,

(1) La description de cette chapelle est de M. le docteur Billon.

dédiée à saint Paul, s'élevait au nord de la cathédrale et vers l'extrémité orientale du grand édifice construit par Matignon II en 1680, sur la terrasse qui dominait les magnifiques jardins. Elle avait l'orientation liturgique, si favorable à la perspective des édifices gothiques. Des divers points du vaste jardin et de la riche vallée de Touques, on apercevait la blanche silhouette de son abside se dessiner sur la façade rembrunie du transept de la cathédrale.

Elle eut pour fondateur Guillaume d'Asnières, qui gouverna l'église de Lisieux depuis 1285 jusqu'à 1298 (1). C'était l'époque la plus brillante de l'incomparable architecture du XIIIe. siècle. L'élégance et la grâce produite par la pureté des lignes se mariaient à une riche ornementation architecturale. Nous en avons eu la preuve dans un chapiteau dont nous avons fait un dessin et que nous avons sauvé de la destruction.

Nous avons eu le bonheur de contempler bien des fois ce charmant sanctuaire, à une époque où les reflets de son glorieux passé resplendissaient encore d'un vif éclat. L'aveugle et stupide vandalisme, qui l'a si inutilement renversé, s'exerçait à l'aurore de cette grande réaction réparatrice qui a conservé à la France tant de monuments précieux. Notre pays doit être fier d'avoir été le berceau de cette croisade intelligente contre l'ignorance et la barbarie des derniers siècles, dont MM. de Caumont et A. Piel ont été les plus ardents promoteurs.

Cet édifice présentait en plan un long parallélogramme, terminé à l'orient par trois pans. Sa longueur dans œuvre était de 11 toises (66 pieds) ; sa largeur, de 20 pieds 6 pouces. Cette largeur était à peu près le tiers de la longueur totale, et

(1) Struxit capellam S. Pauli in ædibus episcopalibus, quarum in principali vitro effigies ejus et stemma depinguntur (*Gallia christiana*).

trois fois cette largeur devaient donner la hauteur de l'édifice sous clef de voûte.

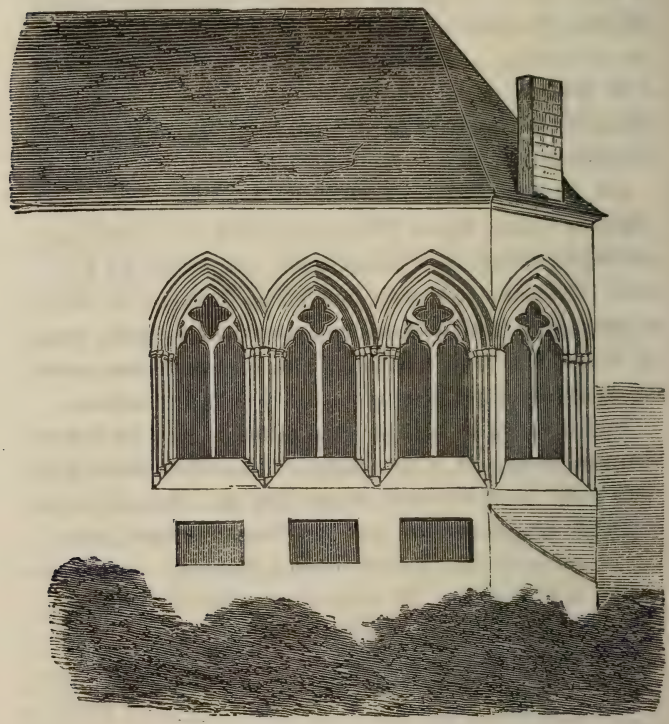

Comme la plupart des palais épiscopaux élevés dans les villes romaines, cette chapelle était bâtie sur d'anciennes fortifications. Elle se composait de deux étages. L'étage inférieur, haut d'environ 5 mètres, servait à la fin du dernier siècle de magasin. Cet étage était séparé de la chapelle supérieure par un plancher en charpente formé de neuf travées et soutenu par des sommiers reposant, vers le milieu, sur des poteaux en

bois surmontés de potences destinés à augmenter leur solidité. Le plancher était, à l'intérieur de la chapelle, recouvert d'un grand parquet d'assemblage. Cette espèce de rez-de-chaussée s'ouvrait sur une cour sombre et humide.

On accédait à la chapelle par un vestibule qui s'ouvrait sur le grand palier de l'escalier d'honneur. Ce vestibule était pratiqué dans un bâtiment long d'environ 50 pieds, lequel était situé entre la cage de l'escalier et la chapelle. Il était éclairé par quatre fenêtres qui regardaient la cathédrale. De là, on montait dans la chapelle par neuf marches en pierre.

Les murs latéraux étaient chacun percés primitivement de sept fenêtres. Le chevet offrait trois ouvertures. Du côté septentrional, quatre fenêtres avaient été bouchées par la grande construction dont nous avons parlé, trois seulement recevaient la lumière. Ces fenêtres, très-élancées, étaient partagées par un meneau. Le tympan était décoré de trèfles et de quatre-feuilles. Les archivoltes, à l'intérieur et à l'extérieur, étaient entourées de nombreux tores reposant sur des colonnettes dont les chapiteaux étaient habilement fouillés. Ces chapiteaux étaient composés de deux rangs de feuillages dont la tige devenait cordiforme. La largeur de ces fenêtres était de 4 pieds. Nous en avons trouvé la preuve dans un ancien devis. Des vitraux de couleur décoraient les fenêtres, sur lesquelles était représentée l'effigie du donateur, ainsi que son blason.

Les murs, très-épais, étaient construits en blocage avec parement de pierre de taille. Ils étaient privés de contreforts, ce qui s'explique par l'absence de voûte en pierre ; quelques contreforts réparés avec de la brique épaulaient seulement le rez-de-chaussée. Cette chapelle, primitivement couverte en tuiles, fut revêtue d'ardoises en 1681 par Matignon II. La charpente était formée de chevrons portant ferme. Trois entraits avec poinçons soutenaient le sous-faîte et des arceaux

de bardeau et couvre-joints formaient une voûte ogivale. Cette voute était peinte en bleu et semée d'étoiles. Le sous-faîte était garni de culs-de-lampe. Le poinçon placé à la croupe de l'édifice devait être surmonté d'un épi ou d'une statue.

A l'intérieur, le mur méridional était décoré, au-dessous des fenêtres, d'arcatures de 2 pieds et demi de hauteur sur une longueur de 9 pieds.

L'ameublement primitif avait été remplacé sous le règne de Louis XIV.

« Le sanctuaire était élevé de six marches en parquet. Le « marche-pied de même.

« L'autel et le contre-rétable en menuiserie étaient isolés, « de la longueur d'un cul-de-lampe, pour former sacristie « derrière avec deux portes.

« Au-dessus du tabernacle est un grand tableau représen- « tant la Nativité. Aux deux côtés, sur les portes, sont deux « autres tableaux représentant deux évangélistes.

« L'autel est orné de quatre colonnes avec corniche, le « tout peint et doré (1). »

Des blasons étaient peints sur les fenêtres de cet édifice, qui a été détruit en 1835 (2).

Sur l'emplacement de cette chapelle on a bâti, contrairement à toutes les lois de l'hygiène, une caserne de gendarmerie, qu'il est question d'abandonner.

St.-Germain (3). —Lisieux possédait trois églises paroissiales. La principale n'existe plus : elle a été démolie en 1798 pour faire une place. Elle était située au centre de la ville, devant

(1) Manuscrit cité.

(2) Le 30 juin, le clergé de l'église cathédrale se rendait processionnellement à cette chapelle où l'on chantait la messe du jour en musique (*Vies des saints Patrons du diocèse de Lisieux*, p. 72).

(3) Notes de M. Charles Vasseur.

le parvis de la cathédrale et était consacrée à saint Germain.

Sa fondation devait remonter à une époque reculée ; mais, reconstruite en majeure partie au XVe. siècle, sa dédicace fut célébrée le 2 juin 1540. Les souvenirs auxquels j'ai fait appel sont trop vagues pour permettre de reconstituer son ordonnance et de décrire son ornementation. Il en résulte seulement qu'elle avait une grande richesse de décoration, des vitraux, des galeries sculptées et un portail superbe, à l'extrémité de son transept sud, sur la grande rue.

Quatre des stalles de St.-Germain sont maintenant dans l'église de St.-Mards-de-Fresne. Elles datent du règne de Louis XIV.

La clôture du chœur se composait de légères colonnettes corinthiennes, à cannelures, reliées, sans doute, par un entablement classique. Le rétable du maître-autel consistait en six colonnes corinthiennes de 10 pieds de hauteur, doublées de pilastres, qui portaient un entablement semi-circulaire avec baldaquin.

La croix du cimetière datait de l'époque gothique. On y faisait une station à la procession générale du dimanche des Rameaux.

Les fonts baptismaux en pierre, de forme octogone et d'un diamètre considérable, gisent au milieu d'une cour de la banlieue, où ils servent pour abreuver le bétail. Quatre chapiteaux sculptés, adhérents à la vasque, font reconnaître qu'elle était soutenue par quatre colonnettes, indépendamment du pied central, nécessaire pour l'écoulement de l'eau.

Quatre belles tapisseries de haute-lice, représentant la parabole de l'Enfant-Prodigue, ornaient le chœur aux fêtes solennelles.

St.-Jacques possède deux petits reliquaires en bois doré, du XVIIIe. siècle, que l'on dit provenir de St.-Germain. Ils auraient été faits en 1717 pour contenir les reliques de saint

Victor et saint Constant, sainte Fructuose et sainte Joconde, rapportées de Rome, dans cette année-là, par un habitant de Lisieux, nommé Trouplin.

La tour de St.-Germain, située à l'angle nord-ouest de la construction, contenait une sonnerie remarquable, dont M. le docteur Billon a retrouvé deux ou trois cloches égarées dans des clochers de campagne, et dont il a esquissé l'histoire dans ses intéressantes Notices sur l'art campanaire.

Le patronage de cette église appartenait au chanoine prébendé du titre. Le clergé était nombreux.

St.-Jacques. — Plus heureuse que la précédente, l'église St.-Jacques a échappé à la démolition ; elle a même conservé une partie de son ancienne splendeur. D'abord simple chapelle, agrandie en 1132, elle fut reconstruite de fond en comble à la fin du XVe. siècle. La première pierre en fut posée, en 1496, par le curé et les trésoriers en charge ; cinq ans suffirent pour son achèvement, car tous les vitraux du chœur sont datés de 1501. Cependant elle ne fut dédiée solennellement que le 1er. juin 1540. Elle eut pour architecte Guillemot de Samaison, bourgeois de Lisieux. Bien qu'il n'ait jamais pris d'autre qualification que celle de *maître maçon*, c'était néanmoins un homme de talent : St.-Jacques et les autres monuments qu'il a élevés à Lisieux sont là pour l'attester.

Il ne faut point chercher dans cette église la profusion, souvent fatigante, de sculptures qui envahit, à l'extérieur comme à l'intérieur, la plupart des monuments de la dernière époque ogivale : des pinacles collés sur les faces triangulaires des contreforts, des clochetons carrés dont la pyramide est garnie de feuilles frisées, voilà le luxe d'ornementation qui se voit à l'extérieur. Les portes latérales n'ont que des moulures. Le portail principal est trop mutilé pour qu'on

puisse soupçonner son ordonnance. Les amorces qui subsistent encore semblent indiquer qu'il y avait des statues dans les ébrasures, et une série de statuettes dans les archivoltes. La tour est restée inachevée. Il a été question dernièrement de lui donner un couronnement. M. Bouet avait fait un joli projet, que n'aurait pas désavoué Guillemot de Samaison ; jusqu'à présent M. le Curé n'a pas jugé à propos d'y donner suite.

Le plan de St.-Jacques est simple et les proportions harmonieuses. C'est un parallélogramme, divisé en trois nefs accompagnées de chapelles. Un chevet à pans coupés, à deux étages de fenêtres, termine le chœur. Les bas-côtés sont fermés, au niveau du sanctuaire, par un mur droit. Toutes les fenêtres sont flamboyantes, à nombreux meneaux. Des arcs-boutants soutiennent la poussée des grandes voûtes et servent en même temps d'ornement à l'extérieur. Une galerie de pierre à compartiments flamboyants évidés à jour règne entre les contreforts, au-dessus des bas-côtés et au chevet du chœur. Des gargouilles sculptées déversent l'eau des chenaux loin du pied de l'édifice.

A l'intérieur, les piliers des arcades de communication sont cylindriques, avec bases octogones. Les ogives sont garnies de moulures en pénétration. Sous le clérestory existe une série d'arcatures trilobées, encadrées dans des moulures prismatiques qui forment le triforium. Une galerie règne au chevet; une balustrade flamboyante en pierre sert d'appui.

Les claveaux extérieurs des fenêtres du clérestory servent de formeret à la voûte : de sorte qu'il n'y a aucun plein dans les parties supérieures, si ce n'est les piles des arcs-doubleaux. Cette disposition donne une grande légèreté à l'ensemble. Les clefs de voûte sont, la plupart, chargées de blasons des notables bourgeois de Lisieux qui avaient contribué par leurs largesses à la construction de l'édifice. M. Ray-

mond Bordeaux en a signalé un dans ses *Etudes héraldiques sur les monuments de Caen;* nous le reproduisons ici.

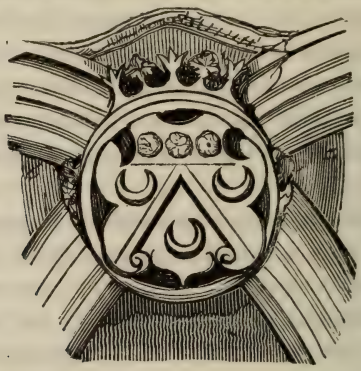

Cette église, aussi bien que la cathédrale, mériterait une monographie. Dans le cadre restreint qu'impose le plan de cet ouvrage, il est impossible d'entrer dans les détails.

St.-Jacques a conservé de précieux restes de son riche mobilier. Presque toutes ses fenêtres sont encore garnies de fragments de verrières dont beaucoup pourraient être complétées à coup sûr. Deux sont encore entières : celle de la chapelle de la Charité, au bas du collatéral méridional, et celle de la première fenêtre de la nef au nord. Cette dernière est une des pages les plus splendides qu'aient composé les artistes de la Renaissance : elle représente une scène de l'Apocalypse, la grande prostituée de Babylone. Elle aurait besoin d'être consolidée, et il est surprenant que M. Jardin, curé actuel, qui a déjà fait tant de travaux utiles dans son église, n'y ait pas songé. L'autre a été remise en plomb avec beaucoup de soin il y a peu de temps. Elle représente un miracle de saint Jacques d'après la *Légende dorée.* Les six fenêtres du chevet sont garnies de verrières modernes exécutées par MM. Marette et Duhamel, d'Évreux, à l'exception du Crucifiement, qui est en grande partie ancien.

Les stalles pourraient faire l'objet d'un travail spécial; elles sont au nombre de soixante-dix. Les stalles basses viennent de l'abbaye du Val-Richer; elles sont d'une très-bonne exécution et datent du règne de Louis XIV. Les stalles hautes, au nombre de quarante, remontent à la Renaissance, et leurs miséricordes sont sculptées suivant le goût de l'époque avec l'imagination la plus capricieuse.

De beaux lambris, des règnes de François Ier. ou de Henri II, les garnissent à l'extérieur.

On a trouvé sous le badigeon, à divers endroits, des peintures qui font supposer qu'une décoration polychrôme avait été donnée à toute l'église. Le *Bulletin monumental* en a parlé en 1853. Cependant il est bon de répéter ici deux inscriptions obituaires qui ont été trouvées à peu près complètes :

CY • DEVAT • SONT • INHUMES • ET • GISENT • LES • CORPS • DE • VENble. PERSONNE • Mc. GUILLE • TIREL • EN • SON • VIUANT PBRE • ET • CURE • DE • SAINCT • JOHAN • DE • FAMILLY • ET • DE • JEHANNE • FEME • DE • JOHAN • TIREL • MÈRE • DUD. • CURE • LESQLZ • TRESPASSERENT • SCAUOIR • EST • LAD. • JEHANNE • LE • VENli • XXIIIJc • JOUR • DE • SEPTEMBRE • LAN • MIL • Vc • XVIJ • ET • LED. • CURE • LE • MQUEDI • PENULTME. JOR. DE • JUIN • LAN • MIL • Vc. LX • ET • DE • JOHAN • TIREL • LAISNE • QUI • TRESPASSA • LE • MARDY • XME • JOUR • DE • DECEMBRE • LAN • MIL • Vc. XXJ (?) PRIE • DIEU • PR • EULX • PATER NR • AVE • M.

PRES • CE • PILIER • AINCY • QUE • ME • SOUVIENS •
. . . . ET • DORMET • EN • TERRE • PLUS. . . . . IS •
. . . . QUELZ • NE. . . . . AS • MY . . . . . CE •
CAR • LEURS • AMYS • EN • ONT • EU • SOUVENANCE •
DONCQUEZ • LES • NOMS • EN • CEST • ESCRIPT • ENSUIUET •
PRIONS • JESUS • QUEN • PARADIS • ILS • VIUENT •
LE • PREMIER • EST • ROGER • GOUPIL • COURTOYS •
HONESTE • HOMME • ET • DE • LISIEUX • BOURGOYS •
QUI • DECEDA • AINCY • QUE • ME • REMEMBRE •

LE · DIMENCE · VINGT · ET · DEUX · DE · DECEMBRE ·
EN · LAN · DE · GRACE · VOIRE · MILLE · ET · CINQ · CENS ·
ET · OLIVIER · SON · FILS · COM^e. JENTENS ·
LE · DIMECE · PMIER · JOUR · DE · JUILLET ·
CINQ · CENS · XXIJ · DOULX · COM · VNS · AIGNELET ·
DAMOISELLE · MARIE · LE · CARPENTIER ·

Une troisième, également rimée, mais fort incomplète, fait mention de la sépulture de maistre Loys Toustain, p^bre^. Vis-à-vis de la chaire, on a découvert un sujet assez bien conservé et que l'on restaurerait facilement : il a 6 pieds de hauteur et représente une Trinité avec des personnages en prière ; il devait y avoir au-dessous une inscription tumulaire, mais on ne l'a point découverte. Il est impossible de décrire toutes les statues du moyen-âge, les reliquaires du XVIIe. siècle, et les deux petits autels à colonnes torses, qui, à défaut de sujets plus importants, mériteraient d'attirer l'attention. Cependant on ne doit point passer sous silence un tableau fort curieux placé jadis dans la chapelle St.-Ursin de la cathédrale, et nous ne pouvons mieux faire, pour en donner une idée, que de laisser la parole à maître Jean Le Prevost, chanoine du diocèse de Lisieux, qui, dans son rare et curieux petit livre intitulé : *Les Vies des SS. Patrons du diocèse de Lisieux* (Lisieux, J.-A. Du Ronceray, 1750), en a donné la description suivante :

« ..... On y voit un tableau en long divisé en quatre quarrés, au dessus des quels ont lit ces mots : *Comment les Reliques de Monsieur S. Vrsin furent apportées par miracle en cette Eglise l'an* 1055, *par les soins de Hugo Evêque de Lisieux*, et au dessous ceux-ci : *Ce Tableau a été refait sur l'Original vieil en l'année* 1681 *aux dépens de la Fabrique.* Dans un de ces quarrés S. Ursin est représenté avec N. S. sous un Figuier, suivant l'opinion dans laquelle on étoit alors, à Bourges comme à Lisieux, que S. Ursin

étoit veritablement Nathanaël à qui Jésus-Christ dit: *Je vous ay vu avant que Philippe vous eut appelé, lorsque vous étiez sous le Figuier.* Dans un autre de ces quarrés S. Ursin est représenté faisant la lecture à la Cène de N. S. avec ses Disciples, suivant qu'on le lisoit alors, à Bourges comme à Lisieux, dans les leçons de son Office en ces termes: *B. Ursinus Dominicis plenissimè imbutus Sacramentis inter ipsa sacræ Cœnæ convivia legendi officio a Domino deputatus est.* Dans le troisième de ces quarrés on voit le clergé de la ville de Lisieux marchant processionnellement dans le chemin qui conduit de la Ville vers la *Forest-Rathouin*, et après le clergé la chasse de S. Ursin sur un chariot attelé de chevaux blancs, aux deux côtés duquel sont plusieurs personnes à cheval, qu'on suppose être d'un côté les habitants de Bourges, dont on a parlé, et de l'autre côté autant d'habitants de Lisieux destinés à reconduire la chasse de S. Ursin jusqu'à Bourges. Enfin dans le quatrième quarré on voit la chasse de S. Ursin sur un chariot attelé d'une génisse, qui seule, après le miracle dont on a parlé, ramène le chariot de la *Forest-Rathouin* à Lisieux, où le clergé et le peuple retournent processionnellement après la chasse..... » (P. 183 et 184.)

La sonnerie de St.-Jacques se compose de trois cloches, la plus grosse est ancienne, elle a été fondue en 1712 par Jean Aubert de Lisieux, celèbre fondeur. Les deux autres datent seulement de 1832. Avant la Révolution, il y avait onze cloches.

Le patronage de St.-Jacques appartenait au chanoine prébendé de ce titre. Au XVIIe. siècle, cette prébende fut affectée spécialement au théologal.

Cinq autres prébendes avaient leur chef-lieu sur le territoire rural de la paroisse, on les nommait: Les Chesnes, ou Chesnes-Thouroude; Les Loges; Pesnel; Le Val-Rohais; Feins.

St.-Désir, la troisième paroisse de la ville, est située à l'extrémité du faubourg. Avant de nous en occuper, nous allons passer en revue tous les édifices renfermés dans l'ancienne enceinte de la ville.

Chapelle St.-Aignan. — A quelques pas seulement de St.-Germain et de la cathédrale, à l'entrée de la rue Pont-Mortain, se trouvait une très-ancienne chapelle dédiée à saint Aignan. La tradition populaire, qui n'est jamais sans fondement, en fait la plus vieille de toutes les églises de la ville. L'office canonial s'y faisait, dit-on, pendant la construction de la cathédrale, au XIe. siècle.

D'après les souvenirs, elle pouvait dater en partie de cette époque reculée. En 1367, Adhémar Robert, évêque de Lisieux, y fit faire des réparations. Elle a été rasée à la Révolution. Le clergé de la cathédrale s'y rendait tous les ans, en procession, le 17 novembre, jour de la fête du saint, pour y chanter les premières vêpres, et le lendemain, pour la grand'messe.

Hôtel-Dieu. — L'Hôtel-Dieu remontait à la fin du XIIe. siècle. Les archives du Calvados et celles de l'Hospice actuel contiennent de nombreuses chartes avec lesquelles on pourrait en faire l'histoire. Il eut pour fondateur un simple bourgeois, nommé Laurent Aini, et pour principaux bienfaiteurs, Arnoul, évêque de Lisieux, constructeur de la chapelle, et Jourdain du Hommet, qui appela les Pères Mathurins pour veiller à son administration.

Cet établissement a été rasé en 1841, malgré une forte opposition. Les bâtiments avaient été reconstruits, pour la plupart, en 1770, après un incendie terrible, qui faillit s'étendre à toute la ville. La chapelle datait du temps d'Arnoul, c'était un fort joli spécimen du style de transition. Pendant sa démolition, M. Raymond Bordeaux en a fait un

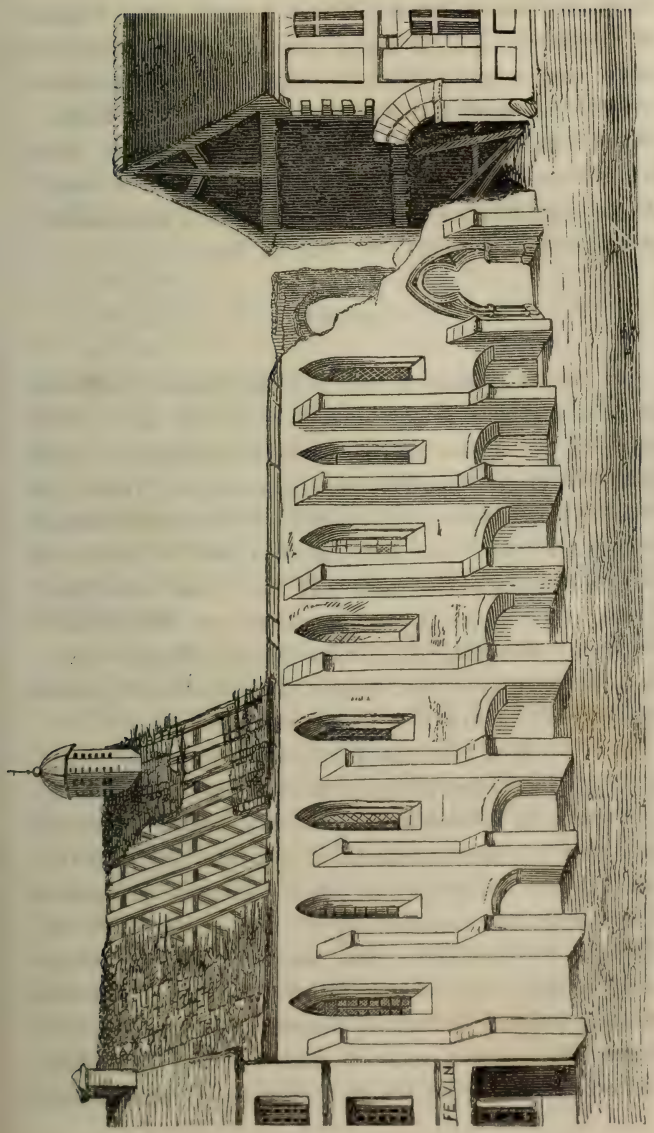

F. Bérard aîné del.

VUE DE L'ÉGLISE DES MATHURINS, DÉMOLIE EN NOVEMBRE 1841.

dessin dont voici la gravure. Elle était dédiée à saint Thomas de Cantorbéry, qui lui imposa son nom, en visitant les travaux, quelques jours avant son martyre. Ce prélat persécuté a célébré les saints mystères dans l'Hôtel-Dieu de Lisieux, et l'on conserve à l'Hospice, dans des reliquaires, avec toutes les preuves d'authenticité, les ornements dont il fit usage. La description en a été faite dans le *Bulletin monumental*, par M. le docteur Billon, en 1849 (p. 260).

MAISONS.

La ville de Lisieux est trop riche en vieilles et curieuses maisons pour qu'il soit possible de les décrire toutes. Faire un choix, en laissant de côté les moins intéressantes, serait peut-être un grave inconvénient. L'antiquaire, l'artiste ne trouvent pas seulement des sujets d'étude dans les monuments complets et d'une valeur hors ligne, un détail isolé intéresse souvent davantage : les procédés de l'art y sont mieux saisis. Nous avons donc pris le parti de donner une liste de toutes les maisons méritant, sous quelque rapport, d'attirer l'attention, en les groupant par époque, par style et école, autant que possible, car la variété des détails est infinie.

Nous avons en vain essayé de nous procurer des renseignements historiques sur ces vieilles maisons : nos recherches n'ont point été couronnées de succès. Les titres mêmes des propriétaires remontent rarement plus haut que le XVIIe. siècle. Il nous est bien tombé dans les mains quelques papiers intéressants ; mais comment retrouver les maisons qu'ils concernent? Où chercher ce grand manoir de La Reue, partagé en 1564 entre noble homme maistre Robert Thirel, lieutenant du bailly de Rouen en la vicomté d'Auge ; damoiselle Ysabeau de La Reue, veuve de maistre Robert Le Percher, escuier, procureur du Roi en la vicomté d'Auge ; maistre

Loys de La Reue, sieur de St.-Martin; Jean de La Reue, curé de Farvaques; Jacques, Robert et Charles de La Reue? Le nom de la rue n'est pas même indiqué.

Laquelle des maisons de la rue de la Paix se nommait le manoir de Cormeilles? Ce manoir avait été donné par testament en 1697, par Anthoine de Semilly, écuyer, sieur du Quesnay, à Jean Olivier de Semilly, tué le 12 mai 1707 à l'armée d'Espagne, où il servait dans le régiment de Courtebourne-dragons.

Où était, dans la même rue, le manoir du sieur d'Hermival; et, dans la rue au Char, la maison de maistre Pierre Thiron, advocat au Conseil? De cette dernière, nous aurions pu rétablir le devis de construction, en pierre dure, bois, essente, ferrures, peinture et *pavey plombé de rouge et vert* grâce au curieux *Registre* du jurisconsulte, *dans lequel sont escriptes les principales affaires de sa maison.* Toujours nos documents n'ont pu trouver leur application, et les maisons les plus remarquables sont restées sans révéler le nom de leur auteur.

La maison que l'on peut, à bon droit, regarder comme la plus ancienne de Lisieux est la tour de pierre ci-contre.

Les baies primitives ont disparu; mais l'ordonnance générale des lignes, la nature des matériaux, les détails permettent de fixer sa construction au commencement du XIVe. siècle. Une tourelle carrée, contenant l'escalier, flanque la face qui regarde le couchant, du côté de la cour, sise à l'angle du Friche-aux-Chanoines et de la rue de la Chaussée. C'est un ancien manoir canonial.

Nous classerons à la suite une maison de la rue aux Febvres (n°. 41), dont M. Bouet a fait la façade. Au XVIe. siècle, on la nommait le manoir Formeville, du nom d'une des plus notables familles de Lisieux. Moins brillante que la fameuse maison, dont la renommée est universelle, elle

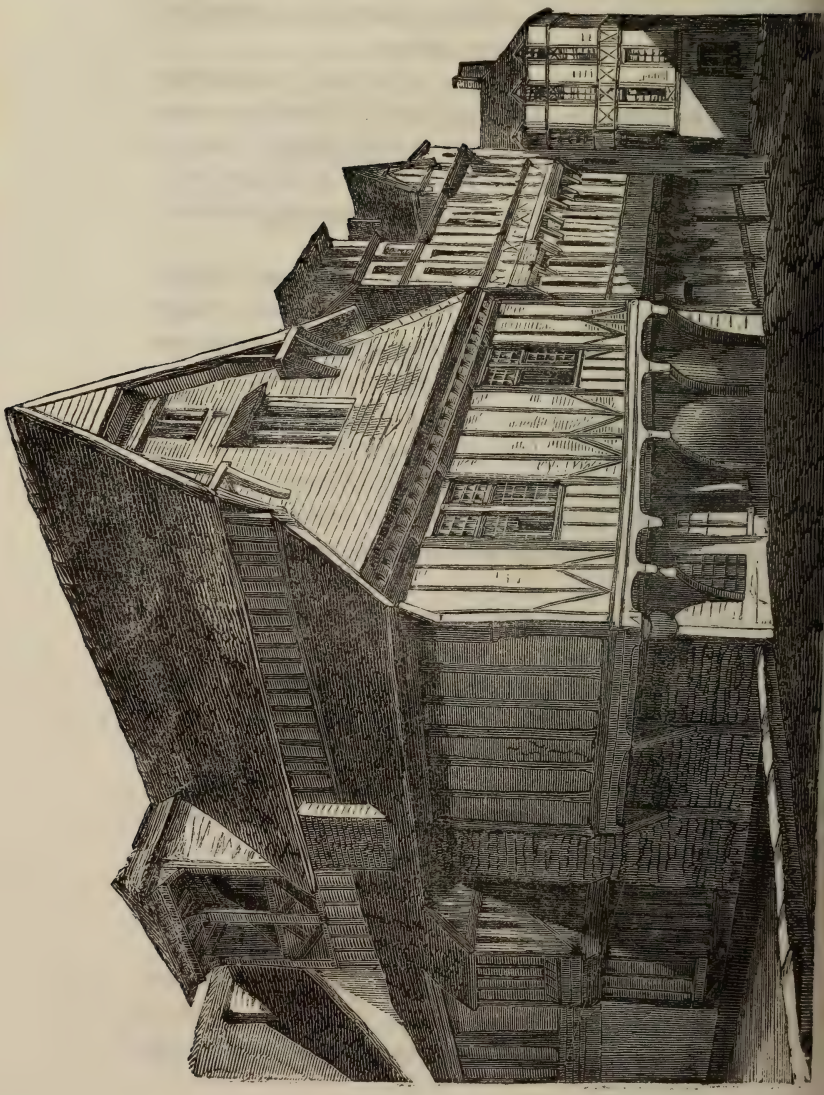

nous paraît cependant offrir un fort grand intérêt. Elle est unique par sa construction. C'est le système d'empilage, regardé par M. Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire*, comme l'un des modes primitifs de l'emploi du bois. A en juger par les exemples que nous trouvons dans son livre, si l'habile architecte l'avait trouvée dans l'Ile-de-France, il lui aurait peut-être donné pour date le XIIIe. ou même la fin du XIIe. siècle (Voir t. VI, p. 221; t. VII, p. 39). Mais, nous ne pouvons l'oublier, Lisieux n'a jamais fait partie du domaine royal: en conséquence, nous regardons cette maison comme ne pouvant pas remonter au-delà de la fin du XIVe. siècle. D'ailleurs, à cette époque, les fossés des fortifications de la ville occupaient l'emplacement sur lequel elle est fondée. Deux baies anciennes subsistent encore. Elles étaient grandes et partagées par des croisées de bois. Aucune moulure, ni sculpture ne s'y voit; l'angle était simplement chanfreiné. On remarquera la courbure naturelle des liens qui maintiennent les colombages. C'est évidemment un caractère d'antiquité, que nous ne retrouverons, ni au XVIe. ni au XVe. siècle.

On voit encore cependant de ces liens courbes dans la maison, n°. 50 de la Grand'Rue (Voir la page suivante). C'est une construction fort remarquable. Son vaste pignon prend la forme d'une ogive profonde, appuyée, de chaque côté, sur un blochet que soutiennent deux consoles sculptées de têtes de plein-relief. Dans l'angle du pignon, au-dessus de ce grand arc, est un quatre-feuilles entouré d'une moulure torique. Il y avait, dans la hauteur de la façade, deux rangs de petites fenêtres. Les liens destinés à maintenir le devers des poteaux d'huisserie sont courbes. Toutes les moulures des cordons coupant horizontalement le pan de bois sont toriques, excepté celle de l'appui des fenêtres. Le développement longitudinal, sur la rue du Paradis, offre aussi

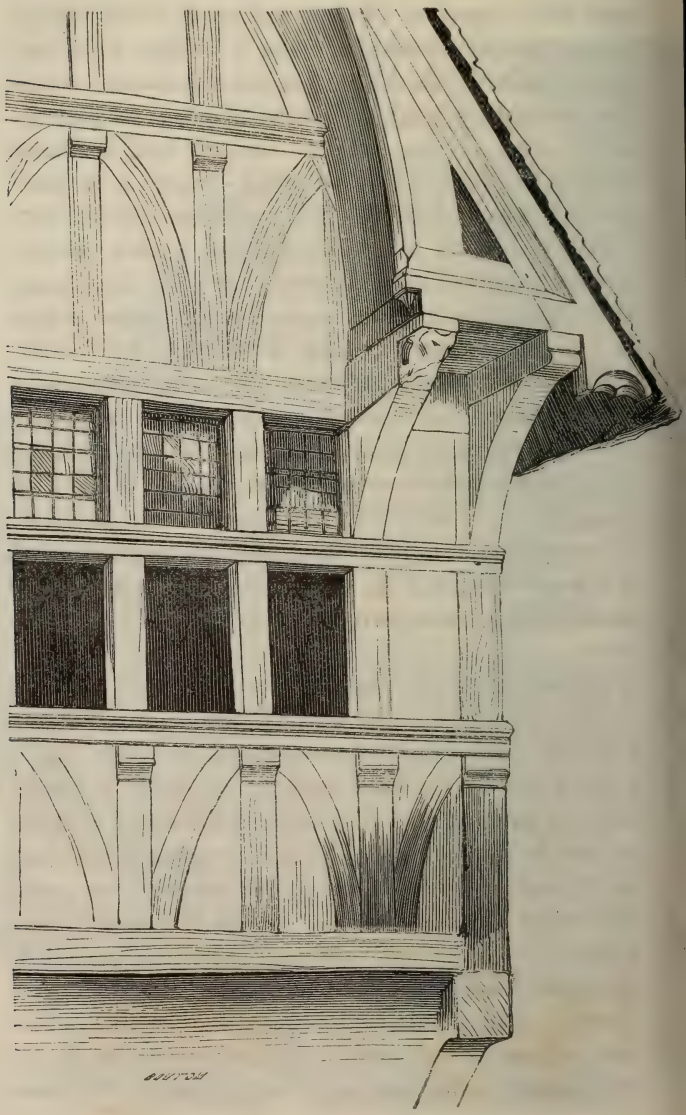

VUE DE LA MAISON, GRAND'RUE, N° 50.

un caractère tout particulier. L'étage unique est porté sur des potences assez saillantes, rendues rigides à leur extrémité par des filières élégies d'une moulure concave.

La lucarne, posée de manière à plonger la vue sur la Grand'Rue, est portée sur deux sablières biseautées. La baie consiste en une double petite fenêtre, dont le contour est également biseauté. Sauf la moulure de l'appui des fenêtres, qui est bien du XVe. siècle, mais qui règne sur une pièce indépendante de la construction, tous les caractères de cette maison se rapportent au XIVe. siècle. Nous n'osons cependant pas soutenir qu'elle remonte à une date aussi reculée.

Au XVIe. siècle, on a fait quelques modifications aux parties basses de la maison. La petite tourelle de bois octogone, en saillie sur la rue du Paradis, date de cette époque, comme la fenêtre voisine. Cette fenêtre est protégée par une merveilleuse grille en fer rond, annelée en différents sens, vrai chef-d'œuvre de forge et problème inexplicable pour nos ouvriers actuels. Cette grille est scellée dans des montants sculptés de potelets en forme de contreforts, portant deux blasons contournés, dont le champ contient des chiffres enlacés. Sous l'appui, où court une vigne avalée par deux rageurs, règne une série de petits potelets trapus, imbriqués avec la plus grande variété.

La maison marquée des nos. 35-37-39, vis-à-vis de la précédente, est construite d'après le même système. Potences très-saillantes, portant le premier étage. Série de fenêtres dans toute la superficie de la façade. Naturellement, ces baies primitives ont été modifiées ; mais, à deux endroits différents, on retrouve leurs linteaux dont le profil serait du XIIIe. siècle dans une construction de pierre. Cependant il faut bien le dire, la belle cave voûtée à deux nefs qui se trouve sous une partie de cette maison ne paraît pas remonter au-delà du XVe. siècle, nonobstant le chapiteau roman employé comme

base à l'une des colonnes (1). Les petits potelets carrés qui ornent les colombages accusent cette même époque.

Il y a deux particularités à signaler. La première, c'est la présence d'un entre-sol dans une maison du moyen-âge. Ici, cette disposition se trouve nécessitée par la pente assez raide de la rue. Le rez-de-chaussée étant destiné à des boutiques dont on voit encore le point de départ des arcades, cet entre-sol servait probablement de magasin accessoire aux marchands.

La seconde remarque, que nous aurons occasion de faire encore ailleurs, c'est la combinaison du comble longitudinal et du pignon. Tandis qu'une partie du toit s'égoutte sur la rue, à l'extrémité surgit un gable important, impossible à confondre avec une simple lucarne. On attachait donc quelqu'importance à avoir pignon sur rue.

La maison suivante, n°s. 41-43, est encore un exemple du même système. Elle a deux étages. Les fenêtres, rangées aussi par série, ont leurs appuis soulagés par des croix de saint André. Le pignon retourne sur la rue des Boucheries. Rien, du reste, n'indique une date antérieure au XVe. siècle. La lucarne primitive, sur laquelle on a accolé postérieurement divers appendices, a conservé son gable ogival surmonté, sans doute, primitivement par un trèfle à jour.

La maison qui porte le n°. 3, sur le friche aux Chanoines, a aussi certains caractères propres aux constructions du XIVe. siècle, principalement dans ses lucarnes. Son rez-de-chaussée est en pierre; la porte cintrée, garnie de moulures toriques,

(1) On connaît deux autres caves bâties avec ce luxe architectural, ce qui les fait passer vulgairement pour des chapelles souterraines des premiers temps du christianisme, bien qu'elles ne datent que du XVe. siècle. L'une se trouve à l'angle de la rue du Paradis, sous une maison neuve; l'autre est dans la rue des Boucheries, sous une maison de bois, au n°. 21

paraît ne dater que du XVIe. siècle. L'étage supérieur, en bois, n'a conservé aucune trace des ouvertures primitives.

En suivant l'ordre des dates, nous classons, à la suite de ces maisons, un grand nombre de constructions répandues dans toute la ville et élevées dans le cours du XVe. siècle. Le type de ce genre se trouve à l'angle de la rue de la Paix et de la Grand'Rue (nos. 8 et 10 de la première rue.) Les deux faces ont un aspect sévère et rustique en même temps. Deux étages sous le comble, chacun d'eux éclairé par une série de fenêtres, faisaient du mur un panneau de verre interrompu seulement par les colombages, où l'on voit des rainures, sans doute destinées à contenir les vitraux dormants. Il ne restait de plein que le tiers inférieur, à partir des planchers, où se trouvent des croix de saint André. On se plaint de l'obscurité des vieilles maisons; c'est une accusation bien mal fondée. L'examen des maisons de Lisieux fournit à chaque pas la preuve que nos ancêtres introduisaient, au contraire, la lumière à profusion dans leurs demeures. On ne payait point alors d'impôt pour jouir de l'air et du soleil. Les colombages sont garnis, au premier étage, de petits potelets semblables, à peu près, à ceux mentionnés tout à l'heure au no. 35 de la Grand'Rue.

Le pignon sur la Grand'Rue a une proportion vraiment imposante, et il devait être tout-à-fait grandiose avec ses rangées de fenêtres superposées, aux vitraux multicolores, quand ses bois étaient peints d'un ton harmonieux, quand son grand gable saillant faisait un cadre dentelé sous le comble aigu. Une boutique, dont on voit encore l'arcade en accolade, occupait le rez-de-chaussée. La maison, rue d'Orbiquet, no. 1, n'est pas beaucoup inférieure, à celles que nous venons de décrire.

Appartiennent au même système de construction, le no. 3

de la Grand'Rue, sauf la lucarne, et les n°s 57, 65 et 99 (1);

Dans la rue au Char, les n°s. 24 et 28;

Dans la rue St.-Jacques, le n°. 4;

Dans la Boucherie, les n°s. 5, 49, 51 et 53;

Dans la rue Pont-Mortain, les n°s. 1 et 4.

Cette dernière a trois étages, disposition unique dans les maisons de cette époque. On la nomme la maison de la Fleur-de-Lis; c'était, je pense, une hôtellerie. On pourrait être induit en erreur sur sa date par un cartouche, placé au milieu de la façade, sur lequel on lit: 1594 entre les chiffres D. N. et I. G. Ce cartouche est rapporté.

Dans la rue de Caen, les n°s. 56 et 101.

Nous attribuons aux dernières années du XVe. siècle plusieurs maisons, partie en pierre, partie en bois, toutes d'une certaine importance, ayant dû servir de résidence à de riches bourgeois. Telles sont, dans la rue au Char, le n°. 19; dans la rue de la Paix, le n°. 25; dans la Grand'Rue, les n°s. 155, 67 et 57 (dans le fond des cours). Le n°. 57, nommé le Manoir-Chopin, est traité d'une manière fort remarquable. Le rez-de-chaussée et le premier étage sont en pierre; le second étage en bois. La partie en pierre s'éclaire par des fenêtres cruciformes. Les sablières inférieures du second étage sont sculptées de rageurs.

L'intérieur contient, au 1er. étage, une magnifique pièce dont le plafond, que l'on prétend être en châtaignier, possède une décoration usitée seulement dans les plus riches manoirs.

(1) Cette dernière se nomme le Manoir-de-l'Image. Il appartenait depuis 1552 aux prêtres de St.-Germain, par suite de la donation à eux faite par le généreux Nicolas Le Valois. On remarquera, sans doute, la ressemblance de ces constructions avec l'hôtel de Quatrans, à Caen, que l'on attribue à la fin du XIVe. siècle. Cette date nous paraît trop reculée.

Les sommiers sont garnis, sur leurs angles, d'un gros câble. Les poutrelles alternent, de quatre en quatre, imbriquées ou ornées de torsades. La vaste cheminée, du temps, est très-bien conservée. On y voit un blason, malheureusement sans trace de pièces héraldiques.

Le n°. 67 n'a, en pierre, que son rez-de-chaussée. Deux grandes fenêtres carrées à moulures prismatiques, munies de belles grilles annelées en fer rond, l'éclairent. Le premier étage est en bois. Dans l'angle sud se trouve une tourelle semi-hexagonale, renfermant l'escalier. Elle pourrait bien être postérieure au corps principal. Une de ces ouvertures supérieures est fermée par un volet sculpté, de la Renaissance, où l'on voit, dans un médaillon entouré d'un cadre saillant, une tête en bas-relief. Les fleurons qui garnissent les angles du carré rappellent le règne de François Ier. Les appartements sont vastes, éclairés et aérés convenablement. Les sommiers sont sans ornements. Il n'existe plus de cheminées primitives. Sur le poteau d'huisserie d'une des portes du premier étage est un blason dont le champ, chargé d'un bourdon et d'un bâton écoté mis en sautoir et cantonnés de quatre vannets, nous paraît un simple emblème de pélerinage.

La maison, n°. 155, a les plus grands rapports avec la précédente. Celle de la rue au Char (n°. 19) offre maintenant peu d'intérêt, par suite des mutilations qu'elles a subies au XVIIe. siècle.

Les maisons bâties sous l'influence du style de la Renaissance offrent une variété infinie. Leur nombre est fort considérable, et plusieurs jouissent d'un renom universel. Il faut mettre en première ligne ces deux célèbres maisons de la rue aux Febvres (nos. 17 et 19) dessinées par une foule d'amateurs, notamment par M. Challamel et M. Verdier. Elles appartiennent au règne de François Ier. ; mais le gothique y domine

encore. Des singes ou Sauvages en ronde-bosse sont sculptés sur les poteaux des deux étages, prouvant combien les récits des premiers explorateurs de l'Amérique avaient frappé nos ancêtres. Les dessins bien connus cités tout à l'heure dispensent d'entrer dans de plus longs développements. Qu'il y aurait de choses à dire, dans une monographie, sur ces mille accessoires, ferrures, grilles, volets, panneaux, qui jusqu'à présent, heureusement n'ont pas quitté leur place !

Une maison, rue de la Paix, n°. 9, fort simple à son étage supérieur, offre aussi deux Sauvages armés de massues, sur les pieds-droits d'une grande arcade en accolade dont la destination ne paraît pas facile à déterminer ; mais elle est un peu antérieure aux précédentes, car on y voit l'écusson de l'évêque Blosset de Carrouges, qui occupa le siége épiscopal, de 1482 à 1505.

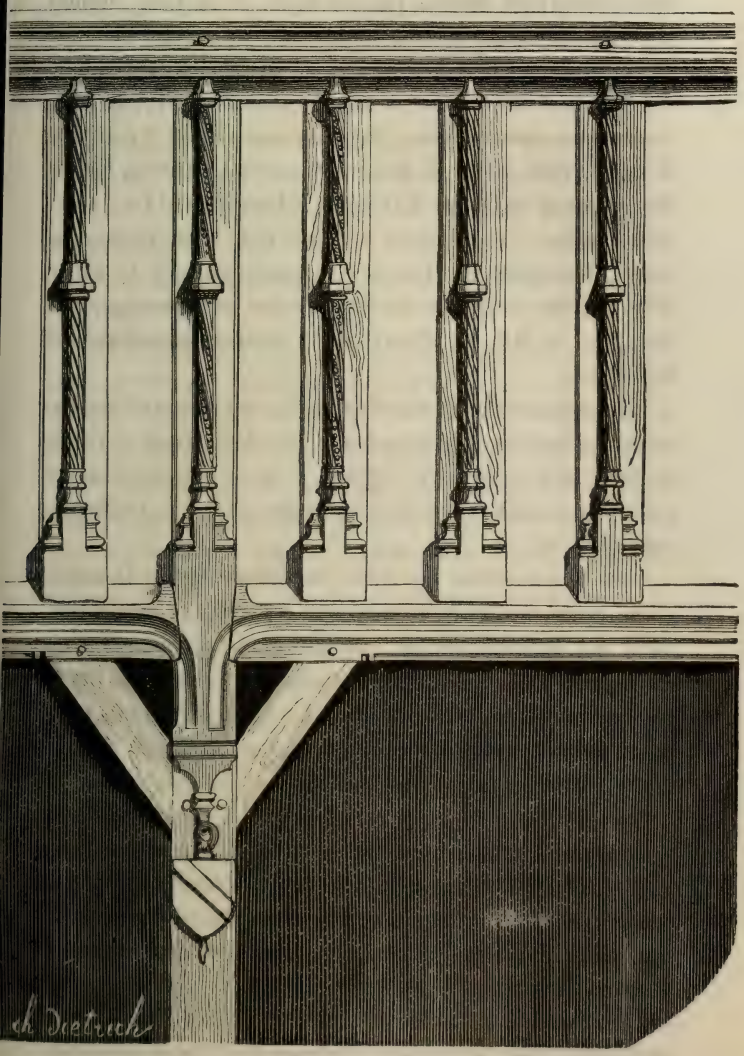

GALERIE DE LA RUE D'ORBIQUET, N° 10.

La charmante galerie de la rue d'Orbiquet (n°. 10, dans la cour) appartient encore, par son style, à ce beau dernier gothique. Nous aurions bien voulu connaître quel fut l'homme de goût, ordonnateur et possesseur de ce délicieux appendice. Tout ce que nous avons pu savoir, c'est qu'en 1727, cette maison appartenait à dame Cécile Brunon, dame et patronne d'Esquainville, veuve de messire François Le Doyen, chevalier, seigneur et patron d'Ablon, la Chapelle-St.-Clair, Ableville, Aubeuf, etc., laquelle la tenait d'un sieur Duval, son oncle, bourgeois de Lisieux. Il paraîtrait qu'à la fin du XVIIIe. siècle c'était une hôtellerie, ayant pour enseigne: *Le Sauvage*, où MM. les officiers de la garnison prenaient leurs logements.

Cinq autres maisons, de même style, ont conservé plus ou moins de vestiges de leur ancienne splendeur. Dans la rue de la Paix, les n°s. 18 et 24 offrent, l'un et l'autre, de jolies portes en accolades, avec feuilles frisées, panaches, clochetons imbriqués, etc.

Dans la Grand'Rue, n°. 135, on trouve encore la moitié d'une porte semblable, assez bien conservée. L'encorbellement qui la surmonte est très-saillant, et occupé par trois sablières superposées, ornées de moulures et de rageurs; mais ces sablières ne sont que des planches appliquées après coup entre deux fortes potences, et l'on peut supposer que la grosse construction est plus ancienne.

Dans la rue au Char, la maison n°. 3, à deux étages sur une longue façade, montre des sablières à rageurs couvertes de ceps de vigne. Potelets imbriqués, blasons ornent les colombages; des briques inclinées remplissent les intervalles; mais nulle trace n'apparaît de fenêtres primitives. Le rez-de-chaussée a été refait au XVIIIe. siècle.

La maison qui porte les n°s. 59-61, dans la Grand'Rue, est l'ancien hôtel Le Vallois, résidence du riche et généreux

bienfaiteur de St.-Jacques et de St.-Germain. Elle a sur la rue une façade étroite, mais fort jolie. Les colombages, très-rapprochés, sont couverts par des potelets à imbrications variées, d'une grande délicatesse. On ne retrouve aucun indice des fenêtres anciennes.

Le second corps-de-logis, en face, dans la première cour, a aussi des potelets. On y voit, en outre, une belle fenêtre bouchée, dont les pieds-droits et la croix portent trois petits médaillons encadrant des têtes, de la Renaissance. C'est une modification postérieure à l'ensemble de la construction.

L'autre façade de ce même corps-de-logis, dans la cour du fond, montre des statuettes taillées dans les poteaux corniers; ce sont, sans doute, les patrons des maîtres du logis, car on y reconnaît la Vierge, et des blasons ornent les culs-de-lampe. Il y a des rageurs aux sablières. Des girouettes en terre émaillée sont encore sur les combles. Un mur sépare cette maison du Manoir-Chopin, dont nous avons parlé plus haut.

Une autre maison du règne de François Ier., à en juger par la Salamandre de sa lucarne (rue du Marché-aux-Chevaux, n°. 21), avait aussi des statuettes religieuses, comme principal motif de décoration. Elles ont été bûchées, il y a environ quarante ans, ainsi que toutes les sculptures en saillie sur les sablières et les colombages. La lucarne a seule conservé son ornementation.

En même temps qu'on employait ces délicates et fines ciselures, on donnait à d'autres maisons une décoration plus nerveuse, mais non moins remarquable. Un exemple de ce genre est le grand hôtel de Grieu, au n°. 2 de la rue d'Ouville. Il se compose de trois corps de bâtiments, disposés de manière à laisser entre eux une cour carrée. Assis à l'angle de deux rues, il présente un pignon sur chaque rue : cette disposition

donne du mouvement et rompt la monotonie des lignes des combles. Toute la sculpture se trouve concentrée sur les sablières, et elle est traitée de main de maître. Chaque travée offre une nouvelle variété de motifs, de la combinaison la plus heureuse : entrelacs, chevrons brisés, godrons, oves, fleurons, enfin tout ce que l'imagination des artistes du règne de François Ier. a pu inventer de mieux entendu. Comme cette maison était le manoir d'un gentilhomme, elle était peu ajourée à l'extérieur ; il n'existait pas une seule ouverture au rez-de-chaussée, sauf la porte. Ce rez-de-chaussée est en moëllon. A l'étage supérieur, les fenêtres étaient petites et sans cadre orné. Quant à l'intérieur, dans les parties que nous connaissons, nous n'avons remarqué aucune fenêtre ancienne.

Nous trouvons des maisons dont les sablières rappellent celles de cet hôtel dans la même rue, au n°. 13 (et leur travail n'est pas inférieur), aux n°s. 28, 45 et 90 des Boucheries; dans la Grand'Rue, n°. 22; enfin au faubourg St.-Désir, dans la rue de Caen, n°. 87.

Le n°. 45 des Boucheries mérite encore à d'autres titres d'attirer l'attention ; il est malheureusement à moitié recouvert d'une cuirasse d'ardoise. Cependant on voit encore, sur un de ses poteaux corniers, une jolie accolade garnie de feuillages, d'un ciseau habile. La porte de l'allée est garnie de quatre panneaux à traceries flamboyantes, également fort délicats. Cette maison se nomme le manoir des Douze-Livres. Les Douze-Livres étaient des officiers du chœur de la cathédrale, ainsi nommés du revenu de leur prébende, dont la fondation remontait à une haute antiquité.

L'une des maisons de la rue des Boucheries (n°. 26) présente une anomalie assez curieuse à étudier. Envisagée dans son ensemble, elle devrait être classée avec les maisons n°s. 8 et 10 de la rue de la Paix et les autres semblables. Son

pignon est dessiné par un gable ogival; son étage supérieur est de tout point conforme aux caractères gothiques; au rez-de-chaussée, il reste une porte en accolade. Mais entre ces deux parties, au premier étage, on trouve une décoration de la Renaissance très-accentuée. C'est évidemment une reprise en sous-œuvre, et rien n'est si facile à exécuter dans les constructions de bois. Le fait nous a paru néanmoins devoir être signalé. Cette ornementation, de style nouveau, est fort bien entendue : elle se compose de pentes de fruits sur les poteaux corniers, de consoles feuillagées, de pilastres à chapiteaux de fantaisie. Malheureusement il ne reste aucune trace des fenêtres primitives.

Les nos. 64 et 68 de la même ligne sont de ce style, peut-être de la main du même ouvrier. Les façades sont plates et sans encorbellements. On a évité toute saillie, sans doute pour se conformer à l'ordonnance d'Orléans de 1560. Les sablières sont déguisées en entablement. Toutefois à leurs extrémités apparaissent encore les rageurs, transformés en rinceaux. Les colombages sont taillés en forme de pilastres ioniques. Au centre du comble s'élève une grande lucarne dentelée. Le no. 64 n'a plus rien d'ancien au rez-de-chaussée; le no. 68 a conservé une porte affectant encore la forme en accolade avec feuillages presque gothiques; mais les pieds-droits sont deux pilastres ioniques.

Bientôt tout vestige de l'ancien système ne tarda pas à disparaître, et pour le bois, comme pour la pierre, on adopta franchement l'architecture classique. Deux superbes manoirs, dont l'un fait suite presque immédiatement à la dernière des maisons dont nous venons de parler, méritent, dans ce genre, une attention spéciale. Le vaste développement de la façade, la hauteur sous sommiers des deux étages indiquent un propriétaire opulent. Des têtes grimaçantes sont découpées au bout des six sommiers du rez-de-chaussée. Sur ces sommiers

montent des poteaux verticaux, sculptés de consoles à feuillages. Les colombages représentent des pilastres, et la gradation des ordres est observée suivant les prescriptions des maîtres. L'ordre ionique garnit le premier étage ; au deuxième règne l'ordre corinthien. Des briques vernissées remplissent l'entre-colombage. Deux beaux épis émaillés surmontent les lucarnes.

Les deux manoirs auxquels cette description est commune sont situés, l'un rue des Boucheries (n°. 52), l'autre place du Marché-aux-Bœufs (n°. 12). On dirait deux exemplaires d'une même matrice. L'un et l'autre même, chose surprenante! possèdent encore leurs épis. Des boutiques sont actuellement pratiquées dans le bas, cependant on retrouve encore au dernier la disposition d'une fenêtre du rez-de-chaussée, ce qui est fort rare. L'autre a sa porte surmontée de deux oculus saillants, richement moulurés, séparés par une console sculptée de pentes de fruits.

Un troisième manoir, presque identique, existait dans la rue de la Chaussée, n°. 1, On l'a plâtré en 1858, croyant lui donner meilleur air, pour y installer un pensionnat de jeunes demoiselles.

Moins importante, la maison n°. 2 de la rue au Char reproduisait l'ordonnance de cette classe de maisons. Nous en donnons un dessin à la page suivante, elle n'existe plus ; et c'est, hélas! l'administration municipale qui l'a fait jeter bas pour construire un magasin à pompes.

Dans la rue du Bouteiller (n°. 32) on trouvera encore un exemple du même genre de construction. Les lucarnes surtout (Voir la page 288), avec les têtes découpées qui composent leur dentelure, rappellent bien le caprice des artistes de ce temps. Cette maison a été construite pour Me Pierre Lambert, conseiller au présidial d'Evreux, qui se distingua par son humeur ligueuse dans les guerres de la fin du XVIe. siècle.

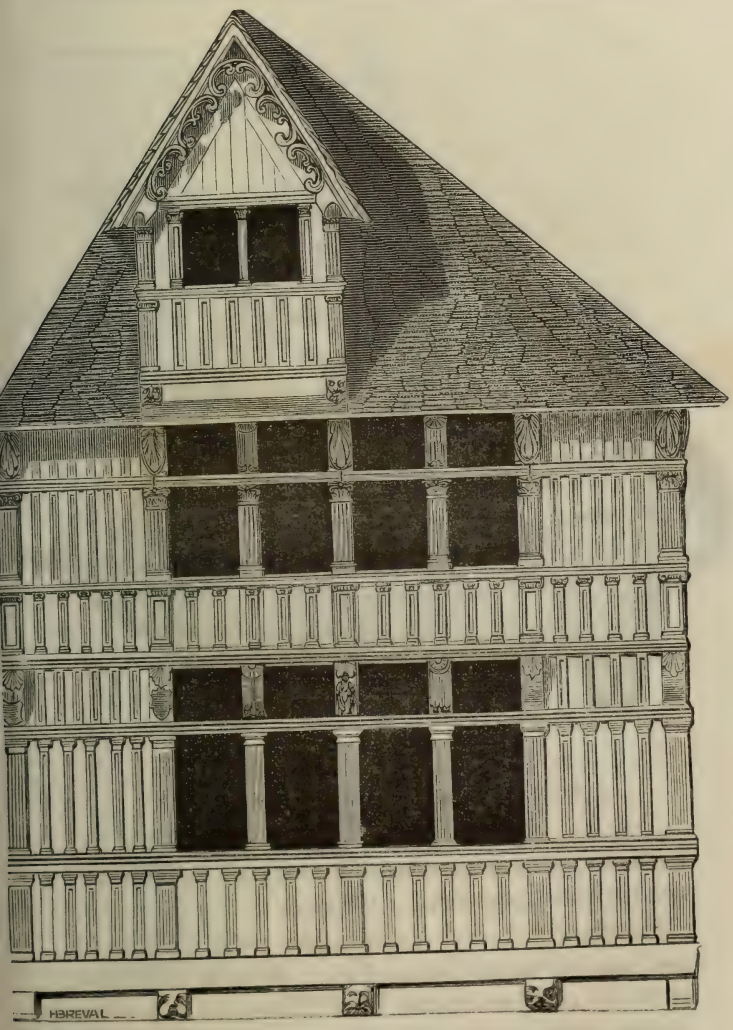

MAISON, RUE AU CHAR, N° 2.

Aussi, lorsque Henri IV préleva une contribution de guerre

LUCARNE D'UNE MAISON, RUE DU BOUTEILLER, N° 32.

sur la ville, après sa soumission en 1590, Me. Lambert fut-il taxé à la plus grosse somme, 750 livres.

Contemporaines, mais beaucoup plus riches d'ornementation, sont les maisons portant les nos. 63 de la Grand'Rue, 41 de la rue Pont-Mortain, dans la cour, 12 de la Petite-Couture. Leur caractère distinctif est la disposition de leurs pilastres en forme de gaîne, chargés d'entrelacs et de fleurons.

Le manoir Hauvel, détruit en 1842, en même temps que

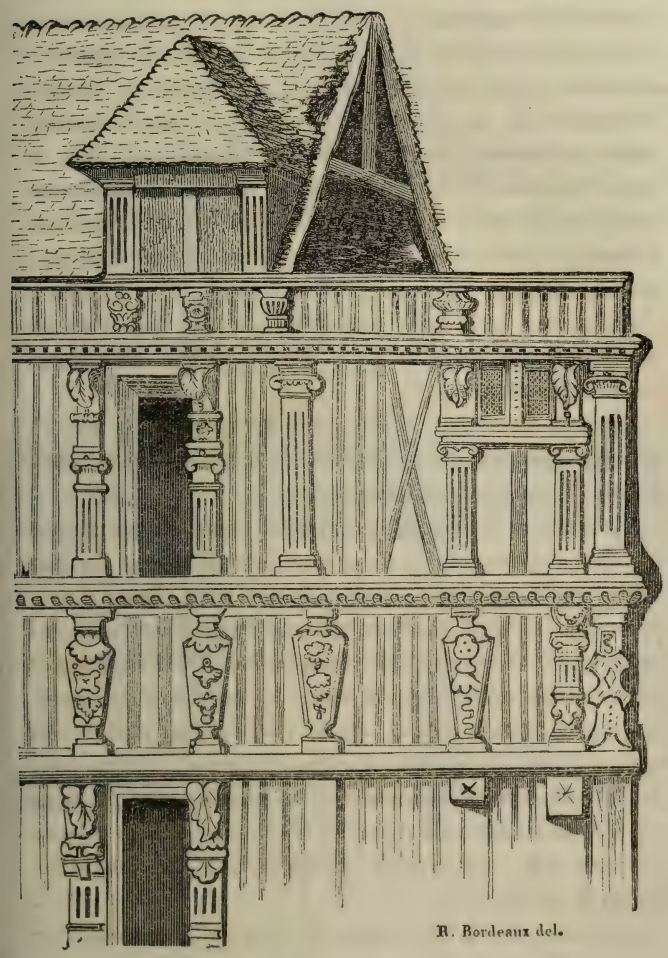

MANOIR HAUVEL.

l'Hôtel-Dieu dont il dépendait, appartenait à cette catégorie.

Le n° 41, surtout, est fort remarquable. C'est une très-riche galerie, parfaitement conservée, garnie de pilastres, d'entrelacs, de godrons, de cannelures, de têtes grimaçantes. Il n'y a pas une pièce de bois qui ne soit couverte de ciselures, du travail le plus fin et du tracé le plus vigoureux. Le rez-de-chaussée de ces constructions était ouvert : on le constate encore parfaitement au n° 12, Petite-Couture, situé dans la Cour-Vigneron. Un autre portique de colonnes corinthiennes cannelées, de même style, existe dans la cour de la curieuse maison que nous avons décrite la première (Friche-aux-Chanoines, n° 13).

La lucarne du manoir, Grand'Rue, n° 34, dont voici un dessin, donnera une idée de la décoration que nous avons essayé de décrire.

On peut encore faire rentrer dans la catégorie des galeries autrefois ouvertes, la maison qui occupe l'angle de la rue aux Febvres et de la rue des Boucheries.

Trois ordres superposés de colonnes cannelées, portées sur des têtes de plein-relief, ou des vases, en composent l'ordonnance. Il y a quatre colonnes à chaque étage. Leurs chapiteaux sont ioniques, sauf un, à l'angle du premier rang, qui rappelle les chapiteaux à crossettes du XIIIe siècle. Les sablières sont moulurées en forme de corniches classiques, sans aucun encorbellement. On ne voit, dans les pans de bois intermédiaires, ni trace de fenêtres primitives, ni liens pour éviter le roulement, ni ornement d'aucune sorte : ce qui nous a fait regarder ces trois étages comme ayant été des galeries ouvertes, dont nous serions fort embarrassé, du reste, d'indiquer la destination.

Une autre variété des maisons de cette dernière période de la Renaissance est celle où les pilastres sont remplacés par des caryatides. Nous en connaissons deux exemples à Lisieux. Le premier se trouvait à une maison, maintenant démolie,

MAISON RUE PONT-MORTAIN, N° 41.

qui occupait l'angle d'une ligne de constructions au centre de la place St-Pierre, dans l'axe de la rue du Pont-Mortain. La porte de cette maison, d'ailleurs peu considérable, avait ses pieds-droits sculptés de deux personnages presque de grandeur naturelle, et d'une bonne exécution, dont la tête supportait le linteau au-dessus duquel, comme amortissement, se trouvaient deux vases ou plutôt deux corbeilles de fruits bien composées. Au centre était un écusson chargé de trois hérissons allongés, avec une fasce portant un croissant accosté des deux lettres X. H. Ce blason nous a fait connaître le nom du bourgeois possesseur de cette demeure, Christophe Le Hérichon, fort dévoué, comme Lambert, à la Sainte-Ligue. Ses descendants obtinrent des lettres de noblesse. Dans les parties hautes se trouvait une autre caryatide, qui devait décorer une fenêtre.

Ces pièces remarquables avaient été conservées lors de la démolition, par les démarches de M. le docteur Billon : on les avait déposées à la Mairie. Elles ont disparu depuis.

La seconde maison à caryatides se trouve presque en regard de celle-ci (Grand'Rue, n° 97). Le bas, transformé en boutique, n'a plus rien de sa disposition primitive. Les figures en haut-relief, au nombre de quatre, alternent avec des pilastres en forme de gaîne couverts des entrelacs les mieux combinés.

Nous faisons dater encore du règne de Henri III une maison située à l'extrémité de la Grand'Rue, dans l'intérieur de la cour, n° 201. Elle est de peu d'importance. Ses entretoises sont garnies d'oves et de godrons, et ses colombages sont taillés en pilastres ioniques. Une fenêtre a conservé ses volets.

Nous allons terminer par une liste des maisons qui semblent d'un ordre secondaire, dont il reste seulement des fragments, et que certaines particularités nous ont empêché de classer dans les catégories précédentes.

Rue St-Jacques, n° 8, un clocheton de porte du XVe siècle, en pierre.

Rue de la Paix, n° 27. Façade de la Renaissance avancée, essentée au XVIIe siècle. Quelques sculptures seulement restent visibles.

Rue des Boucheries, n° 30. Belle porte à pilastres du règne de François Ier, avec deux curieuses enseignes en bas-relief dessinées par M. Bouet et décrites par M. de La Quérière, dans son mémoire sur les *Enseignes des maisons particulières.*

N° 61 de la même rue, dans la cour, pilastres ioniques, sablières à rageurs; un blason à une fasce accompagnée de six fleurs de lis.

Grand'Rue, n° 174, frise godronnée, du règne d'Henri II. Les deux lucarnes ont, sur leurs pieds-droits, des colonnettes qui rappellent presque le XIIIe siècle. Du reste, elles sont couvertes en capucine, disposition qui n'est pas antérieure au XVIIe siècle. La maison tout entière a subi de grandes modifications à cette époque.

Nous avons omis de mentionner une maison de la rue de la Paix (n° 21), évidemment ancienne, d'un caractère fort sévère, mais qui n'offre rien de remarquable. Toutes ses baies ont été modernisées, excepté la porte d'entrée taillée dans la pierre en forme d'arc surbaissé dont l'angle est biseauté. Les vantaux sont à panneaux plissés. M. le docteur Billon nous apprend que cette maison possède une cave fort remarquable, voûtée en ogive, qu'il regarde comme datant du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe. Personne ne contestera les appréciations de cet archéologue consommé.

Lisieux possède peu de maisons du règne de Louis XIV. On peut seulement citer celles qui portent les nos 47 de la rue du Pont-Mortain et 34 de la Grand'Rue, construites en briques avec chaînages de pierre taillés en bossage, et la mai-

son des Dames de la Miséricorde (Friche-aux-Chanoines, n° 11) sur la porte de laquelle on lit cette curieuse inscription, dont nous avons essayé ailleurs de donner l'interprétation :

ETIAM NIGER IN PVRITATE
CONSTANS CORONATVR
IGNOMINIA SACERDOTIS
PROPRIIS STVDERE
DIVITIIS HIERO. A. NERO.

Citons encore le presbytère de St-Pierre et le logis qui en fait la suite, avec leurs fenêtres à fronton alternativement circulaire et triangulaire, saillant sur le toit. Le rez-de-chaussée, en blocage, est certainement d'une époque beaucoup plus ancienne. Nous ne pouvons oublier de mentionner non plus sa curieuse cave ogivale, du XIIIe siècle. Nous terminerons cette liste par l'Hôtel-de-Ville, bâti en 1713 par M. Charles Le Bas, receveur des tailles, pour sa résidence, et le doyenné, construit seulement en 1769, par un autre membre de la famille Le Bas. Ce sont des œuvres remarquables.

Peu de villes peuvent se vanter, comme Lisieux, d'offrir à l'artiste, à l'archéologue plus de soixante-dix maisons dignes de fixer leur attention : encore est-il possible que nous en ayons oublié.

FONTAINES.

La ville de Lisieux possède de nombreuses fontaines ; une seule a un aspect monumental, celle de la rue du Bouteiller. Sa construction ne remonte qu'à 1784 ; mais, comme elle a une valeur historique, il est bon d'en dire quelques mots.

Mg^r Ferron de La Ferronnays, dernier évêque de Lisieux, venait d'être nommé à ce siége épiscopal. La renommée de

ses vertus avait précédé son arrivée, et les habitants de son nouveau diocèse voulurent lui préparer une réception brillante. Une somme importante fut votée par la municipalité. Mais sa bonté lui fit dédaigner des honneurs qui se seraient évaporés en fumée et en artifices, et il demanda que la somme destinée aux fêtes fût plutôt employée à quelque travail d'utilité publique. On éleva la fontaine dont nous parlons; on y grava ses armoiries et diverses inscriptions. Une seule subsiste encore : la Révolution a arraché les autres. Elle mentionne les noms des magistrats en charge lors de sa construction.

Cette fontaine a été menacée de destruction, il y a quelques années, pour faciliter un alignement des bâtiments de la Providence. Ce malheur a été conjuré pour le moment

FAUBOURG St-DÉSIR.

Le faubourg St-Désir, dont il nous reste à parler, est situé à l'ouest de la ville et en est séparé par la Touque. Il tire son origine et son importance de l'abbaye des Bénédictines qui y fut fondée en 1050. Cette fondation est due à Guillaume d'Eu et à Lesceline, sa femme. Ils avaient d'abord fait cet établissement dans leur domaine de St-Pierre-sur-Dives; mais, à la prière de leur fils, Hugues d'Eu, évêque de Lisieux, ils le transférèrent où nous le voyons encore aujourd'hui.

Guillaume était de la famille des ducs de Normandie : il obtint facilement du Conquérant une charte de confirmation, conservée encore précieusement, dit-on, par les Religieuses. De nombreuses possessions leur furent assurées et par leurs illustres patrons, et par beaucoup de seigneurs que leur piété ou leur métier de courtisans portèrent à imiter leurs maîtres La pieuse solitude se trouva bientôt peuplée par les filles des plus nobles familles normandes.

Il ne reste rien des édifices primitifs; les plus anciens des bâtiments claustraux remontent seulement au XVIe siècle ou à la fin du XVe. Ils sont construits en bois. Les lieux réguliers et le cloître furent rebâtis par Mme Charlotte de Matignon, vingt-neuvième abbesse, qui fit aussi démolir la vieille église romane pour faire une chapelle d'un goût plus moderne. Ces constructions ne se distinguent par aucun caractère architectonique, bien qu'elles appartiennent au règne de Louis XIV. Il faut excepter toutefois le logis abbatial, charmant pavillon d'un plan fort original, dont un dessin peut seul bien faire comprendre la disposition et l'effet

Le parloir de l'abbesse, placé dans une partie du rez-de-chaussée, était orné, au plafond, de peintures avec blason, rappelant celles de la chambre dorée de l'évêché. Comme elles avaient besoin de quelques restaurations, on vient de les faire disparaître sous un grossier badigeon.

Il faut encore signaler le grand bâtiment du Pensionnat, dont la façade se développe sur la rue. Bien que de la fin du XVIIIe siècle, c'est une construction remarquable. Le plan en a été donné, dit-on, par frère Guillaume de La Tremblaye, moine du Bec, auteur de diverses constructions monastiques qui ont établi sa réputation comme architecte. Il eût été à souhaiter que les travaux entrepris depuis par les Dames bénédictines ne se fussent point trouvés trop en désaccord avec ce bâtiment. Leur chapelle, surtout, est ce que l'on peut voir de plus laid.

Leur ancienne église sert maintenant d'église paroissiale, celle-ci ayant été démolie à la Révolution (1). Ce n'est point celle dont les fondations furent jetées en 1680, par Mme de

(1) Il n'en subsiste qu'une fenêtre, accolée au pavillon de l'abbesse. Les moulures qui l'entourent indiquent la dernière période ogivale. A en juger par l'orientation, cette baie devait s'ouvrir au chevet de l'église paroissiale.

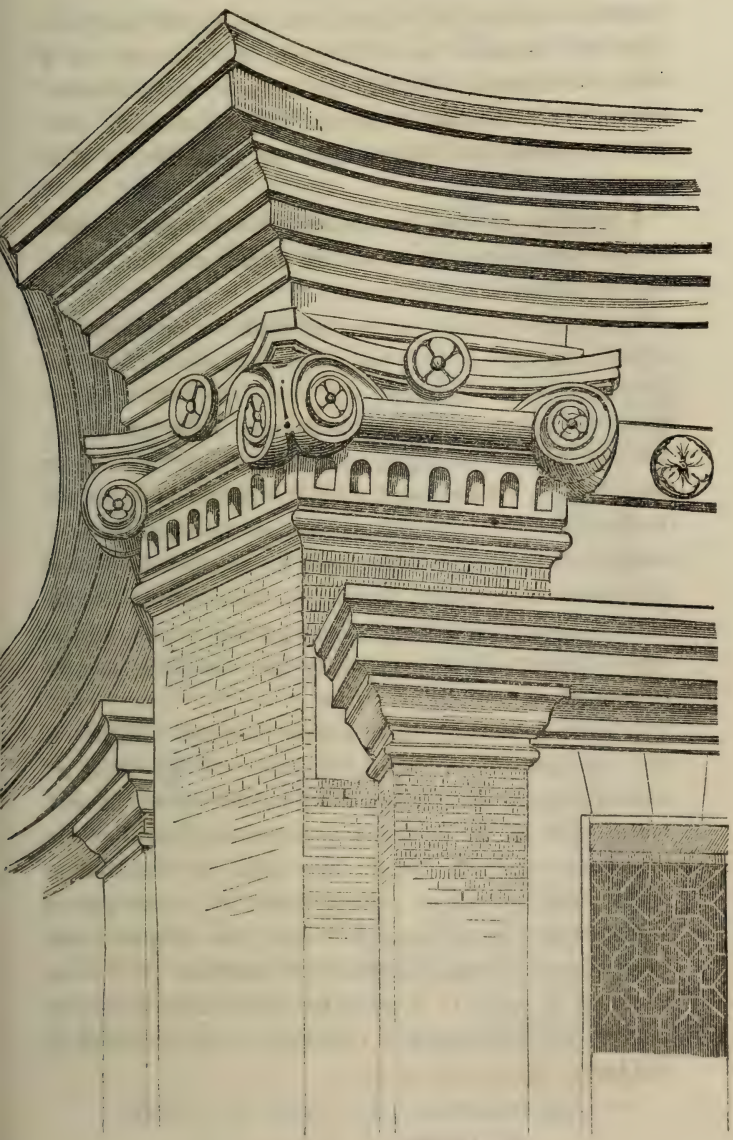

PILASTRE D'ANGLE DU LOGIS ABBATIAL.

Matignon. Bien qu'elle ait coûté plus de 50,000 écus, elle n'eut pas cinquante ans d'existence : elle s'écroula, et il fallut recommencer. L'édifice qui nous occupe date seulement de 1758. L'extérieur ne peut attirer l'attention, si ce n'est le portail, fort original dans sa simplicité, et d'un grand effet.

L'intérieur est assez harmonieux. L'ordonnance consiste en trois nefs communiquant par des arcades cintrées, portées sur des pilastres d'ordre ionique.

Le chœur se termine par un rond-point du fond duquel se détache un ange, sculpture de plein-relief, d'une grande expression et d'un vrai mérite. Cet ange, suspendu et comme planant au-dessus de l'autel, tient dans ses mains une banderole sur laquelle sont gravés les mots : GLORIA IN EXCELSIS DEO. L'autel, dans le style Louis XV, a également du mérite. Le bas-relief du centre du tombeau est finement travaillé; malheureusement, il est empâté par de nombreuses couches de peinture et de dorure. La croix du tabernacle est en bois, et la sculpture ne paraît pas non plus sans valeur; elle est signée PAVLET. Il est à présumer que l'ensemble de cette décoration est dû au même artiste.

Il existe à St-Désir une confrérie de charité, fondée en 1436, qui possède un petit trésor d'une véritable valeur archéologique. Ce sont d'abord des jetons ou méreaux d'assistance, dont M. R. Bordeaux a donné des dessins et une description en 1852. Ensuite une croix de procession en argent massif qui date du règne de Louis XV, et une paix en argent où sont figurés, avec la Vierge, deux évêques, saint Désir et saint Eutrope, patrons de la Confrérie. Au fronton se voient la hache et le glaive en sautoir, instruments du martyre des deux Saints et principales pièces du blason de la Charité. Sur la base on lit :

A la Charité † de † St. † Désir † de † Lizieux
P. † Cailbry † L. Masselin † 1758.

Mais la pièce vraiment précieuse est la *Majesté*, « contenant les Épitres et Évangilles des festes solennelles de l'année sur vélin relié d'aisserie couvers d'une lame dargent gravée et ornée de vermeil doré où sont relevées en bosse d'un costé les images du Crucifix, de Notre-Dame et de St. Jean, et de l'autre celles de la Saincte Vierge, de St. Désir et de St. Eutrope, jcelle Majesté fermante à crochets d'argent. » Ainsi s'exprime un Inventaire dressé en 1730. Nous n'aurions pu donner une description plus complète (1).

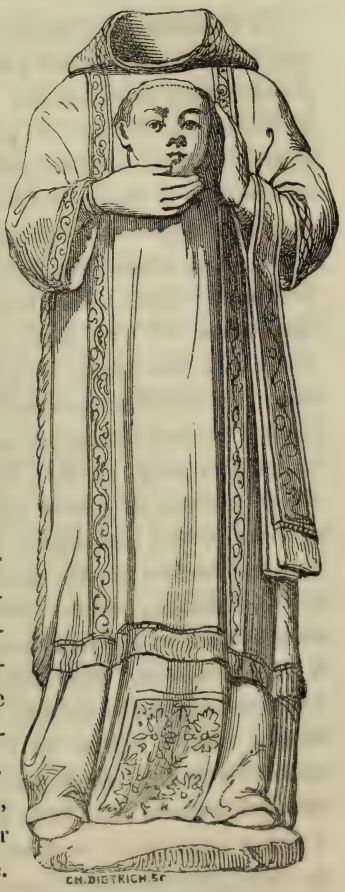

Outre l'abbaye, deux établissements religieux se trouvaient dans le faubourg St.-Désir: le couvent des Dominicains, maintenant la sous-préfecture, où il ne reste rien à mentionner, et la léproserie de St-Clair, dont on voit encore un pan de mur et un contrefort roman, indice de l'antiquité de sa fondation. Le *Bulletin monumental* contient une notice historique sur ce dernier établissement (t. XXVIII, p. 134). Voici la statue du saint, que l'on voit dans une niche sur l'emplacement de la chapelle.

(1) Il paraît que cette antique confrérie vient d'être supprimée.

Deux chanoines du chapitre de Lisieux y avaient aussi leur prébende, Assemont et Bourguignolles.

BANLIEUE.

Les Pavements. — La banlieue de Lisieux renferme quelques constructions qui méritent d'être signalées. Il faut mettre en première ligne les Pavements, situés à un petit quart de lieue de la ville, sur la route d'Orbec. Voici la description qu'en donnait M. Raymond Bordeaux, dans son *Excursion archéologique dans la vallée d'Orbec*, en 1851. Depuis lors, il y a peu de changements à constater :

« A peine avions-nous quitté Lisieux, que déjà nous descendions de voiture pour visiter *Les Pavements*, pittoresque construction du XVIe siècle, qui borde la route à gauche. Je ne sais quel titre donner à cet édifice : ce n'est point un château, ce n'est guère un manoir, c'est plus qu'une maison de ferme. L'habitation principale présente, en dehors de l'enclos, un premier étage en bois, jeté en encorbellement sur un rez-de-chaussée de pierres blanches ; des poutres énormes, décorées de têtes fantastiques, qui semblent vouloir engloutir dans leur énorme gueule l'extrémité des corniches à moulures de la Renaissance, forment l'encorbellement. Puis, au-dessus, un toit en forme d'auvent s'avance entre le premier étage et le rez-de-chaussée, pour abriter ces sculptures. De vastes lucarnes dépassent les toitures, déjà très-saillantes. Des tuiles rouges, clouées comme de l'essente, revêtent en certains endroits la façade. Ces poutres travaillées, ces têtes fantastiques qui saisissent entre leurs dents crochues l'extrémité des faisceaux de moulures, les lucarnes immenses, les ravalements en tuile : tout cela forme le caractère commun de la plupart des maisons anciennes de Lisieux et des châteaux du Pays-

d'Auge; mais, aux Pavements, la physionomie des constructions locales nous a paru plus fortement accentuée qu'ailleurs. Cette habitation, semi-féodale et semi-rustique, doit à l'ampleur de ses toitures beaucoup de l'apparence d'un chalet suisse.

« Pendant qu'une partie de notre compagnie examinait l'extérieur de cette vieille demeure, le reste de l'escouade envahissait la cour. La façade intérieure est moins sévère; le rez-de-chaussée, de ce côté, est en bois comme le premier étage, et on y a percé plus hardiment des ouvertures. Toutefois, les fenêtres portent encore les traces des grilles à barreaux croisés qui les garnissaient primitivement. Les deux portes qui donnent accès dans la maison ont de beaux chambranles à sculptures gothiques. Leur arc surbaissé est garni de feuilles de chardon et d'un de ces bouquets, ou crosses végétales, que les archéologues anglais nomment *finials*. Tandis que M. Bouet dessinait ces sculptures, un peu grossières, mais hardiment taillées dans le bois, je prenais, pour ma part, un croquis de deux écussons sculptés dans le couronnement de ces portes.

« L'un porte une roue comme pièce principale, avec peut-être la date de 1561 en chef. L'autre paraît avoir été armorié d'un chevron et d'un chef chargé d'un T accosté de deux roues (1). »

Le premier va nous donner le nom de celui à qui l'on doit cette construction. *La roue d'or à huit raies sur champ d'azur* appartient à la famille de La Reue, laquelle comme on l'a vu plus haut, concourut avec les Le Valois à l'édification de l'église St-Jacques. Cette famille, d'origine lexovienne, s'illustra par des charges de magistrature: on trouve sa généalogie dans le *Dictionnaire de Lachesnaye*

(1) Excursion archéologique dans la vallée d'Orbec, comptes-rendus par M. Raymond Bordeaux. Caen, Delos, 1851, in-8°, p. 4 et 5.

Des Bois (t. XII, p. 71). En rapprochant des dates le style du monument, on peut, sans témérité, en attribuer la construction à Thomas de La Reue, conseiller *en court laie* et lieutenant-général du bailli d'Évreux.

Les Pavements méritent bien être dessinés : aussi l'ont-ils été plusieurs fois, entr'autres par M. F. Thorigny, dans son *Calvados pittoresque.*

Cette maison appartient à M. Paul Target, membre de l'Association normande : on peut donc la regarder comme étant à l'abri des mutilations.

Malicorne. — Sur le chemin de St-Julien-le-Faucon, presque à l'extrémité du territoire de St.-Désir, est un manoir décoré par le vulgaire du titre pompeux de château de Malicorne. Il remonte au XVe siècle. Bâti sur une motte, à la jonction de deux ruisseaux dont les eaux remplissaient ses fossés, il a pu avoir une certaine force de résistance.

Il consiste actuellement en une maison de bois avec encorbellements moulurés. Aucune porte, aucune fenêtre ancienne. Il a subi des transformations radicales vers le règne de Louis XIV. L'escalier est placé dans une tourelle hexagonale, en saillie au centre de la face orientale. Cette tourelle, en bois comme le reste, a été tronquée à sa partie supérieure. Elle devait se terminer par un toit pyramidal, détaché du grand comble.

A l'intérieur, on voit encore deux cheminées au large manteau de pierre : elles n'ont aucune moulure caractéristique ; mais au centre de l'une se trouve une petite niche ogivale subtrilobée, destinée, sans doute, à une statue de saint ; sur l'autre figure un blason meublé de deux ailes d'oiseau, réunies par le bas.

Comme aux Pavements, nous pourrons avec cet indice retrouver le nom du constructeur. La famille d'Osmont porte pour armoiries *de gueules au vol d'hermine.* En 1463, Louis

d'Osmont fournit ses preuves à Montfaut sur la paroisse St-Désir. Six ans plus tard, il se rendait avec son frère, Jehan, seigneur de Beuvillers, aux montres de la noblesse du bailliage d'Évreux. Louis d'Osmont épousa Marguerite du Mesnil, veuve, en premières noces de Jehan de Trihan. Il en eut un fils nommé François, qualifié seigneur de Malicorne, Millouet et Beuvillers, marié en 1497 à Robine Fortin. C'est à l'un ou à l'autre de ces deux personnages que paraît devoir être attribuée la construction du manoir dont nous nous occupons.

Pendant les guerres de religion, le seigneur de Malicorne fut capitaine de la compagnie bourgeoise chargée de la défense du faubourg St-Désir. Il rendit des services à la ville.

Un autre membre de la famille d'Osmont était également à la tête de la compagnie de St-Désir, l'une des quatre de la ville, en 1676, lors de la prise de possession de M. de Matignon II.

L'illustration de la famille d'Osmont est connue. Elle a formé deux branches principales : celle des marquis d'Osmont à laquelle appartenaient les seigneurs de Malicorne, et celle des comtes de Boitron. Les Bouquetot, les Hautemer, les Médavy ont recherché son alliance.

Le Castellier. — Le Castellier, charmante habitation dont le parc longe la route de Caen, était aussi un fief; mais le pavillon confortable que l'on voit actuellement, caché à demi au milieu de belles plantations, ne remonte qu'à la fin du siècle dernier. Le vieux manoir dont il usurpe le nom était situé loin de là, dans l'enclos même du camp romain d'où il tire sa dénomination. Détaché du corps du fief et devenu simple ferme dès 1428, il nous a été impossible de le retrouver.

Au XIVe siècle, le Castellier appartenait à la famille d'Osmont. Au XVIe, il est en possession de la famille de La Porte.

Des documents authentiques, que j'ai eus dans les mains, m'ont fourni les noms de :

Noble homme Me Pierre de La Porte, licencié ès-droicts, bailly vicomtal de Lisieux, seigneur du fief, terre et sieurie du Castellier, 1570 ;

Maistre Adrian de La Porte, licencié ès-droicts, lieutenant général au bailliage vicomtal de Lisieux et sr du Castellier, 1598-1613 ;

Noble homme Me Jehan de La Porte, conseiller du roi en sa Cour des Aides de Normandie. Il laissa une fille unique, damoiselle Marie de La Porte, se disant en 1641, veuve du sieur d'Armonville ;

Adrien-Georges de La Porte, sieur du Castellier, bourgeois de Lisieux, 1761.

La construction du pavillon est due à M. Lefebvre du Hazeray. Depuis, M. le marquis de Rely et M. de Vigan l'ont successivement possédé. M. Halphen, de Paris, qui l'habite actuellement, l'a acquis il y a quelques années, de Mme de Vigan.

Le Lieu-Binet. — Dès le XVIe siècle, les bourgeois se bâtirent des maisons de campagne où ils allaient se délasser des préoccupations du négoce et parfois des luttes municipales. Les environs des grandes villes en sont remplis. On les appelait *Folies*, nom que l'on retrouve notamment aux environs de Paris et d'Évreux. C'était ce que l'on a travesti de nos jours en *villa*, mot plus guindé, mais moins français. Ces retraites, autour de Lisieux, portaient le nom générique de *Lieu*, auquel on ajoutait celui du bourgeois à qui elles appartenaient. Tel est le Lieu-Binet.

Situé à la porte de la ville, sur la route de Livarot, un chemin étroit le sépare de l'ancienne enceinte du château des Loges, splendide maison de campagne des évêques, dont il ne reste que le souvenir.

C'est un long bâtiment à mi-côte. Le rez-de-chaussée est construit en briques avec chaînes de pierre. L'étage supérieur est en bois sans sculptures. Il n'y a point d'encorbellements. Ces caractères suffiraient pour faire fixer sa construction au XVIIe siècle, quand même on ne trouverait pas la date 1646 gravée sur une de ses façades.

Au centre de la façade extérieure, à peu près, s'ouvre une porte protégée par un auvent couvert de tuiles; elle conduit dans une grande salle munie d'une vaste cheminée en pierre, au manteau soutenu par deux consoles, dont la partie supérieure imite le chapiteau ionique. Un vieux bahut de chêne, de la Renaissance, était oublié dans un coin de cette salle, lorsque je la visitai.

Deux autres salles occupent le rez-de-chaussée. A celle qui est voisine du coteau, outre les communications intérieures, on accède par un escalier extérieur en pierre protégé d'un toit. Cet escalier mouvemente heureusement la façade, unie et un peu froide.

Dans l'angle de la troisième pièce, vers la route, est une tourelle contenant un escalier de service. Les chambres de l'étage supérieur ne présentent aucune particularité à signaler.

Je n'ai pu me procurer aucun détail sur la famille, sans doute Lexovienne, qui a laissé son nom à ce lieu.

LA POMMERAYE.

La Pommeraye, *Pommeria.*

L'église de La Pommeraye n'a jamais eu d'autre rang que celui de succursale ou chapelle-annexe, sans territoire bien déterminé. Elle était, comme elle est encore, comprise dans les limites de la paroisse de St-Désir. Elle ne paraît, dans les pouillés, qu'à partir du XVIe siècle. Le bénéfice était à la

nomination du chanoine prébendé de St-Pierre-Azif, à raison de son fief, avec haute-justice, situé sur son territoire ; mais il fut souvent troublé dans son droit par le prébendé de la Pommeraye. La relation de ces procès n'offre, du reste, aucun intérêt.

Malgré son peu de valeur architectonique, cette église tire de sa situation un attrait particulier. La grande mare pleine de roseaux qui se trouve devant le portail, les arbres serrés qui l'environnent et la cachent, les chemins défoncés qui y conduisent, les lichens de ses murs, prédisposent l'esprit à la rêverie.

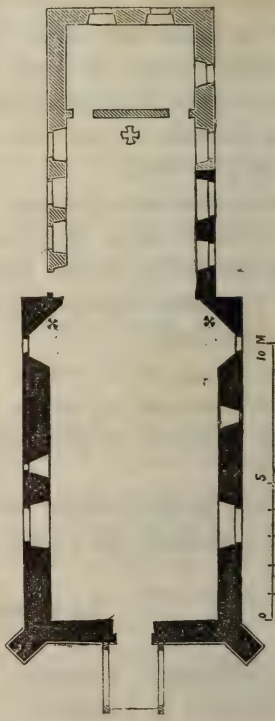

PLAN DE L'ÉGLISE DE LA POMMERAYE.

L'ensemble de la construction est de l'époque romane, et peut-être, à cause de cette disposition d'esprit toute particulière dont je viens de parler, je serais porté à lui attribuer une antiquité très-reculée. Les murs sont en blocage grossier : ceux du midi restent mieux caractérisés, les mortiers très-blancs se trouvent mélangés de parcelles de charbon, et les moellons sont en général poreux, quelques-uns teintés de rose ou de brun, ce qui leur donne un aspect de terre cuite ou de pierre calcinée par le feu. Ils sortent des carrières du pays, qui toutes fournissent le calcaire oolithique.

Les deux fenêtres centrales de la nef, petites et cintrées,

doivent avoir une origine romane, malgré les retouches qui les ont défigurées. Les autres ouvertures sont la plupart modernes, quelques-unes du XVIe siècle. Le portail tout entier, avec sa fenêtre ogivale, et les parties attenantes des deux murs latéraux, appartiennent aussi à cette dernière époque.

Le chœur a été refait à une époque toute moderne. Sans aucun doute, il était étroit et resserré comme ceux de St-Martin-de-la-Lieue et de St-Jean-de-Livet, églises fort anciennes dont on lira plus loin la description.

Rien dans le mobilier n'a une valeur artistique. Les trois autels sont du dernier siècle; mais ils ont encore des parements d'étoffes au-devant du tombeau, ornement qui tend à disparaître partout, malgré le parti qu'on en peut tirer, et aussi malgré les prescriptions liturgiques. Le parement qui enveloppe le petit autel du midi est en jais, dessinant de larges rinceaux d'or sur un fond blanc mat. Il est malheureusement en mauvais état, mais on y attache de l'intérêt et on a raison.

La statue de saint Laurent, patron de l'église, sur l'autel du nord, est gothique; elle peut remonter au XVe siècle.

Parmi les quelques tableaux suspendus aux murs, se trouve une des premières études de Duval-Lecamus : une tête de Madeleine.

La chaire paraît remonter au règne d'Henri IV. Elle est de forme hexagonale, et de la hauteur d'une simple tribune. La menuiserie en est bonne. A un autre point de vue, elle mérite l'attention des liturgistes, car c'est certainement une des plus anciennes chaires d'église rurale que l'on puisse rencontrer.

La cloche date de 1823 et son inscription n'offre aucun intérêt. Avant la Révolution, il y avait deux cloches. On trouve, dans les registres conservés aux archives de la commune de St-Désir, que, le 24 juillet 1707, il fut délibéré par les habitants de faire refondre et augmenter la plus petite, qui était cassée.

Le 24 octobre 1791, inventaire fut dressé par la municipalité de St-Désir, du mobilier de la chapelle succursale de St-Laurent de la Pomeraye.

Voici un extrait de cet inventaire, qui pourra donner une idée de la pompe qui présidait aux cérémonies du culte dans cet humble oratoire :

Une croix en cuivre avec son bâton en bois ;

Six candélabres en bois et leurs cierges sur l'autel de la Vierge ;

Quatre candélabres seulement sur l'autel de St-Hildevert, devenu maintenant l'autel St-Laurent ;

Un bénitier en cuivre ;

Un encensoir et une navette en cuivre ;

Sur le maître-autel, huit candélabres : deux en cuivre et les autres en bois ;

Une chape, huit chasubles et leurs étoles ;

Un saint-ciboire, une patène et un soleil ;

Deux plats à quêter, un d'étain, l'autre d'airain.

Au midi de l'église, est un ancien manoir sans grand caractère architectonique, mais dont le toit était surmonté de deux beaux épis en terre vernissée. Malheureusement ces épis ont été déplacés et emportés par le propriétaire. Ce manoir était probablement le presbytère.

COMMUNES RURALES.

Les communes rurales de la seconde section de Lisieux sont les suivantes :

La Boissière.
St-Germain-de-Livet.
La Houblonnière.
St-Jean-de-Livet.
Lessard-le-Chêne.
St-Martin-de-la-Lieue.

Le Mesnil-Eudes.
Le Mesnil-Simon.
Les Monceaux.
La Motte.
St-Pierre-des-Ifs.
Le Prédauge.
St-Hippolyte-du-Bout-des-Prés.
Prêtreville.

Nous en commencerons la revue par St-Martin-de-la-Lieue.

SAINT-MARTIN-DE-LA-LIEUE.

St-Martin-de-la-Lieue, *S. Martinus de Leuca.*

L'église St-Martin-de-la-Lieue, sur le bord de la route de

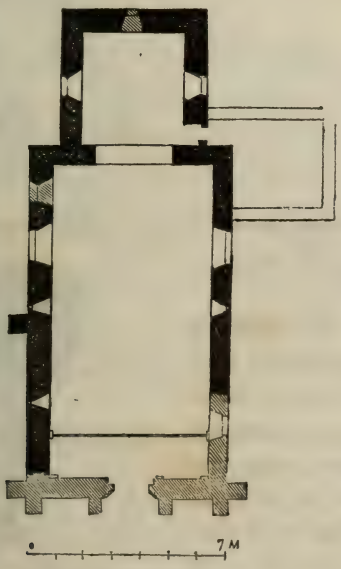

PLAN DE L'ÉGLISE DE SAINT-MARTIN-DE-LA-LIEUE.

Fervaques, appartient au style roman; le chœur, assez court, est en retrait sur la nef. Elle a conservé son petit

appareil régulier, remplacé dans quelques parties par des

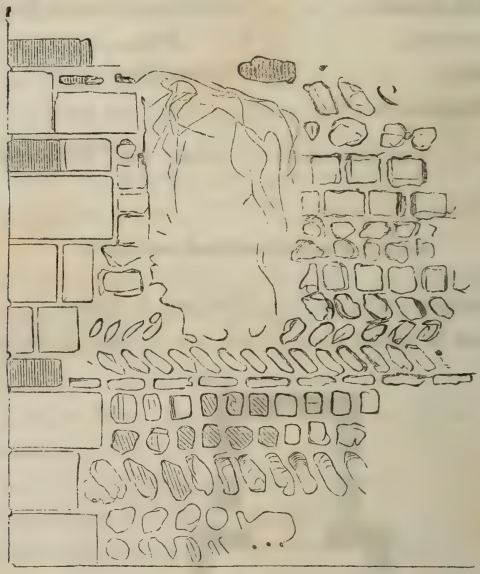

pierres disposées en arêtes ; il reste encore plusieurs fenêtres primitives dans les murs de la nef.

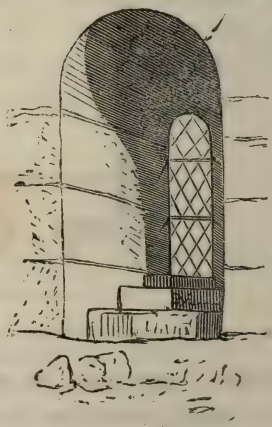

INTÉRIEUR D'UNE FENÊTRE DE S^T-MARTIN-DE-LA-LIEUE.

Le chœur est voûté en wagon, sans nervures ; mais le badigeon ne permet guère de se prononcer absolument sur l'âge de cette voûte, qui doit néanmoins être ancienne. Ce chœur est fort bas et très-petit. L'église, elle-même, de petite dimension et presque sans moulures, paraît appartenir à peu près à la même

époque que celle d'Ouillie-le-Vicomte, que nous décrivions précédemment. La brique n'a pas été employée dans les appareils à l'église de St-Martin, comme à l'église d'Ouillie; mais les deux églises peuvent être contemporaines.

La façade occidentale a été relevée au XVe siècle. Sur le tympan de la porte on distingue deux écussons, probablement ceux des seigneurs qui l'ont fait construire.

Le clocher, carré, en charpente, est établi sur le chœur.

On voit, à la partie supérieure du gable de l'église St-Martin, des ouvertures triangulaires formées de deux pierres

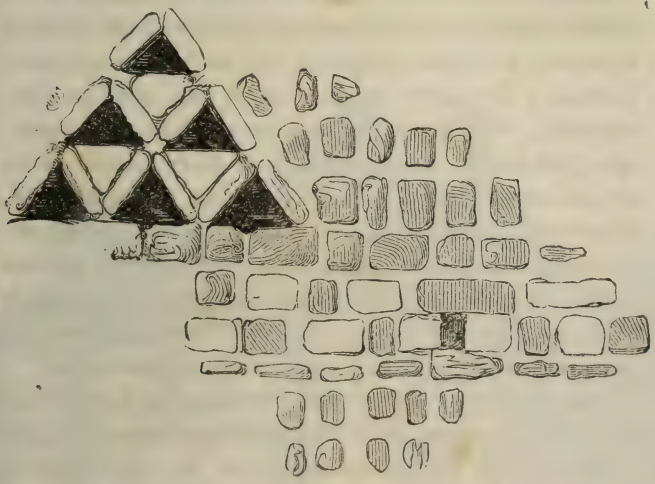

inclinées l'une vers l'autre. Un petit nombre d'églises anciennes offrent de pareilles ouvertures, et cette disposition se voit dans l'église de Savenières-sur-Loire. M. le comte de Soultrait l'a, de son côté, signalée dans les églises les plus anciennes du Nivernais.

Le seigneur temporel nommait à la cure de St-Martin; mais, au XVIIIe siècle, ce patronage était passé au Roi, d'après le pouillé du diocèse.

SAINT-HIPPOLYTE-DU-BOUT-DES-PRÉS (1).

St-Hippolyte-du-Bout-des-Prés, *Sanctus Ypolithus*, *St-Ypolite du boult des Preys.*

Cette paroisse, comprise dans la banlieue de Lisieux au spirituel et au civil, avait un territoire très-restreint ; sa population se composait de 18 feux, environ 90 habitants.

L'église correspondait, par ses petites dimensions, à ces besoins modérés. Elle se composait seulement d'un chœur et d'une nef. Le chœur était en retraite sur la nef. Le clocher s'élevait à l'extrémité orientale de la nef, près de l'arc triomphal. Cette disposition, fondée sur les lois liturgiques, que l'on tend à supprimer de nos jours partout où on la rencontre, indique généralement une haute antiquité. L'intérieur, malgré son état de délabrement, avait conservé un certain prestige, grâce à ses voûtes de merrain peintes en azur avec des étoiles blanches, et aux grands écussons d'argent à la bande d'azur, qui tranchaient sur les murs au milieu de la ligne noire de la litre funèbre.

Malgré son peu d'importance, St-Hippolyte subsista avec le titre de commune jusqu'en 1834. Alors une ordonnance royale l'annexa à St-Martin-de-la-Lieue. Ce fut le signal de la destruction de l'église, dont le petit clocher d'ardoise animait le paysage, et se découpait sur le coteau qui borde la rive gauche de la Touque.

Le mobilier fut partagé comme une dépouille opime. Beuvilliers recueillit les fonts baptismaux : ils dataient seulement du dernier siècle. La chaire se trouve à l'église de Lessard, et

(1) Notes de M. Charles Vasseur.

la clochette surmontait encore, il n'y a pas long-temps, le comble du presbytère de St-Martin-de-la-Lieue.

Le patronage appartenait à l'évêque de Lisieux. Le dernier curé fut l'abbé Pierre-Louis Blanchard, qui émigra pendant la Révolution en Angleterre, où il écrivit son *Histoire du pontificat de Pie VI* (Londres, 1800). Ce livre est curieux et véridique.

L'abbé Blanchard fut l'auteur du schisme que l'on a appelé la Petite-Église.

Manoir.—Le manoir de St-Hippolyte, ou mieux de Pont-Mauvoisin, dont voici une vue, est assis sur la rive gauche de

VUE DU MANOIR DE St-HIPPOLYTE-DU-BOUT-DES-PRÉS.

la Touque, à l'orient, et à peu de distance de l'enclos où

s'élevait l'église. Il appartient à une classe de constructions féodales plus particulière aux environs de Lisieux qu'aux autres parties de la Normandie. C'est un groupe de bâtiments d'exploitation disséminés dans une vaste enceinte dessinée par des fossés et par la rivière, au milieu desquels s'élève, sur une terrasse, la demeure du maître.

Une tête de pont à tourelles défendait autrefois l'entrée sur la rivière.

Les bâtiments d'exploitation, la plupart en bois, sont sans valeur architecturale, à l'exception du colombier.

Ce colombier est placé à l'angle sud-est de l'enceinte. Il est de petite dimension, de forme hexagonale et construit en bois. Les entrecolombages sont remplis par des briques inclinées. Sur chacun des colombages est sculpté un fort joli potelet, en forme de contrefort, terminé par un petit pinacle garni de feuilles frisées. La baie de la porte, carrée, entourée d'une torsade, est surmontée d'une accolade que terminait un large panache de feuillage. Cette accolade s'appuie sur deux contreforts accompagnant la porte, se terminant, comme les potelets des colombages, par des pinacles avec feuillages frisés, Sur chacun, comme au centre de l'accolade, était posé un écusson bûché au vif par la doloire républicaine. On voit par cette description que ce colombier date du XVIe siècle.

Le corps de logis principal est construit en pierre de taille, avec des chaînes de briques horizontales régulièrement espacées. Il date de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe. En plan, c'est un carré long flanqué par derrière, au centre, d'une tourelle carrée qui renferme l'escalier, et près de chaque angle, d'une autre petite tourelle carrée.

La tourelle centrale, couverte d'un toit en ardoise, se ter-

mine, au niveau de la corniche du corps principal, par un hourd de bois qui donne du mouvement à l'ensemble.

Cette partie du bâtiment, qui donnait sur le fossé, est très-peu ajourée. Les principales fenêtres sont protégées par de fortes grilles annelées.

MANOIR DE SAINT-HIPPOLYTE-DU-BOUT-DES-PRÉS,

Vu par derrière.

La façade qui regarde la vallée est éclairée, au premier étage, par cinq fenêtres carrées, entourées de moulures prismatiques et divisées autrefois par une croisée de pierre, également moulurée. Les deux baies des extrémités sont beaucoup plus étroites et grillées.

Les ouvertures sont identiques au rez-de-chaussée, sauf que la fenêtre du centre est remplacée par une porte en accolade, sans aucune sculpture, entourée seulement d'un gros tore. Il est probable que, primitivement, deux lucarnes de pierre plus ou moins sculptées coupaient le comble de cette façade ; il est permis de tirer cette conclusion de l'arrangement des deux fenêtres intermédiaires. Aujourd'hui, deux grandes lucarnes de bois mouvementent le toit. Elles sont contemporaines du colombier, par conséquent un peu postérieures au reste de la construction. Des potelets sculptés décorent les colombages, et aux poteaux corniers sont des blasons, au nombre de six, dont deux seulement portent encore la bande des Tournebu. Les salamandres qui décorent les poinçons fixent pour date de ce remaniement le règne de François Ier.

L'intérieur a été successivement modifié et mis en rapport avec le goût de chaque siècle. Une porte à panneaux plissés, une vaste cheminée dont la hotte repose sur des colonnes à chapiteaux gothiques, quelques pavés émaillés, sont les seuls vestiges de l'époque primitive.

La terre de St-Hippolyte appartient à Mme la comtesse de Foucault, chanoinesse de Ste-Anne de Munich, et à Mlle de Foucault, sa sœur. Ces dames la tiennent, par héritage, de la famille de Tournebu, qui s'est éteinte en 1810 dans la personne de noble dame Mme Marie-Pierre de Tournebu, baronne de Tournebu, dame de Moulines, Fontaine-Halbout, Caumont, St-Germain-de-Livet, le Mesnil-Eudes, St-Hippolyte et autres lieux, veuve, en premières noces, de messire Pierre-François-Jean-Baptiste de Bernières, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, seigneur et patron de Mondrainville, Gavrus, Tourville, Baron, Tournauville, etc., et, en secondes noces, de M. Louis-François-Pierre Louvel de

Janville, président à la Chambre des comptes, aides et finances de Normandie.

Afin de ne pas nous répéter, nous renvoyons tout ce qui concerne la famille de Tournebu à l'article de St-Germain-de-Livet. C'est là qu'étaient le centre de leurs possessions et leur résidence habituelle : il semble logique d'y concentrer les notes qui les concernent.

Le Pont-Mauvoisin est entré dans la famille de Tournebu dans la première moitié du XVIe siècle, par suite du mariage de Jacques de Tournebu avec Geneviève Pillois de Montigny, fille et héritière de..... Pillois de Montigny, sieur de la Prevosterie et du Pont-Mauvoisin. J'ignore depuis combien de temps et comment celui-ci en avait la possession.

SAINT-JEAN-DE LIVET (1).

St-Jean-de-Livet, *Sanctus Joannes de Liveto.*

Cette paroisse était certainement une des moins importantes du doyenné de Livarot. Sa population a toujours été très-peu considérable, les dimensions de l'église sont là pour l'attester. Maintenant qu'on veut être au large et surtout rivaliser avec les paroisses voisines, sans égard pour les convenances réciproques, il est bien à craindre que l'église de St-Jean-de-Livet ne tombe quelque jour sous la sape.

Cet édifice n'est pas moins ancien que St-Martin-de-la-Lieue, qui l'avoisine. Le plan, les proportions sont identiques ; l'appareil est aussi semblable : moellon affectant la position du petit appareil romain et la disposition en feuilles de fougère. C'est ce que l'on peut constater au nord et à

(1) Notes de M. Charles Vasseur.

l'ouest; car au midi un enduit impénétrable cache sous son épaisseur tout caractère utile. Il y a absence complète de contreforts, et l'on retrouve au chevet et au pignon occidental ces trous triangulaires, déjà vus à St-Martin, qui

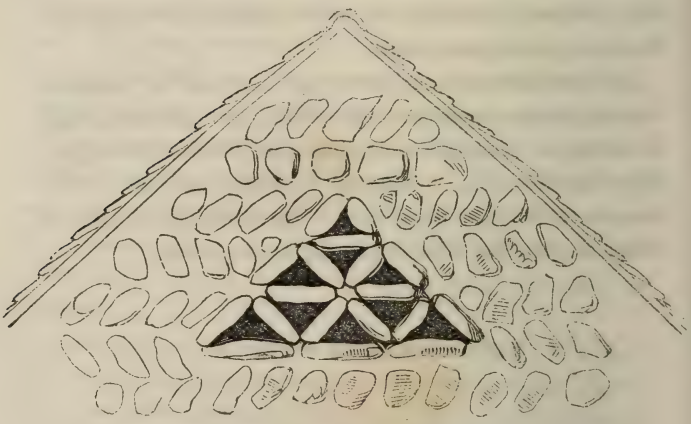

FRONTON OCCIDENTAL DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN-DE-LIVET.

existent aussi à Reuilly, dans le département de l'Eure; église que l'on peut considérer comme antérieure au XIe siècle.

Malheureusement aucune des ouvertures primitives n'a été épargnée : toutes les fenêtres sont modernes. La seule porte qui s'ouvre dans le mur méridional de la nef est romane, garnie de deux tores; les chapiteaux des colonnes sont sans sculptures; un porche de charpente la protége. Dans le chevet était une étroite lancette ogivale, maintenant bouchée; une autre se voit dans le mur du nord de la nef.

Le clocher, placé sur le pignon occidental, consiste en une pyramide octogone assez élancée, couverte d'ardoises.

L'intérieur n'offre aucun intérêt; la voûte est cintrée; les autels datent du dernier siècle. Deux statues d'évêques, saint

Firmin et saint Lubin, peuvent remonter au moyen-âge. La chaire, les fonts, le bénitier sont modernes.

La cloche est ancienne et son inscription mérite être transcrite :

† IAY ETE BENIE PAR Me ROBERT PROVOST CURE DE CE LIEU ET NOMMÉE MARIE IEANNE PAR MONSIEUR IEAN BAPTISTE DAVY BOIS LAURANS SEIGNEUR ET PATRON HONORAIRE DE CETTE PAROISSE ET DES FIEFS DE QUERVILLE LA RIVIERE DAUGE DOUVILLE ET PATRON PRESENTATEUR DE LA CHAPELLE DE Ste BARBE DES BOIS ET NOBLE DAME MARIE ANGÉLIQUE DE MAUDUIT DE BOIS LAURANS : IACQUES LE FEVRE TRESORIER.

1781.

Le patronage appartenait au Chapitre de Lisieux, par suite de la donation qui lui avait été faite par Guillaume de Querville, prêtre, ratifiée, en 1204, par Guillaume de Mailloc, suzerain de Livet.

La chapelle de Ste-Barbe-des-Bois, mentionnée dans l'inscription de la cloche, existe encore. Elle est située sur les bruyères de Glos, à l'extrémité de la paroisse. Construite en blocage avec angles en pierre, et mesurant environ 30 pieds de long sur 15 de large, elle date tout au plus de la fin du XVIe siècle. Les ouvertures ont été refaites sous le règne de Louis XV. Le chevet est pentagonal. A usage d'étable, il ne reste rien du mobilier. La voûte est en merrain. Le clocher n'existe plus.

Avant la Révolution, on y disait la messe tous les dimanches, et il se tenait une sorte de marché sur une vaste friche qui borde son enclos.

Il est bon d'observer qu'elle est tout près de l'ancien chemin de Lisieux au Sap.

Manoir. — Le manoir de St-Jean, situé au-dessous de l'église, dans la vallée, appartenait à la même classe que

celui de St-Hippolyte, mais n'en eut jamais l'importance. La *maison manable* est détruite. Le colombier existe encore ; il est hexagonal, en bois, et son toit est surmonté d'un reste d'épi en terre cuite.

En 1463, la terre de St-Jean-de-Livet appartenait à Jacques Labbey, seigneur d'Écots, Auvillers, Beauffy, Héroussart et St-Jean-de-Livet; il était petit-fils de l'écuyer du connétable Du Guesclin. Il comparut, en 1469, aux montres de la noblesse du bailliage d'Évreux. En 1540, la famille Labbey possédait encore cette terre.

Au commencement du XVIIIe siècle, elle était passée à une autre famille. Les registres de l'église de la Pommeraye nous apprennent qu'on y inhuma, le 29 août 1724, noble homme messire Gabriel de Coustin, sieur de Beaurepos et seigneur de St-Jean-de-Livet, âgé de 36 ans environ. Je n'ai retrouvé ce nom nulle part ailleurs.

La cloche nous parle, à son tour, de Jean-Baptiste Davy de Boislaurans. De plus amples détails seront donnés sur cette famille, à l'occasion du fief de Querville, situé à Prêtreville.

St-Jean-de-Livet faisait partie de l'élection de Lisieux, sergenterie de Moyaux ; on y comptait 39 feux, c'est-à-dire 195 habitants. La population a peu varié : on compte encore 181 habitants.

SAINT-GERMAIN-DE-LIVET (1).

St-Germain-de-Livet, *Sanctus Germanus de Liveto*, *Livet-le-Baudouin*, *Livet-Tournebu.*

Il y a six ans, Livet était une des localités les plus intéressantes à visiter de l'arrondissement de Lisieux ; aujourd'hui tout est changé. Que les amis de l'histoire et du beau

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

se gardent bien d'aller à Livet, s'ils ne veulent avoir le cœur navré.

Je me vois donc forcé de parler au passé.

Admirablement situés au milieu d'une masse de verdure, à l'entrée d'un petit vallon rafraîchi par l'eau pure d'un ruisseau, apparaissaient pressés l'un contre l'autre un clocher élancé et les tourelles au toit aigu d'un vieux château. Les puissantes familles qui avaient possédé ce fief y avaient laissé des monuments dignes d'elles.

L'église était romane et mieux construite que la plupart de celles que nous possédons encore de cet âge. A son plan primitif

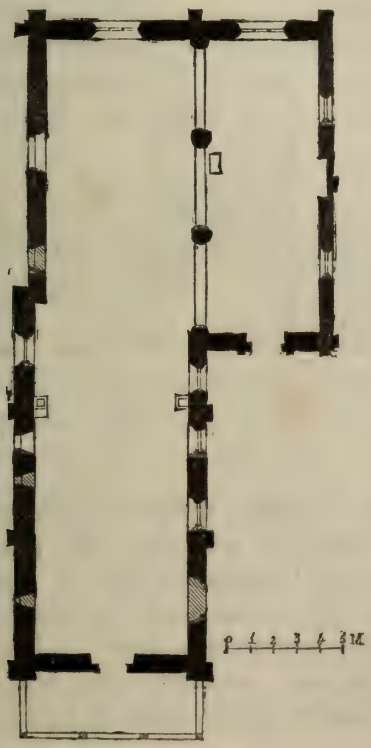

PLAN DE L'ÉGLISE DE SAINT GERMAIN-DE-LIVET.

(un chœur, une nef), était venue s'ajouter, au XVIe siècle, une belle chapelle seigneuriale, accolée au côté méridional du chœur et égale en étendue.

Quand on sortait du chemin creux et ombragé, c'était la nef qui se présentait d'abord à la vue. Tous ses murs portaient incontestablement les caractères du XIe siècle. Les contreforts sont très-plats, et ceux de l'angle emboîtent la construction ; sur quelques-uns d'entre eux on remarque des croix de consécration dont nous donnons un croquis ; dis-

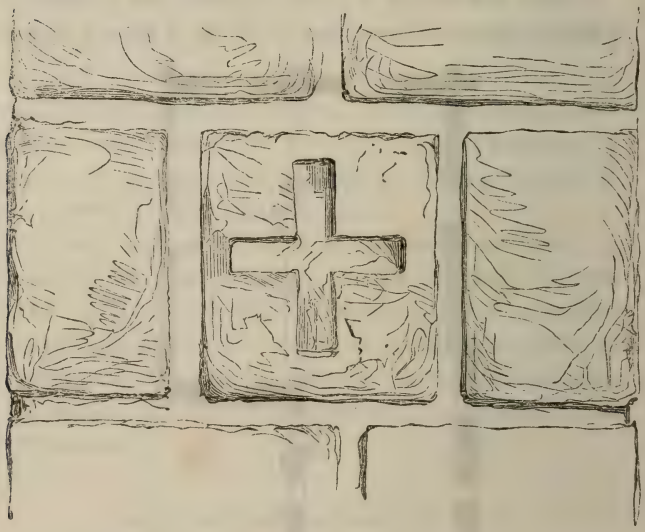

position peu commune. Malheureusement les ouvertures primitives avaient été remplacées. Une porte percée au XVIIe siècle, dans le pignon de l'ouest, et protégée par un large porche, avait été substituée à la porte romane, placée au midi, dont le profil subsiste encore. (V. la page suivante.)

Le mur du nord, sobrement éclairé dans l'origine par deux petites fenêtres cintrées, hautes de 3 pieds sur 9 pouces

de largeur, a été repercé d'abord au XVIe siècle, puis à l'époque moderne. Trois fenêtres, de la fin du XVIe siècle, prenaient le jour au midi. Le chœur, aussi bien caractérisé, était en retraite sur la nef. On y voyait, dans le mur du nord, une petite porte cintrée, la porte du Prêtre. L'unique fenêtre

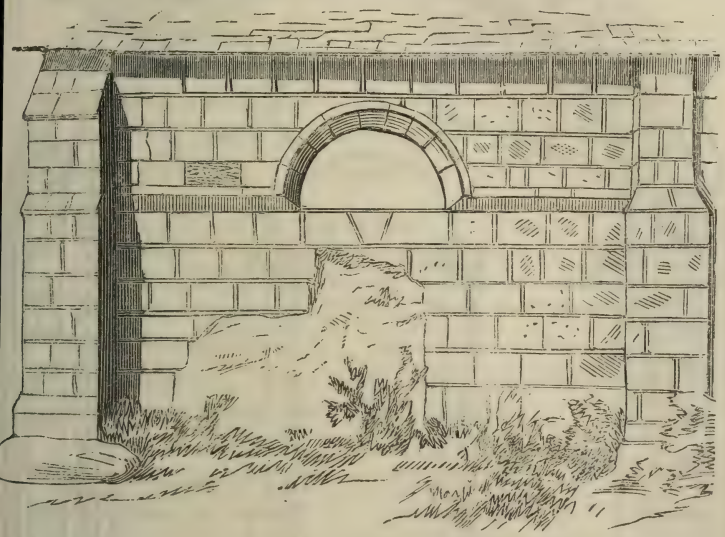

était moderne, car une baie ogivale à traceries Renaissance, qui avait été pratiquée dans le chevet, se trouvait bouchée.

En tournant ainsi autour de l'édifice, nous voici arrivé à la chapelle. Rien dans son style ne rappelle le gothique : sa construction tout entière est dans le style classique. Son chevet, cependant, est soutenu par un contrefort qui annonce un reste d'édifice plus ancien. La grande fenêtre qui prenait le jour de l'Orient, datée de 1579 (V. la page 324), était garnie d'une voussure à bossages; sa tracerie se compose de compartiments ovoïdes, et les meneaux qui la portent sont de petits pilastres carrés d'ordre ionique.

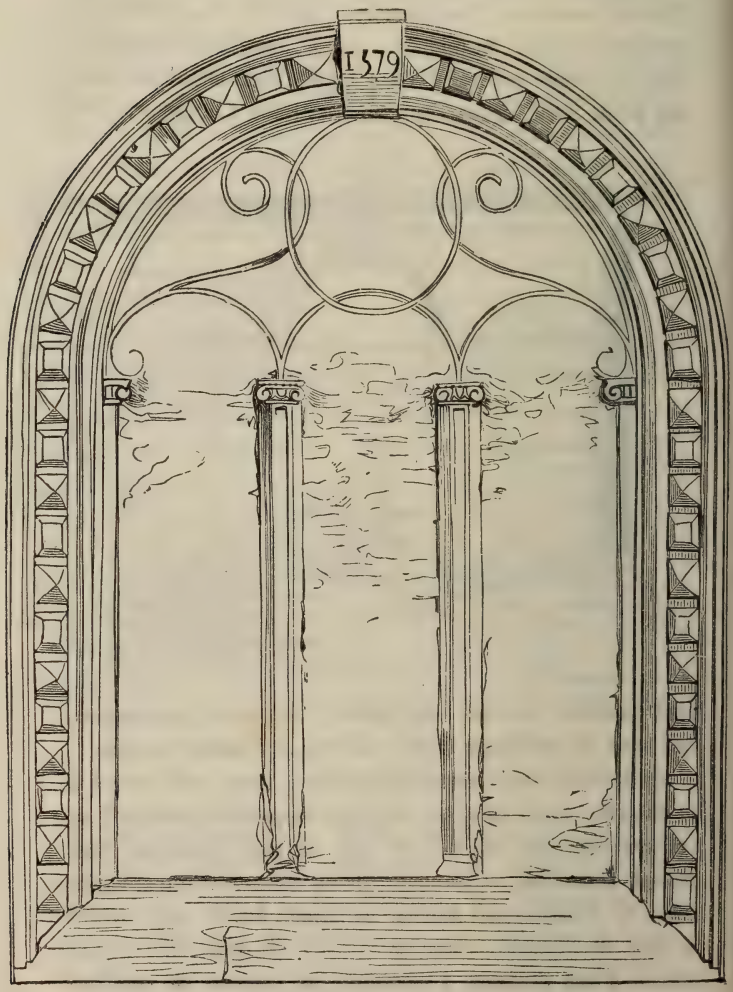

FENÊTRE DE LA CHAPELLE DE SAINT-GERMAIN-DE-LIVET.

Le mur méridional était construit en échiquier de pierres et de briques, percé de trois fenêtres cintrées de médiocre grandeur. Des pilastres peu saillants avec chapiteaux ioniques allaient soutenir la corniche, composée d'une série de petites consoles.

Le mur de l'ouest présentait la même ordonnance et le même appareil. Dans le pignon s'ouvrait un *oculus*. La porte était cintrée, à chambranle vermiculé. Sur l'attique on lisait la date 1578 (V. la page 326), et dans un cartouche au-dessous, cette devise :

SOLI DEO HON-
OR ET GLORIA.

Du reste, le joli dessin qu'a pu en faire M. Bouet dispense de toute description.

Dans l'intérieur, on ne trouvait point un mobilier artistique ; néanmoins un certain attrait vous y saisissait.

L'autel du chœur, avec quatre colonnes corinthiennes, était primitivement orné d'un assez bon tableau représentant la naissance du Sauveur, avec cette particularité que saint Germain, le patron de la paroisse, y figurait parmi les assistants, dans son costume épiscopal. Cet anachronisme, qui avait un parfum trop moyen-âge, avait déplu ; et le tableau, quand j'ai visité l'église une première fois, en 1853, avait fait place à un méchant groupe en bois qui figurait le même sujet, moins saint Germain.

Cette contretable, commencée à la Chandeleur de l'année 1745, fut achevée le 7 décembre suivant. La bénédiction en fut faite, quatre jours après, le 11, par M. Jean Rohays, curé du lieu. C'était l'œuvre de Robert Armenout, sculpteur, qui reçut 400 liv. pour la façon, plus 150 liv. pour les statues de saint Germain et de sainte Geneviève. J'ai trouvé cette note dans les papiers du sieur Charles Har-

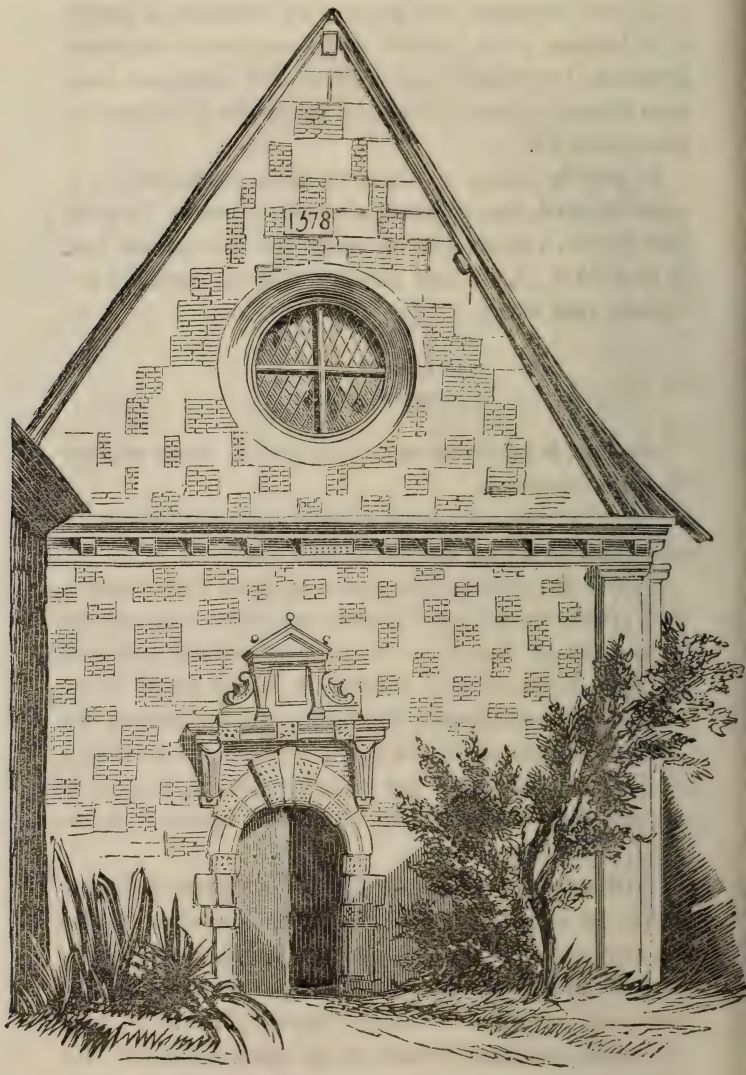

FAÇADE DE LA CHAPELLE DE SAINT-GERMAIN.

Bouet del.

PORTE DE LA CHAPELLE DE SAINT-GERMAIN-DE-LIVET.

douin, trésorier comptable, qui eut, en cette qualité, l'honneur de *chasser une cheville* de ladite contretable.

Lors du grand remaniement de l'église, au XVIe siècle, on avait orné les fenêtres de vitraux. Il en était resté les deux inscriptions suivantes:

Me IEHAN · LE FRANC · A
DONNE CE PANEAV
DE VERRE PRIES
DIEV POVR LUY.
1580.

..... M^e LE BOVRGOIS
(*armu*)RIER A DONNE
(*ce pa*)NEAV DE VERRE
(*pries*) DIEV POVR LUY.
1580.

Ce dernier est de la famille, peut-être le père et le maître de Marin Bourgeois, l'inventeur du fusil à vent, le peintre, sculpteur, etc., du roi Louis XIII. Je me réserve de le démontrer ailleurs.

La chapelle seigneuriale ouvrait sur le chœur par trois arcades cintrées, soutenues sur des colonnes cylindriques à chapiteaux sculptés. Les feuillages de l'un d'eux étaient roulés en crossettes, de manière à rappeler les chapiteaux du XIIIe siècle.

La voûte était en merrain avec charpente apparente, et les sablières qui lui servaient d'appui étaient sculptées de rageurs d'où partaient des guirlandes d'oves, d'entrelacs et autres ornements particuliers au XVIe siècle.

Mais ce qui arrêtait surtout les regards, c'étaient les trois belles statues agenouillées sur les tombeaux des fondateurs de la chapelle et de leur fils. Sous l'enfeu, près du mur du sud, se trouvaient les deux que voici: on voit, par leur cos-

STATUE TOMBALE D'UN SIRE DE TOURNEBU, A SAINT-GERMAIN-DE-LIVET.

STATUE TOMBALE D'UNE DAME DE TOURNEBU, A SAINT-GERMAIN-DE-LIVET.

tume, qu'elles datent bien de la fin du XVIe siècle. La troisième était sous une arcade près de la grille du chœur; elle est d'une date un peu plus récente. Les blasons qui accom-

STATUE TOMBALE D'UN SIRE DE TOURNEBU, A SAINT-GERMAIN-DE-LIVET.

pagnaient ces statues indiquent qu'elles représentaient des membres de la famille de Tournebu, car aucune inscription ne se lisait sur les tombeaux. Voilà ce qu'était l'église de St-Germain-de-Livet. Avant de courir au château, dont l'aspect séduisant (je parle toujours de 1853) nous promet tant d'émotions, nous allons nous arrêter sous le porche pour lire une affiche, la plus ancienne certainement de toutes les affiches actuellement existantes. C'est un *Arrêté de la Commission intermédiaire de l'assemblée provinciale de la Haute-Normandie, du 3 septembre* 1789.

Le lecteur désire savoir, sans doute, pourquoi cette église n'existe plus et quel est le monument qui la remplace. Pourquoi? C'est qu'il s'est trouvé quelqu'un qui s'est imaginé un matin, en s'éveillant, avoir plus d'esprit que les hauts et puissants barons de Tournebu, présidents au Parlement de Normandie, etc., etc. Ce quelqu'un a fait venir un agent-voyer, sur le refus de l'architecte, pour mettre à exécution son rêve; l'autorité ecclésiastique, qui aurait dû conserver, a laissé faire; l'autorité administrative a approuvé, bien qu'il n'y eût pas le moindre prétexte à changement. On a jeté les statues à la voirie, on a rasé l'église. Et qu'a-t-on fait à la place? Le nom n'est pas encore inventé. Ce n'est pas une grange, je ne dis pas une grange gothique (elles sont généralement fort belles), pas même une de ces granges vulgaires comme j'en ai vu en Belgique et ailleurs.

Château. —Nous voici devant le château. Lui aussi a subi des mutilations regrettables; mais il faut nous incliner devant la volonté du maître. C'est une propriété privée, et chacun doit être libre de traiter son bien comme il l'entend.

Situé vis-à-vis du portail occidental de l'église, ce château se compose de deux enceintes. On entre dans la première par une grande porte cintrée, accompagnée d'une poterne en accolade

pratiquée dans un mur de pierres et de briques vertes vernissées, disposées de manière à former échiquier. C'est, à proprement parler, une basse-cour, qui ne renferme que des bâtiments d'exploitation rurale et le colombier. On ne voit autour aucune trace de fossés.

Tous ces bâtiments sont en bois; un seul a conservé quelque cachet : il remonte au XVIe siècle. Le colombier, construit à l'angle sud-est de l'enceinte, est dans de grandes proportions. Il est octogone, construit en bois, avec briques inclinées entre les colombages. Les poteaux corniers portent, à leur partie supérieure, des blasons rendus frustes par les années, mais dont on peut encore distinguer les pièces principales. Tous sont partis, et la première partition est de Tournebu : *d'argent à la bande d'azur.* A la seconde partition, on trouve sur l'un les trois maillets de Mailloc; sur un autre, une croix accompagnée de quatre pièces qu'il est impossible de reconnaître. Un toit rapide, pyramidal, avec une petite lanterne au sommet, couvre ce colombier.

Au fond de la première enceinte s'élève le château, entouré de larges fossés remplis d'eau vive. Son plan est un pentagone irrégulier. Le pavillon d'entrée, qui regarde l'Orient, est bâti en échiquier de pierres et de briques vernissées, alternativement rouges et vertes. Deux sveltes tourelles à toit conique flanquent ses angles. La porte, accompagnée d'un portique d'ordre corinthien, porte la date de 1584. Une fenêtre à fronton triangulaire, accostée de niches pour des statues, éclaire la salle supérieure. Le toit rapide en ardoise est coupé par une lucarne en pierre. Du reste, le dessin de M. Bouet est d'une dimension suffisante pour donner une idée complète de l'ordonnance.

Un grand bâtiment de construction identique fait suite au pavillon, vers le midi, remplissant le second côté du pentagone. Le rez-de-chaussée, consacré à des magasins, ne reçoit

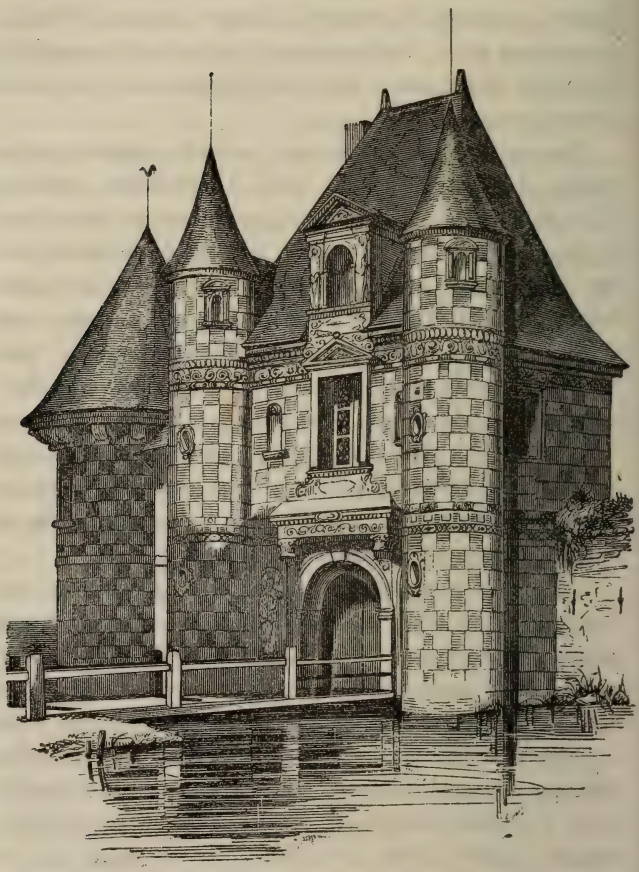

ENTRÉE DU CHATEAU DE LIVET.

la lumière que par trois petites ouvertures circulaires. L'étage supérieur est percé de trois belles fenêtres semblables à celles des tourelles du pavillon, qui alternent avec des niches, dont les statues ont disparu à la Révolution. La toiture est en

tuiles, mais en tuiles de couleurs variées, qui devaient former primitivement des dessins par leur disposition.

A l'extrémité de ce bâtiment, s'élève une tour construite toujours avec les mêmes matériaux, revêtue de la même ornementation. Sa corniche est garnie de machicoulis.

Les deux côtés suivants du pentagone étaient formés de constructions affectant la même ordonnance, mais moins ornées parce qu'elles étaient moins en vue. On vient de les raser, en grande partie, pour ménager une vue. Comme le château est dans un vallon fort étroit et peu pittoresque, la perspective procurée à ce prix consiste en trois saules au milieu d'un pré à faucher.

Les bâtiments de la cinquième façade sont en bois, sans sculptures; ils accusent le XVe siècle, et vraisemblablement ils sont antérieurs aux belles constructions que nous venons de passer en revue. Une cour intérieure occupe le centre du château. Ce qu'elle a de caractéristique, c'est la galerie de quatre arcades, portées sur des piliers toscans vermiculés, qui forme une sorte de cloître sous le bâtiment faisant suite à la porte. L'étage supérieur répète l'ordonnance extérieure. La corniche, richement sculptée, porte sur sa frise l'inscription suivante :

FINIS LAVDAT OPVS

et plus bas, dans un cartel :

1588.

Il ne faut pas négliger de jeter un coup-d'œil sur la porte en accolade qui se trouve à droite en entrant: elle est garnie de clous ornés, fort curieux, dessinés et décrits dans le savant ouvrage sur la *Serrurerie du moyen-âge* publié par M. Raymond Bordeaux, en 1858.

Cette porte conduit à une grande salle à vaste cheminée,

dont les murs étaient autrefois couverts de peintures représentant, dit-on, la bataille de Pavie. Dans l'angle, près de la cheminée, une tourelle renferme un escalier de service qui conduit à la salle supérieure, laquelle possédait aussi une belle cheminée dont la hotte était couverte de compartiments flamboyants. Je doute qu'on en trouve un second exemple dans les environs de Lisieux. Plus loin, une cheminée plus moderne était garnie d'une plaque en fonte où figuraient deux écussons accolés, sommés chacun d'un casque à lambrequins. Sur le champ du premier sont posées trois gerbes, sur l'autre la bande d'azur des Tournebu. Des pavés émaillés aux types les plus variés, des plombs aux fenêtres, voilà ce que l'on trouvait à chaque pas, avant la *restauration* du château. De cette restauration nous ne dirons rien.

Trois familles ont possédé successivement la baronnie de Livet. La première en date est la famille Tyrrel. Elle était puissante dans la contrée dès le commencement du XIIIe siècle. En 1206, Guillaume Tyrrel, écuyer de Livet-le-Baudouin, faisait un accord avec l'abbaye d'Ardennes, au sujet d'une vavassorie du nom de *Fresne-Chargie*, située dans ladite paroisse, et que son oncle, Richard Tyrrel, chevalier, avait donnée aux religieux.

Après cette famille, les Livet se trouvent en possession de cette terre, qui entra dans la maison de Tournebu par le mariage de Jeanne de Livet avec Pierre de Tournebu, en 1462. Pierre possédait déjà, de son chef, les seigneuries de la Vacherie, Fresnay et Sauqueuse. Après le décès de Guillebert Louvet et de Marie de Mailloc, père et mère de Jeanne, sa femme, il fit partage de leurs biens et choisit la seigneurie de Livet et les fiefs de St-Vast et d'Estrées, à charge de payer à Jeanne de Vaux, femme de Jean Louvet, 500 livres que lui avait données en mariage son oncle Pascal de Vaux, évêque de Lisieux.

Pierre de Tournebu eut six fils, dont l'aîné, Jean, fut seigneur de Livet après son père. Jacques, fils de Jean, aussi seigneur de Livet, augmenta ses domaines déjà considérables des terres de la Prevostière et du Pont-Mauvoisin que lui apporta Geneviève Pillois de Montigny, sa femme, comme on l'a vu à l'article de St-HIPPOLYTE.

C'est à Robert, son petit-fils, qu'il faut attribuer la construction du château et de la belle chapelle seigneuriale dont nous avons regretté la perte. Ce sont les statues de Robert et de Madeleine de Seguise, sa femme, et d'Anne de Tournebu, leur fils aîné, qui ont été réduites en moellons après avoir subi des outrages que la Révolution de 1793 leur avait épargnés.

Robert de Tournebu avait reçu une éducation moins guerrière que ses prédécesseurs. Marie de Croixmare, sa mère, appartenait à une famille parlementaire. Le contact des gens lettrés, les voyages qu'il dut faire dans la capitale de la Normandie, tournèrent son esprit vers les beaux-arts. C'est à cette influence que nous devons les belles constructions que nous avons décrites.

Anne de Tournebu, devenu seigneur de Livet après son père, suivit la carrière de la magistrature et devint président aux requêtes au Parlement de Rouen.

Robert de Tournebu, son fils, sieur de St-Germain-de-Livet, du Pont-Mauvoisin, sieur et patron du Mesnil-Eudes, suivit la Cour et obtint la charge de gentilhomme ordinaire de la chambre de la Reine-Mère.

Jusqu'à la Révolution, la famille de Tournebu posséda les terres de Livet, Mesnil-Eudes et le Pont-Mauvoisin; mais c'est le château de St-Germain qui lui servit toujours de résidence. Après la tourmente, le dernier rejeton de la maison, Mme Marie-Pierre de Tournebu, qui avait épousé en premières noces M. de Mondrainville, et en secondes noces

M. de Janville, put rentrer en possession des épaves de ces terres, que ses héritiers, MM. de Foucault, se sont partagées et que leurs représentants possèdent encore aujourd'hui.

Le hasard m'a fait passer par les mains un grand nombre d'aveux rendus aux seigneurs de Livet. Ils présentent une énumération à peu près complète des diverses redevances féodales en usage dans notre pays; mais, tout calculé, les charges étaient moins lourdes que celles qui pèsent actuellement sur les campagnes : je pourrais le démontrer, pièces en main.

Les vassaux de la seigneurie de Livet devaient à leurs seigneurs :

Des rentes en argent (14 deniers par acre, en moyenne);

Des chapons à Noël ;

Des œufs à Pâques ;

Foy, hommage, reliefs et treizièmes ;

Réseantise ;

Obéissance de court et usage;

Aides coutumières ;

Service de prévosté ;

Regard de mariage ;

Abattre et cueillir les fruits, tant pommes que poires, et les porter aux greniers;

Les piller, sildrer et enthonner ;

Chaumer les chaumes, querir les hards pour iceulx lier ;

Faner, botteler, charier et tasser les foings ;

Prière de charrues et de herche deux fois par an « pourveu qu'il y ait bêtes tirantes à harnois et regesantes sur le fief ;— et devons avoir un respeus vne foys le jour pour les personnes et bestes, et deux deniers au soir pour charrue ou grande herche et vn denier pour la petite herche » ;

Baon du moulin ;

« Aider à amener les meules et le tournant d'iceluy moulin dentre les quatre portes de Normandie ; »

Aider à tenir les écluses en bon état;

« Subjects aussy à gerbe et nolet au preuost et meusnier de mondict sieur.... » ;

Aider à curer les mottes d'allentour dudict manoir de trois ans en trois ans et faire le hérichon.

Enfin, voici une singularité: L'aînesse de la Quesnelière, qui contenait 9 acres, devait un denier à Noël « pour porter à l'offrende de la messe de minuict. »

Il a existé une maladrerie à Livet: il en est fait mention dans un acte du 6 avril 1456, comme bornant des terres situées « sur le quemin tendant de la chapelle de Noiremare au moustier de Livet.

Quatre fiefs, outre celui que possédaient les barons de Tournebu, se trouvaient dans les limites de la paroisse de Livet:

1° Le fief de Belleau, mentionné dans un acte de 1456. Il bornait la maladrerie de Noiremare; par conséquent, il se trouvait tout-à-fait à l'extrémité de la paroisse. Il était possédé en 1412 par damoiselle Marguerite d'Ouville, femme de Durand d'Auge. Les fiefs d'Auge étaient situés sur St-Jean-de-Livet;

2° Le fief du Coulant;

3° Le fief du Coudray.

Ces deux fiefs appartenaient au haut-doyen de Lisieux, *à cause de sa dignité.*

4° Le fief du Bouley.

Guillebert Bardou était seigneur du Bouley en la paroisse de Livet, en 1456.

Laurent Bardou, qui fut imposé par Montfaut en 1463, devait être possesseur du même fief.

Guillaume Bardou était seigneur du Bouley lors de la recherche des élus de Lisieux, en 1523-24.

A la fin du XVIe siècle, le fief du Bouley appartenait à a famille de Boctey.

Gabriel Le Boctey, seigneur du Bouley, et damoiselle Julienne Patrice, sa femme, donnèrent le jour à deux enfants : Michel, qui entra dans les Ordres, et Louis Le Boctey, son frère, escuier, sieur du Bouley. Louis épousa, le 3 juillet 1597, Catherine de Franqueville, cinquième enfant de Jean, seigneur de Collandon, et d'Hélène de Fedebry. De cette union sortirent trois enfants : Charles, Rénée et Hélène (1).

Charles Le Boctey, seigneur du Bouley, après son père, eut un fils nommé Jacques, qui se maria deux fois : la première, avec une demoiselle de La Noë ; la seconde, avec Magdelaine de Fresnel, qui lui donna quatre enfants encore sous-âge lorsque leur père mourut. Voici leurs noms :

Claude, seigneur du Bouley, mort garçon le 23 décembre 1702 ;

Guillaume, seigneur de Villers et ensuite du Bouley, suivant aveu du 26 décembre 1705 ;

Jacques, mort garçon au service ;

Et Marie, morte fille.

A la fin du XVIIIe siècle, le Bouley appartenait à une branche de la famille Thillaye, originaire de Lisieux, où divers de ses membres remplirent des charges d'édilité.

Cette terre appartient encore à la même famille.

La population de St-Germain-de-Livet est de 815 habitants. Malgré l'accroissement qu'elle doit aux usines établies sur son territoire, elle ne se trouve pas supérieure à ce qu'elle était il y a cent ans ; on comptait alors 3 feux privilégiés et

(1) J'ai écrit dans une notice sur le prieuré de Mervilly, près Orbec, que Michel et Louis Le Boctey étaient fils de Michel Le Boctey, sieur du Buisson. C'est à M. le vicomte Louis de Neuville que je dois de pouvoir réparer cette erreur. Il a bien voulu mettre à ma disposition les renseignements qu'il possède sur St-Germain-de-Livet, et j'en ai usé dans les lignes qui précèdent.

160 feux taillables, c'est-à-dire au moins 815 habitants. Cette identité de chiffre est singulière.

Cette paroisse était comprise dans l'élection de Pont-l'Evêque, sergenterie de St-Julien-le-Faucon, et se qualifiait de *bourg*. Au spirituel, elle dépendait de la chrétienté de Lisieux ; le patronage appartenait au doyen du Chapitre.

PRÊTREVILLE (1).

Prêtreville, *Woylleium*, *Presbyterivilla*, *Prestreville*.

L'église de Prêtreville n'est pas sans importance, mais elle a perdu tout son intérêt par suite des changements qu'on lui a fait subir depuis une vingtaine d'années. Elle est sous l'invocation de saint Pierre : elle était comprise dans le doyenné de Livarot. Les pouillés du XVIe siècle attribuent le patronage au Chapitre. C'est probablement une erreur, car avant et après on trouve indiqué comme patron le seigneur du lieu.

Comme le fait voir le plan, cette église ne comprend qu'un chœur et une nef, mais dans d'assez vastes proportions. Les parties les plus anciennes me paraissent remonter au XIIIe siècle. Les murs sont en blocage et en partie recrépis. L'irrégularité des membres principaux de l'architecture prouve que des retouches nombreuses ont été successivement exécutées. Ainsi, à la nef, on ne trouve pas de contreforts du côté du midi ; au nord, il y en avait quatre. Les deux du centre ont été arrachés, on en trouve encore les amorces. Celui qui est près de l'angle occidental me paraît du XIIIe siècle. L'autre, au contraire, refait en brique dans sa majeure partie, ne devait remonter qu'au XVIe siècle.

(1) Notes de M. Charles Vasseur.

La même irrégularité se retrouve dans les ouvertures. La porte, pratiquée maintenant à l'ouest, et le mur du pignon tout entier ne datent que du commencement de ce siècle. La porte primitive était percée dans le mur du sud ; on l'a transformée en fenêtre. C'est une ogive sans caractère ; la partie de mur qui l'entoure n'accuse non plus aucune époque. Le reste de ce mur du sud date du XVIe siècle, et se trouve éclairé par deux belles fenêtres ogivales à tracerie flamboyante avec un meneau.

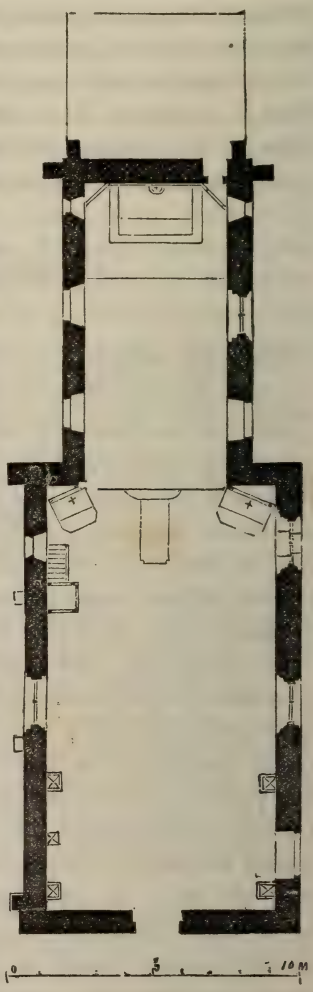

Au nord, on ne voit qu'une seule fenêtre primitive, et il ne paraît pas qu'il y en ait eu d'autres supprimées postérieurement. Cette fenêtre, placée tout-à-fait à l'orient, est une lancette du XIIIe siècle, de 18 pouces seulement d'ouverture ; elle a subi des retouches.

La grande ogive qui occupe le centre est moderne ; elle est d'une exécution passable.

Le chœur, un peu long pour sa largeur, est en retraite sur la nef, suivant l'usage. Il n'a de contreforts que près

des angles, deux contre le mur droit du chevet, et deux en retour : un au nord, l'autre au sud. Ces contreforts datent du XIIIe siècle, et il doit en être de même des murs, qui sont en blocage, tout entiers recrépis. Une sacristie cache le chevet. Six fenêtres sont percées dans les murs latéraux. Trois sont du XVIIIe siècle ; une, au midi, est du XVe, comme celles de la nef de ce même côté ; enfin, près de l'autel sont deux petites lancettes conservées de la disposition primitive.

A l'intérieur, le plâtre règne sans partage. Les murs sont plâtrés, les voûtes sont plâtrées. A la place de l'arc triomphal, qui n'existe plus, on voit un cintre en plâtre, garni de petites têtes bouffies, et deux colonnes corinthiennes moulées en plâtre, qui ne portent rien. Une corniche en plâtre court au pourtour. Les voûtes étaient en merrain avec charpentes apparentes ; on a coupé ces charpentes, et, pour éviter l'écartement qui suit ordinairement cette opération, on a mis, de place en place, des tirants de fer.

Les trois autels étaient d'une bonne exécution.

L'un d'eux, celui du sud, provenait d'une chapelle dédiée à sainte Anne, qui se trouvait à quelques pas de l'église, au levant. Je crois qu'on peut le faire remonter jusqu'au règne de Louis XIII. Les colonnes torses, ou plutôt tordues en vis, étaient garnies au tiers inférieur de rinceaux qu'arrêtait une couronne fleurdelisée ; les chapiteaux étaient un compromis entre le corinthien et le roman du moyen-âge. Sur la corniche se trouvait un fronton coupé, avec une niche centrale couronnée par deux petits anges soutenant un cartouche cordiforme, qui pourrait bien avoir porté des armoiries. Le tableau représentant sainte Anne enseignant la Vierge, était sans valeur. Le tombeau était droit avec parement d'étoffe.

Le petit autel du nord, dédié à la Vierge, datait du règne

de Louis XIV. Deux colonnes torses, à chapiteau composite, autour desquelles s'enroulent des guirlandes de roses, portent un entablement surmonté d'un fronton coupé sur lequel sont assis deux anges. Le tableau, qui n'était pas sans valeur, représentait la Vierge soutenant son Fils sur ses genoux, après la descente de Croix.

On a d'abord remplacé les tableaux par des statues de plâtre ; puis, plus récemment, comme par suite de la destruction de l'arc triomphal les autels faisaient une légère saillie sur le chœur, on les a rétrécis au moyen de la scie et du rabot, sans avoir égard à la difformité qui en résulterait, puisque toutes les proportions sont changées.

L'autel de Ste-Anne a souffert encore davantage : on a enveloppé ses colonnes dans des douves de barriques en bois blanc. Enfin, pour compléter l'harmonie du travail, les tombeaux, qui avec leurs étoffes pouvaient produire un effet grandiose, ont été revêtus de découpures figurant une série d'arcades en ogives impossibles. Le maître-autel datait aussi du règne de Louis XIV. Les premiers changements qu'on lui a fait subir remontent à 1834. Ils consistèrent dans la suppression du tabernacle hexagonal et de quelques accessoires, entr'autres un cartel qui surmontait l'entablement, et sur lequel on lisait :

EX DONO D..... DE LA CAUVINIERE C^i^.
1704.

Il offre un type bien des fois décrit. Des colonnes torses entourées de ceps de vigne, au milieu desquels jouent des oiseaux, des escargots, etc., portent un entablement surélevé en forme de trapèze. Des vases surmontent les colonnes. Pour accompagnement, deux niches, au-dessous desquelles s'ouvrent des portes qui conduisent à la sacristie. Le tableau, avec cadre sculpté de feuilles de chêne, représente l'Ascension.

La fenêtre ogivale du chœur a conservé des restes de vitraux : un Christ en croix avec la Vierge et saint Jean en grisaille, et un blason *de gueules à la bande d'or, accompagnée de six merlettes de même posées en orle.* La chaire à prêcher, de grande dimension, date de Louis XV. Sa base forme confessionnal, ce qui lui donne un aspect singulier.

La cloche avait une inscription assez intéressante pour être transcrite ici :

† JE SUIS NOMMÉE LEONTINE PAR MESSIRE ASTOLPHE LOUIS LEONORE MARQUIS DE CUSTINE ASSISTÉ DE NOBLE DAME AIMÉE LEONTINE DE St SIMON DE COURTOMER MARQUISE DE CUSTINE ET BENITE EN PRESENCE DE Mrs JEAN BAPTISTE MARIN BORDEAUX MAIRE DE PRÊTREVILLE ET JEAN LE FRERE CAISSIER.

JEAN BAPTISTE ANTOINE DROUET MA APPORTÉE A LAVILLETTE DE LISIEUX QUI MA FAITE EN 1821.

Cette cloche, s'étant cassée, vient d'être refondue; on n'a pas jugé à propos de reproduire cette inscription.

J'ai déjà mentionné la chapelle Ste-Anne. Elle a été démolie il y a une vingtaine d'années. Je n'ai pu me procurer de renseignements positifs sur sa structure et ses dimensions. La place qu'elle occupait est indiquée par un petit oratoire, qui sert d'abri à une statue de la Patronne.

Quatre fiefs se partageaient le territoire de Prêtreville : Querville, le Coudray, Poix et Prêtreville.

Querville est le seul dont les constructions offrent quelqu'intérêt. Il est situé à la naissance d'un petit vallon au milieu duquel serpente un ruisseau. Les sources de ce ruisseau étaient dirigées de manière à remplir les fossés du manoir, dont les bâtiments sont disposés en carré à peu près régulier, avec cour au centre.

L'entrée est pratiquée dans un pavillon, construit en

échiquier de pierres et briques, élevé d'un étage, avec toit surmonté de deux épis en terre émaillée. Les tuiles sont aussi vernissées de différentes couleurs. Une sorte de petite tourelle, qui contient l'escalier, donne du mouvement à la partie haute, sans faire de saillie sur le mur de façade. La porte est cintrée, accompagnée d'une poterne carrée. Le reste de la façade et les deux côtés sont composés de bâtiments, partie en échiquier, partie en bois, sans aucun intérêt.

Le corps-de-logis fait face à l'entrée. C'est une grosse maison, construite au rez-de-chaussée en chaînages de brique et de pierre, dont les parties hautes, en bois, n'offrent ni sculptures ni moulures caractéristiques. La cheminée est ornée d'arcatures cintrées.

La porte est accompagnée de pilastres qui portent un fronton cintré.

La face qui donnait autrefois sur le fossé est plus ornée et mieux caractérisée. On peut la diviser verticalement en deux sections, d'époques distinctes. La première, en pierre de taille au rez-de-chaussée, est, au premier étage, bâtie en bois avec encorbellements. Les colombages sont garnis de potelets. Les ouvertures consistent en deux fenêtres: l'une, largement ouverte, accompagnée de pilastres avec chapiteaux de fantaisie; l'autre, plus étroite, en accolade avec choux frisés, panaches et pinacles. Le poteau cornier est sculpté d'une grosse tête grimaçante se perdant dans des feuillages; les sablières de l'encorbellement ont des rageurs. Ces détails indiquent le commencement du XVIe siècle. La seconde partie est plus moderne et n'accuse guère que le règne de Louis XIII. Elle est éclairée de deux grandes fenêtres cruciformes.

Il n'y a point d'ouverture au rez-de-chaussée.

L'intérieur, depuis longtemps habité par des fermiers,

ne donne à mentionner que quelques pavés émaillés. Cependant la chambre haute du pavillon d'entrée a conservé, sur ses murs, quelques traces de peinture qui ne paraissent pas bien anciennes. On prétend que cet appartement était une chapelle : la cheminée qui s'y trouve et le reste de ses dispositions doivent faire repousser cette attribution.

Le colombier se trouve dans la première cour, en dehors de l'enceinte; il est octogone, d'un diamètre considérable et remonte aussi au XVIe siècle. Il a malheureusement subi des réparations maladroites.

Le manoir de Querville tire son nom d'une famille ancienne, qui n'a pas été sans importance au moyen-âge.

Montfaut inscrit dans sa *Recherche :* Henri et Richard de Querville.

Le premier possédait le fief dont nous nous occupons; le second était seigneur du Coudray.

En 1540, Hector de Querville et ses frères puînés, Guillaume et Pierre, produisirent devant les élus de Lisieux.

Hector joua un certain rôle dans les guerres civiles de la fin du XVIe siècle; il fut lieutenant du gouverneur de Lisieux.

En 1616, Querville appartenait à noble homme Jehan de Querville, sieur du lieu, la Rivière, les fiefs d'Auge et Douville. Il fut, je pense, le dernier mâle de sa famille; car un rôle de taille, de 1683, mentionne parmi les exempts damoiselle Anne de Quierville. En 1747, tous ces fiefs étaient passés aux mains de haut et puissant seigneur messire Louis-Marc Antoine de Fauteveau, et, en 1779, dans celles de M. Jean-Baptiste Davy de Boislaurens. Après lui, la terre est échue à l'une de ses filles, Mme de Vauvert, dont la fille unique, mariée à M. de Marguerye, l'a vendue il y a quelques années.

Il y a dans les limites du fief de Querville une autre

construction qui mérite une mention. C'est le Lieu-Seney, dont voici le dessin. On ne peut fixer sa date au-delà du

LIEU-SENEY.

règne de Louis XIII. C'était la maison de campagne d'un Élu de Lisieux.

La population de Prêtreville est de 531 habitants. Au XVIIIe siècle, elle était de 895 habitants, 179 feux, et à la fin du XVIIe, de 165 feux ou 825 habitants. Cette paroisse était comprise dans l'élection de Lisieux, sergenterie de Moyaux.

LE MESNIL-EUDES (1).

Le Mesnil-Eudes, *Mesnillus Odonis.*

Situé au fond d'un vallon sauvage et boisé, le Mesnil-Eudes a été fondé par Odon Stigand, le chef de la maison de Tancarville, le seigneur de L'Honneur, d'Écajeul et de Mézidon, le constructeur de Ste-Barbe, qui lui a laissé son nom. On y compte 294 habitants; au XVIIIe siècle, il y avait 3 feux privilégiés et 59 feux taillables, c'est-à-dire 310 habitants environ. On voit que la population n'a jamais été considérable, bien que par sa superficie cette commune doive être classée parmi les grandes paroisses de ce canton.

Elle était comprise dans l'élection de Pont-l'Évêque, sergenterie de St-Julien-le-Faucon, et pour le spirituel, dans le doyenné de Livarot.

L'église, sous l'invocation de Notre-Dame, offre un certain intérêt. Elle est du petit nombre de celles qui n'ont subi que peu de mutilations, dans ce canton, où les curés sont coupables de nombreux faits de ce genre. Elle remonte jusqu'à l'époque romane. La partie conservée de cette construction primitive est le mur septentrional du chœur, ou l'on voit encore le cintre d'une porte bouchée. Les autres murs, dans leur ensemble, paraissent seulement du XVIe siècle. Les contreforts qui les buttent, les fenêtres, soit ogivales, soit cintrées, à moulures prismatiques, qui y sont pratiquées, accusent bien cette époque. La porte est précédée d'un porche en charpente.

Le clocher date aussi du XVIe siècle; il est en charpente

(1) Notes de M. Charles Vasseur.

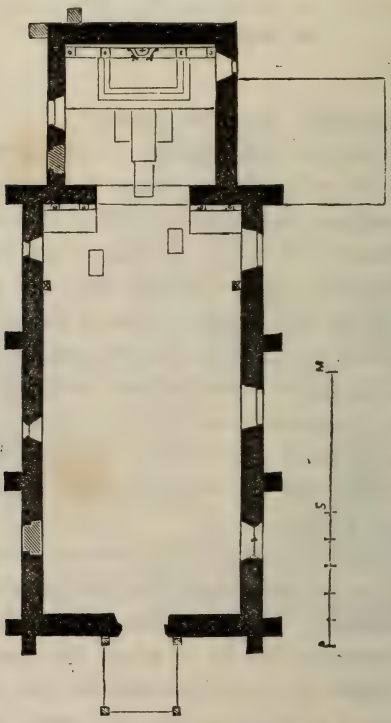

PLAN DE L'ÉGLISE DU MESNIL-EUDES.

revêtu d'ardoise, avec quatre petites lucarnes posées sur les angles.

L'intérieur offre une foule d'objets sur lesquels doit se porter l'attention. En entrant, un vieux banc à panneaux flamboyants, du règne de Louis XII; deux bancs à balustres tournées, du commencement du XVIIe siècle, frappent d'abord les regards.

La voûte de la nef, parfaite de forme et construite avec des

ÉGLISE DU MESNIL-EUDES.

matériaux choisis, est maintenue par quatre fermes complètes bien équarries. Des festons sont gravés en noir sur ses douvettes de merrain. L'œil se porte ensuite sur l'arc-triomphal roman, bien caractérisé, qu'accompagnent deux petits autels, du règne de Louis XIV, formant avec le maître-autel un tout complet et harmonieux. Le maître-autel est vraiment curieux et remarquable. Ses quatre colonnes torses sont évidées à jour au tiers inférieur et au tiers supérieur; le centre seul est resté plein. Les pampres de vigne qui entourent ces colonnes servent de refuge à mille oiseaux qui s'y jouent ou becquettent les grappes. Des pentes de fruits remplissent le nu des piédestaux. Dans les niches sont deux statues : la Vierge et saint Sébastien. Au centre est un tableau. Le tabernacle, en forme de pavillon semi-hexagonal, a un groupe de trois colonnettes à chacun de ses angles. Ces autels, encore nombreux dans le Pays-d'Auge, sont généralement dus à des artistes de talent; mais ils sont passés de mode: leur ampleur offusque nos idées étroites, et on les jette bas partout. Une publication, qui en reproduirait les principales variétés avec leur polychromie, serait certainement très-recherchée par les artistes et par l'étranger. Six candélabres en bois, peints et dorés, complétaient généralement ces autels. Au Mesnil-Eudes, il en reste deux qui méritent aussi l'attention.

La voûte du chœur est couverte de rinceaux de couleurs variées, jetés sur les douvettes, dont la composition est fort curieuse. Malheureusement on a coupé l'entrait central, qui maintenait l'équilibre de la construction, de sorte que les murs latéraux poussent au vide et que le chevet est lézardé. Mais ce sera une occasion de rebâtir l'église dans un genre plus moderne. Cette mutilation des charpentes est fort à la mode dans le canton, et son effet immédiat est toujours le même.

Voici l'inscription de la cloche : elle me paraît se composer d'une inscription plus ancienne qu'on a reproduite lors de la refonte, et d'une ligne de hiéroglyphes, dont j'avoue ne pas avoir la clef.

† A. M. D. G. J'AI ETE NOMMÉE MARIE PAR Mr GUI DUVAL DE BONNEVAL ANCIEN PRÉSIDENT A MORTIER DU PARLEMENT DE NORMANDIE ET Mme MARIE PIERRE DE TOURNEBU DAME DU MESNIL-EUDES, DE LIVET, St HYPOLITE ETC, ET BENITE PAR Mr BARDOU CURE DU MESNIL-EUDES LAN 1845. LE TERRIER O DL. L. BL. LG BBB. S E D V M L F G LFGL SVMAM. LOUIS SAUDEBREUIL TRÉSORIER.

F. BAILLY FILS AINÉ FONDEUR A BERNAY.

L'if du cimetière a environ 8 pieds 1/2 de circonférence.

La croix date du règne de Louis XIV. Le fût est une colonne d'ordre composite assez bien proportionnée ; sur la base, on lit les dix commandements de Dieu, qui occupent deux des faces. Sur les deux autres sont les inscriptions suivantes :

CETTE CROIX A ESTÉ
DONNEE PAR LA CHA
RITÉ DE CEANS LAN
1654.
ECCE CRVCEM DNI
IN QVA SALVS MVNDI
PEPENDIT, IN QVA
CHRISTVS TRIVMPHAVIT
ET MORS MORTEM SVPE
RAVIT IN ÆTERNVM

—

ADVIS AU MONDAIN.
JESUS CHRIST TA MONSTRÉ
LE CHEMIN DE LA CROIX
LE MONDE TE RETIENT EN CELUY
DES DELICES

JUGE BIEN ET MEDISTE QUEL
SUIVRE TU DOIS : LUN TE CON
DUICT AU CIEL ET LAUTRE
AU PRESIPICE.

Cette croix a été replacée le 22 *juillet* 1808. *Præs. T. J. Bertaume.*

Le patronage de l'église du Mesnil-Eudes paraît avoir été alternatif entre le chapitre de Lisieux et le seigneur du lieu.

On trouve dans les rôles de l'Échiquier, à la date de 1195, *Bernardus de Mesnillo-Odonis.*

Au XIVe siècle, Jean de Courcy était seigneur du Mesnil-Eudes. En 1463, Montfaut enregistre Jean de Heudreville, sur la paroisse du Mesnil-Eudes.

Plus tard, la famille de Tournebu joignit ce fief à ses nombreux domaines, et le conserva jusqu'au commencement de ce siècle.

LESSARD-LE-CHÊNE (1).

Lessard-le-Chêne, *Ecclesia de Essartis Evrardi, de Essartis.*

L'église de Lessard, placée sous l'invocation de Notre-Dame, est bâtie sur le penchant d'un coteau, près d'un plateau couvert de bruyères, d'où l'œil embrasse un magnifique panorama : à l'ouest et au sud-ouest se déroule une vaste étendue de pays qui se prolonge au-delà de Falaise et de Caen ; au midi, la vue plane sur la profonde et pittoresque vallée du Mesnil-Durand.

(1) Notes de M. Pannier.

Cette église, primitivement romane, a été réparée et repercée au XVIe siècle.

Le portail occidental, soutenu par quatre contreforts avec glacis très-inclinés, offre une porte ogivale à nervures, dont le tympan est orné d'un cul-de-lampe qui supportait autrefois une statue. Le linteau est formé d'une ogive en accolade. Ce portail, resté inachevé, a reçu une couverture surmontée d'un clocher construit en charpente et recouvert en ardoise. Nous donnons l'inscription des deux cloches que renferme ce clocher. La plus petite, fondue en 1713, a pour diamètre 72 centimètres :

1713. BÉNITE PAR Msre FRANÇOIS DE BIGARD CVRÉ DE CE LIEV. NOMMÉE PAR Mvre EMAR ROBERT DE PRYE, FILS DE NOBLE SEIGr Msre EMAR ANTHOINE DE PRYE CHcr BARON HAVLT IVSTICIER DE PLANES ET DE CHANFRAY ET DE NOBLE DAME IACQVELINE DE SERRE DAME ET BARONNE DE COCQVAINVILLIERS DV CHESNE ET LESSART, ET PAR NOBLE DAME MARIE DE PLANTEROSE VEVe DE FEV MONSIEVR HÉBERT CONcr DV ROY MAISTRE DES COMPTES A ROUEN.

IEAN AUBERT M'A FAITE.

—

L'AN 1846 J'AI ÉTÉ NOMMÉE HENRIETTE SOPHIE PAR M. HENRI ANATOLE FRÉMIN D'LESSART ET DAME SOPHIE MARGUERITTE DE COURTHEIL, NÉE DE VOYNE BÉNITE PAR M. PIERRE LOUIS MARESCOT, CURÉ DE LESSARD ET LE CHÊNE EN PRÉSENCE DE MM. PIERRE PETIT MAIRE, Jn LE VILLAIN, TRÉSORIER.

BAILLY, FRÈRES, FONDEURS A CAEN, BERNAY ET ALENÇON.

Le mur méridional de la nef, soutenu par quatre contreforts à double glacis, est construit en grand appareil. Il est percé de trois fenêtres carrées, dont deux à nervures accusent le XVIe siècle ; celle du milieu a été considérablement élargie.

Une partie du mur, qui se trouve en retraite près du

chœur et qui n'offre aucun contrefort, dépendait de l'ancienne nef qui était romane. La fenêtre cintrée que l'on voit date seulement du XVIIIe siècle. Du côté du nord, il n'existe aucune ouverture.

Le mur septentrional, flanqué de trois contreforts du XVIe siècle, est percé de deux fenêtres carrées, très-laides, qui remplacent deux autres fenêtres étroites à plein-cintre, du XVIe siècle, semblables à une ouverture bordée d'un simple chanfrein que l'on voit de ce côté.

Le chœur, construit en retraite sur l'ancienne nef, offre des murs romans en cailloutis. Il est éclairé, au nord, par deux fenêtres carrées munies de leur ancienne résille en plomb. L'une de ces fenêtres remonte au XVIe siècle; l'autre a été refaite. Les deux fenêtres carrées en brique, que l'on voit du côté du midi, avaient été aussi percées au XVIe siècle; elles ont également conservé leurs anciens plombs.

La voûte du chœur et celle de la nef sont en merrain.

A droite du maître-autel est une piscine ogivale, à double cuvette, ornée d'un simple chanfrein.

Le tabernacle du maître-autel, dans le style Louis XIII, est décoré de trois statuettes et garni sur les angles de colonnettes dont la base est formée de feuilles galbées. Les parties latérales du tabernacle sont ornées de deux médaillons, peints sur bois, représentant Jésus-Christ et la Sainte-Vierge.

Deux beaux chandeliers en bois, dans le style Louis XV, sont placés sur le maître-autel. Le milieu de la tige représente un vase, garni sur les angles de plusieurs anses. Le pied est également orné d'anses sur les angles.

Le lutrin, de même style que les chandeliers, représente un aigle tenant dans ses serres un serpent. Cet aigle repose sur un joli pied décoré de feuilles galbées, renflé vers le

milieu. Il se termine dans sa partie supérieure par un chapiteau ionique de fantaisie, orné de guirlandes de fleurs. La base est formée de trois consoles terminées par des griffes.

A l'extrémité de la nef, près du chœur, s'élèvent deux petits autels. Celui de droite est dédié à saint Joseph. On y retrouve le couronnement du tabernacle du maître-autel, dont les pans sont percés de baies, découpées dans leur partie supérieure en forme d'éventail.

Le parement de cet autel est en bois peint, dans le style Louis XIV. Au centre, dans un médaillon formé de feuilles de chêne, est représenté Jésus-Christ portant sa croix. Aux extrémités sont peints des vases de fleurs.

Le parement de l'autel de la Vierge offre également des peintures sur bois. Dans un médaillon de forme ovale, est représenté le martyre de saint Sébastien. De chaque côté s'épanouissent de jolies fleurs.

La chaire, dans le style Louis XV, provient de l'ancienne église de St-Hippolyte-du-Bout-des-Prés.

Entre le chœur et la nef est placée la *trabs* ou poutre crucigère. On voit, de chaque côté de la croix, les statues miniaturées de la Sainte-Vierge et de saint Jean-Baptiste qui paraissent dater du XVIIe siècle. Saint Jean est représenté avec une robe rouge, recouverte d'un manteau bleu. La robe de la Vierge est également rouge et son manteau bleu.

Une ancienne statue en pierre du XVe ou XVIe siècle, représentant saint Firmin, second patron de l'église, est placée dans le chœur, du côté de l'épître. L'évêque porte une chasuble en pointe, relevée sur les épaules. Sa mître est basse.

On voit du côté de l'évangile la statue de saint Hildebert, évêque, en grande vénération dans le pays, et que l'on implore pour faire cesser les coliques. Cette statue date du même temps que la précédente.

On remarque dans la nef une belle statue miniaturée de la Sainte-Vierge, également gothique. La mère du Sauveur porte une robe verte. Par-dessus est un manteau d'or avec doublure blanche semée d'hermines. La tête de la Vierge est surmontée d'une couronne ducale. L'enfant Jésus, enveloppé d'une tunique rouge avec frange d'or, tient à la main une grappe de raisin.

Dans la nef sont placées deux autres statues, du moyen-âge. L'une de ces statues représente saint Bonaventure; l'autre, jadis miniaturée, est celle de saint Richer.

L'église de Lessard était placée, au XIVe siècle, sous le patronage du duc de Normandie. Au XVIe, le roi était patron de cette paroisse; au XVIIIe, le roi et le seigneur alternativement.

Lessard comptait, avant la Révolution, 3 feux privilégiés et 34 feux taillables. La population a notablement diminué.

Le Chesne. — L'ancienne paroisse du Chesne, aujourd'hui réunie à Lessard, faisait partie, comme cette dernière, de l'élection de Pont-l'Évêque. Il y avait 4 feux privilégiés et 28 feux taillables.

Le patronage de cette paroisse appartenait, au XIVe siècle, au duc de Normandie; au XVIe, au chapitre de Cléry.

L'église a été démolie. Elle avait été dédiée en 1494 par dom Guillaume Chevron, évêque de Porphyre, moine de Ste-Barbe. Cette dédicace était mentionnée sur la voûte, qui datait de cette époque. Il est probable que les murs étaient plus anciens.

L'église du Chesne (*ecclesia de Quercu*) avait pour patron saint Pierre.

Sur l'emplacement de l'ancien cimetière, qui entourait cette église, s'élève un if magnifique qui étend au loin ses rameaux.

Les seigneuries du Chesne et de Lessard ont presque toujours été dans les mêmes mains. On peut donc ici les réunir.

M. Charles Vasseur nous apprend que Pierre Le Sauvage, anobli en 1522, devint peu de temps après seigneur du Chesne :

« Il eut un fils, nommé aussi Pierre, qui lui succéda. « Bien qu'il paraisse avoir eu plusieurs enfants, sa fille, de- « moiselle Roberte Le Sauvage, fut son héritière et porta ses « biens à Mathieu de Serres, ou plutôt elle les partagea par « avancement d'hoirie entre nobles hommes Charles et « Jacques, dits de Serres, sieurs de Montfort et de Mons- « tereul, ses enfants.

« Charles fut seigneur du Chesne où il établit sa rési- « dence. Il épousa noble damoiselle Suzanne de Boucquetot, « dame de Coquainvilliers, comme héritière de Jacques de « Boucquetot, son frère.

« A Charles succéda noble seigneur Jean de Serres, « escuier, seigneur et patron des paroisses de Coquain- « villiers, le Chesne et Lessard, demeurant en son manoir « seigneurial de Coquainvilliers. De sa femme, Cécile Ruault, « il n'eut qu'une fille, Jacqueline de Serres, mariée en « 1667 à Aimar-Antoine de Prie, seigneur et baron de « Plasnes, seigneur de Coquainvilliers, le Chesne et Ma- « rigny (1). Elle mourut en 1688 et fut enterrée dans « l'église de Coquainvilliers. Son mari lui survécut. Il ne « décéda qu'en 1714, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

« De leur union sortirent huit enfants. C'est le cinquième, « François-Louis-Léonard, qui obtint la possession des terres « de Coquainvilliers, le Chesne et Lessard, auxquelles il « ajouta, après la mort de son frère aîné, le marquisat de

(1) Le nom de ce seigneur figure sur la petite cloche de Lessard, dont nous avons donné l'inscription.

« Plasnes et Courbépine. Il mourut dans ses terres, le 9
« novembre 1772, âgé de 90 ans. Il avait épousé, le 27
« septembre 1731, Marie-Madeleine-Geneviève Coquet de
« Tolleville, qui lui donna un fils, nommé Louis, né le
« 25 février 1734, qui s'unit, le 24 novembre 1754, à
« Louise-Camille-Victoire de Villette. L'ayant perdue, il se
« maria en secondes noces à Madeleine de Manville et Ward,
« veuve de lord Guillaume Schirley. Il ne mourut qu'à l'âge
« de quatre-vingt-deux ans. Il avait, dès sa jeunesse, dissipé
« sa fortune. »

SAINT-PIERRE-DES-IFS (1).

St-Pierre-des-Ifs, *Sanctus Petrus de Mesnillo-Guerodi*, *Iz*, *Sanctus Petrus ad Hays*, *Sanctus Petrus de Ys*, *Sanctus P. ad Ifs.*

Soumise au patronage du prieur de Ste-Barbe-en-Auge, l'église de St-Pierre-des-Ifs offre une construction régulière qui date en majeure partie du XIIIe siècle. Cependant, par un procédé en usage au moyen-âge et qui avait sa raison d'être, on a conservé, lors de cette construction, le mur du nord de la nef, qui remonte au XIIe siècle, peut-être même au XIe On y a seulement appliqué des contreforts.

Son plan consiste simplement dans un chœur et une nef, auxquels on a ajouté récemment une tour de brique en avant-corps, ce qui est regrettable.

Le chœur, de 36 pieds sur 15 en œuvre, est d'une régularité parfaite. Son chevet droit, soutenu par deux contreforts, se trouve éclairé par une large fenêtre ogivale rayonnante, subdivisée par deux meneaux en trois baies de hauteur

(1) Notes de M. Charles Vasseur.

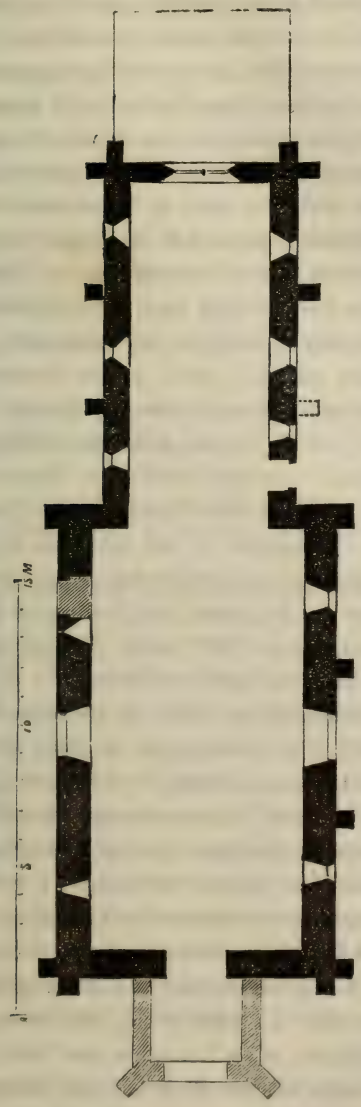

PLAN DE L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-DES-IFS.

inégale. Le travail en est grossier; mais il faut attribuer cette imperfection à la mauvaise qualité de la pierre et non à l'ignorance des ouvriers. Rien ne permet de supposer que ce soit une reprise. Les deux murs latéraux sont partagés en trois travées à peu près régulières. Une lancette bien galbée s'ouvrait des deux côtés de chacune de ces travées; il n'en subsiste plus que trois : les deux de la première travée et celle qui prend la lumière au nord de la dernière travée. Les trois autres ouvertures ont été retravaillées aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. La porte date aussi de cette dernière époque.

Les murs sont en moellon, les contreforts en pierre de taille avec une retraite à moitié de leur hauteur. La nef est très-fortement en saillie sur le chœur; elle a 45 pieds de long sur la moitié juste de largeur dans œuvre. Elle se subdivise, comme le chœur, en trois travées qui donnent, dans leurs dimensions, une proportion décroissante de l'orient à l'occident. Il y a évidemment là une intention. Les murs et les contreforts du midi paraissent des mêmes matériaux et de même époque que le chœur. Les fenêtres ne sont point anciennes : deux sont du XVIIe siècle, bien qu'ogivales; l'autre est récente, on le voit assez à sa laideur.

Un trou semblable est placé en correspondance dans le mur du nord; il est accompagné de deux étroites fenêtres cintrées, vitrées à ras du mur et fortement ébrasées à l'intérieur, qui accusent l'époque romane. En effet, le mur de ce côté, beaucoup plus épais que son correspondant, montre quelques traces de feuilles de fougère : il est donc roman. Les trois contreforts seuls sont du XIIIe siècle.

Si l'on en juge par certaines traces qui se remarquent sous la fenêtre, à la première travée, la porte primitive s'ouvrait aussi de ce côté; au XIIIe siècle, elle fut reportée dans le pignon occidental, et on l'a mutilée pour faire une communication plus large à la base de la tour qui forme porche. Cette

tour est laide; c'est être indulgent que de la qualifier ainsi. Le portail qu'elle obstrue avait de la valeur. Dans le pignon, au-dessus de la porte, s'ouvrait une fenêtre ogivale avec un meneau bifurqué. Une croix antéfixe surmontait le gable, chargée sur sa face d'un blason aux deux clefs en sautoir. Une niche abritait une statue de sainte Barbe, en pierre, datant du XVIe siècle.

L'intérieur a été ravagé. Les voûtes sont plâtrées, l'arc triomphal démoli, le mobilier sans valeur. Le seul objet qui puisse fixer l'attention est une grande statue en pierre de saint Pierre, avec un manteau du moyen-âge garni de riches orfrois.

Le clocher a hérité de la cloche de la Motte, dont l'inscription est intéressante, et que voici :

† JE FVS FAICTE LAN 1607 DOM IEHAN LE PIPERNIER Sr PRIEVR DE CE LIEV, PIERRE BREARD ESCVYER ET DAMOISELLE CATHERINE DE GRIEV SA MÈRE,

HONNESTE HOMME GVILLe DE SA MAISON THESAVRIER.

IEHAN AVBERT MA FAICTE.

Le cimetière est vaste; on n'y voit point d'ifs, comme le surnom de la paroisse pourrait le faire supposer et comme on en voit fréquemment. Cette paroisse dépendait, au spirituel, du doyenné du Mesnil-Manger, et au civil, de l'élection de Pont-l'Évêque, sergenterie de St-Julien-le-Faucon. Elle renfermait 2 feux privilégiés et 34 taillables, environ 180 habitants. La Motte, qui s'y trouve réunie, en comptait 130, en tout 310. Le dernier recensement en accuse 354.

Ste-Barbe avait reçu la terre de St-Pierre-des-Ifs et le patronage de l'église de Rabel le Chambellan de Tancarville, qui était seigneur de tout le pays entre Mézidon et le Mesnil-Eudes.

Je ne pense pas qu'il existe de manoir ayant appartenu

aux moines : ils avaient fait leur principal établissement à la Motte.

Divers gentilshommes ont habité dans les limites de la paroisse de St-Pierre-des-Ifs.

Louis du Vivier, escuier, sieur des Vastines, garde-du-corps de S. A. R. Monsieur le Duc d'Orléans, frère unique du Roi (1679).

Le Vivier est indiqué sur la Carte de Cassini, ainsi que St-Mars.

St-Mars est un fief que je trouve, au XVIIe siècle et jusqu'à la fin du XVIIIe, dans les mains d'une branche de la famille Lambert d'Herbigny.

Suivant traité de mariage du 19 décembre 1645, messire Pierre Lambert, chevalier, seigneur de St-Mars, fils de feu Monsieur Me François Lambert, écuyer, vivant conseiller du Roi en ses conseils et lieutenant civil et criminel de Monsieur le bailli de Rouen en la vicomté d'Auge, et de feue noble dame Jeanne Amidieu, épousa damoiselle Angélique de Montgommery, fille de feu haut et puissant seigneur, messire Gabriel, comte de Montgommery, chevalier des ordres du Roi, et de haute et puissante dame Aimée de Chastenay, dame et comtesse de Montgommery et de Bourgeauville.

J'ai eu dans les mains des lettres de cette dame, dont le cachet était écartelé avec trois fleurs de lis dans chaque quartier.

Trois enfants sortirent de cette union. Le second, Gabriel Lambert, écuyer, sieur de St-Mars, épousa, suivant contrat du 24 septembre 1683, damoiselle Françoise de Borel, fille de feu Monsieur Me Jean de Borel, vivant écuyer, sieur de Manerbe, conseiller du Roi, lieutenant-général civil et criminel de M. le bailli de Rouen en la vicomté d'Auge.

Je trouve encore Pierre Lambert, écuyer, sieur de St-Mars, qui était, je pense, le fils des deux précédents. Il eut

pour femme noble dame Marie-Benoiste Gouhier, veuve en 1772, suivant des pièces de procédure dirigée par elle contre M. de Bardouïl de Soyeuse, son beau-frère.

LE PRÉDAUGE (1).

L'église du Prédauge, placée sous le vocable de saint Ouen, s'élève sur le penchant d'un coteau couronné d'arbres verts, au pied duquel coule une source limpide dédiée à saint Méen.

Cette église appartient à la dernière période ogivale. Une

PLAN DE L'ÉGLISE DU PRÉDAUGE.

(1) Notes de M. Pannier.

longue nef et deux chapelles latérales impriment à l'édifice la forme d'une croix latine.

Le portail occidental, précédé d'un porche en bois du XVIe siècle, est soutenu par deux contreforts saillants placés sur les angles. La porte à plein-cintre est entourée de moulures toriques, séparées par une gorge ou scotie. De chaque côté s'ouvrent deux petites fenêtres à une seule baie, terminées par une ogive en accolade. Une fenêtre semblable de forme, mais plus haute et plus large, est pratiquée dans la partie inférieure du gable, au-dessus du porche. Les vantaux de la porte qui donne accès dans la nef sont formés de panneaux plissés.

Le clocher s'appuie, à l'intérieur de l'église, sur une forte charpente. Sur le poteau, à droite de la porte, en entrant, on lit la date suivante :

LA. 1761.

Un clocher carré, en charpente, terminé par une lourde pyramide octogone, dont les arêtes correspondent aux quatre faces de la base, surmonte le gable. La cloche porte l'inscription suivante :

† L'AN 1838 CETTE CLOCHE A ÉTÉ NOMMÉE MARIE-ANTOINETTE PAR M. F. H. F. CONTRE-AMIRAL, MARQUIS DE THAN, ET PAR NOBLE DAME MARIE-ANTOINETTE DE THAN, COMTESSE DE LA RIVIÈRE-PRÉDAUGE, BÉNITE PAR M. P.-A. GRUSSE-D'AGNEAUX, CURÉ DU LIEU, EN PRÉSENCE DE MM. J. AL. LEROY, MAIRE ; C. JOURDAIN, ADJOINT, ET DE MM. LES MARGUILLIERS EN ACTIVITÉ : P. AUBERT, PRÉSIDENT ; J. LEPINEY, TRÉSORIER ; P. LEROUX, SECRÉTAIRE ; V. NICOLAS, L. VESQUE.

J. BAILLY PÈRE ET FILS FONDEURS A CAEN.

Le mur méridional de la nef, construit en silex taillé irrégulièrement, montre une fenêtre carrée, sans caractère, et une fenêtre cintrée entourée d'une moulure du XVIe siècle.

Trois contreforts saillants soutiennent le mur septentrional, construit en blocage. Ce mur est percé d'une fenêtre sans caractère et d'une large fenêtre cintrée du XVIe siècle.

La voûte de la nef, maintenue par trois entraits sans poinçons, est en merrain et en forme de berceau.

La chapelle qui s'élève au midi, entre chœur et nef, est éclairée à l'ouest par une large fenêtre flamboyante à deux baies ogivales trilobées. Une fenêtre semblable, mais plus haute et plus élancée, dont le meneau a été détruit, éclaire la chapelle au midi. Le mur occidental est construit en échiquier. Le mur méridional, également construit en damier, est soutenu par deux contreforts saillants appliqués sur les angles et surmonté d'un pignon en charpente.

La voûte, en berceau ogival, est construite en merrain; le sous-faîte est décoré de petits pendentifs.

La chapelle placée au nord est construite en grand appareil, avec contreforts sur les angles. Une fenêtre flamboyante, dont le tympan est orné d'un quatre-feuilles, s'ouvre dans le mur occidental.

Le gable oriental est en colombage, comme les deux pignons du transept.

Le chœur, en retraite sur la nef, se termine à l'orient par un chevet droit contre lequel est appliquée la sacristie, qui est à pans coupés et construite en briques plates.

Le mur méridional, construit en blocage, est percé de deux fenêtres ogivales sans caractère.

Deux fenêtres ogivales, l'une du XVIe siècle, l'autre rudimentaire, s'ouvrent dans le mur septentrional.

La voûte, en forme de carène, est en merrain, sans entraits.

A l'entrée du chœur, est placée une grande pierre tombale, gravée au trait, avec incrustations de marbre blanc. Cette pierre, très-détériorée, offre l'effigie de deux personnages. L'inscription placée au bas est difficile à lire.

Deux grandes dalles de marbre blanc recouvrent les sépultures de deux membres de la famille de La Rivière. Les inscriptions, gravées sur deux plaques de marbre noir incrustées dans les murs latéraux, sont surmontées des armes de la famille, timbrées d'une couronne de comte avec la devise :

FONS IGNOTUS, VIRTUS COGNITA.

Inscriptions :

ICI REPOSE
MESSIRE ALEXANDRE FRANÇOIS
COMTE DE LA RIVIÈRE-PRÉDAUGE,
ANCIEN OFFICIER AU RÉGIMENT
DU ROI, COLONEL COMMANDANT
DES GARDES NATIONALES DE
L'ARRONDISSEMENT DE LISIEUX,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL
ET MILITAIRE DE St-LOUIS,
MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL
DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS,
NÉ LE 16 AOUT 1769 AU CHATEAU
DE MATHIEU PRÈS CAEN, DÉCÉDÉ
EN CELUI DU PRÉDAUGE LE 16
DÉCEMBRE 1823.

—

MARCHANT SUR LES TRACES DE
SES ANCÊTRES, COMME EUX
IL COMBATTIT VAILLAMMENT.
TOUJOURS FUT DÉVOUÉ ET FIDÈLE
A SA FOI, A L'HONNEUR, A LA PATRIE.

—

BEATI QUI HABITANT IN DOMO TUA,
DOMINE, IN SECULA SECULORUM
LAUDABUNT TE.
Ps. 83, v. 5.
DE PROFUNDIS.

—

ICI REPOSE
MARIE ATHÉNAÏS DE LA RIVIÈRE-
PRÉDAUGE, FILLE DU COMTE
ALEXANDRE FRANÇOIS DE CE NOM
ET DE SON ÉPOUSE NOBLE DAME
MARIE ANTOINETTE DE THAN,
NÉE AU CHATEAU DE THAN LE
8 JUILLET 1808, DÉCÉDÉE A CELUI
DU PRÉDAUGE LE 2 OCTOBRE 1811.

—

ELLE EST TOMBÉE COMME
UNE ROSE NAISSANTE,
MAIS SEIGNEUR C'EST DE LA BOUCHE
DES ENFANTS QUE VOUS AVEZ TIRÉ
LA LOUANGE LA PLUS PARFAITE.
ILS ACCOMPAGNENT L'AGNEAU
PARTOUT OU IL VA.

L'ameublement du chœur, d'un effet gracieux, est dans le style Louis XV.

Le maître-autel offre un joli rétable, décoré de deux pilastres cannelées et rudentés, d'ordre corinthien. Le cadre, cintré dans la partie supérieure, renferme un tableau moderne représentant le martyre de saint Sébastien, second patron de la paroisse. Cette toile, donnée par M. Guizot, occupe la place d'honneur du sanctuaire, toujours réservée aux principales scènes de la Passion ou à l'Assomption de la Sainte-Vierge. Le fronton cintré qui couronne l'entablement est surmonté d'une gloire. Sur la partie du cintre correspondant à chaque pilastre est placé un vase à flammes.

Le tabernacle, convexe sur toutes ses faces et orné de deux caryatides à tête d'ange, et surmonté d'une exposition couverte d'ornements en style rocaille.

Le tombeau est en forme de doucine. Cet autel offre un

type complet du style Louis XV, appliqué à l'ameublement et à la décoration des églises rurales.

L'autel placé dans la chapelle méridionale est dédié à saint Méen. Il date du règne de Louis XIV. Deux colonnes corinthiennes, cannelées et rudentées, supportent un fronton trapézoïde. De gracieux enroulements, en forme de consoles, dessinent les accompagnements du tabernacle. Les parties plates ou unies du rétable offrent de jolies peintures sur bois en décor, présentant des rinceaux et des fleurs.

De chaque côté de l'autel est placée une statue ; celle de gauche représente saint Méen. Cet évêque, que l'on invoque pour les maladies de la peau, attire dans cette église un grand nombre de pélerins.

Sous le tombeau gisent les débris d'une ancienne statue en terre cuite émaillée, de la fabrique du Prédauge. Cette curieuse statue, qui a été mutilée à l'époque de la Révolution, représentait saint Ouen, premier patron de cette paroisse.

Le rétable de l'autel qui orne la chapelle septentrionale est décoré d'un ancien tableau, représentant le Rosaire. Le marchepied de l'autel est composé d'un pavage émaillé, qui paraît dater du règne de Louis XIV. Les carreaux, dont l'émail est parfaitement conservé, offrent un fond alternativement blanc et bleu, décoré de losanges garnis de quatre-feuilles. Lorsque le fond est bleu, les pétales formant les quatre-feuilles sont jaunes ; sur le fond blanc, les pétales sont bleus. Dans les angles inférieurs se dessinent des fleurs de lis. Tous ces pavés sont des produits de l'industrie locale.

A l'entrée du cimetière se dressent deux ifs pleins de vigueur.

La croix est en granit et ornée de grosses têtes de clou, dont le nombre symbolique rappelle les douze apôtres. La hampe, de forme octogone, repose sur une base carrée, plus étroite dans le haut que dans le bas, et sur les faces de laquelle est gravée en haut-relief l'inscription suivante :

VIVE JÉSUS
VIVE
SA CROIX.

—

1779

O CRUX AVE
SPES UNICA
AUGE PIIS
JUSTITIAM
REISQUE
DONA
VENIAM.

Au pied du coteau sur lequel est bâtie l'église s'élève une fontaine, en forme de pyramide, d'où s'échappe une eau froide et limpide employée avec efficacité dans certaines maladies de la peau, auxquelles on a donné le nom vulgaire de *mal Saint-Méen.*

Cette source attire, comme nous l'avons dit, un grand nombre de pélerins de tous les points de la Normandie.

Près de cette fontaine miraculeuse se dresse un vieux chêne, dont le tronc, creusé par l'action incessante et corrosive du temps, renferme une ancienne statue en pierre, miniaturée, de saint Méen. De nombreux chapelets, garnis de médailles et plusieurs béquilles sont suspendus à la grille en fer qui protége le Saint.

Avant la Révolution, le Prédauge faisait partie du diocèse de Bayeux. Il était compris dans l'exemption de Cambremer.

Le patronage appartenait à l'abbaye du Val-Richer.

Le célebre Dominique Georges, avant d'être abbé régulier du Val-Richer, desservit cette paroisse pendant plusieurs années. C'est là qu'il institua les conférences ecclésiastiques, qui se sont multipliées depuis et ont servi de modèle dans

d'autres diocèses. Il mourut en odeur de sainteté en 1693, âgé de 80 ans (Expilly).

Sous le rapport administratif, le Prédauge dépendait de l'élection de Pont-l'Évêque. Il comptait 3 feux privilégiés et 100 feux taillables.

Il y avait plusieurs chapelles dans cette paroisse.

Chapelle de l'Épée. — Cette chapelle, dont il ne reste plus aucun vestige, était bâtie sur un terrain qui appartient aujourd'hui à M. Lefrançois Olivier, membre de l'Association normande.

Le 1er juin 1650, Joachim Vatier vend à Marin Vatier sept pièces de terre situées au Prédauge, lesquelles pièces étaient tenues de la sieurie de l'Espée, appartenant à « Antoine de La Rivière, escuier, par rente seigneuriale, avec foy, hommage, reliefs, treizièmes, etc. »

Par un autre acte de vente, du 19 février 1706, Guy de Lespée, escuyer, sieur de Cantepie, demeurant à Cambremer, devient propriétaire d'une pièce de terre nommée le *Costil-Falaise*, dépendant de la seigneurie du Prédauge.

Comme on le voit par ce dernier acte, la terre du Prédauge était divisée en deux seigneuries.

Une pièce de terre située sur cette commune porte encore de nos jours le nom de *Clos-Seigneur.*

Château. — Le château, bâti près de l'église, s'élève sur le sommet du coteau, au milieu d'un joli parc dessiné à l'anglaise. Ce château, dont la construction n'est pas ancienne, ne présente aucun intérêt.

Sur le fronton qui couronne la façade orientale, on lit :

FONS IGNOTUS VIRTUS COGNITA.

1066

Sur la façade occidentale est appliqué un cadran solaire, avec cette inscription :

AN • DOM • 1779
ME SOL REGIT.
VOS UMBRA.

Manoir. — Le manoir du Prédauge, qui a été démoli il y a quelques années, datait du XVIe siècle.

Ce manoir, dont la base ou soubassement était en pierre, offrait un étage en bois construit en encorbellement. Bâti sur l'escarpement d'un coteau, il présentait une masse irrégulière d'un effet assez pittoresque.

On remarquait, à l'intérieur, plusieurs variétés de pavés émaillés.

Nous allons faire connaître les principaux seigneurs qui ont possédé la terre du Prédauge, à partir de la seconde moitié du XVe siècle.

Robert de La Rivière était seigneur du Prédauge en 1463 (1).

En 1540, lors de la Recherche des Élus de Lisieux, le seigneur était Charles de La Rivière.

En 1615, nous trouvons... « de Bonenfant, damoiselle du Prédauge et de Fenèbre. »

Il existait dans cette paroisse une aînesse, nommée le fief Tropey ou Trouppé, ainsi que l'attestent : 1° une transaction passée le 7 août 1622 entre « Guillaume Maurrey et messire François de La Rivière » ; 2° deux aveux, le premier, en date du 20 juillet 1656, à noble dame Marie Descorches, veuve de « messire Charles de La Rivière, chevalier, seigneur des terre et sieurie du *Prédaulge*, d'Ouillie et autres terres » ; le second rendu, le 30 mars 1685, à « noble seigneur messire

(1) Montfaut, p. 25.

Robert de La Rivière, chevalier, seigneur de *L'Honneur*, terre et seigneurie du Prédauge, Imbermais et autres lieux (1) ». par Nicolas Lemarchand, bourgeois de Lisieux.

Une autre aînesse, nommée la grande et la petite *Escantonnerie* ou fief ès-cantons, existait aussi dans la même paroisse. Cette aînesse dépendait de « la sieurie de Lespée. »

Le 13 mars 1731, un aveu est rendu à « noble homme « messire Charles Jacques de La Rivière, chevalier, seigneur « du Prédauge, Lespez et autres lieux, par damoiselle Marie-« Madeleine Collet, v^e de feu Gaspard Bordeaux, représen-« tant Anne Lemarchand, épouse de feu Guy de Lespez, « écuyer, sieur de Cantepie, et Louis Le Belhomme pour le « fief de *la Bieurez*, contenant quinze acres, situé au Pré-« dauge. »

Les redevances étaient : « 15 sols à la St-Michel et 15 sols à Noël, avec foy, hommage, etc., baon du moulin Croisel » et obligation de « charrier les meules d'iceluy entre les quatre « portz de Normandie à leur propre coût et dépens. »

Dans un acte de vente portant la date du 6 novembre 1777, la paroisse dont nous faisons l'historique est désignée sous le double nom de la *Rivière-Prédauge*.

La Boqueterie. — Ce hameau, que traverse la route impériale de Paris à Cherbourg, offrait, il y a quelques années, aux regards du voyageur une maison de modeste apparence, composée d'un simple rez-de-chaussée et d'un grenier. La façade de cette habitation, qui était désignée sous le nom de *Maison de faïence*, était revêtue de carreaux en terre cuite émaillée provenant de l'ancienne fabrique du Prédauge. Ces carreaux, qui occupaient l'intervalle compris entre les co-

(1) D'Hozier a inscrit dans son *Armorial* Robert de La Rivière, seigneur du Prédauge, dont le blason est : *de gueules à deux poissons d'argent*.

lombages, appartenaient à six ou sept variétés : les uns étaient à palmes (quatre composaient une rosace) ; d'autres offraient des fleurs avec une large bordure chinée (bleu et blanc) ; sur l'un de ces carreaux se dessinait une croix en sautoir, etc., etc.

Tous ces carreaux dataient de la fin du XVIIe siècle. Ils provenaient, d'après les renseignements fournis par un vieillard de la contrée, d'un four qui ne s'est éteint que vers la fin du règne de Louis XV.

Le hameau de la Boqueterie, appelé dans les anciens titres *la Boquetière*, fait partie de la commune du Prédauge, qui était renommée pour ses poteries.

Le vieillard dont nous avons parlé possédait un plat émaillé, qui était une imitation grossière des anciennes faïences de Bernard Palissy.

Nous avons vu, dans une ferme située à la Pommeraye (aujourd'hui réunie à la commune St-Désir de Lisieux), un autre plat provenant de la même fabrique, mais d'une exécution tellement soignée qu'on aurait pu très-bien le prendre pour un vrai Palissy. Ce plat, dont l'émail est parfaitement conservé, représente Vénus sortant du bain. La déesse, étendue dans une espèce de baignoire nattée, garnie de feuilles de vigne, est entourée d'Amours. L'un de ces Amours lui tient les pieds ; un autre lui présente une coupe contenant une liqueur bienfaisante. Plusieurs offrent à la déesse des raisins. Une ceinture de marguerites (*Bellis perennis*) entoure le plat, dont les bords sont festonnés.

Aux XVIe et XVIIe siècles, le Prédauge était le centre d'une fabrique importante de poteries, dont les produits remarquables étaient recherchés dans toute la Normandie. Tout le monde connaît ces brillants épis, en terre cuite émaillée, qui couronnaient le faîte de nos manoirs et les lucarnes de nos maisons bourgeoises. Ces épis rivalisaient, par l'originalité

de la composition et l'éclat du coloris, avec les magnifiques faïences de Bernard Palissy. Gabriel Dumoulin, curé de Menneval, les comparait, dans son enthousiasme, aux produits du même genre de l'industrieuse Venise, cette ancienne reine de l'Adriatique : « On fait à Manerbe, près « Lysieux (commune voisine du Prédauge), des vaisselles « de terre qui ne cèdent en beauté et en artifice à celles « qu'on nous apporte de Venise. » L'opinion de l'auteur de l'*Histoire de Normandie* se trouve corroborée par les lignes suivantes, de M. Pottier, conservateur de la bibliothèque et du musée d'antiquités de Rouen, membre de l'Institut des provinces :

« Tout plat décoré dans le genre de Palissy, fût-il digne « par sa finesse et sa réussite de passer pour une des œuvres « excellentes de ce maître, s'il a été rencontré dans notre « contrée avant tout déplacement, doit être suspect au « premier chef d'être un produit de la fabrique lexovienne. « Les artistes, ajoute ce savant, qui créèrent et exécu- « tèrent ces épis avaient certes assez de talent et d'habileté « pour imiter, même à s'y méprendre, les œuvres du maître « Saintongeois, et pour en inventer au besoin de nou- « velles (1). »

L'un des plus beaux épis sortis de la fabrique du Prédauge couronnait l'ancien manoir de la Vigannerie, à Pontfol (Calvados), et il a été figuré dans l'article consacré à cette paroisse (tome IV de la *Statistique*).

Un amortissement dans le même genre surmonte le colombier d'un manoir situé près de Livarot.

Tous ces épis, dont la décoration était très-variée, se composaient de trois parties :

1° D'une base offrant trois faces. Les deux faces anté-

(1) *Bulletin monumental*, t. IX, p. 729.

rieures étaient décorées d'une jolie tête d'ange en haut-relief, dont le cou était muni d'une large collerette. La partie postérieure, qui s'adaptait à la croupe d'un toit ou à celle d'une lucarne, était fendue;

2° D'un vase, de forme ovoïde, dont la panse était ornée de têtes d'anges, reliées entr'elles par des draperies alternant souvent avec des têtes de bélier. Du goulot du vase sortait, en s'épanouissant, un gracieux bouquet, composé de fleurs et de fruits du pays, parmi lesquels on distinguait le lis de nos jardins *(Lilium candidum)*, des poires et des pommes, couvertes d'un brillant incarnat;

3° D'un pigeon ou d'un pélican, posé sur une boule que supporte un léger pédicule.

Un grand nombre de vases formant, comme nous venons de le dire, la partie intermédiaire de l'épi, présentaient une double courbe; la partie inférieure étant convexe et la partie supérieure concave.

Quelques-uns affectaient la forme d'une poire renversée.

Les couleurs dominantes de la couverte métallique étaient le blanc, le jaune, le vert, le bleu foncé, le violet et le brun.

Les épis émaillés furent remplacés, au XVIIIe siècle, par des amortissements simplement vernis au plomb. Par leur composition moins riche et moins élégante et leur exécution grossière, ces nouveaux épis annonçaient une époque de décadence; ils n'étaient pas cependant dépourvus d'art. Leur forme se rapprochait de celle des épis émaillés que nous avons décrits. La base, décorée de mascarons ou d'animaux fantastiques, servait de support à un vase à plusieurs anses, surmonté d'un pigeon.

Quelques-uns de ces amortissements représentaient de petits personnages tirant de l'arc.

C'est à cette époque de décadence que remontent ces

nombreuses fontaines-lavabo, émaillées au plomb, qui constituaient une branche importante de commerce. Ces fontaines, dont la panse est ordinairement couverte de fleurs de lis en relief, sont garnies sur les côtés d'anses contournées. Un pigeon, posé sur une boule, forme l'amortissement.

L'une de ces pièces est signée : VINCENT DU PRÉDAUGE. Nous avons retrouvé ce nom sur un encrier en terre cuite, de la même époque.

La terre employée par les potiers du Prédauge, pour la fabrication de leurs vases, est une argile plastique supérieure à la craie, qui a été signalée dans la *Topographie géognostique du Calvados.*

La fabrique du Prédauge, aujourd'hui bien dégénérée, comptait encore, au commencement de ce siècle, une vingtaine de fours. Le nombre actuel des potiers qui façonnent ces vases grossiers que nous voyons exposés sur nos marchés est réduit à huit.

M. Morière, professeur à la Faculté des sciences de Caen, membre de l'Institut des provinces, a publié, en 1850, dans l'*Annuaire normand*, une notice intéressante sur l'*industrie potière* dans le département du Calvados.

Cette industrie, toute locale, remonte à une haute antiquité. Les quatre beaux vases funéraires en terre cuite émaillée, d'un blanc-jaunâtre, découverts à Lisieux en 1861, et dont l'origine gallo-romaine ne saurait être contestée, sont évidemment des produits de la fabrique lexovienne, ainsi que les nombreux fragments d'amphores, et autres vases à usage domestique, retirés de la rivière qui traverse la ville.

Parmi les nombreux fragments de cette belle poterie rouge en terre samienne, dite sigillée, que les Romains faisaient venir de très-loin et que nous avons également recueillis, se trouvent plusieurs marques ou estampilles de

potiers gallo-romains. Sur l'un de ces fragments que nous avons déjà signalé, on lit le LISOVII (ENSIS; le nom du potier manque) indiquant le nom de la cité ou de la contrée où ce beau vase a été fabriqué.

Au moyen-âge, la fabrique lexovienne jouissait encore d'une certaine célébrité. Nous possédons un fragment bien conservé d'une petite patère en terre cuite, d'un blanc-grisâtre, qui a gardé sa couverte métallique (oxyde de plomb). Cette petite patère, que nous faisons remonter au XIIIe siècle, est décorée d'étoiles et entourée d'une légende religieuse en caractères gothiques du temps qui commence par ces mots : MATER DEI . . . . . indiquant sa provenance ; elle était placée dans une église et servait au culte. Nous pourrions signaler encore quelques curieux fragments de poteries, offrant une pâte identique, mais d'une époque postérieure (XVe siècle). L'un de ces fragments, dont le vernis est presque entièrement disparu, est couvert de lettres gothiques de grande dimension.

Mais l'époque la plus brillante de cette industrie dans notre contrée était, comme nous l'avons dit, le XVIe et le XVIIe siècle. C'est à cette dernière époque qu'il faut reporter l'exécution des statues en terre cuite émaillée qui décoraient le fronton du pavillon central du principal corps-de-logis de l'ancien palais épiscopal, donnant sur la terrasse, ainsi que les nombreuses statues qui ornaient les magnifiques jardins au milieu desquels s'élevait le château des Loges, résidence d'été des derniers évêques de Lisieux, située à peu de distance de Lisieux, au midi.

M. Raymond Bordeaux, dans une séance tenue à Bernay au mois de juillet 1848, est le premier qui ait appelé l'attention des savants sur l'ancienne fabrique de poterie de Manerbe et du Prédauge, à laquelle la *Géographie Blavienne* a consacré quelques lignes d'éloges. Les brocanteurs,

dont le nombre s'est considérablement augmenté de nos jours, faisaient déjà passer les figurines et les vases du Prédauge pour des faïences.

LA BOISSIÈRE (1).

La-Boissière, *Buxeria.*

Le village de la Boissière, situé à 8 kilomètres de Lisieux, est traversé par la route impériale de Paris à Cherbourg.

L'église, dont la construction remonte à la période romane, s'élève à peu de distance, sur la gauche de la route.

Les murs latéraux, construits en grossier blocage et recrépis, sont soutenus par des contreforts plats.

Toutes les fenêtres sont modernes et sans caractère.

Le portail occidental est surmonté d'un petit clocher en charpente, recouvert en essente, supportant une pyramide hexagone. La cloche, dont le diamètre est de 61 centimètres, offre l'inscription suivante :

1713 Me EDMOND DAQVIN PBRe CVRÉ DE CE LIEV MA BENITE. IAY ESTÉ NOMMÉE MARIE CATHERINNE PAR NOBLE DAME CATHERINNE DE MERDRAC ET NOBLE HOMME LOVIS VALENTIN COSTART ESCr. SGr. HONORÈRE DE CETTE PAROISSE DE LA BOISSIÈRE H ET F.

IEAN AVBERT
DE LISIEVX
MA FAITE

Derrière le chevet, qui est droit, s'élève une sacristie éclairée par deux petites fenêtres carrées avec vitrage en plomb protégé, à l'extérieur, par de curieux étançons. Cette sacristie paraît dater du XVIe siècle.

On remarque, à l'intérieur de l'église, le tabernacle du

(1) Notes par M. Pannier.

maître-autel. Ce tabernacle, qui date du règne de Louis XIV, est enveloppé d'un riche manteau dont les draperies, retenues par une torsade, retombent avec grâce en larges plis ondoyants.

Les voûtes sont en merrain.

On conserve avec soin une ancienne chasuble à personnages, malheureusement incomplète, qui date du XVe siècle ou du XVIe, ainsi qu'une jolie chasuble, style Louis XV, dont les orfrois sont semés de fleurs (roses, pensées, etc.) brochées sur soie blanche.

L'église de la Boissière est placée sous l'invocation de Notre-Dame. Le patronage avait été donné en 1218 aux religieux de Ste-Barbe par Baudouin Rastel, qui vraisemblablement était seigneur du lieu.

Sous le rapport administratif, la Boissière faisait partie de l'élection de Pont-l'Évêque. Cette paroisse comptait, avant la Révolution, 4 feux privilégiés et 15 feux taillables.

En 1713, suivant l'inscription de la cloche que nous avons donnée, « noble homme Louis-Valentin Costart, escuier », était seigneur de la Boissière.

On trouve ensuite en possession de la même seigneurie, ou seulement du même titre : 1° Jean-Baptiste-Pierre Labbey, seigneur de la Boissière et de la Rocque-Baignard, conseiller au Parlement de Normandie, qui épousa, le 18 avril 1752, Louise-Gabrielle-Jeanne Filleul, fille du seigneur des Chesnets ; 2° messire Nicolas-Paul de Grieu d'Estimanville, chevalier, seigneur de la Boissière, plaidant, en 1782 et 1783, au bailliage de Pont-l'Évêque.

Ferme de Rome. — Le nom significatif de cette ferme rappelle l'invasion des Romains dans notre contrée : « ce « nom, dit M. Guilmeth, est un souvenir de la ville éter- « nelle, appliqué par quelque riche colon romain à la *villa*

« qui était, dans cette partie des Gaules, le centre de son ex-
« ploitation agricole ou forestière. »

LA HOUBLONNIÈRE (1).

La Houblonnière, *Homblonneria, Houblonneria.*

Cette paroisse dépendait de l'élection de Pont-l'Évêque, sergenterie de St-Julien-le-Faucon ; on y comptait 4 feux privilégiés, 56 feux taillables ou 300 habitants; aujourd'hui on en compte 279 seulement.

L'église et le château de la Houblonnière forment un groupe pittoresque que ne manquent pas de remarquer, à la sortie du tunnel de la Motte, les voyageurs qui fuient de Lisieux vers Caen.

L'ensemble de l'église date du XIIIe siècle, cependant le mur septentrional de la nef, avec ses trois contreforts plats, sa corniche à modillons grimaçants et son blocage disposé en arêtes de poisson, remonte évidemment jusqu'à l'époque romane. Le mur du midi indique le XIIIe siècle par ses caractères généraux ; il est, comme celui du nord, flanqué par trois contreforts. On n'y voit qu'une seule des fenêtres primitives, étroite lancette dont les compagnes ont été remplacées, au XVe siècle, par deux grandes ogives flamboyantes. Une seule lancette se voit aussi du côté du nord. Les deux autres ouvertures sont modernes. Le pignon occidental date du XIIIe siècle. Trois contreforts le buttaient : un au centre, deux aux extrémités ; une croix antéfixe termine le pignon. Au XVe siècle, on a supprimé le contrefort central pour pratiquer une porte en remplacement de la porte primitive, dont on voit l'archivolte garnie de moulures toriques au bas du mur méridional.

(1) Notes de M. Charles Vasseur.

Cette nouvelle porte est précédée d'un porche en bois, probablement du XVe siècle ; les vantaux sont à panneaux plissés. Le chœur est tout entier du XIIIe siècle, partagé en deux travées par de larges contreforts. On y retrouve la corniche à modillons qui orne les deux murs latéraux de la nef. On n'y voit aucune fenêtre primitive. Toutes les ouvertures sont modernes, sauf, au midi, une petite baie subtrilobée qui paraît être du XVe siècle.

Le chevet est droit, avec deux contreforts ; il est caché par une sacristie pentagonale du XVIIIe siècle.

La tour est placée entre chœur et nef, en avant-corps, du côté du midi. Sa base est construite en pierre de moyen appareil avec joints fort larges ; elle pourrait, par conséquent, remonter jusqu'au XIe siècle. Elle n'a aucune ouverture caractéristique. Sa hauteur n'est pas considérable. Au-dessus de la corniche, pour l'exhausser, on avait fait un corps carré en charpente revêtu de bardeau, qui portait une pyramide assez élancée à pans coupés. La croix était richement travaillée. Tout récemment, on a changé cette disposition. On a surélevé la tour en maçonnerie d'une manière peu proportionnée au volume de sa base, de sorte qu'elle ne manque pas de ressemblance avec une cheminée d'usine.

Au nord, au point de jonction du chœur avec la nef, se trouvait une construction en maçonnerie qui remontait au XVe siècle. C'était la cage d'un escalier descendant, d'une galerie couverte jetée au-dessus du cimetière, au banc seigneurial placé au côté de l'évangile, à l'intérieur. Au moyen de cette galerie, dont l'établissement était peu conforme aux lois ecclésiastiques, le seigneur pouvait se rendre, à couvert, de ses appartements à l'église ; car l'un des corps-de-logis du château longeait le cimetière. On a supprimé cet état de choses, il y a quelques années.

L'intérieur a conservé de l'intérêt. Les fonts baptismaux,

qui se présentent d'abord aux regards, datent du XVe siècle. C'est une cuve octogone en pierre, sculptée sur chaque face d'une accolade.

La nef est recouverte par une belle voûte en carène avec charpente apparente. Le sous-faîte est orné de rosaces découpées à jour, et les douvettes de merrain sont chargées de dessins. Sur les sablières sont des écussons, malheureusement mutilés. Sur l'un, cependant, j'ai cru reconnaître un fascé; l'autre, vis-à-vis, était parti : le premier fascé, le second chargé d'un lion. Dans une fenêtre, au sud, restent quelques fragments de vitraux de la dernière époque gothique, une résurrection des morts en grisaille.

Les deux petits autels sont sans intérêt. Les piscines qui les accompagnent méritent l'attention. Celle du nord est ogivale, avec moulures toriques; sa base fait saillie sur le mur. Celle du sud est en accolade. Sa cuvette a la forme d'un pentagone sur lequel court une guirlande de feuilles frisées, au milieu desquelles est jeté un écusson où j'ai cru distinguer le contour d'un lion.

L'arc triomphal date du XIIIe siècle. Son archivolte extérieure est garnie de tores qui reposent sur des colonnettes. La voussure intérieure retombe sur un pied-droit dans lequel, du côté du nord, est incrustée l'inscription suivante :

Cy deuant gisent vénérables et
circumspectes personnes maistre Jehan
Poulain lequel trespassa lan mil v^ec
xxiiii le xxve dauril et misire Jehan
Laiscene deceda lan mil v^cc et xx le xxv^e
de iuillet en le^r viuant pbrs curres et recte
urs de ceans. Requiescant in pace, amen.

Les deux travées du chœur sont voûtées en pierre avec

arcs-doubleaux et arceaux croisés, dont les retombées portent sur des faisceaux de colonnettes que l'on a stupidement coupées au-dessous des chapiteaux. Ces chapiteaux sont sculptés de feuillages et de crossettes, comme on en trouve à la première époque ogivale. Un cordon torique se profile sur le nu des murs, au niveau des tailloirs des chapiteaux. Il servait sans doute d'appui aux fenêtres primitives. L'autel, en marbre, date de la fin du dernier siècle. La lampe peut remonter au règne de Louis XIII. Une statue de saint Firmin appartient au moyen-âge, comme un bas-relief en pierre, de 18 pouces de haut, qui représente saint Christophe. L'exécution en est naïve et les détails curieux : l'enfant, assis sur l'épaule du Saint, a saisi d'une main une touffe de cheveux de son porteur.

Les deux cloches portent des inscriptions qui méritent être transcrites. On remarquera la date de la plus grosse : bien peu, certainement, furent fondues cette année-là :

LAN 1790 M. GUY DUVAL DE BONNEVAL, PRÉSIDENT A MORTIER AU PARLEMENT DE ROUEN ASSISTÉ DE DAME CECILE FRANÇOISE MARGUERITE HENRIETTE DUMONCEL SA MÈRE VEUVE DE GUI CLAUDE NICOLLAS DUVAL DE BONNEVAL AUSI PRESIDENT A MORTIER AU PARLEMENT DE ROUEN — EN SON VIVANT SEIGNEUR ET PATRON DE CETTE PAROISSE ET AUTRES LIEUX MONT NOMMEE MARIE CECILLE. M. NICOLLAS FRANÇOIS LOUIS — LECOQ CURE DE CETTE PAROISSE MA BENIE EN PRESENCE DE THOMAS LE SUFFLEUR MAIRE, LOUIS GRANVAL IOSEPH DUVIEU OFFICIERS — L. BRUNIER Pre DE LA COMMUNE ET IEAN CASTEL TRESORIER.

LAVILLETTE DE LISIEVX MA FAITE.

LAN 1841 Mr GUY CHARLES OSCAR DUVAL COMTE DE BONNEVAL ASSISTE DE MADAME LA COMTESSE DE BONNEVAL NEE MARIE ANTOINETTE CHARLOTTE LAURE DE SÉGUR MONT NOMMEE MARIE, Mr J. JULIEN PROSPER DROUEN CURE DE CETTE PAROISSE MA BENIE EN PRESENCE DE MM. THOMAS BLAISE MAIRE J. BAPTISTE BOCAGE ET LES AUTRES MEMBRES DE LA FABRIQUE.

F. BAILLY PERE ET FILS FONDEURS A CAEN.

La croix du cimetière, en bois, du XVIIIe siècle, est d'une forme assez gracieuse.

L'if mesure environ 2 pieds et demi de diamètre.

Comme on a pu le voir par l'inscription tumulaire transcrite plus haut, la cure de Notre-Dame-de-la-Houblonnière était divisée en deux portions à la présentation du seigneur du lieu. Elle était comprise dans le doyenné du Mesnil-Mauger.

Château. — Le château est attenant à l'église, que ses bâtiments enclavent de deux côtés.

Ces bâtiments sont disposés de manière à former deux cours.

La première a la forme d'un carré long à peu près régulier. On y accède par une porte et une poterne ornées de sculptures qui indiquent la fin du XVe siècle ou le XVIe. On en peut juger par la vue que nous présentons. A gauche de cette entrée, s'élève une belle tour dont la construction est soignée, dont les murs sont épais de plus de 3 pieds, dont la situation a quelque chose d'imposant, et qui néanmoins paraît avoir été faite simplement pour servir de colombier. Elle n'a plus sa toiture. Elle pourrait être un peu moins ancienne que la porte qu'elle accompagne. Toutes les autres constructions de cette cour, en pierre, avec fenêtres à moulures prismatiques, indiquent le XVIe siècle. C'est le manoir proprement dit.

Dans la seconde cour, il n'y a qu'un seul côté garni de bâtiments. Ils sont en bois. La salamandre sculptée sur une des lucarnes et les autres caractères de l'ornementation indiquent le règne de François Ier. Comme partout, l'intérieur a été retravaillé sous Louis XIV ou sous Louis XV. On n'y voyait rien de particulier. Il y avait une chapelle.

On prétend que ce château a appartenu aux Templiers. Les riches archives qui y sont conservées pourraient, sans

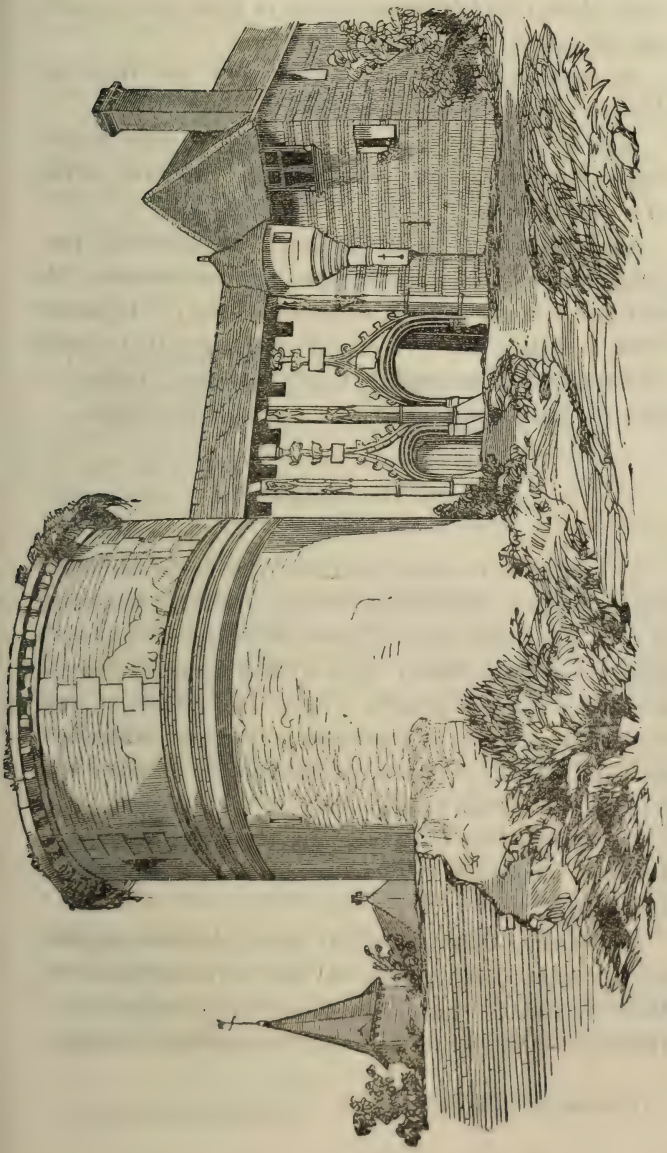

CHATEAU ET ÉGLISE DE LA HOUBLONNIÈRE.

Poitevin del.

doute, donner des éclaircissements sur ce point. Je n'ai trouvé que très-peu de documents sur cette terre.

On trouve dans Montfaut, Jean Guérin, qui vivait noblement à la Houblonnière, en 1463.

Dans les premières années du XVIIe siècle, noble homme Jehan de Cardiglard se qualifiait seigneur de Serre, la Boë et la Houblonnière.

Au XVIIIe siècle, la famille du Val de Bonneval la possédait, ainsi que diverses autres paroisses environnantes. Elle en reprit possession après la Révolution. Enfin, le 16 janvier 1860, le château et la terre ont été vendus par M. le comte de Bonneval à M. Malhéné, de Cambremer, qui, voulant en faire son habitation, y a exécuté des travaux importants.

LA MOTTE-EN-AUGE (1).

La paroisse de La Motte est réunie à celle de St-Pierre-des-Ifs. L'église, entièrement détruite, avait rang de prieuré et était à la nomination du prieur de Ste-Barbe. Elle avait pour patron saint Michel et se trouvait comprise dans le doyenné de Mesnil-Mauger, le plus considérable de tout l'évêché de Lisieux. Sa population n'était pas nombreuse : au XVIIIe siècle, elle ne se composait que de 26 feux, dont 1 privilégié : environ 130 habitants.

La seigneurie de La Motte, qui fut même qualifiée de baronnie, appartenait dès le XIIe siècle aux religieux de Ste-Barbe.

Cependant on trouve, au XVIIIe siècle, plusieurs membres de la famille Bréard prenant le titre de seigneurs de la Motte. Le nom de l'un d'eux, Pierre Bréard, figure sur la cloche de l'église, datée de 1607, transportée à St-Pierre-

(1) Notes de M. Charles Vasseur.

des-Ifs. Son fils ou petit-fils, Jacques Bréard, escuyer, seigneur de la Motte, est mentionné dans une sentence du vicomte d'Auge, du 18 juillet 1667. Cette famille paraît être originaire de la Basse-Normandie. Pierre et Guillaume Bréard furent trouvés par Montfaut, en 1463, à Foucarville, sergenterie de Ste-Mère-Église, élection de Carentan.

LES MONCEAUX (1).

Les Monceaux, *Monceaulx.*

La commune des Monceaux est réunie, pour le culte, à celle de la Houblonnière. Elle tire son nom de la configuration du sol, qui est très-accidenté et formé d'un grand nombre de petits monts.

L'église, bâtie sur un monticule marneux, appartient au roman de transition.

Le mur méridional de la nef, soutenu par trois contreforts plats, présente l'appareil en feuilles de fougère. Il est percé de deux fenêtres ogivales trilobées, avec moulures prismatiques, du XVIe siècle, et d'une fenêtre à arc surbaissé du XVIIIe.

On remarque, de ce côté, les vestiges d'une porte à ogive de transition qui donnait accès dans la nef.

Le mur septentrional, primitivement roman, a été reconstruit. Il offre un seul contrefort plat, vers l'extrémité occidentale. Une fenêtre ogivale trilobée a été pratiquée dans ce mur au XVIe siècle (1557). Il n'y avait dans l'origine aucune ouverture de ce côté.

La façade occidentale, soutenue par deux contreforts plats, présente l'appareil roman en arêtes de poisson.

(1) Notes de M. Pannier.

La porte à plein-cintre, précédée d'un porche en bois, date seulement du siècle dernier.

Deux fenêtres ogivales, accolées, garnies d'un gros tore que l'on peut voir à l'intérieur du clocher, s'ouvraient dans le gable.

Le clocher, de forme carrée, est construit en charpente et couvert en essente, ainsi que la pyramide octogone qui le surmonte. La date de sa construction est gravée au trait sur une des poutres qui le supportent, à l'intérieur de l'église :

HÆC FIDELIUM CHARITATIS OPE TURRIS EXSURGEBAT AN. D. I. 1736.

Le chœur, construit en retraite sur la nef, est également roman. Il est éclairé au nord par une fenêtre primitive, étroite à l'extérieur, et très-ébrasée à l'intérieur de l'édifice. Une petite fenêtre ogivale, avec moulures en chanfrein, du XVIe siècle, et une fenêtre à arc surbaissé, du siècle dernier, s'ouvrent dans le mur méridional. Le chevet est droit et, en grande partie, masqué par la sacristie. Un cordon sur lequel s'appuyaient les fenêtres primitives règne autour du chœur.

Sur les murs latéraux se montrent les vestiges de deux arcades à plein-cintre, qui se correspondent et qui probablement supportaient la tour primitive, placée sur le chœur.

Une jolie piscine romane, à deux baies trilobées, séparées par une colonnette dont le chapiteau est orné de crossettes, existe à l'intérieur, du côté de l'épître.

La voûte du chœur et celle de la nef sont en bois.

L'arc triomphal est de la dernière époque de l'ogive.

A l'extrémité de la nef sont placés deux petits autels. L'un d'eux est décoré d'une statue représentant l'ange Gabriel. Cette statue, qui paraît remonter au XVe siècle, est très-bien miniaturée. La robe, d'un bleu d'azur, est

semée de fleurons blancs ; par-dessus est un manteau rouge couvert de gemmes affectant la forme de quatre-feuilles. Ce manteau est retenu par une agrafe. Les ailes de l'ange, entièrement déployées, ont leurs pennes alternativement peintes en rouge et en bleu. L'ange Gabriel tient dans ses mains un *volumen* sur lequel on lit l'inscription suivante, en lettres modernes :

AVE
MARIA
GRATIA
PLENA.

L'autre autel est consacré à Marie. La Vierge-Mère porte un manteau doublé d'hermine. Sa tête est surmontée d'une couronne ducale. Cette statue date du XVe siècle, comme la précédente.

Près de cet autel, dans une niche creusée dans l'angle de la fenêtre, est placée une petite statue, représentant la Sainte-Vierge foulant aux pieds un animal qui ressemble à un lion. Sa robe bleue, semée de gemmes, est retenue par une cordelière. Son manteau rouge est doublé de blanc. Cette statuette et celle de l'ange Gabriel ont dû être réunies autrefois, pour former le groupe de l'Annonciation.

Dans le mur méridional de la nef est creusée une piscine trilobée, avec moulures en chanfrein, dont nous ne pouvons préciser l'époque.

L'église des Monceaux est sous l'invocation de saint Michel, *S. Michael.*

Au XVIe siècle et au XVIIIe, le patronage de cette paroisse appartenait au prieur de Ste-Barbe.

Les Monceaux dépendaient, avant la Révolution, de l'élection de Pont-l'Évêque.

Sous le rapport ecclésiastique, cette paroisse, qui comptait

1 feu privilégié et 30 feux taillables, dépendait du doyenné de Mesnil-Mauger.

Au nord de l'église s'ouvrent, dans la marne, plusieurs grottes tapissées de lierre, d'un effet pittoresque.

LE MESNIL-SIMON (1).

Le Mesnil-Simon, *Mesnillum Symonis.*

L'église Notre-Dame du Mesnil-Simon s'élève sur le penchant d'une colline qui domine un charmant vallon, traversé par le chemin de grande communication de Lisieux à St-Pierre-sur-Dive.

La partie la plus ancienne de cette église est la nef, qui appartient au style roman. Le mur méridional est flanqué, vers l'extrémité orientale, de deux contreforts plats; à l'extrémité opposée s'élèvent deux contreforts saillants qui datent du XVe ou XVIe siècle. On remarque, de ce côté, une petite fenêtre romane sans moulures qui a été bouchée.

Une fenêtre en forme de lancette, à moulures rudimentaires, du XIIIe ou XIVe siècle, et une autre fenêtre sans caractère éclairent la nef.

Le mur septentrional ne présente qu'un seul contrefort plat. Deux autres contreforts, du XVe ou XVIe siècle, sont placés vers l'extrémité occidentale. Ce mur est percé de deux fenêtres sans caractère. Il n'y avait primitivement aucune ouverture de ce côté.

Un porche en bois, du XVIe siècle, précède le portail occidental, soutenu par quatre contreforts dont les glacis sont très-inclinés. La porte qui donne accès dans la nef présente une ogive obtuse formée d'une moulure torique

(1) Notes de M. Pannier.

reposant sur une colonnette, dont le chapiteau simplement épannelé et la base indiquent les premières années du XVe siècle. Cette porte est surmontée d'un oculus du même temps.

Au-dessus du gable s'élève un clocher en charpente, recouvert en essente. Ce clocher renferme une cloche qui porte la date de 1805. Voici son inscription :

L'AN 1805 IAI ÉTÉ BENITE PAR Mr FRANÇOIS HUE DESSERVANT DU MESNIL-SIMON, NOMMÉE LOUISE AIMÉE PAR Mr IEAN FRANÇOIS AMABLE BARDEL LANOS ET Me LOUISE MARGtte SEVESTRE PIERRE AMABLE DUVAL FRANÇOIS THERIOT FONDEUR.

Les murs de la nef offrent les vestiges d'une litre funèbre.

Le chœur est faiblement en retraite sur la nef. Deux contreforts saillants, du XVe ou XVIe siècle, soutiennent le mur méridional qui est percé de deux fenêtres ogivales dont l'une affecte la forme d'une lancette. Cette fenêtre, étroite par rapport à sa hauteur, a probablement remplacé une autre fenêtre, du XIIIe siècle, ou peut-être cette dernière aura-t-elle été seulement retouchée. L'autre ouverture date de la dernière période ogivale.

Au mur septentrional du chœur est accolée une chapelle seigneuriale, dont la construction remonte au XVIIe ou XVIIIe siècle. Plusieurs pierres, formant saillie, portent les traces d'un écusson armorié appartenant au seigneur qui a fait ériger cette chapelle. Le mur septentrional est percé de deux fenêtres cintrées. On remarque à l'intérieur de cette chapelle, qui sert actuellement de sacristie, une fenêtre carrée à tracerie flamboyante qui éclairait autrefois le chœur.

Le chevet est droit et percé d'une fenêtre ogivale trilobée, du XVe ou XVIe siècle. Deux contreforts du même temps sont placés aux extrémités.

L'arc triomphal qui sépare, à l'intérieur, le chœur de la nef est dans le style ogival tertiaire.

Les voûtes sont en merrain.

On remarque dans le chœur, du côté de l'épître, une piscine surmontée d'une accolade, qui date de la dernière période de l'ogive.

Le maître-autel est accompagné d'un beau rétable et d'un élégant tabernacle dans le style Louis XIII.

A l'entrée du chœur s'élèvent deux petits autels dans le style Louis XIV.

Nous signalerons aussi une belle lampe, du XVIIe siècle (1re moitié);

Et parmi les vases sacrés, un calice en argent massif, du siècle dernier.

On a relégué dans la sacristie un très-beau siége seigneurial à haut dossier, qui date de la fin du XVe siècle ou des premières années du XVIe. Le dossier est formé de deux panneaux ornés de dessins flamboyants. Les montants du fauteuil se terminent par des espèces de clochetons.

Le patronage de l'église appartenait, au XIVe siècle, à l'abbé du Bec *(abbas de Becco)*.

Sous le rapport administratif, le Mesnil-Simon faisait partie, avant la Révolution, de l'élection de Pont-l'Évêque. On y comptait 4 feux privilégiés et 42 feux taillables.

La terre ainsi que le patronage de l'église appartenaient à l'abbaye du Bec, qui en avait été gratifiée par Foulques d'Aulney *(. . . . Ex dono Fulconis de Alneto et hominum suorum, manerium de Mesnillo Simonis cum ecclesia et omnibus ecclesiæ et manerii pertinentiis)*. Aussi, pendant tout le cours du moyen-âge, ne trouve-t-on aucun seigneur du Mesnil-Simon.

Les moines finirent par aliéner, au moins en partie, leur domaine.

« Au commencement du XVIIe siècle, la terre du Mesnil-
« Simon était possédée par le baron de La Luthumière, qui la
« vendit, par contrat passé devant les notaires de Valognes,
« le 28 novembre 1606, à M. Le Sens de Rucqueville.
« Celui-ci n'en jouit pas un an. Par contrat du 25 novembre
« 1607, il la revendit à Jacques Dunot, seigneur de Cam-
« pigny-Berville. On ne voit point dans la généalogie de
« cette famille, ajoute M. Charles Vasseur, qu'il l'ait trans-
« mise à ses enfants.

« Vers le milieu du XVIIIe siècle, continue M. Vasseur,
« Charles de Margeot était seigneur de St-Ouen-le-Hoult et
« du Mesnil-Simon. Il avait pour femme Françoise Le
« Normand, la septième des enfants de Gabriel Le Nor-
« mand, sieur du Buchet, et de Marie du Pommeret.

« Quelques années après, Gabriel-Auguste de Lyée prenait
« le titre de seigneur de Belleau, du Mesnil-Simon, Cropus
« et la Crétinière. Il épousa en secondes noces, le 18 sep-
« tembre 1749, Marie-Charlotte Labbey de La Rocque, qui
« lui donna quatre enfants. L'aîné, seul fils, Jean-Baptiste-
« Louis-Auguste de Lyée, chevalier mousquetaire du roi, fut
« seigneur de Belleau, Mesnil-Simon, la Crétinière et autres
« lieux. Il habitait ordinairement son château de Courson. »

Maison des Douaires. — Tout près de la route de St-Julien s'élève une maison, appelée dans le pays *la Maison des Douaires.*

La façade principale, qui regarde l'orient, est construite en pierre et brique et date de la fin du XVIIIe siècle. Elle est flanquée, à l'une de ses extrémités, d'un pavillon carré. Les arêtes du toit sont couvertes de corniers émaillés, jaunes et verts. L'autre pavillon a été détruit.

La façade occidentale, construite en bois, paraît plus ancienne.

M. Charles Vasseur ne pense pas que la maison des Douaires ait été un fief noble. Elle a appartenu à des personnages assez notables.

Les registres de la paroisse de Lécaude font mention de « honorable homme Jehan Mallet, sieur des Douayres », à la date du 20 décembre 1586. Il était procureur fiscal au bailliage vicomtal de Lisieux, ce qui lui valut plus tard des lettres de noblesse.

« Il paraît, dit M. Charles Vasseur, avoir laissé trois fils, « dont l'aîné, nommé Jean comme son père, fut aussi sieur « des Douaires. Le second fut sieur de Neufville et s'allia « à la famille de La Reue; le troisième entra dans les ordres « et devint chanoine de Lisieux.

« Jean Mallet eut un fils, nommé Jean-Baptiste-Adrien, « qualifié *escuyer*, sieur des Douaires, dans les actes de 1685.

« Au XVIIIe siècle, la maison des Douaires passa en la « possession de la famille Jamot. Jean Jamot, sieur des « Douaires, vivait entre 1745 et 1750. On ne le voit nulle « part qualifié de noble homme ou écuyer. »

L'Armorial manuscrit de d'Hozier mentionne le nom « d'Adrian Fréard, écuyer, sieur des Douaires. » Il descendait probablement de Pierre Fréard, receveur des tailles au Pont-l'Évêque, anobli en 1597.

Ferme de la Varanne. — Au fond d'un étroit vallon que domine la route de Lisieux à St-Julien, est située l'ancienne ferme féodale de la Varanne. Cette ferme appartenait, lorsque nous l'avons visitée, à M. Deshayes, alors conseiller à la Cour impériale de Caen.

La maison, construite en bois avec encorbellement, remonte au XVIe siècle.

A l'entrée de la cour s'élève un très-beau colombier en pierre, dont le toit offre trois jolies lucarnes décorées de sculptures variées.

A peu de distance de la maison se développe un magnifique étang. L'eau qui s'échappe de cet étang forme plusieurs cascades et fait mouvoir, un peu plus loin, la roue d'un moulin qui dépend aussi de la ferme.

Maladrerie. — Le Mesnil-Simon possédait une maladrerie qui fut réunie, en 1698, à l'hôpital général de Lisieux. La chapelle était sous l'invocation de saint Jean et de saint Laurent. D'après un acte de 1721, elle n'existait déjà plus alors.

Le terrain sur lequel cette chapelle était bâtie, après être resté long-temps en friche, fut fieffé, le 14 août 1756, à un sieur Martin, laboureur, moyennant 12 liv. de rente perpétuelle, outre les charges féodales parmi lesquelles figure celle de réparer les mottes du château de St-Julien une fois pendant la vie du seigneur, après qu'il en aura fait faire la première perche.

CANTON DE MÉZIDON.

Le canton de Mézidon comprend les communes suivantes :

St-Aubin-sur-Algot.
Les Authieux-Papion.
Biéville-en-Auge.
Bissières.
Le Breuil.
Canon.
Castillon.
Coupesarte.
St-Crespin.
Crèvecœur.
Croissanville.
Doux-Marais.
Écajeul.
Grandchamp.
St-Julien-le-Faucon.
St-Laurent-du-Mont.
Lécaude.
St-Loup-de-Fribois.
St-Maclou.
Magny-le-Freulle.
Ste-Marie-aux-Anglais.
Méry-Corbon.
Mesnil-Mauger.
MÉZIDON (chef-lieu).
Monteille.
Notre-Dame-de-Livaye.
St-Pair-du-Mont.
Percy.
Querville.
Quetiéville.

Nous commencerons la revue monumentale de ces communes par celle de Lécaude, et nous examinerons ensuite celles qui sont situées du côté droit de la rivière de Vie en allant vers le nord.

LÉCAUDE.

Lécaude, *Calida*, *Sancta Maria Calida.*

L'église de Lécaude est une construction d'une certaine importance pour la contrée ; elle se compose d'un chœur à

chevet rectangulaire en retrait sur la nef, ayant deux travées; la nef en a trois.

Si l'on fait abstraction d'abord de la façade occidentale qui est moderne, de différentes reprises et des fenêtres dont nous allons indiquer approximativement les dates, l'ensemble de cette église me paraît du XIIe siècle. On y voit des appareils en arêtes de poisson; les contreforts sont plats, au nombre de quatre de chaque côté des murs latéraux de la nef, et de trois dans ceux du chœur. Les murs n'ont pas de corniche ou d'entablement. J'ai remarqué divers morceaux de travertin dans les appareils.

Je disais que le mur occidental est moderne, ainsi que la grande porte actuelle; il est évident pour moi qu'une porte romane existait avant cette reconstruction, car on voit des moulures qui me paraissent en provenir parmi les moellons employés dans la construction du mur actuel.

Il existe encore trois des fenêtres primitives : deux au nord et une au sud; ce sont des ouvertures en forme de meurtrières, arrondies au sommet. Les autres fenêtres appartiennent au style flamboyant et sont divisées en deux baies.

Le chœur montre d'abord au nord et au sud de la première travée deux petites portes assez élégantes, ornées de moulures de transition; puis, du côté du nord, deux fenêtres qui paraissent du XIIIe siècle : l'une dans la première travée, près d'une des portes que nous venons de citer, se compose d'une seule baie en forme de lancette; l'autre, à deux baies, éclaire le sanctuaire. L'une et l'autre sont protégées d'une grille en fer.

Un antéfixe couronne le gable qui sépare le chœur de la nef.

La tour, en bois, conforme aux tours de la région, c'est-à-dire offrant un carré surmonté d'une aiguille à huit pans, couverte d'ardoises ou d'essente, correspond à la première

travée de la nef et renferme une cloche dont l'inscription a été lue ainsi par M. Bouet:

† 1657. REVEREND PERE CLAVDE CHEN O I DE Ste BARBE EN AUGE MA BENISTE
DOMP PIERRE FORTIN PRIEVR DE CE LIEV MS^r IACQVES
☞ DVVAL ESG^r SG^r DE LESCAVDE BONNEVAL St-CRESPIN CALLIGNY..... ET
AUTRES CON^er DV ROY EN SON PARLEMENT DE
☞ NORMENDIE ET DAME IEANNE DE BEAVREPAIRE FEMME DE MS^r PIERRE
DE CAUVIGNY SG^r DV BREVIL MONT NOMMÉE THOMAS DVVAL T^r.
JEHAN AVBERT
MA FAICTE.

Au haut de la cloche est un écusson à la fasce vivrée.

La flèche repose, à l'intérieur de la nef, sur une charpente portant la date de 1738. Sur les poutres verticales qui la supportent on distingue, sous le badigeon, les traces d'une litre à deux écussons: le premier, de gueules à la fasce vivrée d'or ; le second, plus effacé, d'or au cœur de gueules, surmonté d'un chef dont je n'ai pu distinguer les pièces.

Intérieur. — Le chœur est subdivisé en deux travées voûtées en pierre. Les arceaux croisés se composent de trois grosses moulures toriques. L'arc-doubleau est un cintre sans moulures, et il retombe sur deux pilastres surmontés seulement d'un tailloir, commun aux chapiteaux des colonnettes sur lesquelles reposent les arceaux et qui cantonnent le pilastre. Sur ces chapiteaux on voit des godrons, des entrelacs, des têtes de lion, etc.

La piscine construite dans le mur méridional du chœur est ogivale, à deux cuvettes. On n'y voit aucune moulure.

Les deux piscines des autels de la nef sont seulement du XVIe siècle. Celle du nord est en saillie sur le mur, richement sculptée de feuilles de chou frisées et posée sur une colonnette.

La nef n'est point voûtée ; elle n'a qu'un plafond posé sur les entraits de la charpente. Une inscription, creusée sur l'un des montants qui supportent le clocher, porte à croire que cet état de choses date seulement de 1738. Sans doute, auparavant, la nef était couverte, comme le chœur, par une voûte en pierre qui se sera écroulée. On voit encore les piliers carrés d'un arc-doubleau avec son chapiteau godronné.

Du côté de la nef, l'arc triomphal a reçu, probablement sous le règne de Louis XIV, une addition assez gracieuse. C'est une corniche légèrement cintrée, soutenue par une série de petites consoles délicatement moulurées. Deux vases à flammes amortissent les extrémités de la corniche.

Ce travail en pierre relie, en quelque sorte, les deux petits autels placés à droite et à gauche. Ces autels sont également en pierre. Leur rétable, à fronton brisé, est soutenu par des colonnes torses autour desquelles s'enroule une vigne. Dans le chœur, du côté du nord, on lit l'inscription tumulaire suivante :

CY DEVANT
REPOSE LE CORPS DE Mre LÉON
THOMAS CH^les^ DUVAL
DE LESCAUDE CHI^er^ CON^er^ AU
PARLEMENT SEANT A ROUEN
DECEDE LE
JAN^er^ 1765 AGE DE
32 ANS 3 MOIS
Priez Dieu pour luy.

Quelques statues anciennes méritent d'être signalées : un saint Nicolas, un saint Jacques, une sainte Barbe miniaturée et un saint évêque revêtu de la chasuble antique. L'orfroi antérieur est formé de trois médaillons servant de cadres à des personnages en bustes. Les deux premiers sont des chevaliers armés de toutes pièces ; l'autre paraît être une femme. Faut-il voir dans ces trois figures celles des donateurs de la statue?

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame. Elle faisait

partie du doyenné de Mesnil-Mauger. Le patronage appartenait au prieuré de Ste-Barbe; le curé avait la qualification de prieur. Il est présumable que ce patronage avait été donné aux religieux en même temps que les dîmes, c'est-à-dire en 1180, par Adam Fitz-Thomas, chanoine de Lisieux, et Robert Fitz-Faucon, son neveu.

On remarque des traces de litre à l'extérieur de l'église.

Un très-bel if existe dans le cimetière, à la hauteur du chœur, au sud.

Lécaude dépendait de l'élection de Pont-l'Évêque, sergenterie de St-Julien-le-Faucon; on y comptait 3 feux privilégiés et 76 feux taillables: 395 habitants, tandis qu'il n'y en a plus que 269.

Croix byzantine et ancienne chasuble. — M. Billon avait signalé l'existence, dans la sacristie de Lécaude, d'une chasuble ancienne et d'une curieuse croix romane. Cette croix est en cuivre, avec émaux et pierreries; elle a 34 centimètres de largeur sur 50 de hauteur, sans compter la douille qui est moderne. On y distingue le Christ, couronne en tête, entre la Sainte-Vierge et saint Jean à mi-corps. Au revers, on voit encore les symboles de deux Évangélistes. Le médaillon central manque.

Quant à la chasuble, elle est à personnages en broderie de soie et d'or; le dessin est très-large et la broderie en a bien conservé l'esprit. Ce dessin se compose d'une série de niches contenant chacune un saint nimbé, et derrière lui, un personnage à robe longue et chaperon. La chasuble et la croix de Lécaude doivent avoir été achetées par la Société des Antiquaires de Normandie et se trouver dans la collection qu'elle a formée.

Manoir et fief. — Le fief de Lécaude a été successivement possédé par les Thabarye, les Bouteiller et les Duval de

Bonneval, dont une branche emprunta le nom de *Lescaude.*

Un grand nombre de gentilshommes ou de bourgeois, vivant noblement, habitaient aussi sur cette paroisse ; on peut citer les Filleul de Saint-Martin, Lambert du Val, un des cent gentilshommes de la maison du roi ; Lambert de La Chapelle, de Lespée.

Le fief de Creveuil était aussi sur Lécaude.

« Néanmoins, dit M. Ch. Vasseur, je ne connais qu'une seule maison intéressante au point de vue archéologique, on la nomme *les Demaines.*

« Elle fut bâtie au XVIe siècle, au milieu d'une terre de 60 acres, probablement par Louis Thabarye, s^r des Demaines, dont les descendants la possédaient encore au XVIIe siècle.

« Elle est située sur un coteau, construite en bois, et sa façade présente une assez grande étendue. Le comble est éclairé par trois lucarnes essentées. Les fenêtres du premier étage ont leurs angles supérieurs légèrement arrondis. Les sablières en encorbellement sont, suivant l'usage, sculptées d'imbrications, de chevrons, d'oves, etc. Le rez-de-chaussée a été repercé, mais on y voit toujours la porte primitive en accolade avec pinacles et feuilles frisées. Au tiers à peu près de la façade se trouve un porche en avant-corps ; mais il paraît être une addition.

« La façade postérieure, regardant le jardin disposé en terrasse sur la déclivité de la côte, n'est pas moins soignée que la façade principale. Une tourelle contient l'escalier.

« A l'intérieur, on rencontre encore dans toutes les pièces des vestiges de carrelages émaillés ; les cheminées ont conservé leurs vastes manteaux. L'une d'elles est un véritable monument et mériterait un dessin. Elle se trouve dans la grande salle, au rez-de-chaussée. Deux colonnes cylindriques, avec leurs bases et leurs chapiteaux bien profilés, soutiennent la hotte décorée, sur son bord inférieur, de moulures gra-

cieusement courbées, qui se réunissent en accolade au centre. Une large corniche soutient le plafond. La frise intermédiaire était occupée par des peintures, encore assez visibles. Elles se partageaient en deux sujets. De l'un on retrouve des arbres, un personnage et quelques accessoires; mais il est impossible de saisir la signification de la scène figurée. L'autre représente l'Annonciation. Dans les creux des moulures courent des rinceaux capricieux, dans les feuillages desquels se jouent de petits personnages dont les poses et les costumes, qui sentent la Renaissance, sont peu d'accord avec le sujet religieux au-dessous duquel ils sont placés.

« L'ornementation générale de la salle correspondait à la richesse de la cheminée. Les sommiers et les poutrelles du plafond étaient peints de rinceaux et de cartouches. On remarque aussi sur les murs quelques traces de décoration polychrome. »

SAINT-CRESPIN.

St-Crespin, *Sanctus Stephanus de Laillier* (1).

L'église de St-Crespin est une des plus insignifiantes de la contrée. Elle se compose d'une nef rectangulaire et d'un chœur terminé en demi-cercle.

La nef paraîtrait la partie la plus ancienne, à en juger par l'appareil et les contreforts ; mais toutes les fenêtres sont carrées et refaites. Le mur de l'ouest paraît être du XVIIe siècle, aussi bien que la porte arrondie et sans style qui s'ouvre au centre.

Le chœur, bâti en brique avec chaînages en pierre, paraît dater du XVIIe siècle. Plusieurs pierres tombales existent dans le sanctuaire.

La tour, en bois, conforme à toutes celles que nous avons

(1) V. le pouillé du diocèse de Lisieux, publié par MM. Le Prevost et de Formeville.

déjà décrites, couronne l'extrémité occidentale de la nef. Elle renferme une cloche dont l'inscription, que voici, a été relevée par M. Pépin :

J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR Me JEAN HENRY DU CELLIER ET NOMMÉÉ PAR Me LÉON THOMAS CHARLES DUVAL DE LÉCAUDE, SGr ET PATRON DE St CRESPIN, HODENY ET AUTRES LIEUX, ANCIEN MAIRE DE LA VILLE DE ROUEN, ET PAR HAUTE ET PUISSANTE DAME MADAME CÉCILE HENRIETTE DUMESNIL, FEMME DE HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR GUY CLAUDE NICOLAS DUVAL DE BONNEVAL, CHATELAIN SGr ET PATRON DE LA HOUBLONNIÈRE ET AUTRES LIEUX, PRÉSIDENT A MORTIER AU PARLEMENT SÉANT A ROUEN. 1763.

Avant la Révolution, l'église était sous l'invocation de saint Étienne ; l'abbé du Bec nommait à la cure.

CERQUEUX.

Cerqueux, *Sarcophagi.*

L'église de Cerqueux a été complètement démolie ; elle était située près d'un manoir, bâti sur une éminence au pied de laquelle passe le chemin de fer de Caen à Paris et qui n'offre rien de remarquable. On distingue encore l'emplacement du cimetière. Le nom latin de cette commune, *Sarcophagi*, semblerait annoncer qu'on y a trouvé des cercueils en pierre.

MOUTEILLES.

Mouteilles, *Monticellæ, ecclesia de Monticellis, de Mouellis.*

L'église de Mouteilles plaît par son ensemble et par ses proportions modestes, mais harmonieuses.

Elle appartient, en grande partie, au style roman de la fin du XIIe siècle ou de transition ; elle a conservé, presque intacte, sa corniche garnie de modillons à figures.

Ses fenêtres étaient primitivement très-étroites et cintrées ; il n'en reste plus qu'une, qui montre ce qu'étaient les autres. Aujourd'hui, presque toutes les ouvertures appartiennent au style flamboyant.

Une fenêtre de ce style, beaucoup plus large que les autres et divisée en plusieurs baies, a été ouverte à l'extrémité de la nef, du côté du nord, pour éclairer un des petits autels qui accompagnent l'arc triomphal; c'est la plus remarquable par ses grandes dimensions, mais ce n'est pas la plus élégante.

Le chœur et la nef sont de la même largeur; six contreforts garnissent, de chaque côté, les murs latéraux.

Le portail occidental a été refait et n'est pas ancien; il est précédé d'un porche en bois; on y voit les traces d'une litre ornée de deux écussons coloriés.

La tour, en bois, de forme carrée avec toit pyramidal octogone, surmonte l'extrémité occidentale de la nef; elle est, comme dans beaucoup d'autres églises du pays, portée sur une charpente dont les poteaux sont apparents à l'intérieur de l'église. Elle renferme deux cloches : l'une fondue en 1804, par Lavillette, de Lisieux, Louis Turquetil étant maire de la commune; l'autre fondue en 1854.

La voûte en bois de cette nef est parfaitement conservée et d'une grande élégance. Les douves qui forment le contour apparent de la voûte ont reçu, près des lignes de jonction, des peintures noires exécutées, selon toute apparence, à l'aide d'un canon ou planchette découpée, comme on le fait encore aujourd'hui pour certains dessins. Les lignes de jonction ont été dissimulées par des tringles sculptées. J'ai expliqué ce système de décoration dans mon *Abécédaire d'archéologie*, p. 657 de la 4e édition. Dans l'église de Mouteilles, les tirants ou poutres traversières qui portent les poinçons ont été revêtus de planches qui donnent à la poutre une forme plus régulière; ils sont décorés de caissons dans le style de la deuxième Renaissance.

Ce système de voûtes en bois n'est nulle part mieux conservé qu'à Mouteilles; dans le chœur, on les a malheureusement peintes en blanc.

Il paraît que la Fabrique est aussi dans l'intention de faire disparaître les beaux lambris de la nef, pour leur substituer une voûte en plâtre. Ce serait un acte de vandalisme et de mauvais goût, contre lequel je me suis élevé très-vivement ; mais il est probable que la chose se fera plus tard, car on m'a affirmé que le défaut d'argent a seul arrêté jusqu'ici.

On doit désirer que les Fabriques restent toujours dans la plus grande pauvreté, quand on voit comment elles emploient partout leurs richesses. Je désire, pour le salut des lambris de Mouteilles, que les coffres du trésor restent toujours vides

Un autel moderne, à colonnes, garnit le fond du sanctuaire et produit un bon effet. Une fenêtre a été bouchée, par suite de l'établissement de cet autel à grand rétable ; elle se trouve d'ailleurs cachée par la sacristie, qui est appliquée sur le chevet; deux petits autels existent à l'extrémité de la nef, des deux côtés de l'arc triomphal.

L'église de Mouteilles est sous l'invocation de saint Ouen ; le seigneur nommait à la cure. Une famille de Malnouri a été en possession de ce privilége, du XIVe au XVIe siècle et probablement plus tard.

Il existe dans le cimetière un certain nombre d'inscriptions tumulaires, qui toutes ont été relevées par M. le docteur Pépin. La plupart se rapportent à des membres de la famille de Tesson, à la famille Paterelle de Touvoye et aux curés qui ont desservi la paroisse.

Château de Mont-à-la-Vigne. — Ce château s'élève sur une éminence arrondie, au milieu des prairies qui occupent la vallée de la Vie. Il n'a plus sa sévérité d'autrefois. Une tourelle et quelques détails montrent seulement ce qu'il fut, et les annales des guerres de religion attestent qu'il a joué un rôle au XVIe siècle.

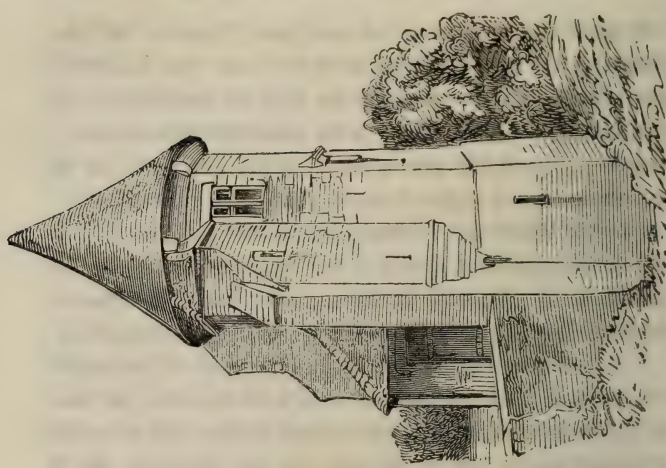

Beuet del.

UNE TOUR DU CHATEAU DU MONT-A-LA-VIGNE.

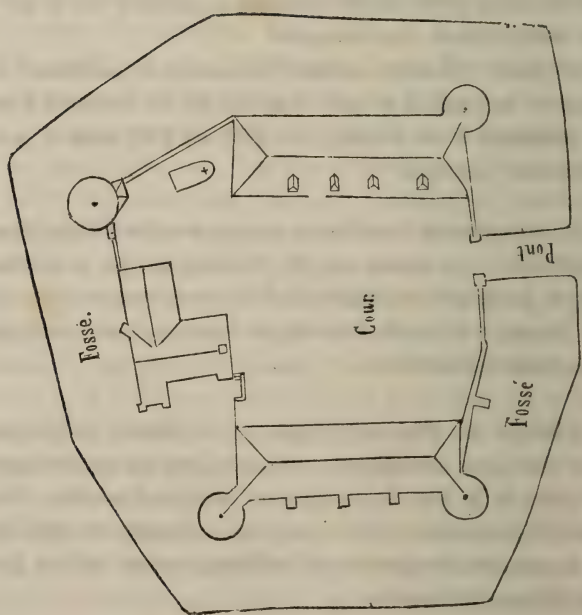

PLAN DU CHATEAU DU MONT-A-LA-VIGNE.

Le plan ci-joint (Voir la page précédente) montre la disposition des bâtiments autour de la cour actuelle, les fossés, les tours qui défendaient l'enceinte ; la plupart doivent dater du XVIe siècle ou du XVe.

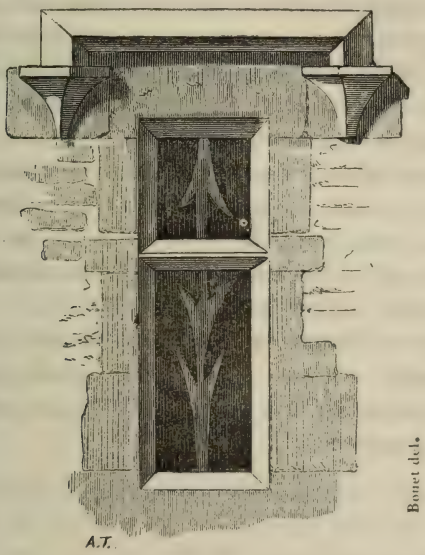

UNE FENÊTRE DU CHATEAU DE MONT-A-LA-VIGNE.

Ce château appartient, depuis long-temps déjà, à la famille de Tesson.

LIVAYE.

Livaye, *ecclesia de Liveya.*

L'église de Livaye, bâtie sur le coteau qui domine la route de Crèvecœur à Lisieux, par la Houblonnière et la Boissière, se compose d'une nef et d'un chœur en retrait sur la nef, avec chevet rectangulaire.

La maçonnerie de cette église n'offre pas de caractères suffisants pour que j'en indique absolument la date, et il est

probable que l'édifice a été en grande partie refait, car on distingue dans le mur nord de la nef quelques portions qui paraissent d'une époque plus ancienne que tout le reste.

Les fenêtres ont d'ailleurs été percées ou agrandies à diverses époques. On en voit une à deux baies avec compartiments flamboyants au sommet dans le mur latéral du nord, et dans le même mur deux autres fenêtres modernes.

Du côté du sud, plusieurs fenêtres paraissent de la fin du XVIe siècle; une autre est moderne.

Un cadran solaire incrusté dans la partie supérieure du mur, à son extrémité orientale, et décoré de quelques moulures, me paraît du XVIIe siècle : il porte un millésime dont deux chiffres ont été endommagés; on distingue très-bien 25, et je suppose qu'il y avait 1625.

La façade occidentale de l'église est du siècle dernier et n'a pas encore cent ans, ainsi que le prouve l'inscription suivante, gravée sur une pierre placée dans la partie supérieure du fronton :

J'AI ÉTÉ REFAITE
PAR LES
CORBLINS
EN MIL SEPT
CENT SOIXANTE
SIX

La porte qui s'ouvre dans cette façade est en cintre surbaissé et surmontée d'un oculus.

L'intérieur de l'église de Livaye offre une particularité que je dois signaler : c'est que la charpente de la nef et du chœur est portée sur des poteaux apparents à l'intérieur et détachés des murs. Ces poteaux supportent les sablières et les tirants, de telle sorte que c'est à peine si les murs ont à porter l'extrémité des chevrons. Ce système a-t-il été adopté

en même temps que l'on a bâti les murs, ou bien a-t-il été introduit après coup ? C'est ce que j'ignore.

Deux petits autels existent entre chœur et nef. Le maître-autel occupe le fond du chœur, et son rétable tapisse le mur du chevet. On lit sous un tableau, à droite du maître-autel :

JACQUES LE HÉRICHER ET ANNE DE LA CROIX, SA FEMME, ONT DONNÉ CE TABLEAU. PRIEZ DIEU POUR EULX. 1670.

Une tour en bois, quadrangulaire à sa base, garnie d'ardoise et surmontée d'une flèche comme presque toutes celles de la contrée, s'élève entre le chœur et la nef.

L'église de Livaye était sous l'invocation de Notre-Dame. Le seigneur nommait à la cure. Au XIVe siècle, le présentateur était Louis de Thibouville; au XVIe, c'était le seigneur de Thury et de Dangu.

ST-AUBIN-SUR-ALGOT.

St-Aubin-sur-Algot, *Sanctus Albinus super Algot.*

L'église de St-Aubin-sur-Algot, qui offre divers sujets d'étude, avait été l'objet d'une description de M. Billon, qui se retrouvera peut-être dans ses notes. J'avais visité cette église avec lui, à l'époque où l'on reconstruisait la tour (1853). Cette tour, que l'on distingue parfaitement du chemin de fer, se compose d'un corps carré en pierre, élevé sur le mur occidental; elle se termine par une pyramide en charpente couverte d'ardoises; on a allongé l'église d'une travée pour asseoir cette tour, et l'on a ouvert dans le mur occidental une porte garnie de colonnettes à chapiteaux dans le style du XIIIe siècle (1).

La partie ancienne de l'église se compose donc du chœur

(1) M. Nicolas, architecte, membre de la Société française d'archéologie, est l'auteur de cette addition.

et de la nef, abstraction faite de la travée qui porte le clocher. Les murs de toute cette partie offrent l'appareil en arêtes de poisson, au moins jusqu'à une certaine hauteur; ils sont couronnés d'une corniche avec modillons à figures; les contreforts sont peu saillants. Ces caractères sembleraient annoncer que l'église appartient au style roman, et pourtant les fenêtres les plus anciennes que l'on y voit aujourd'hui sont des lancettes très-étroites qui, peut-être, ne datent que du commencement du XIIIe siècle. Elles sont encore au nombre de deux dans le mur septentrional de la nef; une autre existe dans le mur méridional. Toutes les autres fenêtres ont été repercées. Ainsi, on en voit deux dans le mur méridional de la nef, qui sont subdivisées par un meneau et dont le sommet est orné d'un quatre-feuilles; elles doivent appartenir à la fin du XIVe siècle ou, peut-être, au commencement du XVe.

Des fenêtres moins anciennes et de proportions très-mauvaises éclairent le chœur, qui est plus élevé que la nef et terminé par un chevet droit.

Plusieurs crédences existent à l'intérieur de l'église: l'une géminée dans le chœur; deux autres trilobées au sommet, à l'extrémité de la nef, près de l'arc triomphal: ce qui prouve que le placement des petits autels qu'on voit de chaque côté remonte à une époque ancienne, et que l'usage d'accoster cet arc de deux autels n'est pas nouveau.

J'ai remarqué dans le chœur un lutrin du XVIe siècle, en bois, dont le support est découpé à jour. L'autel offre un grand rétable, décoré de deux colonnes corinthiennes et de deux pilastres.

Le patronage de l'église de St-Aubin appartenait à l'abbaye de St-Pierre-sur-Dive; mais il y avait dans l'église une chapellenie érigée en bénéfice, à la collation du plus proche parent du fondateur.

St-Aubin était compris dans le doyenné de Mesnil-Mauger, et pour le civil dans l'élection de Pont-l'Évêque, sergenterie

de St-Julien-le-Faucon. On y comptait 1 feu privilégié et 60 feux taillables : 300 habitants. Le dernier recensement en a trouvé 319.

Un if ancien existe dans le cimetière de St-Aubin ; c'est un des monuments végétaux les plus remarquables du département. Le tronc, aujourd'hui séparé en deux parties, offrirait peut-être 9 à 10 pieds de diamètre, si la partie centrale était conservée. Il mérite d'être signalé à l'attention des touristes.

Antiquités romaines. — Le territoire de St-Aubin-sur-Algot renferme des tuiles à rebords et des vestiges d'habitations gallo-romaines qui ont été reconnues, à plusieurs reprises et sur plusieurs points différents, par M. Delamare, membre de l'Association normande.

SAINT-PAIR-DU-MONT.

L'église de St-Pair, située à 1 kilomètre environ de l'ancienne route royale de Paris à Cherbourg, est bâtie à l'extrémité d'un plateau très-élevé qui domine une immense étendue de pays.

La construction de l'église de St-Pair remonte au XIIIe siècle. Le chœur, plus élevé que la nef, était éclairé de chaque côté par des fenêtres en lancettes dont une seule a conservé sa forme primitive. Il se termine, à l'orient, par un chevet droit, percé de trois lancettes ; la Fabrique de St-Pair a fait rouvrir ces fenêtres, qui étaient bouchées. La nef, dont les murs ont été repercés aux XVIe et XVIIe siècles, n'offre aujourd'hui aucun intérêt. Le clocher, en charpente, qui surmonte le portail, renferme une cloche provenant de l'ancienne église de St-Laurent-du-Mont, démolie pendant la Révolution ; elle porte la date de 1780 et avait pour parrain « haut et puissant seigneur Henri-Thomas-Robert d'Angerville, seigneur et patron de St-Louet-sur-Loson,

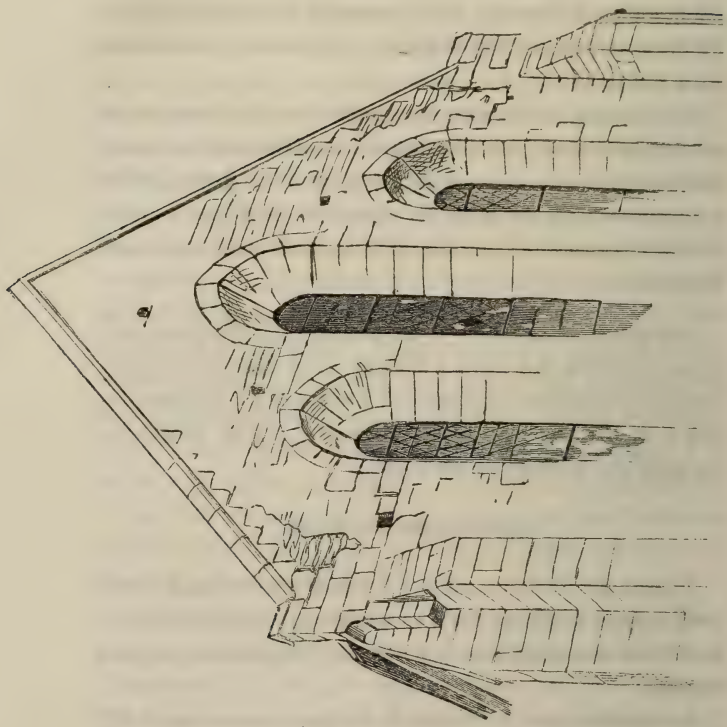

Bouet del.

CHEVET DE L'ÉGLISE DE SAINT-PAIR-DU-MONT.

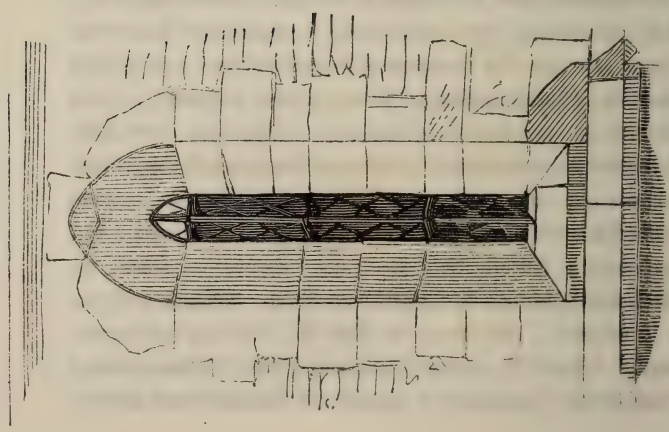

UNE DES ANCIENNES FENÊTRES DE St-PAIR.

du Mesnil-Leury, Hubertan-le-Vieux, Hubertan-le-Jeune, Colleville, Chanteloup-sur-Feugère et autres lieux ; » et pour marraine « haute et puissante demoiselle Marie-Françoise-Julie de Francqueville, baronne de Morainville, dame et patronne du Mesnil-sur-Blangy, Livet et la Couyère, dame et patronne honoraire de Beuvilliers. »

Parmi les œuvres d'art que possédait l'église St-Laurent, on remarquait une magnifique exposition dans le style Louis XIV, dont la forme gracieuse et la riche ornementation faisaient l'admiration de tous les connaisseurs. Cette œuvre, reléguée pendant long temps dans un coin obscur de la sacristie de St-Pair, a été habilement restaurée par M. Léonard et placée dernièrement dans le chœur.

L'autel a été composé et exécuté par M. Léonard. Sur la face principale est représenté le Christ au tombeau.

M. Le Vardois a décrit, dans le *Bulletin monumental*, le vitrail qui occupait une fenêtre du chœur et qui a disparu, par suite de travaux faits il y a quelques années (V. la page suivante).

Cette verrière a ait une date ; elle était, en outre, remarquable par le sei é d'*hermines* et de *fers à-cheval d'or*, pièces principales des armoiries de la famille de Ferrières. Un témoignage ir écusable se trouvait dans l'inscription du

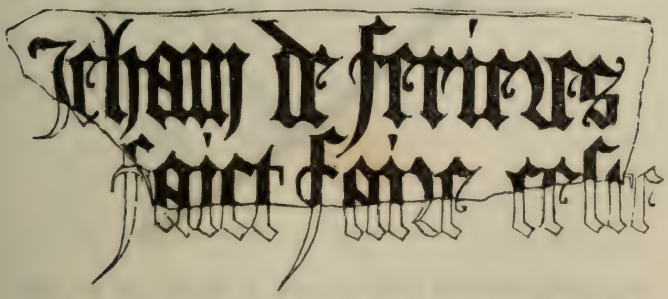

nom de cette famille, tracé en lettres gothiques au bas de la

verrière. Au centre de la vitre, on avait peint des corniches et frontons dont quelques restes seulement subsistent. Ces

Le Vardois del.

FRAGMENT DU VITRAIL DE SAINT-PAIR-DU-MONT.

ornements servaient d'encadrement à un tableau. Le tout était entouré d'une bordure hardiment exécutée. Les sujets

ressortent en gris sur fond jaune d'or. De la bouche de l'ange placé au sommet descend, de chaque côté, une guirlande de fleurs et de fruits accostés par des oiseaux dont la queue se termine par des fleurons recourbés; elle forme ainsi le plus élégant cordon d'arabesques que l'on puisse imaginer.

La réouverture des trois fenêtres à lancettes du chevet est une heureuse compensation des pertes éprouvées, pour l'archéologie, par la destruction de ce vitrail.

L'église de St-Pair est sous l'invocation de saint Paterne. Le seigneur nommait à la cure; le curé percevait les dîmes. Cette paroisse faisait partie de l'exemption de Cambremer, et conséquemment du diocèse de Bayeux.

ST-LOUP-DE-FRIBOIS ET CRÈVECŒUR.

L'église de St-Loup-de-Fribois est celle du petit bourg de Crèvecœur. L'église de St-Vigor a été démolie. Cette église (St-Loup) offrait, il y a peu d'années, dans sa partie centrale des détails romans, notamment, du côté du sud, une porte garnie de zig-zag. La nef paraissait moins ancienne et peu caractérisée.

Sur la porte occidentale, qui était du XVIe siècle, on lisait l'inscription suivante :

INTROIBO IN DOMUM TUAM
DOMINE ADORABO AD TEMPLUM
SANCTUM TUUM ET CON
FITEBOR NOMINI TUO.

On voyait les deux écussons suivants dans la partie supérieure.

Bouet del.

Des travaux considérables d'agrandissement, devenus nécessaires, ont modifié l'aspect de cette église. Elle se compose à présent d'une nef, de deux chapelles allongées formant transept et d'une abside semi-circulaire. Les murs de la précédente église ne se voient plus que dans quelques parties de la nef, à l'extérieur. Toutes ces additions ont été faites en briques et en pierres. On a imité le style roman pour les détails d'ornement. Les voûtes, en plâtre, ont des arceaux que supportent des colonnes engagées à chapiteaux romans; les dispositions sont bien entendues pour l'accès. On entre par une porte principale à l'ouest et par deux autres portes, ouvertes l'une et l'autre dans le mur occidental des chapelles du transept.

On lit l'inscription suivante sur une plaque de marbre blanc incrustée dans le mur, à gauche en entrant dans la nef :

SOUVENIR DE RECONNAISSANCE

ÉDIFICE AGRANDI ET RESTAURÉ EN 1860 SOUS
LA DIRECTION ET PAR LES SOINS DE M.
L'ABBÉ LEGUAY ANCIEN VICAIRE GÉNÉRAL
DE L'ÉVÊCHÉ DE PERPIGNAN CHANOINE
HONORAIRE DES ÉVÊCHÉS DE BAYEUX ET DE
VERSAILLES NÉ A CRÈVECŒUR LE 7
AVRIL 1794.

Le clocher, couvert en ardoise, surmonte la partie occidentale de la nef.

Voici les inscriptions des deux cloches de St-Loup-de-Fribois, telles que les a transcrites M. le docteur Pépin.

1700 J'AY ESTÉ BENITE PAR Mr JACQVES HVBERT PBRE CVRE DE CE LIEV ET NOMMÉE PAR M^re . . . . . DE OLENSON CHEVALIER ET SEIGNEVR MARQVIS DE COVRCY.

JEAN AVBERT MA FAITE.

Entre chaque mot se trouve une fleur de lis, ou une fleur ornée de feuilles.

Voici l'inscription de la seconde cloche, qui est beaucoup moins ancienne :

L'AN 1834 J'AI ÉTÉ FONDUE ET LA CONFRÉRIE DE LA CHARITÉ DE St LOUP DE FRIBOIS SE RÉUNIT POUR ME PAYER
J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR M. JEAN B LANGLOIS CURÉ DE FRIBOIS.

Les inscriptions suivantes se lisent sur des tombes, dans le cimetière :

CY GIT
LE CORPS DE
MONSIEUR THOMAS
MANCHON DE LÉPINEY
DÉCÉDÉ LE 14 JUILLET 1808
AGÉ DE 85 ANS.

CY GIT
LE CORPS DE
MADAME ANNE OLIVE FOUQUES DORALLE
ÉPOUSE DE MONSIEUR
THOMAS MANCHON
DE LÉPINEY DÉCÉDÉE EN 1805
AGÉE DE 54 ANS.

CY GIT LE CORPS DE Mr JEAN BAPTISTE LE DARD, ANCIEN PROFESSEUR EN L'UNIVERSITÉ DE CAEN ET CURÉ DE St LOUP DE FRIBOIS DÉCÉDÉ LE 28 JANVIER 1815, AGÉ DE 55 ANS.

L'église, dédiée à saint Vigor, était du diocèse de Bayeux et comprise dans l'exemption de Cambremer, élection de Pont-l'Évêque, sergenterie de Cambremer. On y comptait 2 feux privilégiés et 50 feux taillables, soit 250 habitants. Aujourd'hui on en compte 346.

Bourg. — Le bourg de Crèvecœur, qui renferme la population agglomérée de la commune, se compose d'une rue assez bien bâtie, au centre de laquelle est la halle et la mairie. Le marché de Crèvecœur a lieu chaque semaine. Je n'ai pas trouvé de documents sur l'origine de ce marché aux Archives du Calvados; mais il est probable qu'il a été très-anciennement établi par les seigneurs de Crèvecœur, dont le château se trouve à 1 kilomètre du bourg.

C'est à Crèvecœur, et aux environs, que l'on élève les remarquables volailles (poules de Crèvecœur) qui ont tant de réputation en France.

Il existe à l'extrémité méridionale du bourg de Crèvecœur un manoir assez remarquable, bâti en bois et en briques, dont voici l'esquisse (Voir la page suivante).

Prieuré de Fribois. — Pierre de Tilly, ayant pris le parti de Philippe-Auguste contre Jean-Sans-Terre, fut comblé de biens par ce prince, après la conquête de la Normandie en 1204. Philippe-Auguste confisqua les terres de ceux qui étaient restés fidèles à Jean-Sans-Terre, et les donna à ses partisans, tantôt gratuitement, tantôt à charge de rentes à son domaine. Pierre de Tilly en obtint plusieurs, entr'autres celle de St-Loup-de-Fribois, appartenant à Robert de Fribois, et celle de Mesnil-Mauger.

Ce fut alors qu'il fonda le prieuré de Notre-Dame-de-Fribois et le donna à l'abbaye de Ste-Barbe-en-Auge.

D'autres seigneurs augmentèrent la fondation de Pierre de Tilly. On remarque parmi eux, en 1209, Robert Marmion, seigneur de Fontenay-le-Marmion et de Bretteville-sur-Laize; Robert, seigneur de Vendeuvre (1217); Guillaume, archidiacre d'Angers, et principalement Richard fils Henry, qui donna au prieuré le patronage de Hérouville; enfin Odon de Fribois, parent de Robert, passé en Angleterre et qui

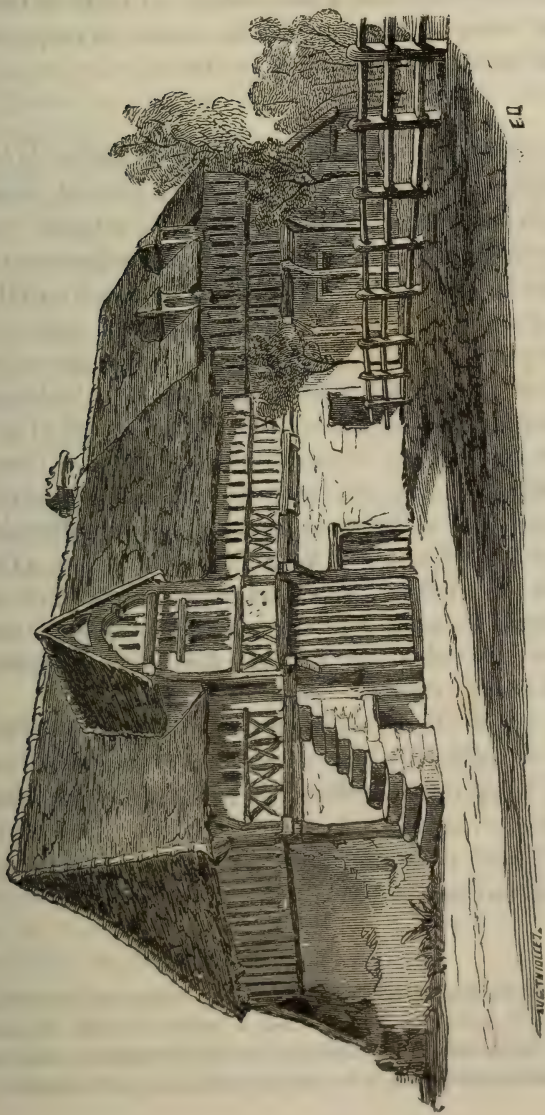

ANCIEN MANOIR, A CRÈVECŒUR.

était resté propriétaire d'une partie de la terre de St-Loup, ratifia toutes les donations faites au prieuré, en ce qui concerne les héritages mouvant de son fief.

Château. — Le château de Crèvecœur se compose de deux enceintes entourées de fossés profonds, très-apparents encore. Dans la première enceinte, est une chapelle qui paraît dater des premiers temps de l'ère ogivale et doit conséquemment remonter à la fin du XIIe siècle ou au commencement du XIIIe; c'est ce qu'il y a de plus ancien dans le château. Dans la seconde enceinte, qui était séparée de la première par un fossé particulier, se trouve le château proprement dit ou l'habitation seigneuriale; c'est un corps-de-logis allongé, orienté à l'est et adossé aux fossés qui entourent la place du côté de l'ouest. La maçonnerie peut être ancienne dans quelques parties, mais sans offrir de caractères. Des changements considérables paraissent, d'ailleurs, avoir été faits à diverses époques. A l'extrémité de ce bâtiment, vers le sud, existe une tour carrée que l'on appelle le donjon et qui ne paraît pas très-ancienne : nous en avons reproduit une esquisse, dans notre *Abécédaire d'archéologie*, d'après le croquis de M. Bouet.

En somme, le château de Crèvecœur donne encore l'idée d'une véritable place-forte du moyen-âge et mérite d'être visité. Il appartient à présent à M. Lemasquerier, négociant, membre de l'Association normande (1).

La famille à laquelle ce château appartenait au moyen-âge était fort ancienne.

(1) Depuis que cet article a été écrit, M. Demiau de Crouzilhac, conseiller à la Cour impériale de Caen, a publié un article très-intéressant sur le château de Crèvecœur. Ce mémoire a été lu dans une des séances publiques de la Société des Antiquaires de Normandie.

Jean de Crèvecœur figure dans les Rôles de l'Échiquier de Normandie, à la date de 1195.

Hugues et Guillaume de Crèvecœur sont mentionnés dans des chartes de la fin du XIIe siècle, intéressant l'abbaye de Troarn (1).

Après la conquête de la Normandie par Philippe-Auguste, un Jehan de Crèvecœur fut mandé pour se rendre à l'ost du Roi en 1236.

Occupé par les Anglais pendant la guerre de Cent-Ans, le château de Crèvecœur fut reconquis sur eux par Dunois et les comtes de Clermont et de Nevers en 1448. Dans le siècle suivant, ce château servit de prison à Claude de Sainctes, évêque d'Évreux, qui avait suivi avec trop d'ardeur le parti de la Ligue. Il avait été pris par Henri IV, dans la ville de Louviers, le 6 juin 1591.

Alors, comme au XVIIe siècle et jusqu'à la Révolution, la seigneurie de Crèvecœur appartenait aux Montmorency-Luxembourg.

BIÉVILLE.

Biéville, *Buyvilla*, *Boevilla*, *Buevilla*, *Buievilla*.

L'église de Biéville est moderne, éclairée par de grandes fenêtres sans caractère, et elle n'offre aucun intérêt archéologique.

Le clocher s'élève au-dessus du portail et renferme trois cloches qui ne sont pas anciennes. La paroisse de Querville a été réunie à Biéville. L'église a été démolie; la cloche refondue est réunie à celles de Biéville.

(1) Voir le tome IIe de la *Statistique monumentale du Calvados*, p. 94.

Dans le chœur, du côté de l'évangile, on lit l'inscription suivante sur une table de marbre noir portant un blason.

CY GIT
TRES HAUTE ET TRES PUISSANTE
DAME, MADAME ANNE FRANÇOISE
DE LA LONDE DHIBERVILLE
DÉCÉDÉE A SON CHATEAU DE
RUPIERRE LE 20 OCTOBRE
MDCCLXVII
VEUVE DE TRES HAUT ET TRES
PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE
THOMAS CHARLES COMTE
DE MORANT
MARÉCHAL DES CAMPS ET ARMÉES
DU ROI, MORT A SON CHATEAU
DE BRÉQUIGNY PRÈS RENNES LE
20 OCTOBRE MDCCLXIII
VERTUEUSE SENSIBLE ET CHARITABLE
ELLE FUT LE BONHEUR ET L'EXEMPLE DE TOUS CEUX
QUI VÉCURENT AVEC ELLE
FAISANT JOUIR SON ÉPOUX DES FRUITS D'UNE SAGESSE
DONT LES LEÇONS INSTRUISAIENT SES ENFANTS (1).

L'église de Biéville est sous l'invocation de saint Germain. Le seigneur nommait à la cure. Biéville faisait partie de l'élection de Lisieux : on y comptait 30 feux, environ 150 habitants.

Château. — Le château de Biéville, sur le bord de la route impériale de Caen à Lisieux, ne consiste plus que dans

(1) Je dois la transcription de cette inscription à M. le docteur Pépin.

un pavillon et des bâtiments disposés symétriquement autour d'une cour carrée. Les piliers de clôture bordant la route se composent d'assises alternatives de briques et de pierres. La brique a été employée également dans la construction des bâtiments dont nous venons de parler. Un vaste jardin existe derrière le château.

L'inscription que nous avons citée prouve qu'au XVIIIe siècle ce château appartenait à la famille de Morant ; ce qui existe est occupé par un fermier, et le domaine a passé par succession à M. le marquis du Plessis-d'Argentré, membre de l'Institut des provinces de France, mort il y a quelques années. Ses héritiers possèdent encore la terre de Biéville. On sait que la famille Duplessis-d'Argentré est une des plus illustres de la Bretagne.

M. le docteur Pépin annonce qu'il existe à Biéville un champ, nommé le champ de la Bataille, dans lequel on a trouvé des armes et des ossements, et qu'à peu de distance il a existé une chapelle qui a été démolie. Sont-ce là des indices du campement de Louis d'Outremer, lors de la bataille de Croissanville ? Nous n'osons rien conjecturer à ce sujet.

QUERVILLE.

Querville, *ecclesia de Caprea de Quervilla.*

L'ancienne paroisse de Querville, réunie à Biéville, était de l'élection de Falaise, sergenterie de St-Pierre-sur-Dive, et comptait 76 feux, environ 380 habitants.

Les deux paroisses réunies n'en possèdent plus que 276.

C'était au fief de Vaux, situé sur le territoire de Querville, qu'appartenait le patronage.

L'*Armorial* de d'Hozier nous fait connaître le nom de

Jacques de La Lande, seigneur de Querville. Il portait *d'argent au sautoir de gueules.*

Au XVIIIe siècle, Querville appartenait à la famille de Fergant, comme beaucoup d'autres terres des environs (1).

QUETIÉVILLE.

Quetiéville, *Quetevilla*, *Quetienvilla.*

L'église de Quetiéville, dans la maçonnerie de laquelle on remarque quelques pierres disposées en arêtes de poisson, appartient pourtant au style ogival primitif. Au chevet sont trois ouvertures en lancettes; celle du centre aiguë et plus élevée que les deux autres qui, comme à Vieux-Fumé et dans quelques autres églises, sont arrondies extérieurement et tréflées à l'intérieur.

Les fenêtres latérales du chœur étaient vraisemblablement pareilles à ces dernières, car on en voit une semblable du côté du nord; mais on a percé des fenêtres plus larges, de forme ogivale, sans caractère. On a toutefois ménagé la corniche primitive, très-élégante et composée d'arcatures portant, de deux en deux, sur des têtes grimaçantes dont l'une est sculptée de trois quarts et regarde de côté. Cette corniche à modillons se rencontre encore très-souvent dans les monuments de style ogival, dans nos campagnes du Calvados à l'époque de transition (fin du XIIe siècle ou commencement du XIIIe).

La nef n'offre d'intéressant que la porte latérale, au sud, dont l'archivolte à plein-cintre est garnie de fleurs crucifères. Une arcature trilobée orne le tympan.

(1) Voir les notes historiques de M. Ch. Vasseur sur l'arrondissement de Lisieux.

Le côté sud est percé de fenêtres ogivales peu anciennes, qui ont été substituées aux fenêtres primitives.

Le mur latéral du nord est sensiblement penché et appuyé par des contreforts en briques, vraisemblablement peu anciens; le mur occidental a été refait.

La tour, en essente, occupe l'extrémité du toit de la nef, comme dans beaucoup d'autres églises du diocèse de Lisieux.

La sacristie est une addition moderne placée au nord du sanctuaire.

Nous ne dirons rien des décorations en plâtre faites à l'extérieur de l'église : elles sont d'assez mauvais goût pour être passées sous silence.

L'église est sous l'invocation de saint Martin. Au XVIe siècle, l'abbaye de Cléry nommait à la cure ; mais, au XVIIIe, le seigneur était en possession du patronage.

On voit, dans le cimetière, plusieurs épitaphes appartenant à la famille de Montbrun, notamment celles de M. Le Maistre de Montbrun, membre de l'Association normande, et celle de son épouse, née Fergant de Vaux, décédée en 1860.

Château. — Il y avait au XIVe siècle, à Quetiéville, un château-fort bâti par la famille de Bonenfant, dont il sera amplement question à l'article de MAGNY-LE-FREULE. En 1363, dit M. l'abbé De La Rue dans ses notes manuscrites, tirées du volume V, p. 121, de la Collection de Dom Lenoir, les Anglais l'assiégèrent et ne purent le prendre ; mais Guillaume du Merle, gouverneur de la Basse-Normandie, et le bailli de Caen le firent raser, afin que les Anglais, déjà maîtres de Livarot, ne pussent s'en emparer et s'y fortifier.

Ce château se trouvait, à ce qu'il paraît, sur la terre habitée par M. Ernest de Montbrun, à Quetiéville.

MAGNY-LE-FREULE.

Magny-le-Freule, *Magneium.*

Magny-le-Freule faisait partie du diocèse de Bayeux et du doyenné de Vaucelles. L'église appartient au style de transition, dont nous trouvons tant d'exemples dans l'arrondissement de Lisieux. Le chœur, en retrait sur la nef, se compose de deux travées; il est éclairé par des fenêtres en forme de lancettes, avec chevet droit percé de deux fenêtres de même forme; la corniche extérieure est supportée par des modillons à figures. Du côté du sud, une porte à plein-cintre, garnie de zig-zag, donnait accès au chœur. A l'intérieur, les chapiteaux des colonnettes destinées à supporter les arceaux de la voûte offrent le type du XIIIe siècle; la voûte actuelle, en plâtre, a été refaite il y a quelques années; vers la même époque, on a repavé le sanctuaire et fait disparaître, malgré mes recommandations, plusieurs pierres tombales recouvrant des Bonenfant, seigneurs de la paroisse (1). Sur une de ces tombes, du côté de l'évangile, j'avais lu :

. . . . . HOMME CHARLES DE BONENFANT SEIGNEUR ET PATRON DE MAGNY-LE-FREULE, LE BREUIL, LA BRETHE-HARENVILLIER, LEQUEL DÉCÉDA LE 11 FEBVRIER L'AN 1639. PRIEZ DIEU POUR SON AME. AMEN.

Sur une autre tombe, du même côté (côté de l'évangile), on lisait :

CY GIST MESSIRE PHILIPPE DE BONENFANT, CHEVALIER, SEIGNEUR DE

(1) La mère de Mme de Caumont, née de Bonenfant, étant la dernière de cette famille, j'avais fait des recommandations auxquelles on avait promis de se conformer, mais qui ont été complètement oubliées.

MAGNY-LE-FREULE, LA BRETTE-HARENVILLIER, LA MORICIÈRE, VILLERS ET AUTRES SEIGNEURIES, DÉCÉDÉ LE 12e DE MAY 1672. PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME.

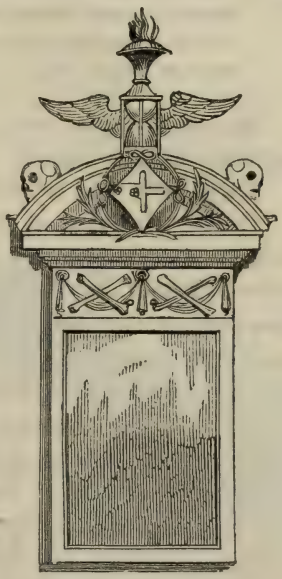

Il y avait encore d'autres tombes dans le sanctuaire et dans le chœur ; elles ont disparu, comme les deux précédentes. Mais on voit toujours dans le mur, du côté de l'épître, l'encadrement dont voici l'esquisse. La table de marbre qui était au centre de ce cadre a été détachée, probablement pendant la Révolution; mais elle a été retrouvée au château par M. le docteur Pépin. Voici le texte de l'inscription qui la recouvre :

SUR LE TRÉPAS DE NOBLE Dlle JEANNE DE BONNENFANT FILLE DE Mre PHLLIPPES DE BONNENFANT CHEVALIER, SEIGr ET PATRON DE MAGNY-LE-FREULE.

Sonnet.

BELLE, JEUNE, CHARMANTE ET DE CORPS ET D'ESPRIT
AU PRINTEMPS DE MES JOURS JAY PARU SANS SECONDE
JAY VEU SANS LES GOUSTER LES VANITÉS DU MONDE
ET LEUR ÉCLAT TROMPEUR JAMAIS NE ME SURPRIT
PRESQUE DES LE BERCEAU MON AME COMBATTIT
CONTRE TOUS LES DÉFAUTS DONT NOTRE SEXE ABONDE
DU MONARQUE DU CIEL LA SAGESSE PROFONDE
VIERGE ME MIST SUR TERRE ET VIERGE MY REPRIT
VOUS DE QUI LA BEAUTÉ REND LE MONDE IDOLATRE
SURPASSÉS EN ATTRAITS HELEYNE ET CLEOPATRE

A L'EMPIRE DES CŒURS RÉGLÉS TOUS VOS DÉSIRS
BELLE^c^, AYEZ LES DONS DE TOUTE LA NATURE
MALGRÉ TOUS LES THRÉSORS QUI CHARMENT LES HUMAINS
VOUS IREZ COMME MOY DEDANS LA SÉPULTURE
OBIIT 20 APRILIS ANNO 1661 ÆTATIS 16.

On voit du même côté, près de l'autel, une ancienne crédence de forme ogivale.

Une sacristie a été construite derrière le chevet.

La nef, plus large et plus longue que le chœur, était éclairée par trois fenêtres au sud et au nord ; elles sont cintrées et garnies d'un tore sans colonnes, ce qui ne me paraît pas annoncer une époque plus ancienne que le chœur ; elles sont à peu près intactes du côté du sud ; deux ont été refaites du côté du nord, l'une à une époque peu ancienne, l'autre très-anciennement, car elle est subdivisée en deux baies tréflées avec rose au sommet.

La porte d'entrée se trouvait évidemment dans le mur méridional ; elle a dû être supprimée quand on a pratiqué, dans le pignon occidental, la porte moderne qu'on y voit aujourd'hui. Ce changement a nécessité des reprises dont on distingue encore les traces dans les murs.

Cette porte occidentale, moderne, est accompagnée de deux fenêtres étroites s'élevant à une certaine hauteur et terminées par un linteau horizontal, comme des meurtrières. Au-dessus du pignon est établie une tour quadrangulaire et peu élevée, en bois, garnie d'essente. Entre chœur et nef on voit, au sommet du gable qui encadre l'arc triomphal, une petite arcade qui, très-certainement, renfermait une cloche et qui, vraisemblablement dans l'origine, remplaçait le clocher.

La nef est voûtée en bois avec tirants et poinçons visibles ; toute cette boiserie a été refaite il y a peu d'années.

L'église est sous l'invocation de saint Germain. La cure

se divisait en deux portions, dont la première était à la nomination des Bonenfant. *Richard de Bonefant armiger* est ainsi désigné dans le Livre Pelut de Bayeux. Jean de Tilly nommait, à la même époque, à la 2e portion.

Château. — Le château, situé tout près et au nord-est de l'église, est moderne et n'a rien de remarquable. Nous en donnons pourtant une esquisse, d'après le dessin qu'en a fait

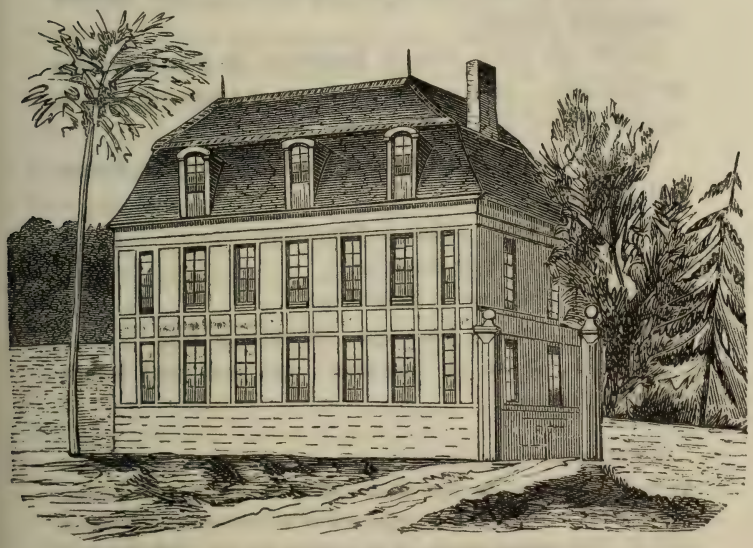

VUE DU CHATEAU DE MAGNY-LE-FREULE.

M. le docteur Pépin, parce qu'il remplace celui que la famille de Bonenfant habitait dans le XIVe siècle, et probablement avant cette époque. Il se trouve dans une île formée par la Dive. Les bâtiments qui entourent les cours, en dehors de l'île, sont assez vastes. Celui qui clôt cette cour, à l'ouest, paraît de l'époque de Louis XIII (Voir la lucarne suivante).

M. le comte G. de Soultrait, qui a dépouillé dans les archives du château de Magny un certain nombre de chartes ou aveux, y a constaté les faits suivants :

De 1315 à 1316, Étienne de Bonenfant était seigneur de Magny-le-Freule;

De 1351 à 1387, Raoul de Bonenfant était seigneur de Magny-le-Freule et du Breuil;

De 1387 à 1392, Jehan de Bonenfant (1) était seigneur des mêmes paroisses;

Le 10 mai 1418, Jean de Bonenfant, fils d'un autre Jean de Bonenfant, fut réintégré par le roi d'Angleterre dans la terre de Magny-le-Freule.

On trouve ensuite, de 1455 à 1458, Geoffroy de Bonenfant (2);

De 1484 à 1499, Jehan de Bonenfant;

En 1509, Pierre de Bonenfant;

En 1517, Philippe de Bonenfant;

En 1548, Loys de Bonenfant, conseiller du roi;

En 1570, Jehan de Bonenfant, qui avait pour femme Anne Le Prevost.

(1) Nous avons vu, en parlant du château de Bonneville-sur-Touque, qu'en 1417, Jehan de Bonenfant était le lieutenant du capitaine commandant la place, et nous avons publié le texte de la capitulation qu'il fit. Nous pensons que ce Jehan de Bonenfant est celui dont font mention les pièces trouvées dans les archives de Magny-le-Freule par M. G. de Soultrait.

(2) M. Quicherat a publié, dans le 4e volume des Œuvres de Thomas Bazin, un aveu rendu par Guieffroy Bonenfant à cet évêque, pour le fief de Magny-le-Freule, mouvant du comté de Lisieux. Cet acte est daté du 2 juin 1453.

Un autre aveu rendu par le même, le 3 mai 1457, nous apprend que la terre de Magny se composait de manoir, cour, jardins, moulin et four à ban, pêcherie, colombier, et droit de présenter à la grande portion de l'église dudit Magny. (*Note de M. Vasseur.*)

De 1606 à 1639, Charles de Bonenfant, seigneur et patron de Magny-le-Freule, du Breuil, de la Morinière et de Biéville, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi. (Nous avions relevé l'inscription de sa tombe dans le sanctuaire avant le pavage qui l'a fait disparaître. Voir la page 428.) Il eut pour fils et successeur Philippe de Bonenfant, dont j'ai donné aussi l'inscription tombale et qui mourut en 1672.

Son fils, François de Bonenfant, prenait les titres de seigneur et patron de Magny-le-Freule, marquis de la Perrière, sieur de la Brette, de la Morinière, de Hauville, d'Ouésy, de Biéville, de Quetiéville, et en partie de Mesnil-Villers; il figure dans des actes de 1678. Antoinette de Gaurault du Mont, sa veuve, vivait encore en 1747 (1). Leur fille aînée, Bénigne de Bonenfant, épousa le marquis de Chenault, dont la fille, Hyacinthe-Isabelle de Chenault, fut mariée au vicomte de Courcy. De ce mariage naquirent

(1) Parmi les documents que j'ai examinés dans le chartrier de Magny-le-Freule, et qui font partie de mes archives de famille, j'ai trouvé un petit nombre de sceaux passablement conservés : l'un, de Jehan de Bonenfant, appendu à une charte de 1392, est en cire verte et porte un écusson à six roses, 3, 2 et 1.

Le sceau d'un autre Jehan de Bonenfant, attenant à une charte de 1484, est de même en cire verte, comme le précédent.

Parmi les pièces, j'ai trouvé le sceau d'un Thiébaut, prêtre, représentant le seigneur.

La charte commence ainsi :

« C'est ce que avoue tenir *Estienne Lomme par foy et par hommage de Jehan Boneffant, escuyer seigneur de Magny-le-Freulle, à cause de son franc fieu*, c'est à savoir un hébergement en la paroise du Breuil, etc., etc. . . . . » La charte finit ainsi : « A la requeste du dit Estienne, ce présent adveu a esté scellé du scel Symon Tiébaut, prestre, pour le seigneur du dit lieu tenant les plez que furent le 21e jour d'avril 1384.

(*Note de M. le comte G. de Soultrait, de l'Institut des provinces.*)

plusieurs enfants, parmi lesquels Hyacinthe de Courcy, qui porta la terre de Magny au marquis de La Rivière-Prédauge, père de Mme de Saint-Léger.

Une branche de Bonenfant, peut-être une branche cadette, habitait à quelques pas de là, sur les confins de Méry-Corbon, *le fief de Montfreule*, qui touche à Magny : je vais décrire cette localité en parlant de la commune de Méry-Corbon dont elle fait partie.

La terre et le château de Magny-le-Freule appartenaient, il y a quelques années, à Mme de Saint-Léger, née de La Rivière-Prédauge, mère de Mme la comtesse de Soultrait, épouse de M. de Soultrait, receveur-général à Lyon, et mère de mon ami le comte Georges de Soultrait, membre de l'Institut des provinces. Mme de Soultrait a vendu ce domaine il y a cinq ans ; il a été depuis revendu en détail ; mais le château fait partie d'un des lots et existe tel que nous l'avons figuré.

Il y avait dans ce château des tableaux représentant plusieurs Bonenfant. Les meilleurs ont été emportés par M. Georges de Soultrait et placés dans son château de Toury, département de la Nièvre ; ils sont là un peu loin de leur pays natal, mais bien traités et conservés par celui qui leur donne asile et qui descend, par sa mère, de la famille de Bonenfant.

BISSIÈRES.

Bissières, *Bisseriæ*, *ecclesia de Bisseriis.*

L'église de cette commune, située entre la Dive et le Laizon, près de Croissanville, au sud de la route impériale de Caen à Paris, est moderne.

Une tour, en forme de dôme, surmonte la façade occidentale. Tout annonce, dans l'ordonnance de l'édifice, une construction du XVIIIe siècle.

Deux vases en pierre garnissent la base du rampant de la façade, comme à Vimont, autre église du même style décrite dans le t. II de la *Statistique monumentale.*

L'église de Bissières faisait partie du diocèse de Bayeux et du doyenné de Vaucelles ; l'abbaye de Ste-Barbe nommait à la cure. Quoique supprimée, cette église est entretenue et en bon état.

Nous en donnons un dessin, que nous devons à M. Pépin.

ÉGLISE DE BISSIÈRES.

Au siècle dernier, on comptait 36 feux à Bissières, qui faisait partie de la sergenterie d'Argences.

Aujourd'hui, la population de la commune est de près de 200 habitants.

Depuis quelques années, les terrains communaux de Bissières ont été partagés et cultivés.

MÉRY-CORBON.

Méry-Corbon, *Mereium.*

La paroisse de Méry-Corbon dépendait, comme les précé-

dentes, du doyenné de Vaucelles et du diocèse de Bayeux. C'est une paroisse dont le territoire est limité par la Dive, du côté de l'est, et dont on vient de distraire une partie pour la réunir à Croissanville.

L'église se compose d'une nef et d'un chœur roman

Pépin del.

ÉGLISE DE MÉRY-CORBON.

à chevet droit, moins élevé que la nef, et composé de trois travées. Les fenêtres, à plein-cintre, sont ornées de moulures de transition; on en voit deux assez bien conservées

au chevet et une du côté sud ; les autres ont été refaites à diverses époques.

La nef ancienne est aujourd'hui accompagnée de deux bas-côtés, refaits et couverts par la toiture centrale, qui descend jusque sur les murs latéraux de ces bas-côtés ; la façade occidentale a aussi été reconstruite quand on a édifié la petite tour en pierre et en forme de dôme (Voir le dessin, p. 436). La porte d'entrée est décorée d'un fronton.

Mais, sous cette enveloppe moderne, on trouve à l'intérieur les murs de la nef centrale percés de trois arcades fort anciennes, sans moulures, portées sur des piliers carrés et qui paraissent du XIe siècle. Elles n'ont, en effet, pour chapiteaux qu'un tailloir extrêmement simple. Les claveaux des arcades sont séparés les uns des autres par un ciment épais que l'on trouve aussi entre les pièces de moyen appareil dont les piliers et les murs sont formés.

Des ouvertures cintrées, sans moulures, et appareillées comme les arcades, surmontent chacune de ces dernières ; elles sont aujourd'hui sous le toit, et l'on se demande comment elles ont pu être éclairées dans l'origine, à moins que le toit n'ait été plat ou qu'il ne fût percé de lucarnes, car elles touchent à l'extrados des arcades inférieures.

On lit l'inscription suivante sur un marbre noir fixé à la muraille du bas-côté méridional ; elle a été composée par M. l'abbé De La Rue :

MEMORIÆ CLAUDII LEONORII DE MATHAN
QUI OBIIT DIE 17ª DECEMBRIS 1812
ÆTATIS ANNOR 74 ;
ET SORORIS EJUS MARIÆ JOHÆ GABRIELIS
DE MATHAN
QUÆ OBIIT DIE 21ª MAII 1816
ÆTATIS ANNOR 81 MEN 5
AMBO

ANTIQUO ATAVORUM NOBILITATE
INSIGNES,
DEO, REGI, PAUPERIBUSQUE VIXERUNT
INSIGNIORES
EOQUE MAGIS DEFLENDI,
QUOD ANTIQUA MORUM TEMPORA
VIRTUTIBUS REPRÆSENTARUNT
DILECTIS AGNATIS POSUIT GEORGIUS MARCHIO DE MATHAN
PAR FRANCIÆ ETC. ETC.

La tour, dont nous venons de produire la figure et qui occupe l'extrémité occidentale de la nef, renferme deux cloches dont voici les inscriptions :

L'AN 1821 IAI ÉTÉ BÉNIE ET NOMMÉE AUGUSTINE PAR NOBLE DAME AUGUSTINE ELEONORE DE MONCAREL DE MANNOURY ET PAR MESSIRE ROBERT CHARLES MANNOURY DE LA BRUNETIERE CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE St LOUIS MAIRE DE LA COMMUNE DE MÉRY-CORBON.
F. BAILLY FONDEUR A CAEN.

L'AN 1821 IAI ÉTÉ BÉNIE ET NOMMÉE IACQUELINE PAR NOBLE DAME IACQUELINE BRUNET DE MANNETOT MARQUISE DE LA GOUPILLIÈRE ET PAR MESSIRE ALEXANDRE MARQUIS DE DOLON.
F. BAILLY FONDEUR A CAEN.

L'église de Méry-Corbon est sous l'invocation de saint Martin. L'abbaye de Bonne-Nouvelle de Rouen en avait le patronage avant la Révolution; le curé percevait un tiers des dîmes; le reste se partageait entre la collégiale de Croissanville, l'abbaye de Troarn et le collége de maître Gervais.

Le Livre pelut et le pouillé de Rouen attribuent le patronage de Méry-Corbon à l'abbaye du Bec : elle en jouissait effectivement, mais c'était au droit du monastère de Bonne-Nouvelle, qui dépendait de cette abbaye

On trouvait, dans les chartriers du prieuré de Bonne-Nouvelle, des lettres de l'évêque de Bayeux qui confirment le

patronage et les dîmes de Méry; ces lettres n'ont pas de date, mais un acte de justice de l'an 1223 porte que cette donation est véritable (1).

MONTFREULE.—Propriétaire du fief de Montfreule, situé à l'extrémité méridionale de la commune de Méry-Corbon, vers Magny (2), je crois devoir présenter une esquisse de l'ancien manoir, établi sur une motte arrondie entourée d'eau (Voir la page suivante).

Cette maison, dont la majeure partie est en bois, remonte au XVIe siècle, et les grandes cheminées qui surmontent les deux bouts rabattus du toit sont construites en pierres et en briques, disposées en damier (Voir la page 441), système de construction très-usité à cette époque.

Le manteau de ces cheminées est porté sur des colonnettes dont les bases et les chapiteaux sont assez caractéristiques de la première moitié du XVIe siècle (Voir la planche, fig. A).

Ce fief de Montfreule était, à cette époque, en la possession de la maison de Bonenfant, qui se divisait peut-être en plusieurs branches.

C'était un quart de fief de haubert, relevant du roi, à cause de la vicomté de St-Sylvain.

Suivant un procès-verbal du 1er juin 1688, il consistait en « haulte et basse court, un corps de logis manable, qui « consiste en une salle et cuisine, quatre chambres en deux « estages, une cave et deux amenagements avec les greniers « de dessus; le tout couuert de thuille, environnée de mu-

(1) V. le Pouillé du diocèse de Bayeux, par Lamare, et l'*Histoire de la ville de Rouen*, t. V, p. 461, édition de 1738.

(2) Le fief de Montfreule appartenait à la mère de Mme de Caumont, issue du dernier des Bonenfant. Voilà comment j'en suis aujourd'hui propriétaire.

VUE DU MANOIR DE MONTFREULE ET DE SA MOTTE.

Bouet del.

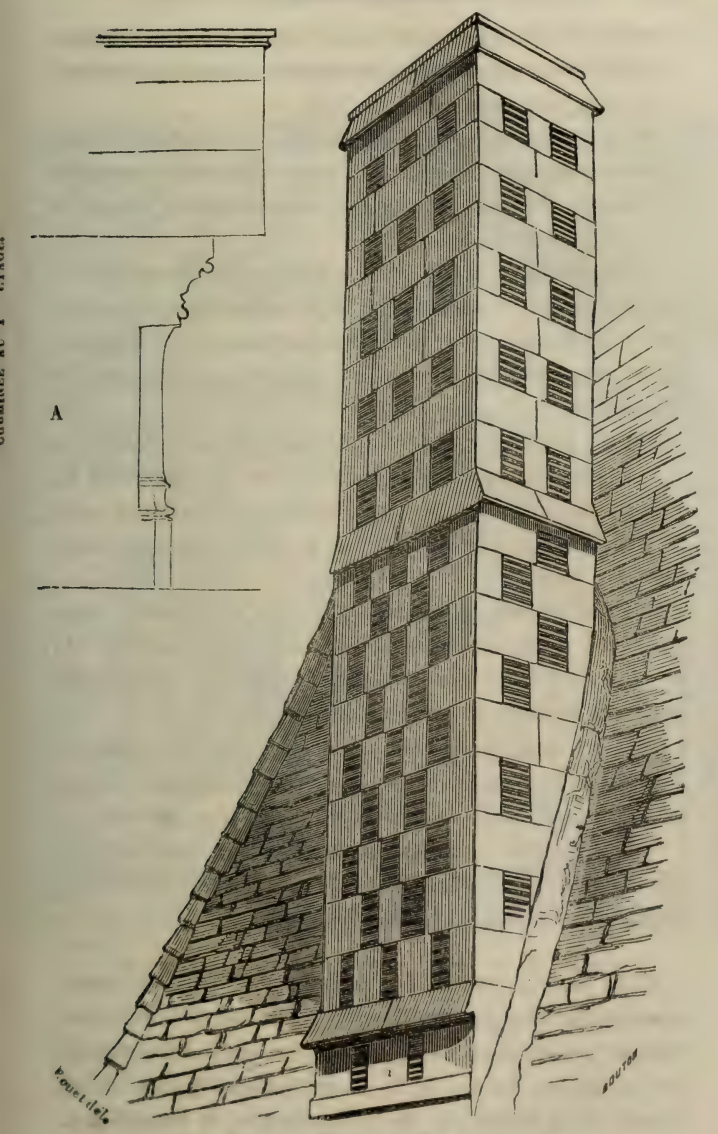

UNE DES GRANDES CHEMINÉES DE MONTFREULE.

« railles et collombages avec quatre petites galleries au bout « desquelles il y a quatre petits cabinets couuerts dessentes ; « le tout joint audit corps de logis. »

Deux autres bâtiments rejoignaient « la porte de laditte « basse court sur laquelle il y a une chambre couuerte de « thuille. » Il y avait aussi « une chapelle à dire la messe ; le « tout enclos de fossés. »

Le seigneur se nommait alors François de Bonenfant. Il en avait acquis la pleine propriété en constituant des rentes au profit de ses deux sœurs, Anne-Suzanne et Catherine. Leur père, Pierre de Bonenfant, avait été aussi seigneur de Montfreule.

On ne pourrait, à l'heure qu'il est, retrouver toutes les pièces indiquées dans le procès-verbal du 1er juin 1688. La chapelle est démolie depuis longtemps et se trouvait, d'après la tradition, entre le pressoir et la route impériale, dans l'herbage voisin.

J'ai fait démolir un grand bâtiment du XVIe siècle, construit en briques et en bois, qui fermait la basse-cour du côté de la route ; il ne reste plus de caractérisé que le pavillon entouré d'eau dont j'ai présenté le dessin.

On voit dans la salle du rez-de-chaussée une tapisserie d'Aubusson, très-bien conservée et dont un des panneaux a été dessiné par M. le docteur Pépin (V. la page suivante).

Ces tapisseries, très-communes autrefois, deviennent de plus en plus rares ; elles méritent pourtant d'être conservées. Je pense que celle-ci date du XVIIe siècle.

Fiefs de Mannetot et de Mathan. — Le fief de Mannetot, au nord de celui de Montfreule, appartient à M. le comte Titaire de Glatigny, membre de l'Association normande, héritier par sa femme de M. le marquis de Dollon, ancien député de la Sarthe, et de M. le marquis de Goupillières.

Le fief de Mathan est au nord du précédent ; l'ancien propriétaire, mort sans postérité, était un parent de la famille

P pin del.

UN PANNEAU DE LA TAPISSERIE DU MANOIR DE MONTFREULE.

de Mathan, de Cambes et de Longvilliers ; nous avons donné l'inscription tumulaire érigée à sa mémoire par feu le marquis de Mathan, pair de France.

Je n'ai pas fait de recherches sur ces deux fiefs.

CROISSANVILLE.

Croissanville, *Cressenvilla, ecclesia de Cressenvilla.*

L'église de Croissanville doit appartenir au XVe siècle pour les parties anciennes, ou tout au plus à la fin du XIVe.

Le chœur présente une abside à cinq pans : chaque pan est éclairé par une fenêtre à deux baies subtrilobées au sommet et surmontées d'une rose à cinq lobes. Quoique cette disposition se rencontre au XIVe siècle, je ne crois pas l'église antérieure au XVe : la corniche en biseau, l'appareil et quelques autres caractères me paraissent indiquer cette date.

Des reprises considérables ont été faites dans le mur latéral du sud ; de ce côté se trouve la sacristie, dont le millésime (1756), gravé sur le linteau d'une porte, indique la date. La façade occidentale a été reconstruite, de fond en comble, à une époque qui doit être assez rapprochée de nous. Les contreforts qui existent dans les murs latéraux de la nef me paraissent de la même époque que ceux du sanctuaire, quoiqu'une partie des murs ait été refaite. Du côté du nord, une porte, bouchée aujourd'hui, accédait sur la route.

La tour renferme deux cloches, dont voici les inscriptions :

☞ L'AN 1826 IAI ÉTÉ NOMMÉE MARIE PAR M. JEAN BAPTISTE F^TS
JUMELLES CURÉ DE ST DESIR
☞ DE LISIEUX, CHANOINE ET VICAIRE GÉNÉRAL DE BAYEUX ET PAR
DAME LUCE ÉLISABETTE :
☞ DE NEUVILLE EP. DE Mr ALEXANDRE FOUBERT DE PALLIERES PRÉSI-
DENT DU TRIBUNAL DE COMERCE
☞ ET ADMINISTRATEUR DES HOSPICES DE LISIEUX MM F^TS LESUEUR MAIRE
CH VICTOR
☞ LENOIR ADIOINT DE CE LIEU.

☞ L'AN 1826 IAI ÉTÉ NOMMÉE ISABELLE PAR M EUSTACHE DE CREQUI
ANCIEN ABBÉ DE ST MAUR CHANOINE
☞ ET VICAIRE GÉNÉRAL DE BAYEUX ET PAR MADAME LA COMTESSE
DE VANEMBRAS MARIE ISABELLE NÉE DE
☞ CHEUX DE BONNEVILLE EP. DE FEU M DE VANEMBRAS ANCIEN OFFI-
CIER AU RÉGIMENT D'AUVERGNE, CHEVALIER
☞ DE ST LOUIS, BENITE PAR M PIERRE BRARD CHANOINE RÉGULIER
DE L'ORDRE DE PRÉMONTRÉ CURÉ DE
☞ CROISSANVILLE MM F^TS LESUEUR MAIRE ET CH VICTOR ADJOINT DU
DI LIEU.

F. BAILLY FONDEUR A CAEN.

Il n'y a rien à citer à l'intérieur de l'église ; des boiseries du temps de Louis XV tapissent les murs du chœur.

Voie romaine. — La voie romaine que j'ai signalée à Frenouville et à Moult se retrouve, vraisemblablement, dans l'ancien chemin de Caen à Paris qui passe au milieu du bourg de Croissanville et entre l'église et la filature. Ce chemin conserve ses caractères et se prolonge au sud de la route actuelle jusqu'à ma terre de Montfreule, où la route impériale reprend l'ancien tracé avant de passer le pont de Dives. Cette partie de l'ancien chemin que la route moderne n'a pas suivie, j'ignore pour quelle cause, est encore assez intéressante à examiner. On a trouvé, tout près de Croissanville, en réparant le même chemin, des monnaies romaines qui ont été recueillies par M. le docteur Pépin.

Collégiale. — Le pape Clément VI érigea un collége de six chanoines dans l'église de Croissanville : la bulle est datée du 28 février 1352. La fondation de cette collégiale avait été faite par Jean de Pont-Audemer, seigneur de Croissan-

ville et d'Avenay. L'évêque de Bayeux ratifia ces donations en 1355. Les revenus de la maison se divisaient en sept prébendes et demie : le trésorier avait deux prébendes, le chantre une prébende et demie, et les quatre autres chanoines chacun une prébende. On assignait une portion congrue à chacun des vicaires perpétuels, chargés des fonctions curiales de Croissanville et d'Avenay.

La présentation à tous ces bénéfices appartenait au fondateur.

Château. — Le Château de Croissanville existait au nord de la route impériale de Caen à Paris, à l'extrémité d'une avenue qui accédait à la route ; il a été démoli depuis quelques années. Heureusement M. le docteur Pépin en avait fait une esquisse. Comme on le voit, page suivante, l'ensemble de cette construction devait appartenir au XVIIe siècle.

J'ignore comment la seigneurie de Croissanville et les droits de présentation aux prébendes de la collégiale passèrent de la famille de Pont-Audemer à celle de Bailleul ; mais il résulte des aveux rendus au roi, et que M. de Beaurepaire, archiviste de la Seine-Inférieure, a bien voulu me communiquer, qu'en 1610 Ives de Bailleul possédait la seigneurie et tous les droits qui y étaient attachés. Les archives de Rouen renferment un autre aveu de 1659, rendu par Jacques de Bailleul ; enfin on voit, par un autre aveu du 28 juin 1691, que ce fief avait été érigé en marquisat : « il se composait des fiefs du Quesnay, Glatigny, le Perreux dit Breteuil, du plein-fief de haubert « et seigneurie de Méry, du fief de Bissières, du fief et « branche de la sergenterie d'Argences pour le haut de la « butte. »

Il y avait fourche patibulaire à Croissanville ; on y tenait des foires la veille St-Jean-Baptiste, les jours St-Landry

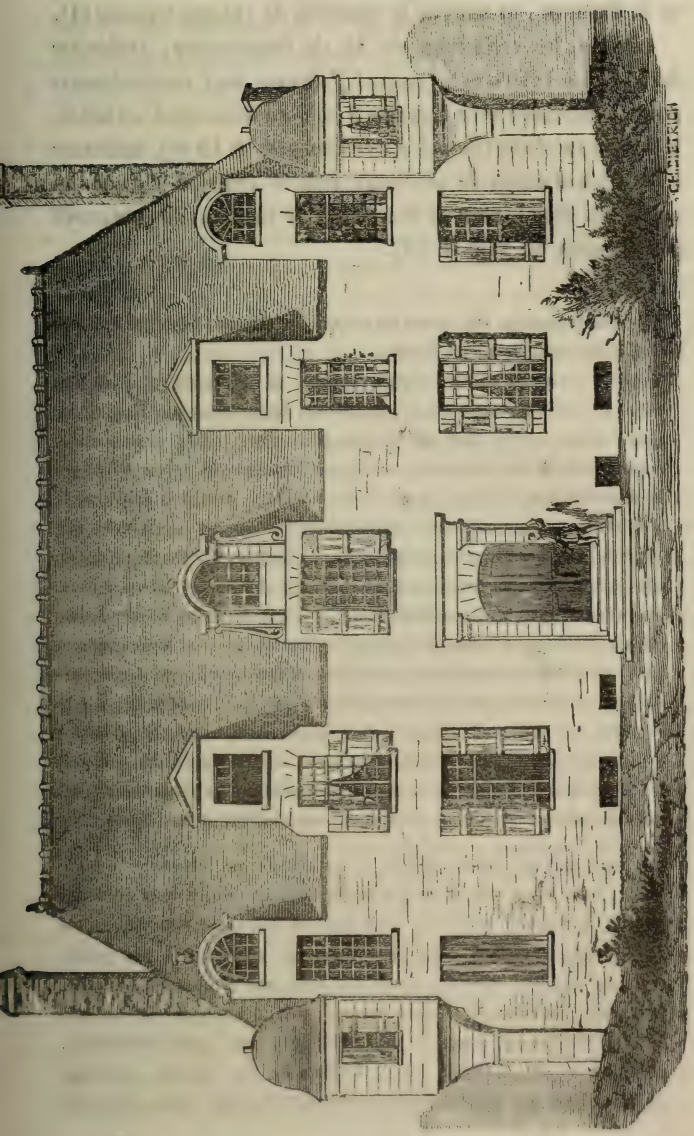

VUE DU CHATEAU DE CROISSANVILLE.

et St-Eutrope, et marché le vendredi de chaque semaine (1).

D'après les recherches de M. de Beaurepaire, archiviste de la Seine-Inférieure, auquel j'adresse mes remercîments pour l'obligeance avec laquelle il m'a communiqué ses notes, le *Mémorial de la Chambre des Comptes* (f° 10 v°), renferme les lettres d'union de plusieurs fiefs et érection d'iceux en marquisat sous le nom de marquisat de Cressanville, obtenues par Jacques de Bailleul (2).

(1) Voici le passage des lettres du roi qui autorisent la famille Bailleul à établir les deux dernières foires :

« Nous avons de notre mesme grace et authorité que dessus « erigé et estably, erigeons et establissons deux foires par chacun an « outre celles qui y sont de présent pour estre icelles tenues audit « Cressanville : l'une le dernier avril, jour de s. Eutrope, et la deuxième « le dixième jour de juin, jour de S. Landry, ausquels jours nous « voulons que tous marchands puissent aller, venir et séjourner, dé- « biter et eschanger toutes sortes de marchandises licittes et permises « sous les privilieges franchises exemptions des autres foires de lad. « province, permettant audit sieur de Bailleul de faire bastir halles « bans et eschoppes pour la seureté et commodité des marchands et « de leurs marchandises et de percevoir les droits pour ce deubs sui- « vant les us et coutumes, pourveu toutes fois qu'à quatre lieues a la « ronde il ny ayt ausd. jours autres foires ausquelles ces présentes « puissent préjudicier et qu'elles n'escheent aux jours de dimanche et « festes solennelles, auquel cas elles seront remises au lendemain, sans « pouvoir prétendre aucune exemption préjudiciable à nos droits. »

(2) Nous croyons devoir donner un extrait de ces lettres :

« ..... Nous avons mis en considération ceux que l'illustre et ancienne « famille de Bailleul en nostre province de Normandie descendue de « Jean et Edouard de Bailleul roys d'Escosse a rendus à nos prédé- « cesseurs soit par leurs personnes soit dans nos armees en plusieurs « occasions considerables entre autres par Anguerand de Bailleul « admiral de France soubs le roy Philippes, par Louis de Bailleul, « chevalier s^r de Beauvais tué à la bataille de Coutras, envelopé « de l'enseigne des gens d'armes qu'il portoit, qui laissa deux fils

Bataille de Croissanville. — M. Pépin a observé à Croissanville, dans les propriétés de Mme Lemière, des mouvements de terrain qu'il est porté à regarder comme des traces des

« l'un nommé Jacques et l'autre Robert de Bailleul, duquel Jacques « est sortie Françoise de Bailleul sa fille et héritiere qui espousa le « sieur de Souvray, chevalier de nos ordres, premier gentilhomme de « la Chambre et gouverneur du feu roy notre père d'heureuse mémoire; « et Robert de Bailleul, capitaine du fort Se Catherine à Rouen, au- « roit esté tué en combatant pour nostre service au siege de ladicte « ville, et Ives de Bailleul son fils nous continua ses services en « qualité de mareschal des logis des gens d'armes de notre compagnie « et des gentilshommes de nostre chambre et a laissé son fils François « de Bailleul eslevé page de nostre grande escurye aussi chevalier « dans le service de la mesme compagnie où il a servy volontaire un « fort long temps auquel a succedé Jacques de Bailleul chevalier, « seigneur de Cressanville, le Quesnay, Glatigny, Coquainvillers, « Perreux et autres lieux qui a l'exemple de ses ancêtres a servi plu- « sieurs années en Flandre, pendant diverses campagnes soubs les « marechaux de la Ferté et d'Aumont ayant mesme été choisy en « l'année 1674 par la noblesse de la vicomté de Caen en exécution « de nos ordres pour capitaine et commander ladicte noblesse pour « s'opposer et empescher les descentes que les ennemis de cet Estat « avoient dessein de faire et pour la conservation de la coste et des « places de la province de Normandie et Jean François de Bailleul « son cadet servant dans la premiere compagnie de nos mousque- « taires fut blessé à Marsal dont il seroit decédé et depuis le fils aisné « dudit Jacques de Bailleul etant page de nostre grande escurye fut « au siege de Condé et apres a servy aux sieges de Valenciennes et « Cambray et ensuite en Allemagne en qualité de lieutenant et ayde « major dans le régiment de Picardie et la paix estant faicte auroit « servi par nos ordres la campagne derniere en notre armee navalle « sur le vaisseau de Colombon, escadre du sieur de Tourville et sert « encore en qualité de volontaire à Toulon sur le vaisseau de 'Ar- « canciel ce que joint aux longs et importants services que les prede- « cesseurs desd. de Bailleul ont rendus à cet Estat pendant plusieurs « mouvements soubs les roys Henry trois et Henry quatre notamment « le sieur de Vignes son bisayeul maternel capitaine du chasteau

campements qui purent avoir lieu à l'occasion de la bataille de Croissanville en 945 ; j'ignore si cette opinion est fondée. Quant à la bataille, on sait à quelle occasion elle s'engagea.

Louis d'Outremer, roi de France, s'était emparé du jeune duc Richard Ier, troisième duc de Normandie, qui avait suc-

« Trompette de nostre ville de Bordeaux en laquelle qualité il auroit « receu plusieurs ordres du feu roy Henry le Grand nostre ayeul « qu'il auroit executtez avec une fidelité inviolable imitant en cela les « grands personnages sortis des maisons d'Harcourt d'Alegre et de « Souvray avec lesquelles celle de Bailleul a faict de grandes et es- « troites alliances et ledit Jacques de Bailleul seigneur de Cressanville « de Vignes et autres lieux s'estant rendu digne fils et successeur de « leur vertu. Voulant reconnoistre en sa personne ses services et ceux « de ses predecesseurs et laisser a la posterité des marques de la sa- « tisfaction que nous en avons, nous avons estimé ne le pouvoir faire « plus avantageusement qu'en luy accordant l'erection en marquisat « de sa terre et seigneurie de Cressanville à laquelle sont unis les fiefs « du Quesnay et de Glatigny et est attaché le droit de presenter a la « dignité de chantres à 6 chanoines de l'église collegialle et à la cure « paroissialle dudit lieu, le droit de foire et marché ; consistant en « outre ladicte terre et seigneurie en bois plants pacages bruieres ma- « rais moulins, garennes rentes seigneuriales le tout dus aux paroisses « de Cressanville Cleville et autres circonvoisines, à laquelle terre et « seigneurie sont d'ailleurs unis lesdits fiefs et seigneuries du Quesnay « Glatigny et Coquinvilliers composant un plain fief de haubert et de « chevalier, un quart de fief de haubert nomme le fief Perreux et « encore le fief et seigneurie de Mery dont rellevent fiefs et arriere « fiefs situés dans les paroisses dudit Méry et de Canon apparte- « nances et despendances d'iceux le tout rellevant de nous à cause de « notre vicomté de Caen : toutes lesquelles terres et fiefs composent un « revenu considerable capable de supporter le titre et dignité de « marquisat. A ces causes et autres considerations à ce nous mouvants « de notre grace spécialle plaine puissance et authorité royalle nous « avons joinct uny et incorporé, joignons, unissons et incorporons « par ces presentes signées de notre main lesdits fiefs et seigneuries du « Quesnay Glatigny. »

cédé à son père, à peine âgé de dix ans, et l'avait emmené à Laon : on se rappelle comment Osmond, gouverneur du jeune prince, parvint à l'enlever après l'avoir caché dans une botte de foin, pris en croupe et conduit en toute hâte à Coucy, puis à Senlis. Le roi de France, irrité d'avoir perdu son prisonnier, envahit la Normandie avec une nombreuse armée.

Hugues, comte de Paris, auquel Louis d'Outremer avait promis une grande partie de cette province, envahit en même temps la Basse-Normandie et assiégea Exmes. Tout paraissait perdu lorsque le roi de France, qui n'avait pas trouvé de résistance, se repentit d'avoir promis une part si belle au comte Hugues et l'engagea à se retirer. Hugues, mécontent, rentra en France. En même temps Herold, roi de Danemarck, qui habitait le Cotentin depuis que son fils s'était emparé de ses États, informé de l'état des choses, vint débarquer avec une armée près des salines de Corbon ; il fut rejoint par un grand nombre de Normands et fit sa jonction avec eux près de Croissanville. Ce fut là qu'un engagement eut lieu entre les Normands et l'armée française.

Le roi de France était campé, à ce que l'on croit, au village de Corbon. Hérold l'envoya sommer de restituer la Normandie au jeune Richard. Louis demanda une entrevue pour traiter cette affaire ; et, pendant que les deux rois étaient à conférer dans une tente, un chevalier cotentinois reconnut, au milieu des Français, Herluin, comte de Montreuil, au rétablissement duquel il avait contribué sous Guillaume-Longue-Épée. Ce chevalier lui reprocha son ingratitude de prendre parti contre le fils de son bienfaiteur. Au même moment, un cavalier danois fendit la tête de Herluin d'un coup de hache. Cette action barbare devint le signal du combat. On courut aux armes, et c'est alors que commença une affreuse mêlée. Le roi Louis, échappant aux mains du roi Hérold par la fuite rapide de son cheval, tomba au pouvoir d'un chevalier. Il fit

à celui-ci toutes sortes de promesses pour n'être pas livré à son ennemi ; le chevalier, cédant aux larmes du roi, le conduisit en secret et le cacha dans une certaine île de la Seine. Bernard-le-Danois, gouverneur de Rouen et régent pour le jeune duc, en fut informé par des rapports, envoya aussitôt des satellites, et fit jeter le chevalier dans les fers. Forcé par le besoin de pourvoir à sa sûreté, le chevalier découvrit enfin malgré lui la retraite de celui qu'il voulait sauver, pour en recevoir une récompense. Le roi fut donc enlevé de cette île, conduit à Rouen par l'ordre de Bernard, et retenu sous une rude surveillance (1).

Louis IV ne recouvra sa liberté qu'après avoir donné son fils en ôtage et confirmé les droits de Richard à la souveraineté de la Normandie et à la suzeraineté de la Bretagne. Il fut, de plus, obligé de céder la ville et le comté de Laon au comte Hugues.

J'ai annoncé, il y a longtemps, mon projet de faire ériger à Croissanville une borne monumentale avec une inscription pour rappeler le fait historique dont je viens de parler. Ce projet n'a pas encore été exécuté, mais il n'est pas abandonné et je compte toujours le réaliser.

CANON-AUX-VIGNES.

Canon-aux-Vignes, *Canum*, *Canun*.

L'église de Canon se compose d'un chœur à chevet rectangulaire, d'une nef et d'une tour construite au sud entre chœur et nef.

Le chœur présente au chevet trois lancettes, 2 et 1, disposition qui se retrouve parfois et qui prouve que les églises n'avaient pas de voûte. La lancette la plus élevée cor-

(1) Voir le récit très-détaillé de ces faits dans *Guillaume de Jumiéges*, liv. IV, ch. III, IV, V, VI et suiv. — On en trouve un récit plus détaillé encore dans le *Roman de Rou*, de Robert Wace, t. Ier, p. 188 de l'édition de M. F. Pluquet.

respondait à la partie cintrée du lambris en bois ; des corbeaux à figures supportent encore à Canon la corniche extérieure, ce qui annoncerait la transition ou la fin du XIIe siècle et le commencement du XIIIe ; ces modillons méritent l'attention : il y en a un qui offre trois têtes accolées, un autre deux têtes. Sur un autre on remarque une inscription en caractères du XIIIe siècle.

ıet del.

ÉGLISE DE CANON (CÔTÉ DU SUD).

La tour latérale, au sud, présente un carré pesant et pe

élevé terminé par un toit à double égout ; la partie basse pourrait être du même temps que le chœur ; mais la terminaison doit être plus récente.

La nef offre trop peu de caractère pour être datée. Moins ancienne que le chœur, elle doit pourtant, en partie, appartenir au style ogival primitif ; mais des fenêtres modernes et diverses reprises lui donnent l'aspect moderne.

Au-dessus de la porte carrée et du dernier siècle qui s'ouvre dans la façade occidentale, est une table de marbre avec l'inscription *Pax hominibus bonæ voluntatis.*

L'intérieur de l'église de Canon est moins intéressant que l'extérieur ; on y voit dans la nef l'inscription tumulaire du premier bon vieillard couronné aux concours ouverts par M. et Mme de Beaumont, grand-père et grand'mère de M. de Beaumont, sénateur, et la représentation de la médaille qui avait été composée pour les lauréats ; l'inscription est ainsi conçue (1) :

ICI REPOSE
LE CŒUR DE PIERRE LE MONNIER
PREMIER BON VIEILLARD COURONNÉ
EN 1775
IL HONORA SON PAYS ET SA FAMILLE
PAR UNE VIE SANS REPROCHE
IL MOURUT LE 13 MARS 1777
AGÉ DE 81 ANS.

On lit sur une autre table de marbre inscrustée dans le mur du chœur, côté de l'évangile :

ICI REPOSENT
LES CŒURS
DE J. B. J. ELIE DE BEAUMONT
DEFENSEUR DE CALAS
ET DE SIRVEN
MORT LE 10 JANVIER MVIIccLXXXVI
AGÉ DE LIII ANS.

(1) Pour bien comprendre l'inscription, il faut savoir que M. et Mme de Beaumont, par acte de 1775, avaient institué à Canon une

L'église, sous l'invocation de saint Médard, était du diocèse de Séez. L'abbaye de Ste-Barbe nommait à la cure.

Faits historiques.—Il y avait, au moyen-âge, des vignobles à Canon sur les coteaux exposés au midi : c'est de là que vient le surnom que porte encore aujourd'hui la commune : *Canon-aux-Vignes.*

Canon devait avoir très-anciennement ses seigneurs. Au XIIe siècle, Eudes de Canon et ses fils donnèrent à l'abbaye de Ste-Barbe des terres situées à Mesnil-Mauger et ailleurs; ces donations furent ratifiées par le seigneur de Mézidon, leur suzerain (1).

Château. — L'époque moderne nous a laissé un château monumental dans cette commune. Il appartient à M. Élie de Beaumont, sénateur, membre de l'Institut.

Élie de Beaumont, célèbre avocat au Parlement de Paris (2), le défenseur de Calas, avait épousé Anne-Louise Morin du Mesnil, fille du seigneur de Vieux-Fumé, née à Caen en

fête appelée la *Fête des bonnes gens*, et fondé quatre prix. Les habitants de Mézidon et de Vieux-Fumé pouvaient concourir à ces récompenses qui étaient données au *bon vieillard*, à la *bonne fille*, au *bon chef de famille* et à la *bonne mère*. Un réglement fut fait, indiquant les conditions de ces quatre concours. Les lauréats recevaient une somme d'argent et une médaille, dont la composition différait selon la nature du prix. Il y avait conséquemment quatre types de médailles.

M. Demiau de Crouzilhac, conseiller à la Cour impériale de Caen, a publié tout récemment un mémoire très-intéressant *sur la Fête des bonnes gens à Canon*. Nous ne pouvons qu'y renvoyer nos lecteurs. Ce mémoire a été lu dans une des séances publiques de la Société des Antiquaires de Normandie.

(1) Je suppose que l'habitation des seigneurs de Canon, au XIIe siècle, pouvait exister au sud du château actuel, en se rapprochant du moulin.

(2) Né à Carentan en 1732.

1729, femme d'esprit et de cœur, auteur des *Lettres du marquis de Rozelle*, roman qui eut une certaine réputation et qui parut en 1764.

La terre de Canon avait appartenu anciennement à la famille Morin du Mesnil ; elle l'avait perdue à la révocation de l'édit de Nantes. M. Élie de Beaumont demanda à être réintégré dans cette propriété et finit par obtenir justice vers 1770, après avoir écrit plusieurs mémoires pour prouver les droits de sa femme. Ce fut alors qu'il fit restaurer et peut-être refaire presque entièrement le château actuel avec le toit à l'italienne et les balustrades en pierre qui couronnent l'entablement. Des inscriptions latines, placées sur différentes parties du château, témoignent du goût des propriétaires pour les lettres et de leur douce philosophie (1) :

La vue ci-jointe du château reproduit la façade, tournée à l'ouest vers le Laizon, et le parc. On y a gravé les vers suivants de Delille, auxquels on n'a fait que substituer : *O rives du Laizon,* aux mots qui forment la première partie du premier vers :

Ô RIVES DU LAIZON, Ô CHAMPS AIMÉS DES CIEUX,
QUE POUR JAMAIS FOULANT VOS PRÉS DÉLICIEUX,
NE PUIS-JE ICI FIXER MA COURSE VAGABONDE
ET, CONNU DE VOUS SEULS, OUBLIER TOUT LE MONDE.

Le parc, avec sa belle pièce d'eau, ses canaux et ses

(1) On lit dans le vestibule, au-dessus de la porte du salon :

QUOD PETIS HIC EST
EST ULUBRIS, ANIMUS SI TE NON DEFICIT EQUUS

Sous le fronton, à l'extérieur de l'entrée orientée au levant, du côté de la cour, sont gravés les deux vers suivants de Boileau sur une table de marbre :

LE SOLEIL EN NAISSANT LE REGARDE D'ABORD
ET LE MONT LE DÉFEND DES OUTRAGES DU NORD.

Une colline garantit effectivement le château, du côté du nord.

cascades, fut créé par M. et Mme de Beaumont. Des bustes en marbre blanc, des pavillons portant des inscriptions décorent, suivant le goût français de l'époque, les diverses parties des allées ombragées de grands arbres.

M. Élie de Beaumont, qui était devenu intendant des finances du comte d'Artois, mourut en 1786. Mme de Beaumont l'avait précédé dans la tombe de trois années (1783). Son fils, qui lui succéda et posséda le domaine de Canon après lui, épousa Mlle du Pâty, sœur de l'académicien : ce furent les père et mère du célèbre géologue M. Élie de Beaumont, sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, inspecteur général des mines, grand officier de la Légion-d'Honneur, une de nos gloires scientifiques de France (1).

M. le sénateur de Beaumont, et Mme de Beaumont, née de Quélen, habitent, chaque année, le château de Canon une partie de l'été.

Canon a repris la splendeur qu'il avait au siècle dernier, et cette belle résidence est d'autant plus remarquable qu'elle conserve le cachet des grandes habitations seigneuriales du XVIIIe siècle avec ses belles allées droites.

Le Laizon passe à l'extrémité de l'enceinte. Un groupe en terre cuite, faisant face au château, représente le Fleuve avec son urne. M. de Beaumont se propose de faire réparer ce groupe, qui a souffert depuis long-temps.

Un petit château, du temps de Louis XIV probablement, existe au milieu du parc, à droite de la pièce d'eau. Nous en donnons une esquisse : on l'appelle le château Béranger.

(1) M. de Beaumont a eu un frère mort juge au tribunal de la Seine, marié à Mlle Le Peltier d'Aulney, et dont le fils est aujourd'hui procureur impérial à Nogent-sur-Seine (Aube).

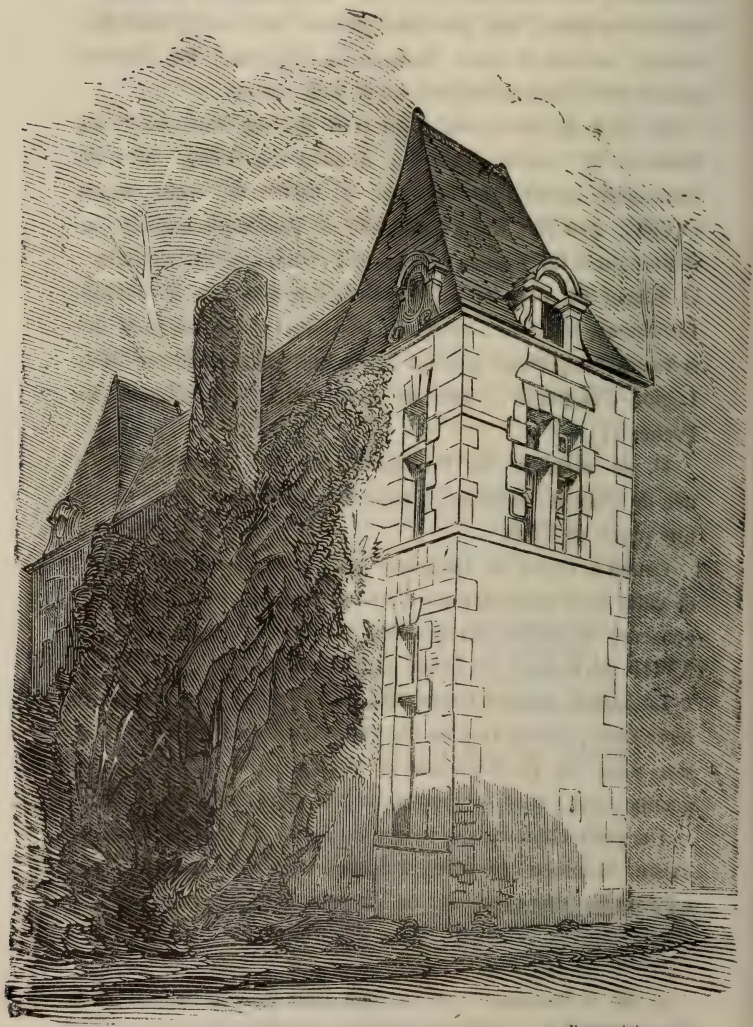

Bouet del.

CHATEAU BÉRANGER, DANS LE PARC DE CANON.

Sépultures anciennes. — En 1781, M. Serain, médecin à Canon (1), y découvrit, sous un tertre, des ossements humains, du charbon, des anneaux et sept squelettes; les têtes reposaient sur des cercles de bronze, de 2 pouces de diamètre sur 2 lignes d'épaisseur. Ces squelettes étaient tournés vers l'orient; un seul regardait le nord (2).

SAINT-PIERRE-DU-BREUIL.

St-Pierre-du-Breuil, *Bruillium*, *Brolium*.

L'église de St-Pierre du-Breuil offre encore ce style de transition dont les campagnes de Caen et de Falaise fournissent tant d'exemples, et dont on ne saurait préciser absolument la date : si j'adopte pour horizon chronologique de la plupart de ces églises le commencement du XIIIe siècle, je conviens qu'on pourrait souvent tout aussi bien les rapporter à la fin du XIIe siècle.

L'église du Breuil était en forme de croix, avec une tour carrée au centre du transept terminée par une toiture en bois. Le corps de l'église est ancien. On y a ajouté, au XVe siècle, un porche en avant de la porte principale de la nef qui s'ouvrait dans le mur méridional, près de l'extrémité occidentale.

Plus tard, probablement au siècle dernier, deux petites chapelles symétriques ont été ajoutées près du sanctuaire, au nord et au sud, de manière à former un second transept, ce qui donne au plan de l'église une forme insolite ; mais, en faisant abstraction de ces additions modernes, on retrouve bientôt la forme ordinaire.

(1) M. Serain avait été appelé à Canon par M. de Beaumont ; il y est mort en 1820. Il était de Saintes.

(2) *Archives de la Normandie*, par M. Louis Dubois. Caen, 1825.

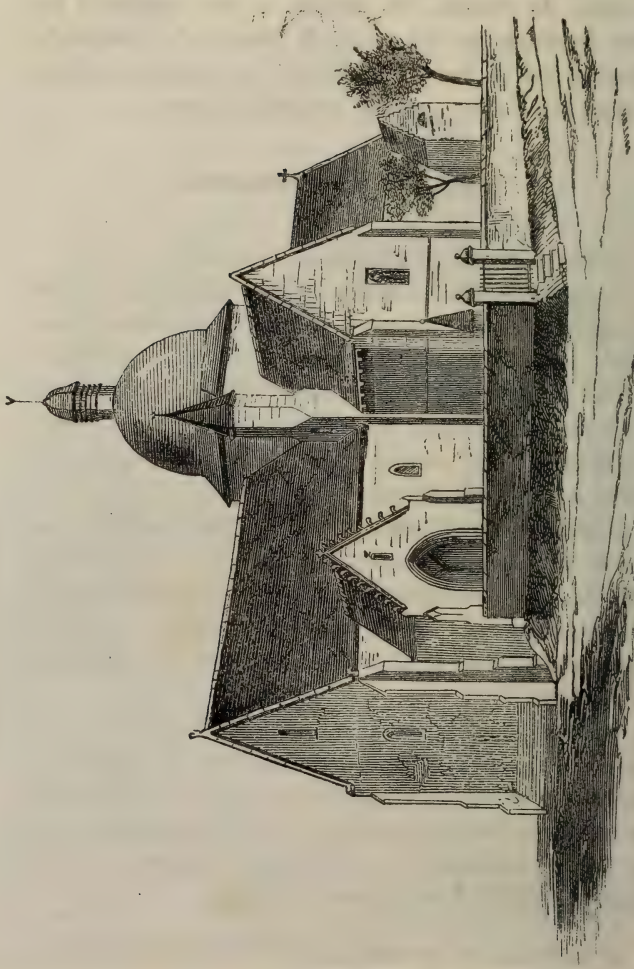

Pépin del.

VUE DE L'ÉGLISE DU BREUIL (CÔTÉ DU SUD).

Le chœur et les transepts sont voûtés en pierre; des lambris en bois forment la voûte de la nef.

Deux jolies portes en ogive ornées de zig-zag, de tores et d'une bordure de têtes de clous, s'ouvraient dans le chœur, l'une devant l'autre, au sud et au nord, immédiatement après les chapelles du transept : l'une d'elles (celle du nord) est murée et cachée par un lierre; l'autre est toujours fermée d'une porte en bois.

A cet aperçu, j'ajouterai quelques observations de détail.

Le mur droit du chevet me paraît avoir été refait au XIVe siècle ; plusieurs fenêtres ont été refaites à des époques peu anciennes.

Les corniches extérieures présentent le mélange des modillons et des dents de scie, combinaison que l'on trouve dans nos églises de transition : on y voit aussi des modillons portant des arcatures géminées.

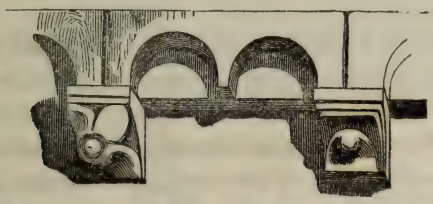

Les chapiteaux intérieurs appartiennent au style ogival le plus ancien.

Il n'y a point de porte à l'ouest. La porte sud-occidentale, précédée d'un porche, est ornée de cannelures, et les archivoltes reposent de chaque côté sur trois colonnes.

En face, du côté du nord, est aujourd'hui une porte sans caractère et qui peut-être n'a été faite que pour les processions, le chemin passant le long du mur occidental de la nef : je n'oserais pourtant affirmer qu'il n'y en a pas eu une dès l'origine, à laquelle aurait succédé celle que nous voyons.

Les toits de l'église du Breuil, qui est réunie à Mézidon, étaient dans le plus triste état quand la Société française d'archéologie a voté une allocation pour aider à les réparer. Une demande de secours a été alors adressée à M. le Ministre de l'intérieur. Les habitants ont ouvert une souscription qui a été fructueuse. Des travaux de consolidation ont été exécutés par M. l'architecte Vérolles. Le toit de la tour a été reconstruit en entier : le plus pressant est fait, mais il reste à faire encore.

L'église du Breuil était sous l'invocation de saint Pierre. Une statue assez barbare de ce prince des apôtres se voit encore dans une niche, au milieu du fronton du porche. L'abbaye de Ste-Barbe possédait le patronage.

On voit dans le cimetière un obélisque élevé à la mémoire du dernier prieur de cette maison religieuse, lequel est mort curé de Mézidon.

Château. — Le château du Breuil, sur le bord de la voie ferrée, est moderne, comme le montre l'esquisse suivante, gravée d'après le dessin de M. Pépin; il n'est pas d'une grande importance, mais l'ensemble des bâtiments se présente bien et la tour cylindrique à toit conique lui donne un certain cachet; il appartient à Mme la comtesse du Moncel, née de Revilliasc.

Gare du chemin de fer. — Je viens de parler de la voie ferrée : c'est au Breuil qu'est établie la gare près de laquelle s'embranche, sur la voie de Paris à Cherbourg, le chemin de fer du Mans, Tours, etc., etc. Cette station (station de Mézidon) est assez importante.

Voie romaine. – Une voie romaine ou chemin haussé, que nous avons citée tome II, page 354 de la *Statistique monumentale*, venait aboutir près du Breuil et passait peut-être sur le

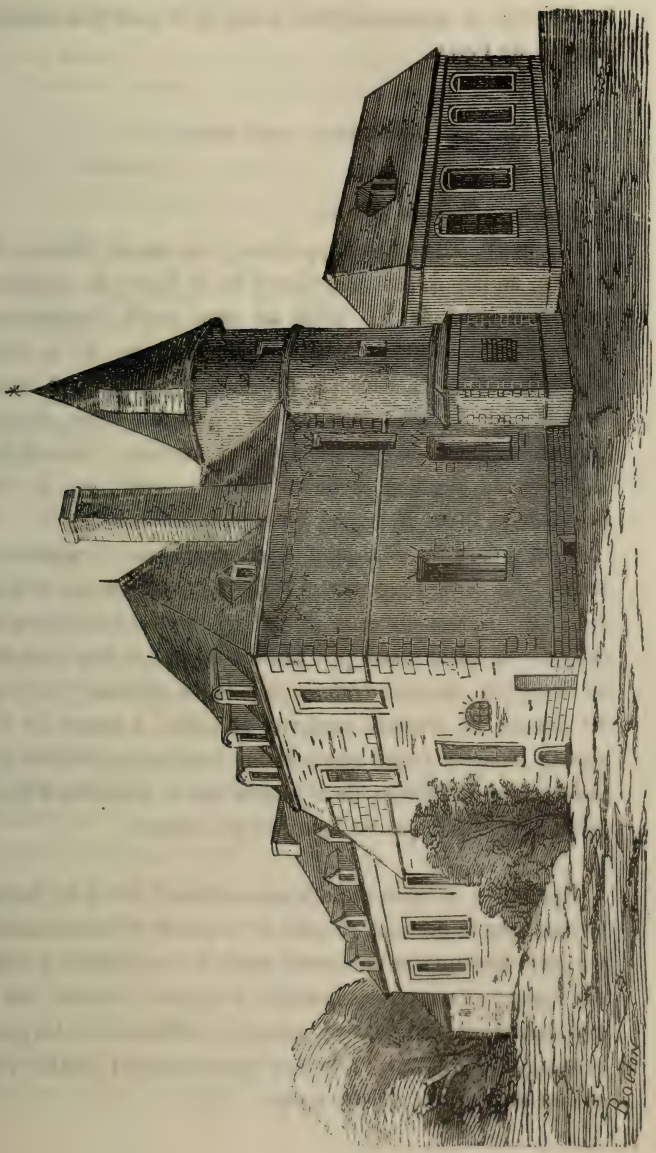

VUE DU CHATEAU DU BREUIL.

territoire de la commune. Les traces n'en sont plus visibles à partir de Percy.

MÉZIDON (CHEF-LIEU).

Mézidon, *Mansio Odonis.*

Il y avait, selon toute apparence, un ancien passage de la Dive, au lieu qu'occupe aujourd'hui le bourg de Mézidon, mais rien avant le XIe siècle ne nous révèle l'importance du *vicus* qui pouvait exister, et n'indique si la Dive se passait à gué, dans un bac ou sur un pont. A cette époque (XIe siècle), nous voyons apparaître Odon Stigand comme seigneur de la localité qui constitue aujourd'hui le bourg de Mézidon et de ce qu'on appelait, sur la rive droite de la Dive, *Escajolet* ou le petit Écajeul.

Odon Stigand, déterminé sans doute par l'importance stratégique du passage, avait établi un château sur le bord de la Dive, dont les eaux durent lui donner les moyens de défendre la place; elle prit alors le nom que l'on a traduit en latin par *Mansio Odonis* (habitation d'Odon), et qui est devenu en français moderne Mézidon. A partir du XIe siècle, Mézidon acquit une certaine importance, surtout par la fondation de l'abbaye de Ste-Barbe sur le territoire d'Escajolet, à quelques pas du bourg et du château.

Église. — L'église actuelle est moderne; elle a été reconstruite sous le premier Empire et n'a rien de remarquable. On peut dire qu'elle ne répond guère à l'importance actuelle du bourg; elle est rectangulaire; le portail, donnant sur la grande rue du bourg, est surmonté d'une flèche en charpente recouverte d'ardoises. Cette tour renferme deux cloches provenant de l'abbaye de Ste-Barbe.

La plus grosse porte l'inscription suivante :

J'AI ÉTÉ NOMMÉE BARBE PAR MESSIEURS LES CHANOINES RÉGULIERS DU CHAPITRE DE CETTE ÉGLISE AU MOIS D'OCTOBRE 1739.

On y voit le blason de l'abbaye, plusieurs fois répété.

L'église moderne de Mézidon est sous l'invocation de Notre-Dame et de saint Firmin ; l'abbaye de Ste-Barbe nommait à la cure.

Filature.—La filature de lin appartenant à M. Hurel, et qui est située sur la rive gauche de la rivière, au centre du bourg, est ce que Mézidon offre de plus remarquable ; c'est un établissement important, qui s'est considérablement accru depuis vingt-cinq ans et qui occupe plus de trois cents ouvriers.

Mairie.— L'hôtel de la mairie, comprenant la justice de paix et l'école primaire, construit par M. l'architecte Vérolles sous l'administration de M. Coulibœuf, est situé au-delà de la Dive. C'est de ce côté que le bourg a pris le plus d'accroissement, mais on a construit aussi beaucoup depuis dix ans dans la direction opposée, vers la gare du chemin de fer.

Emplacement du château d'Odon.—M. Coulibœuf, maire de Mézidon, que j'ai consulté sur l'emplacement probable du château d'Odon Stigand et qui a depuis longtemps déjà examiné la question, pense que la place fortifiée par ce seigneur devait comprendre la partie du bourg occupée par la cour de M. Hurel, l'église, l'emplacement du cimetière, les halles et les hôtels Ste-Barbe et St-Martin. Le donjon devait se trouver dans une île formée par la Dive, au nord de la première enceinte, dont le périmètre vient d'être approximativement indiqué. M. Coulibœuf se trouve, dans ses indications, d'accord avec M. Guilmeth qui a tracé à peu près de la même ma-

nière l'enceinte présumée de la place, à l'époque d'Odon Stigand (1).

Le château d'Odon Stigand, qui passa à la famille de Tancarville, comme on le verra tout à l'heure, fut assiégé et pris, en 1137, par le roi Étienne qui le fit démolir, au moins en partie, et dès lors Mézidon dut perdre son importance comme place de guerre (2).

« Ce fut en 1347, dit M. Coulibœuf dans la note qu'il « a bien voulu m'écrire, que Jean II de Melun, comte de « Tancarville, chambellan héréditaire de Normandie, vendit « cette baronnie à l'abbaye de Notre-Dame-de-Grestain ; « plus tard, elle fut transmise au prieuré de Ste-Barbe qui « en exerça tous les droits seigneuriaux. »

Il se tient à Mézidon, le 12 novembre, jour de la fête St-Martin, une foire assez importante. Chaque semaine, il y a marché le samedi. Ce marché existait dès le temps d'Odon Stigand, puisqu'il avait donné le dixième des droits qu'on y percevait à l'abbaye de Ste-Barbe (3).

On comptait 73 feux à Mézidon.

(1) M. Guilmeth avait commencé une publication considérable sur l'histoire de Lisieux et des bourgs de l'arrondissement ; il est à regretter que cet ouvrage n'ait pas été continué et surtout qu'il soit aussi rare. L'ouvrage n'a pas, à ce qu'il paraît, été mis dans le commerce après que les souscripteurs ont reçu leurs exemplaires. Mézidon, St-Pierre-sur-Dive, Livarot, Lisieux et Orbec ont été le sujet d'intéressants essais historiques qui peuvent être consultés avec fruit.

(2) Ce siége fut provoqué par Rabel de Tancarville, qui s'était révolté contre le roi Etienne.

(3) Avant 89, les religieux de cette communauté percevaient des droits sur les marchandises de toute espèce exposées en vente sur le champ de foire, sur la place du marché, et sous les halles et boucheries.

Quelques vieillards se rappellent que, le lendemain de la foire St-Martin qui se tient le 12 novembre de chaque année, tout proprié-

ÉCAJEUL.

Écajeul, *Scajoleium, Eescajoleium, Escajol.*

La nef d'Écajeul est romane, probablement du XIe siècle, avec maçonnerie en arête de poisson dans la façade. Des contreforts en pierre de taille placés dans les murs du nord

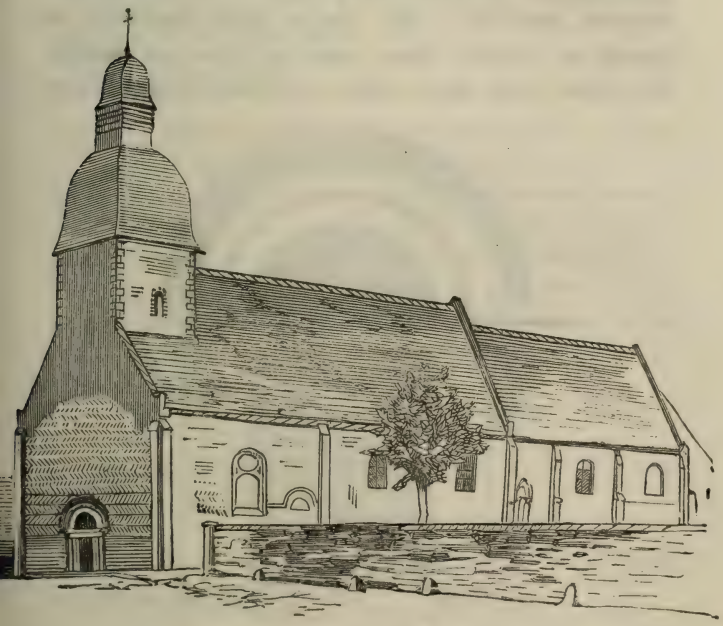

ÉGLISE D'ÉCAJEUL (CÔTÉ DU SUD).

sont percés de petites fenêtres semi-circulaires, comme j'en

taire foncier de la commune était tenu d'aller payer un liard au receveur du prieuré de Ste-Barbe, et que le marché qui se tenait tous les samedis n'était ouvert au public que lorsque les approvisionnements de la communauté avaient été faits.

(Note de M. Coulibœuf.)

ai trouvé dans un petit nombre d'églises rurales du XIe ou du XIIe siècle ; mais ce fait est assez rare et n'a dû être motivé que par économie pour la pierre de taille. Les fenêtres actuelles de l'église d'Écajeul sont presque toutes modernes.

La principale entrée de l'église est à l'ouest. C'est une porte romane à plein-cintre avec archivolte ornée de tores et de billettes, portée par deux colonnes à chapiteaux assez barbares, mais dont le fût, dans sa partie supérieure, est cannelé en spirale, chose assez rare dans nos contrées. Le tympan a été percé ; il était plein dans l'origine, selon

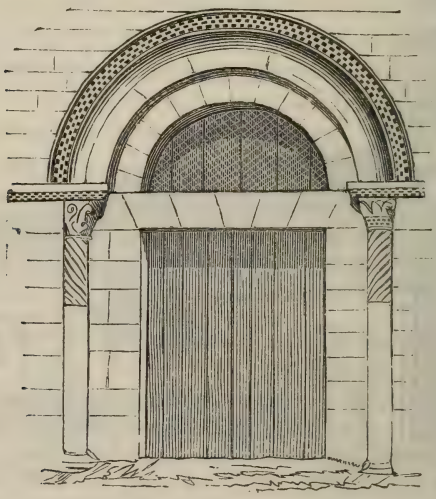

toute apparence. Une autre porte romane existe dans le mur latéral du sud : elle paraît moins ancienne que la précédente. En somme, la nef d'Écajeul, sauf la tour carrée massive établie au-dessus de la façade occidentale et dont l'époque est peu caractérisée, doit dater du XIe siècle, à en juger par ses caractères architectoniques assez prononcés.

Le chœur paraît moins ancien; on y voit, à l'est, une longue lancette; au sud, une fenêtre cintrée avec chapiteaux de transition : il pourrait donc dater de la fin du XIIe siècle ou du XIIIe. Des fenêtres nouvellement percées ont défiguré presque complètement cette partie de l'édifice, bien moins intéressante que l'autre. On voit quelques moulures du XVe siècle sur une porte latérale, au sud.

Voici les inscriptions des cloches d'Écajeul, telles que les a relevées M. le docteur Pépin.

On lit sur la plus grosse :

☞ L'AN 1773 IAY ÉTÉ BÉNITE PAR Me MICHEL FROMAGE CVRÉ DE
CETTE PAROISSE ET NOMMÉE MARGVERITE PAR MESSIRE
☞ NOEL VRBAIN ANDRÉ DE LA FRESNAYE, CHEVALIER SEIGNEVR
ET PATRON DE L'HONNEVR DECAIEVL, CAMPIGNI, ESCVRES S^se
☞ MARGVERITE DE VIETTE, LA POTERIE, ERAINE, COVLONS, . . .
. . . . . ET AVTRES LIEVX ET PAR NOBLE DAME
☞ MARGVERITE DOVESY DAME DOLLENDON, VEVVE DE MESSIRE
CHARLES DE VAVQVELIN CHEVALIER SEIGNEVR ET
☞ PATRON DE SACI
LA VILLETTE DE LISIEVX — JEAN LORIOT TRÉSORIER.

L'inscription de la seconde cloche, qui est de très-petite dimension, est ainsi conçue :

1770. Me LEONOR FRANÇOIS FREROT PRÊTRE CVRÉ DE CE LIEV NOMMÉE IOACHIM PAR IOACHIM MATHAN SEIG^r DE SOCQVENCE.
AVBERT MA FAITE

On voit sous le toit de la tour, à gauche, un débris de pierre tombale en beaux caractères gothiques incrustés de plomb. C'était probablement la tombe d'un seigneur d'Écajeul. On y lit seulement :

decaieul lequel deceda

On voit un certain nombre de tombeaux modernes dans le cimetière, notamment celui de :

JOSEPH MAURICE DUTHRONE DE GLATIGNY
CHEVALIER DE St LOUIS
1842.

L'église d'Écajeul est sous l'invocation de saint Pierre. La cure se divisait autrefois en deux portions ; le seigneur nommait à la première portion. Il existait à Écajeul une chapelle dite de l'Honneur, qui est détruite.

Il existe encore dans la commune d'Écajeul un manoir, du XVIe siècle ou de la fin du XVe, appelé *fort de Basseville.*

L'Honneur d'Écajeul appartenait, en 1068, à Odon Stigand, fondateur de Ste-Barbe. Comme ses autres biens, cette baronnie passa, au commencement du XIIe siècle, à la maison de Tancarville. Après l'extinction de cette famille, elle appartint aux de Courcy et aux d'Orglandes.

Lors de l'invasion anglaise, les Paisnel étaient seigneurs d'Écajeul. Ils combattirent contre les envahisseurs, qui, les considérant comme rebelles, confisquèrent la terre. Richard Wright en devint possesseur. A la fin du siècle, les Paisnel étaient rentrés en possession de leur bien.

En 1631 et 1646, dit M. Ch. Vasseur, on trouve, dans les aveux, noble seigneur messire Jean de La Flèche, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, seigneur de Grisy, Thieuville, Bretteville, Donville, Quesnay, Escures, Viette, le Mesnil-Mauger et de la terre et seigneurie de l'Honneur d'Écajeul : ce qui ne s'explique pas très-facilement, car la famille de Vauquelin de La Fresnaye était dès le XVIe siècle en possession de la terre d'Écajeul.

Au commencement de la Révolution, la terre d'Écajeul, en fermes louées et réserves, valait 15,665 livres de revenu, sans parler de 492 chapons ou gélines, 20 journées de harnois et environ 700 livres de rente dues par le domaine fieffé.

On comptait 94 feux à Écajeul, au siècle dernier.

ABBAYE DE Ste-BARBE. — En suivant le joli chemin qui passe à l'extrémité nord de la Grand'Rue de Mézidon et se dirigeant à l'est, on arrive à la ferme qui occupe l'emplacement de l'abbaye de Ste-Barbe.

L'église n'existe plus, mais on en reconnaît encore la place ; on voit aussi la place et même les fondements de divers bâtiments, et au besoin on pourrait reconstruire le plan du prieuré s'il n'en existait aucun. Le peu qui reste d'ancien aujourd'hui se trouve dans la ferme de l'abbaye, qui appartient aux héritiers de M. Jonquoy, ancien membre du Conseil général du Calvados ; on y voit quelques ouvertures ogivales qui peuvent remonter au XIIIe siècle.

J'ai trouvé à Rouen, chez M. de Glanville, un médaillon sur une clef de voûte qui vient de Ste-Barbe et paraît du XIIIe siècle. La provenance est certaine, mais il n'est pas sûr qu'il ait appartenu à la voûte de l'église. Il pourrait provenir du cloître ou d'une autre dépendance du prieuré. Il représente un homme, affourché sur un âne et portant un sac sur sa tête (V. la page suivante). Le costume du personnage est intéressant. Il porte des *gamaches*, espèce de guêtres qui étaient en usage dans nos campagnes au siècle dernier, et même il y a quarante à cinquante ans. On trouve encore les gamaches usitées en Bretagne à l'heure qu'il est.

La plupart des abbayes ont leur légende. Ste-Barbe, aussi, a la sienne que voici :

Le fils d'Odon Stigand, Robert, avait rapporté de ses voyages en Orient des reliques de sainte Barbe. A son retour, il trouva son frère Maurice très-gravement malade ; les reliques de sainte Barbe opérèrent sa guérison, et, comme dans beaucoup de légendes, la Sainte apparut au malade et lui ordonna d'aller trouver son père et de se rendre avec lui à l'église St-Martin-d'Écajeul pour y faire célébrer la messe

SCULPTURE PROVENANT DU PRIEURÉ DE SAINTE-BARBE.

en son honneur. Odon Stigand, convaincu de la vérité de l'apparition et frappé de la guérison de son fils, s'empressa de se rendre à ses prières et fit transporter les reliques de sainte Barbe dans la chapelle de St-Martin-d'Écajeul, située sur la rive droite de la Dive, puis il institua six chanoines réguliers. La première fondation de Ste-Barbe eut lieu vers l'an 1055, et la charte par laquelle Odon Stigand constitua l'établissement est de 1058; elle fut approuvée par Guillaume-le-Conquérant en 1060.

Odon Stigand mourut à Rouen en 1066; l'archevêque

Maurille assista à ses funérailles avec divers seigneurs; il fut enterré dans le cloître de l'abbaye de St-Ouen.

Ses deux fils, Robert et Maurice, ne laissèrent pas de postérité ; ils avaient deux sœurs, dont l'une se fit religieuse à l'abbaye de Ste-Trinité de Caen, en 1066 (1) ; l'autre, Agnès, épousa Rabel de Tancarville, fils de Guillaume de Tancarville : elle porta à son mari tous les biens de sa famille. Les destinées de Ste-Barbe furent par cela mises entre les mains de la famille de Tancarville, et Rabel en fut en quelque sorte le second fondateur. En effet, en 1128, il ratifia toutes les donations faites à Ste-Barbe par Odon Stigand, son beau-père (2), puis il en ajouta beaucoup d'autres;

(1) A cette occasion, Odon Stigand donna au prieuré l'église de Guibray avec les dîmes et les droits de sépulture, le patronage et les dîmes des églises de Falaise, etc., etc.

(2) Voici quelques passages de la charte de Rabel de Tancarville :

. . . . . .

Videlicet et prata quæ Odo Stigandus, qui primus ibi sex prebendas constituit, dederat eidem ecclesie apud Mansum Odonis. Decimam quoque ipsius ville et totius sui dominici quod est apud Mansum Odonis in omnibus suis nummis, terris, vineis, molendinis, virgultis, vitulis, agnis, caseis, velleribus, porcis et piscibus. Et inter Mansum Odonis et Escajolet piscine locum. Et Willelmus de Mirbel et Osmundus Boenet de Salcantia (Soquence) dederunt eidem ecclesie ex parte Odonis prefati decimas suas de Mirbel et Salcantia quarum duas partes prius in suo dominico retinebant. Dedit quoque idem Odo terram quam habebant apud villam quæ vocatur Sancta Maria Calida (Lécaude) cum parte media ecclesie et decime ipsius ville sicut libere in suo dominico habebat. — Serlo quoque de Manso Malgerii (Mesnil-Mauger) dedit eidem ecclesie soceri Odonis terram quam habebat in dominico suo apud Brolium de alodio suo. Et idem Odo ad luminare ejusdem ecclesie assignavit decimas thelonei de Manso Odonis et terram Safredi Wambeloni de quo tres solidos annuatim habuerat et terram Anschetilli Baconis pro qua debet ecclesiam in festivitatibus parare et duas libras incensi reddere, unam ad Natale et alteram ad Pascha, etc.

(Voir cette charte aux Archives du Calvados et, à la Bibliothèque impériale, la copie de M. Léchaudé-d'Anisy.)

il donna, notamment, tout ce qu'il possédait sur la rive droite de la Dive.

Ce fut alors que Ste-Barbe devint prieuré. Guillaume d'Évreux fut mis à la tête de la communauté.

Je n'ai pas l'intention d'écrire l'histoire du prieuré de Ste-Barbe : disons seulement que Guillaume d'Évreux était un des hommes les plus instruits de son temps (1). Il mourut en 1153.

En 1135, Rabel, seigneur de Mézidon, donna une nouvelle charte au prieuré de Ste-Barbe.

En 1137, le roi Étienne logea à Ste-Barbe pendant le siége de Mézidon ; ensuite il confirma à ce prieuré toutes les donations qui lui avaient été faites anciennement par une charte datée de Pont-Audemer.

En 1186, par une charte donnée à Bures, près Bayeux, Henry II, roi d'Angleterre, ratifia toutes les donations faites au prieuré de Ste-Barbe.

Richard-Cœur-de-Lion (1196) accorde aussi sa protection au prieuré de Ste-Barbe. Le prieuré fut visité par Jean-Sans-Terre en 1201 et en 1203.

La même année (1203), le prieuré de Graville, près du Havre, fut donné à Ste-Barbe par Mallet de Graville qui l'avait fondé.

Ste-Barbe possédait un prieuré, des terres et des moulins en Angleterre (2).

Quand Odon Rigaud visita Ste-Barbe en 1254, il y trouva trente-quatre chanoines.

En 1292, Robert de Tancarville, seigneur de Mézidon, approuva et ratifia les donations, échanges, etc., opérés

(1) V. Orderic Vital, *Histoire de Normandie.*

(2) Voir le travail de M. Léchaudé-d'Anisy sur les archives du Calvados, dans le t. VII des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie.*

dans l'étendue de la baronnie de Mézidon et des fiefs qui en dépendent.

Les guerres anglaises du XIVe siècle vinrent désoler le pays. Le prieur de Ste-Barbe songea alors à se fortifier, et en 1356, le roi de France « autorisa les religieux de S^te-« Barbe à lever un impôt sur tous les hommes et autres « qui, pour éviter les ennemis, voudraient se réfugier eux et « leurs biens dans la forteresse du prieuré, afin de la rétablir « et de la mettre en état de résister à leur invasion. » Les mêmes lettres autorisent également le prieur à « nommer « un capitaine du dit chasteau et à le destituer quand il le « verra bon être » ; elles ordonnent aux gens du roi de recevoir et reconnaître celui que le dit prieur leur présenterait pour occuper ladite place de capitaine.

Le 1er avril 1407, le prieur de Ste-Barbe, capitaine et garde de par le Roi, de la forteresse dudit lieu de Ste-Barbe « établit Robert Bonenfant, escuyer seigneur de Quet-« tiéville, son lieutenant ou conettable au dit office de capi-« taine et lui donne la garde et gouvernement de la dite « forteresse, ordonne de lui obéir, de lui prêter main forte « donner conseil, confort et aide si mettier en a . . . . »

Cinq ans après, en 1412, le lieutenant-général du bailli de Caen adjugea la charge de capitaine de la forteresse du prieuré de Ste-Barbe au prieur Michel de Bradefer, contre Guyot de Bonenfant, qui prétendait en être titulaire et voulait conserver son commandement.

Le *Gallia christiana* indique les noms des prieurs de Ste-Barbe depuis Guillaume d'Évreux (1128) jusqu'à Robert de La Ménardière, chantre de la Sainte-Chapelle de Paris, qui ayant obtenu de son oncle le prieuré de Ste-Barbe, le céda aux Jésuites de Caen en 1607, et qui obtint en 1609 l'assentiment des chanoines. Louis de La Ménardière, son prédécesseur, était en même temps abbé de Barbery. Il avait été le premier prieur commendataire de Ste-Barbe.

Anneaux en pierre ollaire. — On a trouvé à Écajeul des sépultures anciennes, dont les morts avaient les extrémités portées sur des cercles ou anneaux en pierre dure ; quelques-uns de ces anneaux ont été offerts par feu M. le docteur Le Grand à la Société des Antiquaires de Normandie.

PLAINVILLE.

Plainville, *Plevilla*, *Plainvilla.*

La paroisse de Plainville, située au sud d'Écajeul, sur le bord d'un marais, est réunie à cette dernière commune. L'église a été démolie, il n'en reste plus de traces ; elle était sous l'invocation de saint Saturnin, et, au XVIe siècle, l'abbaye du Lire nommait à la cure, d'après le Pouillé du diocèse de Lisieux publié par MM. A. Le Prevost et de Formeville.

Guillaume de Pléville donna au prieuré de Ste-Barbe la moitié du pré Gros-Marais, situé entre Ouville et Écajeul. Son fils, Roger de Pléville, ajouta à ce pré, après la mort de son père, deux acres de prairies (Voir le catalogue des chartes du prieuré de Ste-Barbe par M. Léchaudé-d'Anisy, t. VII des *Mémoires* de la Société des Antiquaires de Normandie).

L'inscription de la pierre tumulaire que j'ai publiée dans le t. III de la *Statistique monumentale*, p. 605, et que la Société française d'archéologie a fait transporter de l'abbaye de Longues au musée de Bayeux, prouve qu'à la fin du XVe siècle la seigneurie de Plainville appartenait à la famille de Labbey : Jeanne de Labbey, qui la possédait, avait épousé Jean d'Argouges.

Le château actuel de Plainville se compose d'un bâtiment long et peu élevé. On y accède, du côté du sud, par une cour carrée ; du côté du nord, la vue s'étend sur les prairies.

Cette habitation appartient aujourd'hui à Mme veuve B. de Plainville, née de Cussy, qui l'habite.

Les marais de Plainville renferment quelques plantes rares qui ont été signalées par MM. de Brébisson et Morière.

SAINT-MACLOU.

St-Maclou, *Sanctus Machutus, Sanctus Macutus in Algia.*

L'église de St-Maclou est située sur une éminence argileuse qui sépare le bassin de la Dive de celui d'un des affluents de la Vie (V. ma Carte géologique du Calvados).

Solitaire et abandonnée, car la paroisse est réunie pour le spirituel à celle d'Écajeul, il sera probablement difficile de la conserver.

Le chœur peut dater du XIIe siècle ; il offre encore, du côté du nord, des modillons à figures et une porte à plein-cintre avec archivolte ornée de tores et d'une garniture de têtes de clous ; les modillons supportent une arcature bilobée. Le côté sud a subi plusieurs reprises : une ouverture à plein-cintre qui s'y trouvait a été bouchée.

La nef a été refaite en grande partie et n'offre que bien peu d'intérêt ; les contreforts et les murs qui approchent de la partie occidentale sont les seules parties qui puissent être considérées comme anciennes de ce côté.

La tour, assise sur l'extrémité occidentale de la toiture, est de la forme usitée le plus habituellement dans le pays d'Auge.

L'église était sous l'invocation du saint dont elle porte le nom. Le patronage était laïque.

Château moderne. — MM. Duval, de Caen, ont fait construire un château avec tourelles qui produit un certain effet dans le paysage. Feu M. Vérolles, architecte du département du Calvados, en avait donné le plan.

MIREBELLE.

Mirebelle, *Mirebellum.*

Sur la hauteur qui sépare le bassin de la Dive de celui de la Vie, au nord de Mézidon, s'élève l'église de Mirebelle.

Le chœur, par sa corniche garnie de modillons, par l'ordonnance de son chevet (V. la page suivante), annonce une construction des premiers temps du XIIIe siècle ou de la fin du XIIe. Les églises rurales de cette contrée, comme nous l'avons souvent dit, ont, au XIIIe siècle, bien des caractères qui appartiennent au XIIe (modillons à figures, appareils en arêtes). Dans l'absence de documents, nous croyons devoir les attribuer plutôt au commencement du XIIIe siècle qu'au XIIe; mais il est possible que plusieurs soient un peu plus anciennes que nous ne l'avons pensé : c'est ce que des recherches ultérieures pourront éclaircir.

Quoi qu'il en soit, des fenêtres ont été repercées dans le chœur, et celles qu'on y voit sont bien postérieures aux premières ouvertures. Mais il existe, du côté du nord, une porte à colonnettes dont le style se rapporte à celui de la première construction.

La nef est d'une époque beaucoup moins ancienne que le chœur : je crois même qu'elle appartient à la période moderne, c'est tout ce que j'en puis dire ; les fenêtres qu'on y voit sont carrées, larges, à linteau légèrement arqué.

Quant à la porte occidentale, on lit sur la clef qui en ferme le cintre le millésime 1766.

Une petite tour en bois couverte d'ardoise, conforme au type ordinaire, s'élève à l'extrémité occidentale de la nef.

Dans le cimetière est une croix dont la colonne cylindrique

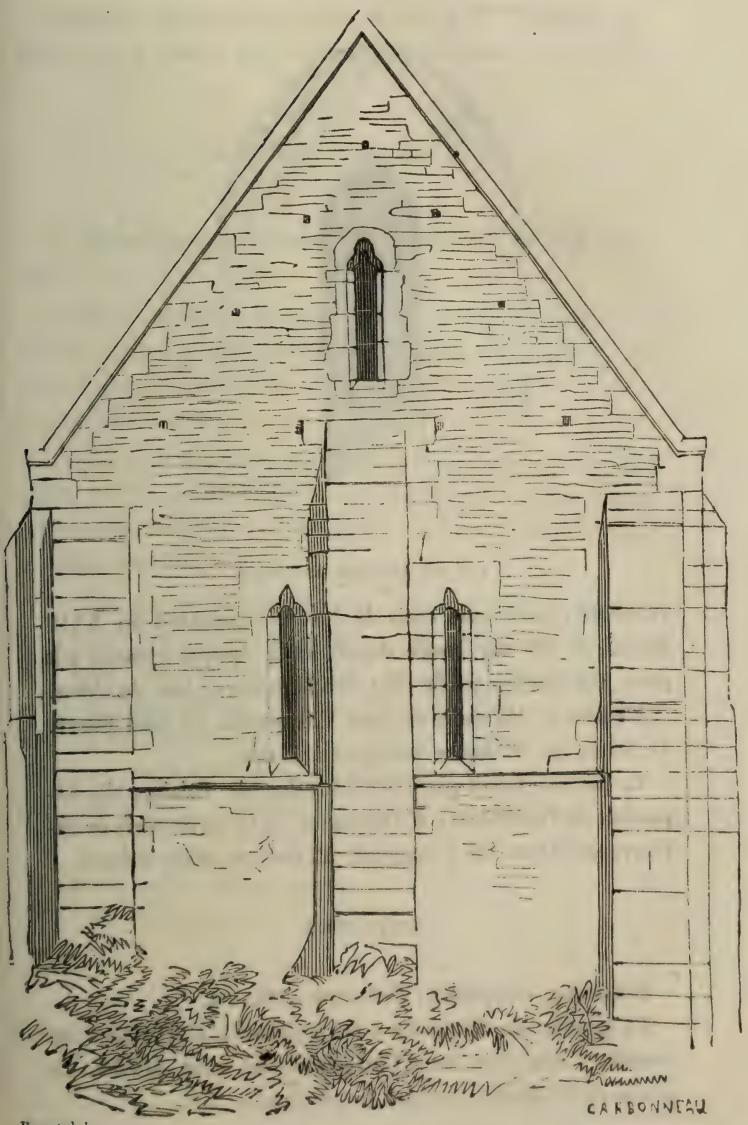

Bouet del.

CHEVET DE L'ÉGLISE DE MIREBELLE.

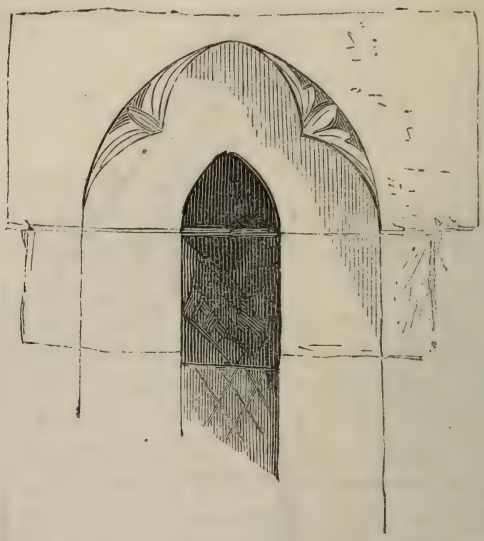

UNE DES FENÊTRES DU CHŒUR.

en pierre, porte une croix de bois qui paraîtrait du XVIIe siècle. Si elle est restée depuis cette époque exposée à la pluie, elle montre quelle peut être la durée du bois de chêne.

L'église de Mirebelle est sous l'invocation de saint Pierre. Le prieur de Ste-Barbe nommait à la cure.

La paroisse faisait partie de l'élection de Falaise; elle dépendait de l'intendance d'Alençon et de la sergenterie de St-Pierre-sur-Dive. On y comptait 32 feux au siècle dernier.

SOQUENCE.

Soquence, *Soquentia*, *Salcantia*, *etc.*, *etc.*

La paroisse de Soquence a été supprimée et l'église a été démolie ; elle était sous l'invocation de saint Michel. Le prieur de Ste-Barbe possédait le patronage.

Soquence est mentionné dans la charte de fondation du prieuré de Ste-Barbe dont j'ai transcrit un passage, page 473.

LE MESNIL-MAUGER (1).

Le Mesnil-Mauger, *Mesnillum-Maugerii*, *Mansio Malgerii.*

Le Mesnil-Mauger, paroisse importante de l'élection de Falaise, sergenterie de St-Pierre-sur-Dive, était le chef-lieu du doyenné le plus étendu du diocèse de Lisieux : il n'embrassait pas moins de 51 paroisses.

L'église était desservie par deux curés, l'un à la nomination de l'évêque de Lisieux ou du chapitre ; l'autre à la présentation du prieur de Ste-Barbe. Aussi est-ce une construction importante.

Le plan est un parallélogramme, sans retraits ni saillie ; mais les diverses parties sont loin d'être homogènes. Chacun des murs latéraux est soutenu par cinq contreforts et percé de cinq fenêtres. Me Jean Formage, curé de l'une des portions du Mesnil-Mauger, est l'auteur de grands travaux, dont une inscription, placée à l'intérieur, au-dessus de la porte de la tour, rappelle le souvenir (2). Les deux pre-

(1) Notes par M. Charles Vasseur.

(2) Voici cette inscription :

CETTE ÉGLISE A ÉTÉ RÉÉDIFIÉE
ET DÉCORÉE PAR LES SOINS ET FRAIS
DE Mtre JEAN FORMAGE PRESTRE CURÉ
DE LA SECONDE PORTION DEPUIS 56 ANS
ET DE LA PREMIÈRE DEPUIS 9 ANS, DÉCÉDÉ
LE 18 9bre 1757 DANS LA 82e ANNÉE DE

mières travées, vers l'ouest, sont entièrement son œuvre; du moins dans leur état actuel. Il faut lui rendre cette justice, qu'il a cherché à les harmoniser avec les autres parties. Du reste, des travaux importants avaient été déjà entrepris au XVIe siècle, et la dernière travée et le chevet seuls remontaient jusqu'au XIIIe. Les deux fenêtres latérales, ogivales, simplement épannelées, partagées en deux lancettes par un meneau bifurqué; les deux larges fenêtres du chevet, également épannelées, mais avec deux meneaux; les contreforts à deux retraites, dont les glacis sont imbriqués, appartiennent évidemment à cette dernière époque.

A l'autre extrémité, englobée dans le portail de Jean Formage, s'élance une tour romane fort bien construite, dessinée et publiée déjà plusieurs fois, notamment dans l'*Abécédaire d'archéologie* et dans le *Bulletin monumental.* Elle est carrée, construite en pierre de moyen appareil,

SON AGE. PRIES DIEU POUR
LE REPOS DE SON AME. REQUIESCAT IN PACE
AMEN.

Dans le chœur, près du sanctuaire, se trouve une pierre tombale qui porte cette inscription :

HIC JACET
EXPECTANS BEATAM RESUR
RECTIONEM CORPUS JOHANNIS
FORMAGE SACERDOTIS
PER QUEM . . . . . .
IN HAC ECCLESIA PASTORIS CUM
LAUDE SUBIIT MUNIA ET HANC
SACRAM ÆDEM PRÆ MURO
RUM VETUSTATE . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

flanquée sur chaque face de deux contreforts très-peu saillants. La hauteur de la base atteint le niveau du comble de l'église. Au-dessus de la première corniche s'élève une série d'arcatures que surmonte l'étage du beffroi, garni aussi d'arcatures plus riches d'ornementation, dont les archivoltes sont portées sur des colonnettes à chapiteaux cubiques. Deux baies très-étroites, pratiquées au fond de cette arcature, sont les seules ouvertures qui donnent le jour à l'intérieur et laissent sortir le son des cloches. Le couronnement se compose d'une pyramide élancée en ardoise, accompagnée de quatre petits clochetons.

En cherchant à reconstituer le plan primitif de l'église, on est étonné de trouver deux nefs parallèles, d'égale largeur, dont les gables existent encore au chevet. Quant à la tour, on ne voit aucune amorce qui puisse indiquer la manière dont elle se rattachait au reste de l'édifice. Il faudrait une étude approfondie pour se rendre bien compte de ces dispositions insolites.

L'intérieur, transformé totalement au XVIIIe siècle, ne peut venir en aide aux conjectures.

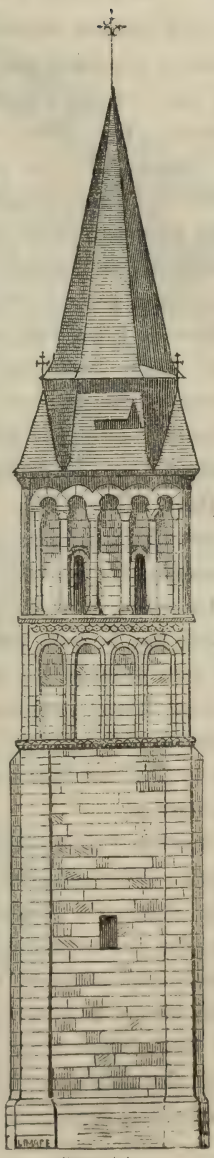

TOUR DE L'ÉGLISE DE MESNIL-MAUGER.

Bouet del.

Neuf arcades surbaissées, portées sur des pilastres, divisent la superficie en trois nefs. Au bas de la nef centrale est une tribune à plan contourné, suivant le style de l'époque. Les stalles du chœur datent aussi du règne de Louis XV. Le maître-autel remonte au règne de Louis XIV. Son rétable à fronton circulaire est porté par deux colonnes torses. Le tabernacle, en forme de pavillon hexagonal, est garni de petites colonnettes torses dont les chapiteaux portent un entablement surmonté d'une petite balustrade à fuseaux renflés. L'amortissement est un dôme doré. Dans l'entrecolonnement, des niches abritent cinq statuettes. Sur la porte, le Sauveur du monde ; à droite et à gauche, un moine et un prêtre, et aux extrémités, deux diacres, dont l'un doit être saint Étienne, patron de l'église.

Deux belles statues accompagnent ce rétable, ce sont encore deux diacres. L'un est évidemment saint Étienne, reconnaissable aux cinq pierres déposées à ses pieds.

La statue de la Vierge, presque de grandeur naturelle, placée sur le petit autel du midi, remonte au moyen-âge. Sa robe traînante est bien drapée. Elle porte sur ses bras l'enfant Jésus, pressant dans ses mains une colombe. Deux anges soutiennent un diadême sur la tête de la Vierge ; sur le fond on distingue les rayons flamboyants d'une auréole ovale.

Derrière l'autel, au chevet, se trouve ménagée une sacristie, éclairée par les deux larges fenêtres du XIIIe siècle déjà décrites à l'extérieur. Ces fenêtres sont en partie remplies par des fragments de vitraux de diverses époques, dont quelques-uns du XIIIe siècle. Parmi ces débris figurent deux blasons du XVIe siècle ou de la fin du XVe : le premier est écartelé aux 1er et 4e écartelé de sable et d'argent à la croix fleurdelisée de l'un en l'autre ; aux 2e et 3e de gueules à 6 fleurs de lis d'argent, posées 3, 2, 1 ; l'autre est d'hermine

FRAGMENT DE VITRAIL, DU XIIIe SIÈCLE, DANS UNE FENÊTRE DU CHEVET.

à la bande chargée de 3 coquilles d'or.

UN DES BLASONS EN VERRE PEINT DES FENÊTRES (XVIe SIÈCLE).

Un personnage de la bordure d'une des fenêtres, au midi, représente un médecin occupé de préparations pharmaceutiques, peut-être un saint Côme. Ce fragment de vitrail doit être du XVIe siècle (Voir la page suivante).

Dans le mur du midi on trouve une belle piscine à deux cuvettes, du XIIIe siècle. Elle est trilobée, avec un gros tore cordiforme pour moulure. Les autres piscines qui ont été conservées dans l'église ne sont que du XVe siècle.

Fonts en plomb. — Les fonts baptismaux en plomb, dessinés il y a long-temps par M. Bouet, ont été publiés dans le *Bulletin monumental* et l'*Abécédaire d'archéologie ;* puis ils ont donné lieu à un mémoire de M. Lavalley-Duperroux dans les *Mémoires* de la Société des Antiquaires de Normandie. Ils datent de la dernière période ogivale, sont octogones, et chaque panneau, séparé des autres par un contrefort, montre sous une accolade subtrilobée des figures de saints : la Vierge, saint Étienne, saint Laurent, sainte Barbe, avec les attributs qui les distinguent.

Cimetière. — Plusieurs tombeaux assez remarquables existent dans le cimetière.

La population actuelle du Mesnil-Mauger est de 353 habitants. Il y a là un exemple frappant de la dépopulation des campagnes. A la fin du dernier siècle, on ne comptait pas moins de 760 habitants dans la paroisse, et il est certain qu'au moyen-âge la population était encore de beaucoup supérieure.

En 1128, on trouve un Serlon, seigneur du Mesnil-Mauger.

Au XIIIe siècle, après avoir enlevé la Normandie à Jean-Sans-Terre, Philippe-Auguste nomma bailli de Caen un nommé Pierre de Thillay, originaire des environs de Gonesse : et, pour l'intéresser à l'affermissement de la conquête, il

lui concéda de vastes domaines, parmi lesquels se trouvèrent les terres enlevées à Geoffroy du Mesnil-Mauger.

M. Léopold Delisle, dans une brochure intitulée *Fragments de l'histoire de Gonesse*, a esquissé d'une manière fort intéressante l'histoire du Mesnil-Mauger, pendant le commencement du XIIIe siècle. Pierre de Tillay n'eut qu'une fille, nommée Héloïse, qu'il maria à un chevalier du voisinage de Gonesse, Eudes de Trembley, qui dès 1225 avait hérité des terres de sa femme. On trouve encore la famille du Tremblay au Mesnil-Mauger en 1290. Je n'ai pu découvrir les noms des seigneurs du Mesnil-Mauger aux XIVe, XVe et XVIe siècles.

En 1646, noble seigneur messire Jean de La Flèche, chevalier, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, était seigneur de Grisy, Thiéville, Bretteville, Donville, Quesnay, Escures, Viette, Mesnil-Mauger et Écajeul. Il est probable qu'il ne résidait pas sur la paroisse du Mesnil-Mauger, car on lit sur le poinçon de la flèche de l'église :

IAY . ESTÉ . DONNÉE . PAR .
M . IEAN . DE LA . FLECHE
C^r . S^r . DE GRISI ETC.

Des actes de 1759 et 1778 portent le nom de messire Pierre Fergant, écuyer, conseiller du Roi et son auditeur en la Chambre des comptes, aides et finances de Normandie, seigneur du fief de Vaux, patron présentateur de Querville, seigneur honoraire du Mesnil-Mauger, des fiefs du Coin, Capomesnil, Vieux-Manchon et autres lieux.

Le Coin et Capomesnil sont situés au Mesnil-Mauger.

Henry de Mannoury, chevalier, dont il a été question précédemment, était seigneur du Coin en 1555. Le manoir, situé loin de l'église, a subi depuis, quelques mutilations ; il avait été construit au XVIe siècle, et j'ai eu le

plaisir d'y conduire M. Parker, Mme Parker et d'autres antiquaires.

Ce manoir, qui est construit en bois en grande partie, a été figuré dans le *Bulletin monumental*, t. XVIII, p. 629. Il est garni de fossés pleins d'eau et offre encore beaucoup d'intérêt.

Capomesnil, ou Carouges, appartenait probablement à Thomas et Jehan de Carouges, cités parmi les hommes d'armes qui devaient garder la forteresse de Ste-Barbe en 1411.

M. Louis Du Bois, dans son *Histoire de Lisieux*, a cherché à rendre ce lieu célèbre en l'indiquant comme le théâtre du viol de Marguerite de Thibouville, femme de Jean de Carouges, qui donna lieu à un duel judiciaire rapporté par les chroniqueurs sous la date de 1386. Mais, au contraire, Froissart affirme que cette action se passa « ..... en « un chastel sur les marches du Perche et d'Alençon; le« quel chastel on nomme, ce m'est avis, Argenteuil. »

Le château de Carouges est en partie détruit. L'exploitation du domaine occupe seulement des bâtiments qui en dépendaient.

Médaille celtique. — En faisant les terrassements du chemin de fer, on a trouvé, non loin du carrefour des Forges, une médaille celtique en or que j'ai achetée des ouvriers; c'est un quart de statère, figuré par M. Éd. Lambert dans son ouvrage sur la *Numismatique gauloise*, seconde partie, pl. III, fig. 2. Le poids de cette monnaie est de 39 grammes. Je ne serais pas surpris qu'on eût trouvé autre chose dans le même lieu, car c'est le hasard qui m'a fait acquérir cette médaille.

PERCY.

Percy, *Perceium*, *Perceum*, *Percheum*.

L'église de Percy présente un type très-simple et assez élégant d'église rurale du XIIIe siècle; elle a, sous ce rapport, intéressé tous les architectes et les antiquaires auxquels je l'ai montrée, notamment M. Parker, d'Oxford; M. Verdier, architecte du gouvernement, et M. A. de Blois, de Quimper, président de la Société archéologique du Finistère.

Cette église se compose d'une nef et d'un chœur du premier style ogival, au point de jonction desquels une tour a été édifiée au XVIe siècle.

La façade occidentale de la nef offre aujourd'hui une porte en ogive dont l'archivolte, ornée de cannelures profilées comme au XIIIe siècle, repose de chaque côté sur une colonnette à chapiteau garni de feuilles; une lancette bouchée occupe le centre du fronton au-dessus de la porte.

Du côté du nord, les murs latéraux sont couronnés d'une corniche taillée en biseau portant, en guise de modillons, des têtes de clous et autres figures ordinaires sur les monuments du XIIIe siècle. Des dents de scie garnissent d'autres parties de la corniche.

Le chœur est terminé par un chevet droit, percé de trois lancettes inégales, selon la disposition assez habituelle au XIIIe siècle dans le département : chacun des murs latéraux du chœur est aussi percé de trois lancettes. Une sacristie moderne est appliquée sur le mur latéral nord, à proximité du sanctuaire.

La tour, très-lourde, est centrale, comme je l'ai dit, terminée en bâtière et probablement du XVIe siècle; mais la base qui la supporte date du temps de l'église. Une chapelle appliquée au sud, entre chœur et nef, porte les caractères du XVe ou du XVIe siècle; les arceaux de la voûte

sont prismatiques et présentent au point de croisement, des écussons sans armoiries. C'était, selon toute apparence, une chapelle seigneuriale.

L'église avait une voûte en bois ornée de peintures appliquées; mais, depuis quelques années, on a plâtré cette jolie voûte du chœur et refait celle de la nef en bois neuf.

On a aussi empâté sous le badigeon les moulures très-fines qui décoraient le poinçon de la voûte du chœur et qui peut-être dataient du XIIIe siècle, ce qui serait d'autant plus remarquable que les boiseries sculptées de cette époque sont bien rares.

M. Pépin a lu ainsi qu'il suit l'inscription de la cloche :

☞ L'AN 1786 IAY ÉTÉ BÉNIE ET NOMMÉE JENEVIÈVE PAR M^tre JEAN BAPTISTE LE CRHIST CHANOINE RÉGULIER
☞ DE LA CONGRÉGATION DE FRANCE, PRIEUR DE Ste BARBE EN AUGE ET VISITEUR DE SON ORDRE ET NOBLE DAME
☞ JENEVIÈVE ALEXANDRINE HENRIETTE DUPARC ROZEY PATRONNE DE PLAINVILLE. — PASTORE DNO ANTONIO REMIGIO
☞ NOUVELET CANONICO REGULARE CONGREGATIONIS GALLICANÆ LA VILLETTE DE LISIEUX M'A FAITE.

On conserve au presbytère une croix en bois entourée d'une lame de cuivre et ornée de dessins ; elle a été trouvée derrière le chœur.

On conserve aussi au presbytère un bas relief, en albâtre, trouvé dans l'église et que M. Pépin a dessiné. Il représente Jésus-Christ en croix. Deux anges reçoivent dans des coupes le précieux sang qui sort des mains.

Deux autres anges, au bas de la croix, reçoivent dans un calice le sang qui s'écoule des pieds.

L'église de Percy est sous l'invocation de saint Gervais. L'abbaye de Ste-Barbe nommait à la cure. La paroisse faisait partie du diocèse de Séez.

Château. — Tout près et à l'ouest de l'église, on voit le

château de Percy, ancienne maison seigneuriale, qui conserve encore un certain caractère par son architecture, de la fin du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe. Le toit est encore couronné de deux épis assez remarquables.

UN DES ÉPIS DU CHATEAU DE PERCY.

Voie romaine. — Le chemin haussé, signalé par M. Le Grand comme venant de Vendeuvre par Escures, et que j'ai moi-même exploré plusieurs fois, passe au milieu de la rue de Percy et au pied du chevet de l'église. On a trouvé à plusieurs reprises, sur le bord de cette ancienne voie, des tombeaux dont quelques-uns renfermaient des armes (sabres) que je n'ai pas vues. Il y a lieu de penser que ces sépultures pouvaient remonter à l'époque carlovingienne ou mérovingienne.

SAINTE-MARIE-AUX-ANGLAIS.

Ste-Marie-aux-Anglais, *Sancta Maria Anglica.*

L'église de Ste-Marie est, sans contredit, une des mieux conservées et des plus curieuses de l'ancien diocèse de Lisieux. Le chœur et la nef appartenaient en entier au style roman et n'ont subi presque aucune altération depuis leur origine. Le plan, conforme à celui d'un grand nombre d'églises rurales, présente deux corps allongés : l'un (le chœur) plus étroit que l'autre et moins long, tous deux terminés par un mur droit. La sacristie, appuyée sur le chevet, est, en effet, une addition très-moderne et d'une construction fort différente du reste.

La façade occidentale de la nef présente une porte ro-

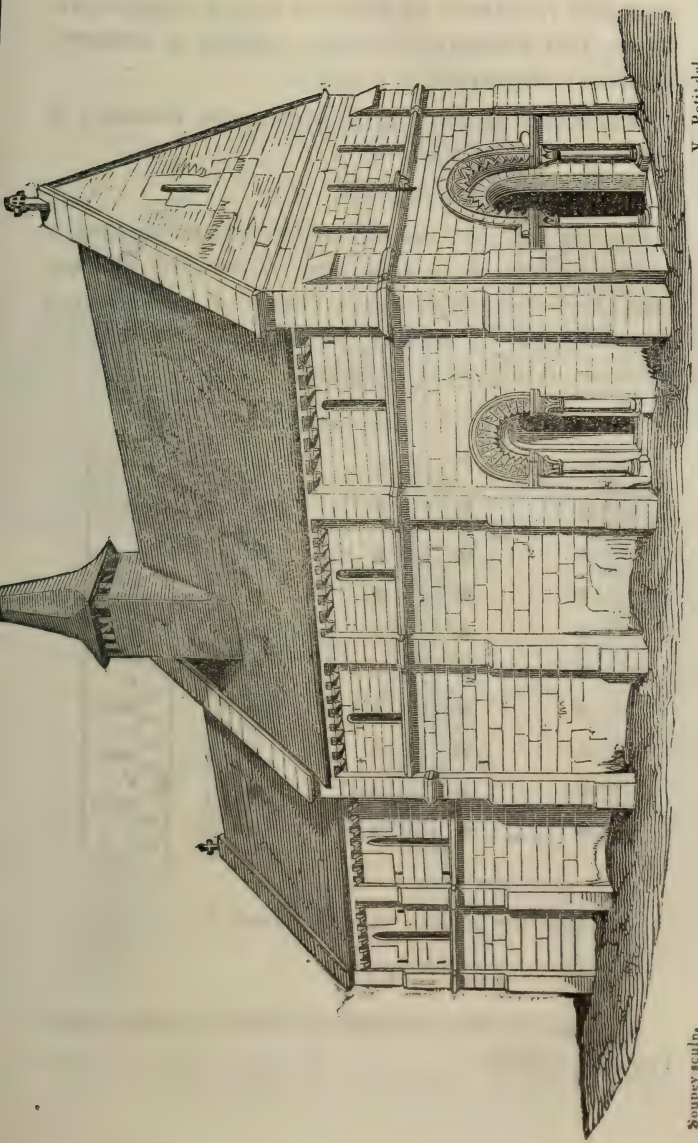

V. Petit del.

VUE DE L'ÉGLISE DE SAINTE-MARIE-AUX-ANGLAIS.

Soupey sculp.

mane dont l'archivolte est ornée de zig-zag multiples. Au-dessus, trois fenêtres cintrées, sans colonnes ni moulures, occupent le diamètre de la façade.

Des fenêtres de même forme et de petite dimension se voient dans les murs latéraux.

Le chœur est voûté en pierre.

Dans la nef, les planches en merrain qui forment le contour apparent de la voûte ont été couvertes de peintures, faites vraisemblablement à l'aide d'un canon, suivant le procédé que j'ai indiqué dans mon *Abécédaire d'archéologie*, p. 657 de la 4e édition.

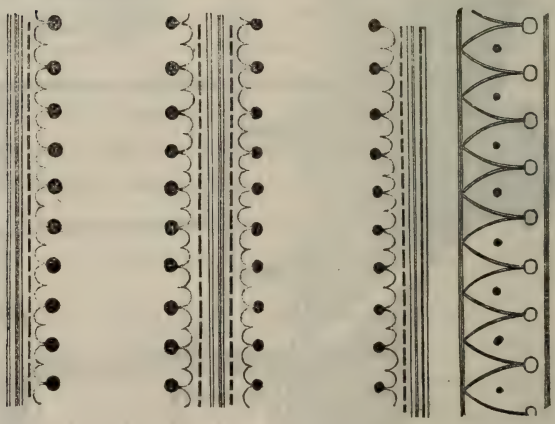

V. Petit del.

ORNEMENTS PEINTS SUR LA VOUTE EN MERRAIN, A SAINTE-MARIE.

La disposition des charpentes de la nef est indiquée dans l'esquisse ci-jointe.

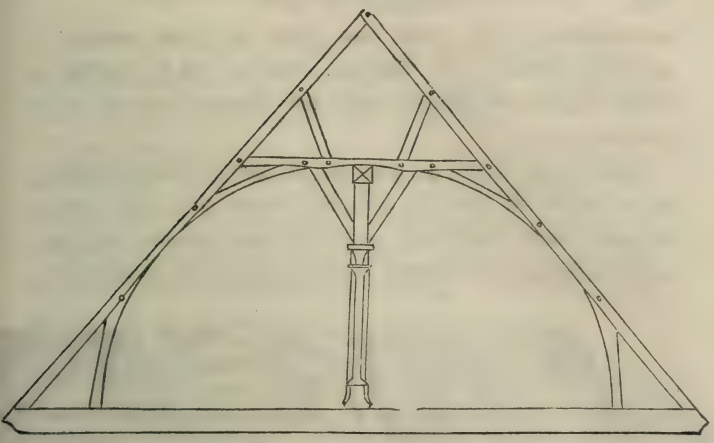

COUPE DE LA CHARPENTE DE LA NEF.

Celle du chœur, au-dessus des voûtes en pierre, par cette autre coupe.

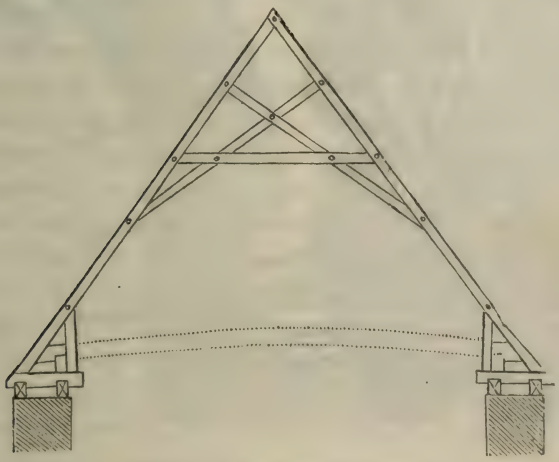

COUPE DE LA CHARPENTE DU CHŒUR.

Dans le petit clocher en bois couvert d'ardoise, élevé

entre chœur et nef, existe une cloche qui a été nommée, au siècle dernier, par Choron, seigneur de la paroisse ; c'était le père de l'illustre musicien Choron, qui est né à Caen en 1771.

Dans le mur latéral du nord qui fait face à l'ancien manoir et se trouve du côté du chemin, existe une porte très-élégante, dont l'archivolte porte des tores conduits en zig-zag et dessinant des losanges. Sur les pierres qui forment le

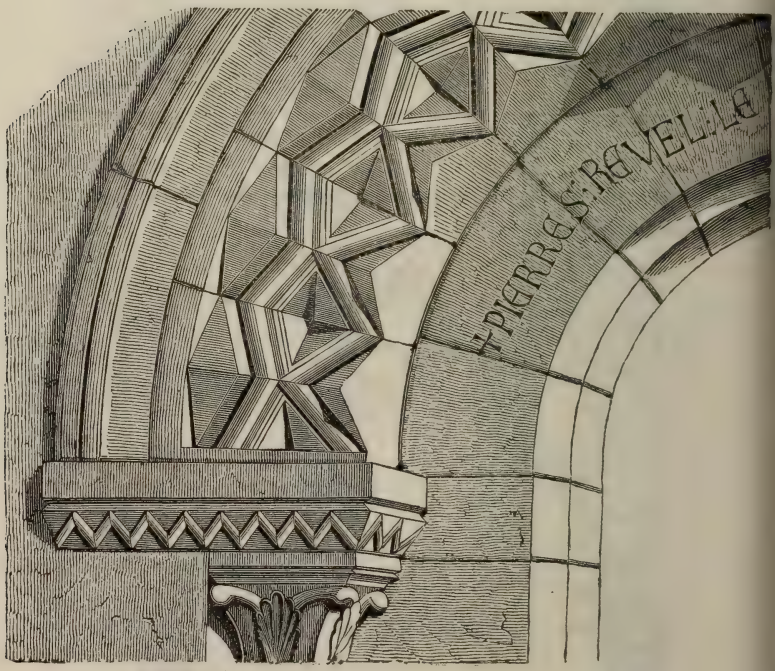

V. Petit del.

tympan de cette entrée on lit, en caractères majuscules gothiques, les mots suivants : + Pierres : Revel : le. Le même prénom, écrit en lettres absolument de même forme,

✝ Pierres : se trouve gravé sur le larmier qui surmonte le chapiteau d'une des colonnes de la porte occidentale; cette écriture paraît au moins du XIVe siècle.

Les modillons sont très-bien conservés et tout est intact du côté du nord; du côté du sud, on a refait deux fenêtres vers la fin du XVe siècle : l'une dans la nef, l'autre dans le chœur. Ce dernier offre, du même côté (sud), une porte cintrée sans moulures, sauf pourtant la pierre formant la clef de la voûte sur laquelle on voit une espèce de palmette perlée.

L'intérieur de l'église présente plusieurs genres d'intérêt.

D'abord, les chapiteaux des colonnes ont tous une forme élégante et une décoration végétale annonçant le XIIe siècle; le tailloir qui les surmonte est, dans le chœur, orné d'une frette élégante en zig-zag. L'arcade entre chœur et nef est en arc brisé et dénote, comme les chapiteaux, l'époque de transition.

Les fresques qui décoraient les murs attirent à juste titre l'attention de l'observateur; elles ont été, comme partout, couvertes d'une épaisse couche de chaux étendue par un barbouilleur de village, dont le pinceau paraît avoir été un balai; mais quelques parties de cet enduit sont détachées; d'autres ont été enlevées par les curieux, et l'on a pu reconnaître que toute l'église était peinte à la détrempe et présentait une suite de sujets. Les couleurs dominantes de ces figures sont, d'abord le rouge d'ocre, puis le jaune; le bleu se voit aussi dans quelques parties. Ce qui m'a paru remarquable, c'est la simplicité du travail qui ne consiste guère, pour quelques personnages, que dans une esquisse, et qui pourtant produit un certain effet.

Nous sommes parvenus, M. Pelfresne, M. Victor Petit, M. Renault et moi, à faire tomber la plus grande partie de l'épais badigeon qui recouvrait les fresques que j'avais

précédemment signalées dans le chœur. — Nous avons pu reconnaître, sur le mur du côté de l'évangile, la représentation de la Cène, et sur le mur faisant face à l'autel, au-dessus de l'arc triomphal, le Christ et deux autres personnages.

Quoique classée au nombre des monuments historiques, l'église de Ste-Marie-aux-Anglais était très-compromise ; et sans les travaux qui y ont été faits et que l'on doit au dévouement de M. Billon et de M. de La Porte, propriétaire du château voisin, travaux auxquels a pris part aussi la Société française d'archéologie, un craquement considérable qui s'est manifesté dans les murs latéraux du sanctuaire aurait fait des progrès effrayants (1) ; nous espérons que le tirant qui a été établi arrêtera le progrès du mal. Il reste encore des réparations à faire.

Deux statues tumulaires se voient du côté de l'évangile, sous deux arcades qui semblent avoir été pratiquées après coup dans l'épaisseur du mur ; ces statues me paraissent du XIIIe siècle, et je n'ai aucuns renseignements sur les seigneurs qu'elles représentent ; mais ce sont des seigneurs de la paroisse. L'une offre l'image d'un guerrier vêtu de sa cotte de mailles et de sa cotte d'armes, les jambes également maillées, les pieds éperonnés. Il porte suspendu, à gauche, son écu de forme aiguë par le bas, et son glaive à deux tranchants. Les mains sont croisées sur la poitrine ; des anges supportent le coussin sur lequel repose la tête ; un lion est sous les pieds.

L'autre statue est celle d'une femme, probablement l'épouse de ce guerrier ; elle porte, au-dessus de la cotte hardie, un

(1) La Société a contribué aux frais pour 200 fr. Mais M. de La Porte a fourni une somme beaucoup plus considérable pour l'accomplissement de ces travaux : la Société française d'archéologie lui a voté des remercîments.

V. Petit dei.

LES DEUX STATUES TOMBALES DE L'ÉGLISE DE SAINTE-MARIE-AUX-ANGLAIS.

surcot sans manches et fendu par devant. La main gauche tombe le long de la taille et paraît tenir un mouchoir ou un gant ; l'autre bras est ployé et repose sur la poitrine. Cette statue est plus grossière que la précédente, elle dénote un ciseau moins exercé.

Deux autels existent à droite et à gauche de l'entrée du chœur, ils sont en pierre. L'un d'eux a son contre-rétable orné d'un tableau, donné en 1574 par Jacques Louvet.

Manoir. — Au nord de l'église est un manoir, dont le côté droit est très-élégant, offrant au centre une tourelle à pans servant d'escalier et des fenêtres à croisées de pierre. Ce manoir, auquel la rivière de Viette pouvait servir de défense d'un côté, a appartenu à plusieurs familles ; il était, en dernier lieu, la propriété des héritiers de Mme de Séligny, desquels M. de La Porte, de Lisieux, membre de l'Association normande, doit l'avoir acheté.

On distingue sur la porte d'entrée de la tourelle un écusson mutilé. Les salles du rez-de-chaussée ont été peintes au commencement du XVIIIe siècle. M. Bouet a dessiné quelques écussons, plus ou moins effacés, à l'intérieur du château.

La pièce au sommet de la tour a été pavée en briques émaillées.

Sur l'appui d'une des lucarnes de la partie moderne du château on a replacé cette devise, en caractères gothiques :

Ung bon vouloir

L'esquisse (page 501) donne une idée de l'extérieur de ce manoir, du côté le plus ancien.

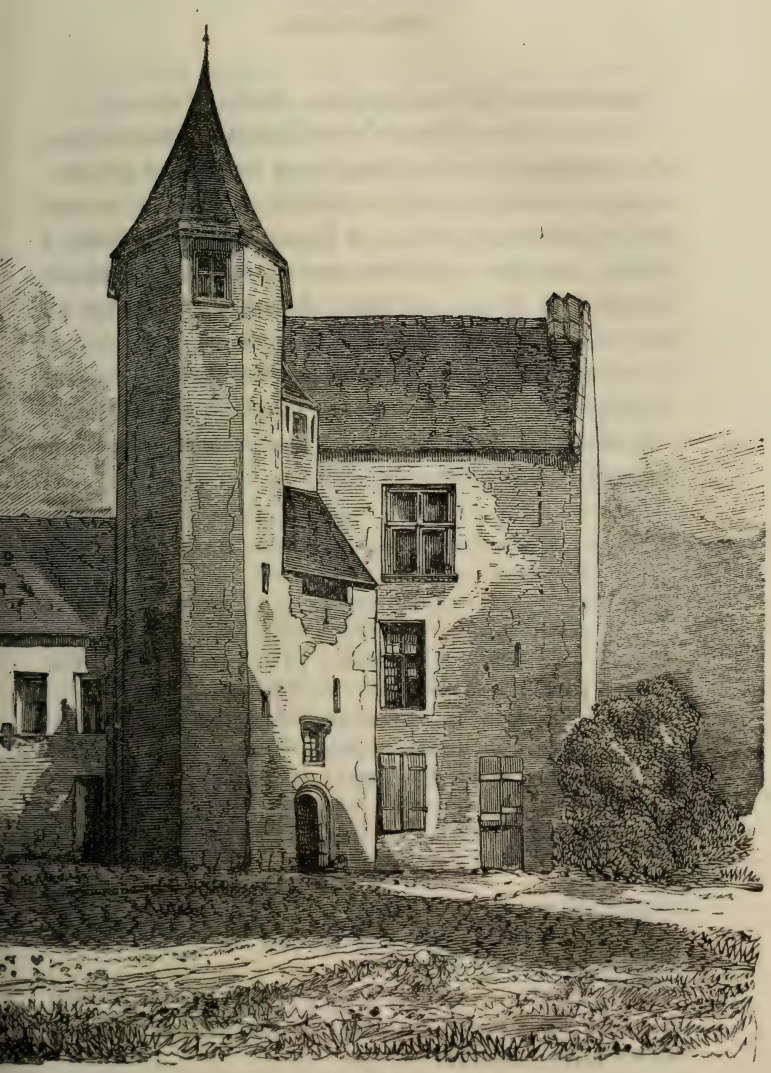

CHATEAU DE SAINTE-MARIE-AUX-ANGLAIS
(Appartenant aujourd'hui à M. de La Porte).

DOUX-MARAIS.

Doux-Marais, *Odonis Mariscus*, *Dulcis Mariscus.*

L'église de Doux-Marais n'a pas d'intérêt architectonique ; elle est de forme rectangulaire ; toutes les fenêtres sont modernes et carrées ; la porte occidentale est cintrée ; les murs ont été enduits de mortier et l'appareil n'est pas facile à étudier ; quelques contreforts montrent que la maçonnerie date de l'ère ogivale : à l'ouest, ils sont appliqués sur les angles, ce qui annoncerait le XVe siècle.

La tour en bois est terminée par une flèche à six pans couverte d'ardoise, que couronne une croix fleurdelisée.

L'inscription de la cloche est ainsi conçue, d'après la copie de M. Pépin :

☞ L'AN 1773 IAY ÉTÉ BÉNITE PAR ANDRE DESGENETTES CVRÉ DV
DOVX MARAIS ET NOMMÉE BARBE MARIE
☞ MAGDELAINE PAR GILLES GABRIEL DE LA ROCQUE DE BVTANVAL
CHEVALIER SEIGNEVR ET PATRON HONORAIRE
☞ DV DOVX MARAIS, DE BERNIÈRES, VIETTE, GRESTAIN ET AVTRES
LIEVX, CONSEILLER DU ROY, RECEVEUR ANCIEN
☞ ET ALTERNATIF DES TAILLES DE L'ÉLECTION DE PONTEAVDEMER.
BARBE MARIE MAGDELAINE DE LA ROCQVE
☞ EPOVSE DE MESSIRE PAVL HENRY DE PELLEGATS ÉCVYER SEIGNEVR
DE LA RIVIÈRE, LIEVTENANT DE NOS
☞ SEIGNEVRS LES MARÉCHAVX DE FRANCE.
LAVILLETTE A LISIEVX.

L'église est voûtée en bois. Le tabernacle est orné de statuettes assez bien exécutées.

Cette église, qui est supprimée, mais entretenue en assez bon état, était sous l'invocation de Notre-Dame. L'abbaye de Ste-Barbe nommait à la cure.

LES AUTHIEUX-PAPION.

Les Authieux-Papion, *Altaria Papion*, *Altaria Papionis*.

L'église des Authieux se compose d'un chœur rectangulaire, en retrait sur la nef.

Les fenêtres ogives qui éclairent le chœur, au nombre de deux de chaque côté, sont peu caractérisées.

Dans la nef, on remarque, à l'ouest, la porte d'entrée dont l'archivolte est ornée de petits fleurons crucifères qui, ordinairement, caractérisent le XIIIe siècle ; mais, en examinant les colonnettes grêles qui supportent cette archivolte, on est porté à l'attribuer plutôt au XIVe siècle. C'est donc à cette époque que l'on pourrait rapporter l'ensemble de l'édifice, abstraction faite des modifications qu'il a dû subir : ainsi, on remarque au nord une ouverture en accolade, évidemment postérieure, et des fenêtres en forme de meurtrière rectangulaire. Des portions considérables de murs ont été refaites.

La tour s'élève entre chœur et nef ; elle est en bois et appartient au type commun du pays, c'est un carré terminé par une pyramide couverte en essente.

Au-dessus de la porte occidentale, le fronton triangulaire est percé de deux petites fenêtres ogivales qui éclairaient la nef, à la hauteur des lambris qui formaient la voûte.

Sous un enfeu creusé dans le mur du chœur, au nord, on lit l'inscription suivante en caractères gothiques :

Cy devant repose le corps de noble home Jehan de la Varende escuier en son vivant seigneur dudit lieu de la Varende de Sassie et Bonneauville patron de ceste eglise lequel eu la conduyte et faictz de guerre dont a eu charge continuelle en son vivant soubz nostre sire le Roy Charle septieme lequel trespassa lan mil iiij cens lxiiij le xme jour de juillet. Priez Dieu pour luy pater nr ave maria.

Dans une des fenêtres, près de cette arcade, est un blason d'argent à la bande d'azur au chef du même.

Le maître-autel, avec parement d'étoffe et haut rétable, date du règne de Louis XIV. Mais dessous se trouve conservée l'ancienne table de pierre, posée sur trois piliers, probablement du XVe siècle. Elle n'était point adossée au mur du chevet.

L'if du cimetière a 2 mètres de circonférence dans sa partie moyenne.

Cette paroisse tire son surnom d'une famille normande. Dans une charte sans date, probablement de la fin du XIIe siècle, Hugues Papion donne à Ste-Barbe et à Grestain des terres de son domaine de Doux-Marais.

En 1463, Jean Le Bouteiller était seigneur des Authieux, et dans le cours du XVIIe siècle, les Leprevost de Coupesarte comptèrent cette seigneurie au nombre de leurs possessions.

La paroisse des Authieux faisait partie de l'élection de Falaise, sergenterie de St-Pierre-sur-Dives, et comprenait, au XVIIIe siècle, 69 feux, environ 340 habitants. La population a diminué de plus des deux tiers.

L'église des Authieux est sous l'invocation de saint Philbert. Le pouillé de Lisieux indique les seigneurs de la Varende comme nommant à la cure au XIVe et au XVIIIe siècle.

Manoir, près l'église. — Dans l'herbage situé au nord de l'église on voit les restes d'un manoir : le puits avec margelle cylindrique en bois, couronné d'un toit conique, mériterait d'être dessiné, car chaque jour voit disparaître quelques-uns de ces accessoires de nos puits du XVIe et du XVIIe siècle.

GRANDCHAMP.

Grandchamp, *Grandus Campus.*

L'église de Grandchamp est peu importante, mais elle est bien entretenue aux frais de M. le comte de Montault, propriétaire du beau domaine et de l'important château qui l'avoisinent.

Les parties les plus anciennes peuvent être rapportées au XVIe siècle. C'est au moins ce que j'induis de la forme d'accolade qu'affectent deux fenêtres qui subsistent du côté du nord et une autre du côté du sud, dans les murs de la nef. Le chœur, en retrait sur la nef, a des fenêtres rondes qui annoncent le XVIIe siècle au plus : il se termine par un hémicycle tronqué, probablement parce que la route n'a pas permis de donner au demi-cercle son développement normal.

Diverses reprises modernes ont été faites aux murs, et la façade occidentale porte sa date :

RETABLIE
PAR LES
GERBLINS
EN 1762.

Si tous les maçons avaient pris la peine de graver ainsi leurs noms et la date de leurs travaux, ils nous auraient rendu de véritables services.

La tour en bois, de la forme de celles que nous avons citées dans les églises précédentes, est établie entre chœur et nef, à l'extrémité de celle-ci.

Cette église est sous l'invocation de saint André. Le seigneur nommait à la cure.

Château. — Le château de Granchamp est un des plus

remarquables et des plus considérables de la contrée. Il est précédé d'une grande cour entourée de bâtiments; un vaste jardin rectangulaire s'étend en arrière, et toute l'enceinte était garnie de murs et de fossés alimentés par une dérivation de la Vie, qui coule tout près de là dans la prairie.

Le château proprement dit se compose de deux parties très-distinctes : la plus ancienne, qui doit dater de la deuxième moitié du XVIe siècle (je suppose qu'il existe quelques dates gravées que malheureusement je n'ai pas eu le temps de rechercher), se compose d'un gros pavillon à toit très-élevé, flanqué, du côté du jardin, de deux tours carrées en saillie, d'un effet très-pittoresque par leurs quatre étages en retrait les uns sur les autres, et par leur toit en forme de clocher couronné d'une petite lanterne. Tout cet ensemble est bâti en bois, avec remplis de tuiles ou de briques dont la teinte chaude tranche sur les pièces de bois qui les encadrent. La seconde partie est une longue façade construite en pierre et en brique sous le règne de Louis XIV, d'après son style, et que l'on a élevée sur la même ligne que le pavillon dont nous venons de parler. Des arcades cintrées, du côté du jardin, occupent le rez-de-chaussée. Le premier étage est éclairé par une suite de grandes fenêtres à linteau surbaissé.

D'élégantes lucarnes, de hauteur inégale et offrant alternativement des ouvertures carrées et un œil-de-bœuf, dissimulent la nudité du toit et produisent un bon effet.

Je ne suis pas entré dans le château de Grandchamp, mais je sais qu'il était décoré, dans quelques-unes de ses parties, de boiseries assez intéressantes pour que M. le comte de Montault ait voulu en orner un château qu'il fait construire dans l'Orne, où il les a fait transporter; il est probable qu'il reste encore quelques décorations, c'est ce que je me propose de vérifier.

Le bâtiment qui était près de l'entrée principale de la cour est flanqué d'une jolie tourelle cylindrique, avec lanterne qui produit un charmant effet vue d'un certain côté : je suppose qu'une horloge occupait l'étage supérieur. Des pavillons existent aux deux angles du jardin qui font face au château.

En somme, nous trouvons à Grandchamp un des grands châteaux de la fin du XVIe et du XVIIe siècle, sans aucune des transformations qui rendent méconnaissables tant de châteaux de cette époque.

D'après les recherches de M. Charles Vasseur, au XIVe siècle, Jean Barate était seigneur de Grandchamp. En 1463, Montfaut y trouva Jean d'Anesy. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, Grandchamp appartenait, comme le marquisat de St-Julien-le-Faucon, à la famille Le Prevost, anoblie en 1544. C'est à un membre de cette famille qu'on doit la construction du château, ou au moins d'une grande partie du château, qui devint la demeure habituelle des marquis de Saint-Julien.

Noble seigneur messire Raoul Tenneguy Le Prevost, seigneur et marquis de St-Julien-le-Faucon, seigneur et patron de Grandchamp, Mesnil-Simon, Coupesarte et autres lieux, lieutenant pour le roi au gouvernement de Normandie, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, épousa Marie-Charlotte-Josèphe-Éléonore de Cunighem, dame de Caracourt. Il n'en eut point de descendants mâles, mais seulement une fille, Marie-Henriette-Suzanne-Perrine Le Prevost, mariée à messire Armand de Montault, chevalier, seigneur, baron et châtelain de Quinzac, capitaine au régiment de Royal-Piémont et lieutenant du Roy au gouvernement de Normandie, qui devint ainsi, vers 1769, propriétaire de la seigneurie de Grandchamp.

Le château et le beau domaine de Grandchamp appartiennent à son petit-fils, M. le comte de Montault, membre de la Société française d'archéologie; mais il est inhabité depuis longtemps.

Grandchamp faisait partie de l'élection de Pont-l'Évêque et de la sergenterie de St-Julien-le-Faucon ; on y comptait 2 feux privilégiés et 50 feux taillables, c'est-à-dire environ 260 habitants ; on en compte aujourd'hui 154.

SAINT-JULIEN-LE-FAUCON.

St-Julien-le-Faucon, *Sanctus Julianus de Foulcon*, *Sanctus Julianus de Fulcone.*

Le bourg de St-Julien est situé dans une charmante vallée dont les herbages constituent toute la richesse. Au fond de cette vallée coule la Vie. Le chemin de grande communication de Lisieux à St-Pierre-sur-Dives traverse St-Julien.

L'église, placée sur le bord de la route, à quelque distance du bourg, est dépourvue de tout intérêt.

Le chœur et la nef sont de la même largeur. L'appareil des murs, en cailloutis, et l'absence des contreforts qui apparaissent seulement au chevet, lequel date du XVIe siècle, portent à croire que cette église était primitivement romane. Les fenêtres de la nef et celles du chœur (côté nord) sont sans caractère. Le mur méridional du chœur montre une fenêtre carrée, à moulures prismatiques, du XVIe siècle, et une petite fenêtre surmontée d'une ogive en accolade, de la même époque que la précédente. Le chevet, qui est droit, était percé d'une large fenêtre flamboyante, surmontée d'un oculus.

Le portail, reconstruit au XVIIIe siècle, est surmonté d'un clocher en charpente recouvert en essente. La porte principale, voûtée en arc surbaissé, porte la date 1772.

Dans le chœur, on voit une statue de saint Julien, évêque et patron de la paroisse ; un saint Eutrope ; la Sainte-Vierge tenant dans ses bras l'enfant Jésus.

Dans la nef, saint Michel foulant aux pieds un dragon.

Le rétable du maître-autel est orné d'un joli tableau moderne, donné par M. Guizot.

Le seigneur nommait à la cure.

Ancienne chasuble. — Parmi les ornements religieux on montre une ancienne chasuble, à personnages, qui date de la fin du XVe ou du XVIe siècle. Ces personnages sont représentés sous des niches surmontées d'ogives en accolade.

Le devant de cette chasuble est divisé en trois compartiments. Dans le compartiment supérieur est représentée la Sainte-Vierge tenant dans ses bras l'enfant Jésus. On voit au centre saint Jean-Baptiste avec un *Agnus.* Dans le compartiment inférieur est placée sainte Catherine. Dans les angles supérieurs sont représentés deux faucons.

Au dos de la chasuble apparaît une croix sur laquelle est étendu le Christ. Des anges reçoivent le précieux sang dans des calices. Dans la partie supérieure de la croix paraît le Père éternel. Le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, est placé sur sa poitrine. Sainte Magdelaine est prosternée au pied de la croix qu'elle tient embrassée. Dans le compartiment inférieur on voit saint Julien, évêque. Quatre faucons, insignes de la paroisse, sont placés aux quatre angles.

St-Julien-le-Faucon avait pour patron laïque, au XIVe siècle, Foulque du Merle (*Fulco de Merula*), probablement Foulques du Merle, maréchal de France (1295-1314); aux XVIIe et XVIIIe siècles, la seigneurie appartenait, comme nous l'avons dit, à la famille Le Prevost.

Cette paroisse comptait, avant la Révolution, 2 feux privilégiés et 33 feux taillables.

Le sieur de Grandchamp, « advocat général en la Cour des Aides de Rouen, obtint du roy Louis XIV des lettres, datées de La Fère (juillet 1657), pour la confirmation d'une

foire de St-Julien-le-Faucon pour être tenue le 15 septembre, au lieu du jour et fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix (1).

COUPESARTE.

Coupesarte, *Sanctus Ciricus* ou *Cyricus de Corbesarte, de Curvaserta; Courbe-Sartre, Coupe-Sartre, Coupe-Sarte, Coupsartre.*

L'église de Coupesarte s'élève à 2 kilomètres environ de St-Julien, sur le bord du chemin de grande communication qui relie ce bourg à celui de Livarot.

La construction de cette église remonte au XIIIe siècle. Les murs étaient primitivement percés de fenêtres en lancette, avec large chanfrein. Presque toutes ces ouvertures ont été élargies et défigurées. Un chevet droit, percé de trois fenêtres en lancette bien conservées, termine le chœur à l'orient. Le portail a été modernisé.

L'inscription de la cloche a été lue et relevée ainsi qu'il suit par M. Pannier :

IAY ÉTÉ BENIE PAR Me FRANÇOIS LECAMVS CVRÉ DE CE LIEV ET NOMMÉE MARIE PAR MESSIRE LOVIS ANTOINE LEPREVOST CH^r SEIG^r ET PATRON DE COVPSARTE ET DE BOQVENSEY SEIG^r ET PATRON HAVT IVSTICIER D'ANBLIE ET DE PIERREPONT ASSISTÉ DE NOBLE DAME MARIE MAGDELAINE DE LA LVSERNE SON EPOVSE. 1722.

IONCHON ME FECIT.

Le diamètre de cette cloche est de 77 centimètres.

Au milieu du chœur sont trois dalles sépulcrales qui recouvrent, dit-on, les dépouilles mortelles d'une même famille.

(1) *Mémorial de la Chambre des Comptes de Normandie.* Note communiquée par M. de Beaurepaire, archiviste de la Seine-Inférieure.

Dans le sanctuaire, à gauche de l'autel, se trouve une autre pierre tombale, également sans inscription.

Du côté de l'épître sont deux autres pierres tombales, couvertes d'inscriptions gothiques. Sur l'une de ces pierres est représenté un personnage. Elle porte la date MCCCCLIV (1454).

Au mur méridional du chœur est appendu un ancien tableau, portant la date 1621. Ce tableau, qui faisait partie d'une ancienne bannière, représente, d'un côté, la Sainte-Vierge; de l'autre, sainte Judith et saint Cyr, second patron de la paroisse. (Le premier patron est saint Hermès.)

Sur le mur opposé on lit l'inscription obituaire suivante, dont M. Pannier a bien voulu m'envoyer la copie :

L'AN. 1651. LE. 7. IOVR. DE.
NOVEMBRE. IEAN. GASTEBLÉ.
A. FONDÉ. EN. CETE. EGLIZE.
6. GRANDE. MESSE. AVEC. DEVX.
OFFICE. DES. DEFVNCTS. A.
CELEBRER. LE. PREMIER. MERCRE-
DY. DAPRES. LA. FESTE. DE. TOVS
SAINCT. ET. LE. 13. AOVST. 1665
IOVR. DE. SON. DECEDS. AVEC. VN
LIBERA. TOVS. LES. DIMANCHE.
DE. LANNÉE. TOVT. A. LA. PLVS.
GRANDE. GLOIRE. DE. DIEV. ET.
AV. SALVT. DE. SON. AME.
AINSY. SOIT. IL.

On remarque, dans la nef, un ancien groupe en pierre (une Notre-Dame-de-Pitié) provenant du manoir de Coupesarte.

La voûte du chœur et celle de la nef sont en lambris, avec entraits et poinçons. Sur l'entrait placé dans le chœur on remarque deux écussons armoriés.

L'église est sous l'invocation de saint Cyr. Le patronage de Coupesarte appartenait aux Mathurins de Lisieux.

D'après les recherches de M. Vasseur, le patronage leur fut donné en 1207, en même temps que les deux tiers des grosses dîmes et un herbage, par Guillaume de Coupesarte. Son fils, Robert, souscrivit à la charte de donation, qui fut confirmée par les souverains pontifes et les évêques de Lisieux. (Voyez à ce sujet la notice sur la Maison-Dieu de Lisieux, par M. Vasseur, publiée dans le *Bulletin monumental*, t. XXX, p. 113.)

Bocquencey est un fief situé sur le territoire de Coupesarte. Il y avait encore la Varende et Castillon, donnés par Robert de Lamberville à la Maison-Dieu de Lisieux.

En 1566, nous apprend M. Ch. Vasseur, Nicolas de Maduel, sieur de Chus, né à Coupesarte, obtint le privilége de lever la fierte de saint Romain. Il avait tué Me Pierre Le Sauvage, avocat à Pont-l'Évêque, souche des seigneurs du Chesne de ce nom, qui lui avait intenté des procès ruineux (V. Floquet, *Privilége de saint Romain*, t. II, p. 425). Aux XVIIe et XVIIIe siècles, la famille Le Prevost devint propriétaire de Coupesarte, des Authieux, du Doux-Marais, etc.; mais son principal établissement fut à St-Julien-le-Faucon.

Manoir de Coupesarte. — Près de l'église existe un beau manoir, composé de deux bâtiments formant équerre. Ces bâtiments, construits en bois, avec briques entre les colombages, sont entourés de fossés remplis d'eau.

Coupesarte appartenait au doyenné du Mesnil-Mauger. Il était de l'élection de Falaise et de la sergenterie de St-Pierre-sur-Dive. On y comptait 48 feux (environ 240 habitants). Il n'y a que 105 habitants aujourd'hui.

CASTILLON.

Castillon, *Castillio.*

Ce nom semblerait indiquer qu'un campement, une enceinte fortifiée existait sur les hauteurs boisées qui occupent une partie de la paroisse. Les personnes que j'ai interrogées, à ce sujet, ont fini par trouver les retranchements que je supposais exister : je n'ai pu encore en lever le plan.

L'église de Castillon est peu intéressante ; elle se compose d'un chœur à chevet droit, sans ouvertures. Les fenêtres sont carrées et modernes dans le chœur et dans la nef ; le portail est moderne, à plein-cintre ; mais quelques parties des murs peuvent dater du moyen-âge.

Le clocher est moderne, couvert en ardoise et couronné d'une flèche à six pans. Il renferme deux cloches : la plus grosse porte l'inscription suivante :

J'AI ÉTÉ BENITE PAR Me JEAN BAPTISTE DE LA HAYE CURÉ DE CE LIEU ET NOMMÉE MARIE CHARLOTTE PAR MESSIRE CHARLES ROSÉE DINFREVILLE SGr ET PATRON DE LIEURY, TOTES, LAMOTTE ET MONTCHAMP, ASSISTÉ DE NOBLE DAME MARIE ANNE VICTOIRE DE BERVILLE EPOUSE DE MESSIRE JEAN ALEXANDRE DUNOT DE SAINT MACLOU CHEVALIER BARON DE VIEUX PONT SGr DE CASTILLON, HOULBEC ET GRANDVAL, CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE St LOUIS.

ALEXIS LAVILLETTE DE LISIEUX MA FAITE EN 1774.

La seconde cloche porte la date 1844.

L'église, sous l'invocation de Notre-Dame, était comprise dans le doyenné du Mesnil-Mauger. Le patronage appartenait à l'évêque de Lisieux. Il lui avait été donné par Robert de Castillon, fils Robert, en 1246. Deux ans plus tard, Nicolas de Castillon, fils du donateur, confirma la charte de son père ; il vivait encore en 1252.

Les évêques ne jouirent pas sans contestation de leur droit. Il leur fut d'abord disputé par les chanoines du Sépulcre de Caen : on transigea en 1325. Alors le seigneur laïque revendiqua, à son tour, le droit de présenter à la cure, malgré la donation formelle de son prédécesseur. Ce procès se termina encore par une transaction, en 1340. L'évêque accordait à Jean de Villers, son contendant, la faculté de présenter à la cure alors vacante, un sujet de son choix, nommé Pierre Dufour ; mais à la condition de reconnaître pour l'avenir le droit du prélat.

On trouve, aux archives du Calvados, trois provisions délivrées en conséquence par les évêques de Lisieux, ou leurs vicaires, le 18 juin 1359, à Rainulphe Baudouin ; le 25 juin 1407, à Jean Bazire ; le 12 janvier 1420, à Philippe de La Pallu.

Au XVIIIe siècle, les chanoines du Sépulcre firent revivre leurs prétentions ; mais un arrêt du Parlement de Rouen, du 10 mars 1733, les débouta et maintint dans le bénéfice Charles Le Maignen, sieur de Houlbec, pourvu par l'évêque de Lisieux.

En 1463, Guillaume d'Anisy était seigneur de Castillon.

Le dernier possesseur de ce fief fut Me Jean-Alexandre de Dunot, baron de Vieux-Pont, né en 1733 à Marie-Galante (1).

(1) V. les notes manuscrites de M. Charles Vasseur sur les anciennes familles de l'arrondissement de Lisieux.

CANTON DE St-PIERRE-SUR-DIVE.

Le canton de St-Pierre-sur-Dive se compose des 24 communes suivantes :

Ammeville.
Berville.
Boissey.
Bretteville-sur-Dive.
Carel.
Donville.
Écots.
Garnetot.
St-Georges-en-Auge.
Grandmesnil.
Hiéville.
Lieurey.
Ste-Marguerite-de-Viette.
St-Martin-de-Fresnay.
Mithois.
Montpinçon.
Montviette.
Notre-Dame-de-Fresnay.
Ouville-la-bien-Tournée.
St-Pierre-sur-Dive (chef-lieu).
Thiéville.
Tôtes.
Vaudeloges.
Vieux-Pont.

VIEUX-PONT.

Vieux-Pont, *Vetus Pons.*

Je commence ma revue des monuments du canton de St-Pierre-sur-Dive par une des églises les plus anciennes et des plus curieuses du département, celle de Vieux-Pont-en-Auge, que j'ai eu le bonheur de signaler le premier, il y a plus de trente ans.

Cette église présente un des exemples, si rares aujourd'hui, de cette maçonnerie en petit appareil avec chaînes de briques qui était partout en usage sous la domination romaine.

Les parties les plus remarquables sont le mur méridional de la nef et la façade ; mais il faut distinguer dans celle-ci

des reprises faites à plusieurs époques : la porte pourrait avoir été reconstruite au XIe siècle ; du côté gauche de cette porte, l'absence de cordons en briques dans la

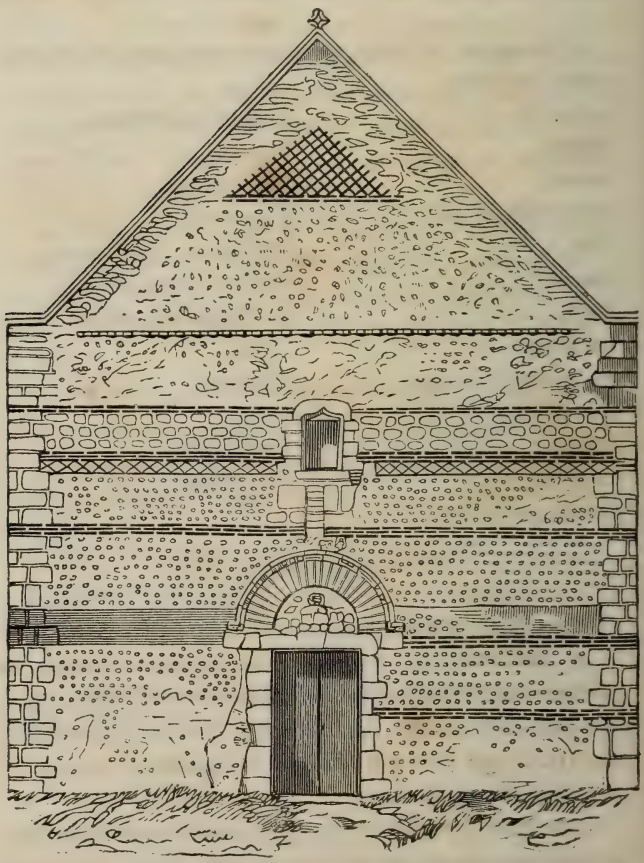

FAÇADE DE L'ÉGLISE DE VIEUX-PONT-EN-AUGE.

maçonnerie annonce peut-être une reprise ; la niche pratiquée au-dessus de la porte doit être du XVIe siècle, et le gable

a été exhaussé pour donner au toit plus d'inclinaison.

Dans le mur méridional, on voit encore les restes des fenêtres primitives ; elles étaient étroites, cintrées, sans colonnes, et bordées d'un triple cordon de briques (1). Trois assises de briques forment les cordons horizontaux placés, de distance en distance, dans la maçonnerie de petit appareil ; ces briques ont environ 15 pouces de longueur et sont séparées par une couche de mortier aussi épaisse que la brique elle-même.

La nef forme un parallélogramme d'environ 14 mètres sur 8 hors œuvre ; le chœur, plus étroit, peut avoir 8 mètres de longueur sur 5 de largeur.

La tour est accolée au chœur, du côté du sud : la partie basse paraît presque du même temps que le mur qui l'avoisine ; mais les briques employées dans les deux cordons que l'on y voit sont un peu plus courtes que les autres ; quelques-unes ne sont que des morceaux retaillés. Le premier étage de la tour, qu'il soit postérieur ou contemporain des murs du chœur, est remarquable par son appareil ; les pièces qui garnissent les angles sont plus grandes que celles du milieu et à larges joints ; elles encadrent ainsi le revêtement du

PLAN DE L'ÉGLISE DE VIEUX-PONT-EN-AUGE.

(1) Il est fâcheux que, pour se procurer plus de jour, on ait détruit presque toutes ces fenêtres pour leur substituer des ouvertures informes.

TOUR DE L'ÉGLISE DE VIEUX-PONT.

centre, dont les pièces sont beaucoup plus petites; nous avons vu la même disposition dans l'appareil des églises les plus anciennes de l'Anjou.

C'est sur le côté de la partie basse de cette tour, exposé à l'est, que nous avons observé une inscription dont voici

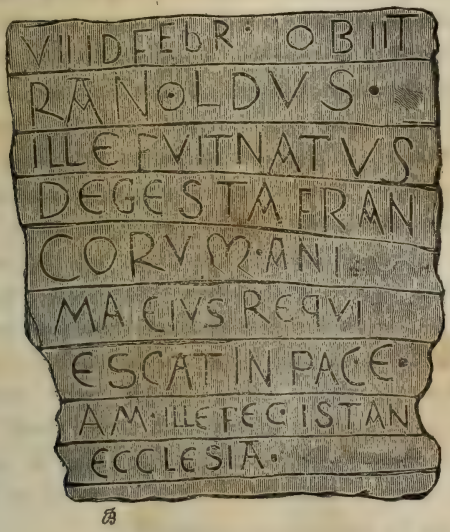

le *fac-simile* et qui indique un certain Renaud comme auteur de l'édifice ; elle est ainsi conçue :

VII. ID. FEBR. OBIIT
RANOLDVS.
ILLE FVIT NATVS
DE GESTA FRAN
CORVM. ANI
MA EIVS REQVI-
ESCAT IN PACE.
AM. ILLE FEC. ISTAN
ECCLESIA.

Cette inscription, incrustée ainsi dans le revêtement,

ne doit pas être à sa place primitive ; mais on ne sait pas où elle pouvait se trouver d'abord.

A partir du niveau indiqué par la lettre A, la tour de Vieux-Pont me paraît d'une époque moins ancienne que l'étage dont je viens de parler ; elle montre d'abord trois arcades aveugles portées sur des pilastres, et au-dessus une fenêtre cintrée à colonnettes, subdivisée en deux baies qui étaient primitivement séparées par une colonne. Le dernier étage est percé d'une fenêtre cintrée beaucoup moins large (Voir la figure). La tour est couronnée par une pyramide élégante en bois, dont la forme sera mieux comprise par l'examen de mon dessin que par la description que je pourrais en faire, et qui se rattache aux types les plus répandus dans le pays pour le couronnement des tours : inutile de dire que cette construction de bois est d'une date moins ancienne que la tour en pierre dont elle forme la terminaison.

L'intérieur de l'église est beaucoup moins intéressant que l'extérieur ; pourtant il nous faut citer d'abord la porte qui communique du chœur au clocher, dont le cintre est formé de claveaux alternativement en pierre et en brique, comme dans les constructions romaines.

Si la tour a été appliquée après coup contre le chœur, comme quelques observateurs l'ont pensé, cette porte devait servir d'abord d'entrée au chœur, et c'est la place qu'occupent un grand nombre de portes dans nos églises des XIe, XIIe et XIIIe siècles.

A l'extrémité de la nef, dans le mur du nord, par conséquent du côté de l'évangile, on remarque une arcade à plein-cintre et sans ornements qui recouvre une pierre tombale sans inscription, incrustée dans le mur. Ce tombeau arqué doit être très-ancien, et j'avais obtenu de feu Mg^r^ Robin, évêque de Bayeux, la permission de le fouiller ; mais j'ai craint de briser la pierre tumulaire, qui m'a paru

engagée dans la maçonnerie, et j'ai toujours remis cette opération, parce qu'elle demande certaines précautions et des ouvriers soigneux que je n'avais pas sous la main à Vieux-Pont quand j'y suis allé dans l'intention de faire la fouille. Peut-être pourrons-nous l'exécuter plus tard, avec le concours de MM. Pannier, Bouet et Ch. Vasseur.

J'ai remarqué plusieurs statues du XVIe siècle à Vieux-Pont, notamment une Trinité, représentée par le Père-Éternel coiffé de la tiare, tenant le Christ en croix et ayant sur la poitrine une colombe figurant le Saint-Esprit.

L'église de Vieux-Pont est sous l'invocation de saint Aubin. La cure se divisait en deux portions. L'abbé de St-Pierre-sur-Dive nommait le curé de la première portion, et l'abbesse de Lisieux (St-Désir) celui de la seconde portion.

La vue générale qui suit est prise du côté de l'ouest; elle

VUE GÉNÉRALE DE L'ÉGLISE DE VIEUX-PONT.

a été gravée par M. Godard, d'après un dessin de M. de Brébisson.

Motte féodale. — Dans le bois qui couronne le coteau,

à peu de distance et au sud-est de l'église, j'ai remarqué une magnifique motte féodale avec son fossé ; elle est en terre, conique et assez élevée : peut-être était-ce là l'habitation de ce Renauld dont il est question dans l'inscription relatée plus haut. Je n'y ai pas remarqué de vestiges de constructions en pierre, et la tour qui la surmontait devait être en bois.

Emplacement d'un château moderne. — On montre dans les herbages, au pied du coteau dont je viens de parler, une place où, dit-on, existait un château moderne, il n'y a pas très-longtemps, et dont il ne reste plus de vestiges.

La famille de Vieux-Pont était très-ancienne. En 1161 mourut Richard de Vieux-Pont, abbé de St-Pierre-sur-Dive ; il était l'oncle paternel de Foulques de Vieux-Pont, qui accorda à l'abbaye des droits et priviléges sur ses terres.

Poteries romaines. — Feu M. le docteur Le Grand m'a dit avoir trouvé, à la hauteur de Vieux-Pont, près de la route allant à Lisieux, quelques débris de poteries qu'il croyait pouvoir faire remonter au temps de la domination romaine.

OUVILLE-LA-BIEN-TOURNÉE.

Ouville-la-bien-Tournée, *Ouvilla, Olvilla, Ulvilla.*

En suivant, à partir de Vieux-Pont, la rive droite de la rivière d'Oudon jusqu'au confluent de cette rivière avec la Dive, on arrive sur le territoire d'*Ouville-la-bien-Tournée*, ainsi appelée, dit-on, parce qu'elle n'est pas parfaitement orientée. Effectivement, le coteau qui borde, à l'est, la rive droite de la Dive, là où se trouve l'église, présente une pente rapide qui a fait dévier de l'orientation normale. De là la dénomination de *la bien tournée.* D'autres pensent que la dénomination la *bien tournée* fait allusion à l'élégance et à la beauté de l'œuvre.

Quoi qu'il en soit, cette église, assez vaste, dans laquelle le style ogival primitif porte encore les moulures caractéristiques de l'architecture romane qui l'avait précédé, est une des plus

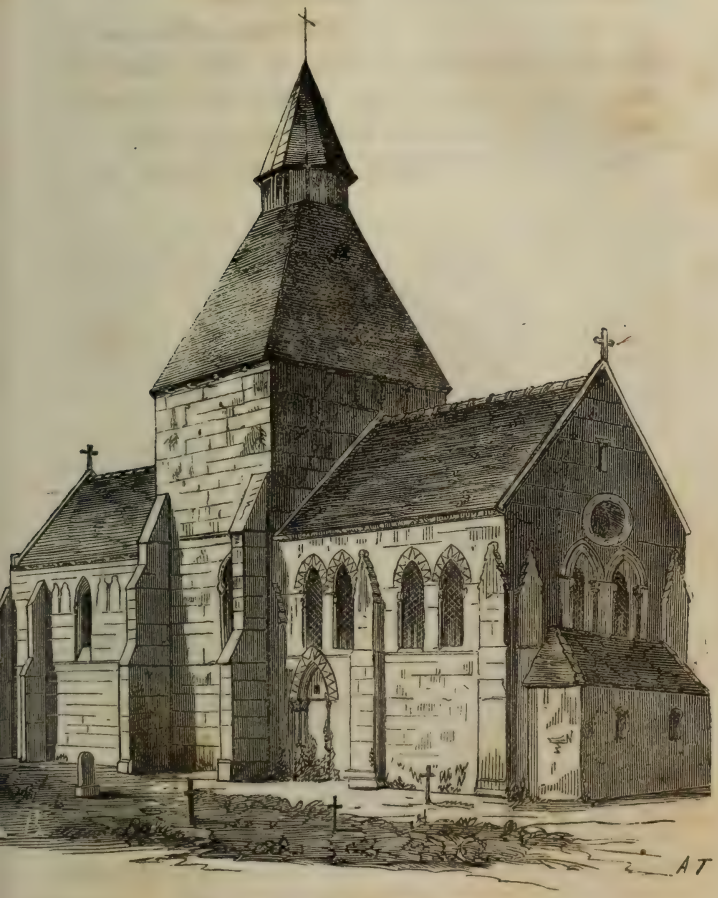

Pépin del. VUE GÉNÉRALE DE L'ÉGLISE D'OUVILLE.

belles et des plus intéressantes du canton : en voici une vue

générale, dessinée du côté du sud-est par M. Pépin. On voit qu'elle est de forme rectangulaire et qu'au centre, entre chœur et nef, s'élève une tour massive rappelant celle d'Airan (canton de Bourguébus), et quelques autres.

Le chevet est ajouré par deux fenêtres-lancettes très-élégantes surmontées d'un oculus ; les fenêtres latérales du chœur sont de même forme, accolées deux à deux dans chaque travée et ont la tête ornée de zig-zag légers.

Une porte ogivale aujourd'hui bouchée s'ouvrait, du côté

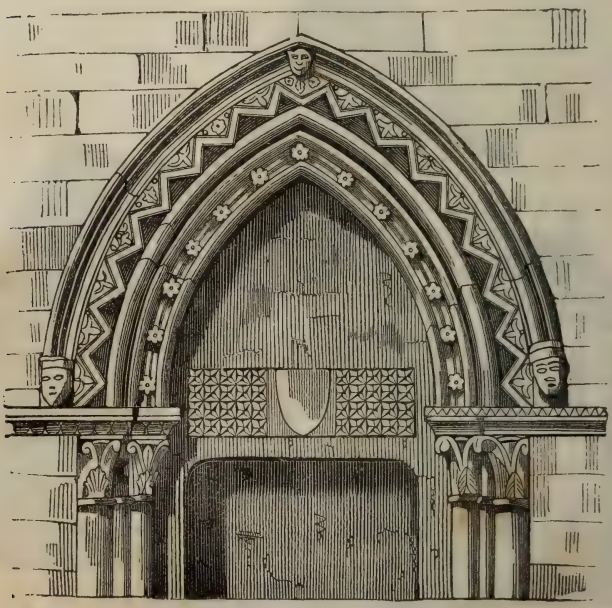

Bouet del.

PORTE DU CHŒUR, AUJOURD'HUI BOUCHÉE.

du sud, dans la première travée du chœur. Le bandeau

de cette porte est couvert d'étoiles et porte à son centre un écusson sans armoiries. Les archivoltes sont finement sculptées et ornées de cannelures, sur lesquelles se détachent des fleurons et des zig-zag. J'ai figuré cette jolie porte dans le t. X du *Bulletin monumental.*

En 1842, j'avais déterminé M. Target, préfet du Calvados, à accorder à l'église d'Ouville 500 francs sur les 2,000 francs votés annuellement par le Conseil général, pour aider à l'entretien des églises monumentales du département (1).

Alors on voyait des dislocations considérables provenant de la poussée des voûtes ou de la charpente ; elles s'étaient manifestées il y avait, disait-on, plus de quatre-vingts ans, et on y avait porté remède au moyen d'un tirant en fer qui s'attachait à une poutre traversière et reliait l'un à l'autre les deux murs latéraux. Ce moyen, tout en modérant les progrès du mal, n'avait pu y remédier entièrement, et l'écartement avait fait des progrès considérables.

Mais ce n'est pas là que je priais M. Target de faire employer les 500 fr. accordés : « Cette somme, disais-je dans « mon Rapport, suffira à peine au rempiètement des murs « et des contreforts. Un maçon intelligent peut faire con- « venablement ces rempiètements; il suffira de surveiller « l'emploi de la somme, de peur qu'elle ne soit employée à « décorer l'intérieur de l'église; car c'est là que toutes les « ressources de la paroisse paraissent avoir reçu jusqu'ici « leur application. »

Je ne suis pas retourné à Ouville, je sais seulement que les 500 fr. accordés sur ma demande ont été employés en travaux utiles. Le pourtour de l'édifice a été dégagé des terres

(1) V. mon Rapport à ce préfet, dans le t. VIII du *Bulletin monumental*, p. 464.

qui s'y étaient amoncelées ; mais il reste toujours des réparations urgentes à exécuter.

Les rempiètements n'ont pas encore été faits, et les dislocations du chœur sont toujours affligeantes. La restauration ne devrait être entreprise que par un architecte habile ; elle entraînerait des dépenses assez considérables : aucune église, du reste, n'est plus digne d'intérêt et ne mérite mieux les sacrifices d'argent qui pourraient être faits par l'Administration.

Une charmante garniture de feuilles entablées supporte la corniche et décore l'entablement du chœur : on voit sortir de ces feuillages des têtes d'hommes et d'animaux sculptées avec beaucoup de délicatesse ; j'en ai fait mouler quelques parties.

La nef est moins ornée que le chœur (Voir la planche). Pourtant elle montre aussi de belles fenêtres, disposées deux à deux dans chaque travée. La porte occidentale a été refaite. Trois fenêtres en lancettes : celle du milieu, plus élevée que les deux autres, occupe la façade au-dessus de cette porte.

La disposition binaire des belles fenêtres en lancettes de la nef et du chœur mérite une mention spéciale : on ne la rencontre pas ordinairement. Or, en voyant l'élégance et l'élévation de cette remarquable église, on se demande quels motifs ont pu déterminer à élever une pareille construction dans une paroisse qui n'est pas plus peuplée que bien d'autres. Je ne connais pas d'église du XIIIe siècle aussi élégante que celle d'Ouville, dans la contrée et même assez loin à la ronde.

La cloche d'Ouville porte une inscription en lettres gothiques qui commence ainsi :

L'an mil V^c VIII (1508) je fus faicte pour Nostre-Dame d'Ouville.

Le reste de l'inscription n'a pu être complètement déchiffré.

L'église d'Ouville est sous l'invocation de Notre-Dame. Le prieur de Ste-Barbe nommait à la cure.

Fermes de la Croix et *de Brucourt.*—Sur la rive opposée de la Dive (rive gauche), la ferme de la Croix montre un bâtiment bien construit avec deux ouvertures en ogive, qui paraît avoir été une grange dîmière.

J'ai pensé que cette ferme qui, aujourd'hui, appartient à M. le marquis d'Eyragues, avait pu appartenir à l'abbaye de Ste-Barbe, patronne d'Ouville, ou à une autre maison religieuse : c'est ce que je me propose d'éclaircir. La porte principale de la ferme de la Croix paraît du temps de Louis XIII.

M. d'Eyragues possède aussi, sur la rive droite de la Dive, la ferme de Brucourt qui doit être un ancien fief.

THIÉVILLE.

Thiéville, *Teuvilla.*

J'ai cité plusieurs fois l'église de Thiéville pour l'ordonnance simple et gracieuse de sa façade occidentale, qui offre une porte ogivale surmontée de deux fenêtres-lancettes séparées par une rose.

Cette église doit avoir été construite vers le milieu du XIIIe siècle, au moins sa jolie porte occidentale et sa rosace entre deux lancettes sembleraient l'annoncer; mais ce sont les seuls caractères qui nous permettent de fixer une date ; les murs latéraux, repris en sous-œuvre ou recimentés à diverses reprises, ne peuvent apporter de lumière sur les dates; toutefois, ils sont encore garnis de contreforts et doivent être en partie de l'époque que j'indique. Le mur septentrional et le mur méridional de la nef ont conservé chacun une des fenêtres primitives en forme d'étroites lancettes. Toutes les

autres fenêtres sont modernes, de forme carrée. Le chœur a été allongé du côté du chevet.

VUE DE L'ÉGLISE DE THIÉVILLE. Bouet del.

La porte dont je parlais est garnie de tores et d'une guirlande de feuilles de chêne réunies par leurs extrémités et formant un ornement du meilleur goût. La rosace est entourée d'un chapelet de fleurons crucifères bombés et d'un assez beau relief.

Le dessin ci-dessus montre l'élévation et l'ordonnance de la tour latérale au nord. Une tradition rapporte qu'elle a

été restaurée par des membres de la famille de Rouvres qui auraient possédé la seigneurie de Thiéville.

Je pense, en tous cas, que la balustrade a été refaite. Il est d'ailleurs douteux pour moi que la pyramide soit du même temps que la tour qui la supporte.

On remarque dans l'église un tableau en tapisserie représentant sainte Catherine.

Manoir. — Près de l'église est un manoir appartenant à M. Aumont-Thiéville, ancien député du Calvados : on y voit encore des choses curieuses. En entrant, à droite, on remarque une arcade et un escalier, reste d'une construction plus considérable et qui annonce le commencement du XIVe siècle ou la fin du XIIIe.

Le manoir du fond de la cour conserve une tourelle que j'ai fait dessiner.

On rapporte dans le pays que ce manoir appartenait aux Templiers ; mais je n'ai pu me procurer les documents qui, suivant les habitants de la commune, autorisent cette assertion. M. Aumont-Thiéville m'a déclaré n'avoir pas conservé les vieux titres qui pouvaient exister autrefois et j'ai renoncé, quant à présent, à

faire des recherches que M. Pépin pourra reprendre plus tard.

BRETTEVILLE-SUR-DIVE.

Bretteville-sur-Dive, *Brittavilla super Divam.*

L'église de Bretteville, sur la rive droite de la Dive, est réunie à Thiéville. Elle date en grande partie du XIIIe siècle, ainsi que l'attestent les deux fenêtres en forme de lancette qui éclairent le chœur du côté du nord, et celle qu'on voit du même côté dans la nef; la plupart des autres ouvertures ont été élargies ou refaites à diverses époques du côté du sud : les unes au XIVe ou au XVe siècle (chœur), les autres à l'époque moderne (nef) ; une fenêtre bouchée au chevet pouvait remonter au XIVe siècle.

La distribution des contreforts montre que, selon l'usage le plus ordinaire, la nef se composait de trois travées, et le chœur de deux seulement.

Le mur occidental paraît avoir été retouché, car la porte en ogive surbaissée est bordée de moulures en zigzags, que je présume provenir d'une porte antérieure, dont on aura ainsi utilisé les débris.

Une chapelle moderne est accolée au chœur du côté de l'Évangile : c'était probablement une chapelle seigneuriale ; le chœur et la nef sont voûtés en merrain. La tour, en bois, appartient au type que nous avons déjà tant de fois décrit ; elle est placée entre chœur et nef.

L'église de Bretteville est sous l'invocation de saint Martin.

Bretteville-sur-Dive faisait partie du diocèse de Séez, de l'élection de Falaise, de la sergenterie de St-Pierre-sur-Dive ; on y comptait 66 feux ; la population actuelle n'est que de 200 habitants.

DONVILLE.

Donville, *Donvilla*, *Douvilla*.

L'église de Donville est moderne ; elle a été reconstruite à peu près en entier au siècle dernier. Le chœur, cependant, paraît plus ancien : il a conservé des contreforts qui le divisent en deux travées, et quoique les fenêtres arrondies et le revêtement des murs annoncent le XVIIIe siècle, il est probable que l'on a conservé dans la reconstruction une partie des murs anciens. La nef n'a pas de contreforts et doit être entièrement moderne.

Une jolie tour de pierre, en forme de dôme, couronnée d'un lanternon à jour, surmonte l'extrémité occidentale de la nef.

On sait que ce type de tours a été souvent reproduit au XVIIIe siècle, dans les cantons du Calvados où la pierre de taille existe.

L'inscription de la cloche est ainsi conçue ; elle provient de la sonnerie de l'abbaye de St-Pierre :

L'AN 1681—S^TE-CATHERINE.
JEAN AUBERT MA FAICTE.

Donville faisait partie du diocèse de Séez, de l'élection de Falaise, de la sergenterie de Jumel. On y comptait 51 feux.

Les registres de Donville remontent à l'année 1580. M. Pépin en a fait le dépouillement.

Depuis quelque temps, Donville, qui était en quelque sorte un faubourg de St-Pierre et n'en était séparé que par la Dive, a été réuni à cette commune.

La gare de la station de St-Pierre est située près de l'église de Donville.

CAREL.

L'église de Carel est peu intéressante. Une lourde addition a été faite au chœur, du côté du midi ; c'est une chapelle, mise en communication avec ce dernier par une large arcade dont l'archivolte, à angles épannelés, repose sur des colonnes cylindriques à chapiteaux garnis de feuilles imitées de celles que l'on voit dans la grande église abbatiale de St-Pierre-sur-Dive; des colonnes pareilles, dont la décoration est plus visiblement encore imitée de celle de St-Pierre, supportent l'arc triomphal, qui se compose d'une ogive sans ornements dont les angles sont épannelés. Ce sont, avec deux ouvertures bouchées, l'une dans le chevet, l'autre dans la chapelle du sud, les caractères qui peuvent faire attribuer ces parties de l'église au XIIIe siècle ou au moins au commencement du XIVe ; mais des fenêtres modernes ont été refaites dans le chœur ; diverses parties des murs doivent avoir été reconstruites.

Quant à la nef, elle est complètement moderne ; éclairée par des fenêtres rondes, on y voit un plafond droit composé de poutres et de solives ; le même système a été employé dans la chapelle ajoutée au midi.

La voûte du chœur est en merrain, disposée en ogive.

La tour de bois, couverte en essente, se compose d'une aiguille octogone assise sur un socle carré.

On remarque, à l'intérieur de l'église, l'autel du chœur et deux petits autels entre chœur et nef qui paraissent du même temps ; le tableau du grand-autel porte le millésime de 1697 (1). Ces trois autels sont élégants, à frontons coupés

(1) Ce tableau, qui représente Jésus-Christ au Jardin des Oliviers, est d'un peintre de Caen.

et à moulures qui se rapportent assez à l'époque indiquée par le tableau.

Le curé de Carel vient de faire paver le chœur et l'allée centrale de la nef en carreaux historiés en terre cuite de la fabrique de Beauvais ; l'effet en est bon, et ces pavés non émaillés et très-bien cuits doivent être durables.

M. Pépin a relevé les inscriptions des deux petites cloches de Carel ; elles sont ainsi conçues :

L'AN 1736 IAI ÉTÉ NOMMÉE MAGDELEINE PAR FRANÇOIS LAILLIER AVOCAT AV PARLEMENT DE PARIS, SEIGNEVR ET PATRON HONORAIRE DE CAREL ET PAR DAME MAGDELEINE JACOB VEVVE DV FEV NOEL LAILLIER.

JEAN SIMON M'A FAITE.

L'AN 1783 IAY ÉTÉ BENITE PAR M. FRANÇOIS CVRÉ DE CAREL ET NOMMÉE CAMILLE HENRY PAR Mre ALEXANDRE LEFORESTIER AGÉ DE 10 ANS D^lle LOVISE CAMILLE LEFORESTIER AGÉE DE 8 ANS FILS ET FILLE DE HAVT ET PVISSANT SEIGNEVR MESSIRE IACQUES ALEXANDRE LEFORESTIER Cte DE VENDEVVRE, CHEVALIER SEIGNEVR ET PATRON DE CAREL ET AVTRES LIEVX ET DE NOBLE MARGVERITE FRANÇOISE CAMILLE DELAVNAY DETERVILLE EPOVZE DV DIT SEIGNEVR.

LAVILLETTE DE LISIEVX M'A FAITE. ROVSSEL TRÉSORIER.

L'église de Carel est sous l'invocation de saint Sulpice.

Carel faisait partie du diocèse de Séez, de l'élection de Falaise, de la généralité d'Alençon et de la sergenterie de St-Pierre-sur-Dive ; on y comptait 22 feux. La population actuelle est d'environ 130 habitants.

Château. — Le château de Carel, dont nous donnons un dessin, est entouré de belles douves murées remplies d'eau ; il doit avoir été bâti du temps de Louis XIV, et je ne doute pas que notre savant confrère, M. de Brébisson, qui en est propriétaire, ne trouve dans ses titres la date précise de cette construction.

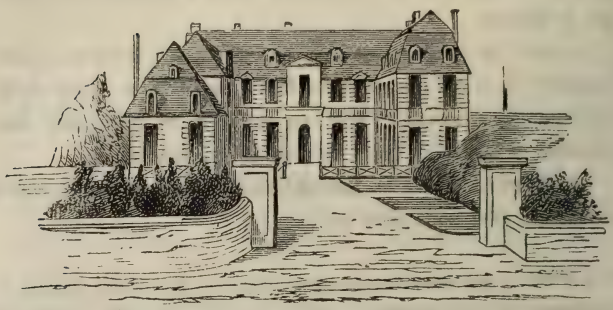

Pépin del.

VUE DU CHATEAU DE CAREL.

Médailles celtiques. — Vers l'année 1820, en travaillant à la route départementale de Falaise à Lisieux, on trouva à Carel une trentaine de médailles celtiques; elles ont été examinées par M. Lambert et décrites par lui dans son grand ouvrage sur la numismatique gauloise. On recueillit en même temps le haut d'un vase en bronze, de 4 pouces de diamètre, qui paraissait être un débris de celui qui avait renfermé les médailles; une de ces médailles était en *electrum*, les autres en argent et en bronze.

SAINT-PIERRE-SUR-DIVE (CHEF-LIEU).

St-Pierre-sur-Dive, *Espinetum*, *Sanctus Petrus super Divam*, *Sanctus Petrus Divensis.*

St-Pierre-sur-Dive est une localité d'une certaine importance, une petite ville bien bâtie et dont les marchés sont très-considérables. Comme je l'ai fait pour d'autres villes, je déclare que je ne veux que jeter un coup-d'œil sur ses principaux édifices : donner l'histoire de la localité, nous conduirait beaucoup trop loin. Déjà M. Hurel a publié, il y a quelques années, un volume sur St-Pierre. C'est à M. Pépin,

aujourd'hui habitant de St-Pierre-sur-Dive, que revient tout naturellement le soin d'écrire une histoire complète de St-Pierre et de ses monuments, et nous pouvons compter sur son zèle pour accomplir cette œuvre.

St-Pierre doit, sinon son origine, au moins toute son importance, à l'abbaye de Bénédictins qui y a existé depuis le XIe siècle jusqu'à la Révolution.

Si l'on en croit la légende, il y aurait eu, dès le IXe siècle, une paroisse à St-Pierre-sur-Dive : elle s'appelait alors Lépinay ; le prêtre Vambert, qui desservait l'église, aurait été massacré par les Normands, qui remontaient les rivières et pillaient les villages riverains.

Pour trouver des documents certains sur l'histoire de St-Pierre, il faut se reporter à la fin du Xe siècle.

Le frère de Richard II, Guillaume, fils de Richard-sans-Peur, était alors seigneur de St-Pierre ; il épousa Lesceline, fille de Turketil, gouverneur du château de Rouen, et reçut du duc Richard, son frère, le comté d'Eu et le gouvernement du Pays-d'Auge et du comté d'Exmes.

Il faisait bâtir un château sur les bords de la Dive, dit la chronique, quand une femme de Vaux, qui allait en pélerinage à Courcy pour y prier saint Ferréol, s'arrêta à St-Pierre et déclara que le château qu'on construisait deviendrait bientôt une église consacrée à la Sainte-Vierge. Cette prédiction fit une certaine sensation. Le comte d'Eu mourut en 1011, laissant sa femme et trois fils, dont un, Hugues, devait devenir évêque et gouverneur de Lisieux.

La comtesse Lesceline, peut-être influencée par le souvenir de la prédiction que nous venons de rapporter, fonda sur les bords de la Dive une communauté de religieuses bénédictines, et leur abandonna le château que son mari avait fait construire. Mais elles eurent peu à se louer de leurs rapports avec les habitants du pays ; elles demandèrent, au bout de quelques années, à être transférées à St-Désir de

Lisieux, où la comtesse Lesceline possédait des terrains. Leur demande fut agréée et la translation se fit vers 1046. La comtesse songea ensuite à remplacer les religieuses, par des moines. Isembard, abbé du Mont-Ste-Catherine de Rouen, lui envoya quelques bénédictins qui, sous la direction d'Ainard, s'établirent à Notre-Dame-de-Lépinay de St-Pierre-sur-Dive; la cérémonie de l'installation eut lieu avec pompe en présence de Guillaume-le-Conquérant et de Henri Ier, roi de France; après quelques difficultés élevées par les évêques de Séez et de Lisieux, l'établissement des bénédictins à St-Pierre et la translation des bénédictines à St-Désir furent définitivement approuvés par ces prélats. La comtesse Lesceline, à la fin de sa vie, prit le voile à St-Désir; elle le reçut des mains de son fils Hugues, alors évêque de Lisieux, et mourut dans ce monastère en 1058. Elle fut enterrée dans l'église de l'abbaye, à St-Pierre; Hugues accompagna le corps de sa mère et l'abbé Ainard célébra les funérailles.

En 1067, l'abbaye de St-Pierre, enrichie de nouveaux terrains, fut établie dans des constructions plus vastes; la consécration de la nouvelle église eut lieu en présence de Maurille, archevêque de Rouen, des évêques de la province et de Guillaume-le-Conquérant.

Le mérite de l'abbé Ainard avait beaucoup contribué à la prospérité et à l'accroissement rapide de l'abbaye; il la gouverna jusqu'en 1078, époque de sa mort. Je n'ai pas plus l'intention d'écrire l'histoire de l'abbaye de St-Pierre que celle des autres abbayes du département. Le *Gallia christiana*, les Cartulaires fournissent, à ceux qui voudront s'en occuper, de nombreux documents; et, pour l'histoire de cette abbaye comme pour celle de Ste-Barbe (1), il existe une

(1) M. Guilmeth a publié, sur St-Pierre, un Précis qui n'a pas été achevé; ce Précis se compose de 48 pages in-8°.

histoire manuscrite de l'abbaye, divisée en plusieurs livres.

L'église, consacrée en 1067, fut incendiée, en 1105, par Henri Ier qui, trompé par l'abbé de St-Pierre et invité par lui à souper à l'abbaye, la trouva garnie par les troupes de Robert-Courte-Heuse, son frère, avec lequel il était en guerre. On commença à reconstruire l'église trois ans après. M. de Glanville a publié, avec un commentaire très-intéressant, la lettre souvent citée de Haimon, abbé de St-Pierre-sur-Dive, aux religieuses de Tenkesbury, pour leur annoncer avec quel zèle la foule, composée du peuple et des personnes les plus notables, s'attelait sur les chariots pour transporter les matériaux nécessaires à la construction de l'église (1). Ces faits se passaient dans la première moitié du XIIe siècle, avant 1140.

Il est difficile d'indiquer ce qui reste aujourd'hui des constructions d'Haimon ; au XIIIe siècle, l'abbaye fut presque entièrement reconstruite ; les travaux étaient en grande activité dans la seconde moitié de ce siècle, puisque l'archevêque Odon Rigaud, faisant sa visite de l'abbaye (1255), visite dans laquelle il trouva 38 moines, dit que la clôture ne pouvait être observée à cause des ouvriers qui travaillaient aux constructions : *Claustrum non bene servatur propter operarios.* De grands travaux furent faits plus tard, au XIVe siècle et au commencement du XVIe.

L'église abbatiale de St-Pierre-sur-Dive est aujourd'hui celle de la commune. L'élévation ci-jointe (page 538) montre que cette église a trois tours, deux à l'ouest et une sur le transept ; que la grande nef est garnie de bas-côtés ; que les bas-côtés font le tour du chœur et donnent, à partir des transepts, accès à plusieurs chapelles qui rayonnent autour de l'abside. Mais le plan par terre montrera mieux

(1) V. Dom Bouquet, *Histoire des Gaules*, t. XIV.

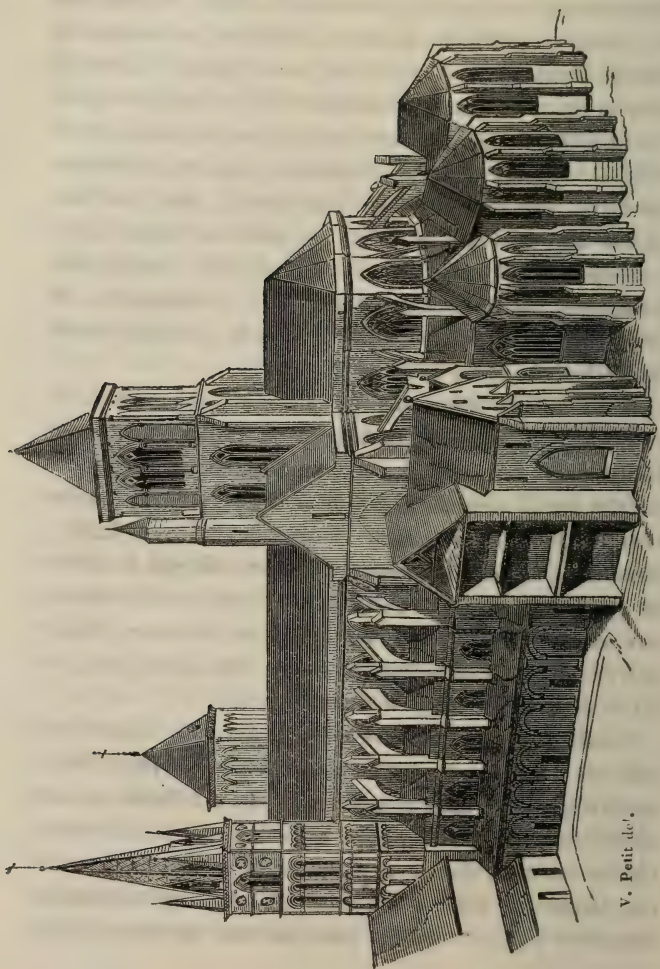

V. Petit del.

VUE DE L'ÉGLISE ABBATIALE DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVE.
(Côté sud ou du cloître.)

encore toutes ces dispositions: en l'examinant, on remar-

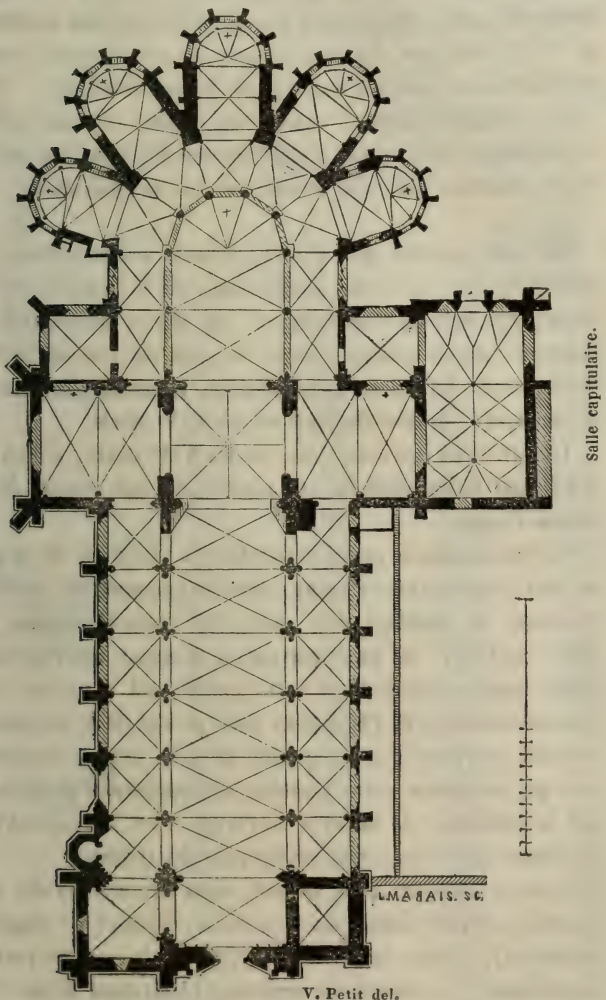

V. Petit del.

PLAN DE L'ÉGLISE ABBATIALE DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVE.

quera d'abord le peu de saillie des transepts; à l'est de chacun

d'eux existe une chapelle carrée qui s'ouvrait sur le transept; dans cette partie, les arcades des bas-côtés ont été fortifiées au XIVe siècle par des remplissages ou arcs destinés vraisemblablement à alléger le poids de la tour centrale.

Les chapelles placées autour du chœur ont une sailie considérable, se détachent complètement les unes des autres et se terminent par des absides garnies de contreforts.

On peut analyser ainsi l'édifice d'après ses caractères architectoniques : la façade occidentale, en y comprenant les tours, doit être de trois époques, en faisant abstraction de quelques parties refaites : ainsi, la tour du sud ou de St-Michel est du XIIe siècle probablement. Le sommet seulement a été réparé; la tour du nord est du XIVe siècle.

L'entre-deux des tours, qui est du XIVe siècle, a reçu au XVIe une niche élégante qui renfermait une statue de la Sainte-Vierge.

Si l'on examine le même entre-deux, à l'intérieur de la nef, on verra des arcatures élégantes dont les colonnettes à doubles bouquets de feuillage sont tout-à-fait caractéristiques du XIVe siècle (V. la page suivante). L'orgue nouvellement placé masque aujourd'hui cette partie, qui était une des plus intéressantes de l'édifice au point de vue de la sculpture. On doit regretter que la grande et belle fenêtre occidentale qui surmonte cette arcature soit également dissimulée par la tribune et la boiserie de l'orgue : cet instrument eût été mieux placé dans une arcade près du transept.

Si nous avançons dans la nef, nous verrons qu'elle appartient au XIIIe siècle pour les parties basses (1er étage et triforium), à la fin du XVe ou au XVIe siècle pour les parties supérieures (clérestory et voûtes). L'élévation d'une des travées de la nef montrera ces deux époques (V. la page 542). Les fenêtres flamboyantes du clérestory sont toutes assez élégantes, divisées en quatre baies; elles présentent quelque

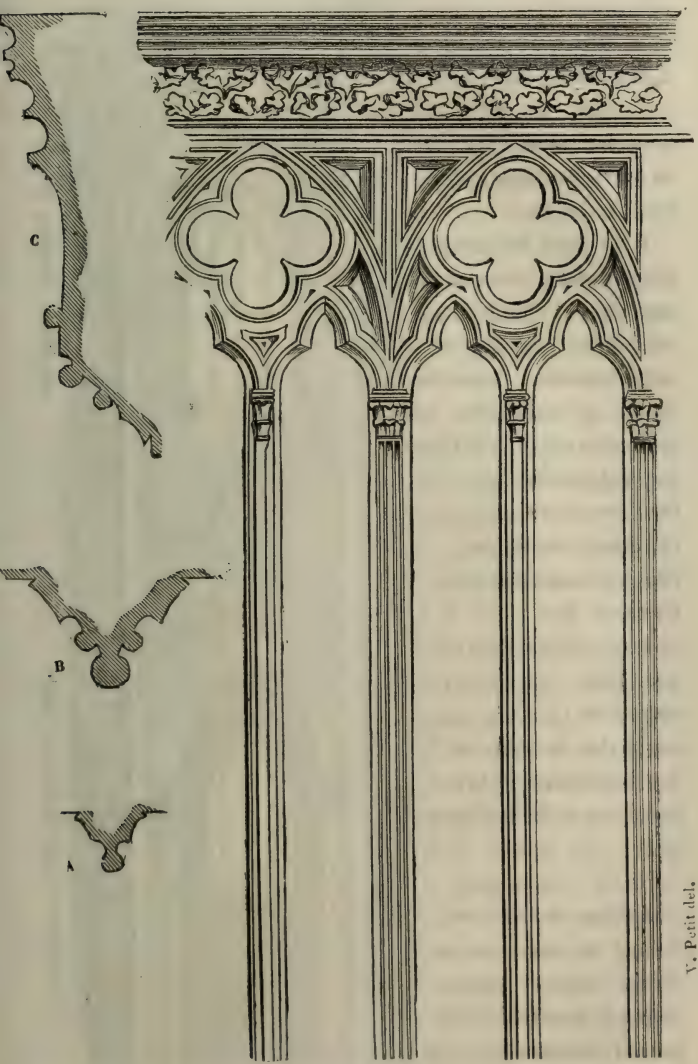

SPÉCIMEN DES ARCATURES QUI GARNISSENT LE MUR OCCIDENTAL DE LA NEF A L'INTÉRIEUR.

A, B, C. Coupes des saillies des colonnes et des moulures de la frise.

variété dans leur *tracerie*. Peut-être sont-elles dues à Jacques de Silly.

Jacques de Silly fut nommé abbé de St-Pierre en 1501; il occupa ce siége jusqu'en 1538.

Il fit faire des travaux d'une grande importance, tant pour la consolidation de l'édifice que pour son embellissement. Aussi ses armes se voient-elles de tous côtés; elles sont cinq fois reproduites sur les deux premières croisées du clérestory de la nef; et elles s'y trouvaient primitivement huit fois; il y avait un écusson dans chaque baie. On remarque encore le même écusson sur la clef de voûte de la deuxième travée de la nef, parce que ce fut lui qui fit édifier ces voûtes. A la troisième, quatrième et cinquième clef de voûte, ce sont les armes de personnes mariées appartenant à la famille de Silly, qui ont été bienfaitrices de l'abbaye.

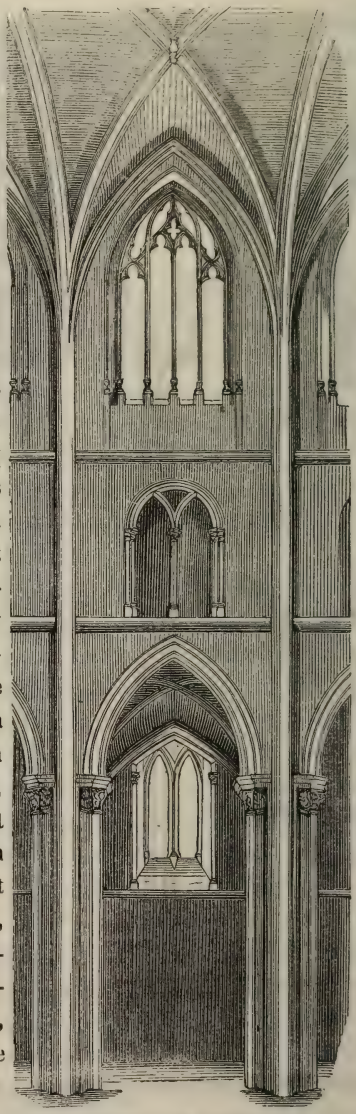

UNE TRAVÉE DE LA NEF DE SAINT-PIERRE.

Arrivés à l'entrée du chœur, nous verrons dans le passage qui communique au transept du nord quelques colonnes romanes, et des appareils à larges joints qui pourraient bien être un reste des constructions du XIe siècle. On voit aussi, du côté opposé, des traces d'une maçonnerie à larges joints dans les reconstructions postérieures.

Le chœur comme la nef (sauf les voûtes et le clérestory) et les chapelles qui l'entourent, annoncent le XIIIe siècle. Mais les voûtes du chœur, les voûtes et les fenêtres des deux chapelles qui avoisinent la chapelle absidale, sont du XVIe ou de la fin du XVe, et appartiennent à la grande restauration que je signalais dans la nef.

Ce coup-d'œil général donné, nous ferons remarquer que la tour établie sur le transept, ouverte à l'intérieur et terminée par un toit couvert d'ardoises, appartient également au XIIIe siècle.

On ne voit d'architecture romane que dans les piliers qui portent la tour centrale, du côté du nord, et dans une des tours du portail (côté du sud).

Les colonnes qui ornent les piliers de la nef ont des chapiteaux couverts d'une seule feuille de vigne, épanouie sur la corbeille, système très-simple que je n'ai pas souvent vu employé; les chapiteaux des colonnettes sont garnis de trois feuilles. Les sculptures ont été très-sobrement distribuées et n'ont rien de très-remarquable à St-Pierre-sur-Dive.

Pavé émaillé.— Le magnifique pavé en briques émaillées, qui occupe le sanctuaire (Voir la page suivante), est peut-être ce que l'église de St-Pierre offre à présent de plus intéressant, quoique depuis trente ans il ait perdu beaucoup de son éclat par le peu de soin qu'on a pris de le couvrir.

Signalé d'abord par moi il y a bien longtemps, puis des-

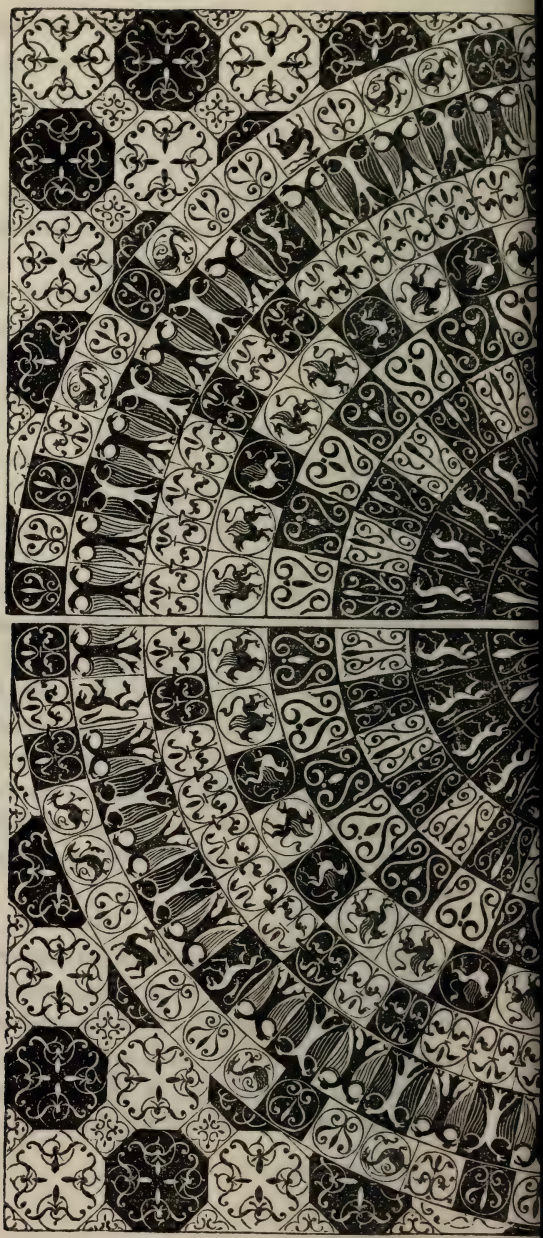

PARQUET DU SANCTUAIRE DE

Abstraction faite des larges bandes en pierre calcaire blanche, q

ERBE-SUR-DIVE (CALVADOS),
quatre parties et qui sont indiquées ici par de simples lignes.

siné par M. Victor Petit, il a depuis été étudié par plusieurs archéologues très-instruits, notamment par M. Ramé, de Rennes, qui lui a consacré un article dans les *Annales archéologiques* de M. Didron.

Des cerfs passants, des fleurs de lis, des aigles à deux têtes, des lions, des chimères forment l'ornementation principale des carreaux, avec des feuillages, des fleurons et d'autres figures d'un très-beau style.

Deux couleurs existaient dans cette rosace : le *jaune* et le *noir*; les figures sont jaunes sur fond noir, noires sur fond jaune, et l'on a disposé avec intention ces oppositions de teintes pour varier l'effet des mêmes formes dans les rangs circulaires concentriques. Ainsi, les carreaux dont les fonds sont de diverses nuances alternaient entre eux, ce que M. Victor Petit a essayé d'indiquer dans le dessin précédent en ombrant les fonds de couleur brune et détachant en clair les fonds jaunes ; seulement cette alternance n'est pas régulière partout à présent, et cela tient sans doute aux dérangements qui ont eu lieu lors du remaniement des pièces quand le pavé a été réparé.

Pour le jaune, on a étendu sous la couverte de plomb une couche mince de terre blanche formant transparent qui, après l'usure de l'émail, a persisté sur beaucoup de pavés; pour le noir, le transparent est une terre qui se détache de la pâte de la brique, quand on la regarde à l'aide d'une cassure, et qui très-certainement a été appliquée après coup.

La rosace est coupée en quatre parties égales par deux bandes en pierre calcaire : l'une dans l'axe du chœur, l'autre perpendiculaire à cet axe et dont l'intersection occupe le centre du cercle.

La rosace était au milieu d'un carré de pavés émaillés. On retrouve, dans les pavés qui composent cet encadrement, à peu près les mêmes sujets que ceux de la rosace : ainsi, des

lions, des fleurs de lis, des cercles entrelacés, ornés de diverses

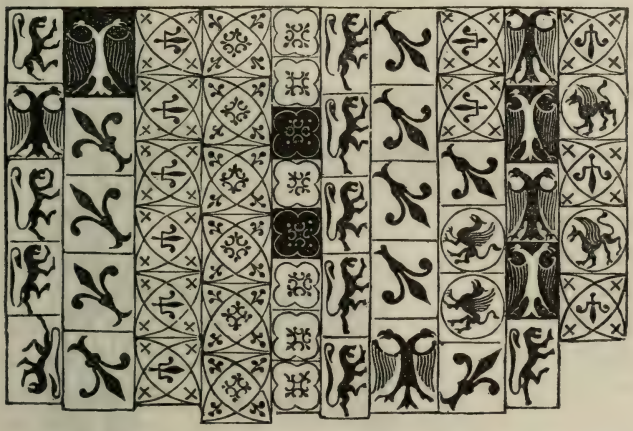

SPÉCIMEN DES CARREAUX D'UN DES COMPARTIMENTS DU PAVÉ ENCADRANT LA ROSACE DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVE.

figures dans leurs intersections ; des chimères, des aigles à deux têtes s'y retrouvent avec quelques autres ornements.

Stalles. — Les stalles sont remarquables par leur bel état de conservation ; elles sont couronnées de leurs dais, et si l'on a cru devoir les couvrir d'une couche de peinture jaune pour masquer la couleur noire du chêne, il serait possible de leur restituer leur couleur naturelle.

Ces stalles, qui garnissent les deux côtés du chœur jusqu'à la belle rosace du sanctuaire dont je viens de parler, ont 8^m de longueur, $1^m,68$ de profondeur et $2^m,70$ de hauteur.

Elles offrent deux rangs de siéges de chaque côté ; on accède au rang supérieur par trois portes, une médiane et deux latérales. Il y avait primitivement douze siéges et onze seulement au rang inférieur. Mais, au siècle dernier, les religieux eurent la fâcheuse idée de supprimer quatre siéges

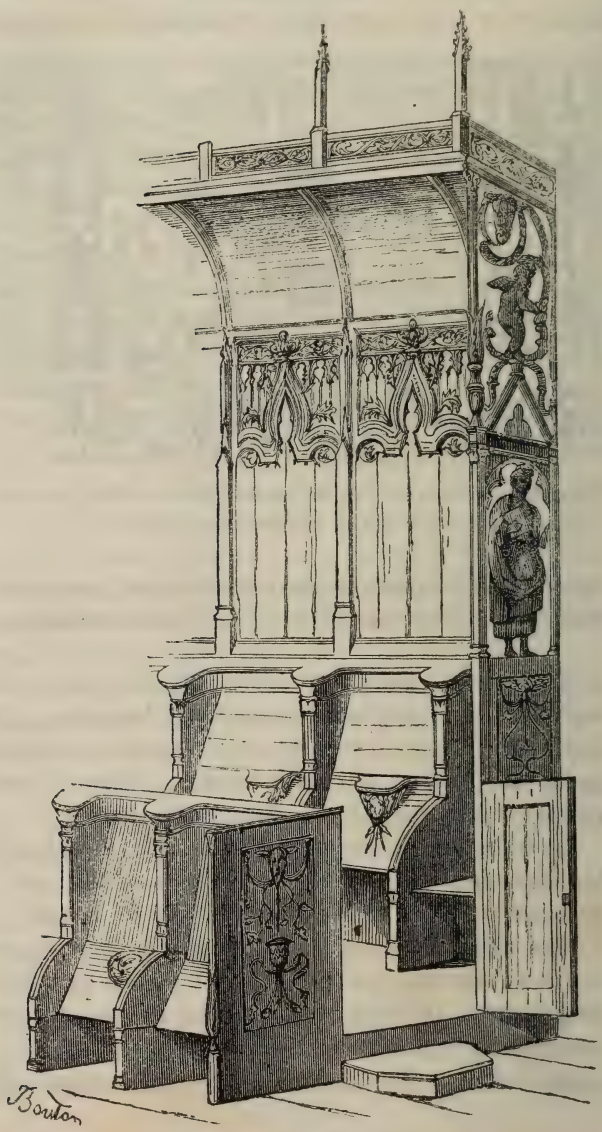

STALLES DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVE.

pour faire élever deux pyramides tronquées, surmontées de boules, à la mémoire de leur premier abbé.

Ces applications sur les piliers qui supportent la tour, à l'entrée du chœur, sont du plus mauvais goût et de l'effet le plus déplorable.

On se demande ce que signifient les attributs de la musique sur ces espèces d'obélisques : il paraît que l'on a voulu rappeler par là que l'abbé Ainard était musicien.

Les stalles sont séparées les unes des autres par des accotoirs. Le dossier des siéges supérieurs est orné d'une arcade trilobée, reposant sur une colonnette carrée, qui indique la séparation de chaque place. Les siéges des quatre extrémités étaient autrefois plus larges que les autres, et deux arcades trilobées étaient figurées sur un seul panneau.

Le couronnement, en forme de dais, est surmonté d'une galerie à jour dans le style gothique flamboyant.

Les siéges inférieurs sont moins larges que les précédents : leur séparation est la même; un animal fantastique ailé se voit sur le premier accotoir à droite et à gauche.

Dix panneaux différents ornent les côtés des entrées. Sur deux panneaux qui se trouvent à l'entrée du chœur, on voit les armes de l'abbé qui les fit construire (Jacques de Silly) surmontées d'une crosse tournée en dedans, qui sont : *d'hermine à la fasce vivrée de gueules, surmontée en chef de 3 tourteaux de même.*

Quatre statuettes se voient aux extrémités des stalles, dans une arcade à plein-cintre :

A droite en entrant, saint Benoît est représenté debout, la figure austère, tenant de la main droite un livre qu'il appuie contre sa poitrine; de la main gauche, il tient une crosse qui a été brisée. Il est vêtu d'une tunique recouverte d'un manteau à larges plis.

A gauche, la Sainte-Vierge (décapitée) tenant de son

bras gauche l'Enfant-Jésus endormi sur son sein; de la droite, elle soutient une draperie qui lui recouvre les épaules.

Dans le fond et à droite, sainte Marguerite, la tête voilée, terrasse un dragon ailé, en appuyant son genou gauche et le pied droit sur le dos du monstre, qui se retourne pour la mordre (le bras qui tenait une lance a été brisé).

La statue de saint Paul lui fait pendant, elle est de plus grande dimension que les trois précédentes. La tête chauve est ornée d'une longue barbe, divisée symétriquement en deux parties égales; il appuie ses deux mains sur une longue épée.

Les miséricordes offrent de l'intérêt par la variété de leurs sujets; elles ont été dessinées par M. Pépin.

Vitraux. — Il reste de curieux débris des vitraux qui garnissaient autrefois toutes les fenêtres; ils sont de deux époques. M. Pépin les a étudiés avec attention.

Les débris qu'on voit encore dans quatre des fenêtres du bas-côté nord, et dans les fenêtres du transept sud, remontent au XIIIe siècle. Ce sont des grisailles. Au bas des baies de chaque panneau on voyait la représentation du donateur, qui est toujours à genoux, dirigé vers le chœur, offrant pieusement à Dieu son vitrail qu'il élève entre ses mains; une inscription accompagnait chacun de ces donateurs. Tout ceci est bien mutilé.

La bordure était formée de crochets jaunes, bleus ou verts sur fond rouge, ou de fleurs de lis d'or sur fond d'azur, qui est de France, ou de châteaux à trois tours d'or sur fond de gueules, qui est de Castille. Une série de cercles blancs contigus formait, dans la plupart des panneaux, une seconde bordure concentrique à la première.

Le fond présente ordinairement, dans chaque carreau en forme de losange, un simple trait noir reproduisant une fleur de lis ornée, ou une branche trifurquée terminée par des

feuilles enroulées autour de fruits, dont la base repose sur un espace triangulaire de couleur bleue ou jaune. Quelquefois il existe au bas un dessin qui se correspond d'un losange à l'autre, et au milieu une rangée verticale de roses de couleurs variées encadrée dans un espace alternativement circulaire et losangique.

A la première baie de la quatrième croisée du bas-côté gauche, en commençant par l'extrémité orientale, on voit le donateur ou la donatrice le front ceint d'un chaperon, avec jugulaire ; le justaucorps est recouvert d'un manteau couleur marron. Ce personnage est placé sous une arcade à plein-cintre, soutenue par deux colonnes ornées de chapiteaux feuillés, entourée d'une muraille surmontée d'une inscription à peu près illisible, en lettres capitales du XIIIe siècle.

Dans des réparations maladroites, on a placé, au-dessous de ce personnage, un autre donateur la tête en bas, surmonté d'une inscription sur laquelle on ne lit que :

. . . ERTV
. . . EVILA

Peut-être *Robertus de Tievilla.*

A la deuxième baie de la même croisée, M. Pépin, à l'aide d'une lunette, a lu, au-dessus du donateur :

GERVASIV
EDUNVILA

Ce qui pourrait désigner un Gervais de Donville.

A la troisième travée, on reconnaît facilement un moine à sa tête tonsurée et son froc gris.

Les lettres suivantes

DOM RICAR... O

désignent, sans doute, un Richard.

A la cinquième travée, le donateur est probablement un moine : il a la tête et le corps recouverts d'une draperie jaune ; une inscription mutilée indique son nom :

ROBERT PATR.

Un fragment de grisailles de la même époque se voit encore dans la grande fenêtre arrondie et à trois baies qui éclaire le bas-côté du chœur, entre le transept et les chapelles rayonnantes de l'abside.

Dans les cinq chapelles qui rayonnent autour du chœur, en formant autant d'absides, on ne remarque à la première chapelle à droite, dédiée à saint Roch, qu'un fragment de bordure formée d'une tige enroulée et feuillée.

Dans la deuxième chapelle, consacrée à saint Sébastien, dont les vitraux sont du XVIe siècle, on remarque dans les trois compartiments flamboyants de la croisée du milieu, le supplice de saint Sébastien. De chaque côté, un homme, le corps incliné, bande un arc pour diriger une flèche sur le corps du Saint, qui est représenté nu, attaché à un poteau, les mains derrière le dos, le corps percé de flèches, dont la plupart y sont restées fixées. Des dais gothiques sont peints dans le haut de chaque baie.

A la troisième chapelle, celle de la Vierge, dit M. Pépin, on voit, dans une croisée à droite, un écusson, qui est celui du cardinal de Bourbon :

D'azur à trois fleurs de lis d'or brisé d'un lambel de gueules.

Charles de Bourbon, cardinal de Chrisogone, fut abbé de St-Pierre de 1558 jusqu'à 1573.

Les armes de l'abbé de Rupierre se voient dans la croisée du fond ; il portait : *palé d'or et d'azur, surmonté d'une crosse tournée à droite.*

Robert de Rupierre fut élu abbé au XVe siècle, il mourut en 1447.

La quatrième chapelle, dédiée à sainte Barbe, est ornée de vitraux du XVIe siècle.

Le blason de Rupierre se voit reproduit une deuxième fois dans la croisée du fond.

A gauche, on remarque l'écusson suivant, surmonté d'une crosse : *d'argent à la bande d'azur, chargé de trois chevrons renversés, à pointe mousse du même métal, accompagnés de deux oiseaux de sable.*

La bordure des vitraux est formée de bandelettes entremêlées avec des feuilles découpées.

La sacristie, située à gauche, et qui autrefois était, comme nous l'avons dit, une chapelle annexée au transept, est éclairée par deux grandes croisées à quatre baies et à compartiments flamboyants, dans lesquels on voit des débris de vitraux du XVe siècle.

Dans le chœur, quatre croisées offrent aussi des fragments de vitraux du XVe siècle à leur partie supérieure. Ce sont des anges qui descendent du ciel que l'on voit constellé d'étoiles, et portant de longs phylactères.

Sur le vitrail du milieu du chœur, trois anges tiennent chacun un phylactère écrit; celui du milieu a la chevelure divisée symétriquement et frisée; une mèche de cheveux se dresse au-dessus du front.

Sur le vitrail gauche, un ange tient aussi un phylactère écrit; les quatre autres tiennent chacun des couronnes.

Dans une autre croisée plus à gauche, on ne voit que des anges qui apportent des couronnes.

On remarque encore quatre blasons, reproduits chacun deux fois sur les vitraux du chœur. L'un est : *d'argent aux trois tourteaux de gueules à la bordure chargée de onze besans du même métal;*

Le 2e : *de sable à deux fasces d'argent, accompagné en chef de trois étoiles du même ;*

Le 3e : *de sable à la bande d'or accompagnée de six coquilles du même, en orle ;*

Le 4e : *de gueules à la croix d'argent cantonnée, dans chaque quartier, de cinq étoiles d'or, dont une au milieu.*

Ces blasons existent encore sur les clefs de voûte de la même partie de l'édifice, où ils sont sculptés et peints; mais ils ont subi de grandes mutilations. Ce sont évidemment ceux des personnages qui ont construit les voûtes et fait les vitraux de cette partie de l'église.

Tombeaux. — Dans le transept septentrional, on voit un monument funéraire formé par une arcade à plein-cintre trilobée, pratiquée dans l'épaisseur du mur, destinée à recevoir une statue. Les caractères architectoniques de ce petit monument indiquent le XIVe siècle. (V. la page suiv.)

Cette arcade est peu profonde; la voussure est ornée de nervures qui se croisent et retombent sur quatre colonnettes, deux en avant, deux en arrière. On a sculpté une rose à pétales dans l'espace triangulaire qui existe entre les lobes de l'arcade et le sommet du fronton.

Dans le chœur, du côté de l'évangile, on a gravé une dalle tumulaire en l'honneur de la fondatrice de l'abbaye, la comtesse Lesceline, pour recouvrir des ossements que l'on a attribués à cette princesse.

Cette dalle, quoique d'une époque peu reculée, est actuellement très-fruste; elle est entourée d'une bordure autour de laquelle s'enroule un ruban; des feuilles découpées ornent les angles et se voient aussi au milieu de chaque face. On remarque, en tête, un blason dont on ne distingue plus que le fond d'azur.

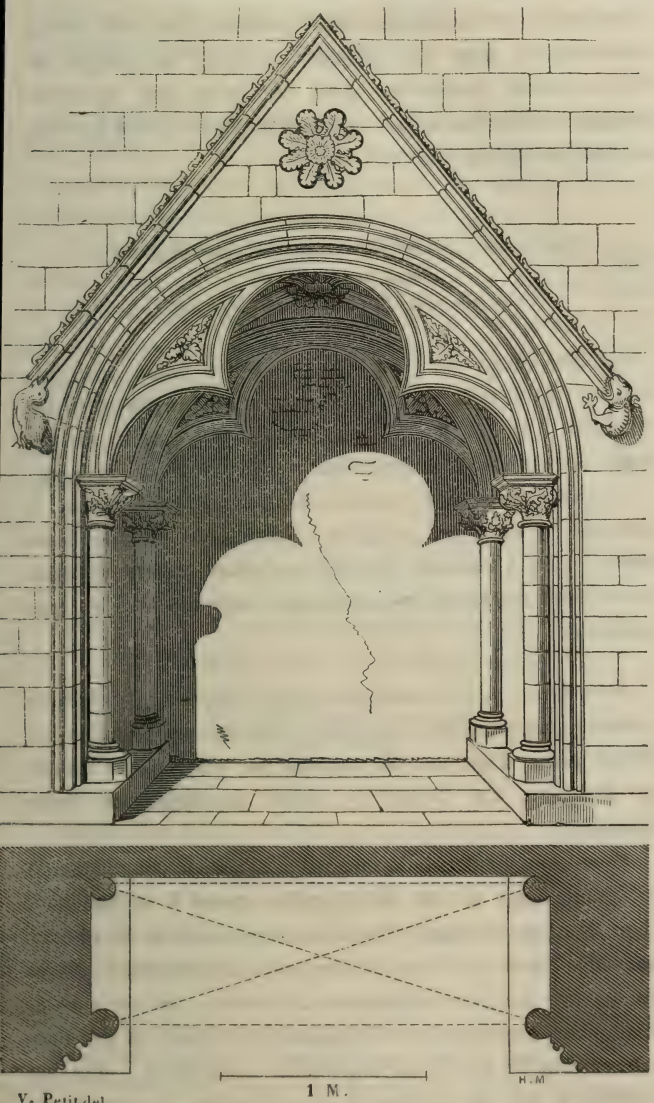

V. Petit del.

TOMBEAU DU XIVe SIÈCLE DANS LE TRANSEPT NORD DE L'ÉGLISE.

On trouve une deuxième dalle tumulaire qui a été refaite nouvellement dans une chapelle, d'après un croquis de M. Duchesne, l'ancienne ayant été brisée par un échafaudage. Autour du défunt, qui est représenté gravé au trait, on lit l'inscription suivante :

Cy gist
dom Robert ... en son vivant prieur et (vicaire) de ceans
lequel trespassa le iiii^e
iour de iuillet lan mil cinq cens dix huict.

Ce personnage est représenté les mains jointes ; la tête, couverte d'une petite calotte, repose sur un coussin carré. Un vêtement à larges plis lui recouvre tout le corps. De chaque côté, des colonnettes supportent un dais orné de feuillage.

Il existe aussi huit inscriptions indiquant seulement la date de la mort des religieux, mais sans donner leurs noms ; elles n'auraient d'intérêt qu'autant qu'un obituaire nous ferait connaître les personnages auxquels elles se rapportent.

Peintures. — Les murailles de la chapelle St-Sébastien étaient, primitivement, couvertes de peintures remontant au XVIIe siècle. Elles ont été cachées par une épaisse couche de badigeon. Le *Credo* s'y voyait représenté en douze tableaux.

Quant aux peintures du chœur, je m'associe complètement à l'étonnement de M. de Glanville, quand il se demande, dans son Introduction à l'Histoire des miracles de St-Pierre-sur-Dive, *pourquoi dans le sanctuaire ces colonnes peintes en marbre avec des chapiteaux de bronze, qui portent des nuages de bronze d'où s'échappent des éclairs et des tonnerres d'or !!!* Le Christ colossal et assez beau, que l'on attribue à tort ou à raison à Jean Goujon, et qui surgit

au milieu de cet appareil fantasmagorique, n'avait pas besoin d'un accompagnement si grotesque.

Cloches.—M. le docteur Billon a donné, dans son intéressante Étude sur les cloches et les sonneries françaises et étrangères, des notes sur la sonnerie de l'abbaye de St-Pierre que nous nous empressons de reproduire :

« Le clocher central, dit-il, renfermait six cloches, dont on voit encore les places dans l'ancien beffroi, qui est divisé en trois travées. Cette sonnerie devait être ravissante, car elle avait pour auteur un praticien renommé. Nous en avons retrouvé la tonique et la quinte. La première se fait entendre encore dans le clocher de la commune de Vendeuvre. Son diamètre est de 96 centimètres; son poids 500 kilos; elle porte pour inscription :

IEHAN AVBERT MA FAICTE. 1681.
SAINT PLACIDE.

La cinquième a trouvé un asile dans le joli campanille de Donville; elle porte aussi cette laconique inscription :

LAN 1681. SAINTE CATHERINE
IEHAN AVBERT
MA FAICTE.

Sur un des flancs, l'effigie de sainte Catherine. Diamètre, 64 cent.; poids, 125 kilos.

La grande sonnerie était placée dans la tour du nord : elle était formée de quatre cloches, dont la tonique porte l'inscription suivante :

MESSIRE CLAVDE-IGNACE-JOSEPH DE SIMIANE, EVESQUE ET CONTE DE SAINT-PAVL-TROIS-CHATEAVX, PRINCE DE CHABRIERE ET CONTE DE SAINT-PIERRE-SVR-DIVE, M'A BAPTISÉE ET NOMMÉE DV NOM DE LA PATRONNE

DE CETTE ABBAYE, POVR LAQVELLE IL A TOVJOVRS EV VNE DEVOTION SINGVLIÈRE. MARIE EST DONC MON NOM.

Mrs CLAVDE ET LES DVBOIS M'ONT FAITE EN L'ANNÉE 1725.

Diamètre, 1^m, 46 ; poids, 2,000 kilos.

Le timbre de cette grosse cloche est magnifique, c'est la grosse cloche actuelle de St-Pierre : nous l'avons entendue à deux lieues de distance. Nous sommes porté à croire que ces dix cloches formaient une gamme diatonique non interrompue, et que la plus grosse des six du clocher central sonnait à la quinte de la grosse Marie.

Le clocher sud (St-Michel) servait de colombier aux Bénédictins et ne contenait pas de cloches.

Lorsque toutes les cloches étaient lancées à grande volée, un bedeau se tenait, dit-on, sur la place devant l'église où il battait la mesure. Lorsqu'une cloche déviait de sa marche rhythmique, il rentrait promptement pour en avertir les sonneurs. Les jours de fête, les trois cloches de l'église paroissiale mêlaient leurs voix à celles de l'abbaye. Cette église, dont il ne reste pas les moindres traces, était sur la place de l'Hôtel-de-Ville. »

Sceau de l'abbaye. — Le sceau a été sauvé, à la première Révolution, par le dernier survivant de l'abbaye, le procureur Dom

Thinon, qui en a fait présent à M. Duchesne, libraire.

Il est en bronze, elliptique, de 40 centimètres de large sur 70 centimètres de long; il date du XIVe siècle; son état de conservation est parfait (Voir le dessin). Ce sceau représente la patronne de l'abbaye, la Vierge Marie diadémée, placée sous un dais gothique, assise, tenant de son bras gauche l'Enfant-Jésus nimbé. A sa gauche se voit la clef du Paradis, dont saint Pierre est le dépositaire; à droite, une fleur de lis, pour désigner que l'abbaye était royale. L'inscription, en lettres capitales, est ainsi conçue :

S • CONVENTUS • BEATE • MARIE • DE • SCO • PETRO • SVPRA • DIVAM •

La planche montre la forme des caractères de cette inscription.

Bâtiments de l'abbaye. — Les bâtiments de l'abbaye qui entourent le cloître au sud de l'église, avaient été retouchés et reconstruits au XVIIe siècle; mais on avait conservé la plus grande partie des murs inférieurs; les fenêtres carrées avaient été régulièrement établies, les pierres regrattées, l'étage supérieur exhaussé ou refait. On remarque, effectivement, des contreforts régulièrement espacés et des pierres de moyen appareil qui peuvent remonter au XIIIe siècle.

Si l'on pénètre dans le préau, on voit des restes de murailles en blocage qui paraissent romanes, ce qui montre que les constructions du XIIIe siècle avaient elles-mêmes été soudées sur des constructions plus anciennes.

Salle capitulaire. — A l'est du cloître, accolée au transept méridional de l'église (V. le plan, p. 539), existe à peu près intacte la salle capitulaire, qui doit remonter au XIIIe siècle

comme le chœur de l'église. Elle est rectangulaire. L'étage

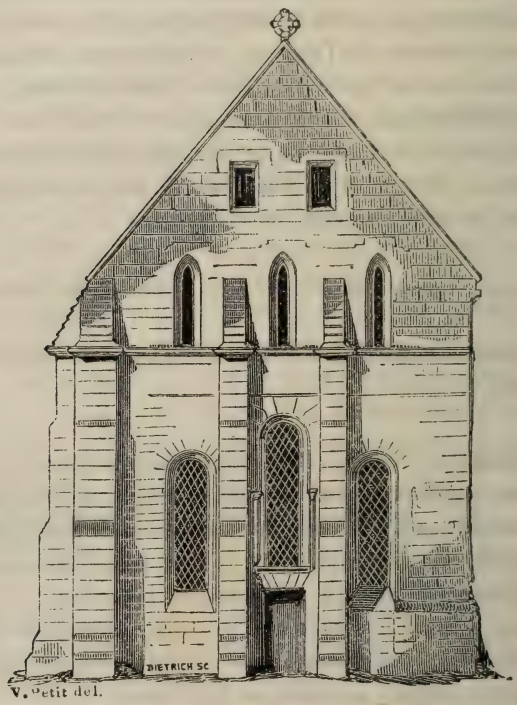

VUE DE LA SALLE CAPITULAIRE, DU CÔTÉ DE L'EST.

qui surmonte la voûte est éclairé, du côté de l'est, par trois étroites fenêtres en lancettes. Trois autres fenêtres plus grandes et cintrées éclairent, du même côté, la salle capitulaire proprement dite.

Le croquis suivant montre une partie de l'intérieur de cette salle, qui devait accéder au cloître par une porte entre

deux fenêtres, comme toutes les salles capitulaires du même

Bouet del.

INTÉRIEUR DE LA SALLE CAPITULAIRE.

temps. Trois colonnes monocylindriques supportent la retombée des voûtes au centre de la salle.

Je me suis proposé de jeter un coup-d'œil sur l'abbaye de St-Pierre, d'en indiquer les dates principales, mais sans avoir l'intention de décrire le monument dans toutes ses parties; si nous voulions en faire l'anatomie complète, il faudrait y consacrer cent pages au moins, ce qui nous ferait sortir du cadre adopté pour cette statistique. Nous aurions à indiquer un grand nombre de reprises, à signaler des contreforts appliqués sur les angles du transept nord bien

postérieurement à sa construction, et probablement au XVe siècle, pour remédier peut-être à des dislocations qui avaient donné des inquiétudes.

Nous aurions à décrire diverses moulures, à rechercher pourquoi on a bouché une porte accédant autrefois à la nef du côté du nord, et dont l'archivolte est ornée de bâtons rompus, tandis que les chapiteaux dénotent le premier style ogival.

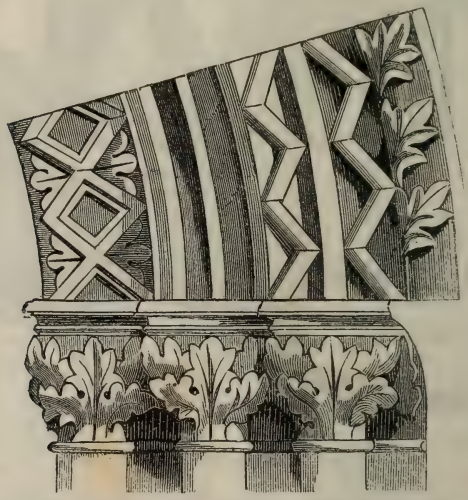

FRAGMENT DES ARCHIVOLTES DE LA PORTE BOUCHÉE, AU NORD DE LA NEF.

Nous aurions à déterminer quelles parties des murs ont été refaites à l'étage du clérestory, dont les fenêtres seules offrent les caractères du dernier style ogival et ont probablement été faites à l'époque que j'ai indiquée, sans que les murs qui les renferment aient été altérés à l'extérieur.

Enfin, nous aurions à déduire quelques conclusions de l'addition en style du XIVe siècle faite à la partie occidentale de la nef.

Mais je me hâte de terminer en disant que la porte qui

fermait l'abbaye au nord-ouest, et qui existe encore, est du XIIIe siècle, et indique de ce côté les limites de l'enceinte abbatiale. Le pressoir et d'autres dépendances existaient à l'ouest de l'église, près du terrain qui va être affecté à la construction des Écoles.

Les Halles. — Les Halles, assez remarquables, qui existent sur la grande place appartiennent à deux époques : à la fin du XIIIe siècle, je crois, pour les parties les plus anciennes orientées au nord ; au XVIe siècle, pour le prolon-

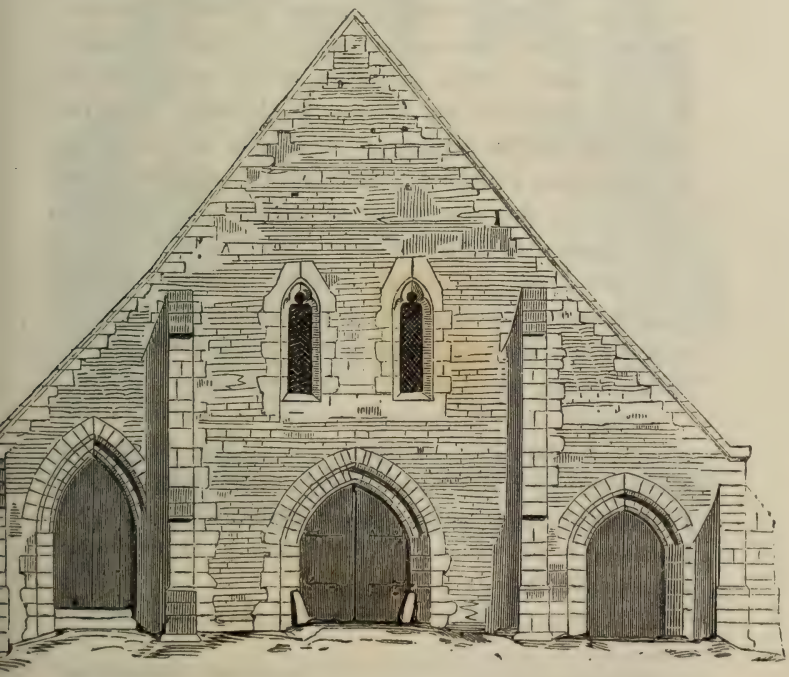

Bouet del.
ENTRÉE PRINCIPALE DES HALLES DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVE.

gement s'étendant du côté du sud. Des ouvertures ont été

percées, à diverses époques, dans les murs anciens. Toutefois, dans leur état actuel, avec leurs charpentes et leur grand toit, les halles de St-Pierre sont encore très-intéressantes et nous offrent un spécimen des halles et des granges du moyen-âge que l'on rencontre maintenant très-rarement dans un si bel état de conservation. Elles sont divisées en trois nefs par les deux rangs de poteaux qui portent la charpente au centre de l'édifice.

Hospice. — L'ancien Hospice était situé près d'un bras de la Dive, à l'entrée du bourg en venant de Caen ; j'en ai vu détruire l'église, qui devait remonter à la deuxième moitié du XIIIe siècle, d'après son style ; une des rosaces qui ornaient l'intersection des arceaux de la voûte a été recueillie par feu M. Legrand et placée dans son jardin, où on a pu la voir pendant longtemps. Rien de plus hardiment coupé, ni de plus élégant, que ce spécimen des œuvres de nos sculpteurs du XIIIe siècle.

Il reste encore aujourd'hui quelques traces des maisons de cet hospice, mais elles ont peu d'importance.

M. Pépin a dépouillé, dans les archives de St-Pierre (1), les nombreuses pièces relatives à cette maison.

La plupart sont des parchemins auxquels pend un sachet presque toujours privé de son sceau. La table de ces titres a été dressée par M. Pépin. Le plus ancien remonte à l'an 1218. Les dernières pièces sont, de quelques années, antérieures à la Révolution. On a écrit sur le dos de chaque manuscrit l'intitulé de la pièce.

L'Hospice actuel de St-Pierre est dans la rue de Lisieux.

Anciennes maisons. — Parmi les anciennes maisons qui

(1) Les archives de St-Pierre, qui sont presque toutes relatives à l'Hospice, sont renfermées dans un coffre ancien en chêne sculpté.

méritent l'attention, on peut signaler la cour Lelu qui est du commencement du XVIe siècle ou de la fin du XVe. Ce manoir, que j'ai décrit il y a plus de trente ans, est de forme carrée : il présente plusieurs fenêtres sur chaque face,

MANOIR DIT COUR LELU.

quelques-unes sont divisées en quatre parties par une croix en pierre. Des aiguilles à crochets ornent les ouvertures du premier étage. Les angles du bâtiment sont garnis de con-

treforts terminés par des pyramides à crochets. La porte d'entrée est du côté de l'est, les angles en sont arrondis et surmontés de plusieurs rangs de moulures; le tout surmonté de feuilles enroulées et accompagné, de chaque côté, d'une petite pyramide. La salle du rez-de-chaussée présente deux poutres dont l'une est mordue, à ses deux extrémités, par une tête de crocodile. De cette pièce on communiquait à un escalier en pierre, construit en spirale dans une tourelle taillée à pans (Voir la page 665). Le premier étage renferme une chambre dans laquelle on voyait une belle cheminée ornée de tores.

La partie principale de ce manoir, que reproduit le dessin ci-joint, est en pierre : c'est celle qui fait face à la rivière ; mais le reste est construit en bois, d'après le système usité à cette époque.

La rue de Falaise n'offre qu'une maison qui présente de l'intérêt. Les trois lucarnes du toit sont ornées de sculptures et annoncent l'époque de Louis XIV.

Dans la rue de Caen, on remarque une ancienne maison dont le premier étage empiète sur la rue ; elle n'a rien d'intéressant. Enfin, dans la rue de Lisieux et dans la rue allant au cimetière, on peut voir plusieurs maisons qui paraissent, en partie, anciennes.

Château d'Hermonville. — Quand on est sorti du bourg, vers Lisieux, on ne tarde pas à voir un château qui mérite l'attention : c'est le domaine d'Hermonville, faisant autrefois partie du territoire de la commune d'Hiéville, qui borde celui de St-Pierre-sur-Dive ; il appartient à présent à cette dernière commune. Ce château, dont je donne une vue d'après les dessins de M. Pépin, appartient à M. de Lignerolles, membre de l'Association normande ; il occupe, à ce qu'il paraît, le même emplacement que le château du cé-

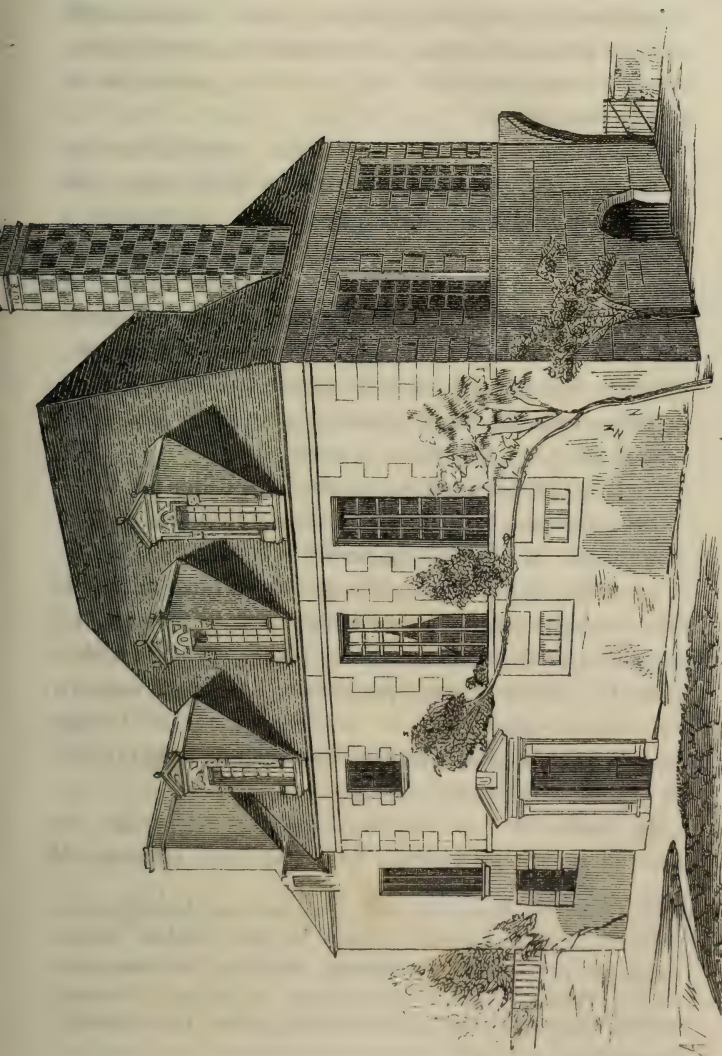

VUE DU CHATEAU D'HERMONVILLE.

Pepin del.

lèbre Thomas Dunot, lequel fut détruit du temps des guerres de religion. Le domaine appartenait encore à cette famille au siècle dernier. M. Dunot de Saint-Maclou, baron de Vieux-Pont, le vendit en 1762 à M. de Jarry, grand-père de Mme de Lignerolles.

Quoique peu important, ce château, dont la date est connue (1618), montre bien le style du XVIIe siècle. Une de ses cheminées en brique et pierre, ses lucarnes à frontons, sa porte et tout son ensemble caractérisent bien cette époque. Un parc entouré de murs se développe derrière le château. Deux portes à bossages, l'une grande et destinée aux charrettes, l'autre plus petite et destinée aux piétons, s'ouvrent dans la partie de cette clôture qui borde la route départementale allant de St-Pierre à Livarot. Un écusson est sculpté sur la clef de voûte de la petite porte.

Un beau colombier cylindrique est compris dans l'enceinte.

Des souterrains existent, dit-on, dans la cour et se dirigent vers l'abbaye et vers d'autres parties du bourg.

En 1562, l'abbaye fut pillée par les Calvinistes; mais la ville, dont les habitants étaient favorables à la Réforme, fut épargnée. Durant les guerres de la Ligue, elle resta fidèle à Henri IV. Thomas Dunod, propriétaire du château auquel a succédé celui que je viens de mentionner, avait fait fortifier la ville pour la mettre à l'abri d'un coup de main (1); il la fit respecter : elle ne fut prise que vers 1588.

M. Louis Du Bois rapporte, dans ses Recherches sur l'arrondissement de Lisieux, qu'il était resté beaucoup de

(1) Il subsistait encore, vers 1755, deux portes qui furent démolies. Vers 1588, St-Pierre-sur-Dive fut enlevé par une troupe de ligueurs commandés par le capitaine d'Aigneaux. Attaqué par des forces supérieures, Thomas Dunod fut fait prisonnier. Sa maison fut dévastée. (V. *Hist. de Lisieux et de l'arrondissement*, par M. Louis Du Bois, p. 447.)

protestants à St-Pierre-sur-Dive, tels que le savant ministre Étienne Morin et son fils Henri Morin; ils avaient dans le voisinage du château des Dunod, aujourd'hui à M. de Lignerolles, un temple dont on leur avait laissé l'usage en vertu de l'édit de Nantes; mais le grand archidiacre de Séez, Charles Dufresche, sollicita sa suppression et le fit démolir en vertu d'un arrêt du Conseil d'État, daté de Versailles le 3 juillet 1684, quatorze mois avant la révocation de l'édit de Nantes.

HIÉVILLE.

L'église d'Hiéville, près St-Pierre-sur-Dive, est insignifiante et n'offrirait aucun caractère s'il ne restait quelques contreforts dont les profils annoncent au moins le XIVe siècle. La maçonnerie pourrait donc dater de cette époque, sauf les parties refaites.

Une sacristie moderne est appliquée sur le chevet.

A l'ouest s'élève une tour moderne en pierre, terminée par un dôme surbaissé à quatre pans, dont chaque face est percée d'un oculus. Un lanternon couronne ce toit de pierre.

Le mur latéral du nord est sensiblement infléchi au nord-est.

Cette paroisse dépendait du diocèse de Séez; elle est sous l'invocation de saint Pierre. L'abbaye de St-Pierre nommait à la cure. On y comptait 68 feux. Elle dépendait de l'élection de Falaise.

On voit dans le cimetière la tombe de M. Jarry, avocat. Un tombeau ancien en forme de croix, avec toit prismatique, a été renversé et sert de banc sous l'if.

Château. — M. le commandant du génie Rochet, inspecteur de l'Association normande et maire d'Hiéville, demeure à peu de distance de l'église; un cèdre du Liban et quelques

beaux arbres méritent l'attention dans les bosquets qui environnent son habitation.

BERVILLE.

L'église de Berville a été reconstruite par parties à diverses époques, et ses murs n'offrent pas de caractères précis ; mais il paraît qu'une église avait existé là dès le XIIe siècle, car la porte conservée avec quelques parties des murs primitifs dans le mur occidental actuel annonce cette époque, et l'archivolte est bordée d'un larmier portant la moulure que voici.

Du reste, cette porte est très-simple et sans colonnes.

La plupart des fenêtres de la nef et du chœur sont modernes et carrées ; on vient d'en refaire deux de forme ogivale, à deux baies, dans la nef.

Une fenêtre de la nef (côté sud), quoique de forme carrée, peut dater du XVIe siècle ; elle est bordée d'un tore qui se prolonge sur les quatre côtés de cette ouverture.

Le mur du chevet paraît plus ancien que les murs latéraux ; on y voit une fenêtre ogivale qui a été bouchée.

L'église de Berville est voûtée en bardeaux. Un clocher en bois recouvert d'ardoise ou d'essente existait à l'extrémité de la nef, à l'entrée du chœur ; on vient de le supprimer, je ne sais pourquoi, et l'église n'a plus de tour.

M. Besnou, membre de la Société française d'archéologie, a bien voulu nous donner le texte de deux inscriptions tumulaires, rétablies par ses soins à l'intérieur de l'église ; la première, devant l'autel St-Jacques, est ainsi conçue :

CI GIT NOBLE DAMOISELLE CATHERINE JEAN EN SON VIVANT FEMME D'EXMES DE MAI ECUYER S^r DES ESSARS LA QUELLE DÉCÉDA LE 2e DE 7bre 1656.

Il y a sur la tombe un écusson composé d'un lion et de deux étoiles.

Voici la seconde, devant l'autel de la Vierge :

CI GIT EXMES DE MAI ECUYER S^r DES ESSARS CONSEILLER DU ROI CONTROLEUR ELEU EN L'ÉLECTION DE FALAISE LE QUEL DÉCÉDA LE 6 DE 9bre 16x2.

Je possède, m'écrit M. Besnou, l'acte authentique passé le 21 août 1657 devant Noël Le Poutrel et Louis Marguerin, tabellions royaux pour le siége et tabellionnage de St-Pierre-sur-Dive, par lequel « 16 paroissiens dénommés « de Berville, pour eux et les autres paroissiens absents, « ont baillé en pure fieffe et à rente irraquitable, à Exmes « de May écuyer, sieur des Essars, pour lui et ses hoyairs « et ayant cause, une portion de terre à prendre dans l'église « paroissiale de Berville, au costé de lepistre, vis a vis et « contre lhostel saint Jacques, de onze pieds de longueur « et huict de large, pour par le dit sieur des Essars la « faire clore et ballustrer, et y prendre séance lui et les « siens ; après leur deceds y être inhumés sans payer aucun « terrage. La ditte fieffe ainsi faitte moyennant le prix et « somme de sept livres deux sols dix deniers tournois de « rente foncière et perpétuelle, que le dit sieur des Essars « pour lui et les siens, c'est obligé faire et payer chacun an « au trésor de la ditte église. »

Il paraît, continue M. Besnou, qu'antérieurement, des membres de la famille de May avaient déjà été inhumés dans l'église, car j'ai, jointe à mes titres anciens, une vieille copie de la donation d'un pré de l'Aumône d'où il résulte :

« Que toute la famille de May, dont les membres sont dé-

« nommés, donnent, pour satisfaire au vœu de feu leur frère,
« le 22 juin 1654, et afin de participer aux prières qui se
« font en l'église de Berville *en laquelle sont inhumés* leurs
« défunts père, mère et frère, au curé de ladite église une
« portion de terre en herbe, contenant environ trois vergées
« et jouxtant le cimetière, pour dire à perpétuité une messe
« au jour où fut inhumé feu Jacques de May, sieur de la
« Bigne, qui est le 4 novembre 1641 ; une le 26 février,
« jour où Charlotte Voine, leur mère, fut inhumée, et trois
« messes le 19 novembre, jour où Pierre de May, leur frère,
« fut inhumé ; la dernière doit être de *Requiem,* chantée en
« plain-chant et dite par le curé de Berville ou son vicaire. »

Cette note ajoute que Jean de May ayant eu deux enfants : le premier, Exme de Mai, sieur des Essarts, contrôleur aux aides et tailles à Falaise, que représentent les sieurs de la Bertrie; le deuxième, Jacques de Mai, sieur de la Bigne, que représentaient M. Dunot-Duquesnay et autres ; les deux frères ont partagé sa succession en 1600.

A la suite de ces copies et mentions, se trouvent copiées les épitaphes des tombes qui sont dans la chapelle de Berville.

En 1865, l'épitaphe de la femme existait presque en entier, et il a été facile, à l'aide de ces notes, de retrouver la trace de quelques lettres plus ou moins altérées ou effacées par le frottement des chaussures. Toute la partie de derrière, garantie par l'autel, était, telle qu'on la voit encore, parfaitement intacte.

Seulement, en 1864 et 1865, on a eu la fâcheuse idée de recouvrir ces pierres par la première marche d'autels en bois sans style, en plaçant ces autels en biais au lieu de les appliquer sur le mur comme étaient les précédents. M. Besnou a profité du moment où on allait compléter ce regrettable travail, pour faire rétablir les deux inscriptions par M. Dupont, sculpteur à Caen.

Il résulte de là que l'inscription de la femme, telle qu'elle

existe, est bien parfaitement authentique, sauf les quelques lettres effacées et retrouvées à l'aide de la note dont il vient d'être parlé. C'est de cette fidélité certaine pour l'inscription de la femme, que l'on est parti pour croire à la fidélité de celle qui concernait le mari et que l'on a fait regraver en entier, car il ne restait aucun vestige de l'ancienne inscription.

Quelques tombeaux se voient dans le cimetière. Le plus remarquable est celui de M. Dutilleul, décédé il y a peu d'années.

Berville dépendait du diocèse de Séez, de l'élection de Falaise, de la sergenterie de St-Pierre-sur-Dive; on y comptait 60 feux.

Manoir de Berville appartenant à M. Besnou. — Le manoir de Berville, dont je donne un croquis fait par M. Bouet (V. la page suivante), date du XVIIe siècle. On entre dans la cour par deux portes cintrées à bossages, l'une pour les piétons, l'autre pour les charrettes ; la plus grande a perdu son cintre : on l'a démoli, je suppose, pour faciliter l'entrée des charrettes. Les montants ont été conservés et surmontés d'un couronnement semblable à celui des piliers modernes; mais la petite porte est intacte et la grande n'en différait que par sa hauteur et sa largeur.

D'après les renseignements que je dois à M. Besnou, cette maison ne paraît pas sortie de la main de ceux qui l'ont fait bâtir, ou de leurs successeurs. Elle porte sur une fenêtre de grenier de la façade, dans sa partie antérieure, la date de 1664. J'ignore si c'est là la date de son origine ou si elle remonte à une époque plus reculée. Elle doit pourtant remonter plus haut, puisque ses possesseurs se font enterrer dans la chapelle dès 1656.

Elle est entrée par succession dans la famille Gigon, à la date du 15 décembre 1688, en vertu d'un acte de partage que

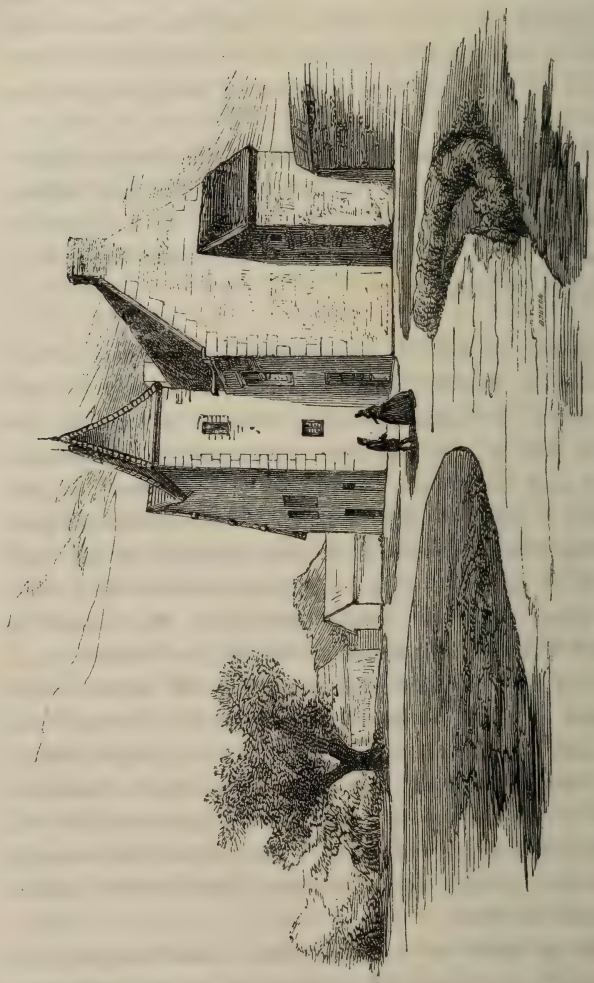

VUE DU MANOIR DE BERVILLE.

possède M. Besnou, entre « Mre Fleury Philippes, prêtre, « curé de St-Laurens, et maistre Ollivier Gigon, sieur de « Livet, advocat à Falaise, héritant de maistre Sebastien « Demay, sieur Dubut, conseiller du roi esleu à Falaize. »

Olivier Gigon eut le premier lot, et dans ce premier lot, avec les autres bâtiments de la cour, se trouve la maison étant le logis;

Plus la chapelle fieffée en l'église de la paroisse, parce qu'il paiera la rente due pour icelle. (Chapelle fieffée à Exmes de May en 1657.)

Elle est entrée dans la main de M. Stanislas Gigon La Bertrie, par suite du partage fait entre lui et M. Alphonse, son frère, des successions de Charles-François, leur père, et de Sébastien Noël, leur oncle. Enfin elle est échue à Mme Besnou, née Flavie Gigon La Bertrie, par suite du décès de son père, mort le 9 novembre 1851, membre de l'Assemblée législative.

M. Besnou a trouvé à l'intérieur de ce manoir, près des murs, des pavés émaillés qui avaient été garantis par les meubles et dont il a fait paver une antichambre, en reproduisant le dessin primitif. On accède à cette antichambre par un escalier en pierre, construit en spirale dans une tourelle à pans surmontée de deux épis.

MITHOIS.

Mithois, *Mittois.*

L'église de Mithois se compose d'un chœur et d'une nef rectangulaires, qui me paraissent remonter, le premier au XIIe siècle, la seconde au XIIIe. Les modillons bizarres et variés qui garnissent l'entablement du chœur, du côté du nord, paraissent en effet annoncer le XIIe siècle; je crois que la première moitié du XIIIe est l'époque à laquelle la nef a été bâtie. Si l'ensemble de l'édifice remonte aux

époques indiquées, il a, comme presque tous, subi des changements. La porte occidentale avec archivoltes à cannelures portées sur deux colonnes, et les fenêtres-lancettes de la nef (côté nord) offrent bien les caractères du XIIIe siècle; mais les fenêtres ont toutes été refaites au siècle dernier, du côté du sud. Les contreforts du chœur ont été doublés, probablement pour résister à la poussée du mur. Beaucoup plus anciennement, au XVe ou au XVIe siècle, une grande fenêtre à plusieurs baies et à compartiments flamboyants avait été établie dans le chevet.

Ce qui est aujourd'hui le plus intéressant, c'est le porte-cloche à deux baies qui s'élève, comme à Lieurey, entre chœur et nef, sur l'arc triomphal. Je l'avais signalé et décrit dès l'année 1827; en 1848, j'ai eu la bonne fortune de le revoir, en compagnie de M. Victor Petit auquel j'en dois un dessin (V. la page suivante). Ce clocher-arcade est de transition, c'est le plus ancien de ce genre que j'aie trouvé dans le département.

L'arc triomphal qui porte ce clocher est du même style, c'est-à-dire de transition; l'archivolte n'offre pas de moulures, mais il repose de chaque côté sur trois colonnes romanes engagées, dont la plus saillante est plus forte que les deux autres.

J'ai relevé, non sans peine en 1848 et non sans laisser encore plusieurs lacunes, l'inscription de la cloche que l'on voit dans ce clocher-arcade; la voici :

HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR ABDON THOMAS FRANÇOIS LE SENS CH^ER SEIGNEUR MARQUIS DE MITHOIS ET PATRON DE MORSAN ÉPINE MITHOIS ET AUTRES LIEUX, LIEUTENANT AU RÉGIMENT DES . . . . . CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE St LOUIS, COLONEL D'INFANTERIE . . . . . ET PAR . . . . . FRANÇOISE ELISABETH DE FRENELLE VEUVE DE MESSIRE CHARLES BERNARDIN DE MESNIL MARQUIS DE MERVILLE ET DAME DE PONTOLIN

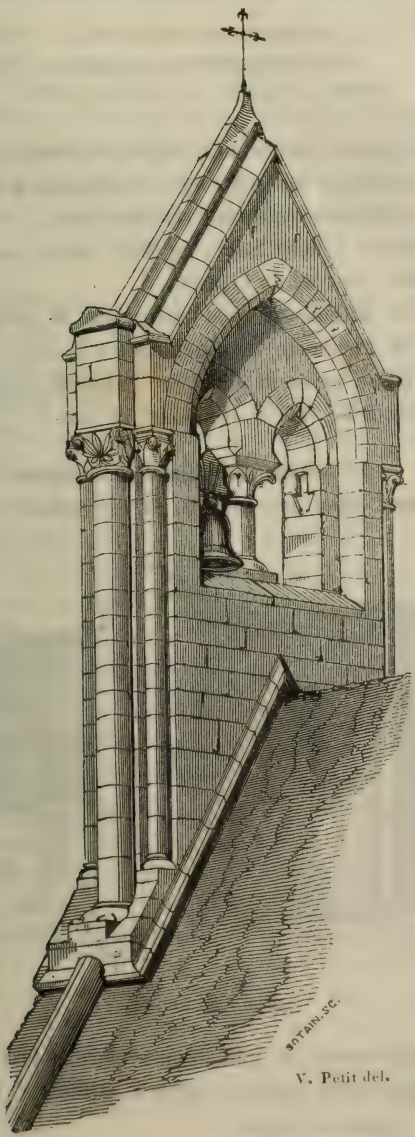

V. Petit del.

CLOCHER ARCADE A L'ÉGLISE DE MITHOIS.

Mre ADRIEN BEAUMESNIL CURÉ
JEAN DUBOIS TRÉSORIER EN CHARGE
ALEXIS LA VILLETTE M'A FAITE EN 1776.

Il existe, dans le chœur, des tombes illisibles par suite des mutilations qu'on a fait subir aux inscriptions à l'aide d'un marteau, probablement pendant la Révolution.

Une crédence à deux baies, du XIIIe siècle, se voit dans le sanctuaire, du côté de l'épître.

L'église de Mithois est sous l'invocation de saint Gervais. L'abbé de St-Pierre-sur-Dive nommait à la cure.

Mithois faisait partie de l'élection de Falaise, sergenterie de St-Pierre-sur-Dive. On y comptait 59 feux.

Manoir. — Le manoir de Mithois se compose d'un corps de logis dont voici un croquis. Il est entouré de fossés.

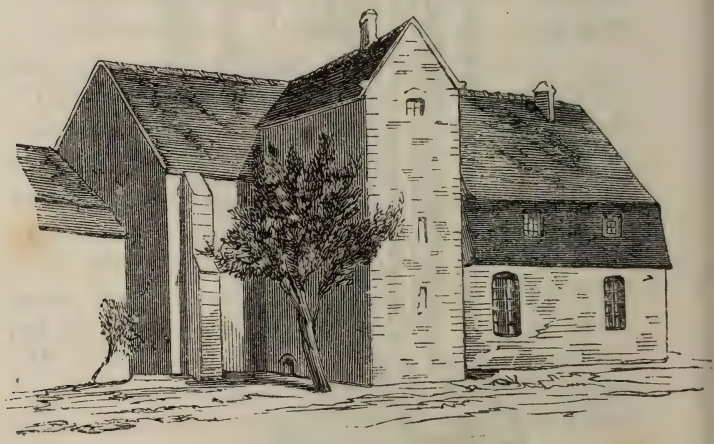

MANOIR DE MITHOIS.

Une tourelle carrée en saillie doit renfermer l'escalier.

Un château plus moderne existe à Mithois, à 600 mètres environ à l'ouest de l'église.

L'inscription de la cloche nous indique quels étaient, au XVIIIe siècle, les seigneurs de Mithois.

Léproserie. — Une léproserie avait existé à Mithois et les revenus en avaient été appliqués à l'hospice de St-Pierre-sur-Dive ; elle était située à l'est-sud-est de l'église, sur le bord d'un chemin allant vers St-Georges et montant la butte de Queverue.

Bois de Queverue. — Le bois de Queverue est compris tout entier dans le territoire de Mithois. Ce bois renferme deux enceintes qui ont été regardées comme romaines.

J'ai décrit en 1830, dans mon *Cours d'antiquités monumentales*, l'un de ces camps que j'avais visité dans le bois, à quelques centaines de mètres du pavillon de M. Duchesne.

Ce camp est à peu près carré, entouré d'un *vallum* et de fossés peu profonds (d'environ 4 à 5 pieds), mais bien conservés et tracés sans interruption (V. la fig. 6, pl. XXXI de l'atlas de mon *Cours d'antiquités monumentales*). M. Duchesne m'a affirmé, il y a trente ans, qu'on avait trouvé dans l'enceinte des fragments de pierres taillées (1). La dimension du camp est indiquée par le plan que j'ai levé et publié dans mon *Cours*.

D'autres retranchements existent dans le bois de Queverue, à 1 kilomètre de ceux-ci. La hauteur du plateau de Queverue, au-dessus du niveau de la mer, est de 188 mètres.

De l'extrémité de ce plateau la vue s'étend, au loin, sur les

(1) M. Duchesne, propriétaire du bois de Queverue, avait recueilli, il y a trente ans, dans le fossé du camp le plus voisin de son château, des débris de poteries faites au tour. Mais, comme les fossés ont dû être remplis d'eau pendant longtemps et qu'on a dû y venir puiser de l'eau après l'occupation romaine, rien ne prouve que ces débris soient antiques, et j'ignore s'il en a été conservé quelques-uns qui puissent être examinés.

vallées du Pays-d'Auge et sur les campagnes de Caen et de Falaise ; on distingue, de là, les monts d'Éraines, Montabar, St-Clair-la-Pommeraye et, je crois, la butte de Campandré, également couronnée par un camp retranché de la même forme.

Le camp, figuré dans mon *Cours*, a été marqué sur la Carte de l'état-major. Les autres retranchements que j'indiquais ont été marqués également sur cette carte. Cette seconde enceinte est à l'ouest sud-ouest de celle dont je viens de présenter la description. (Voir la Carte de l'état-major.)

J'ai interrogé dernièrement les ouvriers qui exploitent les silex pour l'entretien des routes, à l'intérieur du camp ; ils m'ont dit n'avoir rien trouvé dans les excavations qu'ils ont faites depuis quelque temps.

Le bois de Queverue mériterait d'être exploré quand on y fait des coupes. Le chemin qui vient à Mithois de St-Pierre-sur-Dive, passe près de la Maladrerie et se dirige vers St-Georges, paraît très-ancien.

ESCOTS.

Escots, *Escos*, *Ecos*.

L'église d'Escots, composée d'une nef et d'un chœur rectangulaires, paraît, si l'on observe quelques parties de ses murs, pouvoir remonter jusqu'au XIIIe siècle, peut-être même à la fin du XIIe. On entrait autrefois dans la nef par une porte latérale, au sud, précédée d'un porche en bois : on voit encore les supports ou corbeaux de pierre qui portaient la charpente de ce porche. L'entrée actuelle est moderne. La plupart des fenêtres ont été défigurées et sont également modernes : j'en ai remarqué seulement une dont la baie est surmontée d'un linteau trilobé.

La tour est conforme au type habituel dans le pays, c'est-à-dire une flèche à huit pans, en bois et très-aiguë, posée

sur une tour carrée, également en bois; le tout recouvert d'ardoise.

Le maître-autel cache un autel en pierre plus ancien, supporté par deux colonnes.

La cloche porte l'inscription suivante, d'après les notes de M. Pépin :

L'AN 1717 IAY ÉTÉ BÉNITE PAR Me DENIS TOVTAIN CVRÉ DE CE LIEV ET NOMMÉE MARIE ANNE ROSE PAR Ht ET Pt SGr LOVIS FRANÇOIS DE THIBOVTOT SIR DE THOIS. . . . MANQVEVILLE BARON DOVVILLE LARIVIÈRE ET DARM . . . . ET AVTRES LIEVX . . . . GÉNÉRAL DE L'ARTILLERIE DE FRANCE, BRIGADIER DES ARMES DU ROY CHcr DE L'ORDRE ROYAL MILITAIRE DE St LOVIS ET PAR HAUTE ET Pte DAME MARIE ANNE ROSE DE MONTGOMERY . . . . ENTE PAR M DVONE DESCOTS PATRONNE HONORAIRE DE CE LIEV SON ÉPOVSE ET REPRÉSENTÉ PAR M LEBLANC PARCLEVR INTENDANT AVOCAT ET DEMOISELLE MARIE MAGDELEINE ANTOINE LELBLANC

Les caractères sont un peu effacés, difficiles à lire, et quelques lacunes existent dans le texte de cette inscription, dont nous donnons les parties principales.

La sacristie, appuyée sur le chevet du chœur, porte la date 1775.

L'église est sous l'invocation de saint Remy. L'abbaye de Vignats nommait à la cure.

Dans le cimetière, M. Pépin a recueilli quatre inscriptions tumulaires.

Les deux premières appartiennent à la famille de Mosges :

CY GIT LE CORPS DE NOBLE DAME MARIE ADELAÏDE
JEAN DE CREVECŒUR VEUVE DE MESSIRE JEAN
BAPTISTE CLAUDE JOSEPH DE MOGES ECUYER
DÉCÉDÉE AU CHATEAU DE HOULBEC LE 15 DA
OUT 1773 AGÉE DE 32 ANS ET DIX JOURS PRIES
DIEU POUR LE REPOS DE SON AME.

CY GIT
MESSIRE JEAN BAPTISTE
JOSEPH VICOMTE DE

MOGES AUTREFOIS OFFICIER
AU RÉGIMENT DU ROI
DÉCÉDÉ LE VENDREDI 28
SEPTEMBRE 1832 A HOULBEC
ANCIEN DOMAINE DE SA
FAMILLE
OU IL REPOSE DANS LE
SEIN DE DIEU.

Le troisième tombeau est en forme de croix ; à l'extrémité se voient deux blasons mutilés, supportés par deux lions et surmontés d'une couronne. On y lit :

CY GIT
LE CORPS DE MAITRE
FRANÇOIS LETELLIER
PRÊTRE CURÉ DE CE LIEU
LEQUEL APRÈS AVOIR DESSER
VI CETTE ÉGLISE AVEC ÉDI
FICATION L'ESPACE DE HUIT
ANS 4 MOIS EST DÉCÉDÉ LE
TROIS AVRIL 1790 AGÉ DE 48
ANS. PRIÉS DIEU POUR LE
REPOS DE SON AME
REQUIESCAT IN PACE
AMEN.

L'inscription suivante a été incrustée dans le mur de l'église :

M. N. P.
CY GIT HONNÊTE HOMME
URBAIN LE MANISSIER
ANCIEN MAITRE ES ARTS
DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN
ABBÉ PRÉSENTATEUR DES
BÉNÉFICES DE L'ABBAYE DE
St PIERRE SUR DIVES CURÉ DU
MENI BACLAY ET DESS^t DE
St MARTIN DE FRESNAY ET

DESCOTS AGÉ DE 76 ANS ET 4
MOIS DÉCÉDÉ LE 6 xbre 1816 RE
QUIESCAT IN PACE. AMEN.

On conserve une riche chasuble dans la sacristie.

Motte et emplacement de château. — J'ai vu, il y a quelques années, tout près et au nord-est de l'église d'Escots, sur la rive gauche de l'Oudon, une motte arrondie et entourée de fossés que j'ai citée dans le Ve volume de mon *Cours d'antiquités*, p. 117.

Château de Houlbec. — Le château de Houlbec est situé dans la commune d'Escots. Nous en donnons une vue d'après

CHATEAU DE HOULBEC, A ESCOTS.

les dessins de M. Pépin. C'est un pavillon carré, flanqué de

quatre tours : une de ces tours est cylindrique, construite en pierre ; deux autres, et celle qu'on voit sur le premier plan dans le dessin, sont construites en bois et prennent la forme hexagone à partir du premier étage, mais sont rondes et en pierre au rez-de-chaussée ; leurs toits sont ajourés chacun d'une petite lucarne trilobée. Au centre de l'entablement du fronton de la façade existe un écusson, sculpté sur une pièce de bois. Cet écusson, surmonté d'une couronne de marquis, est celui des Montgommery.

Ce château est entouré d'eau, à l'entrée d'un bois, tout près et à droite de la route allant de St-Pierre-sur-Dive à St-Martin-de-Fresnay et au Billot. Il doit remonter au XVIe siècle et appartient à M. le marquis de Moges, membre de l'Association normande, qui n'y vient que rarement pour ses affaires.

D'après les renseignements qu'a bien voulu me transmettre M. de Moges, son grand-père l'avait acquis de la famille de Montgommery, qui en faisait alors un pavillon de chasse.

Ce petit château se présente d'une manière très-pittoresque au milieu des arbres : c'est, d'ailleurs, un des plus anciens de la contrée.

LIEUREY.

L'église de Lieurey est assez homogène et une de celles qu'on visitera avec intérêt dans le canton de St-Pierre. Elle se compose d'une nef, divisée en quatre travées par des contreforts, et d'un chœur en retrait, qui n'en avait que deux, et dont le chevet a été masqué plus tard par une addition à pans coupés pour la sacristie.

Une porte moderne a été percée dans le mur occidental, qui n'en avait pas dans l'origine ; car on voit à l'intérieur de

la nef, dans la première travée, côté sud, le tympan d'une porte bouchée qui devait être l'entrée principale autrefois.

La nef a du reste conservé ses fenêtres primitives, composées d'une petite lancette sans colonnes, ébrasées à l'intérieur, dont quelques-unes seulement ont été un peu agrandies sans toutefois que l'on ait entamé le profil extérieur. Cette nef, qui est voûtée en merrain avec tirants, poinçons, etc., communique avec le chœur par une arcade ogivale (arc triomphal); l'archivolte de cette arcade est portée par des colonnes dont les chapiteaux me paraissent du XIVe siècle; au-dessus de cette arcade s'élève un porte-cloche à deux baies assez élégant, dont les montants sont ornés de colonnes à chapiteaux du XIVe siècle, disposés comme à Mithois.

Les porte-cloches sont infiniment plus élégants que ces tours qui leur ont trop souvent été substituées. Celui de Lieurey est une des parties les plus intéressantes de cette église. Nous venons d'en voir un autre plus intéressant encore et plus ancien, mais de même forme, à Mithois.

Le chœur de Lieurey a été défiguré par l'ouverture d'une grande fenêtre carrée, du côté du sud; le lambris, qui forme voûte, est cintré sans poinçons ni tirants.

Le mobilier de l'église ne donne lieu à aucune observation; deux petits autels sont placés à l'extrémité de la nef, à droite et à gauche de l'arc triomphal.

En voyant les fenêtres lancettes de la nef sans colonnes, on serait, au premier abord, porté à regarder l'église de Lieurey comme datant du XIIIe siècle; mais si l'on considère que les colonnes de l'arc triomphal et le clocher-arcade paraissent du XIVe siècle, on peut croire que le reste est de la même époque, malgré la forme étroite des fenêtres; il ne faut pas oublier que leur forme simple (lancettes sans co-

lonnes) a dû continuer très-longtemps d'être en usage dans les campagnes, surtout lorsqu'il s'agissait de petits édifices comme celui qui nous occupe.

L'église de Lieurey est sous l'invocation de saint Paterne. L'abbé de St-Pierre-sur-Dive nommait à la cure.

On voit, dans le cimetière, la tombe d'un curé nommé Aubin, mort en 1753, à l'âge de 69 ans.

Château du Robillard. — Ce château, appartenant à M. d'Infréville, membre du Conseil général, se trouve à 1 kilomètre à l'est de l'église, dans un vallon; nous en donnons une vue d'après le croquis de M. le docteur Pépin. La partie du fond est la moins ancienne; les autres parties, la grande aile droite surtout, paraissent appartenir à la première moitié du XVIIe siècle. On sait, du reste, qu'une partie de ce château a été construite sous le règne de Louis XIV, par Pierre de Montesquiou, comte d'Artaignan, maréchal de France, général des armées du roi, gouverneur des ville, cité et citadelle d'Arras, chevalier des ordres de Sa Majesté, mort en 1725, sans héritiers. Sa femme, Catherine-Elisabeth de L'Hermite d'Hiéville, d'une ancienne famille de la contrée, mourut quelques années après, laissant la terre du Robillard à MM. d'Infréville, ses plus proches parents.

Manoir. — M. le docteur Pépin a signalé près de l'église, dans le village, un autre manoir; la porte d'entrée de la cour porte la date 1622; au-dessous de ce millésime, on voit un blason *d'hermine au chef chargé de cinq étoiles, supporté par deux lions et surmonté d'un casque.* Ce manoir, qui appartenait à la famille d'Infréville et qu'elle habitait avant l'héritage qu'elle fit du domaine du Robillard, est devenu la propriété de M. le baron de Morell, puis de M. le marquis

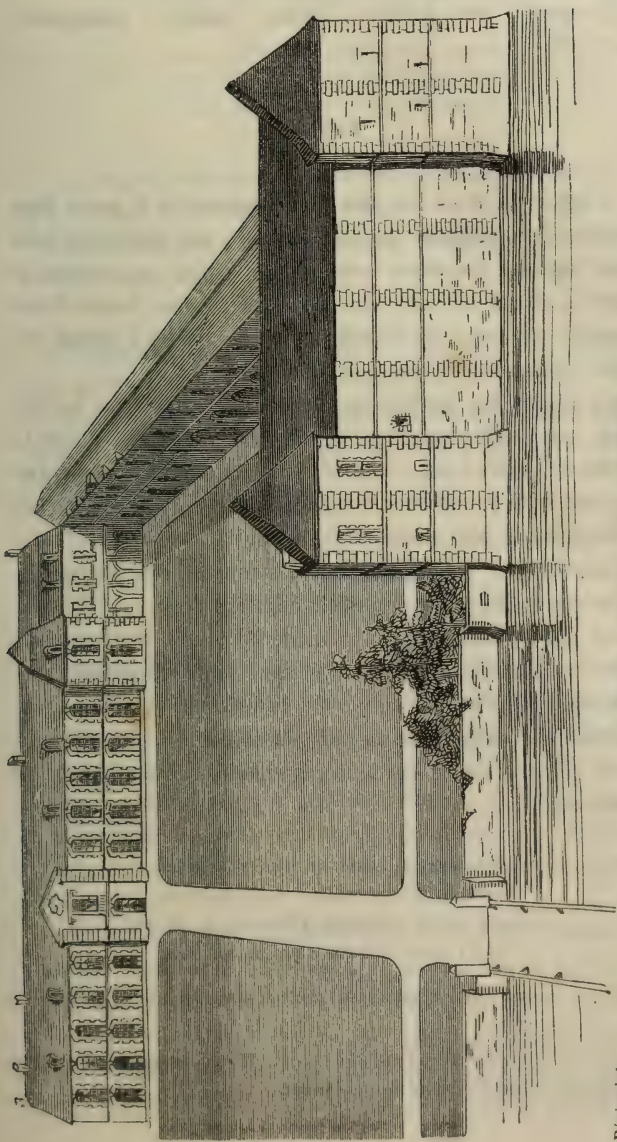

LE CHATEAU DU ROBILLARD, A LIEUREY.

Pépin del.

d'Eyragues, son gendre, ancien ministre plénipotentiaire (1).

TOTES.

L'église de Tôtes est des plus pauvres, et il serait bien difficile d'en indiquer la date précise; une fenêtre à deux baies ogivales encadrées sous un arc cintré qui occupe le chevet, et qui éclairait cette partie de l'église, avant d'être bouchée par suite de l'établissement de l'autel à grand rétable, annonce pourtant le XIVe siècle.

La plupart des fenêtres ont été refaites de forme carrée. Pour une seule, qui vient d'être terminée, on a adopté la forme de l'ogive; mais autant vaudrait et mieux même que l'on eût suivi le patron des autres fenêtres, avec lesquelles celle-ci fait le plus singulier disparate.

Les fenêtres primitives, qui restent du côté du nord, montrent de simples meurtrières à linteau droit.

La porte occidentale est moderne; une tour en bois couverte d'ardoises, à pyramide aiguë, sort du toit correspondant à la première travée de la nef. Les voûtes sont en merrain. La sacristie est au nord du chœur.

M. Pépin a relevé les deux inscriptions suivantes dans le cimetière :

CY GIST LE CORPS DE MAISTRE CLAUDE
JACQUES BLIVET PRÊTRE CURÉ DE TOTE
DÉCÉDÉ LE 18 NOVEMBRE 1782 AGÉ DE 60 ANS
PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME.

CY GIT LE CORPS DE MAITRE AUGUSTIN BES

(1) Renseignements communiqués par M. le comte d'Infréville, membre du Conseil général du Calvados.

NARD PRÈTRE CURÉ DE TOSTES DÉCÉDÉ
LE 20 MAY 1745, AGÉ DE 50 ANS PRIÉS
DIEU POUR LE REPOS DE SON AME

Cette église était sous l'invocation de sainte Marguerite, à la présentation du Chapitre du Séez.

Tôtes faisait partie de la sergenterie de St-Pierre-sur-Dive, élection de Falaise.

Grange dîmière. — A l'ouest de l'église, j'ai remarqué tout près de la route une très-belle grange ancienne, avec porte voûtée en cintre. Je suppose qu'elle appartenait autrefois au Chapitre de Séez, qui nommait à la cure et devait posséder des dîmes à Tôtes.

VAUDELOGES.

Vaudeloges, *Vallis Logiæ*, *Valles Logiæ.*

L'église de Vaudeloges est une des plus anciennes de la contrée, et ses murs présentent un des plus beaux appareils en *arête de poisson* que l'on puisse citer dans le Calvados. C'est là surtout ce qui la rend intéressante, et il faut espérer qu'on n'aura pas la mauvaise pensée d'enduire ces murs de chaux, comme on l'a fait si malencontreusement dans d'autres localités.

Malheureusement il ne reste plus qu'une des fenêtres primitives : elle se trouve dans la nef, du côté du nord; c'est une étroite ouverture ou meurtrière arrondie au sommet, fortement ébrasée à l'intérieur; toutes les autres fenêtres sont carrées, modernes, à l'exception de deux qui, comme dans plusieurs autres églises, ont été établies pour éclairer

les petits autels élevés près de l'arc triomphal, à l'extrémité de la nef. Il n'est pas facile d'indiquer avec certitude l'âge de ces fenêtres ogivales; mais elles pourraient dater du XVe ou du XVIe siècle.

La nef a été allongée du côté de l'ouest quand on a établi la tour, et la première travée est moderne. Le chœur a aussi été à moitié reconstruit; la partie orientale n'est pas ancienne.

Les parties romanes sont donc encadrées entre deux constructions modernes; elles forment, d'ailleurs, les trois quarts environ de l'édifice et se distinguent facilement du reste.

On entrait dans la nef, avant l'allongement qu'elle a reçu, par une porte latérale, au nord, aujourd'hui bouchée, dont le cintre est formé de claveaux sans moulures et le linteau horizontal de trois pièces. Les montants ou pieds-droits de cette porte, aussi simples que tout le reste, sont formés de plusieurs assises, et sur l'une d'elles on voit, à une certaine hauteur, la représentation grossière d'un cerf aux longs bois poursuivi par un personnage à cheval. Sur la pierre qui correspond sur l'autre montant on trouve le même personnage à cheval; le cerf manque. J'ai vu cette représentation du cerf poursuivi par un chasseur sur les églises les plus anciennes, et celle que nous avons remarquée à Vaudeloges est assez barbare pour appartenir au XIe siècle.

Une autre porte romane, beaucoup plus étroite, servait d'accès au chœur du côté du sud; elle offre un linteau droit couvert d'étoiles reposant sur des pieds-droits sans moulures.

L'intérieur de l'église n'a rien d'intéressant. On a substitué dernièrement une large arcade semi-circulaire à l'arc triomphal ancien, qui devait être curieux. Le chœur est voûté en bois avec poinçons et tirants. La nef a reçu un nouveau lambris, il y a peu de temps.

L'église de Vaudeloges est sous l'invocation de Notre-Dame. Le roi présentait à la cure avant la Révolution.

Il est question de fondre de nouvelles cloches à Vaudeloges ; celle qui existe date de 1822.

M. Pépin a lu les inscriptions suivantes dans le cimetière :

CY GIST LE CORPS
DE MESSIRE CÉSAR LÉONOR
DE VALOIS SEIGNEUR
DE VAUDELOGES
ET AUTRES LIEUX
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL
ET MILITAIRE DE St LOUIS
ANCIEN CAPITAINE
AU RÉGIMENT DE SAINTONGE
DÉCÉDÉ LE 21 NOVEMBRE 1780
AGÉ DE 67 ANS PRIEZ DIEU
POUR LE REPOS DE SON AME

ICI REPOSE
LE CORPS DE JOSEPH MALHERBE
DE SAINT AIGNAN ANCIEN CHANOINE
DU CHAPITRE CATHÉDRAL OFFICIAL
ARCHIDIACRE ET VICAIRE GÉN^al
DU DIOCÈSE DE SÉEZ NÉ EN CETTE
PAROISSE DE VAUDELOGES LE 5 OCTOBRE ET BAPT.
LE 6 DE LAN 1749 EN CETTE ÉGLISE
LEQUEL DÉCÉDÉ A SÉEZ LE 6 9bre
A DEMANDÉ A ÊTRE TRANSPORTÉ
DANS CETTE SUSDITE PAROISSE
COMME LIEU DE SA NAISSANCE ET
POUR ÊTRE INHUMÉ AU CIMETIÈRE
LE PLUS PRÈS POSSIBLE DE L'AUTEL
DE LA SAINTE VIERGE ET QUE LES
MOTS LATINS QUI SUIVENT SOIENT
INSCRITS SUR SA TOMBE :
DEO
VIRGINI QUE MATRI
AD REPARANDUM.

Les anciens fonts baptismaux, en forme de cuve cylindrique à l'extérieur, sont quadrilobés à l'intérieur ; ils sont jetés dans le cimetière au milieu des tombes.

Château. — Un petit château situé près de l'église appartient à M. de Magny de Rapilly, qui a épousé Mlle de Valois de Saint-Léonard.

Il y avait encore un autre fief à Vaudeloges.

RÉVEILLON.

L'église de Réveillon est un peu plus importante que celle de Tôtes, dont nous avons parlé et dont elle est voisine, sans être pourtant intéressante. La façade occidentale de la nef et le chevet du chœur offrent : la première, une porte cintrée surmontée d'une fenêtre cintrée, subdivisée en deux baies en forme de lancette sans colonnes ; le second (le chevet), une fenêtre pareille à la précédente. Ces fenêtres me paraissent, à Réveillon, pouvoir remonter au commencement du XIVe siècle. Des contreforts garnissent la façade.

La plupart des fenêtres de la nef et du chœur ont été repercées et sont carrées ; il n'en reste plus que deux en forme de lancettes-meurtrières, du côté du nord. La tour en bois, couverte d'ardoises, est entre chœur et nef. Deux petits autels, appliqués sur les murs nord et sud, se trouvent à l'entrée du chœur. L'église est voûtée en bois.

Une sacristie moderne masque une partie du chevet.

L'église est sous l'invocation de saint Loup. La cure était à la nomination de l'abbaye du Bec.

Réveillon faisait partie de la sergenterie de Montpinçon, de l'élection d'Argentan et du diocèse de Séez.

On y comptait 42 feux.

AMMEVILLE.

Ammeville, *Aumevilla*, *Almevilla*, *Ammevilla*.

L'église d'Ammeville est trop peu caractérisée pour être chronologiquement classée; elle se compose, comme presque toutes celles de la contrée, d'un chœur à chevet droit en retrait sur la nef, également rectangulaire. Une flèche en bois, couverte en ardoises, correspond à l'extrémité de cette nef. Deux autels orientés garnissent l'entrée du chœur; le tout est voûté en bois. Toutes les fenêtres ont été refaites. La porte occidentale est moderne.

Autel revêtu de perles en nacre. — Si cette église n'offre aucun intérêt, elle renferme un autel extrêmement remarquable, cité d'abord par feu M. Billon, de Lisieux, et que nous avons vu avec la même satisfaction que lui.

Qu'on se figure un autel dont les gradins, le tabernacle, l'exposition et le rétable, ornés de colonnes et d'un entablement corinthien, sont tapissés de perles cylindriques creuses fixées par des fils qui les traversent et forment un tissu nacré qui recouvre le tout; les feuilles des chapiteaux, les rinceaux courant sur les gradins, toutes les moulures ont été figurées par ces perles, les unes jaunes, les autres d'un blanc nacré; au moyen de ces deux couleurs, on a pu broder des dessins et des ornements qui ont beaucoup de relief.

Que de temps il a fallu pour terminer un pareil ouvrage!

Ce curieux rétable, qui provient de l'église des Capucins de Lisieux, avait été apporté à Ammeville par un curé constitutionnel, ainsi que nous l'apprend M. Billon. Il aurait été, dit-il, si l'on en croit la tradition, donné par un pape à un des évêques de Lisieux.

Il est question d'allonger la nef et d'avancer l'autel dans le chœur pour établir la sacristie derrière : cette combinaison est très-mauvaise et entraînera peut-être la perte de ce curieux autel; j'ai fait ce que j'ai pu pour en dissuader, d'autant plus qu'il existe une sacristie accolée au sanctuaire, du côté de l'évangile, et que, si elle est insuffisante, rien n'empêche de la reconstruire (1).

M. Billon nous apprend, dans son intéressant ouvrage sur les cloches et les sonneries françaises et étrangères, que la cloche d'Ammeville est une de celles qui composaient, avant la Révolution, le beau carillon de l'église St-Germain de Lisieux; elle porte l'inscription suivante :

L'AN 1738 J'AY ÉTÉ NOMMÉE MARGVERITE GVILLEMETTE PAR GVILLAVME LE FORT ET MARGVERITE LE ROY ÉPOVSE DE GVILLAVME PICQVENOT ÉCHEVIN DE CETTE VILLE.

L'église d'Ammeville est sous l'invocation de sainte Honorine.

Le patronage était laïque : le baron de Courcy était seigneur et nommait à la cure aux XVe et XVIe siècles.

J'ai remarqué dans le chœur, du côté de l'évangile, une pierre tombale recouvrant les restes de Guillaume-Philippe de Bernières, écuyer, prêtre-curé de cette paroisse; la date de la mort est effacée par l'usure. Il existe encore dans le pays une famille de ce nom.

Un if assez vieux se voit dans le cimetière.

(1) Trop souvent on sacrifie tout pour la sacristie !! Rien n'est plus déplorable que les travaux qui ont été faits dans plusieurs églises, pour placer les sacristies là où elles paraissaient le plus commodes. On oublie le principal (l'église) pour l'accessoire, et l'on mutile pour satisfaire des besoins qui n'ont rien de réel, et n'existent le plus souvent que dans l'imagination ou le caprice de ceux qui les réclament.

Manoir. — On trouve, à quelque distance de l'église, un ancien manoir, que je n'ai pas examiné, mais dont on m'a signalé l'existence.

Ammeville faisait partie du diocèse de Séez, de l'élection de Falaise, de la sergenterie de St-Pierre-sur-Dive. On y comptait 95 feux.

ABBEVILLE.

Abbeville, *Abevilla.*

L'église d'Abbeville remonte au XIIIe siècle, si j'en juge par la porte du chœur, ouverte dans le mur méridional, laquelle est surmontée d'un segment de cercle garni de têtes de clous, et par quelques ouvertures en lancettes-meurtrières, ébrasées à l'intérieur; deux de ces lancettes existent dans le mur méridional de la nef, une autre dans le mur septentrional du chœur. Les autres ont été remplacées par des fenêtres carrées. La porte principale est ouverte dans le mur méridional de la nef; une autre porte, plus petite, se trouvait en face dans le mur du nord. L'église est voûtée en bardeaux. La tour, aiguille en bois couverte d'ardoises, est établie sur la première travée de la nef.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame. Le seigneur nommait à la cure; elle dépendait du diocèse de Séez et de la sergenterie des Bruns, élection d'Argentan. On y comptait 45 feux avant la Révolution.

If. — L'if qui existe dans le cimetière est un des plus remarquables que j'aie rencontrés et complètement creux, mais vivant toujours par l'écorce et par les branches qui couronnent le tronc. Le diamètre intérieur est tel que douze personnes peuvent s'y tenir assises. Une excroissance du tronc,

à 1 mètre environ du sol, forme un bourrelet ou banc naturel à l'intérieur de cette chambre circulaire.

Hugues de Grandmesnil, qui vivait au XIe siècle, donna à l'abbaye de St-Évroult des dîmes à Abbeville.

Château. — Près de l'église d'Abbeville est un château qui peut dater du temps de Louis XIV.

GRANDMESNIL.

Grandmesnil, *Grentonis Mansio*, *Grente Maisnillium.*

L'église de Grandmesnil est sans caractère aucun, toutes les ouvertures en sont carrées dans la nef. Le chœur est en retrait sur la nef; on y a fait récemment des fenêtres en forme d'ogive. Le tout est garni d'un lambris en bois.

L'église de Grandmesnil est sous l'invocation de saint Martin. L'abbaye de St-Évroult nommait à la cure.

Les seigneurs de Grandmesnil avaient un château situé à Norrey, *Nuceretum*, localité que nous avons explorée et décrite dans le tome II de la *Statistique monumentale*, en parcourant l'arrondissement de Falaise (canton de Coulibœuf).

Le plus ancien Grandmesnil connu est Robert Ier qui, pendant la minorité de Guillaume-le-Bâtard, fut blessé mortellement, en juin 1050, dans un combat près Bernay; Hugues de Grandmesnil, son fils, fut vicomte de Leycester, gouverneur de Winchester, et mourut moine en 1093. Son fils accouru devant le château de Courcy, assiégé par le duc Robert, y fut fait prisonnier. En 1096, deux fils de Hugues de Grandmesnil accompagnèrent le duc Robert à la croisade.

La famille de Grandmesnil, qui fut une des bienfaitrices de St-Évroult, a été souvent mentionnée dans l'Histoire d'Orderic Vital; elle devait avoir un château dans le voisinage,

et l'on m'a signalé, près de Montreuil, une motte qui pourrait bien lui avoir appartenu (1).

Grandmesnil faisait partie de l'élection d'Argentan et de la sergenterie des Bruns ; on y comptait 100 feux. Aujourd'hui, la population est de 271 habitants.

Ancienne voie. — Le chemin de Lorée, très-ancienne voie que quelques personnes ont regardée comme romaine, vient aboutir près de la butte de Caumont, à 2 kilomètres au sud de l'église de Grandmesnil. Il se dirige ensuite vers le bourg de Trun ou plutôt vers Fontaine-les-Bassets.

GARNETOT.

Garnetot, *Guernetot.*

L'église de Garnetot, qui est des plus insignifiantes et des plus pauvres, peut appartenir au XVIe siècle pour quelques parties de ses murs ; mais elle a été reprise en sous-œuvre, et la brique a été employée dans le chœur et dans d'autres parties. Toutes les fenêtres sont carrées, modernes ; plusieurs sont munies de contrevents en bois, parce qu'elles sont peu élevées au-dessus du sol.

(1) Les sires de Grentemesnil étaient puissants et illustres dans le XIe siècle (Voir Orderic Vital, *Hist. de Normandie*). Robert de Grentemesnil, qui avait pris parti pour Toeny de Conches, périt avec lui dans le combat qu'il soutint contre les fils du comte de Pont-Audemer (Dumoulin, liv. VII, page 127), et fut enterré à Norrey. Son fils Hugues était à la bataille d'Hastings : il fut emporté par son cheval vers les rangs de l'ennemi, et courut un grand danger (Rob. Wace, *Roman de Rou*, vers 13570 et suivants). Il obtint de Guillaume un grand nombre de seigneuries dans les comtés d'*Hereford*, de *Glocester*, de *Northampton*, de *Leicester*, de *Warwick*, etc.—Voir le *Doomsday-Book*, tome Ier, fol. 138 B, 224 B, 232, 242, 291 B, et tome II, fol. 169.

La porte occidentale, moderne, est cintrée. La tour est en bois, de la forme ordinaire, avec une aiguille couverte en essente.

Sur la porte qui sert à accéder au chœur, du côté du sud, sont sculptés deux écussons surmontés d'une couronne. Ils ont été mutilés à la Révolution, et on ne distingue plus les figures qu'ils portaient.

Deux beaux ifs précèdent le portail. Près de l'un d'eux, j'ai observé les débris d'une pierre tumulaire cruciforme qui peut-être recouvrait le corps d'un curé.

L'église de Garnetot était sous l'invocation de saint Denis. Le seigneur nommait à la cure.

Garnetot dépendait de l'élection d'Argentan, de la sergenterie de Montagut ; on y comptait 71 feux. Aujourd'hui, il n'y a que 160 habitants environ.

Château. — Le château de Garnetot est moderne ; il est situé à 400 mètres environ de distance au sud-est de l'église, dans la vallée ; il appartient à M. Gauthier de Garnetot qui l'habite. Une belle allée, de 1 kilomètre de longueur, garnie d'épicéas, de mélèzes et d'autres arbres s'élève, par une pente bien calculée, jusqu'au haut du coteau où elle aboutit à la grande route de Livarot à Trun.

Faits historiques. — Un sire de Garnetot est cité par Masseville au nombre des seigneurs qui accompagnèrent Robert Courte-Heuse à la croisade en 1096 ; mais comme on trouve une commune de Garnetot dans la Manche, il peut exister quelques doutes sur la question de savoir si le seigneur qui accompagna le Duc était de Garnetot près de St-Pierre-sur-Dive, ce qui pourtant est probable.

NOTRE-DAME-DE-FRESNAY.

Notre-Dame-de-Fresnay, *Beata Maria de Fraxino, de Fresneio.*

L'église de Notre-Dame-de-Fresnay, composée d'une nef à trois travées et d'un chœur à deux travées, proportion qui s'observe presque partout, montre une façade occidentale dont le pignon est couronné d'un antéfixe découpé à jour, avec porte cintrée surmontée d'un oculus dont les caractères annoncent le XVIe siècle. C'est, probablement, à la même époque qu'il faut attribuer une partie des murs et une ouverture à linteau en accolade (côté sud); mais diverses fenêtres carrées sont d'une époque moins ancienne.

La flèche, en bois, est une des plus jolies tours de ce genre si communes dans le Pays-d'Auge. On remarque sur quatre de ses huit pans des lucarneaux trilobés.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame. L'abbaye de St-Pierre-sur-Dive nommait à la cure; elle dépendait du diocèse de Lisieux. On y comptait 98 feux. La paroisse était comprise dans l'élection d'Argentan et la sergenterie de Montpinçon.

M. Pépin a fait le dépouillement des actes de l'état civil de Notre-Dame-de-Fresnay, à partir de 1680: on y trouverait d'utiles documents pour une histoire spéciale de la commune.

SAINT-MARTIN-DE-FRESNAY.

St-Martin-de-Fresnay, *Sanctus Martinus de Fresneio*, *Fraxinetum*, *Fresneium.*

Quelques parties des murs de la nef peuvent remonter au XIIIe siècle ; mais toutes les fenêtres de cette partie de l'église sont modernes et carrées. La porte occidentale est neuve, et je suppose qu'autrefois on entrait du côté du sud. Une flèche en bois et ardoise s'élève sur la première travée de cette nef, qui est voûtée en bois avec tirants et poinçons.

Le chœur a été tout récemment remanié intérieurement. On y a fait des voûtes et orné les murs de colonnettes dans le style du XIIIe siècle ; des fenêtres ogivales y ont aussi été ouvertes. Le chœur a deux travées ; la nef en a trois.

En dépavant le chœur, il y a quelques années, on a trouvé un fragment de tombe du XVIe siècle avec inscription en lettres gothiques, dont il ne restait plus que quelques mots. Une autre tombe bien conservée, et qu'on se proposait de replacer dans le chœur, portait l'inscription suivante :

CY GIST
MESSIRE FRANÇOIS
PHILIPPE DE FRES
NAY CHEVALIER
SEIGNEUR DE LA
RIVIÈRE ANCIEN
MILITAIRE AGÉ DE
SOIXANTE ET DIX
HUIT ANS MORT LE
14 JUILLET 1772
PRIEZ DIEU POUR
LE REPOS DE SON
AME.

Un écusson gravé en tête de cette pierre tombale est surmonté d'une couronne de marquis, et porte *d'azur aux trois fers-à-cheval d'argent séparés par une fasce d'or.*

L'église est sous l'invocation de saint Martin. Le seigneur nommait à la cure (première portion) : c'était, au XIVe siècle, un Richard de Tilly qui était seigneur, et alors la cure se divisait en deux portions. Le duc de Normandie, puis le Roi nommèrent à la seconde portion.

St-Martin-de-Fresnay faisait partie de l'élection d'Argentan et du diocèse de Séez. On y comptait 445 habitants au siècle dernier ; il n'y en a plus que 304 à présent.

Sépulture de famille. — Derrière le chevet de l'église on remarque un édicule élégant, de style ogival, destiné à la sépulture de la famille Regnouf.

Château. — M. Regnouf, membre et inspecteur de l'Association normande, possède le château de St-Martin. Il appartenait auparavant à M. d'Amfréville. Cette habitation occupe une position fort belle, elle domine une charmante vallée ; des bois et des promenades environnent et couronnent le coteau de la manière la plus heureuse.

Motte. — Une ancienne motte de château existe au milieu de ces bois ; elle était entourée de fossés. On voyait autrefois au nord-ouest de l'église, au fond de la vallée, quelques traces d'une autre forteresse moins considérable (1).

SAINT-GEORGES-EN-AUGE

St-Georges-en-Auge, *ecclesia Sancti Georgii in Algia.*

L'église St-Georges est rectangulaire avec des transepts

(1) V. mon *Cours d'antiquités*, t. V, p. 115.

peu saillants. Quelques parties des murs et des contreforts peuvent remonter au XIIIe siècle, ce qui, du reste, est très-incertain ; mais toutes les ouvertures ont été modernisées ; toutes les fenêtres sont carrées ; les murs du transept nord sont plus anciens que ceux du transept sud, qui paraissent avoir été refaits à une époque assez récente.

La tour, avec flèche en bois de forme ordinaire, couverte d'ardoises, occupe la partie occidentale de la nef. La sacristie est accolée au chevet. Les anciennes voûtes en bois ont été remplacées par du plâtre.

Cette église est sous l'invocation du saint dont elle porte le nom. L'abbé de St-Pierre-sur-Dive nommait à la cure.

LE TILLEUL.

Le Tilleul, *Tilliolum, ecclesia de Tilliolo.*

L'église du Tilleul, qui n'a absolument rien d'intéressant et qui est réunie à St-Georges, s'élève sur un mamelon qui domine l'extrémité d'une petite vallée. On croirait, en voyant cette éminence coupée presque à pic du côté de l'ouest, qu'elle aurait fait partie de l'enceinte fortifiée d'un château ; mais bien d'autres églises du Pays-d'Auge occupent des positions semblables.

Comme toujours, le chœur est moins large que la nef. La sacristie a été prise sur la longueur du chœur et placée derrière l'autel. Toutes les fenêtres sont carrées, avec montants en pierre de taille qui descendent au-dessous des ouvertures jusqu'au niveau du sol. Tout cela annonce une reconstruction peu ancienne. Je ne sais si le millésime 1776, gravé sur un des montants de la porte occidentale, indique la date de cette reconstruction : cela est douteux et s'applique probablement à la porte seulement ; mais la reconstruction

générale précède au plus de 50 années la date que je viens de transcrire. Il y a pourtant des parties plus anciennes dans cette pauvre église. La petite porte cintrée qui accède au chœur du côté du sud, et qui est bordée d'un tore, pourrait être du XVIe siècle.

La tour, en bois avec flèche, est placée à l'ouest. La nef et le chœur sont voûtés en bois. Deux petits autels sont placés obliquement entre chœur et nef.

Cette église est sous l'invocation de saint Aubin. Le seigneur nommait à la cure.

On lit dans le cimetière, sur une pierre en forme de croix :

ICI REPOSE LE CORPS DE
M. JEAN BAPTISTE JAMARD
AV^t ÉPOUX DE Me FRANÇOISE
DOMINIQUE DE MALHERBE
DÉCÉDÉ LE 15 OCTOBRE 1823
AGÉ DE 75 ANS
PRIEZ DIEU POUR LE REPOS
DE SON AME.

Plusieurs habitations, dont une est tout près et à l'ouest de l'église et l'autre au sud-ouest, ont une certaine importance ; l'une appartient, je crois, à la famille qui porte le nom de la commune.

MONTPINÇON.

Montpinçon, *Monte Pinchon*, *Mons Pincionis*, *ecclesia de Monte Pinchonis*, était le chef-lieu d'une sergenterie.

L'église de Montpinçon est bâtie sur une éminence de sable vert qui domine les vallées voisines, quoiqu'elle soit elle-même dominée par des plateaux de craie verte. Du cimetière on aperçoit au loin la plaine, à l'ouest et au nord-

ouest. Cette église est sans intérêt ; les appareils sont trop peu caractérisés pour permettre d'indiquer une date, et ils ont été refaits en grande partie ; les murs paraissent avoir été exhaussés. Une porte toute moderne s'ouvre à l'ouest, au milieu de plusieurs contreforts ; elle est surmontée de l'écu de France.

Cette église ressemble, du reste, à toutes les autres. La tour est aussi en bois, couverte d'ardoises. Une sacristie en bois avec remplissage de mortier est appliquée sur le chevet.

L'église de Montpinçon est sous l'invocation de la Sainte-Croix. Le duc de Normandie nommait à la cure au XIVe siècle. Depuis cette époque ce droit fut exercé par le roi jusqu'à la Révolution, c'est pourquoi l'écusson de France a été rétabli sur la porte occidentale.

Château. — Je n'ai pas vu les restes de l'ancien château, mais on les signale à l'ouest de l'église, près du hameau de la Roque. Reste à savoir si ce sont les vestiges du château des seigneurs du XIe siècle. Quoi qu'il en soit, il y avait un château de Montpinçon au XIe siècle. Dans une charte de 1074 et dans le livre Ier d'Orderic Vital, il est fait mention de Radulfe de Montpinçon, *dapifer* de Guillaume-le-Conquérant ; ce Radulfe fut inhumé dans le cloître de l'abbaye de St-Évroult ; il laissa pour fils Hugues, également enterré dans cette abbaye. En 1102, Hugues de Montpinçon s'opposa, avec Robert de Courcy, son voisin, au pillage de la garnison du château de Vignats appartenant aux Bellesme (Orderic Vital, livre IX ; Dumoulin, livre VIII).

Hugues de Montpinçon avait épousé Mathilde, fille de Robert de Grentemesnil (Orderic Vital, livre VIII, t. III, p. 317 de la Traduction) : opposé au roi d'Angleterre, Henry Ier, il fut réduit à se soumettre à ce prince. Un de ses fils, Guillaume de Montpinçon, défendit vigoureusement

le château de Montreuil-en-Houlme et repoussa Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou, qui, malgré deux assauts, ne put emporter la place ; après la conquête de la Normandie (1204), Philippe-Auguste, roi de France, donna la terre de Montpinçon à Guérin de Glapion, grand-sénéchal de Normandie, qui avait abandonné le parti de Jean-Sans-Terre.

Voies anciennes.—Le chemin de Lorée et une autre voie, que M. de Saint-Basile regarde comme une voie romaine venant de Lisieux, traversent la forêt de Montpinçon et doivent se réunir près de la butte de Caumont, au sud de Grandmesnil.

MONTVIETTE.

Montviette, *Mons Vietæ.*

L'église de Montviette s'élève, comme la plupart des églises de cette contrée, sur une éminence à mi-côte qui domine la vallée voisine. Dans cette vallée coule un ruisseau, affluent de la rivière de Viette. Comme dans beaucoup d'autres églises de la contrée, ses fenêtres sont carrées et modernes; mais quelques parties des murs appartiennent à des dates plus anciennes.

La porte occidentale cintrée, avec un vitrage au-dessus des battants, et la plus grande partie de la façade occidentale me paraissent du XIXe siècle et ne datent peut-être que de quelques années. La voûte est en merrain et le clocher en bois couvert d'ardoises, de la forme habituelle et terminé par une flèche aiguë. Il est entre chœur et nef et repose sur des poutres traversières. Cette charpente à jour n'interrompt pas complètement la vue de la voûte et est très-solide. J'en ai trouvé plusieurs fois de pareilles dans le Pays-d'Auge; mais MM. les curés leur font une guerre acharnée et font

refaire les tours à l'extrémité occidentale de la nef : ce sont pourtant des constructions en bois intéressantes et que je regrette de voir disparaître.

Le clocher renferme deux cloches : la plus petite porte l'inscription suivante relevée par M. Pépin :

IAY ÉTÉ BÉNITE PAR Me IVLIEN MARTIN CVRÉ DE CETTE Pse ET NOMMÉE LOVISE PAR MESSIRE GVILLAVME DE
PANTHOV CHEVr SGr ET PATRON D'ÉCOTS, MONVIETTE, St GEORGES EN AUGE, St MARTIN DE FRESNAY, POIX, LA GRAVELLE
HEVRTEVENT, MENIL BACLEY SGr DV FIEF DV HOMME ET AVTRES LIEVX ANCIEN CAPITAINE AV RÉGIMENT DE PIÉMONT ET NOMMÉE PAR
NOBLE DAME LOVISE THÉRÈSE DE MARTILLIÈRE COMTESSE DE PANTHOV, L'ANNÉE 1766.
LAVILLETTE DE LISIEVX M'A FAITE, PETIT TRESr EN L'ANNÉE 1766.

Le font baptismal en pierre calcaire, de la forme d'un vase hémisphérique, est porté sur quatre pieds contournés comme les pieds d'un meuble. Cette forme insolite donne un certain intérêt à ce font baptismal, qui pourrait remonter au temps de Louis XIV.

Deux petits autels existent à l'extrémité de la nef près du chœur, et le grand-autel est adossé au chevet.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame. Le seigneur nommait à la cure.

Plusieurs habitations existent sur le territoire de Montviette, et quelques-unes, probablement, étaient d'anciens fiefs.

Le chemin de Lorée passe à 1 kilomètre 1/2 à l'est de l'église de Montviette.

Camp romain. — On signalait un camp romain à l'extrémité de la commune de Montviette, dans les bois du Val-Boutry; mais ces bois sont en grande partie défrichés et je

n'ai plus trouvé, cette année, que quelques traces très-faibles de l'enceinte : heureusement elle a été marquée sur la Carte de l'état-major ; c'était une enceinte carrée-longue qui était tout près et au nord de la route départementale de St-Pierre à Livarot (Voir la Carte de l'état-major).

LES AUTELS.

Les Autels, *Sanctus Georgius de Altaribus*, *Altaria in Alga.*

L'église des Autels est en grande partie démolie : il ne reste plus qu'une partie du chœur, qui ne doit pas remonter au-delà de la fin du XVIe siècle, d'après le témoignage de M. de Saint-Basile.

Elle était sous l'invocation de saint Georges. L'abbé de St-Ouen de Rouen nommait à la cure. Ce lieu avait été donné à St-Ouen par Stigaud, premier du nom, du temps de Richard II. Il est appelé *Altaria quæ sunt in Alga super aquam* LEMONE dans une charte de 1063. La rivière voisine porte toujours le même nom.

Cette paroisse est réunie, pour une partie, à celle de Montpinçon ; le reste dépend de St-Basile et fait partie du canton de Livarot.

LA GRAVELLE

La Gravelle, *Gravalla*, *Gravella.*

La paroisse de La Gravelle est réunie à celle de Montviette.

L'église n'offre de digne d'être cité qu'une porte occidentale à plein-cintre, dont les claveaux réguliers et bien appareillés, en pierre de taille, reposent sur des impostes taillés en biseau et sur des pieds-droits sans colonnes ;

la double voussure de cette porte est bordée d'une cymaise chargée d'étoiles, ce qui indique assez le XIIe siècle.

Hormis cette partie de la façade qui se trouve encadrée dans une maçonnerie moins ancienne, mais aussi en pierre de taille, et le chevet dans lequel on voit une fenêtre ogivale bouchée, l'église appartient à la période moderne. Toutes les fenêtres sont carrées. Toutefois, les parties basses ou fondations paraissent plus anciennes, et il est probable que quelques parties de murs ont été ménagées lors de la reconstruction du XVIIIe siècle.

Les voûtes sont en merrain avec entraits. Un porche en bois précède l'entrée occidentale : il porte l'inscription suivante :

LAN 1668
Me BERTHAVME ESTANT EN CE PAYS
AVMONA DE SON BIEN POVR ME BATIR ICY
PASSANT DY VN PATER ET VN AVE P̄ LVY.

On remarque, au bas du tableau qui orne le rétable du maître-autel, un blason qui est *d'or à la bande d'azur bordée de gueules chargée de trois croix alésées d'argent.* Sur les deux tableaux du petit autel qui accompagne l'arc triomphal, le même blason est surmonté d'un casque vu de face et grillé.

La tour, conforme à toutes celles de la contrée et couverte en ardoise, surmonte l'entrée de la nef.

Une sacristie est accolée au chevet rectangulaire.

L'église de La Gravelle est sous l'invocation de saint Pierre. L'abbaye de St-Pierre-sur-Dive nommait à la cure.

La Gravelle faisait partie du diocèse de Lisieux et de la sergenterie de Montpinçon ; on y comptait 51 feux.

Château.—Près de l'église est un manoir ou petit château

qui communique avec le cimetière et qui, comme l'église, domine la petite vallée voisine.

Chemin de Lorée. — Le chemin de Lorée passe à moins de 1 kilomètre à l'est de l'église de La Gravelle.

BOISSEY.

Boissey, *ecclesia de Bouxeio, Bouxceium.*

Il est très-difficile d'assigner une époque à l'église de Boissey, car les fenêtres sont presque toutes refaites de forme carrée, et l'on ne voit plus qu'une seule ouverture en ogive; elle est dans le mur méridional du chœur. Les appareils de la façade occidentale et quelques parties du mur septentrional de la nef sont un peu plus caractérisés que les autres. Quatre contreforts garnissent la façade occidentale, au centre de laquelle s'ouvre une porte cintrée moderne. La tour en bois, de forme ordinaire, surmonte cette partie de la nef.

L'arc triomphal a été récemment élargi : selon l'usage, deux autels, l'un dédié à la Sainte-Vierge, l'autre à saint Pierre, occupent l'espace compris entre cet arc et les murs latéraux de la nef, plus large que le chœur.

L'autel du chœur paraît dater du règne de Louis XV. Le contre-rétable est orné de pilastres corinthiens et le tableau représente l'ensevelissement du Christ.

Dans le mur du sanctuaire, côté de l'évangile, on lit l'inscription suivante gravée sur une tablette de marbre :

A LA MÉMOIRE DE MONSIEUR PIERRE-ARMAND
OIN
DÉCÉDÉ A PARIS LE 19 AVRIL 1858
LA FABRIQUE DE BOISSEY RECONNAISSANTE.

Au-dessus de cette inscription on remarque une représentation de la façade de la cathédrale de Lisieux faite avec

de petits coquillages de différentes formes. Cet ouvrage de patience a été fait et donné à l'église de Boissey par Édouard Doucet, à l'âge de dix-sept ans, ainsi que l'apprend une inscription.

Les voûtes étaient en bois avec tirants et poinçons. On vient de les enduire de plâtre et de substituer des tirants en fer ronds aux tirants en bois.

L'église de Boissey est sous l'invocation de saint Julien. L'abbé de St-Pierre-sur-Dive nommait à la cure.

Manoir. — Le manoir de Boissey est tout près de la route. Il se compose de plusieurs corps de logis en bois qui peuvent remonter au XVIe siècle (2e moitié), et dont un porte encore un épi émaillé en terre cuite, à moitié brisé.

Fontaine St-Julien. — On trouve sur le territoire de Boissey, au sud-est de l'église, le hameau de la Fontaine-St-Julien; il tire son nom d'une belle source qui là, comme dans beaucoup d'autres localités, a été mise sous la protection de saint Julien qui d'ailleurs, à Boissey, était le patron de la paroisse. Je ne serais pas surpris que cette source, qui sort du pied des buttes de Queverue, eût eu quelque célébrité sous la domination romaine.

D'après les recherches de M. le docteur Pépin, les registres de l'état civil de la paroisse remontent à 1598; on voit figurer dans ces registres, au commencement du XVIIe siècle, une famille du Quesnoy dont les membres se qualifient seigneurs de Boissey.

SAINTE-MARGUERITE-DE-VIETTE.

Ste-Marguerite-de-Viette, *Vietta, ecclesia Sanctæ Margaritæ de Vietta.*

L'église de cette commune est bien peu caractérisée. La plupart des fenêtres ont été refaites de forme carrée.

La nef pourtant montre, du côté du sud, une fenêtre en lancette et une ouverture trilobée dans le mur du nord; puis, au sommet de la façade occidentale qui reçoit le rampant du gable, on distingue, au sud, une petite colonne avec chapiteau à crossettes; les contreforts sont régulièrement espacés : tout cela paraît prouver que quelques parties de la nef remontent au XIIIe siècle.

La tour s'élève, à l'ouest, au-dessus du portail; elle est ajourée, du côté de l'ouest, par de longues ouvertures ogivales composées chacune de deux baies surmontées d'un quatrefeuille, que l'on a refaites en 1860 conformes à ce qui existait, dit-on. Ces ouvertures s'agencent très-mal avec une corniche moderne droite offrant une doucine assez saillante et qui forme, de ce côté, le support de la pyramide en bois couverte d'ardoise.

Il est bien probable qu'avant l'établissement de la flèche en bois qui a été reconstruite il n'y a pas longtemps, il existait une disposition différente : toujours est-il que ces baies ne vont guère avec l'ordonnance actuelle. La porte principale de l'église, placée sous cette tour, a été refaite et est moderne.

Le chœur, en retrait sur la nef, a des murs moins caractérisés que les autres. Il est éclairé par des fenêtres carrées et deux fenêtres ogivales sans caractère. La sacristie s'appuie sur le chevet, elle est à pans coupés.

L'intérieur a été peint et décoré nouvellement. Les voûtes, en merrain, ont été enduites de plâtre et les sablières de la nef enchâssées dans du plâtre : comme cet entablement artificiel avait une saillie considérable, on a placé de chaque côté trois colonnes de bois, peintes en marbre, qui paraissent le supporter. Cet entablement en plâtre a moins de saillie dans le chœur, qui est moins large que la nef, et les colonnes ont été remplacées par des pilastres.

L'autel magistral est orné d'un tableau moderne repré-

sentant sainte Marguerite; les colonnes ioniques qui supportent le fronton couronnant ce contre-rétable sont d'une longueur démesurée : elles m'ont paru avoir au moins quinze à seize fois le diamètre du fût. Mais toutes ces décorations sont rachetées par l'intérêt qu'offre l'ancien tableau fixé sur le mur du chœur, du côté de l'évangile.

Ce tableau fort remarquable montre, au centre, la Sainte-Vierge et l'enfant Jésus; puis, autour, quinze médaillons ronds représentant chacun un des traits de la vie du Sauveur, à l'exception du plus élevé qui représente le couronnement de la Sainte-Vierge; des roses garnissent les intervalles compris entre le tableau central et les quinze médaillons. On lit au bas :

CE TABLEAU A ESTÉ	Armoiries de Le Sassier.	ET FAICT ET PAINT PAR
DONNÉ PAR Me A		Me I DOUESY PAINTRE
LE SASSIER PRÊTRE		DE FALAISE PRIEZ DIEU

Les autres lignes ont été malheureusement cachées par le cadre quand, il y a peu d'années, on a fait restaurer la toile. La date se trouve, bien probablement, sur la partie cachée. M. le curé le croit, mais il n'a pu me l'indiquer. Quatre personnages, deux debout et deux à genoux, tous quatre les mains jointes, occupent la partie inférieure du tableau. Trois de ces personnages portent le costume ecclésiastique. Je suppose que le peintre et le donateur sont les deux personnes à genoux. Le peintre serait celui qui est à droite en costume civil du XVIIe siècle. Les deux ecclésiastiques, debout derrière le peintre et le donateur, doivent être leurs patrons (1).

(1) M. Choisy, conservateur de la Bibliothèque publique de Falaise, a bien voulu, sur ma demande, rechercher quel pouvait être ce Douësy, et je suis heureux de placer ici ses conjectures :

« La tradition, dit M. Choisy, ne me fournit aucun renseigne-

Je suppose que cet intéressant tableau ornait autrefois le maître-autel. La Sainte-Vierge est désignée dans le Pouillé de Lisieux comme patronne de l'église au XIVe siècle. On voit, près de la chaire, une statue de la Sainte-Vierge qui a également été reléguée là, après avoir, m'a-t-on dit, fait partie de la décoration du maître-autel.

Il existe deux cloches à Ste-Marguerite-de-Viette : la plus petite est la plus ancienne.

L'autre cloche date de 1834.

L'église de Ste-Marguerite-de-Viette était sous l'invocation de Notre-Dame et de sainte Marguerite. L'abbaye de St-Pierre nommait à la cure.

ment sur le peintre du tableau de Ste-Marguerite-de-Viette, et l'on ne connaît pas ses œuvres dans le pays.

« Jusqu'à présent, il est donc à croire que Douësy était un artiste amateur. A cette circonstance est due, peut-être, la présence du portrait du peintre à côté de celui du curé donateur. D'une part, vous le savez, les Le Sassier, à partir de *Nicolas*, l'heureux délégué de Guibray auprès de Henry IV (V. Galeron, t. I, p. 134), deviennent des personnages et durent avoir de bonnes relations à Falaise. De l'autre, et bien apparemment dès cette époque, il y aura eu, dans nos murs, une famille Douësy dont plus tard, sous Louis XV (Voir Galeron, t. I, p. 183 et 184), l'un des membres, Douësy, avocat, est élevé à la dignité de maire. C'est cette même famille Douësy qui, à une époque plus rapprochée de nous, posséda les châteaux de Carabillon et d'Olendon (Voir Gal., t. II, p. 93). Cette famille était ancienne dans le pays, et reconnue noble en 1667. Aujourd'hui elle est éteinte.

« Dans les papiers de la famille Boisauné, l'abbé Le Sassier est cité en 1720 comme donnant quittance à un frère; il ajoute qu'à cause de son *extrême grand âge*, il ne croit pas devoir se charger de dire un grand nombre de messes à lui demandées.

« Les armes de cet abbé, armes dont vous me communiquez un dessin, sont identiquement les mêmes que celles de la famille Le Sassier-Boisauné. »

(Note de M. Choisy, inspecteur de l'Association normande.)

CANTON DE LIVAROT.

Grâce aux recherches étendues et consciencieuses de M. le vicomte Louis de Neuville sur les divers fiefs du canton de Livarot; grâce aussi au concours de M. Ch. Vasseur et de M. Pannier, je puis donner sur les communes de ce canton des détails plus étendus que sur celles du canton de St-Pierre-sur-Dive : j'éprouve même le regret de ne pouvoir faire usage de tous les documents dont je dois la communication à ces habiles et savants archéologues.

Le canton de Livarot embrasse, dans sa circonscription, les paroisses suivantes :

Auquainville.
Les Autels-St-Basile.
Bellou.
La Brevière.
La Chapelle-Haute-Grue.
Cheffreville.
Fervaques.
Ste-Foy-de-Montgommery.
St-Germain-de-Montgommery.
Heurtevent.
Lisores.
LIVAROT, chef-lieu.
Ste-Marguerite-des-Loges.
Le Mesnil-Bacley.
Le Mesnil-Durand.
Le Mesnil-Germain.
St-Michel-de-Livet.
Les Moutiers-Hubert.
St-Martin-du-Mesnil-Oury.
Notre-Dame-de-Courson.
St-Ouen-le-Houx.
Tonnencourt.
Tortisambert.

ST-MARTIN-DES-NOYERS.

St-Martin-des-Noyers, *Sanctus Martinus de Nucibus.*

Cette commune est formée par la réunion des communes de St-Martin-des-Noyers et de la Trinité-du-Mesnil-Oury, réunies par ordonnance royale du 19 décembre 1831.

L'église de St-Martin-des-Noyers n'a pas été démolie. Elle offre un intérêt tout particulier pour l'archéologue ; elle est construite en bois, sauf le portail, flanqué de deux contreforts à retraites et percé d'une porte ogivale qui paraît dater du XIIIe siècle. Les vantaux sont du XVIe, à panneaux plissés. Le porche qui précède est plus ornementé qu'on ne le trouve ordinairement. Des anges, à longue robe, portant des instruments de musique, sont sculptés sur l'un des poteaux corniers (1). La sablière du nord a reçu l'inscription suivante:

Ce fut fait lan mil V^c et xx un par nos Michelle Noel et Jha Moley.

Les deux murs latéraux sont construits en bois, avec remplissage en argile, sauf un contrefort plat qui fait retour auprès du portail, et le patin, peu élevé au-dessus du sol, où l'on constate la disposition des pierres en arêtes de poisson. Les fenêtres sont carrées.

Le chœur, plus large que la nef, appartient à la même construction et offre les mêmes caractères.

En présence d'un édifice rustique si peu caractérisé, il est permis d'hésiter avant de fixer une date. Lorsque, dit M. Ch. Vasseur, nous avons visité St-Martin-des-Noyers, en compagnie du docteur Billon, excellent juge en pareille matière, nous sommes tombés d'accord pour n'attribuer cette église qu'au XVIe siècle. Cependant le vocable, qui doit re-

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

monter jusqu'aux temps carlovingiens; l'usage, bien constaté par Grégoire de Tours et autres chroniqueurs des premiers siècles, de faire à cette époque les basiliques, comme les palais, tout en bois, peuvent donner lieu à réfléchir. D'un autre côté, le patronage appartenait à l'abbaye de St-Pierre-sur-Dive, et l'on doit se demander si cette riche abbaye aurait pu élever, à la veille de la Renaissance, une si mesquine bâtisse pour une paroisse d'une certaine importance, puisque le revenu de la cure est estimé dans les pouillés anciens à 700 ℔, ce qui représente près de 2,000 fr. de nos jours.

Le maître-autel du chœur n'a pour rétable qu'une peinture de décoration sans valeur. Le tabernacle est en forme de pavillon hexagonal, avec dôme et colonnettes torses : type propre à la fin du XVIIe siècle, rencontré déjà bien souvent. Les statuettes de l'entrecolonnement représentent le Sauveur, saint Martin et sainte Barbe.

Aux petits autels de la nef on a employé quelques panneaux à traceries flamboyantes. Les deux statues qui les ornent datent aussi du moyen-âge.

Le clocher, en charpente, n'offre rien de particulier; il contient une petite cloche de 58 centimètres de diamètre, dont voici l'inscription :

† LAN 1734 IAY ETE BENITE PAR Me NOEL LENOIR PRÊTRE CVRE DE ST MARTIN ET NOMMEE LOVISE FRANÇOISE PAR Mre LOVIS IOVRDAIN CHEVALIER SG^r ET PATRON PRESENTATEVR DV PONTALERY HONORAIRE DE ST MARTIN DES NOYER ET SEVL SEIG^r POSSEDANT FIEF DANS LA DITTE PAROISSE SG^r DES NOBLES FIEF TERRE ET SG^r DE ST MARTIN BANVILLIÈRE CASTILLON ET AVTRES LIEVX ET DAMOISELLE FRANÇOISE RENEE FROVDIERE DE LA CONTRIE.

On voyait naguère à St-Martin un ancien manoir seigneurial du XVIe siècle, composé d'un corps-de-logis en bois et d'un pavillon, élevé en brique et pierre, offrant les caractères propres à l'architecture du temps des derniers Valois. Ce manoir, dit de Mézerai ou de Saint-Martin, a été récem-

ment remplacé par une jolie habitation moderne qu'a fait construire le propriétaire actuel, M. le comte de Létourville. La terre de St-Martin était, au XVIIe siècle, la propriété de Gabriel de Neufville, seigneur de Mazet, qui y résidait et y fit preuve d'ancienne noblesse dans la recherche de 1666. Passée par vente, dans la première moitié du siècle dernier, entre les mains des Jourdain, seigneurs de St-Martin et de Viette, cette terre a été de nouveau vendue par les héritiers de cette famille, il y a environ trente ans; et après avoir été possédée par divers acquéreurs, elle est enfin échue à M. le comte de Létourville, par son mariage avec Mlle d'Osmoy (*Renseignements communiqués par M. le vicomte de Neuville*).

L'église de la TRINITÉ-DU-MESNIL-OURY a été rasée il y a trente ans. Le patronage en appartenait au seigneur qui, au siècle dernier, était un membre de la famille de Nonant.

D'après les recherches de M. le vicomte Louis de Neuville, une partie des terres du Mesnil-Oury était tenue en franc-aleu, circonstance très-rare dans nos contrées. — La paroisse était comprise dans l'élection de Falaise.

Gabriel Le Loutrel, sieur de Haut-Mesnil, et Jean Totrel, sieur de Bocquencey, s'y présentèrent lors de la Recherche de la noblesse en 1666; mais ils furent l'un et l'autre condamnés par de Marle.

La population actuelle de cette commune est de 104 habitants. Au dernier siècle, la Trinité-du-Mesnil-Oury en comptait à elle seule 195.

SAINT-MICHEL-DE-LIVET.

St-Michel-de-Livet, *Sanctus Michael de Lyveto*, *Sanctus Michael de Liveio.*

D'après la description de l'église de St-Michel-de-Livet

faite par M. Ch. Vasseur, elle consiste en un chœur, une nef et une chapelle accolée au nord, entre les deux.

La porte s'ouvre dans le pignon occidental, flanqué de deux contreforts. C'est un arc surbaissé accompagné de deux petits pilastres. Les vantaux sont à panneaux plissés. Un porche protége cette entrée. Les murs latéraux, divisés en quatre travées par des contreforts, datent du XVIe siècle, comme le portail.

Les fenêtres du sud sont en accolade ou en ogive avec un meneau. Celles des deux travées restées visibles au nord ont été refaites sous Louis XV. La chapelle, avec deux contreforts sur les angles, doit appartenir aussi à la dernière époque ogivale; mais toutes les ouvertures ont été refaites.

Le chœur remonte au XIIIe siècle : il est divisé en deux travées avec chevet droit. L'unique fenêtre du nord est moderne : les fenêtres du sud sont modernes aussi ; mais l'appareil et les contreforts sont bien caractérisés.

A l'intérieur, la voûte de la nef mérite l'attention. Elle est en merrain avec charpente apparente. Les trois entraits sont ornés de rageurs, et des blasons occupent la base des poinçons : des anges soutiennent les écussons, malheureusement mutilés pour la plupart. Sur l'un d'eux, pourtant, on reconnaît la trace des trois fleurs de lis de France ; sur un autre un dauphin. Les sablières sont garnies d'une série de mascarons et d'emblèmes funèbres.

Le maître-autel date du règne de Louis XV. Le rétable est soutenu par quatre colonnes classiques, entre lesquelles sont des niches contenant une statue de saint Michel, et une statue de saint Louis. Le tabernacle peut remonter au règne précédent : il est orné de colonnettes torses accouplées et trois statuettes occupent l'entrecolonnement : le Sauveur du monde, saint Pierre et saint Michel. Le dôme qui servait de couronnement a disparu.

L'autel de la chapelle montre, comme celui du chœur, les caractères de la fin du XVIIIe siècle. La frise de l'entablement porte un blason dont le champ est chargé de l'écusson du donateur, qui était un Bonenfant (Voir la page 621).

Au mur opposé est appendu un tableau contenant les *Noms des Pélerins de cette paroisse qui ont fait le voyage du Mont-St-Michel,* 22 *juillet année* 1753; ce sont:

Me Nicolas Peulevé, vicaire de Livet.
MM. Desfontaines-Belœil roy.
Jean Peulevé.
Mathieu Peulevé.
Pierre Lindel.
Jean de Montreuil.
François Fleuriot.
Pierre Pinel.
Pierre Jouanne.
Philippe Messan.
Nicolas Doublet.
Gabriel Perrine.
Jean Pigis.
François Doublet.

Au moment où les pélerinages au Mont vont recommencer avec une nouvelle ardeur, dit M. Ch. Vasseur, il nous a semblé curieux de transcrire cette liste.

St-Michel-de-Livet a hérité d'une partie du mobilier de l'église de la Trinité-du-Mesnil-Oury. Ce sont quelques tableaux dont on n'a rien à dire et une Trinité en pierre du XVIe siècle, savoir : le Père-Éternel, assis sur un trône, soutenant des deux mains la croix sur laquelle le Fils est attaché, tandis que le Saint-Esprit sort de sa bouche, sous la

forme d'une colombe planant au-dessus du Crucifié. Cette sculpture n'est pas sans mérite (1).

St-Michel-de-Livet faisait partie du doyenné du Mesnil-Mauger. Le patronage appartenait à l'abbé de St-Pierre-sur-Dive.

Au civil, la paroisse dépendait de l'élection de Falaise, sergenterie de St-Pierre-sur-Dive, et comptait 113 feux, soit 565 habitants. La population est réduite à 255.

Anciens fiefs. — D'après les recherches de M. L. de Neuville, St-Michel-de-Livet renfermait plusieurs circonscriptions féodales. Le fief de Livet, dont le manoir était situé à l'extrémité nord de la paroisse, non loin de la rivière de Vie, était dans la mouvance du comté de Montgommery ; il appartenait, au XVIe siècle, à la famille des Le François, qui portaient pour armes : d'argent à deux pals de sable au chef de gueules. Vers 1520, Jean Le François, écuyer, était seigneur de St-Michel-de-Livet, d'Advenel, fief situé aux Quatre-Faverils, et de la Plesse. François Le François, son arrière-petit-fils, était encore seigneur de Livet en 1615 ; mais, peu après, ce fief était passé entre les mains de la famille Vaumesle. Jean de Vaumesle, trésorier de France à Alençon, était seigneur de Livet vers 1650. Ses descendants ont conservé cette terre et en ont porté le nom jusqu'à leur extinction, survenue il y a une trentaine d'années. Le manoir, encore subsistant, paraît dater du XVIIe siècle et n'offre pas d'intérêt.

A l'autre extrémité de la paroisse était situé le fief de Mezet qui, au XVIe siècle, était possédé par la famille de Neufville. Robert de Neufville, écuyer, mort en 1539, était qualifié sei-

(1) Notes manuscrites de M. Ch. Vasseur.

gneur de Belleau, Mesnil-Bacley, Mezet et Mesnil-Durand. Sa postérité conserva la terre de Mezet jusqu'en 1688, époque où elle fut vendue par Gabriel de Neufville, seigneur de Mezet et St-Martin, à Pierre Le Menant, sieur de Grandval. De cette dernière famille, Mezet a passé par succession ou donation aux familles Moulin, Deshayes, Gondeau et Le Myre de Villers. Mme Alexandre, née Le Myre de Villers, a vendu cette terre en 1859 à M. le vicomte Louis de Neuville, qui vient d'y faire construire un château en brique dans le style du XVIIe siècle. Il n'y subsistait, de temps immémorial, aucune trace d'ancien manoir.

Le fief de Carel, situé partie sur St-Michel-de-Livet, partie sur le Mesnil-Bacley, paraît être échu vers 1620 à Philippe de Neufville, l'un des fils de Gabriel de Neufville, seigneur du Mesnil-Bacley. Anne de Neufville, fille aînée de Philippe, ayant épousé, en 1645, Georges de Bonenfant, lui apporta le fief de Carel et fut la souche d'une branche de la famille de Bonenfant qui a résidé pendant plus d'un siècle à St-Michel-de-Livet, où son écusson, de gueules à la fasce d'argent accompagnée de six roses d'or, décore les boiseries d'un autel latéral dans l'église de la paroisse. En 1789 M. Gossey, seigneur de Livarot, était devenu acquéreur du fief de Carel, comme de plusieurs autres terres. L'ancien manoir a été défiguré par des travaux récents; une partie a pourtant conservé son caractère et peut dater du XVe siècle.

Quelques terres de St-Michel-de-Livet dépendaient autrefois de la seigneurie de Plainville, appartenant à la famille d'Assy. Plusieurs membres de la famille Dunot de Saint-Maclou ont résidé depuis deux siècles dans cette même paroisse, mais ils n'y possédaient ni fief ni manoir important.

LE MESNIL-BACLEY.

Mesnil-Bacley, *Menillus Baccalerii, Maisnil Bachelarii.*

L'église du Mesnil-Bacley s'élève tout près de Livarot, sur la rive gauche de la Vie, sur le bord de la route allant à Trun; quoique peu importante, elle offre cependant un certain intérêt.

D'abord, sa porte occidentale appartient au style ogival et présente cette particularité, assez rare, que les tores de l'archivolte se continuent sans colonnes depuis le sommet jusqu'à la base et qu'il n'y a pas de tympan. Cette porte, à plusieurs tores détachés, pourrait remonter au XIIIe siècle ou au commencement du XIVe; une ouverture en forme de lancette la surmonte.

Les vantaux de la porte ont leurs panneaux plissés et me paraissent du XVIe siècle. Un porche en bois, formant un vestibule, avec des bancs, en avant de cette porte, doit remonter au XVIIe siècle au moins, s'il n'est pas du temps des panneaux dont je viens de parler.

Des reprises considérables et des reconstructions ont été faites dans le corps de la nef et du chœur, mais on remarque quelques restes d'appareil ancien dans le mur septentrional de la nef qui approche du chœur, au lieu que des appareils plus grands, et qui paraissent du XVIe siècle, se voient en approchant de la façade. On trouve, du côté du nord et du côté du sud, des lancettes dont la tête, en accolade aiguë, annonce le XVIe siècle.

Plusieurs fenêtres sont modernes et de forme carrée. On en voit une autre à deux baies et à compartiments flamboyants dans la nef, du côté du sud.

On entrait dans le chœur, du même côté, par une porte cintrée épannelée sans caractère.

Enfin, le mur du chevet s'arrête à la hauteur des murs latéraux, et le pignon triangulaire qui existe sous la charpente du toit est en clayonnage.

Le rétable du maître-autel est orné de colonnes torses avec une niche en attique; il doit dater du règne de Louis XIV; le tabernacle, de forme hexagonale, a des colonnes torses aux angles et, sur ses faces, des niches avec les statues du Sauveur, de saint Paul et de saint Luc.

Les deux petits autels, entre chœur et nef, datent du même temps.

Une piscine géminée, du XIIIe siècle, existe dans le chœur.

On voit dans le chœur la pierre tumulaire de Thomas Maheult, prêtre, curé du lieu, décédé le 25 avril 1759, âgé de 49 ans.

Le clocher, en charpente et de la forme habituelle, est assez élégant (1).

L'église du Mesnil-Bacley est sous l'invocation de saint Pierre. La présentation à la cure appartenait à l'abbaye de St-Pierre-sur-Dive.

La commune du Mesnil-Bacley était autrefois comprise dans l'élection de Falaise; mais, dans l'ordre judiciaire, elle dépendait en partie de la vicomté d'Argentan.

On compte 248 habitants au Mesnil-Bacley. Au dernier siècle, il y en avait plus de 500 (102 feux).

(1) La cloche, de 60 centimètres de diamètre, porte l'inscription suivante :

† L'AN 1777 JAY ETE BENITE PAR PIER(*re*) COSME CVRE DE CE LIEV ET NOMMEE FRANÇOISE TARSILLE PAR MESSIRE ANTOINE THOMAS MOVLIN CH^r DE LORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE St LOVIS LIEVTENANT COLONEL DE CAVALERIE SEIGNEVR DV MESNIL BACLEZ ET DV MEZET ET PAR DEMOISELLE FRANÇOISE TARCILLE DESHAIS. PIERRE DVCHESNE TRESORIER (*).

(*) Transcription faite par M. Vasseur.

Anciennes familles. — D'après les recherches de M. le vicomte Louis de Neuville, la seigneurie du Mesnil-Bacley se trouva divisée, il y a déjà plusieurs siècles, en diverses portions, sans doute par suite d'un ou de plusieurs partages successifs. Dans la seconde moitié du XVe siècle, des membres de la famille Gouhier ont été qualifiés sieurs de Mesnil-Bacley, et Jean Eschallart portait le même titre en 1469; dans les deux siècles suivants la même qualification a été donnée à des membres des familles de Neufville, Le Fournier, Le Chastelain, de Marguerin, de Croisilles, Jamot, de Costard, Le Menant et autres. Ne pouvant suivre avec exactitude l'histoire de chacun de ces fragments féodaux, continue M. de Neuville, nous nous contenterons d'esquisser celle des principaux manoirs qui leur servirent de chefs-lieux.

Le nom de manoir de Mesnil-Bacley a été ordinairement employé pour désigner le manoir de la Harderie, situé à peu de distance de l'église paroissiale. La maison est une vieille construction en bois du XVIe siècle, qui n'offre que les caractères généraux des édifices de ce genre; le colombier, de la même époque, est assez pittoresque. Ces lieux ont longtemps servi de résidence à une branche de la famille de Neufville. Jean de Neufville demeurait à Mesnil-Bacley lors de la recherche de Montfaut en 1463. Son arrière-petite-fille, Jeanne de Neufville, épousa, en 1510, Robert de Neufville, sieur de Belleau, issu de la branche des Loges; celui-ci est le premier de sa maison que nous trouvions qualifié du titre de seigneur de Mesnil-Bacley, que ses descendants ont constamment porté jusqu'à Robert de Neufville, sieur de Mesnil-Bacley et de la Fressengère, qui vendit cette terre vers 1680 pour aller résider dans la paroisse d'Athis où sa branche s'est éteinte au commencement de ce siècle, ayant toujours professé la religion protestante. Le fief de Mesnil-Bacley, de la famille de Neufville, relevait

par un quart de fief de chevalier de la seigneurie d'Ailly, appartenant à la maison de Courseulles au XVIe siècle. Possédé ensuite par les familles Lemenant de Grandval, Moulin, Deshayes, Gondeau et Lemyre de Villers, le manoir de Mesnil-Bacley a été vendu par un membre de cette dernière famille à M. Desgenetez : il appartient aujourd'hui à Mme Bannier, sa fille.

A peu de distance de ce manoir se trouve une autre construction de la même époque, aujourd'hui connue sous le nom du Rouy, mais qui se nommait autrefois le manoir de la Brasserie. Il ne paraît pas avoir jamais été le chef-lieu d'un fief. Guy de Neufville, un des fils du seigneur de Mesnil-Bacley, se qualifiait cependant de sieur de la Brasserie vers 1620. Marie de Neufville, sa petite-fille, épousa, dans les dernières années du même siècle, Charles Le Conte, seigneur du Rouil, à Ste-Marguerite-des-Loges. C'est de cette époque que ce domaine paraît avoir changé de nom : il a appartenu depuis aux demoiselles Sauval et est aujourd'hui la propriété des héritiers Desgenetez.

Un autre manoir du XVIe siècle, celui de Mont-Audin, a été longtemps le centre d'une portion du fief de Mesnil-Bacley, qui a appartenu à la famille Le Fournier. Henri Le Fournier, sieur de St-Martin-du-Bû, avait épousé, sous le règne de François Ier, Jeanne de Neufville-Mesnil-Bacley, et possédait un fief qui fut divisé en trois portions par partage entre ses trois petites-filles. L'une d'elles, Madeleine Le Fournier, épousa, en 1580, Nicolas de Marguerie, seigneur de Bretteville et de Sorteval; une autre fut mariée à Yves Le Chastelain, sieur de Pont-Hardy. Nous ne savons à laquelle échut le manoir de Mont-Audin ; mais, vers 1655, il fut acquis par Roger Costard, sieur de la Droictière et depuis de Mesnil-Bacley. Un de ses descendants, M. de Costard de Bursard, l'a revendu en 1792, et il est aujourd'hui la propriété

de M. Pierre. Les constructions, bien qu'intactes, n'offrent rien qui mérite l'attention.

Un peu plus loin, en remontant le vallon du Douet-Hoquin, se trouvait, entouré de belles douves, le manoir des Mézerets, centre d'une autre portion de la seigneurie de Mesnil-Bacley, qui fut, vers 1580, l'apanage d'une des trois filles de Pierre Le Fournier et de Guillelmine de Nossy : celle-ci épousa Henri Jamot. Un de ses descendants, Nicolas Jamot, sieur de Mesnil-Bacley, fut, en 1666, condamné à l'amende comme ayant usurpé la noblesse. Il eut pour héritier Pierre Lemenant de Grandval, chevalier de St-Louis, possesseur de plusieurs fiefs et de terres considérables dans le voisinage, lequel faisait sa résidence au manoir des Mézerets. Ce domaine passa depuis par succession à M. Moulin, puis par vente au sieur Graverend, qui l'a transmis au propriétaire actuel, M. Mignot, maire de Mesnil-Bacley ; celui-ci a remplacé l'ancien manoir par une habitation moderne.

Une autre portion de la seigneurie de Mesnil-Bacley a longtemps appartenu à la famille de Croisilles, peut-être comme dépendance de son fief de Poix. Au siècle dernier, M. de Panthou se qualifiait de sieur du Mesnil-Bacley, probablement au même titre.

A l'extrémité de la commune de Mesnil-Bacley, vers Heurtevent, se trouve encore un vieux manoir du XVIe siècle, Belleau, qui paraît avoir été construit par Robert de Neufville, sieur de Belleau, vers 1526, et en avoir reçu le nom. Un des descendants de Robert, Jean de Neufville, sieur de Saint-Rémy, baron de Fresne, gentilhomme de la chambre du roi, le vendit, en 1605, à Michel Costard, sieur de la Quaize, dont les héritiers le revendirent, en 1632, à Louis Costard, sieur de la Moraizière. Le petit-fils de ce dernier, Louis de Costard, sieur de Belleau, voulant quitter la France après la révocation de l'édit de Nantes, pour retourner à la

religion protestante qu'il avait abjurée, vendit, en 1689, ce manoir avec le fief de Vauxmeslin dont il dépendait, à Jacques Rioult, sieur d'Ouilly et de Neuville. Le fief de Vauxmeslin, mouvant de la baronnie de Courcy, avait été acquis par les Costard de Nicolas de Mannoury, sieur de Fribois, qui lui-même l'avait acquis d'un sieur Samin de La Saminière. Belleau-Vauxmeslin est aujourd'hui la propriété de M. le comte de Neuville.

Le territoire de Mesnil-Bacley renfermait, en outre, le prieuré du Val-Boutry, dépendance de l'abbaye de St-Pierre-sur-Dive. Cet établissement religieux, dont l'origine paraît remonter au XIIe siècle, possédait, outre des terres et des bois assez importants, une mouvance féodale sur une partie de la paroisse. La chapelle et les bâtiments du prieuré sont encore subsistants, mais ils n'offrent aucun caractère digne d'attention. Dédiée à Notre-Dame, la chapelle est encore de nos jours fréquentée par des pélerins (1).

HEURTEVENT.

Heurtevent, *Hurtevent*, *Hurtevant*.

En remontant le cours de la Vie, nous trouvons, sur le coteau qui domine la rive gauche de cette rivière, l'église d'Heurtevent qui appartenait au style flamboyant de la dernière époque (commencement du XVIe siècle). Toutes les fenêtres ont été refaites au siècle dernier et sont modernes; mais la façade occidentale nous montre une fenêtre flamboyante, et une porte en accolade encadrée dans une ogive. Elle est précédée d'un porche en bois, de la fin du XVIe siècle, d'un travail soigné. Le gable, qui termine la

(1) Extrait des notes manuscrites de M. le vicomte Louis de Neuville.

façade occidentale, est protégé par une forte saillie du toit sous laquelle se dessine une ogive en charpente, comme dans les maisons en bois. Une croix de bois revêtue de plomb couronne le faîte.

La tour, en bois, conforme à celles que nous avons tant de fois signalées dans ce pays, précède le chœur à l'extrémité de la nef.

Une litre funèbre peinte autour de l'église est encore visible.

On peut remarquer dans l'intérieur de l'église un rétable très-riche, à colonnes cannelées; un tabernacle orné de colonnes torses et de statuettes. On voit au bas du tableau du rétable, d'un côté, l'inscription suivante :

EX DONO
I. DE MANOURY

De l'autre côté, la date 1684 avec un écusson *d'argent à trois mouchetures d'hermine de sable*, 2 *et* 1, qui est Manoury.

Deux autels latéraux, au haut de la nef, près de l'arc triomphal, ont de petits rétables ornés de colonnes torses dans le style du XVIIe siècle, comme l'autel magistral.

Le confessionnal porte la date 1667.

Il paraît que les femmes d'Heurtevent avaient l'habitude de parler à l'église, car on trouve sur le mur de la nef, du côté de l'épître, la curieuse inscription suivante que M. Bouet a copiée avec soin, et qui n'a pas été mise là sans motif. Elle est gravée en caractères gothiques sur une pierre incrustée dans le mur.

Gras . diables . somes . envoyes denfer
Tost . par . nostre . gcat . maistre lucifer
Pour . mettre . en . ce . papier memore
Les . fames . qui . quaquettent . en . ce lieu
Pour . leur . empescher . des . cieulx . la gloire
Et . l'association . du . grant Dieu

Les capitales qui commencent chaque ligne sont rouges, ainsi que les points et les ornements.

Il existe dans la sacristie d'Heurtevent un panneau assez curieux peint des deux côtés, représentant la légende de saint Jacques-le-Majeur; les différentes scènes peintes de cette légende sont accompagnées d'inscriptions explicatives.

L'église d'Heurtevent est sous l'invocation de saint Jacques, ce qui explique la peinture dont nous venons de parler.

Au XIVe siècle, le patronage appartenait au duc de Normandie; au XVIe siècle, à Robert de Livet, et au XVIIIe siècle, au seigneur de la localité.

Voici maintenant les intéressants détails que nous donne M. Louis de Neuville :

« Cette commune, une des plus riches du canton de Livarot, était autrefois comprise dans les limites de l'élection d'Argentan. Les plus anciens seigneurs furent les d'Ouilly, famille originaire d'Ouilly-le-Tesson, près Falaise, et qui portait pour armes : d'argent à la bande de gueules. Nigel d'Ouilly donna la dîme de la paroisse d'Heurtevent à l'abbaye de St-Pierre-sur-Dive vers la fin du XIe siècle : il était frère de Robert d'Ouilly qui suivit Guillaume-le-Conquérant en Angleterre, où il fut fait connétable d'Oxford. Cette famille illustre, qui s'est éteinte en France dans le cours du XIVe siècle, subsiste encore en Angleterre dans les maisons d'Oiley de Chislehampton et d'Oiley de Shottisham, décorées l'une et l'autre du titre de baronnet.

« Soit que la terre d'Heurtevent ait été divisée en vertu d'un parage ou autrement, il est certain que dès une époque fort ancienne on la trouve partagée en trois fiefs, ou peut-être quatre, en tenant compte d'une portion réunie au domaine royal. Le principal de ces fiefs, auquel était attaché le titre de patron de la paroisse et le droit de présenter à la cure du lieu, était réuni et incorporé au fief et haute-justice du

Coudray, situé en la paroisse voisine de Tortisambert. C'est comme possesseurs de ce fief que se sont successivement qualifiés de seigneurs et patrons d'Heurtevent, les du Coudray, les de Lyée, les Le Jau et les Picot de Dampierre; ces derniers en portaient encore le titre en 1789, et leurs armes se distinguent sur la litre funèbre qui règne autour des murs extérieurs de l'église paroissiale. A l'intérieur de la nef on remarque encore un double écusson : c'est celui de Jean-Henri Le Jau, seigneur de Chamberjot et du Coudray, capitaine des gardes de la porte de Monsieur, et de dame Angélique-Anne-Marie de La Guérinière, son épouse; ils vivaient sous le règne de Louis XIV.

« Le second des fiefs d'Heurtevent était une dépendance du fief de Poix, qui s'étendait dans les paroisses voisines de Mesnil-Bacley, Montviette, St-Martin-de-Fresnay, St-Georges, Escots et autres. Ce fief, qui paraît avoir été aussi nommé le fief Quesnel, a appartenu d'abord aux deux familles dont il a porté le nom. Bertin Quesnel, écuyer, vivait à Heurtevent en 1400, avec Perrette de Neufville, son épouse; il était probablement issu de la même souche que les Quesnel de Coupigny et allié à la famille de Poix, éteinte au XVe siècle. Plusieurs familles ont successivement possédé le fief de Poix; contentons-nous de citer celles de Moges, de La Ménardière, d'Acher-Mesnil-Vitté et de Croisilles.

« Venait enfin le fief d'Heurtevent-Perteville. Il entra vers la fin du XVIe siècle dans la famille de Mannoury, de la branche des Fribois, qui avait conservé les anciennes armes de leur nom : d'argent à trois mouchetures d'hermine, tandis que la branche aînée, celle des seigneurs du Mont-de-la-Vigne, avait échangé son écusson contre celui de la maison du Tremblay. Guillaume de Mannoury, marié à Philippe de Tirmois, eut pour fils aîné François de Mannoury, seigneur de Perteville, reçu avocat du roi à Argentan, en

1599, mort en 1649. Celui-ci est l'auteur d'un ouvrage intitulé: *Du comté d'Alençon*, récemment publié par M. Gravelle-Desulis, et d'une *Histoire d'Argentan* encore inédite. La famille de Mannoury possédait aussi les terres de la Brunetière et de Valingou, dans la mouvance du fief de Perteville; établie à Heurtevent dès le XVe siècle, elle y a eu des représentants jusque vers 1789.

« Plusieurs autres familles nobles ont résidé à Heurtevent sans y avoir possédé de terres seigneuriales. Une branche des Neufville a demeuré, au XVIe siècle, au hameau de Clerdouet dont elle prenait le nom. Ce hameau, dont il ne reste plus de vestiges, était situé dans les herbages de Belleau, dépendant aujourd'hui de la terre de Neuville. Les familles de Brossard, de La Houssaye et du Buat ont eu aussi des résidences dans la paroisse d'Heurtevent. Il ne s'y trouve cependant aucun manoir digne d'appeler l'attention. »

De 500 habitants qu'elle comptait au dernier siècle, la paroisse d'Heurtevent est réduite à 260.

TORTISAMBERT.

Tortisambert, *Tort Isembert*, *Tourtum Ysamberti*.

Comme presque toutes, l'église de Tortisambert se compose d'une nef et d'un chœur rectangulaires, le chœur en trait sur la nef; une sacristie moderne s'appuie sur le chevet.

Quelques restes d'appareils dans les parties basses des murs de la nef pourraient appartenir au XIIe siècle, mais on a dû reconstruire l'édifice presque en entier. Les fenêtres sont carrées, pour la plupart; il n'en reste que deux anciennes cintrées et épannelées, mais d'une époque peu caractérisée; le chœur paraît en grande partie moderne.

On y voit, du côté du sud, une grande fenêtre carrée dont

le linteau dessine une accolade avec un écusson, et que je crois de la fin du XVIe siècle.

La porte occidentale est un cintre surbaissé, surmonté d'un cordon, mais le mur qui la surmonte et forme le pignon a été refait récemment; on y a figuré, à l'aide de briques, un ostensoir avec son pied et son soleil rayonnant. La flèche, en bois et ardoise, est assez élégante et se compose d'une base carrée surmontée d'une galerie de même forme en surplomb, laquelle est couronnée d'une flèche octogone très-élancée, dont les angles de la base font saillie sur le carré qui la supporte.

L'intérieur de l'église de Tortisambert a été fraîchement peint. Les anciennes voûtes en bois ont été remplacées ou masquées par des voûtes en plâtre.

Deux petits autels obliques et modernes, entre chœur et nef, sont peints en couleur de noyer; le chœur a aussi été peint. Les deux fenêtres qui éclairent le sanctuaire ont reçu des vitraux peints : au centre de chacun on voit un médaillon, de forme circulaire, encadrant des personnages; dans l'un on distingue l'Adoration des Bergers, dans l'autre le Christ et les Saintes Femmes après la Descente de Croix.

L'église de Tortisambert est sous l'invocation de la Sainte-Trinité. Le duc de Normandie, puis le roi nommait à la cure.

Nous lisons ce qui suit dans les notes de M. Louis de Neuville :

Cette commune a fait autrefois partie de l'élection d'Argentan. Elle renfermait un fief, celui du Coudray, décoré du privilége de haute-justice rare en Normandie, et qui avait pour origine une concession royale dont la date ne nous est pas connue. Cette terre paraît avoir pris son nom d'une famille du Coudray, qui l'a possédée jusque dans la seconde moitié du XVe siècle, lorsque Jeanne du Coudray, dame de ce lieu et d'Heurtevent, épousa Guillaume de Lyée, seigneur de Lyée, de Tonnancourt, de Belleau et de la Fosse. Pendant

deux siècles, la terre du Coudray appartint à la famille de Lyée. François de Lyée, seigneur de St-Jean-de-Livet, du Coudray et d'Heurtevent, cadet de la branche de Tonnancourt, n'ayant eu qu'une fille de son mariage avec Madelaine de Mailloc, ses terres passèrent à d'autres maisons. Madelaine de Lyée, héritière d'une fortune considérable, épousa Jean de Vieux-Pont, d'un nom illustre en Normandie; devenue bientôt veuve, elle donna sa main à Arnoul de Braque, seigneur de Volhard et de Châteauvert. Ce second mariage eut lieu en 1642. L'année ne s'était pas écoulée que la dame du Coudray était plongée dans un nouveau veuvage. Après un deuil de quelques années, Madelaine de Lyée convola, en 1648, à de troisièmes noces. Cette fois elle épousait un gentilhomme périgourdin de peu de fortune, mais une des célébrités littéraires de l'époque, Gautier de Costes, sieur de La Calprenède. Auteur de plusieurs tragédies médiocres, La Calprenède est surtout connu par ses romans : *Cassandre*, *Cléopâtre* et *Pharamond*. Ces ouvrages témoignent à la fois de la féconde imagination de l'auteur et de l'intérêt infatigable de ses admirateurs; cependant, après avoir été entourés d'une extrême popularité, ils sont tombés dans le plus complet oubli. On en a justement critiqué le style négligé et les sentiments peu naturels; mais peut-être aussi, par le ton héroïque de ses écrits, La Calprenède a-t-il contribué à développer chez ses lecteurs cette élévation morale si remarquable dans la société française du XVIIe siècle. La Calprenède mourut aux Andelys, en 1663, de mort accidentelle : sa veuve ne put surmonter sa douleur et le suivit de près au tombeau.

La terre du Coudray a été depuis possédée par la famille Le Jau, puis par celle de Picot de Dampierre, maison distinguée de Champagne; elle appartient encore à M. le comte de Dampierre. Une enceinte de larges fossés entourait le manoir seigneurial, démoli à la fin du siècle dernier, et ses

dépendances encore subsistantes, mais dénuées d'intérêt. On a détruit, il y a une vingtaine d'années, la prison de la haute-justice, construction fort singulière, composée de pièces de charpente couchées horizontalement les unes sur les autres et reliées par les extrémités.

La paroisse de Tortisambert renfermait aussi le fief du Buisson, qui a appartenu, comme le précédent, à la famille de Lyée. Il était voisin de la forêt de Montpinçon, autrefois du domaine royal, qui s'étend en partie sur Tortisambert. Cette forêt est aujourd'hui la propriété de M. de Logivière, dont l'habitation de Beauvoir occupe une belle position.

Signalons aussi le manoir de Buttenval, longtemps possédé par la famille Chauvel de Buttenval; le manoir de Val-Henry, ancienne résidence de la famille du Buat et aujourd'hui la propriété de M. de Chaumontel. Pierre du Buat comparut à Tortisambert pour faire ses preuves de noblesse dans la Recherche de 1666, de même qu'Yves Philippe, sieur de Beaumont; Nicolas de Vigan, sieur de La Fresnaye, et Antoine de Vigan, son fils, sieur d'Angerville.

Le colonel du génie du Buat, auteur d'un ouvrage important sur l'hydraulique, est né à Tortisambert, ainsi que son frère du Buat, comte de Nançay, diplomate.

ST-BASILE.

St-Basile, *Sanctus Basilius, ecclesia Sancti Basilii.*

Depuis que la paroisse de St-Basile a été réunie à Tortisambert, M. de Saint-Basile a acheté l'église et la conserve: c'est un édifice peu important, mais qui présente encore pour l'étude quelques détails à observer.

Comme dans les autres églises du pays, la nef et le chœur sont rectangulaires; mais les murs de la nef sont en pierre jusqu'à une certaine hauteur, en bois et en clayonnage à la partie supérieure. Celle-ci repose sur des poteaux intérieurs

qui supportent la charpente. Nous avons déjà vu de semblables poteaux à Livaye, et on les retrouve dans plusieurs autres églises; il est curieux d'examiner ce système de construction, dans lequel les charpentes jouent un si grand rôle. L'église de St-Basile nous le montre tel qu'on l'a employé encore quand on a reconstruit les églises du Pays-d'Auge vers le XVIe siècle; mais je ne doute pas que dans les premiers temps beaucoup d'églises ne fussent tout-à-fait en bois. Que l'on supprime donc, par la pensée, le mur en pierre qui forme les deux tiers de l'élévation des murs de la nef; que l'on y substitue un remplissage en bois et en mortier, et l'on aura l'image d'une église telle qu'elles devaient exister en grand nombre autrefois dans la contrée.

Les fenêtres de l'église de St-Basile sont carrées, à l'exception de celle qui était au chevet et qui est bouchée aujourd'hui. Celle-ci était cintrée, subdivisée en deux baies, avec un oculus entre les ouvertures géminées. M. de Saint-Basile croit, et je suis de son avis, qu'elle peut remonter au XVIe siècle. Un porche en bois précède la porte d'entrée : je le crois du XVIIe siècle. Quant à la porte, la date 1780 est gravée sur le linteau qui reçoit le battant, au-dessous du tympan circulaire qui est vitré.

L'intérieur de l'église, outre les robustes poteaux qui supportent la charpente, montre, entre chœur et nef, deux petits autels à rétable de bois à jour. On voyait autrefois des rétables pareils dans beaucoup d'églises du pays; il n'en reste guère, et chaque jour on en détruit quelques-uns, quoiqu'ils dussent être conservés; on ne les retrouve plus que dans les églises supprimées comme celle de St-Basile. La statue de la Sainte-Vierge qui surmonte le tabernacle, à l'autel de gauche, me paraît ancienne relativement; la pose du corps et la draperie sont identiques avec celles qui distinguent quelques Vierges du XVe siècle.

M. de Saint-Basile conserve tous ces objets, et nous l'en remercions ; les souvenirs sont pour lui, avec son goût pour l'archéologie, des motifs pour sauver cette pauvre église qu'il a rachetée ; une litre funèbre, dont on voit encore les traces, porte les armes de sa famille.

Dans le chœur, une belle pierre tombale en marbre blanc recouvre les restes de Mme de Saint-Basile, née de Foucault, morte il y a peu d'années.

Le fief de St-Basile, dit M. de Neuville, était dès le XVIe siècle le patrimoine de la famille Gaultier, qui en a pris le nom et qui a conservé cette terre jusqu'à la Révolution. Cette seigneurie était mouvante du fief voisin de Launay-Bernard. Ce dernier fief, dont le nom a été altéré par l'usage en celui de Launay-Besnard, était autrefois situé dans les limites de la paroisse de Montpinçon ; mais son territoire en a été postérieurement distrait et incorporé à la paroisse de St-Basile. Launay-Bernard a appartenu, au XVe siècle, à Jean Lenfant, chancelier du duché d'Alençon, un des jurisconsultes les plus éminents de son siècle. En 1475, René, comte du Perche, administrateur du duché d'Alençon pendant la captivité du duc Jean, son père, fit don du relief du fief de Launay-Bernard à Jean Lenfant, qui mourut peu de temps après à Angers, où il professait le Droit civil depuis la disgrâce de son maître. En 1553, Adrien Gaultier était seigneur de Launay-Bernard et de St-Basile, et c'est encore M. de Gaultier de Saint-Basile qui est possesseur de la première de ces deux terres. Il y a fait construire une habitation renfermant une petite chapelle entièrement lambrissée et ornée de sculptures et de statuettes en bois de l'époque gothique, réunies et ajustées avec le goût le plus parfait. Cet oratoire est ainsi devenu un véritable bijou et offre un spécimen des plus remarquables de l'art de la sculpture sur bois dans nos contrées au XVe siècle et au commencement du XVIe. Plus

bas, dans la fraîche et riante vallée de la Monne, se trouvait le fief de Cropus, que Charles, duc d'Alençon, fieffa à Jean Guérin en 1511, pour une rente annuelle de 30 livres. Cette famille Guérin était déjà, un siècle auparavant, fixée à St-Basile et à Tortisambert. Cropus appartenait, avant les orages de la Révolution, à la famille Gaultier de Saint-Basile.

Enfin la terre du Tertre, longtemps possédée par la même famille, en est sortie par le mariage de Marie-Anne-Madelaine de Gaultier de Saint-Basile avec Jean-Félix du Hauvel, en 1777. Marie-Aglaé du Hauvel, leur fille, l'a portée à la famille de Bonnechose, qui la possède aujourd'hui, par son mariage avec Casimir-Édouard de Bonnechose, fils du sieur de La Cour du Bosc. Du reste, aucun des fiefs ci-dessus n'a conservé de manoir digne d'être étudié. »

Les Autels. — Nous avons mentionné l'église des Autels, en parlant de Montpinçon. La commune est réunie, pour le civil, à St-Basile et fait partie du canton de Livarot.

Il y avait dans cette paroisse un fief noble, dit le fief des Authieux, qui appartenait, au siècle dernier, à une branche de la famille Gaultier : M. de Gaultier de Hauteserre est encore possesseur du manoir des Autels. Cette famille a donné naissance à Marie-Charlotte-Antoinette de Gaultier des Authieux, mariée à Jacques-François de Corday d'Armont et mère de la célèbre Charlotte Corday. C'est au manoir du Mesnil-Imbert, situé à une demi-lieue des Autels, dans le département de l'Orne, que la famille de Corday d'Armont faisait sa résidence et que l'héroïne a passé la plus grande partie de sa jeunesse (1). Son portrait authentique,

(1) Notes manuscrites de M. le vicomte de Neuville.

sans analogie avec ceux qu'on a donnés au public, est conservé au château voisin de Garnetot, propriété de M. de Gaultier de Garnetot, neveu à la mode de Bretagne de Marie-Charlotte de Corday : connue dans le monde sous le nom de Marie, elle restera célèbre dans la postérité la plus reculée sous son second prénom.

Signalons encore aux Autels le manoir de Ménival, qui a servi de résidence à une autre branche de la famille Gaultier, dite de Ménival.

LA CHAPELLE-HAUTE-GRUE.

La Chapelle-Haute-Grue, *Capella de Hastegru, de Hastagou.*

L'église n'est plus consacrée au culte. La commune de La Chapelle a été réunie, pour le spirituel, à celle de Tortisambert. D'après l'analyse que M. Pannier a bien voulu me communiquer, l'église date du XVIe siècle. Les fenêtres carrées, à arc surbaissé, ont été ouvertes vers le milieu du siècle dernier, ainsi que le porte l'inscription suivante gravée sur une des fenêtres du chœur :

L'AN 1747. G. L. ROY.

Le portail occidental est surmonté d'un gable recouvert en essente. La porte principale est placée au nord.

Le clocher, à l'extrémité orientale de la nef, est assez élancé; il est en charpente et recouvert en essente.

On remarque à l'intérieur de l'église un autel avec rétable d'ordre composite, style Louis XV. Le devant-d'autel représente un agneau dans les flammes. De chaque côté se déroulent de gracieux rinceaux.

Des bancs en bois de chêne et à haut dossier, dans le style Louis XII, sont placés dans le chœur.

La Chapelle est le but d'un pélerinage très-fréquenté pour les maladies de la peau.

L'église était placée, au XVIe siècle, sous l'invocation de saint Pierre. Plus tard, elle fut mise sous celle de saint Laurent. Le seigneur nommait à la cure.

Au XVIe siècle, la Chapelle-Haute-Grue avait pour patron laïque G. de Belleau *(de Bella Aqua)*; au XVIIIe, le seigneur.

Cette ancienne paroisse comptait 52 feux, 260 habitants, et dépendait, à l'époque de la Révolution, de l'élection d'Argentan. Sa population actuelle est de 95 habitants.

M. le vicomte Louis de Neuville fait une description très-attrayante de La Chapelle-Haute-Grue, et nous donne d'intéressants détails sur les fiefs de cette paroisse :

« La Chapelle-Haute-Grue, dit-il, occupe un promontoire élevé qui sépare les deux jolies vallées de la Vie et de la Monne, et les pentes qui s'étendent de chaque côté vers ces deux rivières. Sur les bords de la Monne, on remarque un étang dont l'eau reflète un groupe de constructions de divers genres placé à son extrémité ; celle qui frappe le plus les regards est une vieille tour à l'aspect féodal : ce n'était pourtant qu'un colombier dépendant du manoir de Caudemonne. Ce fief, mouvant du comté de Montgommery, a été l'apanage d'une branche cadette de la maison de ce nom, qui pendant les XIIe et XIIIe siècles a été fixée sur ce coin du sol. Il paraît avoir été aussi nommé Caudemont, du moins on trouve Roger de Montgommery qualifié du titre de seigneur de Caudemont en 1201. Sa postérité directe s'éteignit vers le commencement du XIVe siècle. Nous trouvons, en 1417, un Jean de Caudemonne dans la paroisse de La Chapelle-Haute-Grue. Caudemonne fut depuis possédé par la famille Auber, qui portait pour armes : palé d'argent et de gueules au chef d'azur. Eustache Auber était seigneur de Caudemonne et de la Chaquetière, vers 1600. Au XVIIIe siècle, Caudemonne

était la propriété de M. Le Paulmier de La Livarderie, officier de marine. Cette terre a été vendue pendant la Révolution.

« Dans la même paroisse se trouvait un fief nommé La Chapelle-Haute-Grue ; mais il devait avoir bien peu d'importance, car il fut acquis en 1617 par Guillaume de Mannoury, sieur de Perteville, pour la modique somme de 200 livres tournois en capital.

« Le versant opposé de la paroisse de La Chapelle-Haute-Grue, du côté de la rivière de Vie, dépendait du fief de La Chaquetière, qui s'étendait aussi dans les paroisses voisines de La Brevière, de Ste-Foy et de St-Germain-de-Montgommery. Ce fief, tenu du duché d'Alençon, était possédé au XVIe siècle par la famille Auber de Caudemonne. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, la Chaquetière appartint à la maison de Courseulles-Capdehoulle, aujourd'hui représentée par la famille de Vanssay.

« Signalons encore la terre non seigneuriale du Vaursan, possédée par une branche de la famille Costard sous le règne de Louis XIV. Une vacherie modèle y fut établie il y a peu d'années par M. Robiou de La Tréhonnais, agronome distingué : elle a depuis été transférée près de Lisieux.

« La famille de Vergeast, originaire de Condrieu-sur-le-Rhône, a demeuré à La Chapelle-Haute-Grue vers la fin du XVIe siècle. »

Ste-FOIX-DE-MONTGOMMERY (1).

Ste-Foy-de-Montgommery, *Sancta Fides de Monte Gommerici.*

(1) Notes communiquées par M. Pannier.

L'église de Ste-Foy-de-Montgommery s'élève dans la vallée de la Vie, près de la route de Vimoutiers à Livarot ; elle est orientée du nord au midi.

La partie la plus ancienne de cette église est le chœur, qui date du XIIIe siècle. Le chevet, droit, présente une fenêtre géminée en lancette ; une fenêtre semblable éclaire le chœur du côté de l'évangile.

La nef remonte seulement au XVIe siècle. Les murs sont construits en grand appareil. Des châssis garnissent les fenêtres, qui sont carrées. Une seule fenêtre, à l'ouest, offre des compartiments flamboyants.

Un gable ou fronton, revêtu d'essente, termine le portail. La porte, à linteau, est encadrée dans une ogive et flanquée de deux contreforts.

Le clocher, qui surmonte le portail, est moderne et se fait remarquer par sa forme disgracieuse. La cloche a été fondue par Lavillette, en 1816. L'ancien clocher était placé à l'extrémité de la nef, près du chœur.

On remarque à l'intérieur de l'église le maître-autel à la romaine, dont l'un des gradins est orné de deux jolis tableaux peints sur bois, représentant : l'un, Jésus-Christ ; l'autre, la Sainte-Vierge.

Ste-Foy-de-Montgommery avait pour patron laïque, au XIVe siècle, le seigneur d'Harcourt ; au XVIe, le seigneur d'Harcourt et de Longueville ; enfin, au XVIIIe, le seigneur de la localité.

Écoutons M. Louis de Neuville sur les souvenirs historiques de cette localité :

« Montgommery était, dit-il, centre d'une des principales seigneuries de la province ; il a donné son nom à une des plus illustres familles normandes. Le premier auteur connu de cette maison est Roger de Montgommery, qui tenait déjà un rang distingué parmi les plus grands seigneurs

du pays dans les premières années du XIe siècle ; il eut cinq fils : Hugues, l'aîné, fut sire de Montgommery ; les autres peuvent avoir été la souche de quelques familles du même nom qui subsistèrent en Normandie jusqu'au XIVe siècle et s'éteignirent sans avoir jamais occupé une position marquante. C'est de Roger de Montgommery, fils de Hugues, que date l'éminente grandeur de cette maison : il épousa Mabile Talvas, comtesse d'Alençon et de Bellême, digne héritière d'une race célèbre par sa puissance, mais plus encore par ses crimes. Roger fut un des personnages les plus habiles et les plus respectés de son temps ; Guillaume-le-Conquérant, qu'il assista puissamment dans l'invasion de l'Angleterre, lui donna en ce royaume des terres immenses et les comtés de Shrewsbury et d'Arundel. Roger de Montgommery mourut vers 1094 : il laissa sa terre de Montgommery à son fils aîné Robert, dit de Bellême, comte d'Alençon ; Hugues, le second, fut comte de Shrewsbury ; Roger, dit le Poitevin, devint comte de la Marche par son mariage avec Almodis, héritière de cette province, et fut l'auteur d'une branche qui posséda le comté de la Marche jusqu'à son extinction dans les dernières années du XIIe siècle ; Philippe, quatrième fils du sire de Montgommery, fut tué à Antioche dans la première croisade ; Arnoul, le cinquième, fut comte de Pembrocke au pays de Galles ; enfin Évrard, né d'un second mariage, fut chapelain du roi d'Angleterre.

Robert de Bellême, seigneur de Montgommery et comte d'Alençon, épousa Agnès, héritière du comte de Ponthieu, et fut, comme son père, un des plus puissants seigneurs de son temps ; mais, par son caractère, il ne démentit pas le sang des Talvas que lui avait transmis sa mère : il fut la terreur de ses contemporains, accablant ses vassaux comme ses voisins de ses iniquités et de ses violences, et com-

mettant plus d'actes de tyrannie que l'on ne peut en reprocher à aucun des autres barons normands. Son fils unique Guillaume, comte d'Alençon et de Ponthieu, épousa Alix de Bourgogne, dont il eut deux fils, auteurs de deux branches qui se partagèrent ses possessions, pour ne point dire ses États. Guy, l'aîné, fut chef de la branche des comtes de Ponthieu ; Jean, le puîné, eut en partage le comté d'Alençon, que ses descendants conservèrent jusqu'à l'extinction de cette ligne en 1219. La baronnie de Montgommery fut attribuée à la branche de Ponthieu. Il y a pourtant lieu de croire que ce ne fut point sans avoir subi un démembrement, par suite duquel une notable portion des terres et des mouvances féodales qui en dépendaient fut depuis lors considérée comme faisant partie du comté, depuis duché d'Alençon. Le dernier comte de Ponthieu, de la maison de Montgommery, fut Guillaume III, mort en 1221, qui, de son mariage avec la princesse Alix de France, fille du roi Louis VII, le Jeune, ne laissa qu'une fille, Marie, comtesse de Ponthieu et dame de Montgommery, mariée en premières noces à Simon de Dammartin, comte d'Aumale. Sa fille aînée, Jeanne, comtesse de Ponthieu et d'Aumale, eut aussi dans son lot la baronnie de Montgommery qu'elle apporta en dot avec ses autres seigneuries à Ferdinand III, le saint roi de Castille et de Léon. Après sa mort, Montgommery fut, de même qu'Aumale, l'apanage d'une branche cadette de la maison royale de Castille, dite de Castille-Ponthieu, qui tomba en quenouille à la quatrième génération. Blanche de Castille Ponthieu, comtesse d'Aumale, épousa en 1340 Jean, comte d'Harcourt, cinquième du nom, et lui apporta la terre de Montgommery ; Jacques d'Harcourt, son second fils, fut après elle baron de Montgommery, et l'auteur d'une branche qui joignit à la possession de cette seigneurie celle d'un autre grand fief nor-

mand, le comté de Tancarville : Marguerite de Melun, héritière de Tancarville, l'apporta en mariage à Jacques d'Harcourt-Montgommery, un des plus intrépides défenseurs du sol français. Quand les Anglais, profitant des malheureuses années de la vieillesse de Charles VI et forts de l'alliance bourguignonne, réussirent à dominer la presque totalité des provinces du nord de la Loire, ils furent longtemps tenus en échec par la petite place du Crotoy, dont s'était saisi Jacques d'Harcourt, et d'où il faisait sans cesse sur l'ennemi les plus audacieuses expéditions. Ce guerrier mourut en 1428, laissant un fils, Guillaume d'Harcourt, comte de Tancarville, vicomte de Melun, baron de Montgommery, et une fille, Marie d'Harcourt, qui épousa le célèbre comte de Dunois, Jean, bâtard d'Orléans et auteur de la maison de Longueville. Guillaume d'Harcourt n'eut que deux filles : Marguerite, qui mourut jeune étant fiancée à René d'Alençon, comte du Perche, et Jeanne, mariée à René II, duc de Lorraine et de Bar. Cette infortunée princesse fut répudiée pour cause de stérilité, et à sa mort, survenue en 1488, elle laissa l'héritage de ses nombreux domaines à son cousin-germain, François d'Orléans, comte de Longueville. La baronnie de Montgommery resta dans la maison de Longueville jusqu'en 1543, époque où elle fut vendue par François d'Orléans, marquis de Rothelin, petit-fils du précédent. L'acquéreur de cette seigneurie en portait précisément le nom : c'était Jacques de Montgommery, sieur de Lorge, fils ou petit-fils d'un de ces aventuriers écossais qui, depuis le règne de Charles VII, venaient chercher fortune au service de France. Des talents militaires et la faveur du roi François Ier avaient fait sortir de l'obscurité le sieur de Lorge et lui avaient procuré à la fois fortune et honneurs; devenu capitaine des gardes, il se trouva en état de se rendre acquéreur de la puissante baronnie dont il portait

le nom. Ce fut, croyons-nous, en sa faveur qu'elle fut érigée en comté, titre qui ne lui avait été jusqu'alors attribué que par abus, et parce que la plupart de ses possesseurs étaient comtes de quelques-unes des seigneuries que nous avons mentionnées plus haut. Gabriel, comte de Montgommery, fils de Jacques, fut un des seigneurs les plus brillants de son temps; la faveur royale, une bravoure à toute épreuve, de grands talents militaires et une indomptable énergie de caractère semblaient ouvrir à son ambition la carrière la plus étendue ; un événement funeste vint soudain l'arrêter : ce fut la mort du roi Henri II, qui succomba à une blessure accidentelle qu'il avait reçue dans un tournoi où il joûtait contre Montgommery. Auteur involontaire de la mort du roi, celui-ci ne pouvait plus se flatter d'être traité avec faveur par la reine Catherine de Médicis : la guerre civile vint lui offrir une nouvelle carrière : jeté dans le parti calviniste, il en devint le chef, non le plus influent, mais le plus audacieux et le plus déterminé. Il se signala successivement dans plusieurs provinces par d'éclatants succès, mais aussi par des actes d'atroce barbarie. Il était réservé au sort le plus tragique. Assiégé dans Domfront en 1574 par des forces royales très-supérieures en nombre, commandées par le comte de Matignon, Montgommery, après avoir, à la tête d'une poignée d'hommes, soutenu leurs attaques avec une valeur désespérée, fut enfin contraint de se rendre. Conduit à Paris, un arrêt du Parlement le condamna à être décapité, ses biens confisqués, ses maisons rasées et sa postérité dégradée de la noblesse : il eut la tête tranchée en place de Grève, le 26 juin 1574. Mais, en 1576, le roi Henri III, par le cinquième édit de pacification accordé aux protestants, réhabilita sa mémoire et rendit à ses fils leurs titres et leurs biens. L'aîné des enfants du comte de Montgommery et d'Élisabeth de La Touche-Tranchelyon fut Jacques, comte

de Montgommery, qui se signala comme son père dans le parti calviniste et ne laissa qu'une fille, Marie de Montgommery, mariée à Jacques de Durfort, baron de Duras. Le marquis de Duras, fils de ce dernier, vendit le comté de Montgommery à son grand-oncle, Gabriel de Montgommery, dont la postérité conserva cette terre jusqu'au XVIIIe siècle. La seconde maison de Montgommery, originaire d'Écosse, s'éteignit dans la première moitié du règne de Louis XV; elle eut pour héritière Marie-Anne-Rose de Montgommery, mariée en 1732 à Louis-François, marquis de Thiboutot. De la maison de Thiboutot, la terre de Montgommery a passé dans celle de Béthune-Sully, dont le dernier représentant l'a léguée au comte de Béthune, de la maison des Planques ; c'est un des fils de celui-ci qui en est aujourd'hui propriétaire.

Le comté de Montgommery était une des premières seigneuries de la province, au point de vue de l'étendue de sa mouvance féodale. Malgré le démembrement qu'elle avait subi à la fin du XIIe siècle, cette mouvance s'étendait encore sur plus de quarante fiefs nobles. Les terres de St-Sylvain et de Vignats, dans l'arrondissement de Falaise, et plusieurs autres d'une moindre importance en étaient des annexes. Les seigneurs de Montgommery étaient du nombre des barons de l'Échiquier de Normandie.

Les restes de l'ancien château de Montgommery, rasé jusqu'aux fondements en 1574, répondent mal à ce que l'on pourrait attendre de tant d'illustres souvenirs. On n'y voit plus qu'un monticule informe dessinant l'enceinte du château, d'une étendue d'ailleurs médiocre, et où l'emplacement qu'occupait le donjon a seul conservé un relief assez notable. Ce château-fort, qui ne paraît avoir jamais eu une importance militaire considérable, a peut-être succédé, dans la seconde moitié du XIe siècle, à une place mieux

située dont nous retrouverons l'enceinte à 2 kilomètres plus loin sur le territoire de St-Germain-de-Montgommery. A une centaine de mètres de la motte où s'élevait le château ruiné en 1574, il existe une construction de bois assez considérable, aujourd'hui nommée le château de Montgommery. Cet édifice, d'un intérêt médiocre, paraît dater tout au plus de la fin du XVIe siècle : ordinairement affecté au logement des fermiers ou des régisseurs du comté, il n'a dû être occupé par les seigneurs qu'à courts et rares intervalles. A peu de distance de là se trouvait jadis un bourg d'une importance assez considérable, à en juger par l'étendue des terres autrefois tenues en bourgage. Mais, soit par l'effet des ravages de la guerre, soit par l'accroissement progressif de la ville de Vimoutiers et du bourg de Livarot, celui de Montgommery a disparu sans laisser de vestiges.

Plusieurs monastères avaient, à Ste-Foy-de-Mongommery, des possessions considérables qu'ils devaient à la munificence des anciens seigneurs et de plusieurs de leurs vassaux. De ce nombre étaient les abbayes de St-Jean de Falaise, de St-Martin de Séez, mais surtout celle de St-André en-Gouffern, qui avait en cette paroisse un domaine étendu et une juridiction assez importante pour donner à l'abbé de St-André le titre de baron de Montgommery et la Brevière. De cette abbaye dépendait aussi le prieuré de St-Mathieu-de-Gouffern, situé à peu de distance de l'église de Ste-Foy, mais dont il ne reste plus de vestiges. Dans la même paroisse, l'abbaye de St-André possédait aussi le fief et manoir des Ozilliers que Robert de Malvoue lui vendit en 1249 avec la motte, les fossés et la maison. Dans les dernières années du XIIe siècle, Robert, comte d'Alençon, et Guillaume, son frère, firent donation à St-André-en-Gouffern de la dîme des terres et des bois qu'ils possédaient à Montgommery et que Jean, comte d'Alençon, leur père, avait recueillis dans la

succession de Guillaume, comte de Ponthieu, leur aïeul. Précédemment, le comte Jean avait donné à la même abbaye la dîme de tous ses arbres à fruits et de ses vignes de Montgommery. Quelque étrange que puisse sembler cette dernière mention, il est certain qu'au XIIe et au XIIIe siècle il existé des vignobles dans la vallée de Livarot.

Outre les puissantes baronnies dont nous venons d'esquisser l'histoire, il a existé un fief dit de Ste-Foy-de-Montgommery, dans la paroisse de ce nom. Ce fief, relevant du comté d'Alençon, devait peut-être son origine au partage déjà mentionné, entre les enfants de Guillaume de Montgommery, comte de Ponthieu. Quoi qu'il en soit, ce fief a appartenu, dès le XIIIe siècle, à la famille Bonnet qui le possédait encore au siècle dernier. Cinq membres de cette famille firent preuve d'ancienne noblesse, en 1666, devant M. de Marle ; plusieurs autres branches existaient alors en d'autres paroisses. Ste-Foy-de-Montgommery a aussi servi de résidence à des membres des familles Le François de la Tour, Toustain de Billy et de Courseulles-Capdehoulle. Gratien de Courseulles, écuyer, se qualifiait seigneur du Moncel, en 1698. Le manoir du Moncel, datant du XVIe siècle, subsiste encore à Ste-Foy-de-Montgommery, mais cette vieille construction en bois n'offre rien qui puisse fixer l'attention » (1).

C'est à Ste-Foy-de-Montgommery que naquit, en 1697, le savant antiquaire, Augustin Belley, prêtre et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, auteur d'un grand nombre de dissertations remarquables, imprimées dans les *Mémoires* de cette Académie.

(1) V. les notes manuscrites de M. L. de Neuville.

SAINT-GERMAIN-DE-MONTGOMMERY.

St-Germain-de-Montgommery, *Sanctus Germanus de Monte Gommerici.*

L'église de St-Germain-de-Montgommery occupe, d'une manière pittoresque, le point culminant d'une colline qui domine Vimoutiers et la vallée arrosée par la Vie. Son clocher très-élancé, placé à l'extrémité orientale de la nef, s'aperçoit de très-loin. Il est construit en charpente et recouvert en essente.

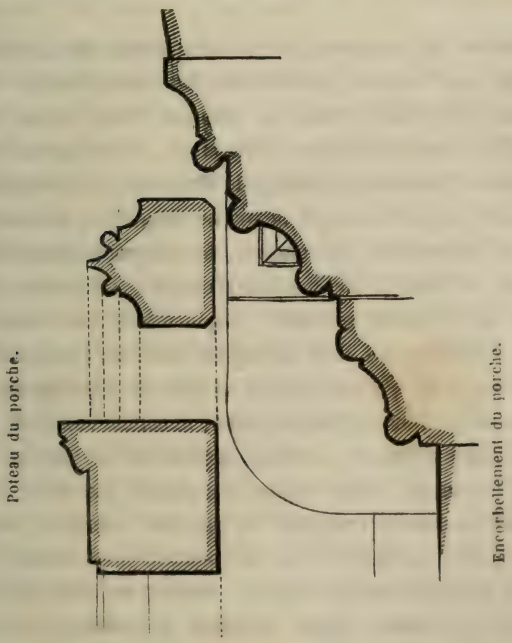

L'édifice date du XVIe siècle, dans son ensemble, Toutes les fenêtres ont été refaites, à l'exception d'une

seule placée au nord, laquelle est trilobée. Le portail est précédé d'un joli porche qui provient de l'église de Vimoutiers. La porte, à plein-cintre, a été reconstruite en 1786, ainsi que l'indique une inscription.

On remarque à l'intérieur, derrière le maître-autel, un ancien groupe de Notre-Dame-de-Pitié, lequel forme rétable.

Un joli tableau décore le dossier de la chaire (1).

St-Germain-de-Montgommery était placé, au XIVe et au XVIe siècle, sous le patronage de l'abbesse d'Almenesche. Au XVIIIe, le patronage appartenait à l'abbesse d'Argentan,

Sous le rapport administratif, St-Germain dépendait de l'élection d'Argentan et comptait 77 feux.

Enceinte du château. — St-Germain-de-Montgommery renferme une enceinte fortifiée des plus remarquables. Cette ancienne forteresse occupe le sommet d'une colline composée d'un banc de marne : l'enceinte, d'une forme ovale irrégulière d'environ 80 mètres de diamètre, est formée d'un large fossé et d'un bourrelet de marne rapportée, sans aucune trace de maçonnerie : ce rempart, fort dégradé aujourd'hui, dominait le fossé d'une hauteur d'environ 20 mètres. L'intérieur du rempart présente, aujourd'hui, un champ labouré, en contre-bas d'au moins 20 pieds de l'enceinte qui l'environne; on n'y voit aucun vestige de maçonnerie, de briques ou de débris d'aucun genre; le sol est composé d'un terreau sans mélange, dont la profondeur est inconnue et dont le voisinage n'offre point d'analogue. La seule trace d'habitation dont la tradition ait conservé mémoire est un ancien puits, comblé il y a une soixantaine d'années, par suite de plusieurs accidents qui y avaient eu lieu; dans la paroi de ce puits, d'une extrême profondeur, s'ouvrait

(1) Notes de M. Pannier.

une galerie souterraine, d'une étendue inconnue, où la croyance populaire plaçait d'immenses trésors : c'est dans ce souterrain que des explorateurs avides et imprudents trouvèrent, dit-on, la mort : événement qui détermina le propriétaire à le faire combler. Une autre tradition rapporte qu'on pouvait jadis se rendre, par ce souterrain, jusque dans les ruines du vieux château situé à Ste-Foy-de-Montgommery : cette assertion paraît dénuée de vraisemblance, la galerie souterraine ne pouvant s'étendre jusque-là sans traverser des terrains de la nature la moins solide.

Il est difficile de douter que cette vieille forteresse n'ait été, originairement, le centre de la baronnie de Montgommery et le berceau de la famille de ce nom ; mais son abandon doit remonter à une époque fort reculée, car, historiquement parlant, le château de Montgommery était certainement situé à Ste-Foy, et dans les derniers siècles la forteresse de St-Germain ne faisait même point partie de la terre de Montgommery : peut-être en avait-elle été distraite dans le partage qui eut lieu entre les fils de Guillaume, comte de Ponthieu, dans la seconde moitié du XIIe siècle. Quoi qu'il en soit, ces retranchements durent être occupés par des Normands, au moins dès le Xe siècle : c'est sans doute à cette forteresse que Montgommery doit son nom, désignant un lieu élevé, par conséquent s'appliquant mal à Ste-Foy. Notons, sans y attacher trop d'importance, l'analogie de ce nom avec celui de Gorm-Him-Rige, sous lequel les Scandinaves désignaient parfois Guthrum, un de leurs plus célèbres rois de mer, qui ravagea l'Angleterre dans la seconde moitié du IXe siècle et probablement fit aussi du sol neustrien le but de quelques incursions. St-Germain-de-Montgommery était certainement, au commencement du règne de Guillaume-le-Conquérant, une des plus fortes places du duché de Normandie. On croit que ce fut en en faisant le siége

qu'Alain, comte de Bretagne et régent de Normandie pendant la minorité de Guillaume, fut empoisonné et mourut à Vimoutiers vers l'an 1040. Quelques années après, Henri Ier, roi de France, fit en personne le siége de Montgommery : c'était en 1054 ; après une résistance acharnée que dirigeait Gilbert, frère du seigneur du lieu, la place fut prise et réduite en cendres, ainsi que le bourg et l'église qui en dépendaient. Peut-être est-ce de cette époque que date l'abandon de cette vieille enceinte. Mais les traditions ont conservé longtemps le souvenir des combats acharnés dont le voisinage a été le théâtre : il n'est presque aucune des communes voisines dont quelque localité n'ait porté le nom de lieu de la bataille.

De nombreux fiefs nobles étaient groupés autour de Montgommery, sans doute par suite de la tendance des grands barons féodaux à s'entourer de ceux de leurs vassaux dont l'appui leur était le plus nécessaire. Signalons d'abord le fief de St-Germain-de-Montgommery, quart de fief de chevalier mouvant du comté d'Alençon, et qui, de même que celui de Ste-Foy auquel il était joint, a appartenu pendant des siècles à la famille Bonnet de Montgommery.

Le fief de la Plesse mérite une attention toute particulière, comme ayant conservé intact un vieux manoir en bois d'un style intéressant. Le corps de logis a été allongé et modifié dans le cours du XVIe siècle, mais la plus grande partie offre encore le cachet du genre élégant employé au XVe siècle. Les moulures profondément évidées, les nombreux écussons qui le décorent, l'heureuse combinaison des pièces de charpente en font un curieux modèle de ce singulier système d'architecture. A l'intérieur, une salle lambrissée en chêne et encore décorée d'un portrait du roi Louis XIV, donne une idée de ce qu'était il y a deux siècles l'intérieur du manoir ; aujourd'hui, il sert de

logement aux fermiers. Les écussons qui décorent extérieurement la plupart des pièces de charpente sont, en partie, devenus frustes et indéchiffrables : ceux qu'on peut encore reconnaître n'offrent le blason d'aucune des familles que nous retrouvons dans le voisinage ; l'un d'eux, chargé d'un chevron, se trouve plusieurs fois reproduit. Il a existé près de Conches une famille de La Plesse qui portait pour armes : d'argent au chevron de gueules accompagné de trois roses de même ; serait-ce elle qui aurait élevé cette ancienne construction ? Dans ce cas, elle ne l'aurait pas conservée longtemps : vers 1520, Jean Le François, seigneur de St-Michel-de-Livet et d'Avenel, était aussi seigneur de la Plesse, qui resta près de deux siècles entre les mains de ses descendants : en 1666, Nicolas Le François, sieur de la Plesse, fit preuve d'ancienne noblesse à St-Germain-de-Montgommery. Cette terre, possédée depuis par la famille de Caqueray, a passé par alliance à celle de Porlier de Rubelles, et est encore aujourd'hui la propriété de M. le comte de Rubelles.

Le fief voisin de la Tour, d'abord possédé par une famille de ce nom, est entré au XVIe siècle dans la famille Le François. Guillaume Le François, sieur du Longprey, était seigneur de la Tour, en usufruit ; il fut père de Jacques Le François, sieur de la Tour, qui épousa en 1592 Rose Héroult, fille de Guillaume Héroult, sieur de la Rivière, à St-Martin-de-Fresnay, et de Françoise de Neufville, et veuve de son cousin germain, Pierre Le François, sieur de Fizemont. Jacques fut père de Marthe Le François, dame de La Tour, mariée à François Bonnet, sieur de La Chesnaye, fief situé à St-Désir de Lisieux, duquel est issu la famille Bonnet de La Tour. L'ancien manoir de ce nom a fait place à une maison en brique récemment construite.

Une autre branche de la famille Le François, issue comme la précédente des seigneurs de Livet et de la Plesse, résidait en la même paroisse : elle s'est éteinte dans Catherine Le François, mariée vers 1660, à Étienne de Mannoury, sieur de La Cressonnière, duquel sont issus les Mannoury de St-Germain, à Putot-en-Auge.

Le fief des Champeaux, dont le manoir est situé au fond d'un vallon solitaire, a appartenu à la famille d'Échallou, anoblie au XVIe siècle : cette famille a longtemps géré les terres du comté de Montgommery, comme investie de la confiance des Montgommery-Lorge : elle professait comme ceux-ci le culte calviniste, de même que beaucoup de familles nobles et bourgeoises des environs.

Enfin, la Recherche de la noblesse de 1666 mentionne Jean des Hayes, sieur du Bois-Hue, et Jean Billard, sieur des Vaux, comme demeurant à St-Germain-de-Montgommery (1).

LISORES.

Lisores, *ecclesia de Lisoriis.*

La commune de Lisores est située à la limite méridionale du diocèse de Bayeux.

L'église, placée sous l'invocation de saint Vigor, s'élève d'une manière pittoresque sur un coteau et domine un joli vallon, lequel va se perdre dans la vallée de la Vie, à Ste-Foy-de-Montgommery.

La nef, sans contreforts, remonte à la période romane. Le mur septentrional, construit en grossier cailloutis, affecte la disposition en feuilles de fougère. Trois fenêtres, l'une à moulures prismatiques, autrefois partagée en deux baies par

(1) V. notes manuscrites de M. L. de Neuville.

un meneau vertical (fin du XVe ou XVIe siècle); les deux autres, modernes, éclairent la nef de ce côté.

On remarque surtout deux petites fenêtres cintrées, en forme de meurtrières, qui datent de l'époque romane. Il y en avait probablement une troisième qui aura été bouchée. La porte latérale, à plein-cintre, aujourd'hui bouchée, date du même temps.

Le mur méridional de la nef est entièrement recrépi. Il est percé de trois fenêtres : l'une flamboyante, à deux baies séparées par un meneau prismatique; les deux autres cintrées, modernes.

La porte occidentale, de forme ogivale, a été pratiquée au XVIe siècle ou à la fin du XVe. Le trumeau a été détruit, ainsi que l'atteste la baie actuelle, d'une largeur inusitée. Des panneaux plissés forment les vantaux. Le mur, précédé d'un porche en bois du même temps, est soutenu par deux contreforts saillants.

Un clocher carré en charpente, muni de cinq évents, surmonte le portail. Il remplacerait un clocher plus ancien, lequel, d'après la tradition locale, aurait été démoli au XVIe siècle. Deux cloches sont placées dans ce clocher. La plus grosse, fondue en 1843, ne présente aucun intérêt. Son diamètre est de 1 mètre 6 centimètres. La plus petite, dont nous donnons l'inscription, a pour diamètre 94 centimètres :

L'AN 12 IAY ÉTÉ BÉNIE PAR M. NICOLAS IACQUES FRANÇOIS BOUTEILLER DESERVANT DE LA *securſale* DE LISORES ET NOMMÉE MARIE PAR Mr IACQUES FAMILE DESHAYES ET MARIE FRANÇOISE AGLAÉ DESHAYES, NOBL IOUANNE MAIRE, ALEXANDRE DE LA PLESSE ADIOINT, ANTOINE BLOT TRÉSORIER EN CHARGE PIERRE CAMUS ET FRANÇOIS FONTAINE MARGUILLIERS ET Mr PIERRE NICOLAS DUBOS PRÊTRE.

LAVILLETTE DE LISIEUX M'A FAITE EN 1804.

Le chœur se termine par un chevet droit. Les deux

contreforts que l'on voit, l'un à l'orient et l'autre au midi, ont été élevés au XVIe siècle.

Une petite chapelle mortuaire, moderne, dans le style gothique fleuri, s'élève derrière le chevet. L'autel, formé de panneaux flamboyants artistement sculptés, présente la riche ornementation de la fin du XVe siècle. Il est surmonté d'une statue de Vierge immaculée, dont la tête est ornée d'une couronne de roses.

On remarque à l'intérieur de l'église le rétable du maître-autel, orné d'un tableau (style Louis XV) représentant la Résurrection de Notre-Seigneur. De chaque côté se voient les patrons de l'église : saint Vigor (1er patron) et saint Maœer. Cette toile a été retouchée par un pinceau inhabile. Le tabernacle est dans le même style. Un dais à lambrequins surmonte l'autel (1).

De chaque côté du tabernacle sont placées deux jolies girandoles en cuivre portant les initiales entrelacées L S. Ces girandoles, données par une dame, proviennent probablement d'un salon.

Deux jolis autels latéraux en pierre (style Louis XIV) attirent également les regards. Ces autels sont décorés de deux colonnes à chapiteaux godronnés, supportant un entablement dorique. Le cadre est garni de feuilles de chêne. L'entablement est surmonté d'une niche.

Sur l'arc triomphal se détache un Christ qui paraît ancien. Il est couvert d'un petit jupon qui descend presque jusqu'aux genoux.

De chaque côté du Christ on lit :

PAVETE AD SANCTUARIUM MEUM.

Levit., cap. 26

(1) V. les notes de M. Pannier.

Deux bénitiers (style Louis XV), pédiculés en forme de poire renversée, sont placés au bas de la nef.

La voûte de la nef était en merrain avec entraits et poinçons. Celle du chœur, aujourd'hui couverte d'un enduit, était probablement semblable.

On remarque, dans la sacristie, une petite piscine en accolade (1).

Manoir de Lisores. – L'ancien manoir, converti en presbytère, se compose d'un rez-de-chaussée en bois avec tuiles entre les colombages, surmonté d'un étage en encorbellement. Les poutres extérieures sont décorées de moulures et terminées par des rageurs. Une grande tour en pierre, qui renfermait l'escalier, s'élevait au centre du bâtiment, à l'opposé de la façade principale. Cette tour, percée de longues meurtrières, terminée par un orifice circulaire, est surmontée d'un toit pyramidal couvert en essente.

La façade principale est surmontée d'une grande lucarne qui avait pour amortissement un épi en faïence verte, dont on voit encore des fragments au-dessus d'une tonnelle placée dans le jardin du presbytère.

A l'intérieur, les poutres sont sculptées et peintes. Des pavés émaillés attirent les regards. La grande salle mesure 24 pieds sur tous sens. L'une des chambres offre des poutres avec rageurs et des rinceaux.

Lisores est une des localités du canton de Livarot les plus anciennement mentionnées, puisque, dès la première moitié du XIe siècle, nous trouvons que la moitié de la seigneurie, avec les biens et droits qui en dépendaient, fut donnée à l'abbaye de Montivilliers : c'est en vertu de cette donation que, jusqu'à l'époque de la Révolution, les abbesses de

(1) V. les notes de M. Pannier.

Montivilliers ont possédé des droits seigneuriaux sur une partie de la paroisse de Lisores.

Il s'y trouvait, en outre, deux fiefs nobles ou portions de fief portant l'un et l'autre le nom de Lisores, et situés l'un en la vicomté d'Orbec, et l'autre en celle d'Argentan; mais, dans les mentions qui en sont faites, il n'est pas toujours aisé de les distinguer. Le pouillé du diocèse de Lisieux, au XIVe siècle, mentionne Gervais Bordel comme seigneur et patron de Lisores. En 1433, Guillemin Regnault possédait le fief de Lisores, de même que ceux de la Motte et de Vaudeloges, et ce même fief était encore, en 1549, à Jean Regnault, arrière-petit-fils du précédent; en 1595, Guillaume Le Sueur était seigneur de Lisores, au droit d'Élisabeth Le Chevalier, sa femme; mais celle-ci paraît être morte sans postérité, car le fief de Lisores fut porté dans la famille de Marescot par Gillette Le Chevalier, sa sœur, mariée à Pierre de Marescot. Le dernier seigneur de Lisores, cinquième descendant de celui-ci, fut Nicolas-François de Marescot, sieur de Lisores et de l'Hôtellerie-Farou, procureur-général à la Chambre des comptes de Normandie avant la Révolution.

L'autre fief de Lisores appartint longtemps à l'ancienne famille de ce nom. Jean de Lisores en était encore seigneur en 1446; mais, peu après, cette terre était passée à une autre famille. Les Lisores n'étaient pourtant pas éteints, mais bien déchus de leur ancienne fortune. En 1666, Claude Lisores fut encore déclaré d'ancienne noblesse par M. de Marle, en la paroisse de Bocquencey; néanmoins, cette famille a été complètement omise dans les *Armoriaux* de la province. Des Lisores, le fief qu'ils avaient possédé passa à Thomas de La Reue, sieur de Lisores et de Norolles, lieutenant-général du bailli d'Évreux, dans la seconde moitié du XVe siècle. En 1495 et 1567, le fief de Lisores, vicomté

d'Orbec, appartenait à la famille Le Jumel de Lisores, une des plus marquantes du Parlement de Rouen. Un fief du même nom fut possédé par Eustache Duroy, qui obtint en 1612 des lettres de noblesse. Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, une branche de la famille de Corday était au nombre des seigneurs de Lisores; plusieurs autres se succédèrent dans la propriété de cette terre. En 1666, Maurice Gaultier, frère du seigneur de St-Basile, était qualifié sieur de Lisores.

Sur le territoire de cette commune se trouvaient encore plusieurs manoirs, dont aucun n'a laissé de restes intéressants. Celui du Plessis était possédé, vers 1700, par Jean-Baptiste de Marescot, frère du seigneur de Lisores. Lors de la Recherche de 1666, Eustache Bonnet, sieur des Bourdonnières, Jean Le Normand, sieur de La Garenne, et Gratien Pépin, sieur de Berville-Campigny, firent preuve de noblesse ancienne en la paroisse de Lisores (1).

SAINT-OUEN-LE-HOULT.

St-Ouen-le-Hoult, *Sanctus Audoenus le Lohour*, *Sanctus Audoenus le Hoult.*

L'église de St-Ouen-le-Hoult se trouve sur le bord du chemin de moyenne communication d'Orbec au Billot. Elle a été soigneusement examinée par M. Pannier.

Nous faisons remonter au XIIe siècle, dit-il, la construction du chœur. Les murs latéraux étaient primitivement sans contreforts. Deux contreforts, du XVIe siècle, soutiennent le mur septentrional. Un autre contrefort, du même temps, se voit à l'extrémité du mur opposé. Le chœur est éclairé, de ce côté, par une fenêtre cintrée moderne. Un

(1) V. les notes de M. le vicomte Louis de Neuville.

chevet droit termine le chœur, qui est en retrait sur la nef.

La nef date seulement du XVIe siècle. Trois fenêtres, l'une ogivale, avec moulures en gorge, les deux autres cintrées, du même temps (la fenêtre du milieu refaite), éclairent la nef au midi. Elle reçoit la lumière, du côté du nord, par deux ouvertures, l'une à plein-cintre, du XVIe siècle, entourée de moulures formées de gorges ou scoties; l'autre également à plein-cintre, mais retouchée. Cinq contreforts, construits en grand appareil, soutiennent chaque mur.

Le portail occidental, soutenu par quatre contreforts saillants, est percé d'une porte en anse de panier encadrée dans un plein-cintre mal dessiné. Sur le mur apparaissent les traces d'un ancien porche.

Au-dessus du gable s'élève un clocher en charpente, terminé par une pyramide octogone couverte en ardoise. Ce clocher renferme deux cloches. La plus grosse, qui a 73 centimètres de diamètre, porte l'inscription suivante :

L'AN 1588 Me PIERRE RIOVLT, PROCVREVR DV ROY A ARGENTAN ET EXMES D. CATHERINE *Desintrey* FEMME DE ROGER COVSIN ET ELIZABETH LECHEVALIER FEM^e DE GVILL^e LESIEVR S^r DE LISORES.

IEHAN AVBERT MA FAICTE.

De chaque côté du nom du fondeur sont figurés, en relief, deux centaures.

La petite cloche a 65 centimètres de diamètre. Elle a été fondue en 1822, par Lavillette.

La voûte de la nef et celle du chœur sont recouvertes d'un enduit. La première est en lambris avec entraits et poinçons. Toute la charpente intérieure, qui est énorme, repose sur des poteaux placés le long des murs.

La nef montre des vestiges d'une litre funèbre. Toute trace d'écusson a disparu,

On remarque le maître-autel dont le rétable, dans le style Louis XIV, est décoré de deux colonnes torses, d'ordre composite, garnies de feuilles de vigne et de raisins. De chaque côté du rétable sont placées deux niches qui complètent l'autel. L'une de ces niches contient la statue miniaturée de la Sainte-Vierge qui tient dans ses bras l'enfant Jésus. Sa robe est bleue; le manteau or, avec doublure blanche semée d'hermine. L'autre niche renferme la statue de saint Joseph, également miniaturée; sur le gradin, sont placés deux jolis chandeliers en bois, style Louis XV.

Le tabernacle est du même style. Une couronne fleurdelisée surmonte l'exposition.

Les deux petits autels placés à l'extrémité de la nef proviennent de l'église de Bellouet. Le rétable, à colonnes rudentées, d'ordre composite, date du commencement du règne de Louis XIV.

Une statue de la Vierge, du XVIe siècle, décore l'un de ces autels. La frange du manteau est garnie de petites rosaces imitant une élégante broderie. Une couronne ducale surmonte la tête de la Sainte-Vierge. L'enfant Jésus paraît tenir une poire dans une de ses mains. Sa robe est fermée par un bouton garni de plusieurs petites perles.

L'autre autel est dédié à saint Laurent. La statue à plis tourmentés du Saint appartient au style Louis XIII.

Les fonts baptismaux, pédiculés (style Louis XV), sont ornés de draperies.

On conserve, dans la sacristie, une curieuse chasuble à personnages, du XVIe siècle. Dans la partie supérieure de la croix est représentée la Vierge-Mère. A l'extrémité des croisillons, deux anges, à genoux, balancent un encensoir. Au milieu de la croix est représenté un évêque; dans la partie inférieure, saint Laurent, patron de l'église.

Le devant de la chasuble offre également l'effigie, en

pied, de saint Laurent et celle d'une Sainte. Le bas de la chasuble est malheureusement coupé.

Tous les personnages religieux sont placés sous des ogives en accolade et des cintres.

Faits historiques. — La seigneurie de St-Ouen, ancienne dépendance de la baronnie des Moustiers-Hubert, fut confisquée comme elle sur un seigneur anglo-normand, du parti de Jean-Sans-Terre, et réunie au domaine royal. Mais, dans le cours du XIIIe siècle ou le commencement du XIVe, elle fut donnée à titre de fiefferme, c'est-à-dire inféodée à charge d'une rente qui en absorbait originairement presque tout le revenu. En 1341, Jean Regnault était seigneur de St-Ouen-le-Hoult; en 1469, Collin Sauvalle et Jean Pigis tenaient ensemble cette fiefferme. Au XVIe siècle, elle appartenait aux de La Haye, seigneurs de la Pipardière à Livarot: Guillaume de La Haye, sieur de la Pipardière et de St-Ouen-le-Hoult, vivait en 1562; on ne sait si ce fut lui ou son fils qui vendit cette dernière terre à Pierre Rioult, procureur du roi à Argentan, qui, à son tour, l'aliéna en 1604, par un échange conclu avec le sieur de Margeot, qui lui céda la terre et seigneurie de Champosoult, entre Vimoutiers et Chamboy. La famille de Margeot a conservé la seigneurie de St-Ouen jusqu'en 1789, et elle possède encore le manoir et les terres qui en dépendaient. Ce manoir, dit aussi de Noiremare, est un édifice en brique datant du siècle dernier et dénué de toute espèce de caractère. *(Note de M. L. de Neuville.)*

Quoique la paroisse de St-Ouen-le-Hoult ne renfermât aucune autre terre seigneuriale, plusieurs familles nobles y ont fait leur résidence. Les gentilshommes qui y comparurent dans la Recherche de 1666 furent Gabriel de Bonnet, sieur de Launay-Morilière; Gilles Robine du Pommeret; Sébastien de Margeot, sieur de Fontenelles; Yves de Margeot, sieur de la Guérinière, et François de Monteilles.

LA BREVIÈRE.

La Brevière, *Breveria.*

Ma *Statistique monumentale*, dans les parties précédemment publiées, a pu conserver le souvenir de plusieurs monuments dont il n'existe déjà plus de traces aujourd'hui; il en sera de même pour l'église de La Brevière : elle était, effectivement, en démolition quand je l'ai visitée et quand M. Bouet l'a dessinée il y a douze ou quinze ans. La vue qu'il en a faite montre cette église, lorsque déjà elle avait perdu son toit. (Voir la page suivante.)

La forme de cette église était celle d'une croix, et sur le transept s'élevait une flèche en bois très-élancée, couverte d'essente, offrant sur chaque angle une lucarne trilobée.

Les murs étaient en grand appareil, et l'ensemble de l'édifice annonçait le XVIe siècle.

Les fenêtres de la nef et du chœur étaient à plein-cintre, mais deux fenêtres ogivales à traceries flamboyantes, et divisées en deux baies par un meneau, éclairaient le transept (Voir la planche). Celle de ces fenêtres qui était ouverte dans le transept nord était ornée de vitraux; on voyait, dans le même transept, un support de statue, du XVIe siècle, portant des armoiries.

M. Pannier, qui a vu cette église avant la destruction des toits, nous apprend que la voûte du chœur était peinte et semée de bouquets de fleurs, dans le style Louis XIII, et que celle du transept méridional était décorée de peintures dans le style de la Renaissance de François Ier.

Cette église était sous l'invocation de saint Pardoul; l'abbé de St-Martin de Séez nommait à la cure.

Le presbytère, situé à peu de distance de l'église, était

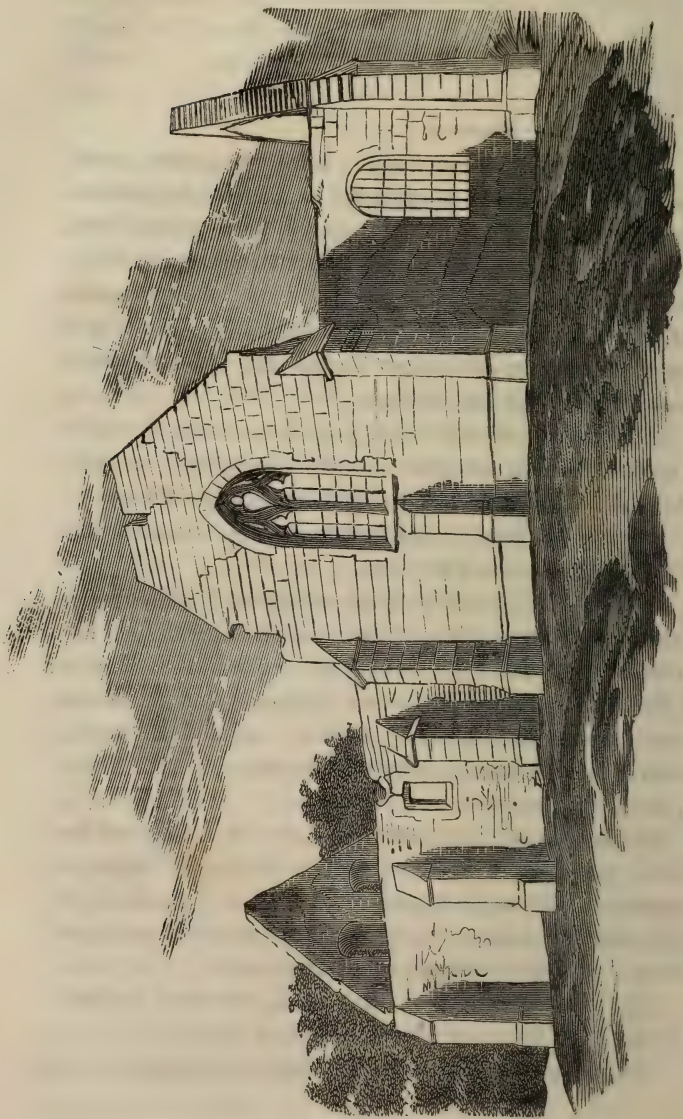

VUE DE L'ÉGLISE DE LA BREVIÈRE.

en bois avec remplis de tuiles formant des dessins, et le toit était surmonté de trois épis en terre cuite émaillée.

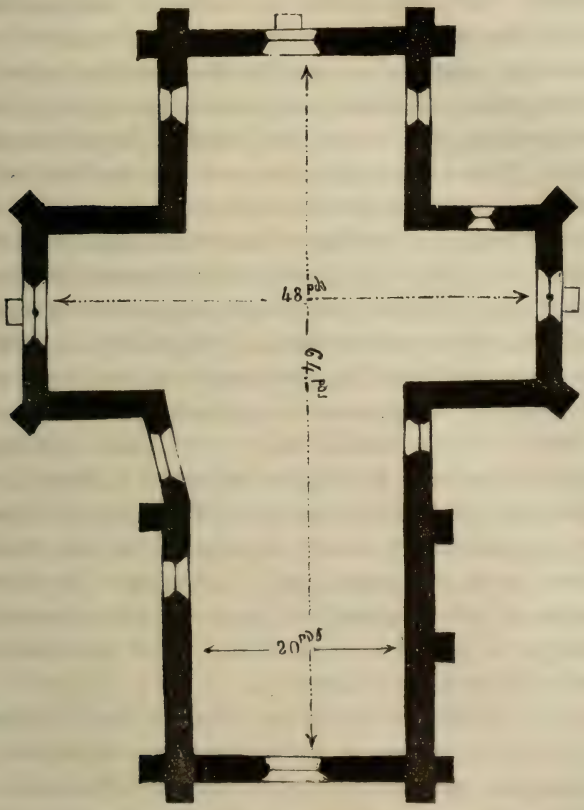

PLAN DE L'ÉGLISE DE LA BREVIÈRE.

La Brevière faisait autrefois partie de l'élection d'Argentan. Si le patronage de la cure appartenait à l'abbaye de St-Martin de Séez, c'était pourtant un autre établissement

religieux, l'abbaye de St-André-en-Gouffern, qui y occupait le rôle prépondérant : les abbés de St-André y possédaient une mouvance étendue, et prenaient le titre de barons de La Brevière. Une autre portion des terres de cette paroisse relevait du comté de Montgommery, dont les seigneurs se qualifiaient aussi de barons de la Brevière ; ils y avaient, originairement, possédé des domaines et avaient disposé de quelques-unes de ces terres en faveur de l'abbaye de St-André. Celle-ci avait également reçu des bienfaits de la famille des seigneurs primitifs de la Brevière, dont l'existence ne paraît pas avoir dépassé le commencement du XIVe siècle : cette famille de La Brevière, dont plusieurs membres étaient chevaliers, était aussi connue sous le nom de Payen et n'était peut-être pas étrangère à celle des Paynel, barons des Moustiers-Hubert. Un grand nombre d'autres donateurs contribuèrent à augmenter les possessions de l'abbaye de St-André, dans le cours du XIIIe siècle : plusieurs d'entre eux appartenaient à des familles distinguées et, la plupart, attachées à la fortune des seigneurs de Montgommery. L'une des plus notables, du nom de l'Arbalestier, en latin, *Balistarius*, paraît avoir possédé fief à La Brevière : elle fut du nombre de celles qui suivirent Guillaume à la conquête de l'Angleterre. Mais il ne nous est pas possible de préciser le lieu qui lui servit de résidence.

Parmi les fiefs qui avaient une mouvance dans la paroisse de la Brevière, continue M. de Neuville, se trouvait celui de la Chaquetière, qui s'étendait aussi sur la Chapelle-Hautegrue et Montgommery. Les seigneurs de ce fief se qualifiaient aussi de sieurs de la Brevière. Philippe de Courseulles, sieur de Capdehoulle, devint possesseur de cette terre par son mariage avec demoiselle Bonne Bonnet, en 1652. Il laissa dix enfants, dont l'aîné fut François de Courseulles, seigneur de la Brevière ; celui-ci épousa Toussainte-Philippe de Saint-Simon et périt

d'une mort violente : il fut assassiné le 23 avril 1698. Depuis cette époque, cette branche de la maison de Courseulles a fort peu résidé à la Brevière : elle s'est éteinte à la fin du siècle dernier.

Une autre famille qui a porté le titre de seigneur de la Brevière est celle de Saint-Denis, qui avait pour armes : *de sable fretté d'argent au chef d'argent chargé d'un léopard de gueules.* Charles de Saint-Denis, sieur de Vaugoust, fit preuve d'ancienne noblesse en cette paroisse, dans la Recherche de 1666. Le 18 décembre 1685, Joachim de Saint-Denis, sieur de la Brevière, abjura la religion protestante, entre les mains de François Pollin, curé de cette paroisse, de même que Louis Costard, sieur de Belleau, Frédéric Costard, sieur des Manis, Judith du Val, veuve de Joachim Costard, sieur des Aunez, et deux de leurs domestiques. Cette conversion en masse se ressentait, sans doute, de la révocation de l'édit de Nantes.

La famille de Margeot a aussi porté le titre de seigneur de la Brevière. Elle y acquit une terre, située près du chemin de Livarot à St-Ouen-le-Hoult, par le même échange qui lui procura la seigneurie de cette dernière paroisse en 1604. Étienne de Margeot, sieur de Noiremare, fit preuve de noblesse devant M. de Marle, à la Brevière, dans la Recherche de 1666. M. de Margeot, dernier seigneur de la Brevière, ayant émigré, vit ses biens confisqués : c'est le père de M. Maurice de Margeot, demeurant au château de St-Germain-la-Campagne ; il a épousé Mlle de Margeot de Saint-Ouen, sa cousine.

Aucune des terres que nous venons de mentionner n'a conservé de manoir digne d'attirer l'attention. Sans offrir aucune particularité remarquable, le manoir de la Finantière, situé près de la nouvelle route de Livarot à Vimoutiers, frappe les regards du passant, par ses dimensions et sa bonne

apparence. Une partie de la construction date du XVIe siècle et est bâtie en bois ; le reste, comprenant un corps de logis placé en marteau, est en pierre et ne remonte qu'à la première moitié du siècle suivant. Cet édifice paraît avoir été l'œuvre de Marin Costard, sieur de la Finantière, riche négociant en draperie, ce qui ne l'empêcha point de combattre pour la cause royale, dans la guerre de la Ligue, comme homme d'armes de la compagnie de Robert de Calmesnil, sieur de Heuguemare. Ses enfants reçurent, en 1651, des lettres de noblesse, en vertu desquelles André Costard, sieur de la Finantière, comparut comme noble en 1666, en la paroisse de la Brevière. Cette famille a vendu la terre de la Finantière, dans le cours du siècle dernier, à MM. de Margeot ; ceux-ci l'ont revendue à la famille Sauval. Elle appartient aujourd'hui à M. Deraine et à Mlle Sauval (1).

Le manoir de la Finantière a été, en 1799, le théâtre d'un combat entre une centaine de chouans, détachés de la division que commandait M. de Verdun, et des forces, très-supérieures en nombre, accourues des villes voisines.

LIVAROT (CHEF-LIEU) (2).

Livarot, *Liverotum*, *Livaroth*.

Le bourg de Livarot a profité du mouvement qui pousse les habitants des campagnes à déserter les champs pour s'entasser dans les centres. De 1,100 habitants (213 feux), au XVIIIe siècle, sa population s'élève aujourd'hui à 1,386 habitants. Ce bourg, de l'élection de Lisieux, sergenterie d'Orbec, était le chef-lieu d'un doyenné de vingt-cinq paroisses.

(1) Notes de M. le vicomte de Neuville.

(2) Notes de M. Ch. Vasseur.

L'église, dédiée à saint Ouen, datait du XVe siècle. On y a fait, il y a quelques années, de grandes modifications. Voici, d'abord, le plan de l'église telle qu'elle était en 1859.

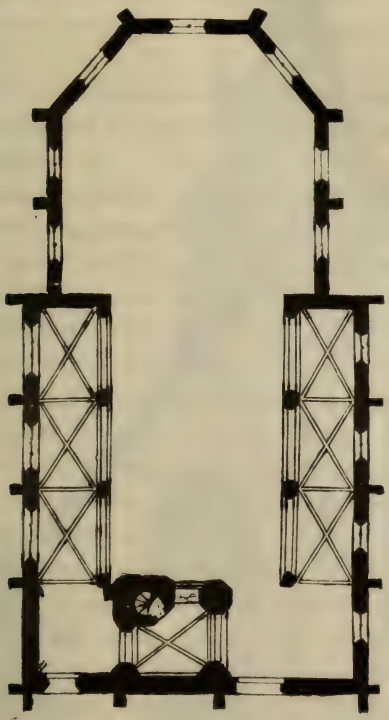

PLAN DE L'ÉGLISE DE LIVAROT.

M. Bouet a fait du portail un dessin qui dispense de toute description pour cette partie de l'édifice (V. la page suivante).

Une nef de quatre travées, divisées par des contreforts, un chœur à chevet pentagonal, le tout éclairé par des fenêtres ogivales flamboyantes, à un meneau, disposées à peu près symétriquement : tel est l'aspect extérieur. A l'in-

FAÇADE ET TOUR DE L'ÉGLISE DE LIVAROT.

térieur, la nef est accompagnée de deux bas-côtés voûtés en pierre, avec nervures prismatiques. La nef centrale est voûtée en merrain, avec des sablières, des entraits et des poinçons richement sculptés de torsades, d'oves, d'imbrications et autres ornements caractéristiques du règne de François Ier.

De nombreux blasons complétaient cette décoration, et conservaient la mémoire des seigneurs qui avaient fait exécuter ce beau travail.

La construction primitive de l'église remonte au XVe siècle: elle se composait d'un chœur et d'une nef assez étroite et sans bas-côtés ; la tour date de la même époque, de même que la majeure partie de la façade occidentale ; mais la tour, alors extérieure, flanquait au nord la nef qui comprenait le collatéral opposé et une partie seulement de la nef actuelle. Au XVIe siècle, l'église fut considérablement agrandie ou plutôt refaite presque en entier. On conserva le mur méridional, qui devint celui du bas-côté de l'épître; les arcades ogivales portées sur des colonnes massives et le bas-côté du nord datent de cette époque, et la tour du clocher se trouva de la sorte enchâssée dans l'intérieur de la nef.

« Il y a cinq ans, par l'initiative de M. le Curé, dit M. Ch. « Vasseur, le vieux chœur, construit par les barons de Li- « varot, fut jeté bas et remplacé par une construction en « briques et en plâtre, dessinant, en plan, un chœur flanqué « de deux bas-côtés avec trois chapelles absidales. Je ne « saurais dire quel style on a voulu donner à cette bâtisse : « il y en a pour tous les goûts, depuis le roman du XIIe « siècle jusqu'aux fioritures du règne de Louis XIV. On ne « peut louer absolument rien dans ce travail par trop « capricieux.

« Le mobilier a été renouvelé. On voyait, auparavant, « dans une des fenêtres du bas-côté nord, des restes d'un

« arbre de Jessé. Aux murs de la nef étaient appendus cinq « panneaux de chêne sculpté, provenant peut-être d'un « *scamnum oblongum*, seul siége permis à l'officiant par « les réglements liturgiques. Ces panneaux représentent « chacun un personnage en pied. J'ai cru y reconnaître : le « Sauveur du monde, saint Pierre, saint Mathias, saint « Barthélemy, saint Jacques-le-Majeur. »

On voyait aussi, dans la sacristie, une *chaire à haut dossier*, ou siége seigneurial sculpté à panneaux flamboyants, avec un blason parti d'Arces et de Ferrières. Il datait, comme les voûtes du chœur et de la nef, du commencement du XVIe siècle.

La cloche date seulement de 1803.

Le patronage de l'église de Livarot appartenait à l'abbaye du Bec. Il lui avait été donné, en 1155, par Guillaume Crespin.

Bourg et château. — Le bourg de Livarot, situé au fond de la vallée de la Vie, sur une pente doucement inclinée vers l'ouest, doit sa principale importance au commerce du beurre et des fromages qui, de la plus grande partie de l'arrondissement, affluent à son marché.

L'existence de Livarot ne nous est connue que depuis la fin du XIe siècle. Un château-fort, dont nous aurons à parler, semble avoir été la première cause de son développement. Pendant les siècles du moyen-âge, Livarot fut le centre d'une industrie considérable de forges et de clouterie : des bancs épais de mâchefer, que le sol renferme sur une grande étendue, témoignent de l'importance qu'eurent ses ateliers. Mais quand vinrent les longues et cruelles guerres des Anglais, Livarot, qui paraît avoir beaucoup souffert de leur fureur, vit décliner cette ancienne industrie, qui, après avoir langui quelque temps, a fini par être com-

plètement abandonnée. Au XVe siècle, le bourg de Livarot était réduit à un nombre d'habitants peu considérable, comme on peut en juger par les dimensions exiguës de l'église paroissiale, construite à cette époque, et dont les portions utilisées dans les reconstructions subséquentes de cet édifice religieux permettent de calculer les dimensions primitives. Le XVIe siècle, au contraire, fut pour Livarot une période de prospérité et de rapide accroissement, et, depuis cette époque, l'importance de ce bourg s'est développée à mesure que la culture des céréales, difficile et peu productive dans le pays accidenté qui l'environne, a fait place aux pâturages qui couvrent aujourd'hui toute la vallée de la Vie. La culture du pommier et la substitution de l'exploitation des vaches à lait à l'engraissement des bœufs ont contribué à augmenter cette prospérité; et Livarot est aujourd'hui le siége d'un commerce beaucoup plus considérable que le nombre de ses habitants ne pourrait le faire soupçonner.

L'industrie des fromages, sans être la plus importante, dit M. de Neuville, est celle par laquelle Livarot est le plus connu. On ne peut douter qu'elle ne soit fort ancienne: cependant, les fromages que l'on faisait autrefois dans la vallée de la Vie étaient ceux qu'on nommait alors *angelots* et qu'on connaît aujourd'hui sous le nom de fromages de Pont-l'Évêque; ce n'est que vers le commencement du XVIIe siècle que les fromages spécialement désignés sous le nom de *Livarot* ont été mis en vogue. Pendant un siècle et demi, ces fromages ont été fort réputés: sous le règne de Louis XV, M. de Maurepas était grand amateur du *Livarot*. Mais, depuis cette époque, les fabricants de fromage ayant sacrifié la qualité pour obtenir plus de beurre, cette variété, tout en devenant plus répandue, a perdu le suffrage des gourmets. Elle ne peut lutter, sous ce rapport, avec celle des fromages dits de Camembert, dont la

fabrication, depuis peu d'années, s'est répandue dans tous les environs et est, en ce moment, dans l'état de prospérité le plus brillant. On attribue à tort l'invention de cette dernière qualité de fromages à Mme Harel, qui demeurait à Camembert, il y a une soixantaine d'années ; elle a eu le mérite non moins grand d'en conserver seule la tradition, pendant un grand nombre d'années ; mais les fromages de Camembert étaient connus au XVIIe siècle : il en est fait mention dans le Dictionnaire géographique de Thomas Corneille, à l'article VIMOUTIERS.

L'histoire de Livarot s'identifie avec celle du château-fort qui y a existé pendant plusieurs siècles et qui était le siége d'une baronnie. Ses plus anciens seigneurs furent les Crespin, alors châtelains de Tillières ; cette maison, depuis connue sous le nom du Bec-Crespin, a donné naissance à un maréchal de France. Guillaume Crespin, premier du nom, contemporain de Guillaume-le-Conquérant, donna à l'abbaye du Bec le droit de présentation à la cure de St-Ouen de Livarot. Son petit-fils, Goscelin Crespin, confirma cette donation en 1155. Le fils de ce dernier, Guillaume Crespin, troisième du nom, donna des propriétés à Livarot, à l'abbaye de St-André-en-Gouffern, qui posséda aussi en cette paroisse une chapelle, dite de St-André, détruite depuis trois siècles au moins, mais dont on distingue encore l'emplacement dans l'herbage dit de la Couture-St-André. La baronnie de Livarot sortit de la famille Crespin par le mariage d'Isabelle, fille de Guillaume Crespin, ci-dessus nommé, et d'Ève de Harcourt, avec Robert du Neufbourg, baron d'Asnebec. Celui-ci appartenait à une branche cadette de l'illustre maison des comtes de Beaumont et Meullent en France, de Leicester, de Bedford et de Warwick en Angleterre. Les Neufbourg conservèrent la baronnie de Livarot jusqu'à leur extinction qui eut lieu au commencement du XVe siècle.

Le règne du roi Jean fut, pour Livarot, une époque désastreuse. Le château, étant tombé entre les mains d'un parti d'Anglais et de Navarrais, devint pour eux une place d'armes d'où ils sortaient pour piller et dévaster le pays environnant. Pendant plusieurs années ils réussirent à s'y maintenir : cette période vit la ruine et l'incendie changer l'aspect de la contrée. On assure que Du Guesclin vint en personne assiéger le château de Livarot, et qu'il ne put réussir à le prendre. Quoi qu'il en soit, les Anglais s'y maintinrent jusqu'en 1365, et n'en sortirent que par composition et en recevant une somme très-considérable. Soit qu'on ait alors voulu prévenir le retour de pareils désastres, soit qu'un second siége y ait eu lieu postérieurement, le château de Livarot fut démantelé vers cette époque et cessa d'avoir aucune importance militaire. Il n'en est point fait mention dans les guerres de la première moitié du XVe siècle.

Jeanne du Neufbourg, fille et héritière de Robert du Neufbourg et d'Alix de Tournebu, porta la baronnie de Livarot dans la maison de Ferrières, une des plus illustres de la province, par son mariage avec Charles, baron de Ferrières, de Préaux, de Thury, de Dangu, de Vibraye et Montfort-le-Rotrou, sous le règne de Charles VI. Les seigneurs de Ferrières possédèrent la terre de Livarot pendant environ cent ans ; mais, au commencement du XIIe siècle, ils tombèrent en quenouille. Françoise de Ferrières, une des héritières de cette maison, eut en partage la baronnie de Livarot ; elle épousa Antoine d'Arces, seigneur de la Bastie, gentilhomme dauphinois de la valeur la plus brillante, connu, dans son temps, sous le nom de Chevalier-Blanc. Envoyé par le roi François Ier en Écosse, pendant la minorité de Jacques V, Antoine d'Arces fut élevé à la dignité de vice-roi d'Écosse, mais une fin tragique vint bientôt mettre un terme à ses glorieux efforts en faveur de

ce malheureux pays que le dangereux voisinage de l'Angleterre et la turbulence de ses barons tenaient plongé dans un état de confusion perpétuelle : tombé entre les mains d'Écossais révoltés, le seigneur de la Bastie fut cruellement égorgé. Il laissait deux fils qui possédèrent l'un après l'autre, la terre de Livarot ; car, bien que Nicolas d'Arces, l'aîné, seignenr de Ferrières, Livarot et Thibouville, eût laissé une fille de son mariage avec Anne Le Veneur, des arrangements de famille firent passer la baronnie de Livarot à Jean d'Arces, son frère, baron de la Bastie et de Condrieu. Celui-ci épousa Isabeau de Sillans, fille du seigneur de Creully : il en eut un fils et une fille ; le premier, nommé Guy d'Arces, fut compté parmi les favoris de Henri III, sous le nom de Livarot ; il mourut jeune encore, laissant, pour héritière, Jeanne d'Arces, sa sœur, mariée à André d'Oraison, seigneur de Soleilhas, chevalier de l'ordre et mestre de camp des vieilles bandes françaises. André d'Oraison, fils d'Antoine d'Oraison, vicomte de Cadenet et de Marthe de Foix Candale, était descendu de Philibert d'Aqua, seigneur napolitain, qui, s'étant attaché à la fortune de la maison d'Anjou, fut exilé de sa patrie et se retira en Provence où la faveur du roi René, dont il était grand-chambellan, lui fit épouser Louise d'Oraison, héritière d'une famille distinguée de cette province, aux noms et armes de laquelle sa postérité fut substituée. André d'Oraison fut l'auteur de deux branches de cette maison ; l'aînée, celle des marquis d'Oraison Boulbon, resta en Provence, tandis que la cadette, celle des barons de Livarot, vint se fixer en Normandie où elle s'éteignit dans les premières années du XVIIIe siècle ; ses membres ont porté les titres de marquis de Livarot et de Longchamp, barons d'Ouillie et seigneurs de Pontalery, Piencourt, Chiffreville et Héricourt ; deux d'entre eux ont été successivement gouverneurs de Lisieux sous le

règne de Louis XIV. L'héritière des barons de Livarot, du nom d'Oraison, fut Charlotte Élisabeth d'Oraison, mariée à Charles Nicolle, sieur de Briqueville, fils d'un receveur des tailles à Coutances : elle fut l'aïeule de Louis de Nicolle, marquis de Livarot, qui vendit cette terre en 1763, se réservant le privilége d'en porter exclusivement le nom. Ce dernier marquis de Livarot était maréchal de camp; il mourut à Londres, dans l'émigration, sans avoir été marié; il laissait deux sœurs : Louise Élisabeth de Nicolle, l'aînée, avait épousé François-Jean de Graindorge-d'Orgeville, baron de Mesnil-Durand et maréchal de camp; Henriette-Blandine de Nicolle, sa sœur, était mariée à Charles Guy du Bosch. La terre de Livarot, y compris les fiefs de Pontalery, Piencourt et autres qui en dépendaient, fut vendue à Mme de Lancize, pour la somme de 261,000 livres. Louis-Marc de Lauzière de Lancize était un officier distingué, originaire de l'Avranchin; il avait épousé, en premières noces, en 1736, Julie-Geneviève de Lyée de Tonnancourt, qui mourut bientôt sans postérité. M. de Lancize suivit Charles-Édouard en Écosse, comme capitaine d'une compagnie de cadets gentilshommes; puis, élevé au grade de colonel d'infanterie, il reçut un commandement important à la Martinique où il se remaria avec Mme de Ponthau, riche veuve créole. C'est au nom de cette dame, Catherine-Élisabeth Desvergers, et de Michel de Ponthau, son fils, que fut acquise la baronnie de Livarot. M. de Lancize fit construire, à peu de distance du vieux château, un long bâtiment en équerre, destiné à servir de dépendances au nouvel édifice qu'il projetait de lui substituer; mais ses plans ne furent pas mis à exécution : dès 1767, la terre de Livarot était de nouveau vendue, pour le prix de 310,000 livres, à Joachim-André-Louis Gossey, riche négociant et secrétaire du roi, qui, par cette acquisition, devint seigneur

de Livarot, Pontalery, les Loges, le Quesnay, Carel et Piencourt. Mais les événements de la Révolution ayant causé la ruine de la maison Gossey, la terre de Livarot fut saisie par ses créanciers et, enfin, vendue en détail en 1816. Quelques années après, le vieux château était rasé jusqu'aux fondements : sur le terrain qu'il occupait, s'élève maintenant l'école communale des filles, tenue par les religieuses de la Providence.

Le château de Livarot, dont la construction primitive pouvait remonter au XIe siècle, était un des édifices féodaux les plus remarquables de la contrée : son enceinte, de forme circulaire, bâtie en pierres du grès le plus dur, soigneusement appareillées, était entouré de fossés profonds alimentés par la rivière de Vie : aussi, Livarot fut-il longtemps regardé comme une place très-forte. Mais, ce vieux château ayant été démantelé dans les guerres du XIVe siècle, il n'était resté de ses murs primitifs que des portions de hauteurs inégales sur lesquelles étaient venues s'appuyer plusieurs constructions en bois, dépourvues de tout ensemble et de toute régularité. La partie la plus remarquable et la mieux conservée de cette ancienne demeure était un pavillon, ou tourelle, donnant accès dans la cour intérieure et où se trouvait autrefois un pont-levis. Suivant M. Guilmeth, la totalité de l'enceinte avait 252 pieds de circonférence en dedans des fossés.

La Pipardière. — Le manoir de la Pipardière, dit M. Ch. Vasseur, assis au milieu de la vallée, sur le bord de la route de Lisieux, ne doit pas remonter au-delà du XVIe siècle. Il est construit en bois, avec un étage en encorbellement. Un escalier monumental en pierre, placé en saillie sur la façade occidentale et abrité par un auvent, conduit aux chambres hautes. Sur le fronton de la petite fenêtre qui éclaire le dessous de l'escalier on trouve une date un peu fruste, que j'ai cru être 1525. (V. la page suivante.)

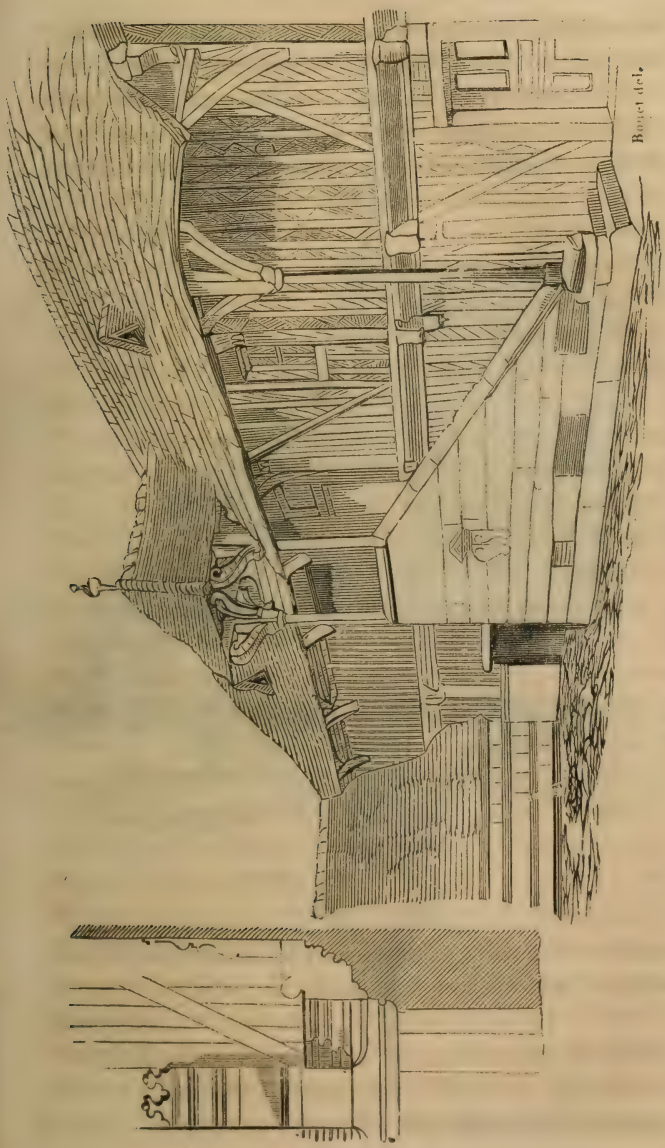

VUE DU CHATEAU DE LA PIPARDIÈRE.

Les sculptures des charpentes, dont voici un profil, ré-

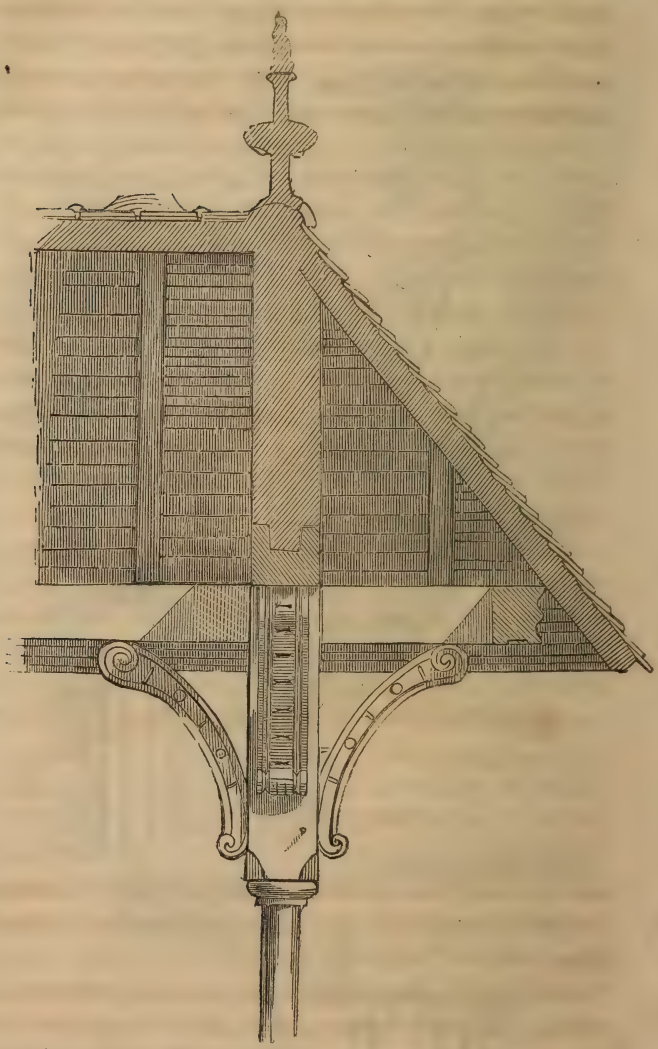

pondent bien à cette date.

Les entre-colombages sont garnis de briques, disposées en dessins variés, et quelques fragments d'épis en terre vernissée couronnent encore les pignons des combles.

La chapelle est fort bien bâtie. Quoiqu'elle soit vraisemblablement du même temps que le manoir, elle offre

CHAPELLE DE LA PIPARDIÈRE.

tous les caractères du style flamboyant de la meilleure époque. Le dessin, de M. Bouet, peut dispenser de toute description.

Cette chapelle ne sert plus au culte, et elle a perdu tout son mobilier. Une belle tribune, dont l'appui se composait de panneaux sculptés, représentant les douze Apôtres, séparés

par des pilastres cannelés, dans le goût de la Renaissance, vient d'être enlevée par le propriétaire et transportée dans l'église de Soquence; ces boiseries étaient remarquables.

La charpente, visible à l'intérieur, mérite une étude approfondie. Les entraits sont sculptés, sur toutes leurs parties, d'oves, d'entrelacs, et de ces capricieuses décorations familières aux artistes du règne de François Ier. Les sablières sont également sculptées, et quatre blochets dont l'extrémité figure des mascarons remplacent, aux angles de l'abside, les enrayures que l'on rencontre ordinairement. La charpente du clocher est restée aussi visible, jusqu'au haut de la flèche : l'œil s'égare, non sans plaisir, au milieu de ce labyrinte de pièces de toute dimension, dont plusieurs sont sculptées, et dont l'ensemble est un magnifique spécimen de l'art du charpentier Il faudrait un grand nombre de dessins pour en donner une idée (1).

Le fief de La Pipardière doit son nom à la famille Pipart, distinguée au XIIe siècle et qui a possédé aussi la terre de Manneville-la-Pipard, près de Pont-l'Évêque. Gilbert Pipart était dapifer de Milon Crespin, en 1107. Un de ses descendants épousa une fille ou petite-fille de Goscelin Crespin, baron de Livarot, et il paraît en avoir reçu un démembrement de cette terre où il fit construire un manoir, qui fut nommé La Pipardière. Ce fief appartenait, en 1427, à Jean de La Haye, descendant par les femmes des Pipart. Un de ses successeurs, Philippe de La Haye, sieur de La Pipardière, était en procès en 1542, contre Nicolas d'Arces, baron de Livarot, qui lui disputait le droit d'avoir banc et séance dans le chœur de l'église de cette paroisse : ce procès, porté au Parlement de Normandie, ne fut terminé qu'en 1601, par un arrêt favorable aux prétentions des barons

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

de Livarot. La famille de La Haye, alliée à celles de Hautemer, de Tournebu, de Courseulles, s'éteignit dans le cours du XVIIe siècle, dans la maison de Fresnel, qui a possédé la terre de la Pipardière, jusqu'à la Révolution. Elle a appartenu depuis à Mme de La Rivière, et est aujourd'hui la propriété de ses héritiers, MM. du Val de Bonneval.

Château moderne. — Le château de Neuville, situé sur le penchant du coteau qui domine le côté droit de la vallée, est un des plus considérables du département et des mieux situés : il a été construit en 1824, par feu M. le marquis de Neuville, pair de France, dans le style qui était alors à la mode : aujourd'hui on ferait quelque chose de plus léger dans un autre style ; mais chaque époque a son goût et son cachet.

L'ancien château, dont il reste encore quelques parties près du nouveau, était précédé de deux tours cylindriques : l'une, destinée au colombier; l'autre était, dit-on, une chapelle. Elles portent les dates 1677 et 1678.

Deux épis émaillés couronnent les combles de cette construction et des tours.

Des sources limpides coulent de la partie supérieure du coteau et sont amenées dans les appartements du château : une végétation luxuriante distingue les plantations qui ornent le coteau. Du château, la vue s'étend sur une vallée magnifique et sur le bourg de Livarot.

M. le comte de Neuville, gendre de M. de Villèle, qui habite son château une grande partie de l'année, est un des hommes les plus recommandables, les plus désintéressés et les plus dévoués aux intérêts moraux et industriels du pays.

La population du canton lui a témoigné sa reconnaissance en l'appelant, il y a quelques années, à siéger au Conseil général.

M. de Neuville a deux fils qui habitent avec lui, et dont l'un, M. le vicomte Louis de Neuville, membre de la Société française d'archéologie, nous a fourni de précieux documents historiques sur les fiefs du canton. C'est lui, qui, pour ne pas s'éloigner de son frère aîné, auquel appartiendra le château de Neuville, vient d'en faire construire un autre, sur le côté opposé de la vallée.

Le fief de Neuville, où se trouve le château dont nous parlons, doit son nom à l'ancienne famille de Neufville qui a elle-même pris le sien de Neuville-sur-Touque, commune du canton de Gacé. Le fief de Neuville paraît avoir d'abord fait partie d'un fief, nommé la Loisinière, possédé au XIIIe siècle par une famille de chevaliers, du nom de Loison.

Un peu avant 1550, il devint la propriété de maître Guillaume Maquerel, avocat à St-Pierre-sur-Dive, natif de Bellou, auquel il fut encore disputé : Robert de Neuville, seigneur des Loges, le revendiquait en justice, en 1570; mais il resta entre les mains de la famille Maquerel, qui prit le nom des Mogerets et fut anoblie, en 1637, dans la personne de Pierre des Mogerets, sieur de Neuville, avocat-général à la Table de marbre de Rouen et maître des requêtes de la Reine. Les enfants de ce dernier donnèrent en échange, en 1675, contre des herbages situés à La Brevière, la terre de Neuville à Jacques Rioult, sieur d'Ouilly, fief dans lequel celui de Neuville était presque complètement enclavé. Cette terre est restée, depuis, en la possession de la famille Rioult de Neuville, qui y fait sa résidence. Le fief de Neuville relevait de la seigneurie de Ste-Marguerite-des-Loges.

Le fief d'Ouilly, dont le manoir est situé dans un vallon au sud-est et à un kilomètre et demi du bourg de Livarot, doit son nom à la famille des seigneurs d'Ouilly-le-Tesson : aussi, ce fief était-il resté dans la mouvance féodale de cette

seigneurie d'Ouilly, près de Falaise. Il avait originairement porté le nom du Val-Herboult, sans doute emprunté à une famille Herboult, qui subsistait encore à La Brevière, au XIIIe siècle.

Dans le cours du XIVe siècle, Richard d'Ouilly était seigneur du fief de ce nom, à Livarot. A la fin du même siècle, la terre d'Ouilly avait été démembrée : le manoir, le bois d'Ouilly et la plus grande partie du domaine utile étaient entre les mains de la famille Rioult, tandis que le corps du fief et les droits seigneuriaux étaient la propriété d'une branche cadette de la maison de Courcy.

Gabriel Quesnel de Coupigny, marquis d'Alègre, vendit en 1611 le fief d'Ouilly, pour 4,000 livres, à Jacques Rioult, qui le réunit ainsi au domaine qui en avait été séparé. Le manoir d'Ouilly offre les caractères généraux des constructions en bois du XVIe siècle : son principal mérite est de porter une date certaine, le millésime 1518 étant gravé dans un cadran solaire en pierre se détachant en cartouche, d'une de ses massives cheminées. L'intérieur offre quelques traces des peintures murales qui le décoraient autrefois.

Ce manoir a été élevé par Pierre Rioult, fils de Jean Rioult, qui fit preuve d'ancienne noblesse devant Montfaut, dans la recherche de 1463 et père de Nicolas Rioult, qui de son mariage avec Agnès de Manoury eut pour fils un autre Pierre Rioult ; celui-ci épousa en 1567 Catherine Toustain, des sieurs de Billy, dont il eut Jacques Rioult, devenu sieur d'Ouilly en 1611. Les Rioult avaient succédé à la famille d'Astin qui possédait des terres au Val-Herboult, aux XIIe et XIIIe siècles ; un de ses membres, Foulques d'Astin fut évêque de Lisieux sous le règne de saint Louis.

Livarot a servi de résidence, aux XVIe et XVIIe siècles,

à des membres des familles Toustain de Billy, Le Vallois et de Cintrey. C'est à Livarot qu'est né l'abbé Dufresne, curé de Mesnil-Durand, député du clergé aux États-Généraux de 1789 et membre du côté droit à l'Assemblée constituante.

Pierre levée. — Les hauteurs qui s'étendent à l'est de Livarot sont couvertes, sur une longueur de 3 kilomètres sur 1 kilomètre environ de largeur, par des bois appartenant à M. le comte de Neuville. Il s'y trouve, tout près de l'ancien chemin de Livarot à Fervaques, un menhir ou pierre-levée, cachée dans l'épaisseur du taillis. C'est une roche en poudingue siliceux, de 2 mètres de hauteur environ, d'une longueur un peu moindre sur une largeur de 60 centimètres à peu près. Cette pierre est complètement brute, sauf une de ses faces latérales dont on semble avoir voulu faire disparaître quelques parties anguleuses à l'aide d'un instrument grossier. A une centaine de mètres plus au sud de l'autre côté du chemin, se trouvent quelques pierres de nature et de dimensions analogues, mais occupant une position horizontale.

Ste-MARGUERITE-DES-LOGES.

Ste-Marguerite-des-Loges, *Sancta Margarita de Logiis.*

L'église de Ste-Marguerite-des-Loges est bâtie dans un vallon, au pied d'un coteau marneux couronné de sapins. Un ruisseau coule au nord de l'église ; à côté se développe un vaste étang.

D'après les notes descriptives de M. Pannier, qui a visité cette église plusieurs années après moi, elle était romane. Le mur méridional de la nef offre encore une fenêtre à plein-cintre qui a été bouchée. On remarque aussi de ce

côté deux petites fenêtres à ogive de transition, également bouchées.

Une grande restauration y a été faite au XVIe siècle. Les murs, en cailloutis, ont été exhaussés de plus d'un tiers de leur hauteur et construits en grand appareil. Les contreforts à double glacis datent de cette époque.

La nef est éclairée, au midi, par trois fenêtres : l'une rectangulaire avec moulures prismatiques, les deux autres flamboyantes, divisées par un meneau. Deux fenêtres cintrées, entourées de moulures formées de gorges, laissent pénétrer la lumière du côté du nord.

Le chœur, construit en grand appareil, est en retraite sur la nef. Il se termine par un chevet droit soutenu par trois contreforts : l'un placé au milieu, les deux autres sur les angles. Une grande fenêtre flamboyante à deux baies, presque entièrement bouchées, occupe le milieu de ce chevet. Les murs latéraux sont percés de fenêtres à plein-cintre, modernes. La sacristie, construite en grand appareil, est placée au nord. Elle date du même temps que le chœur.

A l'occident s'élève une tour carrée, à trois étages, non compris le rez-de-chaussée. Cette tour, placée en avant-corps, est construite en grand appareil et flanquée de contreforts prismatiques reliés entre eux par un cordon. Elle est surmontée d'un clocher en charpente, recouvert en essente, terminé par une pyramide octogone très-élancée et percée à sa base de quatre lucarnes trilobées. La cloche de Ste-Marguerite-des-Loges, dont nous donnons l'inscription, a 1 mètre d'ouverture :

L'AN 1818, J'AI ÉTÉ FONDUE ET BÉNITE PAR LES SOINS DE M. DELANGE (1), CURÉ, ET NOMMÉE MARIE PAR NOBLE DAME MARIE DE MAR-

(1) Curé actuel de Courcy, près Jort.

GUERIE (1), COMTESSE DE VALMONT, ASSISTÉE DE MESSIRE LÉON A. DE RIOULT, COMTE DE NEUVILLE, GENTILHOMME HONORAIRE DE LA CHAMBRE DU ROI (2).

M. ALLAIRE, MAIRE. BENARD, TRÉSORIER.

RECUS, FONDEUR.

Au midi est une tourelle en encorbellement qui renferme l'escalier. La porte principale est à plein-cintre et ornée de moulures en gorge. Elle est surmontée d'une statue ancienne de sainte Marguerite. La porte, en bois, est formée de panneaux plissés.

Autour de l'église règne une litre funèbre.

La voûte de la nef est en merrain avec entraits et poinçons. La voûte du chœur et celle de la sacristie sont également en merrain.

L'arc triomphal date du XVIe siècle.

On remarque dans le chœur le maître-autel dont le magnifique rétable, d'ordre corinthien, est décoré de quatre colonnes torses couvertes de ceps de vigne et de raisins. Le tabernacle, également très-riche, est à pans coupés et décoré de colonnettes accouplées placées sur les angles. Deux niches renferment, l'une, la statue de sainte Marguerite, patronne de l'église; l'autre, celle de saint Pierre. Dans les panneaux inférieurs, placés entre les piédestaux des colonnes et correspondant aux niches du maître-autel, sont deux anges adorateurs miniaturés.

A l'extrémité de la nef s'élèvent deux petits autels. Celui de droite, dédié à saint Sébastien, offre un joli rétable, style Louis XIV, décoré de colonnes torses et de pilastres avec chapiteaux corinthiens. Deux statues, supportées par des culs-de-lampe, accompagnent l'autel.

(1) Mère de Mg^r de Marguerie, évêque d'Autun.

(2) M. de Neuville, devenu plus tard pair de France.

L'autre autel, consacré à la Sainte-Vierge, est dans le style Louis XV. Le rétable est décoré de colonnes et de pilastres rudentés d'ordre composite. Près de l'autel est un joli candélabre en fer embouti destiné à recevoir un cierge.

La chaire est dans le style Louis XV.

Près du chœur est suspendu un beau lustre doré, à quatre rangs de bobèches supportées par des branches ornées de rosaces en fer embouti.

Au mur méridional de la nef est appendu un tableau représentant saint Michel terrassant un dragon. L'encadrement est dans le style Louis XV. Ce tableau a été donné par la confrérie de Saint-Michel, Au bas sont inscrits les noms des membres de cette confrérie.

Sur une fenêtre de la nef est peint un écusson entouré de gracieux rinceaux. Son champ est chargé de 3 besants sous un chef d'hermine.

La même fenêtre offre un joli médaillon, au milieu duquel est représenté un évêque. Au-dessus du médaillon on lit, en caractères gothiques, les mots suivants :

Regarde en la fin.

Une autre fenêtre de la nef a conservé ses anciens plombs, dont le dessin est fort joli.

Sur une des fenêtres du chœur, sont peints deux écussons qui sont renversés : l'un porte les armes de la famille du Rouil ; l'autre ne doit pas être intact.

L'église de Ste-Marguerite-des-Loges, a environ 100 pieds de long, y compris l'avant-corps, formé par le clocher, et 20 pieds de large. La hauteur du clocher est de 110 pieds.

Sur une pièce de bois, incrustée dans le mur du chevet, on lit l'inscription suivante, en caractères romains :

HIC IACET
ATAVIS ARMIS VIRTUTE NOBILIS
F. C. G. DE MARGUERYE
STI LUD. ORD. EQUES, SCELERUM IN
TURBINE DEO, REGI FIDELIS MANSIT
IMPAVIDUS, PAUPERUM PATER,
ORLITUS INJURIÆ,
SUOS ADIUVANS HOSTES
OBIIT DIE 2 IANUARII
ANNO 1818 ÆTATIS 98.
REQUIESCAT IN PACE
ORATE PRO ILLO.
MŒRENS DICAVIT FILIUS.

M. de Marguerye était un des ancêtres de Mgr de Marguerie, ancien évêque de St-Flour, aujourd'hui évêque d'Autun.

A ces notes, dont nous devons la plus grande partie à M. Pannier, nous allons joindre les détails suivants, extraits du manuscrit de M. le vicomte Louis de Neuville.

Cette commune était autrefois comprise dans l'élection de Lisieux et la vicomté d'Orbec. Le droit de présentation à la cure appartenait à l'Évêque de Lisieux, au XIVe siècle, et postérieurement à cette époque, au chapitre de la même ville.

La seigneurie des Loges a appartenu, depuis le XIIIe siècle au moins jusqu'au commencement du XVIIe, à la famille de Neufville, dont les armes : de gueules à trois besants d'or au chef d'hermine, se voient encore sur un vitrail de l'église paroissiale. Suivant un aveu rendu, en 1570, au baron de Livarot, par Robert de Neufville, sieur des Loges, ce fief renfermait 161 acres et demie de domaine non fieffé et 314 acres et demie de domaine fieffé : le revenu annuel était estimé 250 livres : les fiefs du Rouil, de Neuville, de la Vallée et la Vavassorie de Beaumesnil lui rendaient hommage. Charles de Neufville, sieur des Loges,

fils du précédent, mourut en 1599, laissant trois filles de son mariage avec Isabeau Ménage de Cagny, et la terre des Loges fut divisée, par parage, en trois portions : l'une fut portée par Élisabeth de Neufville à François de Malmaison, dont la fille Élisabeth de Malmaison, épousa, en 1617, Gabriel de Rupierre, sieur de Glos-sur-Rille ; une seconde portion appartint à Anne de Neufville, mariée à Adrien de Boctey, sieur de la Houssaye ; Marie de Neufville, qui eut l'autre lot, épousa Jean Deshayes, auteur d'Étienne Deshayes, seigneur des Loges, en partie, qui comparut à la Recherche de 1666 en cette paroisse. De ces trois portions, deux furent acquises par les seigneurs de Livarot et suivirent le sort de cette baronnie ; la troisième, après avoir appartenu à la famille de Guyot, puis au sieur de Fréval, passa, vers le milieu du siècle dernier, à la famille de Louis. Grégoire de Louis, mort aux Loges en 1755, fut père de Grégoire-Alexandre-Eugène de Louis, avocat au Parlement de Rouen, seigneur et patron de Ste-Marguerite-des-Loges, en 1789. Cette terre a été depuis vendue et morcelée ; le manoir, qui paraît ancien, a subi des remaniements qui lui ont fait perdre son caractère.

Le fief du Rouil a donné son nom à la famille du Rouil, connue dès le XIIe siècle, et qui l'a possédé jusqu'au XVIIe. Une branche de la même famille a donné son nom au fief de la Rouillière, à Vieux-Pont, tandis qu'elle prenait elle-même celui de sa terre de Fresnay. Cardot du Rouil, seigneur du Rouil, de Gauville, de Mandeville, des Retailles, d'Ouilly et du Mesnil-Germain, était maître d'hôtel de la reine Catherine de Médicis et vivait encore en 1604. Dans le cours du XVIIe siècle, la terre du Rouil passa à une branche de la famille Le Conte de Nonant, qui a porté les noms de Le Conte du Rouil et de Le Conte de Vallemont. Le dernier M. de Vallemont est mort, il y a peu d'années, laissant pour héritière

Mme la comtesse de Béranger, née de Révilliasc. Le vieux manoir en bois peut remonter au XVe siècle : les ouvertures, récemment remaniées, étaient autrefois fort étroites et éclairaient mal les deux vastes pièces qui se partageaient chaque étage ; le toit n'offre point de lucarnes. On a peine à croire, ce qui est pourtant certain, qu'une demeure si primitive et incommode ait servi de résidence, il y a 250 ans, à un seigneur distingué de la cour. A peu de distance se voit un ancien colombier en bois, surmonté d'épis en poterie d'une grande beauté. Un château en pierre et brique a été en partie construit au Rouil, en 1723 ; mais cet édifice est resté inachevé et se trouve aujourd'hui dans un grand état de délabrement. L'ensemble des constructions et des dépendances du manoir est encore en partie entouré de larges douves. A peu de distance du Rouil se trouvait l'ancienne vavassorie de Beaumesnil, qui a longtemps appartenu aux mêmes seigneurs ; un partage l'a fait passer à la fin du XVIIe siècle dans une autre branche de la famille Le Conte de Nonant. En 1739, Nicolas Le Conte, sieur de Gizay, fieffa la terre de Beaumesnil au sieur Bénard, dont les héritiers l'ont vendue, en 1807, à M. le marquis de Neuville.

Le fief de Bellerive, quelquefois nommé Belleau, était situé à une petite distance de l'église paroissiale de Ste-Marguerite-des-Loges. Il a appartenu, aux XVe et XVIe siècles, aux Neuville, seigneurs des Loges, et, au XVIIe siècle, à la famille de Piquot. Robert de Piquot, sieur de Belleau, fils mineur de Claude de Piquot, fit preuve d'ancienne noblesse en la paroisse des Loges, l'an 1666. Dans le siècle dernier, ce fief devint la propriété de la famille de Marguerye Sorteval. Laurent-Gabriel de Marguerye, mort en 1840, en était possesseur : il a laissé de son mariage avec Adélaïde-Catherine Bonnet de Montgommery, entre autres enfants, Mgr de Marguerye, aujourd'hui évêque d'Autun, né à Ste-

Marguerite-des-Loges. La terre de Bellerive a été vendue et morcelée, il y a une vingtaine d'années. Il ne s'y trouve aucune construction ancienne.

Il n'en est pas de même du fief de la Vallée, situé à l'extrémité de la commune des Loges, du côté du Mesnil-Germain. Là se trouve, au fond d'un vallon resserré, un vieux manoir du XVIe siècle, construit en bois, auquel un pavillon, d'une forme singulière, donne un aspect assez remarquable. Pierre de La Chaise, écuyer, était seigneur de la Vallée des Loges, en 1469; en 1562, ce fief appartenait à Guillaume de La Pallu, mais, dès 1567, il était devenu la propriété de Jacques d'Escorches. Louis d'Escorches, sieur de la Vallée et de Ste-Croix, fit preuve de noblesse à Ste-Marguerite-des-Loges en 1666. Marguerite-Catherine d'Escorches de Sainte-Croix, dame de la Vallée, ayant épousé Louis Gaston de Bonnechose de La Boulaye, en 1740, a porté cette terre dans cette dernière famille, qui en a conservé la propriété.

La Recherche de la noblesse de 1666 mentionne encore François et Pierre de Guyot comme résidant à Ste-Marguerite-des-Loges, et Guillaume de Vergeast, sieur de Chastillon, qui, moins heureux que les précédents, vit rejeter ses preuves par M. de Marle.

MESNIL-DURAND (1).

Mesnil-Durand, *Mesnillus Durandi.*

L'église du Mesnil-Durand date de deux époques distinctes: la fin du XIIIe siècle pour la nef et l'époque romane pour le chœur. Le portail se présente bien, avec son gable à rampants, percé de deux lancettes et ses deux contreforts. La porte est ogivale, sa voussure se compose de deux tores

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

qui retombent sur un pilastre prismatique, dont les chapiteaux et les bases accusent tout au plus le XIVe siècle.

Le mur du nord est moderne; mais celui du sud, flanqué de cinq contreforts, a bien conservé ses caractères primitifs du XIIIe siècle, quoiqu'il ait été repercé au XVIe de trois fenêtres ogivales avec un meneau.

Le chœur, en retraite sur la nef, est symétriquement percé de deux fenêtres, au nord comme au midi. Ces fenêtres cintrées ont été élargies à l'extérieur, ce qui a fait disparaître en partie un cordon torique qui se profile même sur les contreforts. On trouve, en outre, au sud, une porte cintrée garnie de zigzags, plusieurs fois dessinée et considérée comme remarquable, alors qu'il était question, dans une certaine classe de savants, de l'*architecture saxonne*. Cette porte, comme le reste du chœur, est seulement du XIIe siècle.

Deux contreforts plats soutiennent chaque mur latéral, et le chevet, qui est droit, où je n'ai vu aucune trace de fenêtres.

Ce chœur, à l'intérieur, offre un luxe d'architecture peu commun dans cet arrondissement. Il est voûté en pierres, avec nervures aux arceaux et aux arcs-doubleaux, dont la retombée porte, aux angles, sur une colonnette à chapiteau à crossettes et, au centre, sur un faisceau de trois colonnes de diamètre inégal. Les bases sont garnies d'agrafes. L'arc triomphal appartient au même style. L'ébrasure des fenêtres est garnie d'un tore.

Je n'ai rien trouvé dans le mobilier qui mérite une mention. Deux tableaux appendus aux murs proviennent de l'église de Pontalery.

La nef n'a pas de voûtes; mais un simple plafond, porté sur les entraits de la charpente, dont les profils accusent le XVe ou le XVIe siècle.

Le clocher donne abri à deux cloches. Leurs inscriptions méritent d'être transcrites. La première est celle du Pontalery.

† LAN 1741 IAY ÉTÉ BÉNITE PAR MES(SIRE) PHILIPPE MARTIN CVRÉ DE CE LIEV ET NOMMÉE ANGELIQVE NICOLLE PAR MESSIRE IACQVES NICOLLE CHEVALIER SEIGNEVR HONORAIRE DE LIVAROT CHIFFREVILLE LES LOGES PATRON DE CE LIEV MESTRE DE CAMPS DE DRAGONS CHEVALLIER DE SAINT LOVIS ET PAR DEMOISELLE ANGÉLIQVE IOVRDAIN FILLE DE LOVIS IOVRDAIN ECVYER SEIGNEVR DVVERGER MESNIL DVRANT LA BARILHERE SAINT MARTIN CASTILLON.

IEAN SIMONNOT MA FAITE.

On lit sur la seconde cloche :

† LAN 1806 IAI ETE BENITE PAR Me PIERRE DUBOIS DESSERVANT DE SAINT ANDRE DU MESNIL DURAND NOMMEE MARIE ELISABETH PAR Mr IEAN BAPTISTE IOURDAIN DUVERGER ANCIENNEMENT CONSEILLER MAITRE EN LA COUR DE NORMANDIE ET DAME MARIE FRANÇOISE NICOLE POLLIN DU MONCIL EPOUSE DE Mr DAMIEN ORPHÉE LEGRAND DE BOISLANDRY ANCIENNEMENT CAPITAINE DE CAVALERIE ET CHEVALIER DE SAINT LOUIS.

NICOLAS DUBOIS MAIRE.

FRANCOIS THERIOT FONDEUR.

L'if du cimetière mesure, dans sa partie moyenne, 11 pieds de circonférence.

Cette commune a été agrandie par l'adjonction de celle de Pontalery qui y a été réunie par ordonnance royale du 19 juillet, 1826.

La paroisse de Mesnil-Durand était autrefois comprise dans l'élection d'Argentan, bien qu'enclavée de toutes parts dans les élections de Lisieux, de Falaise et de Pont-l'Évêque. Dans l'ordre ecclésiastique, elle faisait partie de l'archidiaconé d'Auge et du doyenné de Mesnil-Mauger. Le patronage était laïque et appartenait au seigneur qui, suivant le pouillé du XIVe siècle, était alors Henri des Casteliers. D'après les recherches de M. de Neuville, il y avait deux fiefs,

portant l'un et l'autre le nom de fief de Mesnil-Durand; le principal, celui auquel était attaché le patronage de la paroisse, appartenait, vers le milieu du XVIe siècle, à Pierre de Quesnel, seigneur de Mesnil-Durand: de lui relevait le second fief du même nom qui était, à cette époque, la propriété de Jean de Neufville, sieur de Belleau, auteur de la branche de Neufville Saint-Rémy, éteinte dans la maison du Châtelet, sous le règne de Louis XIV. C'est de ce dernier fief, possédé au XVIIIe siècle par la famille Jourdain, que dépendait le vieux manoir de Mesnil-Durand que l'on voit encore à peu de distance de la rivière de Vie, construction ancienne, mais d'un intérêt médiocre. Le fief principal, donnant le titre de seigneur et patron de Mesnil-Durand, appartenait, au siècle dernier, à la famille de Graindorge d'Orgeville, fixée dans cette paroisse depuis le mariage de François de Graindorge, sieur du Theil, avec Charlotte Pollin de La Frémondière, en 1683. Son petit-fils, François-Jean de Graindorge d'Orgeville, baron de Mesnil-Durand, se distingua par ses talents militaires: devenu officier-général, il acquit une grande célébrité par des ouvrages sur la tactique, où il soutenait des principes fort combattus à cette époque et depuis généralement adoptés : il mourut à Londres dans l'émigration, en 1799. Il avait eu deux fils, dont l'aîné, le vicomte Gustave de Mesnil-Durand, fut, dans les premières années de la Révolution, l'un des auteurs les plus spirituels du célèbre recueil intitulé *Les Actes des Apôtres;* revenu d'émigration dans l'espoir de sauver le roi Louis XVI, dont il s'offrait à être le défenseur, il fut arrêté et périt sur l'échafaud. Un joli château, construit peu d'années auparavant, fut vendu comme bien national et a été depuis rasé. M. le baron de Mesnil-Durand, le second des enfants du général, a fait construire, à peu de distance, le château de Balthasar, aujourd'hui la propriété de son fils.

A Mesnil-Durand, se trouvait encore le fief du Verger, qui appartenait, sous le règne de François Ier, à Julien Hesdiart, sieur du Verger et de Boishébert, élu à Lisieux, anobli en 1552. Ce fief, mouvant de la seigneurie de Mesnil-Durand, est devenu, au commencement du règne de Louis XV, la possession de la famille Jourdain. On y voit un manoir peu ancien et un colombier d'une construction antérieure et d'un effet pittoresque. Cette terre est actuellement la propriété de Mme de Saint-Vulfran, née Jourdain du Verger.

Ajoutons que Jean-Baptiste de Vitray, sieur des Essards, et François Perrotte, prêtre, firent constater leur noblesse en la paroisse de Mesnil-Durand lors de la recherche de 1666.

LE MESNIL-GERMAIN.

Le Mesnil-Germain, *Ecclesia de Mesnillo Germani.* L'église du Mesnil-Germain s'élève d'une manière pittoresque sur le sommet d'un coteau et domine un étroit vallon qui va se perdre dans la riante vallée du Mesnil-Durand.

Cette église, que M. Pannier vient de visiter et de décrire, était primitivement romane. La nef et le chœur forment un long parallélogramme percé, au nord et au midi, de fenêtres à arc surbaissé datant du siècle dernier. Les murs, entièrement récrépis, ne laissent plus voir l'appareil primitif. Le mur septentrional est flanqué de quatre contreforts très-plats. Au midi, il y a absence de contreforts. Un autre contrefort, placé au chevet, se voit à l'intérieur de la sacristie. Ce chevet était autrefois percé d'une fenêtre.

Le portail occidental, construit en grand appareil, est flanqué de deux contreforts élevés au XVIe siècle. La porte, à plein-cintre, ne date que de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Le gable était autrefois percé d'une grande

fenêtre ogivale de la dernière époque. Au-dessus du gable s'élève un clocher en charpente, surmonté d'une pyramide octogone en ardoise percée à sa base de quatre fenêtres.

Le chœur est orné d'un bel autel, dans le style Louis XV, avec un grand rétable décoré de pilastres rudentés à chapiteaux composites, Le tabernacle mérite aussi de fixer l'attention, ainsi que le tableau qui orne le rétable.

A l'extrémité de la nef sont placés deux petits autels assez jolis, dont le rétable seulement date du règne de Louis XIV. L'un de ces autels, consacré à la Sainte-Vierge, est décoré de belles colonnes torses offrant, dans leur partie inférieure et supérieure, des grappes de raisin attaquées par des oiseaux et des limaçons, et dans la partie moyenne une couronne ducale formée de fleurs de lis et de fleurons. L'entablement est composé d'un double cintre. Le cintre inférieur est coupé et décoré d'urnes. Une croix surmonte le cintre principal.

On a conservé trois anciens canons, dans le style Louis XV, avec encadrement couvert de velours rouge et d'ornements en cuivre autrefois argenté.

La voûte du chœur est en merrain, celle de la nef, également en lambris avec entraits et poinçons , a été badigeonnée.

Au fond du vallon se dresse un ancien colombier en bois, de forme octogone, avec tuiles entre les colombages formant des dessins variés. Ce colombier est surmonté d'un double toit. Le toit supérieur, percé de quatre grandes lucarnes et couronné d'un épi, fait saillie sur le toit inférieur de manière à former une espèce d'évent qui laisse pénétrer l'air et la lumière à l'intérieur.

A peu de distance du colombier s'élève une maison moderne en brique, formant équerre, qui probablement remplace un ancien manoir féodal. Derrière cette habitation s'étend un

vaste jardin potager, à l'extrémité duquel se trouve un superbe étang. L'eau qui s'échappe de cet étang forme plusieurs cascadelles.

Le coteau marneux qui s'élève au nord est entièrement planté de sapins, et fait une délicieuse décoration au paysage. Sur ce coteau on a tracé de nombreuses allées et ménagé de belles échappées de vue.

Cette charmante propriété appartient à M. de Mesly.

CHAPELLE NOIREMARE. — La chapelle Noiremare s'élève à un kilomètre environ de la route impériale de Honfleur à Alençon, sur le bord du chemin de grande communication de Moult à Fervaques.

Cette chapelle, qui était dédiée à saint Laurent, a été bâtie dans la seconde moitié du XVIe siècle. Elle a 36 pieds de long sur 15 de large. Ses murs, construits en grand appareil et en cailloutis, sont flanqués de contreforts saillants et terminés par une corniche en doucine. On voit du côté du nord une fenêtre à plein-cintre, du XVIe siècle, laquelle a été bouchée. Les fenêtres qui s'ouvrent au midi sont sans caractère, ainsi que la porte principale qui fait face au couchant. Le chevet, soutenu par trois petits contreforts, est droit.

L'ameublement de la chapelle a entièrement disparu. Une petite statue de saint Laurent a été transportée dans le chœur de l'église du Mesnil-Germain.

Il y avait, avant la Révolution, un chapelain dont on voit encore l'habitation.

Un marché se tenait autrefois, tous les dimanches, sur la grande place du village.

L'assemblée avait lieu le 10 août.

Cette commune a fait autrefois partie de l'élection de Lisieux et de la vicomté d'Orbec. La cure était divisée en

deux portions dont les titulaires remplissaient l'un et l'autre les fonctions pastorales. Le droit de présentation à l'une de ces portions dépendait de l'abbaye du Bec, tandis que le patronage de l'autre appartenait au seigneur qui était, au XIVe siècle, un sieur de Grandval, et à une autre époque, Jean de Courcy, suivant les pouillés du diocèse de Lisieux.

La seigneurie du Mesnil-Germain s'est trouvée partagée entre plusieurs fiefs dès une époque assez reculée. En 1469, dit M. de Neuville, Jean Dumaine était qualifié seigneur du Mesnil-Germain, paroisse où les héritiers de Guillaume de Grandval possédaient un autre fief. Au XVIe siècle, le titre de seigneur de Mesnil-Germain était porté par les membres de la famille Gosselin anoblie en 1519, dans la personne de Robert Gosselin et de Jean, écuyer de la fourriérie du roi. Le même titre était aussi donné au possesseur du fief de Grandval : ce fief mouvant de la seigneurie de Fervaques était, aux XVe et XVIe siècles, la propriété de la famille du Rouil : Florence du Rouil, héritière de la branche aînée de cette maison, le porta dans celle de Quesnel de Coupigny. En 1614, Gabriel Quesnel de Coupigny, marquis d'Allègre, vendit le fief de Mesnil-Germain autrement dit Grandval, pour la somme de 4,800 livres à Guillaume Anfrey, déjà seigneur en partie de Mesnil-Germain. Le premier fief possédé en cette paroisse par la famille Anfrey se nommait le fief de Tanney : il appartenait, en 1469, à Robin Le Mectoier, et, en 1523, à Pierre Anfrey, frère du sieur de Caudemonne, dont les descendants ayant réuni deux des portions de la seigneurie de Mesnil-Germain en portèrent depuis le nom. Jacques Anfrey sieur de Mesnil-Germain, y fit preuve de noblesse, en 1666. Cette famille s'éteignit peu après dans la personne de Françoise Anfrey, mariée à René de Bonnechose et mère de Jacques-Charles-Henri-Guy de Bonnechose, seigneur du Mesnil-Germain, qui épousa, en 1717, Charlotte de Graindorge,

de Mesnil-Durand, dont il eut plusieurs fils, morts sans postérité, et une fille, Agnès-Charlotte-Françoise de Bonnechose Mesnil-Germain, mariée à Guillaume-Louis-Félix de Bonnechose, sieur de Malouy. Le manoir de Mesnil-Germain, construction du XVIIIe siècle dépourvue de caractère et d'intérêt, est aujourd'hui la propriété de M. Demély.

La famille de Bonnechose a possédé aussi dans la paroisse de Mesnil-Germain, le manoir de Hamars. Gabriel de Bonnechose, sieur de Hamars, vivait sous le règne de Louis XIII. Dans la recherche de 1666, François de Bonnechose fit preuve d'ancienne noblesse à Mesnil-Germain, de même que Gilles Corday, sieur du lieu.

AUQUAINVILLE.

Auquainville, *Aucainvilla, Auquevilla, Aucainville.*

Cette commune a été explorée par M. Ch. Vasseur.

L'église d'Auquainville est située à mi-côte, sur la rive gauche de la Touque. Son chevet, environné d'arbres, se présente dans la vallée d'une manière assez pittoresque.

La nef remonte à l'époque romane.

On peut constater, du côté du nord, des traces de l'appareil en feuilles de fougère ; le reste des murs est crépi, et il ne subsiste aucune ouverture ancienne.

Au sud, on trouve quatre fenêtres cintrées de la Renaissance. Deux fenêtres modernes sont percées dans le mur du nord. Le portail est moderne.

Le chœur, plus large que la nef, contrairement à l'usage, appartient tout entier au XVe ou au XVIe siècle.

Le chevet est pentagonal, avec contreforts sur les angles. Toutes les fenêtres sont ogivales avec un meneau ; les pierres de grand appareil, qui forment le parement des murs, portent, en grand nombre, des marques de tâcherons.

Le clocher, en charpente, recouvert d'ardoise, n'offre aucune particularité.

L'intérieur a été assez mal traité, sous prétexte d'embellissements.

Les charpentes apparentes de la voûte en merrain de la nef ont été coupées, et la voûte du chœur est enfouie sous un épais plâtras. Il n'y a point d'arc triomphal. Les sablières moulurées de la corniche ont disparu sous des planches de sapin tout unies, qu'on a peintes en faux marbre.

Les trois autels datent du règne de Louis XIV.

Le maître-autel a peut-être été modifié, car il n'a plus de colonnes. Un entablement semi-circulaire protége le cadre à feuilles de chêne, qu'accompagnent des paquets de fleurs.

Le tabernacle est hexagonal, avec colonnettes torses sur les angles et statuettes dans l'entrecolonnement : le Sauveur, saint Pierre et saint Paul. Il est surmonté d'un dôme, terminé par une petite croix fuselée.

Le tombeau est garni d'un parement en cuir gaufré richement doré et peint.

Deux statues accompagnent cet autel : saint Mathurin, et un diacre qui pourrait peut-être remonter jusqu'au moyen-âge.

Les deux petits autels sont semblables entre eux. Deux colonnes torses portent un entablement trapézoïdal avec un vase pour amortissement. Tombeau droit, dont les angles sont ornés de têtes de chérubins et de caryatides avec des paquets de fleurs.

Dans une fenêtre du chœur subsistent quelques fragments de vitraux fort en désordre, au milieu desquels paraît un blason *de gueules à la bande d'argent accompagnée de* 6 *merlettes de même, mises en orle ; à la crosse d'or brochant sur le tout.* Je ne connais pas d'évêque de Lisieux auquel puissent convenir ces armoiries.

Le patronage était laïque.

L'église, sous l'invocation de Notre-Dame, dépendait du doyenné de Livarot.

Bien que de ce siècle seulement, l'inscription de la cloche offre un certain intérêt. On y lit :

† LAN 1803 OU LAN ONZE DE LA REPUBLIQUE IAI ETE BENIE PAR Mr LOUIS IOSEPH FLEURIEL PRETRE DESSERVANT NOMMÉE MARIE PAR Mr CESARD AUGUSTIN CHASTAN DE LA FAIETTE PRÊTRE CI DEVANT DOYEN DE L'ÉGLISE DE LISIEUX ET PAR D^me MARIE ANNE LEBAS DE FRENE VEUVE DE † IEAN B^te SERGIUS CHASTAN DE LA FAIETTE LES Srs PIERRE MATHIEN MAIRE ET PIERRE BREAVOINE ADIOINT.

IEAN CONARD

FECIT.

Tout près de l'église, au sud-ouest, c'est-à-dire un peu plus haut sur le coteau, se trouve une grande motte féodale.

Un aveu de la baronnie de Ferrières, de 1604, nous apprend que « le manoir sieurial et place et chasteau d'icelle terre d'Auquainville est de présent en ruine, advenuz par les anciennes guerres, comme dict est »...

Maintenant il n'existe plus un seul pan de mur ; les substructions ont été même enlevées, il y a quelques années.

Suivant l'aveu déjà cité, il y avait, à Auquainville, marché le samedi, et foire la veille de la Chandeleur.

Comprise dans l'élection de Lisieux, sergenterie d'Orbec, la paroisse d'Auquainville possédait, au milieu du dernier siècle, une population de 525 habitants (105 feux) ; elle est aujourd'hui réduite à 371.

Caudemonne. — A l'ouest de l'église, au sommet de l'un des coteaux qui suivent les sinuosités de la rive gauche de la Touque, on aperçoit les futaies qui entourent le manoir de

Caudemonne. Adossé aux bois, accompagné, à droite et à gauche, de belles avenues d'ormes taillés laissant devant la façade une grande pelouse, dont le centre est occupé par un bel étang d'eaux vives, ce manoir est dans une des plus belles situations qu'on puisse voir.

Les constructions ne présentent pas tout l'intérêt auquel on pourrait s'attendre.

La façade accuse des remaniements qui appartiennent à trois époques différentes et font soupçonner des déplacements, si faciles, du reste, avec les maisons bâties en bois. Ainsi la moitié au moins du manoir est construite sans encorbellements, et ne peut guère remonter au-delà du règne de Louis XIII. Le reste, par ses encorbellements, ses sculptures et ses caractères bien accusés, appartient évidemment au XVIe siècle; mais certaines pièces, hors de place, font voir que la charpente a été démontée et remontée à une époque où l'on ne comprenait plus le système des charpentiers du moyen-âge. Des tuiles, disposées de manière à former des dessins géométriques, remplissent les entre-colombages. Il subsiste au rez-de-chaussée une porte en accolade avec feuilles frisées et potelets imbriqués, surmontés de pinacles qui vont se perdre sous l'encorbellement. Tous les poteaux corniers et les poteaux d'huisserie sont également sculptés de potelets avec blasons, malheureusement bûchés. Toutes les fenêtres sont modernes. A l'étage supérieur, les sculptures sont plus rares; on y voit quelques potelets qui recevaient l'appui des fenêtres primitives, et un bout de filière garni d'oves.

L'intérieur offrait une pièce garnie de tapisseries, et une belle bibliothèque, vendue il y a un an.

Le colombier, octogone, à toit conique, surmonté d'un petit clocheton recouvert d'essente, ne porte pas de sculptures. Il date aussi du XVIe siècle. Cette résidence appartenait au commencement de ce siècle, à M. Chastant de La Fayette,

dernier haut-doyen de la cathédrale de Lisieux. Elle est passée ensuite à M. de Sapandré, dont l'une des filles l'a portée en mariage à M. le comte de Pardieu.

Cette commune, à laquelle celle de St-Aubin-sur-Auquainville a été réunie le 4 décembre 1831, faisait anciennement partie de l'élection de Lisieux et de la vicomté d'Orbec, comme toutes les autres communes du canton de Livarot, situées dans le bassin de la Touque.

Auquainville était autrefois le siége d'une baronnie et haute-justice : il s'y trouvait un château-fort qui paraît avoir été détruit dans les guerres des Anglais. Cette vieille forteresse, dont on peut encore reconnaître l'emplacement immédiatement au-dessus de l'église paroissiale, avait, jusqu'à ces derniers temps, conservé des restes de murailles, assez importants. On a malheureusement voulu extraire, il y a peu d'années, les matériaux que renfermaient ces ruines et il n'en est plus resté qu'un monticule informe. La baronnie d'Auquainville était mouvante de celle de Ferrières : l'histoire de ses premiers seigneurs est peu connue ; les grands rôles de Normandie mentionnent Robert d'Aucainville, en l'an 1195 : on peut douter cependant qu'il fût seigneur de ce lieu, car Hugues de Brucourt possédait cette terre à l'époque de la conquête du duché par Philippe-Auguste. Auquainville fut réuni postérieurement à la baronnie de Ferrières, dont les divers seigneurs le conservèrent jusque dans le siècle dernier : cette baronnie en fut alors démembrée par la vente que le duc de Broglie, seigneur de Ferrières, en fit au marquis Bonnelles, déjà seigneur de Fervaques, fief qui relevait féodalement de celui d'Auquainville. Les terres dépendantes de cette dernière seigneurie ont été vendues en détail, au commencement de ce siècle. Suivant des traditions populaires, un souterrain creusé sous la vallée mettait le vieux château d'Auquainville en communication avec celui de Fervaques.

La paroisse d'Auquainville renfermait encore plusieurs fiefs nobles. Celui de Caudemonne a conservé un ancien manoir en bois, dont une partie peut dater de la fin du XVe siècle, et qui, par le relief des moulures qui en décorent les sablières, par les restes des sculptures et des écussons qui l'ont autrefois orné, offre le caractère intéressant et pittoresque des constructions de cette époque. Le reste de l'édifice, ajouté postérieurement, ne mérite aucune attention. Le fief de Caudemonne a appartenu à Raoul Anfrey, que le roi Charles VII anoblit en 1454, pour les services qu'il avait rendus en contribuant à expulser les Anglais de Normandie. Sa postérité conserva cette terre pendant un siècle environ; mais alors ce fief passa entre les mains de Jean de Bonnechose, seigneur d'Hieuville, du Breuil et de St-Martin. Sa petite-fille, Madeleine de Bonnechose, porta la terre de Caudemonne à David de Bernières, sieur de Percy, qu'elle épousa en 1573 : elle fut l'aïeule d'Anne de Bernières, sieur de Caudemonne, qui fit preuve d'ancienne noblesse en la paroisse d'Auquainville, en 1666. Peu d'années après, la terre de Caudemonne était vendue à Jean-Baptiste Le Bas, sieur du Coudray, conseiller en la Chambre des comptes de Normandie : elle a appartenu à Jean-Baptiste-Remi Le Bas de Fresnes, conseiller au Parlement, chanoine et haut-doyen de Lisieux, mort en 1773, puis à sa sœur Marie-Anne Le Bas de Fresnes, mariée à Jean-Baptiste-Sergius Chastan de La Fayette; la fille de ce dernier l'a portée à la famille de la Rouvraye de Sapandré, qui la possède aujourd'hui.

Beaucoup plus près, et au nord de l'église paroissiale d'Auquainville, se trouvait le manoir de la Boulaye, dont il ne reste plus de vestige. La terre de la Boulaye a donné son nom à une branche de la famille de Bonnechose, dont l'auteur, François de Bonnechose, sieur de la Boulaye, était un des six fils de Jean de Bonnechose, sieur de Hieuville et de

Caudemonne, sous le règne de François Ier. Ses descendants ont habité le manoir de la Boulaye, jusqu'à la fin du siècle dernier. Guy de Bonnechose, sieur de la Boulaye, fit preuve d'ancienne noblesse, en la paroisse d'Auquainville, l'an 1666, de même que Nicolas de Bonnechose, sieur de la Fleurielle; Thomas de Bonnechose, sieur de Bonneville, et Thomas de Bonnechose, sieur de Vaudecourt.

Le fief voisin de Lortier, mouvant de la seigneurie de Courson, était, vers le milieu du XVe siècle, divisé par suite d'un ancien partage entre Jean Amiot et Jean Cuillier. La famille Cuillier, ayant réuni entre ses mains les deux portions, posséda intégralement cette terre jusque dans les premières années du règne de Louis XIII, qu'elle aliéna le manoir et le domaine, en faveur de Pierre Le Bas du Coudray et, peu après, le fief et les droits seigneuriaux en faveur de Jacques de Bernières, sieur de Percy, dont les héritiers le revendirent, un peu plus tard, à Remi Le Bas, sieur de Fresnes, conseiller à la Chambre des comptes de Normandie, déjà possesseur de la terre; la fille de ce dernier, Marie-Catherine-Geneviève Le Bas de Fresnes, en ayant hérité en 1773, par la mort de son frère, apporta Lortier à Louis-François-Alexandre-Léopold de Bernières, qu'elle avait épousé en 1751; elle fut l'aïeule de Françoise-Charlotte-Henriette de Bernières, mariée à Charles-Étienne de La Rouvraye, et mère des demoiselles de La Rouvraye, qui en sont aujourd'hui propriétaires. Le manoir de Lortier, restauré avec goût, est une construction ancienne, mais dont l'extérieur a peu de caractère.

Le manoir de la Pommeraye, situé à l'extrémité de la commune, du côté de St-Germain-de-Livet, a, comme le précédent, appartenu, pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle, à la famille Le Bas du Coudray. Il n'offre qu'un intérêt médiocre.

La Recherche de la noblesse, faite en 1540 par les élus de Lisieux, mentionne, comme demeurant en la paroisse d'Auquainville, Philippin de La Mondière, sieur du Val-Combert. Nous ignorons le lieu où il avait son manoir.

SAINT-AUBIN-D'AUQUAINVILLE (1).

St-Aubin-d'Auquainville, *Sanctus Albinus super Auquainville.*

Petite paroisse d'une quarantaine d'habitants, St-Aubin n'a pas conservé son autonomie : elle a été réunie à Auquainville.

On y trouve un manoir du XVIe siècle, n'offrant de remarquable qu'un grand nombre de pavés émaillés de la même époque; manoir que menace une prochaine destruction, et une petite église, qui doit sa conservation au choix qu'en avait fait M. le marquis de Custine, comme chapelle funéraire pour sa famille.

Tous les membres caractéristiques de l'architecture accusent le XVIe siècle. La plupart des ouvertures ont été repercées sous le règne de Louis XV.

Un petit clocher en charpente, assez obtus, est assis sur le pignon occidental.

Les trois autels sont en chêne et peuvent dater du règne de Louis XV. La chaire, de même style, est assez élégante.

Au milieu du chœur, sur deux tables de marbre, on lit les inscriptions suivantes :

ICI REPOSE
DAME LOUISE DELPHINE ELEONORE MELANIE DE SABRAN
VEUVE DE MONSIEUR
AMAND PHILIPPE LOUIS FRANÇOIS MARQUIS DE CUSTINE

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

NÉE A PARIS LE 18 MARS 1770
DECEDEE A BEX EN SUISSE
LE 13 JUILLET 1826.

ICI REPOSENT
DAME AIMÉE LEONTINE DE S. SIMON DE COURTOMER
NEE LE 12 FEVRIER 1803
MARIÉE LE 15 MAI 1821 A
ASTOLPHE LOUIS LEONOR MARQUIS DE CUSTINE
ET
LOUIS PHILIPPE ENGUERRAND DE CUSTINE LEUR FILS UNIQUE
NÉ LE 19 JUIN 1822
DÉCÉDÉ LE 2 JANVIER 1826.

M. de Custine, dont les ouvrages littéraires sont connus de tous ceux qui lisent, est décédé en octobre 1857, à son château de St-Gratien, près d'Enghien. Je ne crois pas qu'on ait réalisé le projet qu'il avait formé de partager la sépulture du reste de sa famille.

La cloche de St-Aubin est déjà ancienne ; l'inscription est ainsi conçue :

† LAN 1739 GVILLAVME PIERRE MILLECENT DE LA BEVVINNIÈRE CVRE DVDIT LIEV † HAVT ET PVISSANT SEIGNEVR MESSIRE AVGVSTE LEON DE BVLION CHEVALIER MARQVIS DE BONNELLES, SEIGNEVR ET PATRON DE St-AVBIN ET AVTRES LIEVX. JACQVES LEMIÈRE TRESORIER EN CHARGE.

C'est seulement au XVIIIe siècle que les pouillés attribuent le patronage de St-Aubin au seigneur laïque : auparavant, il appartenait au chapitre de Lisieux. Je suis porté à voir là une confusion entre St-Aubin et Notre-Dame d'Auquainville, l'un et l'autre du doyenné de Livarot. St-Aubin faisait partie, pour le civil, de l'élection de Lisieux, sergenterie d'Orbec.

Cette ancienne paroisse, de l'élection de Lisieux, était fort peu peuplée. En 1720 on n'y comptait que 9 feux. Elle paraît avoir donné son nom à une famille de St-Aubin, qui

a existé dans les environs, jusqu'au XVIe siècle. A cette époque, les seigneurs de cette paroisse étaient les de Belleau, possesseurs du fief de ce nom, à Notre-Dame-de-Courson. La seigneurie de St-Aubin, acquise depuis par les seigneurs de Fervaques, est restée réunie à cette dernière terre jusqu'à l'époque de son démembrement. L'ancienne église paroissiale est devenue la sépulture de la famille de Custine.

Gabriel de La Haye, sieur de Coulonces, fit en 1666, preuve d'ancienne noblesse, en la paroisse de St-Aubin-d'Auquainville. Il demeurait au manoir de Villaunay, devenu, au commencement du siècle suivant, la propriété de Jean-Louis Rioult, sieur de Marencourt, père d'Isaïe-Louis Rioult, sieur de Villaunay et d'Avenay, aïeul, lui-même, de Mme de Caumont et de Mme du Moncel, née de Magneville. Cette terre appartient aujourd'hui à M. le comte du Moncel, connu par d'importants travaux scientifiques.

FERVAQUES.

Fervaques, *Favanchiæ*, *Farvachiæ*, *Favarchiæ*, *Farvaques.*

Cette commune, de l'élection de Lisieux, sergenterie d'Orbec, renfermait autrefois 250 feux ou environ 1,300 âmes. On n'en compte plus que 787 à l'heure qu'il est.

Le bourg de Fervaques a toujours été important; il est bien situé, dans la vallée, sur les bords de la rivière de Touque.

L'église n'offre aucun intérêt; les murs sont sans caractères et toutes les ouvertures sont modernes; mais la tour, placée au midi, entre chœur et nef, mérite l'attention. C'est une massive construction carrée, de hauteur médiocre, flanquée, sur chaque face, de deux contreforts peu saillants. Elle est parementée en grison bien taillé de moyen ap-

pareil ; elle appartient au style roman. Les ouvertures sont placées au midi, et une seule est primitive : c'est une petite fenêtre cintrée, étroite, portant pour toute moulure un biseau sur l'angle.

Sur ce massif s'élève le beffroi, revêtu d'ardoise, couronné par une flèche peu gracieuse qui paraît dater de la fin du XVIe siècle.

L'intérieur ne mérite pas plus l'attention que l'extérieur. Les voûtes de merrain ont été plâtrées, et les charpentes apparentes coupées au risque de faire écrouler l'édifice.

Les trois autels, à colonnes torses, datent du règne de Louis XIV. Des autels de ce genre ont été décrits dans la *Statistique*, et on a pu se rendre compte du bon effet qu'ils produisent avec leurs reliefs accentués et leurs dorures. Certainement ils valent mieux, dit avec raison M. Ch. Vasseur, que le pseudo-gothique que certains curés, ignorants en fait d'art, font confectionner pour les remplacer. Sur l'autel du midi est placée une petite châsse contenant des reliques de saint Just. On invoque ce saint enfant pour développer les forces des enfants chétifs et pour conserver l'activité des jambes aux vieillards. Il en résulte, à Fervaques, un concours énorme de pélerins pendant tout le mois de mai.

L'inscription de la cloche est intéressante :

† LAN 1785 JAY ETE BENIE PAR M^e LE VAVASSEUR CURÉ DE St AUBIN ET NOMMÉE HORTENCE PAR TRES HAUT ET TRES PUISSANT SEIG^r MONSEIG^r GUY ANDRE PIERRE DUC DE LAVAL SEIG^r PATRON DE FARVACQUE ET AUTRES LIEUX ET PAR TRES HAUTE ET TRES PUISS^te D^e MAD^e JACQUELINE HORTENCE DE BULION DE FARVACQUE DUCHESSE DE LAVAL D^e BARONNE DAUQUAINVILLE ET AUTRES LIEUX. — Mrs P^re PILON TRESORIER N^aa PAIN ET ET^c LE BOURGEOIS DEPUTÉS EN 1782 M^e C' GIOT SINDIC.

IEAN CHARLES CAVILLIER.

Sur les flancs sont les blasons accolés de Montmorency-Laval et de Bullion.

L'église de Fervaques est sous l'invocation de saint Germain. Elle dépendait du doyenné de Livarot. Les pouillés indiquent comme patrons : au XIVe siècle, l'évêque de Lisieux ; au XVIe, le chapitre ; au XVIIIe, le seigneur laïque.

Château. — M. Ch. Vasseur décrit ainsi qu'il suit le château de Fervaques. Ce château, dit-il, se composait encore, au commencement du siècle, d'une masse de constructions imposantes, assez irrégulièrement disposées, avec cours et basses-cours ; le tout entouré de fossés remplis d'eau courante, et longé par la Touque. Après en être devenu propriétaire, M. le marquis de Porte a fait démolir plusieurs corps-de-logis, et il ne reste plus que deux des côtés de l'enceinte. On entre par l'ancienne tête de pont, heureusement conservée. C'est un gros pavillon carré, construit en briques avec chaînes de pierres, tel que nous en avons déjà rencontré à Bouttemont, à Ouillie-la-Ribaude et ailleurs. La porte, à arc surbaissé, est accompagnée d'une étroite poterne à laquelle correspond, du côté opposé, une niche cintrée. L'étage supérieur n'offre, en fait d'ouvertures, que les rayères par lesquelles passaient les chaînes du pont-levis. La corniche à corbeaux saillants, avec machicoulis, reçoit un comble rapide en ardoise, ajouré d'une belle lucarne. La face intérieure présente à peu près la même ordonnance : seulement, en regard de la poterne, on trouve une petite porte, laquelle donne accès à l'escalier conduisant au corps-de-garde du premier étage qu'éclaire une petite fenêtre. On ne distingue sur les murs latéraux aucune amorce qui puisse donner des indications sur la hauteur et la disposition des constructions adjacentes, actuellement disparues. On pourrait faire des observations curieuses sur la disposition intérieure, au point de vue stratégique. Avant d'envisager la façade du

château, arrêtons-nous; à gauche, devant une tourelle ronde qui formait l'angle oriental de l'enceinte. Elle servait de colombier; mais l'extérieur avait néanmoins un air militaire. La brique et la pierre s'y mélangent, comme au pavillon d'entrée, et l'un et l'autre datent évidemment du même temps. Pour transformer en orangerie cette tourelle, on a effondré toute la partie qui regarde le jardin.

La façade du château consiste en une longue galerie flanquée de deux pavillons carrés. On y accède par un perron double, orné de quatre lions. La galerie centrale n'a qu'un rez-de-chaussée élevé sur les offices, et son toit d'ardoises est rompu par des lucarnes de maçonnerie. Elle est construite tout en bossages ou têtes de diamants entremêlées de briques rouges qui produisent un bon effet. La corniche à modillons classiques rappelle la Renaissance.

Les deux gros pavillons carrés sont élevés d'un étage. Ils ont, du côté de la campagne, un aspect assez élancé à cause du fossé encore subsistant qui dégage les bases. Les fenêtres sont hautes et étroites, quelques-unes pourtant ont été élargies postérieurement. Deux corps-de-logis en équerre, faisant ailes en avant de la façade, s'appuient sur les deux pavillons dont ils sont contemporains. J'attribue aux dernières années du XVIe siècle toutes les constructions que je viens de décrire. Entre l'aile de l'est et le pavillon d'entrée s'élève un corps-de-logis d'un style plus ancien ayant encore tous les caractères de la période ogivale. Les deux extrémités, légèrement en saillie, sont tout en pierre de taille. Des fenêtres à croix, à double accolade au linteau, garnies d'une grille annelée en fer rond, au rez-de-chaussée, éclairent l'intérieur. Ces deux corps avancés sont couronnés par des gables dont les rampants, garnis de feuilles frisées, se terminent par des panaches (V. p. suivante).

Entre deux, le corps-de-logis est bâti en pierre de taille,

avec briques disposées en chaînes horizontales, comme à St-Hippolyte-du-bout-des-Prés, disposition qui rappelle la manière de bâtir des Romains. Les ouvertures consistent, au rez-de-chaussée, en une petite fenêtre en accolade, garnie d'une grille annelée, et en une porte, aussi en accolade, avec feuilles frisées, panaches et pinacles sur les pieds-droits. La retombée porte sur deux petits contreforts. Sous l'acco-

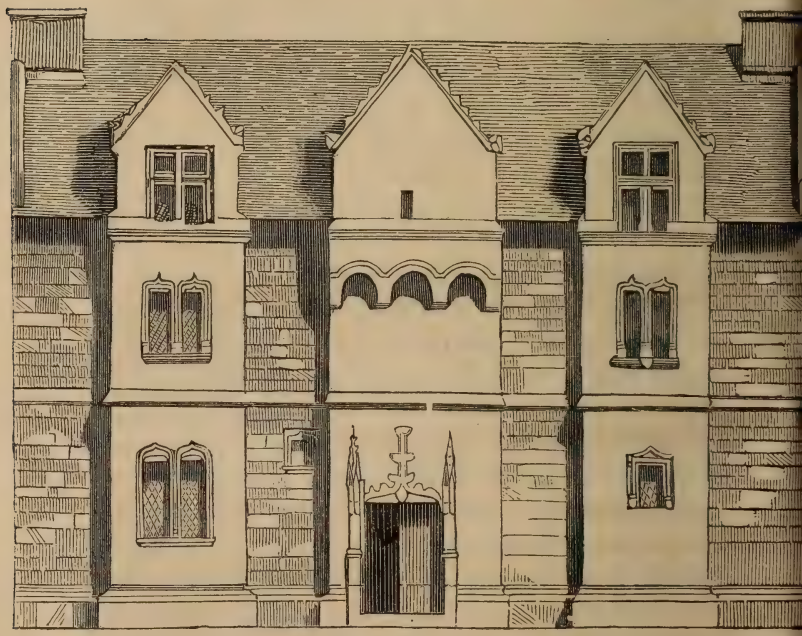

PARTIE ANCIENNE DU CHATEAU DE FERVAQUES.

lade est la trace d'un blason bûché qu'on a cherché à rétablir, en y peignant les armes de Guillaume de Hautemer maréchal de France. Cette porte est défendue par un mou-

charabys. Le derrière de ce bâtiment, vers la rivière, offre deux ailes en saillie, qui probablement rejoignaient primitivement un autre corps-de-logis disparu ou une courtine nécessaire pour clore l'enceinte de ce côté. Au centre s'élève une tourelle polygonale à toit pyramidal couvert en ardoise. L'appareil est le même que sur la face opposée.

Il est de tradition que le roi Henri IV séjourna au château de Fervaques. Est-ce en 1590, pendant qu'il assiégeait Lisieux ? Est-ce dans le voyage qu'il fit en Normandie, avec la Reine, en 1603 ? Je ne connais pas de document propre à résoudre la question. On montre encore, dans une mansarde, le lit et les meubles de la chambre qu'il dut occuper; mais on peut fort bien en contester l'authenticité. Du reste, rien dans l'intérieur du château et dans son ameublement ne remonte à une époque déterminée.

M. le comte de Montgommery, membre de la Société française d'archéologie, qui possède aujourd'hui Fervaques et qui l'habite, y a réuni quelques objets d'art et des antiquités.

Fervaques possède encore sa halle en charpente, au centre du bourg : c'est une preuve de son ancienne importance que les habitants feront bien de conserver.

La seigneurie de Fervaques, dit M. de Neuville, n'était, au moyen-âge, qu'un simple fief relevant de la baronnie d'Auquainville ; mais ses seigneurs y ayant successivement adjoint un grand nombre de domaines et de fiefs limitrophes, elle était devenue, à la fin du siècle dernier, le centre d'une terre des plus importantes.

Les premiers seigneurs de Fervaques que l'on connaisse appartenaient à la famille de Brucourt qui, aux XIIe et XIIIe siècles, était au nombre des plus considérables de la province. Gislebert de Brucourt donna à l'abbaye du Val-

Richer une terre située à Fervaques avant l'année 1155. Geoffroy de Brucourt, chevalier, seigneur de Fervaques, vendit en 1260, au chapitre de Lisieux, une maison située en ce lieu par une charte dont l'original scellé est conservé aux archives du Calvados. La terre de Fervaques passa, dès le commencement du XVe siècle, dans la famille de Hautemer, peut-être par l'intermédiaire de la famille Bardou. Gérard de Hautemer, seigneur du Fournet, du Mesnil-Tison et de Manneville, vivant en 1414, épousa Jeanne Bardou dont il eut trois fils : l'aîné fut Jean de Hautemer, seigneur du Fournet et de Fervaques. Ses descendants, s'étant alliés aux maisons d'Annebaut, de Betheville et de Montlandrin, tinrent un rang honorable, mais non marquant, jusqu'au XVIe siècle. Une plus grande fortune entra dans la famille de Hautemer, sous François Ier, par le mariage de Jean de Hautemer, sieur de Fervaques, la Croupte et Bois-Droulin, avec Anne de La Baume-Montrevel, dame de Grancey, du chef d'Anne de Châteauvilain, sa mère. De cette union naquit Guillaume de Hautemer, célèbre sous le nom de maréchal de Fervaques. Après s'être distingué dans les guerres du règne de Henri II, le seigneur de Fervaques se fit encore plus connaître dans les guerres de religion où il joua, d'ailleurs, le rôle le plus odieux. Sans faire profession du culte calviniste, il se joignit d'abord au parti protestant et se signala par des actes d'audacieuse rapine et de révoltante cruauté : il figura au premier rang dans la troupe criminelle qui saccagea la cathédrale de Lisieux en 1562, et des traditions populaires généralement répandues, mais dont il n'est plus possible de contrôler l'exactitude, l'accusent de s'être livré à toutes sortes de forfaits. Cependant, par son adroite politique autant que par des talents militaires incontestables, il parvint à faire oublier ses tristes antécédents et à obtenir le pardon et même la faveur de la cour. Devenu le principal conseiller du

duc d'Alençon, frère du roi Henri III, il l'accompagna aux Pays-Bas où l'avaient appelé les Flamands révoltés contre la domination espagnole, et il y a lieu de croire que la rapacité et la violence de son caractère ne contribuèrent pas peu à aliéner les esprits de ces peuples de l'alliance française. Fervaques resta fidèle à son devoir pendant les guerres de la Ligue : il semble que la maturité ait eu une action favorable sur son caractère, et ses dernières années furent exemptes des fautes déplorables qui avaient souillé sa jeunesse. Créé successivement par le roi Henri IV chevalier du St-Esprit, lieutenant-général au gouvernement de Normandie et maréchal de France, Guillaume de Hautemer reçut le titre de duc de Grancey et pair de France de la faveur de la reine-régente, Marie de Médicis, en décembre 1611. Mais cette érection de duché-pairie ne fut jamais enregistrée, le nouveau titulaire étant mort à son château de Fervaques le 11 novembre 1613. Il laissait trois filles de son premier mariage avec Renée Lévêque de Marconnay : Louise de Hautemer, l'aînée, eut en partage les terres de Fervaques et de Plasnes. Elle avait épousé, en premières noces, Jacques de Hellenvilliers; mais, étant devenue veuve au bout de peu de mois, elle convola à de secondes noces avec Aymar de Prie, marquis de Toucy, en 1593. Louis de Prie, marquis de Toucy, l'un de ses fils, fut après elle seigneur de Fervaques, terre qui échut ensuite en partage à Charlotte de Prie, sa fille. Celle-ci épousa, en 1639, Noël de Bullion, sieur de Bonnelles, d'une famille considérable dans la finance et sur laquelle cette illustre alliance vint jeter un nouveau relief. Charlotte de Prie mourut en 1700 : deux de ses fils portèrent le titre de marquis de Fervaques. L'un, Alphonse de Bullion, fut gouverneur des provinces du Maine et du Perche et mourut sans postérité en 1698. L'autre, Charles-Denis de Bullion, marquis de Galardon et de Fervaques, prévôt de

Paris et gouverneur du Maine et du Perche, épousa, en 1677, Marie-Anne Rouillé de Meslay, qui lui donna cinq fils et quatre filles, dont une fut mariée au duc d'Uzès et une autre au prince de Talmont. La terre de Fervaques échut à son second fils, Anne-Jacques de Bullion, marquis de Fervaques, gouverneur du Maine et chevalier du St-Esprit. Ce dernier épousa, en 1708, Marie-Madeleine-Hortense Gigault de Bellefonds et en eut trois filles : Marie-Anne-Étiennette de Bullion, l'aînée, épousa en 1734 Charles-Anne-Sigismond de Montmorency Luxembourg, duc d'Olonne; la seconde, Jacqueline-Hortense de Bullion, fut mariée à Guy-André-Pierre, duc de Montmorency Laval; et la troisième, Auguste-Léonine-Olympe Nicole de Bullion, fut la femme de Paul-Louis, duc de Beauvilliers. Après la mort du dernier marquis de Fervaques, qui avait considérablement augmenté et orné cette terre, elle échut au duc de Montmorency Laval, et le château cessa d'être ordinairement habité. En 1803,. les héritiers du duc de Laval aliénèrent la terre de Fervaques : le château, avec la plus grande partie des domaines qui en dépendaient, fut acquis par Mélanie de Sabran, veuve du marquis de Custine, une des victimes de 1793. Après elle, Fervaques fut possédé par son fils, le marquis de Custine, auteur de plusieurs livres de littérature et de voyages : ce dernier, ayant perdu sa jeune femme et son fils encore au berceau, abandonna le séjour de cette terre et bientôt après la vendit en détail. Le château, avec quelques domaines voisins, fut acheté, en 1831, par Mme la marquise de Portes et appartient aujourd'hui à Mme Alfred de Montgommery, sa fille (1).

La paroisse de Fervaques renfermait plusieurs autres fiefs. Celui du Verger a conservé un ancien manoir qu'un barrage

(1) Notes de M. le vicomte Louis de Neuville.

permettait autrefois d'entourer d'eau de tous côtés. Ce vieil édifice est connu aussi sous le nom de Maison-aux-Anglais, parce que, suivant les traditions locales, il aurait servi de demeure à un des envahisseurs de la province, au XVe siècle. Si cette tradition a quelque fondement réel, elle ne peut s'appliquer au manoir tel qu'il existe actuellement. La plus grande partie, construite en bois, annonce par l'absence des saillies, le faible volume des pièces de charpente et le caractère des sculptures qui les couvrent, une époque qui ne peut remonter au-delà du XVIe siècle. La partie de la construction qui forme l'angle occidental, bâtie en pierre de marne et offrant une fenêtre avec croisée de pierre, pourrait être un peu plus ancienne, ainsi que les cheminées de quelques-unes des chambres. Sur les bois qui surmontent la porte se trouve sculpté un écusson qui paraît être celui de la famille Anfrey, chargé pourtant d'une bande qui a pu servir à distinguer une branche cadette. Raoul Anfrey était seigneur du Verger et de Caudemonne vers 1460. Un siècle après, ce fief appartenait à la famille de Louvières. Réuni postérieurement à la terre de Fervaques, le Verger a été vendu par M. le marquis de Custine à M. le comte de Neuville, il y a une trentaine d'années, de même que les bois de Fervaques et la terre de la Maignerie. Ce dernier fief, donné à l'abbaye du Val-Richer par Gislebert de Brucourt avant l'an 1155, fut cédé par elle, en 1579, à Guillaume de Hautemer, seigneur de Fervaques, en échange d'une terre située à Fourches.

Le fief des Castelets, qui se trouve à l'extrémité du territoire de Fervaques, du côté de Cernay, était possédé, en 1469, par Jean du Vieu, aussi seigneur de la Cauvinière. Aux XVIe et XVIIe siècles, la famille de Pommolain en eut la propriété. François de Pommolain, sieur des Castelets, comparut devant M. de Marle dans la Recherche de la noblesse de 1666.

CHEFFREVILLE.

Cheffreville, *Esprevilla*, *Chiffreville.*

L'église n'offre aucun intérêt. Quelques restes d'appareil en feuilles de fougère, dans le mur nord de la nef, attestent qu'elle a été construite à l'époque romane; mais elle a subi des retouches très-considérables. Les ouvertures les plus anciennes ne peuvent être antérieures à la fin du XVIe siècle. Le clocher est assis entre chœur et nef.

Les voûtes sont en merrain avec charpentes apparentes. Le maître-autel, à colonnes torses, du règne de Louis XIV, mérite une mention. Le reste du mobilier est insignifiant.

Cette commune a fait autrefois partie de l'élection de Lisieux et de la vicomté d'Orbec. L'abbé du Bec nommait à la cure.

M. L. de Neuville pense que la seigneurie de Cheffreville fut, par suite d'anciens parages, divisée dès une époque fort ancienne en plusieurs portions, dont quelques-uns des propriétaires, étrangers aux environs, n'ont laissé aucun souvenir. La famille Cuillier paraît cependant en avoir possédé aux XVe et XVIe siècles, le manoir principal, tandis qu'une autre portion appartenait à la famille Amiot dont un membre y fut trouvé noble par Montfaut, en 1563. Jean Cuillier était seigneur en partie de Cheffreville en 1469, et son petit-fils, qui portait le même nom, y comparut dans la noblesse de 1540. C'est sans doute un membre de cette famille qui y a fait construire le manoir encore existant, bâti en pierre de taille. Il est du XVIe siècle; à l'intérieur, une pièce qui passe pour la chapelle est voûtée en pierre avec arceaux, liernes et tiercerons dans le goût de la Renaissance. Du reste, ce manoir, d'assez bonne apparence, fut prom-

ptement réuni, ainsi que le fief dont il était le chef-lieu, à la terre de Fervaques, dont il a depuis suivi les diverses vicissitudes.

Une autre portion du fief de Cheffreville a appartenu, pendant les XVIe et XVIIe siècles, aux barons de Livarot, des maisons d'Arces et d'Oraison : elle fut postérieurement réunie, comme la précédente, à la terre de Fervaques.

Il y avait encore à Cheffreville un fief nommé la Fosse, lequel était possédé, au commencement du XVe siècle, par la famille de Belleau. Jean de Belleau y fit preuve d'ancienne noblesse devant Montfaut, dans la Recherche de 1463. Mais, dès l'an 1469, Robert de Lyée, sieur de Tonancourt, était aussi seigneur de la Fosse au droit de Perrette de Belleau, sa femme, qu'il avait épousée en 1426. Depuis cette époque, le fief de la Fosse, longtemps uni à celui de Tonancourt, a cessé de servir de résidence à ses propriétaires; il appartenait, au siècle dernier, à une branche de la famille de Vaumesle. La Recherche des élus de Lisieux, en 1540, mentionne encore Jean Blanchet, sieur de La Mote, comme demeurant en la paroisse de Cheffreville.

TONANCOURT.

Tonencourt, *Tonnencourt*, *Tornecort*.

L'église de Tonancourt ne date que du XVIe siècle, et sa construction n'offre aucune particularité à signaler. Les murs sont régulièrement munis de contreforts. On y a fait des reprises assez notables à la fin du XVIIIe siècle. Le chœur est tout entier de cette dernière époque. Un clocher en charpente assez élancé, placé sur la partie occidentale de la nef, renferme une cloche du célèbre fondeur Jean Aubert, de Lisieux. Elle porte l'inscription suivante :

† 1713 M^ttre^ IVLES LE LIEE PB^tre^ CVRE DE NOSTRE DAME DE COVRSON ET

NOBLE DAME GENEVIEVE DE DROVLIN EPOVSE DE M^sre GABRIEL DE LIEE ESC^er SEIG. DE BELLEAV MONT NOMMEE ET BENITE PAR Mre THOMAS DE LA MARE PB^re CVRE DE CHEFFREVILLE.

IEAN AVBERT MA FAITE.

Rien à signaler dans le mobilier du chœur. La nef n'est pas voûtée. Un simple plancher porte sur les entraits, ornés de rageurs.

Les rétables des deux petits autels datent du XVIe siècle. Leur lambris formé de panneaux à compartiments flamboyants, surmonté d'un dais en quart de cercle garni d'une galerie, avec pinacles feuillagés, peut être signalé.

Le crucifix de l'arc triomphal est protégé par un dais semblable.

Une statue de la Vierge peut remonter au XVIe siècle.

Dans le cimetière est un if, rameux dès le sol, qui mesure 10 pieds et demi de circonférence.

Manoir. — Tout près de l'église, à l'ouest, se trouvait le manoir, construction du XVIe siècle, dont le pignon en pierre de taille était flanqué de deux contreforts. Une porte cintrée à moulures prismatiques donnait accès aux caves. L'autre pignon était en briques et pierre, bien que de la même époque. Les deux façades étaient en bois, sans sculptures, si ce n'est un grand écusson chargé d'un bar contourné. Quelques clous à plaques découpées à jour restaient aux vantaux des portes.

Ce manoir était bâti sur une motte féodale.

Cet ancien manoir de Tonancourt vient d'être démoli. Si l'extérieur n'offrait rien de remarquable, il n'en était pas de même de l'intérieur où l'on voyait encore des peintures murales du plus haut intérêt, notamment une représentation contemporaine de la bataille de Marignan où Guillaume de Lyée, seigneur de Lyée, de Tonancourt,

d'Heurtevent et du Coudray, avait figuré avec honneur. Des inscriptions gothiques, portées par des phylactères, servaient d'explication au tableau. On ne saurait trop déplorer la destruction d'un si rare monument du commencement du XVIe siècle.

La paroisse de Tonancourt est réunie à Cheffreville pour le culte. On y comptait 65 feux, soit un peu plus de 300 habitants. La population actuelle est de 101 habitants.

Cette commune, dit M. de Neuville, une des moins considérables du canton, faisait autrefois partie de l'élection de Lisieux et de la vicomté d'Orbec. Le patronage de la paroisse était laïque et appartenait au seigneur.

Le nom primitif de ce lieu paraît avoir été Tornencourt. Hugues de Tornencourt vivait en 1184. En 1213, Guillaume de Tornencourt fit donation à l'évêché de Lisieux du patronage de l'église de Notre-Dame de Courson, qu'il tenait de Hubert de Courson. Mais cette famille ne tarde pas à disparaître et nous retrouvons la seigneurie de Tonancourt divisée, sans doute par suite d'un partage, entre les familles de Lyée et de Sâane. Richard de Sâane était seigneur en partie de Tonancourt en 1469, et Geoffroy de Sâane y fit preuve de noblesse devant les élus de Lisieux, en 1523. Mais cette ancienne famille ayant, à ce qu'il semble, aliéné sa part de fief en faveur des de Lyée, se trouva réduite à un état de fortune précaire, perdit la possession de la noblesse et vit son nom même altéré par l'usage en celui de Sennes. Geoffroy de Sennes était assis au rôle de la taille en 1540, et Nicolas de Sennes, un de ses descendants, fut déclaré roturier par M. de Marle, en 1666, en la paroisse de Cheffreville.

La famille de Lyée, originaire du Vexin, vint se fixer, au XIVe siècle, dans la paroisse de Tonancourt où elle posséda, outre le fief de ce nom, le fief de Lyée et le fief de la

Rue, plus tard confondus dans la seigneurie principale. Robert de Lyée, seigneur de Lyée et de Tonancourt, vivait en 1345 et fut le point de départ de la filiation prouvée par ses descendants dans les diverses Recherches de la noblesse. La branche aînée de cette famille a possédé sans interruption la seigneurie de Tonancourt jusqu'à la fin du siècle dernier, qu'elle s'est éteinte dans la personne de Henri-César-Auguste de Lyée de Tonancourt et de sa sœur Louise-Aimée de Lyée de Tonancourt, mariée au marquis de Caruel Mérey (1).

BELLOU.

Bellou, *Bellou, Berlou.*

L'église de Bellou, dédiée à Notre-Dame, présente peu d'intérêt: elle est en grande partie moderne; mais on a cherché, dans cette reconstruction, à imiter les parties anciennes que l'on prétendait conserver. Ces parties sont les quatre travées et le chevet droit du chœur, bâties au XVIe siècle (murs en blocage, flanqués de contreforts en pierre de taille, peu saillants). Encore ces murs ont-ils été percés en 1834 et 1836, d'ignobles fenêtres avec linteau en briques; une seule ouverture ancienne a échappé à cette restauration.

A l'intérieur, la voûte en merrain du chœur a été conservée. Le rétable du maître-autel est à colonnes torses, entourées de ceps de vigne.

Les deux statues des petits autels, la Vierge et saint Laurent, peuvent remonter au XVIe siècle.

La petite cloche vient de l'abbaye de Ste-Barbe, en Auge; on lit au pourtour :

† J'AI ÉTÉ NOMMÉE MARIE PAR MESSIEURS LES CHANOINES RÉGULIERS DU CHAPITRE DE CETTE ÉGLISE AU MOIS D'OCTOBRE DE L'AN 1759.

(1) Notes de M. le vicomte Louis de Neuville.

Au dessous, sont les armoiries du monastère.

La commune de Bellou a été agrandie par la réunion de la commune voisine de Bellouet, par ordonnance du 14 avril 1834.

De l'élection de Lisieux, sergenterie d'Orbec, cette localité comptait, il y a 100 ans, 62 feux ou 300 habitants. On en compte aujourd'hui 320, y compris son annexe, de population au moins égale au XVIIIe siècle. La dépopulation des campagnes est constante; mais elle atteint rarement une pareille proportion.

Le nom de Bellou est une corruption de celui de Berlou que portait, au XIIe siècle, cette localité. Warin de Berlou vivait en 1186. Guillaume de Bellou, chevalier, donna en 1213, à l'évêché de Lisieux, le droit de patronage de l'église de Bellou; cette donation fut confirmée, en 1250, par Guillaume de Friardel, chevalier, seigneur de Bellou. La seigneurie de Bellou paraît s'être peu après fractionnée par parage en plusieurs membres de fiefs, dont un fut possédé par la maison du Merle et un autre par celle d'Astin. Nicolas du Merle, archidiacre de Lisieux, frère ou proche parent de Guy du Merle, évêque de cette ville de 1267 à 1285, fonda un obit dans cette cathédrale d'un tiers de la dîme de Bellou, à l'exception d'une rente de 15 livres constituée en obit pour Nicolas d'Astin, chevalier et frère de Foulques d'Astin, évêque de Lisieux, de 1250 à 1267. En 1469, une portion du fief de Bellou était possédée par Gervais Fourmentin et une autre par Guillaume Michel. La famille Michel, nommée aussi Le Michel, ne tarda pas à réunir entre ses mains la totalité de la seigneurie de Bellou. Ce fut un membre de cette famille qui y fit construire, dans le cours du XVIe siècle, le manoir actuel, une des constructions en bois les plus considérables de la contrée, et dont M. Bouet a fait un excellent dessin (voir la page suivante): la façade septentrionale,

construite en pierre jusqu'à la hauteur du premier étage, est flanquée de deux tourelles rondes d'un très-bon effet; à peu de distance se voit un colombier ancien, d'un aspect pittoresque, que surmontent de beaux épis en poterie; ce manoir paraît avoir été autrefois entouré de douves. La terre de Bellou a passé, au siècle dernier, de la famille Le Michel à celle de La Pallu; Mme la marquise de Mirville, née de La Pallu, l'a laissée à Mme Hocquart, sa fille.

Philippe Le Michel, sieur de Bellou, et Philippe Hardy, sieur de Chanvallon, firent preuve de noblesse à Bellou, dans la recherche de 1666. Gabriel Le Michel, sieur du Hamel, et François Le Michel, moins heureux, furent condamnés par M. de Marle.

BELLOUET.

Cette ancienne paroisse s'est d'abord nommée Berlouet. Le patronage appartenait à l'évêque de Lisieux. Après la réunion de Bellouet à la commune de Bellou, son église a été complètement rasée, malgré la résistance des habitants qui ne put être vaincue que par la force publique.

Sous le règne de Philippe-Auguste, Hugues Paynel était seigneur de Bellouet. Cette terre paraît avoir été possédée depuis par la famille d'Astin, puis par celle de Lisores. Jeanne de Lisores épousa Jean de Cintray, seigneur de Bellouet et de Friardel, en 1431. En 1569, la seigneurie de Bellouet appartenait encore à la famille de Cintray; mais elle fut portée peu après dans une branche de la famille de Bonnechose, par le mariage de Charles de Bonnechose avec Marie de Cintray, dame de Bellouet. Son arrière-petit-fils, Claude de Bonnechose, sieur de Bellouet, épousa, en 1697, Marie de Lyée de Tonancourt, dont il eut un fils, Étienne-Louis de Bonnechose, sieur de Bellouet, mort sans postérité, et une fille

VUE DU CHATEAU DE BELLOU.

mariée à Jean Lambert, sieur de Janville. De ce mariage, naquit Charles Lambert, sieur de Bellouet, conseiller au Parlement de Normandie, et Charlotte-Jeanne Lambert de Janville, mariée à Pierre Labbey de La Roque, sieur de la Boissière et d'Écajeul, dont une des filles, Marie-Charlotte Labbey de La Roque épousa Auguste de Lyée de Belleau. La terre de Bellouet, récemment possédée par M. de Lyée de Belleau, a été laissée par lui à Mme de Fontenay, sa fille. Elle vient d'être vendue. Le manoir de Bellouet, d'ailleurs peu ancien, n'offre rien qui mérite l'attention.

Manoir de Cintray. — Il n'en est pas de même d'un charmant petit manoir datant du XVe siècle ou des premières années du XVIe, et connu sous le nom de manoir de Cintray. Ce fut, sans doute, la résidence de quelques-uns des seigneurs de Bellouet, du nom de Cintray; puis, après l'extinction de la branche aînée de cette famille, le siége d'une branche cadette qui y subsistait encore au commencement du siècle dernier. Charles de Cintray, sieur du Mont, fit preuve d'ancienne noblesse à Bellouet, en 1666.

A

Le manoir de Cintray, situé sur la pente et presque au fond d'un étroit vallon, est, malgré l'extrême exiguité de ses proportions indiquées par ce plan (A), remarquable par l'élégance et la recherche de son ornementation. Il est construit en bois, complètement sculpté avec un goût exquis. De gracieux rinceaux se profilent le long de toutes les pièces de charpente; des fleurs et des feuillages couvrent l'encorbellement des sablières; de nombreux écussons décorent les poteaux : les volets des fenêtres ont été chargés de sculptures, aussi profondément fouillées que celles des plus beaux bahuts de cette époque. Malheureusement ce bijou de l'art ogival flamboyant a

beaucoup souffert des injures du temps, et la main de l'homme s'y est jointe à l'époque de la Révolution en faisant disparaître, par un grattage systématique, les armoiries de ses nombreux écussons. Tel qu'il est, le manoir de Cintray reste un des édifices les plus curieux de la contrée, et mérite, de la part des archéologues, un examen approfondi.

SERRURE DU MANOIR DE CINTRAY.

A Bellouet se trouvait aussi le fief de la Houssaye, qui devint, à la fin du XVe siècle, la propriété de la famille de Boctey, par le mariage de Jean Le Boctey avec Guillemette Berthelot, dame de la Houssaye. Cette terre appartenait encore à la même famille dans le cours du XVIIe siècle.

COURSON.

Courson, *Courchon*, *Corcon*, *Curson.*

Courson possédait deux églises, construites dans le même cimetière, et qui n'étaient séparées l'une de l'autre que par une allée de 20 pieds environ. L'une d'elles, dédiée à saint Pierre, a été démolie en 1846. Toutes les ouvertures paraissaient dater du XVIIe ou du XVIIIe siècle ; cependant il ne serait pas impossible que les murs fussent plus anciens. Le clocher était assis sur le portail, à l'ouest. On a transporté la cloche dans l'église voisine. Le roi nommait à la cure, à la représentation du duc de Normandie. La population était d'environ 300 habitants (62 feux). Cette paroisse était comprise dans l'élection de Lisieux, sergenterie d'Orbec; elle relevait, pour les matières ecclésiastiques, du doyenné de Livarot.

L'église de Notre-Dame, comprise aussi dans le doyenné de Livarot, subsiste encore. Elle remonte, dans ses parties les plus anciennes, à la fin du XIIe siècle; mais on y a exécuté, après la démolition de St-Pierre, des travaux d'agrandissement tout-à-fait déplorables. Le portail occidental, flanqué de quatre contreforts à deux retraites avec une porte en accolade, date du XVe siècle. Le clocher en charpente qui le surmonte est de la même époque. Le mur méridional de la nef appartient aussi, avec toutes ses ouvertures, moins une, au style flamboyant. Le mur du nord et ses fenêtres sont du style de transition : on y a ajouté, au XVe siècle, des contreforts à deux retraites. Le chœur est moderne.

Les voûtes sont en merrain, avec charpentes apparentes.

Le rétable du maître-autel remonte au règne de Louis XIV; mais le tombeau a été refait sous Louis XV.

Les deux cloches datent du XVIe siècle, et leurs inscriptions, bien que déjà publiées par M. le docteur Billon, dans son *Épigraphie campanaire*, méritent de trouver place ici.

Cloche de Notre-Dame :

† LAN 1595 IEHAN GALLET PBR^e CVRÉ DE CEANS † CATHERINE DE NEVFVILLE F^e DV S^r DES MAIGNIENS † ET MARGVERITE F^e DE JEHAN MARYE.

Cloche de St-Pierre :

IE FUST FAICTE EN LAN MIL V^c LI POUR NOSTRE DAME DE COURSON IESUS MARIA AU MOYS DE MAY NOUS FUMMES FAICTES.

ROGIER FAREAV ⁝ MA FAICTE.

La paroisse, comprenant 170 feux ou 850 habitants, faisait partie de l'élection de Lisieux, sergenterie d'Orbec. La population actuelle de Courson est de 871 habitants. Elle a donc perdu près de 300 âmes depuis cent ans, comme il est facile de le voir par les chiffres que nous avons donnés.

Cette commune, dit M. de Neuville, celle du canton qui possède le territoire le plus étendu, a été formée de l'adjonction de la petite commune de St-Pierre-de-Courson à celle beaucoup plus considérable de Notre-Dame-de-Courson, par ordonnance du 4 décembre 1831. Du reste, le même village servait de centre aux deux communes, et leurs églises, presque contiguës, produisaient de loin l'effet le plus pittoresque. On a malheureusement rasé, il y a peu d'années, l'église de St-Pierre pour en employer la valeur à rebâtir le chœur de l'église de Notre-Dame dans le goût le plus déplorable. Courson est, de tout le pays environnant, le lieu le plus anciennement mentionné, puisqu'il fut du nombre des terres

données à l'abbaye de St-Germain-des-Prés par Wandemir, seigneur Franc, et Ercamberte, sa femme, par charte en date de l'an 690. Cette donation cessa, d'ailleurs, d'avoir effet par suite de la conquête de la province par les Normands.

Le droit de présentation à la cure de Notre-Dame-de-Courson appartenait à l'église cathédrale de Lisieux depuis la donation qui lui en fut faite, en 1213, par Guillaume de Tonancourt, donation ratifiée, en 1225, par Hubert de Courson, chevalier, seigneur de ce lieu. Celui-ci descendait, sans doute, de Robert de Courson, un des compagnons de Guillaume-le-Conquérant, dont le nom se retrouve dans les pages du *Doomsday-Book*. Cette famille de Courson s'éteignit bientôt. Nous ignorons quels furent ses successeurs immédiats; mais, en 1428, Jean de Neuville était seigneur de Courson. Il était issu de la même souche, mais d'une autre branche que les seigneurs des Loges; ses descendants possédèrent la terre de Courson, de père en fils, jusqu'en 1662, que Gabriel de Neuville, sieur de Courson, étant mort sans postérité, sa succession fut recueillie par ses cinq tantes, Barbe, Marguerite, Florence, Charlotte et Renée de Neuville, mariées, la première, à Louis Le Prévost, sieur de Perrières; la seconde, à Denis de Pommelin, et la troisième, à Jean Le Loutrel, sieur du Pommier Enté. Elles vendirent la terre de Courson, en 1663, à Nicolas du Houlley, conseiller au Parlement de Normandie; celui-ci étant mort en 1682 eut pour héritier son neveu, Adrien du Houlley, seigneur de Courtonne et de Courson, qui mourut au manoir de Courson, en 1724, laissant pour héritière sa fille Cécile-Adrienne du Houlley, mariée, en 1714, à Nicolas Rioult, seigneur de Neuville, Ouilly et Belleau-Vauxmeslin. La famille Rioult de Neuville a possédé depuis la terre de Courson, mais le manoir et une partie des domaines sont sortis de ses mains en 1797.

La seigneurie de Courson relevait de la baronnie de Ferrières et elle avait elle-même dans sa mouvance les fiefs de Poix à Prêtreville et St-Mards-de-Fresnes ; de Lortier, à Auquainville ; de la Cauvinière, des Hayes et de Cedouet, à Courson.

Manoir de Courson. — Le manoir de Courson est une construction en bois assez singulière, et qui paraît dater de la fin du XVe ou du commencement du XVIe siècle : une tourelle de forme bizarre, recouverte en essente, se remarque du côté du nord. Cette construction s'appuie, à son extrémité orientale, sur un vieux mur en pierre et cailloutis d'une grande épaisseur et qui est, sans doute, un reste d'une construction plus ancienne. Nous pouvons constater ici que nos plus anciens manoirs en bois ont quelquefois remplacé des édifices construits en pierre ou cailloutis, mais auxquels la mauvaise qualité des mortiers employés dans ce canton n'a pas donné la durée qui est ordinairement le partage des anciennes maçonneries de ce genre.

Mais la paroisse de Courson renferme le modèle le plus remarquable et le plus connu des vieilles constructions en bois du Pays-d'Auge dans le charmant manoir de Belleau-la-Chapelle, situé à 2 kilomètres du village de Courson et à peu de distance de la route de Livarot.

Manoir de Belleau. — « Le manoir de Belleau, dit M. Pannier, « offre deux belles façades couvertes de bas-reliefs, d'arabesques « et d'écussons sur lesquelles le ciseau naïf du sculpteur s'est « plu à reproduire tous les caprices de son imagination. Sur « l'encorbellement du rez-de-chaussée de la façade méri- « dionale est représentée une chasse au cerf, dont les diffé- « rents épisodes sont retracés avec cette naïveté charmante « qui caractérise les œuvres des artistes de la dernière pé- « riode ogivale. Dans sa simplicité, l'artiste, manquant de

« hauteur pour placer ses figures debout, a levé cette petite « difficulté en mettant tout bonnement à plat ventre les

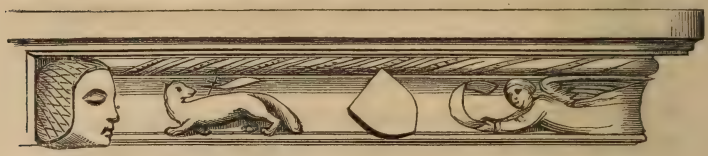

« chasseurs et piqueurs qui poursuivent la bête. Parmi les « curieux bas-reliefs qui décorent les poteaux ou pieds-« droits, on remarque Adam et Ève au pied de l'arbre de la « science du bien et du mal. Ève tient dans ses mains une « pomme. A travers le feuillage apparaît le serpent à tête « humaine, qui se réjouit malicieusement d'avoir trompé la « première femme. La sablière, couverte de gracieux rin-« ceaux, se termine à ses extrémités par des têtes de « monstres grimaçantes, auxquelles les archéologues ont « donné les noms significatifs de *rageurs* et *avales-poutres.* « Les potelets qui garnissent les colombages sont décorés de « légers contreforts surmontés de pinacles. Les tuiles in-« clinées, placées entre les « colombages, étaient de « deux couleurs différentes, « rouges et noires, alternant « entr'elles.

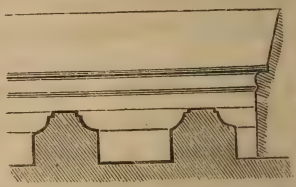

« Deux jolies portes à arc « surbaissé, flanquées de gra-« cieux contreforts et surmontées d'ogives en accolade, « s'ouvrent vers les extrémités de la façade. L'étage supé-« rieur, construit en encorbellement, est surmonté de trois « belles lucarnes festonnées qui font saillie sur le toit.

« En démolissant un petit bâtiment en charpente adossé

« contre la façade septentrionale, on a mis à découvert un « bas-relief dont M. Bouet a fait un dessin. Ce bas-relief, « parfaitement conservé, représente deux oiseaux fantas- « tiques buvant dans un vase dont la forme est celle « d'un calice. Les cous de ces oiseaux, que l'on pourrait « prendre, à première vue, pour des cygnes, sont passés « dans une couronne formant collier. Une jolie tourelle « octogone, renfermant l'escalier, est appliquée contre cette « façade où était placée autrefois l'entrée principale. Une « galerie, à gauche de l'escalier, précède les pièces du rez- « de-chaussée, dont les poutres saillantes étaient autrefois « couvertes de peintures. » Nous donnons, page suivante, le plan du château de Belleau.

« Parmi les armoiries qui décorent l'une des façades, « nous avons remarqué celles de Bretagne, un écusson « chargé d'hermines, qui fixe la date de ce manoir, l'un « des plus curieux spécimens des constructions en bois « élevées sous le règne de Louis XII. »

Toutes les sculptures du premier étage sont empruntées au règne végétal. Il s'y trouve aussi un grand nombre de blasons qui méritent d'être étudiés ; car, sans nul doute, c'est l'arbre généalogique du membre de la famille de Lyée à qui est due la construction de cette splendide demeure.

Trois belles lucarnes à bordures dentelées mouvementent les grands combles. Leur poinçon porte la salamandre, indice certain que leur construction date du règne de François Ier.

La décoration n'est pas moins riche du côté opposé. Blasons, rinceaux grotesques, oiseaux, quadrupèdes, masques humains s'y disputent les sablières, les potelets, les poteaux d'huisserie, les poteaux corniers et les linteaux des baies.

Parmi les blasons, nous en avons remarqué deux, l'un portant la panetière et les coquilles de saint Jacques, avec

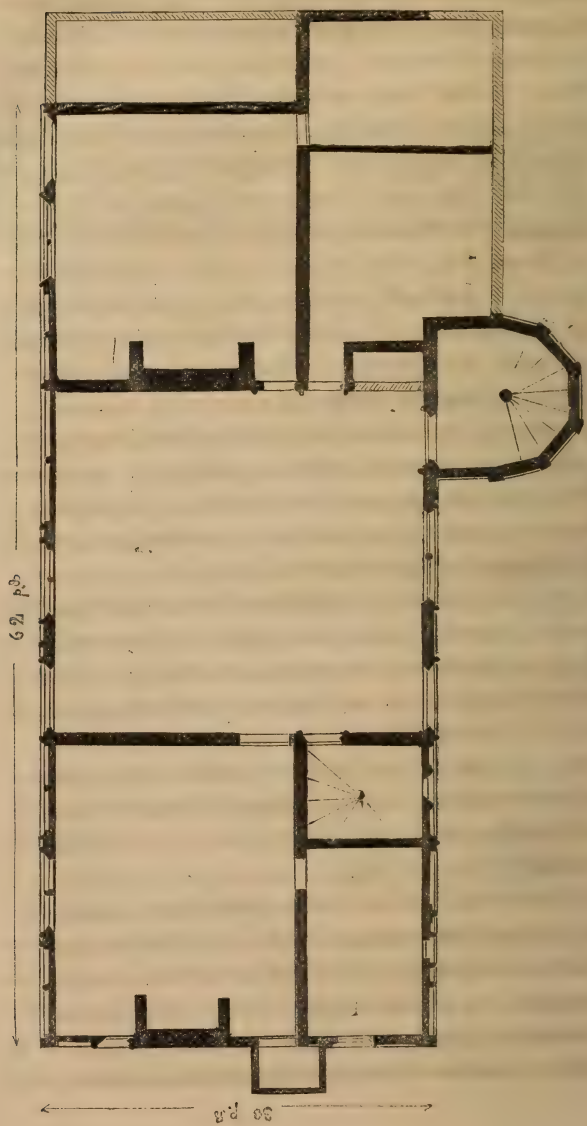

PLAN DU MANOIR DE BELLEAU.

le bourdon et un bâton croté en sautoir ; l'autre, des outils de charpentier accompagnés des lettres P D D.

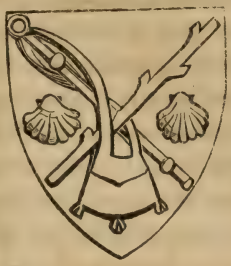

Le fief de Belleau-la-Chapelle, mouvant de la seigneurie de Carel, est entré dans la famille de Lyée par le mariage de Robert de Lyée, seigneur de Tonancourt, avec Perrette de Belleau, dame de Belleau et de la Fosse, l'an 1426. Depuis cette époque, cette terre n'a cessé d'appartenir à leurs descendants. Après la mort, survenue en 1505, de Robert de Lyée, petit-fils du précédent et sieur de Lyée, Tonancourt, Belleau, la Fosse, le Coudray et Heurtevent, le fief de Belleau tomba en partage à René de Lyée, l'un des quatre fils qu'il avait eus de son mariage avec Catherine de Querville. C'est probablement de cette époque que date la construction du manoir. On trouve cependant sur un des écussons qui le décorent les armes de Marie de Martainville, dame de Bigars-sur-Risle, que René de Lyée épousa en 1518 : mais il y a lieu de croire que cet écusson, laissé brut au moment de la construction, fut blasonné après coup par l'ouvrier. Le manoir de Belleau, si digne de l'intérêt des amis des arts comme de ceux du pittoresque, était encore il y a peu de temps la résidence de la famille de Lyée de Belleau ; mais, à la suite d'un projet de restauration qui n'a pas encore reçu son exécution, il a cessé d'être habité et,

les intérieurs en ayant été démontés, il est resté dans un état précaire qui inspire des craintes pour sa conservation. Cependant M. de Lyée, membre du Conseil général, nous affirme qu'il se propose de le faire consolider, et nous espérons que ce charmant manoir continuera à faire l'ornement de la vallée dont le gracieux aspect puise un mérite de plus dans la présence de ces vieux restes d'un autre âge. Derrière le manoir, une jolie futaie couvre de son ombre un sol rapidement incliné : un colombier aussi ancien que la maison elle-même l'accompagne. A quelques pas se trouve aussi une chapelle du XVIe siècle qui ne manque pas d'intérêt, mais qui ayant perdu sa destination primitive, a souffert dans son ornementation.

Presque en face de ce manoir, de l'autre côté de la vallée, on voit un château du XVIIe siècle en pierre et brique : c'est un autre Belleau, distingué du premier par le surnom de Belleau-Belleau. Ce fut sans doute dans l'origine une portion du même fief, séparée depuis par un parage; elle est restée dans l'ancienne famille de Belleau, tandis que l'autre fragment entrait dans la famille de Lyée. Guy de Belleau vivait en 1184; sa descendance s'est éteinte, de nos jours, dans la personne de M. de Belleau-Courtonne; mais celui-ci appartenait à une autre branche de la même famille : celle de Belleau-Belleau n'a pas survécu à la première moitié du siècle dernier. La propriété a passé dans les mains de la famille Deshayes de Bonneval et d'Apremont, qui l'a revendue il y a peu d'années. Le château, d'ailleurs bien construit, est d'un intérêt médiocre, de même qu'une petite chapelle qui se trouve à peu de distance.

Le manoir de la Cauvinière, situé dans la plaine qui s'étend du côté de Cernay, n'offre guère plus d'intérêt, quoique plus ancien. Le fief de la Cauvinière appartenait, en 1469, à Jean du Vieu; il entra dans la famille Deshayes,

en 1520, par le mariage d'Alix du Vieu avec Pierre Deshayes, seigneur de la Chapelle-Yvon : celui-ci est l'auteur des Deshayes de Forval, de Gassart et de Launay : c'est l'aînée de ces branches, celle de Forval, qui a possédé la terre de la Cauvinière jusqu'au milieu du siècle dernier, et a porté le titre de baron de la Cauvinière. Cette terre a appartenu depuis à la famille Riquier, puis à la famille Ribard, qui en est encore propriétaire.

Le fief des Hayes, autrefois nommé les Grandes et les Petites-Hayes, s'étendait dans la partie du territoire de Courson qui se rapproche de celui de Préaux. Il a longtemps appartenu à la famille Deshayes. Ce fief a passé depuis dans la famille de Mailloc des Éteux, et il fut vendu, en 1764, par Nicolas-François de Mailloc, seigneur de Familly. Il s'y trouvait une chapelle, dite la chapelle des Hayes.

Le fief de Pohyer, situé entre Courson et Bellou, a appartenu, en 1469, à Nicole Huet, prêtre, et aux XVIe et XVIIe siècles à la famille Le Michel, qui possédait la seigneurie de Bellou. Il lui fut porté par le mariage de Jacqueline de Malherbe, fille de Guillaume de Malherbe, sieur du Bouillon, et de Robinette de Grieu, avec Denis Michel, sieur de Bellou, sous le règne de Louis XII.

Signalons encore à Courson le manoir de Beyville, aujourd'hui dépendant de la terre de Belleau, et qui a appartenu, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, à la famille Deshayes de Bonneval et d'Apremont; puis le manoir de Valsery, encore subsistant, et qui a servi de résidence à une branche de la famille de Bonnechose. Voici, du reste, le nom des gentilshommes qui ont fait preuve de noblesse à Notre-Dame-de-Courson, en 1666 : Thomas de Bonnechose, sieur de Valsery; Marguerite de Nourry, veuve de Charles de Belleau, sieur de Canapville, tutrice de François et Charles de Belleau, ses fils; Jean-Baptiste Deshayes, sieur de la Cauvinière;

Philippe Deshayes, sieur de Beyville; Jean Le Michel, sieur de La Babouelle, et Guillaume de Lyée, sieur de Belleau.

LES MOUTIERS-HUBERT (1).

Les Moutiers-Hubert, *Monasterium Huberti.*

Le nom de cette paroisse indique une origine monastique; et peut-être faut-il regarder comme le continuateur du monastère mérovingien ou carlovingien, l'humble prieuré de Notre-Dame-des-Houlettes, dépendant de l'abbaye de Hambie, qui subsistait encore à la fin du dernier siècle sur la lisière du Buisson-Pesnel, autrement forêt de Moutiers-Hubert.

Le prieur des Houlettes avait droit d'herbage pour douze vaches et un taureau, dans la forêt.

L'église paroissiale, sous l'invocation de saint Martin, remonte à la période romane pour tout le gros œuvre. Au sud comme au nord, au chœur comme à la nef, on constate parfaitement les caractères de cette époque: appareil en feuilles de fougère, contreforts plats. Toutefois, aucune des ouvertures ne date de la construction primitive. La fenêtre du chevet est à lancette. Les fenêtres latérales du chœur sont modernes. Pour la nef, au nord, l'unique fenêtre est une baie carrée du XVIe siècle. Les ouvertures pratiquées dans le mur du sud sont ogivales flamboyantes. Les contreforts ont été ajoutés en même temps. La partie supérieure du portail, à l'ouest, est revêtue d'essente. La base seule est en pierre, et tous les caractères accusent le XVIe siècle. Le clocher est assis à l'extrémité orientale de la nef. Il doit dater du XVe ou XVIe siècle.

(1) Notes de M. Charles Vasseur.

On le voit, cette église est petite et fort ordinaire à l'extérieur ; mais l'intérieur présente un grand intérêt. Elle est

CHEVET DE L'ÉGLISE DE MOUTIERS-HUBERT.

la seule que nous connaissions jusqu'à présent dans l'arrondissement de Lisieux, où l'on trouve des vestiges bien conservés de peintures murales anciennes.

Ces peintures occupent le tympan qui surmonte l'arc triomphal et représentent le Christ sortant triomphant du tombeau, la tête entourée du nimbe crucifère et la main droite bénissante, tandis que la gauche soutient la croix de Résurrection. Cette peinture a du style. Malheureusement elle est, en grande partie, masquée par les dais des deux petits autels.

Ces dais, eux-mêmes, méritent l'attention. Avec celui qui

ombrage le crucifix, ils forment un ensemble bien entendu et qu'on rencontre rarement. Leur exécution ne remonte qu'au XVIe siècle (V. la page suivante).

Chacun de ces baldaquins offre la forme d'un quart de cercle, terminé par une petite galerie flamboyante évidée à jour, reliée par de petits pinacles que supportent des têtes d'anges. Il s'appuie sur un lambris qui forme rétable. Cette surface curviligne a été couverte de peintures. L'autel du sud n'en laisse plus voir que des vestiges inappréciables. Le sujet en était sans doute tiré de la *Vie* de saint Martin, patron de l'église, auquel il devait être consacré selon l'usage. L'autel du nord est encore assez bien conservé. Il représente le couronnement de la Vierge. Les franges des vêtements des trois personnages (le Christ, Marie et le Père-Éternel) sont chargées d'inscriptions tirées de l'Écriture et en rapport avec le sujet. Le dais qui abrite le crucifix, la Vierge et saint Jean, au-dessus de l'arc triomphal, est garni des instruments de la Passion et de quelques scènes corrélatives ; mais la conservation laisse beaucoup à désirer.

Je n'ai pas la prétention de donner une idée suffisante de l'effet et de la valeur de cette décoration par la description qui précède : il faudrait des dessins à une assez grande échelle. Alors, on pourrait se convaincre que les décorations adoptées par nos ancêtres parlaient plus à l'esprit et à l'imagination que les misérables pastiches dont on est si engoué aujourd'hui.

L'église de Moutiers-Hubert n'a plus de desservant. C'est certainement à cette circonstance qu'on doit la conservation des précieux objets d'art qu'elle renferme.

La table primitive de l'autel de la Vierge subsiste encore, emprisonnée sous la charpente de l'autel moderne. C'est un cube de pierre, autour duquel court une riche garniture de

ARC TRIOMPHAL ET UN DES PETITS AUTELS DE L'ÉGLISE DE MOUTIERS-HUBERT.

feuilles frisées. On y constate aussi des traces de peinture à la cire. Tous les caractères sont ceux du XVIe siècle.

Le maître-autel du chœur porte la date de 1668, et il a tous les caractères des hauts-rétables de cette époque, sans être un travail hors ligne. Les siéges du chœur sont anciens, c'est-à-dire du XVIe siècle. Ce sont des bancs à panneaux plissés ou à balustres, avec un simple fauteuil de bois pour le célébrant ; point de stalles. On peut voir là encore un modèle pour disposer liturgiquement un chœur d'église rurale ; mais il pourrait se faire que les curés actuels n'y trouvassent pas assez d'effet.

On doit signaler encore, dans une des fenêtres flamboyantes du sud, quelques fragments de vitraux : une Crucifixion et un *Agnus Dei ;* et dans le chœur une statue gothique de saint Agapit, vulgairement *saint Accroupi*, objet d'un pélerinage encore suivi.

La cure était divisée en deux portions, à la nomination du roi. Elle dépendait du doyenné de Livarot. Au civil, la paroisse était comprise dans l'élection de Lisieux, sergenterie d'Orbec, et comptait 61 feux, ou 300 habitants. Ce nombre est réduit aujourd'hui à 101.

Faits historiques. Château. — Cette commune, dit M. de Neuville, aujourd'hui peu importante, l'a été beaucoup plus au moyen-âge. Elle était alors le siége d'une importante baronnie ; il s'y trouvait aussi un bourg et un tabellionage royal.

La baronnie de Moutiers-Hubert appartenait, au XIe siècle, à la puissante famille Paynel, qui possédait dans le Cotentin les baronnies de Hambye, Moyon, Bréhal, la Haye-Paynel et autres. La terre de Moutiers-Hubert paraît avoir été son berceau, et son nom s'est conservé dans celui du Buisson-Paynel, sous lequel on connaît la forêt qui couvre une partie considé-

rable du territoire de cette commune. Guillaume Paynel était contemporain de Guillaume-le-Conquérant : il fut l'auteur de deux branches dont l'une, fixée en Cotentin, subsista avec honneur jusqu'a la fin du XVe siècle ; l'autre, que l'on croit l'aînée, eut, avec la baronnie de Moutiers-Hubert, de vastes domaines en Angleterre, où elle fonda les prieurés de Dudley et de Tickford et donna son nom à la ville de Newport-Paynell. En 1136, le seigneur de Moutiers-Hubert, ayant suivi le parti du roi Étienne, fut assiégé dans ce château par l'armée de Geoffroy, comte d'Anjou, qui s'empara de la place et mit à rançon le baron vaincu et trente chevaliers, compagnons de son infortune. Un de ses successeurs, ayant embrassé la cause de Jean-sans-Terre, fut encore plus malheureux : il vit confisquer par le roi Philippe-Auguste sa baronnie de Moutiers-Hubert qui, réunie au domaine royal, n'a pas cessé d'en faire partie jusqu'à la Révolution. La branche aînée des Paynel, définitivement fixée en Angleterre, s'y est éteinte au commencement du XIVe siècle.

L'emplacement de l'ancien château-fort des Paynel est encore reconnaissable. Un monticule, de forme circulaire, situé sur le bord de la Touque et élevé de 3 mètres environ au-dessus du sol voisin, en dessine l'enceinte ; mais il n'y reste aucune trace de maçonnerie ni de fossés. Cette vieille motte est aujourd'hui vouée à la destruction, les terres qui la composent ayant été jugées utiles à des remblais voisins, et dans peu d'années on cherchera en vain le lieu où s'élevait cette antique forteresse.

Sur le territoire de Moutiers-Hnbert se voyait encore, il y a peu d'années, le manoir des Maignans, un des plus intéressants du voisinage : il a été démoli il y a environ vingt ans. Philippot Hardy possédait ce fief en 1469. Il a appartenu depuis à la famille Georges, puis à celle de Malart au XVIIe siècle.

Le manoir de Launay-Chiffretot subsiste encore, c'est une construction en bois à laquelle une tourelle ronde donne un aspect pittoresque ; elle est d'ailleurs peu ancienne : cette terre a appartenu, pendant les XVIIe et XVIIIe siècles, à une branche de la famille Deshayes. Jean-Baptiste Deshayes, sieur de Launay, fit preuve de noblesse à Moutiers-Hubert dans la recherche de 1666.

La paroisse de Moutiers-Hubert possédait autrefois, sur son territoire, le prieuré de Notre-Dame-des-Houlettes, dépendance de l'abbaye de Hambye, et comme elle fondé par un Paynel. Ce prieuré occupait l'extrémité solitaire d'un petit vallon qu'entoure la forêt ; aucun lieu ne pouvait offrir un séjour plus retiré et plus digne d'être la demeure d'un ermite. La chapelle des Houlettes a été détruite, de même que le prieuré, pendant la Révolution ; mais le sol qu'elle occupait est encore l'objet de la vénération du peuple des campagnes voisines.

Il a existé aussi, dans la paroisse de Moutiers-Hubert, une chapelle dite de St-Clair, dont les anciens pouillés du diocèse de Lisieux ne font d'ailleurs aucune mention.

CANTON D'ORBEC.

Le canton d'Orbec comprend les vingt communes dont les noms suivent :

Bienfaite.
Cernay.
Cerqueux.
La Chapelle-Yvon.
Cordebugle.
Courtonne-la-Ville.
La Cressonnière.
Le Croupte.
St-Cyr-du-Ronceray.
St-Denys-de-Mailloc.
Familly.
La Folletière-Abenon.
Friardel.
St-Julien-de-Mailloc.
Meulles.
ORBEC (chef-lieu).
St-Paul-de-Courtonne.
St-Pierre-de-Mailloc.
Préaux.
Tordouet.
La Vespière.

PRÉAUX (1).

Préaux, *Ecclesia de Pratellis.*

La commune de Préaux est réunie, pour le culte, à celle de Meulles. L'église s'élève dans une plaine, à 2 kilomètres du bourg de Meulles et à 1 kilomètre seulement de la route d'Orbec à Livarot. Cette église, placée sous l'invocation de saint Sébastien, appartient à la dernière époque de l'ogive.

Le mur méridional de la nef est percé de trois fenêtres dont deux, divisées par un seul meneau, présentent dans leur partie supérieure des compartiments flamboyants. La fenêtre du milieu a été refaite. Au nord, il n'y a que deux

(1) Notes par M. Pannier, de la Société française d'archéologie.

ouvertures : l'une trilobée, l'autre partagée par un meneau prismatique. Les fenêtres du chœur sont modernes et construites sans goût. Celle du chevet a conservé sa forme primitive et offre une grande ogive qui a été bouchée lorsqu'on a placé le rétable du maître-autel. La sacristie, placée au nord, date de la fin du XVIIe siècle, ainsi que l'indique le chiffre 1680 gravé au-dessus de la porte.

Le portail s'élève à l'occident. La fenêtre qui surmonte la porte est cintrée et à moulures prismatiques. La tour, située au nord-ouest, est terminée par une pyramide à quatre pans et à double épi : cette pyramide est couverte en essente et offre sur chacune de ses faces une petite lucarne. La base de la tour était construite en damier ; la pierre alternait avec le caillou et la brique vernie (verte). Cette base, qui a été réparée sans aucun goût, doit remonter à la fin du XVIe siècle. Elle supporte une poutre sur laquelle est marqué le chiffre 1599, qui indique l'époque de la construction de tout le clocher. Sur une pièce de bois plus élevée on lit l'inscription suivante qui, sans doute, fait connaître le nom du charpentier :

MAS • IOVIS • CAIONNVI CAISI DE CE LIEV •

La cloche porte l'inscription suivante :

SOVS LA PROTEXTION DE SAINT SÉBASTIEN IAY ÉTÉ BÉNIE DV VEV GÉNÉRAL ET EN PRÉSENCE DE LA MVNICIPALITÉ ET DE TOVS LES PAROISSIENS DE PRÉAVX.

LA VILLETTE DE LISIEVX DE PRÉSENT A SAINT MARTIN DE LA LIEVE MA FAITE AN 1792.

Diamètre : 96 centimètres.

L'intérieur de l'église est bien décoré. Le maître-autel, d'ordre corinthien, a un beau rétable orné de quatre colonnes rudentées. Les deux petits autels placés à l'entrée du chœur sont du même style.

Au-dessus de l'arc triomphal est une toile peinte appliquée contre le mur. La partie inférieure de cette toile, qui représente le *Jugement dernier*, a été déchirée ; on nous en a montré les débris qui ont été relégués dans la tour. La partie supérieure, qui seule a été conservée, montre les élus dans le Paradis.

Dans la nef, on remarque une jolie chaire dans le style Louis XIV. Sur cette chaire est gravée, en caractères romains, l'inscription suivante :

IEAN LEERON TRÉZORIER A FAICT
FERRE LA CHERRE EN L'AN 1669.

Sur un vitrail de la nef se voit un écusson *d'azur au soleil d'or sortant d'une fleur . . . aussi d'or, feuillée de 4 feuilles de sinople.*

On voit, dans le cimetière, un très-bel if qui a 4 mètres 20 centimètres de circonférence.

Château. — Le château de Préaux, situé en face du portail de l'église, est appelé par les habitants de la commune *la Moinerie*, ce qui fait supposer que c'était un ancien prieuré. Ce château appartient à deux époques différentes. Le corps-de-logis principal, construit en pierre et surmonté d'un fronton, a dû être élevé sous Louis XV. Ce bâtiment est flanqué, au nord, de deux jolies tourelles en pierre percées chacune d'une fenêtre carrée avec nervures prismatiques. L'une des fenêtres est garnie d'une belle grille en fer dont les barreaux offrent des *annelures*, alternativement horizontales et verticales, artistement entrelacées (même disposition que la grille d'une maison située à Lisieux, à l'angle de la rue du Paradis et de la Grand'Rue). Ces tourelles sont plus anciennes que le corps-de-logis et doivent remonter au XVIe siècle. Le tout est surmonté de belles cheminées en briques

présentant, dans la partie inférieure, une série d'arcatures.

Dans la cour s'élève un beau colombier décoré de pilastres. On remarque dans sa construction des assises alternatives de brique et de pierre.

MEULLES (1).

Meulles, *Molæ*, *Mollæ*, *Moeles*, *Meules*.

La paroisse de Meulles s'étend dans la plaine qui sépare la vallée de la Touque de la vallée de l'Orbiquet. Son origine est fort ancienne, car on la trouve mentionnée dans des chartes dès le commencement du XIe siècle. Toutefois, jusqu'à présent, on n'a pas trouvé sur son territoire de vestiges de l'occupation romaine.

L'église est un grand vaisseau largement éclairé; le chœur forme une très-légère retraite sur la nef. On y entre par une porte moderne, ouverte dans le mur de l'ouest et précédée d'un appentis en briques qui joue le rôle de porche. Au-dessus, dans le triangle du pignon, s'ouvre une fenêtre également moderne. L'amortissement du gable est une croix de fer dont le pied sort d'une gerbe de lis emboutie : je ne crois pas que cette œuvre de ferronnerie puisse remonter jusqu'au XVIe siècle.

La tour flanque l'angle nord, au niveau du mur du portail; mais elle fait complètement saillie sur le mur latéral. Elle offre les caractères de l'époque romane. Deux contreforts très-plats en grison buttent chaque face; les murs sont en blocage de silex. La seule ouverture qu'elle possède est une petite fenêtre cintrée ouverte à la base, vers l'ouest. Le cou-

(1) Notes par M. Ch. Vasseur.

ronnement consiste en une pyramide carrée servant de base à une flèche couverte d'ardoise.

Les murs latéraux sont d'époques diverses. Celui du nord, divisé en travées régulières par des contreforts peu saillants et parementé en pierre de marne de grand appareil, date du XVIe siècle. Les fenêtres ont été repercées postérieurement, sauf une. Au midi, la première travée, près du chœur, est seule du XVIe siècle; le reste est moderne, comme toutes les ouvertures.

Le chœur tout entier appartient au XIIIe siècle, mais il a subi des remaniements considérables ; les seules parties restées caractérisées sont les deux contreforts du chevet, la corniche en quart de rond des murs latéraux. Les fenêtres sont du XVIIIe siècle, ou même plus récentes du côté du nord; mais dans la travée centrale du midi subsiste une belle ogive à moulures prismatiques, avec un meneau et une tracerie flamboyante; les autres sont, comme au nord, sans caractère.

Une sacristie en pierre, du XVIIIe siècle, d'assez bonne construction, cache la plus grande partie du chevet; on constate pourtant encore qu'il était presque tout entier occupé par une large fenêtre.

Les combles sont couverts en ardoise, ce qui leur ôte beaucoup d'ampleur et d'effet.

L'intérieur, modernisé, peut se décrire en quelques lignes. Voûtes plâtrées, après enlèvement des charpentes apparentes. Maître-autel insignifiant, avec un tableau daté de 1821. Le tabernacle, de forme ovale, avec trois niches, offre des peintures intéressantes.

Dans la seconde fenêtre, au nord, il subsiste quelques fragments de vitraux, entre autres un petit sujet, venant d'un couronnement de fenêtre flamboyante, représentant le Christ en croix avec la Vierge et saint Jean.

Indiquons encore, comme méritant un coup-d'œil, six stalles en chêne sculpté style Louis XV, d'un bon travail.

L'arc triomphal consiste en une ogive à moulures prismatiques portées sur deux pieds-droits semi-cylindriques, disposition propre au XVIe siècle.

Les deux petits autels qui l'accompagnent doivent remonter au règne de Louis XIV. Ils sont à tombeau droit. Leur rétable se compose de deux colonnes corinthiennes cannelées, rudentées, portant un fronton cintré coupé en volute, avec un cartouche au centre pour amortissement. Une niche occupe l'entrecolonnement.

La tour était autrefois en communication avec l'église au moyen d'une arcade légèrement ogivale, à large voussure sans aucune moulure, appareillée en grison. Ce caractère fixerait la construction de la tour à l'époque de transition, bien que son aspect extérieur accuse une époque un peu antérieure.

Les amateurs d'ancienne liturgie trouveront, dans la sacristie de Meulles, une petite bibliothèque digne de fixer l'attention. Nous citerons seulement :

1° Un Missel de 1672. Lyon, Antoine Beaujollin ;

2° Un *Antiphonarium.* Parisiis, v^e Hérissant, 1695 ;

3° *Missale Romanorum ex decreto sacrosancti Concilii Tridentini restitutum*, etc. Lutetiæ Parisiorum, sumptibus Joannis Henault, MDCLV.

Le frontispice représente saint Pierre et saint Paul et deux anges au pied d'une croix.

M. Bouet a dessiné un lutrin qui pourrait être contemporain de ces vieux livres, et qu'en cette qualité, sans doute, on a relégué dans un magasin humide.

La Confrérie de charité a été érigée, en 1552, sous l'administration du cardinal Jacques d'Annebaut. Elle obtint une bulle d'Urbain VIII en 1637. Supprimée, à la Révo-

lution, au nom de la liberté, elle s'est reconstituée en 1803; elle remplit encore ses fonctions.

Les statuts n'offrent rien de particulier. On trouve son blason dans l'*Armorial* de d'Hozier.

L'église de Meulles fait partie du doyenné d'Orbec : elle est dédiée à saint Pierre. Le patronage appartenait à l'abbaye de St-Pierre-sur-Dives. Primitivement, Beaudouin de Meulles, fils du fameux comte Gillebert de Brionne, en avait aumôné la moitié à l'abbaye de St-Amand de Rouen, *pro matre sua.* Ce monastère a conservé dans la paroisse des biens taxés à 50# de décimes.

S'il faut en croire Farin, les religieuses Emmurées de Rouen reçurent aussi de saint Louis, au moment de leur fondation, une masure et jardin à lui appartenant a Meulles, diocèse de Lisieux, pour en faire une grange.

La croix de cimetière date du dernier siècle. L'if situé à l'angle nord-ouest de l'enclos est magnifique; son tronc mesure 11 pieds de circonférence.

Renseignements historiques. — Le plus ancien seigneur de Meulles mentionné dans l'histoire est Beaudouin, deuxième fils du comte Gillebert de Brionne, issu des ducs de Normandie; il prit part à la conquête de l'Angleterre, et obtint du Conquérant la ville d'Exeter et la vicomté de Devonshire. Il mourut en 1091. Il eut un fils, nommé Robert, et une fille qui épousa Guillaume d'Avranches.

Un seigneur de Meulles se battit à Brenneville, en 1119, du côté de Guillaume Cliton, dernier rejeton des ducs de Normandie.

Vers 1207, Nicolas de Meulles fit des donations à l'abbaye de St-Pierre-sur-Dives; enfin, en 1366, Guillaume de Meulles aumônait aussi des biens à l'hôpital d'Orbec.

Le registre des dons de Henry V, roi d'Angleterre, parle

de damoiselle Catherine de Meulles, veuve de feu Renard de Chambray ; mais je n'ai pu établir une filiation suivie pour ces divers personnages qui, probablement, n'appartiennent pas à la même famille.

A la fin du XVe siècle et au XVIe, on trouve mention d'un certain nombre de fiefs situés sur le territoire de Meulles : le Hamel-Crossart, appelé par Cassini le Hameau-Boissard, possédé, en 1469, par Robin des Landes; — Brionne, qui fut longtemps dans la maison d'Harcourt; — les Esteux, dont on trouve en possession, en 1469, un nommé Pierre La Perque; en 1524, Marc de Malenoue; et, au commencement du XVIIIe siècle, Philippe de Mailloc, d'une autre famille que les titulaires de la baronnie de Mailloc; — enfin la Cousture, dont jouissait, en 1562, Julien Cruerin, escuyer.

La paroisse de Meulles dépendait de l'élection de Lisieux, sergenterie d'Orbec. Elle comptait 220 feux ou 1,100 habitants. La population actuelle est de 780.

Maistre Pierre Després, régent au collége Dubois vers 1517, docteur en théologie et très-grand prédicateur, a vu le jour au village de Meulles.

FAMILLY (1).

Familly, *Familleyum.*

Comme Meulles, cette paroisse occupe une plaine, au milieu de laquelle s'élève l'église isolée, sans agglomération de maisons. Le château, situé un peu plus loin au nord de l'église, occupe seul la ligne d'horizon ; sa silhouette est peu mouvementée.

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

L'église est sans importance et sans valeur architectonique. Le portail pratiqué dans le pignon occidental est moderne. La porte d'entrée se trouvait autrefois dans la dernière travée du côté du sud. On en voit encore la trace : elle avait un linteau droit sur lequel on avait tracé légèrement en creux une accolade. Un porche, dont on trouve encore les arrachements, la protégeait. Les fenêtres sont régulièrement disposées sur les deux murs latéraux, divisés en quatre travées par des contreforts. Ces fenêtres, ogivales ou cintrées subtrilobées, accusent la fin du style ogival tertiaire. En effet, la construction ne doit pas être antérieure au XVIe siècle, car les murs et les contreforts sont bâtis en grès, et l'exploitation de ces roches n'a pas dû se faire avant la fin du XVe siècle.

Le clocher, en ardoise, n'offre rien à signaler; seulement, au lieu d'être à cheval sur le faîte, suivant l'usage, il s'élève sur l'angle sud-ouest, et sa base forme saillie à l'intérieur, au-dessus de la porte primitive.

Le chœur, en retraite sur la nef, n'a aucun caractère qui puisse mettre à même de déterminer l'époque de sa construction ; les murs sont en blocage de silex non taillé, avec angles en grès grossier, sans contreforts. Les ouvertures sont du XVIIe siècle.

Le maître-autel à haut rétable, à tombeau droit, revêtu d'un parement de toile peinte, peut remonter au XVIIe siècle, mais il a certainement été retravaillé à une époque récente.

La voûte a été blanchie, et on a coupé les entraits qui la maintenaient.

L'arc triomphal est ogival avec moulures prismatiques portant sur des pieds-droits semi-cylindriques.

La voûte de la nef, assez bien conservée, accuse le XVe ou le XVIe siècle. Ses sablières sont soutenues par des cor-

beaux de pierre fort saillants, comme nous en avons déjà rencontré à Ouillie-du-Houlley, et au Mesnil-Guillaume.

Les deux petits autels dédiés à saint Jean-Baptiste et à la Sainte-Vierge datent du règne de Louis XIV. Ils ont été enlevés à l'église supprimée de la Halboudière. Leurs rétables se composent de deux colonnes torses avec ceps de vigne, portant un fronton coupé en volute, avec une niche en amortissement. Un tableau occupe le centre.

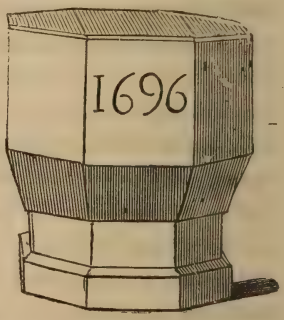

Deux petites piscines accompagnent ces autels.

Il reste aux fenêtres quelques lambeaux de vitraux dans le style de la Renaissance.

Les fonts baptismaux sont en grès, de forme octogone; sans la date 1696 qu'on voit sur une des faces, on les attribuerait facilement au XVIe siècle.

La sacristie est surmontée d'une croix en fer assez curieuse, dont nous croyons devoir donner le dessin.

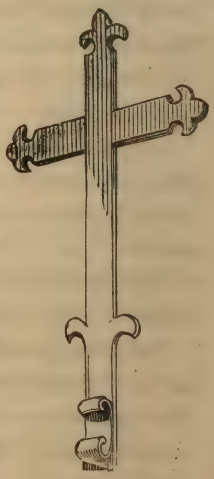

L'église de Familly est sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. Elle était comprise dans le doyenné d'Orbec. Le patronage appartenait à l'évêque de Lisieux. Suivant un acte des archives du Calvados, du 5 septembre 1444, ce droit lui fut contesté par le chapitre, et en 1451 l'un et l'autre présentèrent de concert.

Château. — Le château est situé au nord de l'église, dans une ligne parallèle, au milieu d'un vaste enclos et sans aucun entourage. On peut considérer que ce qui existe actuellement n'est qu'une aile du château primitif, soit qu'il ait été terminé, ou qu'il soit resté en projet. Un fossé devait entourer le pied des murs : on en voit encore quelques traces devant la façade du nord. L'architecture, dans ses principales parties, rappelle l'évêché de Lisieux. Toutefois, la brique seule a été employée et d'après un système tout particulier.

Dans l'état actuel, la principale façade regarde le nord. Elle est flanquée à ses extrémités par deux pavillons. Les angles sont à refends ; les trumeaux, dans l'intervalle des fenêtres, sont occupés par des cartouches menagés en recreusant tout autour le parement de la muraille, enduit ensuite d'un crépi jaunâtre qui fait ressortir la couleur rouge de la brique. On a, par ce même procédé, tracé, au-dessus du cordon de séparation des deux étages, une balustrade à fuseaux renflés d'un galbe léger et délicat. Des lignes de briques noires forment zigzag sur la frise de la corniche, et dessinent des losanges sous l'appui des fenêtres (V. la page suivante).

Le corps central compte cinq fenêtres et sa décoration est semblable à celle des deux pavillons. Les combles sont en ardoise, coupés harmonieusement par des lucarnes à fronton alternativement triangulaire et circulaire. Ce motif est imité certainement de la partie de l'évêché de Lisieux qui date du règne de Louis XIII.

La façade du sud présente une disposition analogue dans la moitié de son étendue ; l'autre moitié offre des amorces et des remaniements confus qui indiquent évidemment qu'un corps-de-logis, maintenant détruit, s'appuyait sur cette partie. Ce devait être le corps principal.

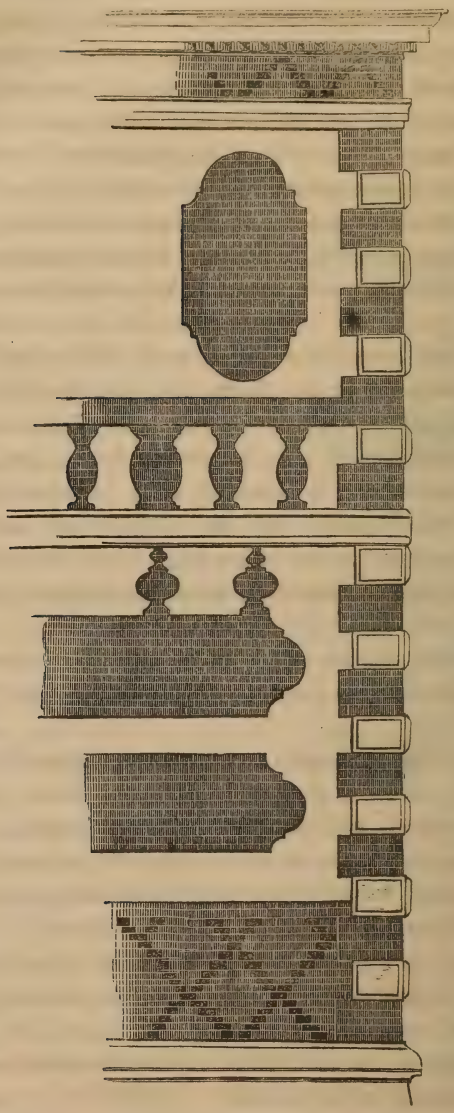

PARTIE DE LA DÉCORATION EXTÉRIEURE DU CHATEAU DE FAMILLY.

« Dans son état actuel, » dit M. Ch. Vasseur, « ce château n'est pas encore dépourvu d'importance. Le procédé « employé pour sa décoration, avec une seule sorte de matériaux vulgaires, en même temps ingénieux et économique, indique un architecte consommé dont on doit « regretter d'ignorer le nom. Est-il permis de faire une « conjecture? Cet architecte serait celui que Léonor de « Matignon, évêque de Lisieux, employa à la reconstruction « de son palais épiscopal à la fin du XVIIe siècle. J'en trouverais la preuve dans un même procédé de décoration « employé pour transformer les murs du XIIe siècle, de « l'aile occidentale, et dans les hardis emprunts faits par « le constructeur de Familly au vieux bâtiment Louis XIII, « qui fait façade sur la place Royale. Le hasard, des recherches postérieures, viendront, j'espère, confirmer mes « présomptions. Familly était un demi-fief de haubert « d'abord possédé par des seigneurs du nom. En 1241, « Nicolas de Familly renonce à toute prétention sur le patronage. »

La Recherche de la noblesse, faite en 1524, trouva à Familly Nicolas Lecourt, sieur du lieu, ennobli par le roi Louis XI.

En 1562, cette terre appartenait à Loys d'Irlande.

Un siècle après, en 1662, on la trouve entre les mains de messire Adrian de Mainteternes, escuier, conseiller du roy, vicomte enquesteur et commissaire examinateur en la vicomté du Sap. Il vivait encore en 1676. C'est à lui, sans aucun doute, qu'on doit la construction du château.

En 1789, M. d'Avernes était seigneur de Familly. Le château est actuellement habité par M. le comte de Pardieu, membre de l'Association normande.

La paroisse de Familly était comprise dans l'élection de Lisieux, sergenterie d'Orbec. Elle comptait 61 feux ou 300

habitants. On y a réuni la Halboudière, dont nous allons parler tout à l'heure, qui comptait également 300 habitants. Aujourd'hui, ces deux paroisses réunies sont réduites à 277 âmes.

LA HALBOUDIÈRE (1).

La Halboudière, *Halebouderia*, *Halbouderia*.

La commune de la Halboudière a été réunie à celle de Familly le 31 mars 1825.

L'église, supprimée, sert de grange. Le clocher a été démoli.

La nef porte tous les caractères des XVe et XVIe siècles. Elle est construite en grès taillé, de très-grande dimension. Le portail, placé à l'ouest, est accompagné de quatre contreforts; ceux du centre plus élevés. La porte est à linteau droit. Les murs latéraux ont quatre gros contreforts sans retraites. Des fenêtres s'ouvrent dans chaque travée; elles sont toutes cintrées avec voussures à moulures prismatiques, et celles qui occupent la travée la plus rapprochée du chœur possèdent seules un meneau. On les avait faites plus larges, sans doute pour éclairer les petits autels.

La fenêtre intermédiaire, du côté du nord, est protégée par une grille annelée en fer rond.

Le chœur est presque aussi long que la nef, en blocage recrépi. A l'angle nord-est, on trouve les amorces d'un contrefort qui n'existe plus. Ce chœur doit dater du XIIIe siècle; mais il a été repercé de fenêtres carrées au XVIIIe. Alors on a bouché la grande fenêtre ogivale du chevet et une lancette aiguë, placée au sud, dans la première travée.

Bien que divisé par des cloisons, l'intérieur a gardé un

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

aspect encore assez pittoresque, capable d'inspirer un artiste ou un poète. La voûte de la nef, dont les douvettes étaient bordées d'ornements dessinés en noir sur fond blanc, était maintenue par deux fermes apparentes. La base du clocher faisait saillie à l'ouest, au-dessus de la porte d'entrée.

Il n'y avait point d'arc triomphal; la délimitation du chœur et de la nef était indiquée par le retrait, et la voûte du chœur ayant une base moins large était plus aiguë, afin d'arriver à la même hauteur de faîte.

Le maître-autel est resté en place dans un délabrement fort pittoresque; il était conçu dans de petites proportions. Le rétable consistait en deux colonnes torses portant un entablement en trapèze. Des ceps de vigne courent du haut en bas des colonnes, reliées au tiers inférieur par une couronne fleurdelisée.

La décoration de la voûte doit être contemporaine de cet autel. Deux cartouches contiennent des inscriptions qui nous font connaître la date exacte et le nom de l'auteur de ces travaux.

M. P. MORIN PBTC CURÉ DE · CE · LI EU.	M. P. M. 1639.

Il paraît qu'au moment de la Révolution les gens de la Halboudière se distinguèrent par leur zèle pour le progrès et les idées nouvelles, car ils firent un feu de joie de toutes les statues de saints de leur église; nous en avons retrouvé, sous l'autel, les tronçons informes et à demi brûlés, sauvés

par une main pieuse. On doit regretter, entre autres, une Vierge qui devait avoir quelque mérite.

Les deux petits autels de la nef ont été transportés à Familly. Ils étaient contemporains de celui du chœur.

Du côté du sud, on voit des vestiges de peinture murale cachés autrefois par l'un d'eux. On ne distingue plus que les contours d'un personnage esquissé à l'ocre rouge, peut-être un saint Michel, avec quelques vestiges d'ornementation architecturale. Cette peinture remonte au moins au XIVe siècle. Sous la fenêtre voisine est une petite piscine en accolade.

On trouve dans l'ébrasure d'une autre fenêtre le blason d'une litre funèbre : *trois croissants sur champ de gueules.*

La croix du clocher, gisant parmi les débris, doit remonter au XIVe siècle. Elle est assez richement travaillée, comme le fait voir le dessin de M. Bouet. (V. la page 763.)

L'if du cimetière subsiste encore, vis-à-vis du portail ; il mesure un peu plus de 7 pieds de circonférence.

L'église de la Halboudière, dédiée à Notre-Dame, faisait partie du doyenné d'Orbec. Le patronage en appartenait à l'évêque de Lisieux ; mais il lui fut plusieurs fois disputé par les seigneurs temporels du lieu. On a une sentence des assises du bailliage d'Orbec, du 29 juin 1487, qui met à néant les prétentions de Thomas Thiesse, qui regardait le droit de présentation comme un privilége de son fief du Trembley.

Au XVIIIe siècle, les pouillés attribuent le patronage au seigneur.

D'après les recherches de M. Ch. Vasseur, la Halboudière était un huitième de fief relevant de la baronnie d'Orbec, et pendant tout le XVIe siècle les barons d'Orbec se qualifièrent seigneurs du lieu, de Bienfaite et de la Halboudière. Néanmoins cette terre avait, dans ce temps-là même, des

CROIX DE LA HALBOUDIÈRE.

seigneurs particuliers. On trouve parmi les nobles du bailliage d'Évreux, en 1469, « maistre Guillaume Myée, prebtre, seigneur de la Halboudière et de Beauvoir. »

Un ancien « registre de la Recepte de la sieurie de Beauvoir », de la St-Michel 1476 à 1479, le mentionne encore comme seigneur du même lieu avec ce protocole : *vénérable et discrète personne Guillaume Miée, official de Lisieux.*

Il paraît probable qu'après lui le fief tomba en quenouille.

En 1524, on trouve en possession de ce fief Guillaume Thiesse, qui *fait apparoir* aux élus de Lisieux, *comme il fut déclaré noble par les commissaires des finances.*

En 1562, Charles Thiesse, écuyer, se qualifie seigneur du fief du Trembley, de la paroisse de la Halboudière. Un acte de 1573 parle de Anthoine Thiesse, sieur de La Fontaine et de la Halboudière.

Avec le XVIIe siècle paraît une autre famille, celle d'Épinay. En 1641, Jean d'Épinay, seigneur de Campigny, Grandval, la Halboudière, etc., et Madeleine Ozanne, sa femme, marient leur fille à Gabriel des Hays de Forval, seigneur de La Cauvignière. En 1697, les d'Épinay en jouissaient encore, et la litre funèbre signalée dans l'église doit porter leurs armes.

LA FOLLETIÈRE-ABENON (1).

La Folletière-Abenon.

Sur le penchant d'un coteau qui regarde le couchant, et près des sources de l'Orbiquet, s'élève la petite église de la Folletière dont la construction remonte à l'époque romane (XIe ou XIIe siècle).

(1) Notes de M. Pannier.

Les murs de la nef, dépourvus de contreforts, affectent la disposition en arêtes de poisson.

Le chœur est en retraite sur la nef.

Toutes les fenêtres sont modernes, deux ouvertures éclairent la nef, de chaque côté. Une fenêtre cintrée en brique est percée dans chacun des murs latéraux du chœur.

Le clocher, autrefois couvert en essente, s'élève à l'extrémité occidentale de la nef. Deux petites fenêtres trilobées s'ouvrent dans le mur occidental, dans lequel est pratiquée une petite porte en brique sans caractère.

Une litre funèbre (avec écusson) apparaît sur les murs.

Les voûtes sont en lambris.

Le maître-autel, dans le style Louis XIV, est à colonnes torses entourées de pampres.

Les deux petits autels latéraux, placés à l'extrémité de la nef, datent du XVIIe et du XVIIIe siècle. L'entablement d'un de ces autels est supporté par des colonnes cannelées.

Devant le portail se dresse un bel if.

Dans un pré, on voit la source principale de l'Orbiquet (V. la page suivante), qui est considérable, sort de la craie verte et forme au pied d'un coteau une belle nappe d'eau. J'en ai parlé dans ma *Topographie géognostique du Calvados*. Près de ces eaux croît le *Phalaris arundinacea*, var. *variegata*, qui est cultivée dans nos jardins anglais et fait l'ornement de nos pelouses.

A peu de distance de l'église, au midi, jaillit une autre source en forme d'entonnoir, à laquelle on accède par un escalier en pierre. Cette source, d'un effet pittoresque, est entourée d'arbres de haut jet qui la dérobent aux regards.

Çà et là apparaissent, dans les vergers en côte qui bordent le chemin, d'énormes blocs de grès.

La Folletière et *Abenon*, réunies par ordonnance du 22

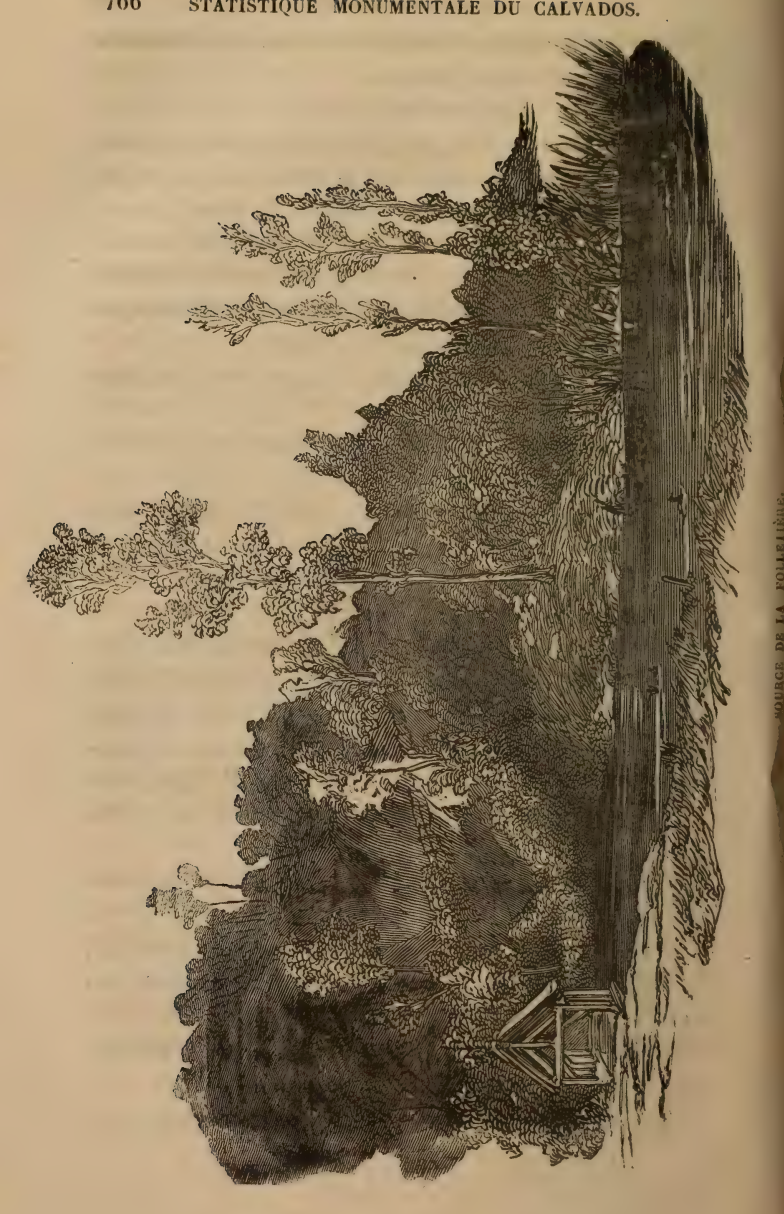

SOURCE DE LA FOLLEIÑE.

juin 1825, formaient, avant cette époque, deux communes distinctes.

ABENON (1).

Abenon, *Abernon*, *Abernum*, *Abesnon*.

La paroisse d'Abenon est réunie pour l'administration civile et pour le culte à la Folletière. L'église est rasée. J'ai été assez heureux, en 1851, pour la visiter et en faire un croquis. Elle était située dans la vallée, sur la rive droite de la rivière, et dominée par un coteau boisé. Elle appartenait à trois époques distinctes. La partie sud-est de la nef, construite en blocage avec un large contrefort plat, était romane. Le reste ainsi que le mur latéral du nord et le pignon de l'ouest, construits en grand appareil, dataient du XVIe siècle. Le chœur ne devait pas être plus ancien que le XVIIIe siècle. Les ouvertures étaient contemporaines des parties dans lesquelles on les avait pratiquées.

Le clocher consistait en un corps carré portant une pyramide octogone, recouverte d'essente. Il était assis à peu près au centre de la nef.

L'intérieur, ouvert à tout venant, n'avait conservé aucun mobilier. Les voûtes, cintrées et lambrissées en sapin, s'effondraient, et les murs verdis laissaient à peine voir les traces d'une litre funèbre aux armes de la famille d'Irlande, qui possédait le fief au dernier siècle. Pourtant le patronage, d'après les pouillés, appartenait à l'abbaye de l'Isle-Dieu. L'église était dédiée à saint Barthélemy.

Administrativement, elle dépendait de l'élection de Lisieux, sergenterie d'Orbec. On y comptait 55 feux, environ 275

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

tretenue avec soin. C'est une simple nef en moellon avec chaînages de pierre de marne et corniche classique, qui doit dater seulement du dernier siècle. Six fenêtres cintrées, disposées symétriquement, l'éclairent. Le chevet est droit, sans ouvertures. Le portail consiste en une grande porte cintrée.

Au-dessus du pignon s'élance le petit clocher, d'une forme assez élégante, autrefois revêtu d'essente. La croix et le coq paraissent anciens. Rien à remarquer à l'intérieur. La voûte est en bois.

Le domaine seigneurial de la Vespière est attenant à l'église. Une belle habitation moderne s'élève au milieu d'un parc frais et riant sillonné par de belles eaux. C'est la demeure de M. le comte du Merle, dont les ancêtres étaient seigneurs de la Vespière. La Vespière était un quart de fief de haubert, dans lequel était comprise la sergenterie noble de Chambroys. Guillaume Fouquet en était seigneur en 1463 et 1469.

A la fin du même siècle, on le retrouve aux mains de la famille de Myée, d'où il passa par alliance dans la famille de Franqueville. Au XVIIe siècle, il appartint aux Le Michel, puis dans le XVIIIe aux du Merle.

Le patronage de l'église appartenait au trésorier du chapitre de Lisieux ; cependant, au dernier siècle, il fut exercé par le chapitre et le seigneur laïque alternativement. Dédiée à saint Ouen, l'église faisait partie du doyenné d'Orbec.

Il existe en outre, sur le territoire de la Vespière, un fief nommé Mervilly. C'est la propriété de M. le comte de Graveron. Des plantations d'arbres résineux entourent l'habitation, qui est moderne.

Le *Bulletin monumental* de 1863 contient une notice de M. de Toulmon sur l'ermitage, devenu plus tard prieuré de St-Christophe de Mervilly. Une partie de la chapelle subsiste encore.

Le titre le plus ancien, relatif à cet établissement religieux, est une charte de 1208, souscrite par Jehan de Thanney et Erembour, sa femme. En 1210, Jourdain du Hommet, évêque de Lisieux, en disposa en faveur de la Maison-Dieu de Lisieux. Le domaine se composait alors de 40 acres de terre. En 1488, Mervilly fut érigé en prieuré. Il fut supprimé en 1790.

La paroisse de la Vespière compte 409 habitants. Au dernier siècle, elle n'en possédait que 300 (62 feux). Elle faisait partie de l'élection de Lisieux, sergenterie d'Orbec.

CERQUEUX (1).

Cerqueux, *Sarcophagi.*

L'église de Cerqueux est placée sous le vocable de saint Pierre.

La nef, dont les ouvertures ont été refaites au XVIe siècle, était primitivement romane et dépourvue de contreforts. Un seul contrefort saillant, du XVIe siècle, est placé vers l'extrémité orientale. La corniche a été détruite. Le mur méridional, en cailloutis, laisse voir un appareil grossier en feuilles de fougère.

Quatre fenêtres, deux grandes et deux petites, dont une du XVIe siècle, éclairent la nef de ce côté. L'une des grandes fenêtres est ogivale et formée d'une seule baie trilobée; l'autre a été refaite anciennement.

Le mur septentrional, recrépi, offre des chaînages en pierre indiquant une reconstruction. Il est percé seulement de deux fenêtres dont une ogivale, trilobée, est entourée d'une large gorge ou scotie. Il était primitivement roman,

(1) Notes de M. Pannier.

plâtrée : elle s'appuie sur des pièces de bois placées verticalement le long des murs. On voit encore les mortaises dans lesquelles s'engageaient les poteaux sur lesquels porte la sablière.

La voûte du chœur est en cul-de-four. L'écusson du Chapitre de Lisieux (*une clef en sautoir, cantonnée de quatre étoiles*) se détache de la voûte du chœur.

La poutre crucigère qui, dans les anciennes églises rurales sépare le chœur de la nef, a été conservée.

La baie cintrée placée à gauche du chœur offre des fragments de vitraux de la Renaissance. La partie inférieure de la fenêtre représente le Christ en croix, accompagné de la Vierge et de saint Jean; dans le fond est peint le château de Castille. La bordure est semée de coquilles.

A côté de la large fenêtre que l'on voit à droite est placé un beau cadre quadrangulaire renfermant un riche médaillon entouré de feuilles

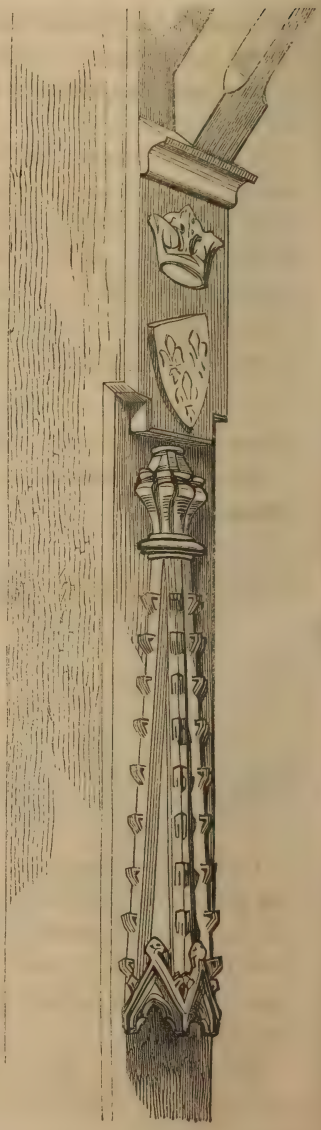

de chêne et de raisins. Des têtes d'anges sont placées dans les angles. La toile a été enlevée du cadre.

Les fonts baptismaux à huit pans, d'une forme sévère,

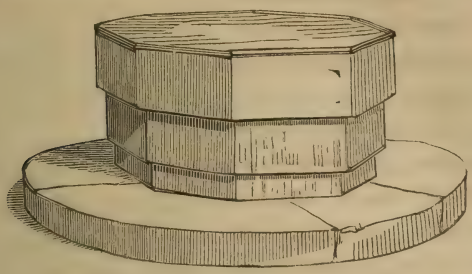

datent du XVIe siècle, selon toute apparence.

Nous avons trouvé dans l'église un coffre dont nous offrons un dessin.

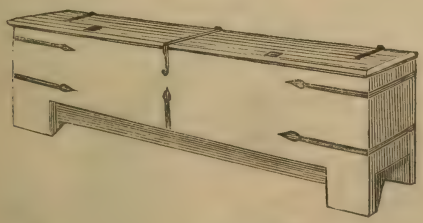

PRIEURÉ. — Il existait à Friardel, avant la Révolution, un prieuré conventuel de l'ordre des chanoines réguliers de St-Augustin. Ce prieuré, placé sous le vocable de St-Cyr, a été fondé vers la fin du XIIe siècle, ou dans les premières années du XIIIe, par Isabelle d'Orbec et Gilbert de Saussaye, son époux.

Cette fondation, ainsi que les donations qui l'accompagnèrent, furent confirmées par le pape Honorius III en 1222.

Vers 1231, Guillaume de Friardel, chevalier, concéda aux moines du prieuré le droit de patronage sur les églises de St-Martin-de-Friardel et de St-Pierre de Grandcamp.

D'autres seigneurs firent des donations au prieuré en 1254, 1302, 1368 et 1418. Au commencement du XVe siècle, les immeubles possédés par le prieuré s'étendaient sur les paroisses environnantes (la Goulafrière, Cerqueux, Préaux, St-Pierre-des-Essarts, etc.).

Au XVIIe siècle, le prieuré de Friardel vit naître dans son cloître la Réforme de Bourg-Achard, dont parle Héliot dans son *Histoire des ordres monastiques*. Cette réforme fut embrassée, peu de temps après, par cinq abbayes et six prieurés importants.

L'église de l'ancien prieuré est bâtie dans un vallon, au pied d'un coteau couvert de bruyères.

La construction de cet édifice remonte au XIIIe siècle. Du côté septentrional, les murs latéraux, d'une grande élévation et dépourvus de contreforts, sont construits en grossier blocage que recouvre un ancien crépi.

Quatre fenêtres ogivales, à une seule baie, se montrent dans la partie supérieure du mur septentrional. La forme de ces fenêtres, aujourd'hui bouchées et plus apparentes à l'intérieur du vaisseau, accuse le XIIIe siècle.

Le mur méridional, élevé au XIVe siècle, offre quatre fenêtres ogivales élancées, partagées en deux baies par un meneau vertical. Le tympan est percé d'un large oculus. Un simple chanfrein entoure ces fenêtres, d'un travail rudimentaire. Des contreforts à plusieurs retraites, terminés dans la partie supérieure par un fronton triangulaire, soutiennent le mur.

Deux contreforts saillants de hauteur inégale, dont l'un à double glacis, sont appliqués contre la façade de la chapelle qui regarde l'Occident. Une fenêtre ogivale très-grande et une fenêtre moins large, à deux baies en forme de lancettes, avec moulures en chanfrein, renfermée dans la première, s'ouvraient au-dessus de la porte. Le cordon extérieur est terminé par des têtes grimaçantes. A gauche de cette fenêtre est pratiquée une ouverture carrée du XVIe siècle, encadrée de moulures toriques. On voit, de chaque côté, deux consoles qui supportaient un petit toit en encorbellement. Au-dessous s'ouvrait une autre fenêtre carrée, plus grande que la précédente.

La porte est à plein-cintre et date du XVIIe siècle. Elle est enroulée de moulures toriques très-petites.

De chaque côté de cette porte se détachent des pierres en forme de consoles, lesquelles probablement servaient de supports à la toiture d'un ancien porche.

La partie supérieure du gable, dans laquelle sont pratiquées de petites ouvertures en forme de meurtrières, offre alternativement des assises ou chaînes horizontales de pierres de taille et de silex.

Un clocher en charpente s'élevait au-dessus du gable, ainsi que l'atteste l'abaissement du toit à cet endroit.

Cette chapelle, qui se terminait à l'orient par un chevet circulaire ou à pans coupés, qui a été détruit lorsqu'on a bâti la maison de maître actuelle, mesurait 100 pieds de longueur sur 30 de largeur.

Les murs de la nef offrent à l'intérieur de curieuses fresques (V. la page suivante) et de nombreux écussons dont M. Bouet, membre de la Société française d'archéologie, a fait plusieurs dessins.

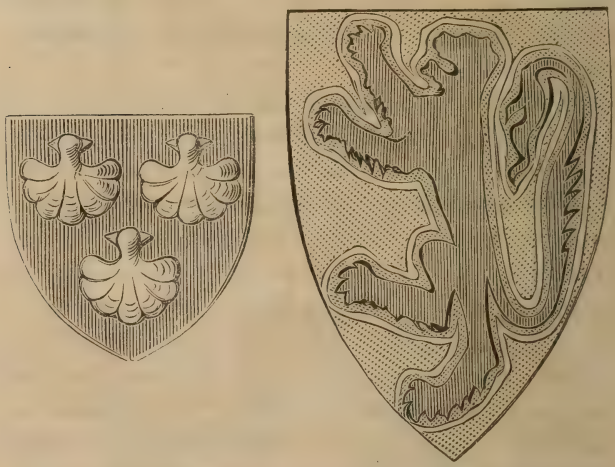

Sous les arcades cintrées, pratiquées dans les murs latéraux, étaient placés autrefois des tombeaux.

La voûte est en merrain, avec entraits et poinçons décorés de sculptures.

Bâtiments de l'ancien prieuré. — En face le portail de l'abbaye s'élève un long bâtiment, construit en bois avec tuiles entre les colombages, formant des dessins variés. Ce bâtiment mesure 18 mètres de longueur. L'étage supérieur, revêtu de planches, est ancien et en retraite sur le rez-de-chaussée. Les planches sont embrevées dans les montants.

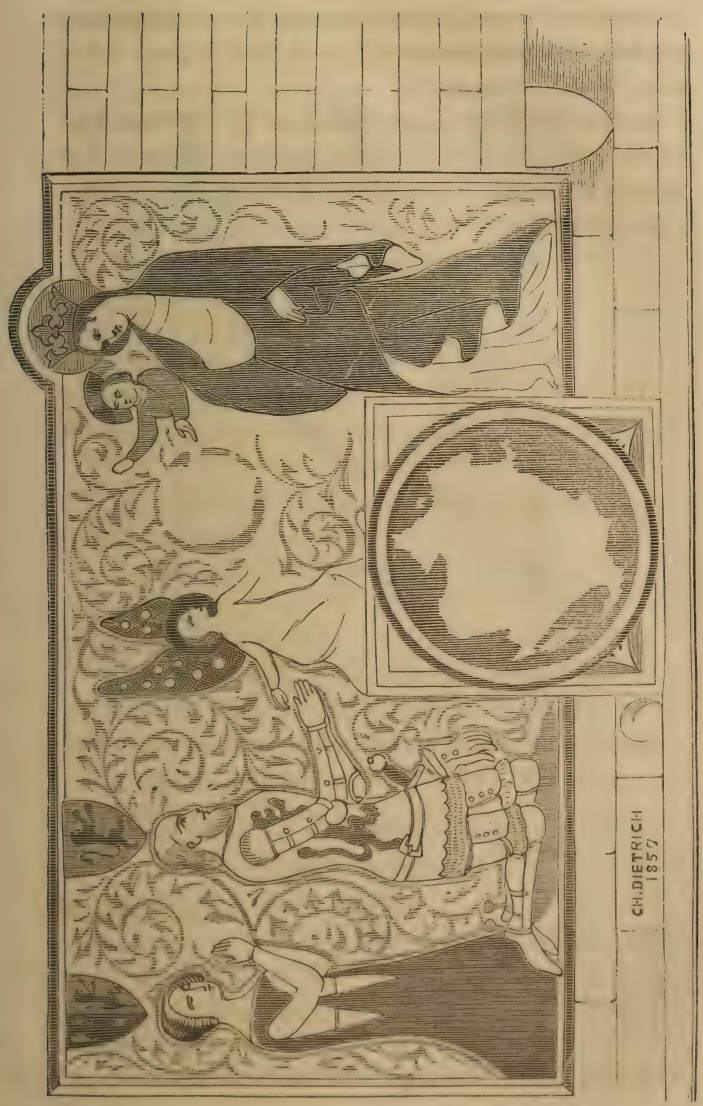

PEINTURES MURALES DANS L'ÉGLISE DU PRIEURÉ DE FRIARDEL.

La sablière est très-belle. Le poteau cornier est décoré, dans la partie supérieure, de petits pendentifs. L'écusson suivant se voit sur un des poteaux.

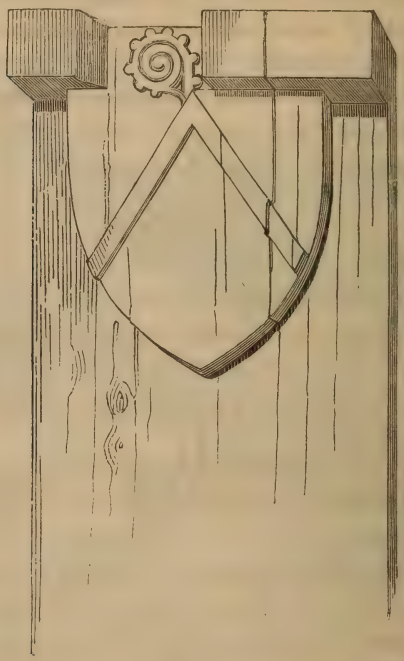

Ce bâtiment, qui date de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe, était autrefois à usage de grange. Un second bâtiment moins ancien, et dont la longueur est seulement de 9 mètres, se relie au premier.

On a exagéré la valeur des tableaux qui ornaient la galerie du château et provenaient de l'ancien prieuré. La plupart étaient des copies de bons tableaux, entre autres la toile représentant *la Vie humaine* et plusieurs jolis ta-

bleaux d'après l'Albane, célèbre peintre italien qu'on a surnommé avec raison *le peintre des Grâces.*

Le 16 juin, l'Église de Lisieux faisait office de saint Cyr et de sainte Julitte, sa mère, qui étaient patrons du prieuré de Friardel. (*Vies des saints patrons du diocèse de Lisieux,* par l'abbé Le Provost.)

Voici les noms de quelques-uns des prieurs de Friardel :

GILBERT, qui vivait en 1231 ;

Guillaume CANU, 16e prieur, en 1317 ;

Guy PICHOT, en 1450 ;

GUILLAUME, évêque de Porphyre, commendataire en 1485 et 1498 ;

Marin LABBÉ, en 1539 ;

Robert BOULLENE, premier aumônier de la reine-mère, en 1625 ;

Guillaume BOCHARD DE CHAMPIGNY, docteur en Sorbonne, en 1685.

DE CAMBON, vicaire-général de l'archevêque de Toulouse, était titulaire de Friardel depuis 1775, lorsque la Révolution éclata.

On trouve dans les archives du Calvados un grand nombre de pièces, de différentes dates, qui concernent ce monastère.

Le cartulaire du prieuré existe à la Bibliothèque impériale de la rue Richelieu.

LA VESPIÈRE.

La Vespière, *Vesperia, Wasperia, Guespere, la Vespière.*

La Vespière peut être considérée comme un faubourg d'Orbec, et dès le XVIIe siècle, beaucoup de magistrats du bailliage y avaient établi leur résidence.

L'église de la Vespière est supprimée ; mais elle est en-

tretenue avec soin. C'est une simple nef en moellon avec chaînages de pierre de marne et corniche classique, qui doit dater seulement du dernier siècle. Six fenêtres cintrées, disposées symétriquement, l'éclairent. Le chevet est droit, sans ouvertures. Le portail consiste en une grande porte cintrée.

Au-dessus du pignon s'élance le petit clocher, d'une forme assez élégante, autrefois revêtu d'essente. La croix et le coq paraissent anciens. Rien à remarquer à l'intérieur. La voûte est en bois.

Le domaine seigneurial de la Vespière est attenant à l'église. Une belle habitation moderne s'élève au milieu d'un parc frais et riant sillonné par de belles eaux. C'est la demeure de M. le comte du Merle, dont les ancêtres étaient seigneurs de la Vespière. La Vespière était un quart de fief de haubert, dans lequel était comprise la sergenterie noble de Chambroys. Guillaume Fouquet en était seigneur en 1463 et 1469.

A la fin du même siècle, on le retrouve aux mains de la famille de Myée, d'où il passa par alliance dans la famille de Franqueville. Au XVIIe siècle, il appartint aux Le Michel, puis dans le XVIIIe aux du Merle.

Le patronage de l'église appartenait au trésorier du chapitre de Lisieux ; cependant, au dernier siècle, il fut exercé par le chapitre et le seigneur laïque alternativement. Dédiée à saint Ouen, l'église faisait partie du doyenné d'Orbec.

Il existe en outre, sur le territoire de la Vespière, un fief nommé Mervilly. C'est la propriété de M. le comte de Graveron. Des plantations d'arbres résineux entourent l'habitation, qui est moderne.

Le *Bulletin monumental* de 1863 contient une notice de M. de Toulmon sur l'ermitage, devenu plus tard prieuré de St-Christophe de Mervilly. Une partie de la chapelle subsiste encore.

Le titre le plus ancien, relatif à cet établissement religieux, est une charte de 1208, souscrite par Jehan de Thanney et Erembour, sa femme. En 1210, Jourdain du Hommet, évêque de Lisieux, en disposa en faveur de la Maison-Dieu de Lisieux. Le domaine se composait alors de 40 acres de terre. En 1488, Mervilly fut érigé en prieuré. Il fut supprimé en 1790.

La paroisse de la Vespière compte 409 habitants. Au dernier siècle, elle n'en possédait que 300 (62 feux). Elle faisait partie de l'élection de Lisieux, sergenterie d'Orbec.

CERQUEUX (1).

Cerqueux, *Sarcophagi.*

L'église de Cerqueux est placée sous le vocable de saint Pierre.

La nef, dont les ouvertures ont été refaites au XVIe siècle, était primitivement romane et dépourvue de contreforts. Un seul contrefort saillant, du XVIe siècle, est placé vers l'extrémité orientale. La corniche a été détruite. Le mur méridional, en cailloutis, laisse voir un appareil grossier en feuilles de fougère.

Quatre fenêtres, deux grandes et deux petites, dont une du XVIe siècle, éclairent la nef de ce côté. L'une des grandes fenêtres est ogivale et formée d'une seule baie trilobée; l'autre a été refaite anciennement.

Le mur septentrional, recrépi, offre des chaînages en pierre indiquant une reconstruction. Il est percé seulement de deux fenêtres dont une ogivale, trilobée, est entourée d'une large gorge ou scotie. Il était primitivement roman,

(1) Notes de M. Pannier.

sans ouvertures et dépourvu de contreforts. Un porche élancé, du XIVe siècle, précède le mur occcidental qui est sans caractère. Sur l'un des montants ou pieds-droits du porche est sculpté l'écusson de la famille de Lalande, composé de trois étoiles.

Le clocher, revêtu d'essente et percé d'ouvertures, présente une base carrée en charpente surmontée d'une pyramide octogone, garnie sur les faces principales de lucarnes cintrées, avec abat-sons, et couronnées d'un fronton triangulaire correspondant aux angles de la base (commencement du XVIe siècle).

Le chœur, en retraite sur la nef, est construit en grand appareil et date du XVIe siècle. Il se termine, à l'orient, par un chevet droit percé d'une longue fenêtre cintrée, masquée par une petite sacristie en bois. Aux extrémités du mur oriental s'élèvent deux contreforts saillants à glacis très-inclinés.

Une grande fenêtre ogivale géminée, partagée en deux par un meneau prismatique, s'ouvre dans le mur septentrional. Deux larges compartiments en forme de flammes décorent le tympan.

Le mur méridional est percé de deux larges fenêtres semblables à la précédente. L'une de ces fenêtres a perdu son meneau et sa *tracerie* flamboyante: ils auront probablement été coupés afin de laisser pénétrer plus de jour dans le chœur.

L'arc triomphal, de forme ogivale, date du XVIe siècle. Les chapiteaux qui terminaient les colonnes sur lesquelles il s'appuyait ont été détruits.

La voûte du chœur est en merrain. Elle repose sur une jolie sablière, décorée de losanges garnis de feuillages et d'entrelacs.

La voûte de la nef est également en merrain.

Une piscine, surmontée également d'une ogive en accolade, se voit aussi dans la nef.

Au midi se dresse un bel if.

La commune de Cerqueux a été réunie à Friardel.

Cerqueux-la-Campagne avait pour patron, aux XIVe et XVIe siècles, le prieur de St-Cyr-de-Friardel; au XVIIIe, le seigneur.

ORBEC (CHEF-LIEU) (1).

Il n'entre pas dans le plan de cette statistique de s'étendre sur l'histoire des villes et localités importantes. Tôt ou tard il se trouvera, sans doute, des écrivains pour entreprendre ces travaux, qui ne sont pas dépourvus de charme. Orbec, chef-lieu d'un des grands bailliages de Normandie, domaine royal et baronnie possédée successivement par les plus puissantes maisons, exigerait plus d'un volume. Cette ville, qui compte aujourd'hui 3,266 habitants (un cent de moins qu'en 1760), est construite sur la rive droite de l'Orbiquet, et s'étage sur la pente assez raide du coteau qui circonscrit la vallée. La difficulté opposée aux constructions par cette pente rapide fait que la ville a pris surtout son extension du nord au sud, parallèlement à cette vallée. C'est dans cette direction que se développe la grande rue, autrefois *le Pavé du Roy*, qui doit avoir suivi le tracé de la voie romaine de Lisieux. Au centre de cette large voie étaient bâties les halles, surmontées de la *cohue* ou salle commune pour les délibérations des habitants. Mais l'administration très-progressive de la ville d'Orbec a fait jeter bas ces vieilleries, que remplace un coquet *Hôtel-de-Ville* en briques et plâtre, établi dans les quartiers neufs.

Cette artère principale partage la ville en deux parties à

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

peu près égales. A droite, l'église, les Augustins, le bailliage et quelques maisons qui ne sont pas dépourvues d'intérêt ; à gauche, le château, l'hôpital, la geôle, les Capucins.

Église paroissiale. — L'église paroissiale d'Orbec est sous l'invocation de Notre-Dame. Les curés étaient à la nomination de l'abbé du Bec-Hellouin ; mais les seigneurs d'Orbec y avaient une chapelle particulière, dédiée à saint Jean, dont ils s'étaient réservé le patronage. Le plan de cet édifice est fort irrégulier. La construction n'est pas homogène : l'analyse fait voir que les diverses parties appartiennent à des époques fort différentes. L'intérieur se décompose en une nef centrale, flanquée de deux collatéraux de largeur inégale : au midi, une chapelle en transept ; au nord, une chapelle irrégulière et une tour massive.

Dans le pignon occidental, flanqué de trois contreforts, s'ouvre la porte principale, à double baie carrée divisée par un trumeau central que surmonte une fenêtre ogivale à trois meneaux, dont la tracerie se compose de trois rangs de quatre-feuilles. Une autre fenêtre ogivale éclaire le bas-côté nord. Au sud, la nef est régulièrement divisée, par des contreforts, en cinq travées percées de fenêtres ogivales flamboyantes. La chapelle, en saillie sur ce bas-côté, appartient également au style ogival tertiaire. Le mur latéral du nord, qui comprend deux travées, n'a aucune ouverture. A la suite vient la tour carrée, à la base massive et sans ouvertures, à l'exception d'une porte à deux baies carrées garnies de vantaux à panneaux flamboyants. Deux contreforts placés d'angle buttent les murs, d'une épaisseur très-considérable. Sur ce corps carré se trouve en retraite un second étage plus svelte, percé sur chaque face de fenêtres cintrées et orné de tous les détails usités à la Renaissance, par conséquent un peu postérieur à la première partie. Un

toit à double épi, en ardoise, ajouré sur chaque face d'une petite lucarne trilobée surmontée d'un épi en plomb, termine cette tour, qui des coteaux voisins produit un effet assez bon, malgré sa robuste structure, rappelant le donjon. Entre la tour et le chœur se développe une très-vaste chapelle à angle coupé, percée de quatre fenêtres flamboyantes. Le chœur peut remonter au commencement du XIIIe siècle; ses contreforts sont construits en poudingue, avec deux retraites ; malheureusement les ouvertures primitives ont été dénaturées.

L'irrégularité du plan produit à l'intérieur un effet peu agréable; mais dans les détails on trouvera de curieux sujets d'examen.

Six arcades ogivales, portées par des colonnes sans chapiteaux, font communiquer la nef avec les bas-côtés et le transept.

Toutes les voûtes sont en merrain, avec charpentes apparentes, excepté celle de la base de la tour.

Les fenêtres conservent encore des restes notables de leurs magnifiques verrières : la restauration en serait facile. J'y ai reconnu, parmi des fragments moins importants, une Vierge-Mère, une sainte Anne, un saint Louis, un arbre de Jessé, et dans la chapelle du nord, dédiée à saint Jean-Baptiste, le martyre du Saint en plusieurs tableaux.

Deux pierres tumulaires se trouvent dans la chapelle du sud et dans l'extrémité du collatéral, devant l'autel. Voici les inscriptions qu'elles portent :

ICI REPOSE
MESSIRE CLAUDE DU MERLE
ECUYER SEIGNEUR DE
S. GERMAIN DE LA CAMPAGNE
D'ORBEC EN PARTIE
ET DE LA VESPIERRE

DÉCÉDÉ LE 28 AVRIL 1758
AGÉ DE 69 ANS
PRIEZ DIEU POUR LUI.

ICI REPOSE
MESSIRE PIERRE DU MERLE
ECUYER SEIGNEUR DE
S. GERMAIN DE LA CAMPAGNE
ET D'ORBEC EN PARTIE
DÉCÉDÉ LE 28 AVRIL 1720
PRIEZ DIEU POUR LUI.

Les boiseries de l'orgue, dans le style de la Renaissance, sont assez remarquables, ainsi que celles de la porte du nord qui sont en style gothique.

Le chœur est entouré d'une grille en fer contourné du dernier siècle.

Le maître-autel, style Louis XIV, est d'une très-belle exécution. Le rétable consiste en quatre colonnes torses à ceps de vigne d'ordre composite portant un entablement, à arc surbaissé, surmonté de volutes sur lesquelles sont assis des anges qui tiennent les instruments de la Passion. Un cadre sculpté, à angles rentrants concaves, entoure une toile représentant l'ensevelissement de Notre-Seigneur. Ce tableau a de la valeur.

Le tabernacle, semi-hexagonal, est cantonné sur les angles de colonnettes en faisceau. Les cinq niches abritent les statuettes du Sauveur et des quatre Évangélistes. Enfin, trois médaillons renferment le Père-Éternel, N.-S. Jésus-Christ et la Sainte-Vierge.

Cet autel est presque identique à celui de St-Martin-de-Bienfaite, et son exécution est due incontestablement au même ouvrier. Il occupait, avant la Révolution, le fond de la chapelle des Dames Augustines. L'ancien maître-autel, moins

important, a été reporté dans la chapelle du sud. Également du règne de Louis XIV, M. Raymond Bordeaux l'avait signalé dans ses *Excursions archéologiques dans la vallée d'Orbec*, en 1851. Il est, dit-il, « décoré d'un tableau malheureusement très-altéré par des retouches grossières, mais qui peut avoir encore quelque intérêt pour l'histoire de la peinture provinciale au XVIIe siècle. — Il est signé ainsi :

« 1644. G. RUGÉ *pingebat.* »

Nous plaçons ici un dessin de la clanche d'une des

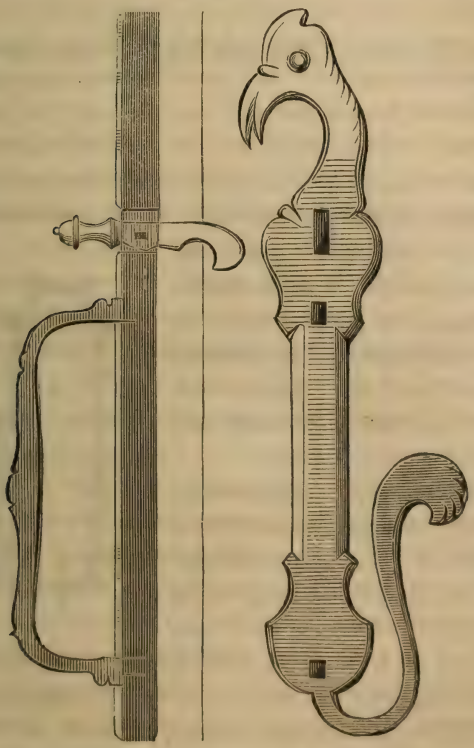

portes de l'église, que nous devons à M. Bouet.

On trouve dans la sacristie deux statues du moyen-âge : saint Louis et saint Eloi, et une chasuble dont les broderies datent du XVIe siècle.

La cloche principale est ancienne et fort belle. Elle ne porte que cette courte inscription :

† IAY • ESTE • FAICTE • EN • L'HONNEVR • DE • LA • SAINCTE • TRINITE • AV • MOIS • DE • IVIN • 1700.
IEAN AVBERT
DE LISIEVX
MA FAICTE.

Les trois autres cloches de la sonnerie datent de 1819 et 1846.

Hôtel-Dieu. — L'Hôtel-Dieu d'Orbec offre un intérêt tout particulier. Il date du XVIe siècle et on peut retrouver encore ses dispositions primitives. Malheureusement l'administration municipale va porter la sape au pied d'une partie de ces curieuses constructions, pour mettre mieux en évidence une bâtisse neuve destinée à loger le personnel.

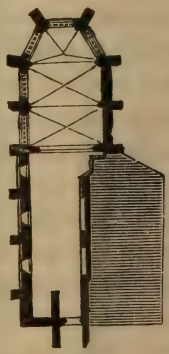
PLAN DE LA CHAPELLE DE L'HÔTEL-DIEU.

En dégageant l'édifice primitf des additions pratiquées aux XVIIe et XVIIIe siècles, on trouve une chapelle avec nef à double étage et une vaste salle qui s'appuie sur le mur latéral du nord. La façade se développe sur la grande rue. Elle est construite en briques (V. la page suivante), butée par deux contreforts très-saillants. La porte est une ogive obtuse à deux voussures en retraite, biseautées. Un léger

encorbellement, au niveau du plancher de l'étage supé-

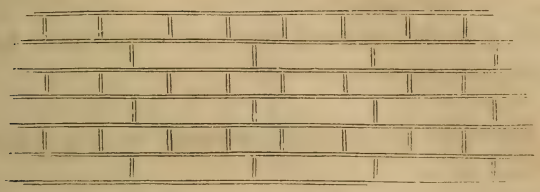

SPÉCIMEN DES MURS EN BRIQUES.

rieur, a permis de placer une corniche sculptée en relief. Au centre s'offre un blason dont la forme accuse le XVe siècle. Il est parti au premier de deux fasces et d'une pièce ondulée en pointe; au deuxième peut-être d'un lion. A droite est un autre blason incliné sur le flanc dextre, soutenu par deux anges et sommé d'un casque à lambrequins. Il est meublé des mêmes pièces que la première partition du précédent. L'autre extrémité de la frise, fort dégradée, représentait des personnages en ronde-bosse, peut-être la Vierge Mère-de-Douleurs et un personnage debout.

On a incrusté dans le contrefort du sud une autre composition en bas-relief, où j'ai cru reconnaître le baptême de Notre-Seigneur. Évidemment ces sujets ne sont pas à leur place, et leur style indique une époque antérieure à la construction dans laquelle ils sont encastrés. Ce petit portail est couronné par un campanille garni de plombs repoussés, dont nous offrons un croquis fait par M. Bouet (V. la page suivante). Ce clocher a l'apparence d'un beffroi et peut-être en avait la destination. On voit que ces ornements portent les caractères de la Renaissance.

Vers le nord, adossée au portail que je viens de décrire, se trouve la salle de l'Hôpital, bâtie également en briques. Ses fenêtres sont carrées, avec croisées de pierre. Une porte par-

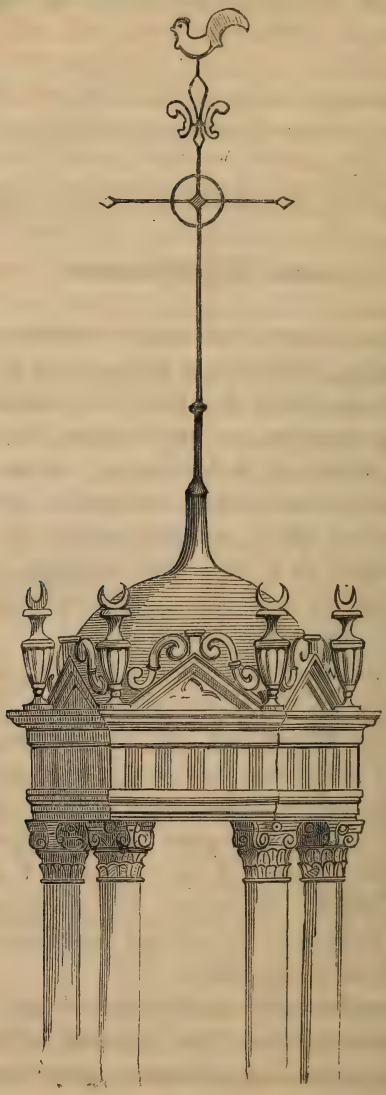

ticulière s'ouvre sur la rue dans le rez-de-chaussée. Le mur commun à la nef de la chapelle et à cette salle est percé d'arcades surbaissées, maintenant bouchées, mais dont on reconnaît parfaitement la situation. On les avait sans doute, dans l'origine, garnies de châssis ou d'une clôture mobile que l'on ouvrait pendant les offices, afin de permettre aux malades et à leurs infirmiers d'assister aux cérémonies du culte.

Comme la nef est dans une proportion fort restreinte, on l'a partagée dans sa hauteur par un plancher qui forme une vaste tribune ouverte sur le chœur, avec une balustrade à fuseaux au-dessous de laquelle règne une frise sculptée de rinceaux. Cette boiserie, d'une bonne exécution, peut remonter au règne d'Henri III. L'escalier en vis qui y donne accès est construit en briques, il est curieux à étudier.

Le chœur, bâti en pierre de taille, se compose de trois travées; la dernière en pan coupé, avec contreforts sur les angles et fenêtres à traceries flamboyantes. Les voûtes en pierre, à arceaux prismatiques, sont reçues par des faisceaux de colonnettes garnies d'un listel, mais sans chapiteaux. Ces faisceaux sont coupés par des niches avec consoles et dais gothiques, privés de leurs statues. En 1851, M. R. Bordeaux y avait vu des « statuettes peintes et dorées, qui étaient incontestablement supérieures à ces banales figures de plâtre blanc, aujourd'hui devenues de mode dans les églises » et qu'on finira probablement par y mettre. Deux des clefs de voûte portent des figures singulièrement groupées, où l'on reconnaît les instruments de la Passion.

Signalons enfin le bel épi en plomb, du XVe siècle, qui surmonte le poinçon du chevet (V. la page suivante).

On parle de changements notables projetés pour mettre

cette chapelle intéressante plus en harmonie avec le nouvel Hospice. Espérons qu'il n'en sera rien.

Dédiée à saint Remi ; la nomination du titulaire appartenait à l'évêque de Lisieux.

Les fenêtres possèdent des débris de leurs anciennes verrières. Deux vitres neuves, dans le style du monument, ont été tout récemment exécutées par M. Duhamel, d'Évreux.

Outre son Hôpital, Orbec possédait encore, au moyen-âge, une *Léproserie ;* mais j'en ignore l'emplacement.

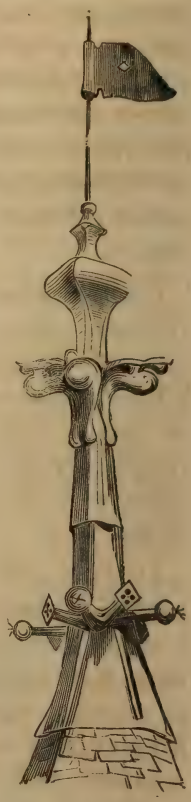

Capucins. — Le couvent des Capucins a disparu aussi à peu près. Il fut établi en 1646, grâce aux générosités de la maison de Melun, qui possédait le domaine de la Cressonnière. A l'entrée de la ville, sur le chemin de Lisieux, ses beaux jardins en amphithéâtre servaient de gradins à la maison, construite, comme celle de Lisieux, avec un préau central entouré d'un cloître. Derrière se trouvait un vaste verger, puis un bois percé de belles allées, qui occupait le sommet du coteau. Ce vaste enclos était entouré de murs.

Augustines. — Le couvent des Augustines a été divisé, et c'est sur une partie des terrains qu'il occupait que s'élève le nouvel Hôtel-de-Ville. L'église a été transformée en halle après la destruction de l'édifice affecté à cet usage. Nous allons

laisser, pour sa description, la parole à M. Raymond Bordeaux, qui s'exprimait ainsi il y a quelques années :

« Il eût fallu certainement comprimer nos instincts d'archéologue pour ne pas faire le tour de cette ancienne église des Augustines, dont le clocher d'ardoise et les ogives effondrées attiraient notre curiosité. L'architecture en est d'ailleurs fort simple et sans aucunes sculptures ; et, bien que les fenêtres soient ogivales, cette chapelle ne nous parut point remonter plus loin que les premières années du XVIIe siècle.

« Ce fut dans cette église qu'on déposa les restes d'un des plus illustres jurisconsultes normands. Josias Bérault, né à Laigle, en 1563, avocat au Parlement de Rouen et conseiller à la Table de Marbre, vint habiter à la Vespière, village qui forme en quelque sorte un faubourg d'Orbec. On dit qu'il y travailla à ses *Commentaires sur la Coutume de Normandie.* Mort vers 1647, il eut pour dernière demeure cette chapelle des Augustines, où sa cendre repose peut-être encore sous quelque dalle effacée. »

Les dames Augustines, sous l'invocation de saint Joseph, furent fondées en 1632, par Mme Claude Alexandre, veuve de Jacques Le Portier de La Surière. Chassées par la Révolution, elles sont revenues à leur berceau après la tourmente, et elles possèdent de l'autre côté de la ville un pensionnat prospère.

Maisons. — Les rues sont encore bordées de vastes hôtels du XVIIe ou du XVIIIe siècle, sévères comme les magistrats du bailliage auxquels ils servirent de demeure. Malheureusement, trop vastes pour les habitudes rétrécies de notre époque, ils auront bientôt disparu. Leur description entraînerait loin, et exigerait, pour être complète, des détails historiques trop abondants pour entrer dans cette statistique.

Indiquons seulement, dans la grande rue, une maison de bois de la fin du XVIe siècle : on y lit la date de 1568. Les entrecolombages sont garnis de tuiles inclinées ; les sablières étaient couvertes de fleurons, d'oves et de godrons, tandis que les poteaux se chargeaient de larges feuillages en consoles. La lucarne, aussi richement ornée, est aujourd'hui découronnée. Sur un des poteaux corniers on voit une enseigne dessinée par M. Bouet, et représentant un apothicaire préparant ses drogues dans un mortier.

La maison voisine date du XVe siècle. Elle est sans sculptures ; mais ses moulures, bien profilées, méritent un coup-d'œil.

Au bas de la ville, non loin de la route de Livarot et du point où les anciens plans placent le Bailliage, existe encore une tourelle de pierre octogone, ornée sous le larmier d'une frise de feuillages gothiques fortement fouillés. Des pinacles feuillagés font contreforts sur les angles. Les baies, largement ouvertes, sont carrées, entourées d'une gorge où l'on a ménagé des guirlandes du même genre. Le toit était pyramidal, couvert en ardoise. Cette tourelle, œuvre du XVe siècle, dépendait d'une maison en bois assez importante, qui s'est trouvée modifiée au XVIIe siècle.

La ville d'Orbec n'a jamais été close de murs. « Il est vray, dit un ancien document, qu'en 1534, les habitants du lieu obtinrent permission du roy de faire des fossez... qu'ils

commencèrent à les fouiller ; mais ils en discontinuerent bien tost le travail à cause que le seigneur d'Orbec dont releuent tous les héritages scituez dans les lieux qu'on auoit désignés pour les fossez et les remparts dud. bourg, empescha qu'on ne passast outre jusqu'à ce qu'il eust este indemnisé des cens et rentes qui lui étaient deüs..... »

Des procès pendants, en 1657 et 1698, ralentirent le zèle des habitants pour un pareil objet, d'ailleurs peu utile.

« De là il suit qu'il n'y a point encore eu de fossez ny de remparts ny de portes au lieu d'Orbec. »

Par contre, il y avait deux châteaux-forts : l'un entre les mains du seigneur, l'autre réservé aux apanagistes ou engagistes du domaine royal.

Le château royal, le plus important, occupait le coteau au levant, au bout de la rue de Geôle. On en voit encore de notables débris. Il a déjà été décrit par M. Raymond Bordeaux dans son excursion de 1851. Il était composé de deux enceintes, comme tous les châteaux du moyen-âge. La plus vaste et la plus voisine de la ville était de forme ovale et mesurait environ 45 toises à son plus grand diamètre, du nord au sud. Il subsiste encore quelques pans de mur dont il est difficile d'indiquer l'époque.

La seconde enceinte, plus haut sur le coteau, devait contenir le donjon. C'est une motte presque ronde ; on la nomme le *Bonnet-Carré*. Un fossé profond la séparait de la première enceinte.

Cette place a eu une certaine importance. D'abord apanage de la maison d'Orléans, elle fut cédée, en 1353, au roi de Navarre, en échange du comté de Champagne. Les révoltes de ce prince amenèrent la destruction de ses places fortes de Normandie, vers 1378. Orbec fut rétabli, car en 1418 le roi d'Angleterre en gratifia le duc de Clarence. Conquis de nouveau en 1448, il rentra dans le domaine royal pour être, au XVIIe siècle, engagé à la dame de Balagny. Enfin, par lettres-patentes du mois d'avril 1777, enregistrées au Parlement de Rouen le 14 novembre suivant, les domaines d'Orbec et de Falaise furent donnés par Louis XVI à Monsieur, son frère, depuis Louis XVIII, en remplacement de St-Sylvain, le Tuit et Alençon.

Le château, que je regarde comme ayant appartenu aux barons d'Orbec, est situé à une petite distance de la ville, sur la route de Lisieux, à peu près en face de Bienfaite. On en voit encore quelques pans de murs qui couronnent le coteau au pied duquel passe la route.

Les seigneurs d'Orbec prétendaient tirer leur origine de Richard Ier, duc de Normandie. Richard de Clère, seigneur d'Orbec et de Bienfaite, suivit le duc Guillaume en Angleterre. Ce sont ses fils qui désunirent les deux terres ; car on trouve dans la liste des compagnons de Robert II, pendant son voyage en Terre-Sainte, Jean de Bienfaite, Guillaume et Jean d'Orbec. On n'a pas la filiation suivie de cette famille, qui tint toujours un haut rang parmi les nobles de Normandie et s'allia aux d'Harcourt, aux Giffart et autres maisons considérables. Du reste, ce n'est pas ici le lieu de s'en occuper : il suffit de citer les plus connus de ses membres. Saint Louis érigea la terre d'Orbec en baronnie. Confisquée par le roi d'Angleterre après son invasion de la Normandie, elle fut restituée le 9 octobre 1419 à Pierre d'Orbec; mais c'est alors vraisemblablement que fut démantelé le château

baronnial, car Jean d'Orbec ayant épousé Marie de Bienfaite, vers le milieu du XVe siècle, s'établit dans cette terre, où depuis lui presque tous les barons d'Orbec ont fait leur résidence. Son petit-fils, Guy d'Orbec, suivit le roi Charles VIII dans son expédition d'Italie, et le 6 juillet 1495, à la bataille de Fornoue, il se comporta si bien, que le roi le fit chevalier de sa main et lui octroya un don de 1,100 livres, qui n'était pas une mince somme pour cette époque. Plus tard, il obtint du roi Louis XII la création de deux marchés par semaine et deux foires par an au bourg de Bienfaite. A la fin du XVIe siècle, Louis d'Orbec était bailli du grand bailliage d'Évreux. Il se mit à la tête des huguenots du pays et il encourut la responsabilité des dévastations commises dans la ville et la cathédrale de Lisieux, au mois de mai 1562.

En 1612, il ne restait plus que deux filles de cette puissante et antique maison : Louise et Esther d'Orbec. La première avait épousé en 1600 Jean du Merle, seigneur de La Motte ; Esther s'unit à Jean de Bouquetot, seigneur du Breuil. Les terres composant la baronnie furent divisées entre les deux sœurs, dont les descendants prirent conjointement le titre de barons d'Orbec. La famille du Merle en a joui jusqu'à la Révolution ; elle est encore représentée aujourd'hui par M. le comte du Merle, qui habite le château de la Vespière. Esther d'Orbec n'eut qu'une fille, nommée Louise par sa tante, qui épousa Henri de Chaumont, baron de Lecques, dont la descendance mâle subsiste encore.

Orbec a vu plusieurs fois des rois dans ses murs. Jean-sans-Terre y séjourna du 5 au 6 décembre 1201, le 15 mars et le 3 novembre 1203.

Louis XIII y coucha le 24 juillet 1620, dans ce voyage qu'il entreprit pour pacifier la révolte suscitée par la reine-mère et Richelieu.

LA CRESSONNIÈRE (1).

La Cressonnière, *Cressonerya; Cressoneria; La Cressonere.*

L'église de la Cressonnière, bâtie dans une contrée accidentée et pittoresque, à 4 kilomètres d'Orbec à vol d'oiseau, domine un frais vallon arrosé par une petite rivière qui donne son nom à la commune.

Cette église, qui porte le titre de Notre-Dame, présente peu d'intérêt au point de vue architectural. La nef date du XVIe siècle. Elle est éclairée du côté nord par deux fenêtres sans caractère. Le mur méridional, construit en grand appareil, est percé d'une fenêtre cintrée, partagée en deux baies également cintrées par un meneau prismatique. Des contreforts saillants butent les murs latéraux.

Le portail occidental est soutenu par quatre contreforts, dont deux moins élevés sont placés aux extrémités. La porte, de forme ogivale, est moderne et percée d'un oculus dans le tympan. Le linteau supérieur est formé de deux arcs surbaissés qui reposent sur un fleuron à leurs points de jonction.

Un clocher carré, en charpente, recouvert en essente et peu élevé, forme saillie à l'extrémité occidentale de la nef. La cloche, dont le diamètre est de 62 centimètres, porte l'inscription suivante :

† L'AN 1836 J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR Mr PIERRE LE BOUCHER CURÉ D'ORBEC ET NOMMÉE LOUISE AMBROISINE PAR Mr LOUIS PIERRE BONAVENTURE JOSEPH COMTE DU MERLE ET Melle AMBROISINE JEANNE PAULINE DE NOINVILLE.

F. COLLARD FONDEUR A FALAISE.

Le chœur, bâti en retraite sur la nef, offre des murs en

(1) Notes de M. A. Pannier.

blocage récrépis. Il est éclairé au midi par une fenêtre ogivale à meneau prismatique, partagée en deux baies à arc surbaissé, et par une grande fenêtre carrée sans caractère. Une fenêtre ogivale à un meneau qui correspond à la précédente, mais qui est d'un travail plus grossier, existe du côté nord. Le chevet, masqué par la sacristie, était percé d'une fenêtre ogivale.

Deux pierres tumulaires, avec inscriptions, sont placées dans le chœur. La seconde porte un blason chargé de 7 besans ou tourteaux rangés, 3, 3, 1, avec la devise : A QUI TIENS-JE ?

CY • GIST •
TRÈS • HAUTE • ET •
TRÈS • PUISSANTE • DAME •
MADAME • RENÉE • DE • RUPIERRE •
VEUVE • DE • TRÈS • HAUT • ET • TRÈS •
PUISSANT • SEIGNEUR • MONSEIGNEUR •
CHARLES • DE • MELEUN • ET • COMTE • DE . . . . . .
. . . . . SEIGNEUR • DES • TERRES •
ET • PAIRRIES • DE • DOMPVAST •
VALLENCOURT • SURVIE •
LA • CRESSONNIÈRE • ET • AUTRES •
LIEUX • LAQUELLE • DÉCÉDA •
. . . . . 1751 • AGÉE •
DE • 53 • ANS •
PRIES • DIEU •
POUR • SON • AME •

—

CI • GIST •
TRÈS • HAUTE • ET • TRÈS • PUISSANTE •
DAME • MADAME • LOUISE • ELISABETH •
DE • MELUN • DES • PRINCES • DEPINOY •
MARQUISE • DE • LANGHAC • ETC •
VEUVE • EN • PREMIÈRE • NOCE • DE • TRÈS • HAUT •
ET • TRÈS • PUISS^t • SEIGeur • MONSEIGeur • ALEXANDRE •
THÉODOSE • COMTE • DE • MELUN • DES • PRINCES •

DE PINOYS • MARIÉE • EN • SECONDE • NOCE • A •
TRÈS • HAUT • ET • TRÈS • PUISSANT • SEIGNEUR •
MONSEIGNEUR • GILBERT • ALLIRE • MARQ^S •
DE LANGHAC • GRAND • SÉNÉCHAL • DAUV-
ERGNE • DÉCÉDÉE • AU • CHAT •
DE • LA • CRESSONNIÈRE • LE • 28 • NOV
EMBRE • 1755 • AGÉE • DE • 43 • ANS •
PRIEZ • DIEU • POUR • LE • REPOS •
DE • SON • AME (1) •

Le rétable du maître-autel a conservé ses peintures primitives; il offre un véritable intérêt et peut servir de type pour la décoration des meubles du même genre qui ornent encore le sanctuaire d'un grand nombre d'églises rurales.

Ce rétable date de la fin du règne de Louis XIII ou des premières années du règne de Louis XIV.

Deux colonnes corinthiennes, cannelées dans la partie intermédiaire et garnies, dans le tiers inférieur et la partie supérieure, de guirlandes de roses dessinant des rinceaux, supportent le fronton qui est coupé et surmonté d'un attique composé d'une niche avec entablement trapézoïde. Le tableau, placé entre les colonnes, est cintré dans le haut avec angles rentrants. Au milieu de la corniche et au-dessus du tableau, se détache un cul-de-lampe servant de support à une statue de la Vierge-Mère, placée dans la niche dont nous avons parlé. Les deux niches cintrées qui accompagnent le rétable sont décorées de pilastres offrant des pentes de fruits, ces niches sont surmontées d'un fronton en forme de trapèze.

(1) Le Dictionnaire historique de Moréri (t. III, p. 739) contient la généalogie de la maison de Melun. Cette ancienne famille, qui compte un grand nombre de hauts personnages, plusieurs officiers de la couronne et des prélats, se divise en deux branches. A la seconde branche, celle des princes d'Espinoy, appartient Mme Elisabeth de Melun, inhumée dans le chœur de la Cressonnière.

Celle de droite renferme la statue de sainte Marguerite ; dans l'autre niche est placée la statue de saint Charles. Au-dessous sont des portes cintrées avec moulures du temps. Au centre de ces portes est peint un grand médaillon entouré de feuilles de chêne, lequel représente un ange à genoux sur un nuage et balançant un encensoir.

Ce médaillon est surmonté d'un magnifique vase formé de rinceaux.

Le tabernacle, de forme hexagonale, offre deux étages. Le premier étage est décoré de colonnes torses, dont deux placées sur la face principale et deux autres en retraite. Sur la porte est représenté le Père-Éternel bénissant de la main droite et tenant dans l'autre un globe surmonté d'une croix. Les autres statuettes, placées dans des niches cintrées, représentent les quatre évangélistes avec leurs attributs. Chaque niche est surmontée d'un fronton trapézoïde sous lequel se détache une petite tête d'ange. Ce premier ordre est surmonté d'un second orné de bouquets de fleurs. Le dôme supporte une petite lanterne, terminée par une croix formée de petits fuseaux renflés et tournés. La base de la coupole est composée de trois panneaux à angles rentrants. Le fond est semé de jolis bouquets. La partie supérieure des panneaux est décorée de médaillons en forme de cartouches.

Ces rétables sont décorés de peintures polychromes, or, rouge, bleu, vert, blanc, qui sont bien conservées et très-intéressantes à observer.

Les deux petits autels de la nef sont du même style et du même ordre d'architecture que celui du chœur. Ils sont terminés par un fronton circulaire. Le centre est occupé par une niche avec cul-de-lampe, *rouge* et *or*, entourée de bouquets de fleurs ; l'un des deux pendentifs représente un ange entouré de guirlandes. Les colonnes de l'un de ces autels sont rudentées ; celles de l'autre sont décorées de

feuilles de vigne dans le tiers inférieur. L'autel, placé au sud, est décoré d'une statue du moyen-âge représentant saint Claude.

Les couleurs de ces autels ont subi des restaurations qui, cependant, n'ont point altéré l'ordonnance primitive.

Les voûtes de la nef sont en merrain, avec entraits et poinçons.

On lit dans les Rôles de l'Échiquier de Normandie de 1184 :

« Gillebertus de Cressoneria reddit compotum de 70 lib. quia interfuit sponsalii uxoris Roberti de Sakenvilla. »

En 1195 :

« Engerrannus de Cressonaria. »

La Cressonnière faisait partie, avant la Révolution, du doyenné d'Orbec et de l'archidiaconé de Lisieux. La cure valait 600 tt et était à la présentation du seigneur laïque et du gouverneur d'Orbec. Le curé Chéradame, dans sa déclaration du 30 mars 1751, en vertu de l'ordonnance royale de l'année précédente, mentionne, comme bienfaitrice de la paroisse, la princesse d'Épinoy de Langhac. Il donne aussi le détail des dîmes qui formaient son revenu, savoir :

250 gerbes de blé ;
80 — de seigle ;
80 — d'avoine ;
90 — de pois ;
80 — de vesce ;
70 — d'orge, etc., etc.
(Arch. Calv., Bénéf.).

Château. — A peu de distance de l'église, au fond du vallon, s'élève un vieux bâtiment en pierre dont la construction remonte à la fin du XVe siècle ou aux premières années du XVIe. Ce bâtiment, seul vestige encore debout de l'ancien

château de la Cressonnière, offre des ouvertures surmontées d'ogives en accolade. Il est entouré de douves, autrefois remplies d'eau vive.

Le château moderne, bâti sur une éminence et couronné de bois, appartient à M. le comte Durey de Noinville. Il est entouré d'un beau parc dessiné à l'anglaise.

CERNAY.

Cernay, *Cernaium*, *Sarnaium*, *Serneium*.

L'église de Cernay, dans son état actuel, peut se décomposer en constructions de différents âges, par suite des reprises qui ont été faites à diverses époques.

La partie occidentale de la nef, si l'on excepte quelques portions refaites du mur de la façade et des murs latéraux, appartient au style de transition, caractérisé dans les campagnes de Lisieux par des lancettes étroites et courtes, dans lesquelles se dessine l'ogive. On voit dans le mur du nord, qui a conservé ce caractère, près de l'extrémité occidentale, une de ces fenêtres primitives intacte dans sa forme, mais bouchée; le contrefort voisin montre des joints de mortier assez épais et un appareil se rapportant aussi à la deuxième moitié du XIIe siècle ou au commencement du XIIIe. Le mur latéral sud, en regard, renfermait la porte principale, dont on distingue très-bien les traces dans la maçonnerie récrépie de chaux.

La porte occidentale actuelle ne doit effectivement dater que du siècle dernier, d'après sa forme; le mur avait été auparavant percé d'une fenêtre qui pourrait appartenir à la deuxième moitié du XVIe siècle et qui surmonte cette porte moderne. Si nous revenons au mur latéral de la nef, côté nord, nous y voyons vers le centre une partie moderne en briques avec fenêtres modernes, puis, à l'extrémité qui avoisine le chœur, une maçonnerie de grand appareil en

craie, qui nous paraît du XVIe siècle, aussi bien que la fenêtre et le contrefort qui s'y trouvent.

Du côté du sud, le mur latéral a été refait en grande partie et toutes les fenêtres appartiennent à la période moderne.

Le chœur, en retrait sur la nef, devait être aussi primitivement du XIIIe siècle ou de la fin du XIIe ; mais il a subi les mêmes transformations que la nef, par suite de reprises dans les murs dont quelques parties cependant montrent l'appareil ancien, et par suite du remplacement des fenêtres par des ouvertures modernes plus larges; le chevet a été complètement masqué par l'application d'une sacristie ; on voit, sur une porte moderne à pilastres ouverte près du chevet du côté du sud, la date 1678.

La tour quadrangulaire en bois, revêtue d'ardoise, s'élève à l'extrémité occidentale de la nef ; un assez bel if, remarquable surtout par sa forme régulière, existe dans le cimetière au nord de la nef.

Intérieur. — A l'intérieur, celle-ci a conservé sa voûte en bois, une partie avec traverses et poinçons, le reste sans entraits; celle du chœur a été plâtrée. Dans la nef, on a figuré des pilastres modernes le long des murs; enfin, dans le chœur, l'autel est couronné d'un entablement en fer-à-cheval porté par des colonnes, comme quelques églises en ont eu au siècle dernier. C'est, à ce qu'il paraît, un don de l'abbaye du Bec, qui nommait à la cure, percevait les dîmes et possédait à Cernay un manoir dont nous allons parler tout à l'heure. Le patron de la paroisse est saint Aubin.

L'église et la terre de Cernay faisaient partie du domaine d'Ansgot, père d'Herluin de Conteville. Ce dernier, en fondant l'abbaye du Bec, l'aumôna à son monastère, et depuis cette époque jusqu'à la Révolution, les moines du Bec en ont conservé la possession.

Cernay faisait partie de l'élection de Lisieux, de la sergen-

terie d'Orbec ; on y comptait 90 feux ; la population actuelle est de 250 habitants environ.

Manoir. — A six ou sept cents mètres environ au nord de l'église existe le manoir de Cernay, qui offre un certain intérêt, parce qu'il est construit complètement en pierre et qu'il remonte, je crois, au XIVe siècle, peut-être même à la fin du XIIIe.

Ce manoir montre encore aujourd'hui un corps-de-logis principal, dont toutes les fenêtres étaient à croisées de pierre surmontées d'un tympan et d'une voûte surbaissée ; les croisées de pierre ont été coupées, mais les traces en sont toutes apparentes. La porte d'entrée, du côté de la cour, était couronnée d'un cordon dessinant aussi un cintre surbaissé.

Du côté de l'est, un bâtiment un peu moins élevé fait suite au précédent ; il est garni, à son extrémité, de contreforts étagés qui ont le galbe des contreforts du XIIIe siècle, et me paraît, du reste, du même temps que le précédent.

Un bâtiment moderne accompagne, du côté opposé (côté de l'ouest), le bâtiment central ; il est très-possible qu'il n'ait fait que remplacer une construction ancienne ; quelques restes de maçonnerie, sur lesquels on paraît avoir soudé les murs modernes en briques, sembleraient l'indiquer.

Ce manoir appartenait à l'abbaye du Bec, et devait être habité, au XIVe siècle et longtemps après, par les religieux qui administraient le prieuré ; ils y avaient, m'a-t-on dit, une chapelle. Le jour où je suis allé visiter ce manoir, les fermiers étaient absents, et il ne m'a pas été possible de visiter l'intérieur ; la distribution ancienne a, d'ailleurs, été modifiée pour approprier les pièces à l'exploitation rurale qui dépend du manoir.

Les granges dîmières du prieuré s'élèvent au nord du manoir et servent, de ce côté, de clôture à la cour. Elles ont été reconstruites nouvellement.

Cernay est au milieu d'une plaine qui a dû, anciennement comme aujourd'hui, produire des céréales et la dîme devait être assez importante, si l'on en juge par l'étendue des bâtiments qui remplacent les anciens.

Ce fief étant purement ecclésiastique, peu de gentilshommes s'établirent sur son territoire. Montfaut y trouva, en 1463, Cardin Le Forestier; mais les Recherches faites par les élus en 1524 et 1540 restent muettes. Un titre authentique donne le nom de Charles d'Autigna, écuyer, sieur de Courlon demeurant à Cernay, en 1651. En 1666, Julien de La Londe résidait aussi dans cette paroisse.

BIENFAITE.

Bienfaite, *Benefacta*, *Bonefacta*, *Bienfaicte*.

Bienfaite est une localité ancienne et importante. Si elle ne compte plus aujourd'hui que 690 habitants, malgré ses établissements industriels, elle en avait au milieu du dernier siècle plus de 800; et les documents anciens qui la concernent portent à croire qu'au moyen-âge ses paroissiens étaient encore plus nombreux.

L'église, comprise dans le doyenné d'Orbec, était dédiée à saint Martin. C'est un édifice assez vaste, bâti d'un seul jet, au XVe siècle, sur la pente du coteau, presque en face du château.

Le plan, régulier, comprend un chœur et une nef en pierre de taille. Des contreforts indiquent les travées. Six belles fenêtres flamboyantes éclairent la nef. La porte d'entrée principale s'ouvrait autrefois dans la première travée, au nord. C'était une baie cintrée à moulures toriques, qu'abritait un porche en charpente. Une petite niche en accolade était pratiquée au-dessus, sans doute pour recevoir une statue du saint patron.

Cette porte a été bouchée à une époque moderne, et on

a pratiqué une nouvelle entrée, sans caractère, dans le pignon occidental, qui surplombe le chemin. Ce pignon, flanqué de quatre contreforts puissants, lance son rampant de pierre à une grande hauteur contre la tour, qui est assise sur l'angle méridional. Cette tour se termine par une flèche en charpente, octogone, avec lucarnes surmontées d'épis en plomb dans le style de l'époque (V. la page 807).

Le chœur, en retraite sur la nef, n'a que deux travées. Ses fenêtres sont également flamboyantes. Dans la première travée, toujours au nord, s'ouvrait une porte cintrée, garnie de moulures toriques, dont le tympan est couvert d'une légère tracerie en creux. Deux petits pilastres, surmontés de pinacles, lui servent d'accompagnement.

L'intérieur offre un vaisseau large et élevé, mais un peu froid comme c'est l'ordinaire dans l'architecture de cette époque. Des plâtrages regrettables viennent, en outre, causer une impression encore plus désagréable. Les voûtes étaient en carène, avec douvettes en merrain et charpentes apparentes.

Le chœur a conservé un de ces magnifiques rétables richement taillés, sous le règne de Louis XIV, par les huchers du Pays-d'Auge. Quatre colonnes torses à chapiteaux composites, dont le fût est entouré de vignes au milieu desquelles jouent des petits anges ou des amours, portent un entablement à fronton brisé en volute. Le centre est occupé par un tableau enveloppé d'un cadre, circulaire dans sa partie supérieure, sculpté de feuilles de chêne. Au-dessus est un médaillon d'où sort un buste du Père-Éternel en haut relief. A droite et à gauche, dans l'entrecolonnement, sont pratiquées des niches, dont l'entourage consiste en paquets de fleurs, et que surmontent deux médaillons, semblables au précédent, occupés par un Christ et une Sainte-Vierge. Des culs-de-lampe, formés de deux têtes de chérubins, portent les statues : saint Martin et saint Maur.

Sur les volutes de l'entablement sont assis deux anges tenant les instruments de la Passion. Quatre beaux vases drapés formaient amortissement au-dessus des colonnes ; deux ont disparu.

L'attique offre une corniche à forts ressauts supportée par deux anges caryatides. Dans la niche est le Christ, debout, tenant la croix de Résurrection.

Le tabernacle a malheureusement été arraché et il gît dans les greniers du clocher. C'est un demi-hexagone, garni aux angles de colonnettes torses ornées de ceps de vigne. Sur chaque face est une niche pour des statuettes. L'une est vide ; les deux autres abritent le Sauveur et un Évangéliste. Les panneaux du second étage sont sculptés d'arabesques à jour. Deux panneaux, formant contretable, s'ajustaient au tabernacle. Sous leur petit fronton en trapèze, porté par des pilastres et des anges caryatides, on avait peint des anges adorateurs.

Les deux petits autels n'offraient rien de particulier à signaler. A l'un d'eux on voyait un parement brodé de soie et de perles dans le goût du XVIIe siècle ; et une statue de Vierge, probablement de la Renaissance. L'un de ces autels a été remplacé depuis par un travail dans le style Louis XIV, dû à M. Léonard, sculpteur à Lisieux.

La cuve baptismale, octogone, avec des arcatures dessinées au trait, doit être contemporaine de l'église.

L'une des deux cloches est ancienne. Comme elle ne porte pas de nom de fondeur, il est à présumer qu'elle n'était pas la plus grosse de la sonnerie. On lit, au pourtour :

† IAY ESTE BENITTE PAR Mre THOMAS BOISSEL PB^re CVRE DE CE LIEV ET NOMMEE PAR LOVIS DV VAL S^r DV BESNERE ET ANNE RIGNOVLT FEMME DE IEAN LE VAVASSEVR S^r DV BVISSON ECHEVIN DE LA CHARITE LAN 1672. FLEVREN(T) LE BVGLE TRESORIER.

Château.—Le château de Bienfaite offre une grande façade

sans ressauts, construite en briques avec chaînages de pierre à refends et toits brisés à la Mansard. Cependant, à l'angle

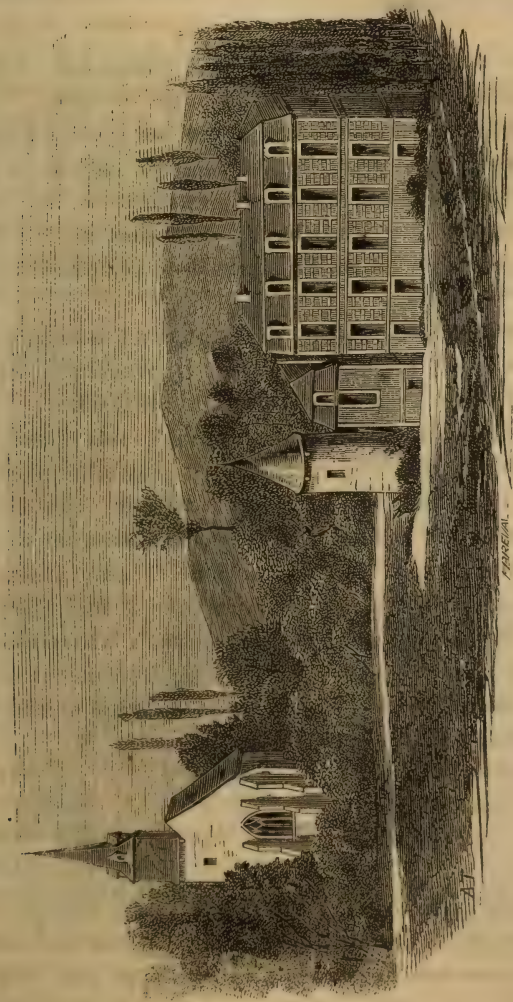

VUE DE L'ÉGLISE ET DU CHATEAU DE BIENFAITE.

sud-ouest se trouve une tour ronde, de diamètre moyen, qui m'a paru, de loin, avoir les caractères du règne

d'Henri III. Ce serait donc le reste d'un édifice antérieur, construit au XVIe siècle, lorsque le château-fort fut définitivement abandonné.

Motte de l'ancien château. — De ce château-fort, il reste une motte assez élevée, de forme ovale irrégulière, dont l'esplanade peut mesurer 50 pieds dans son grand diamètre. Au-dessous paraît avoir été l'enceinte du château, à peu près carrée. Ces vestiges occupent l'extrémité du cap formé par le vallon de la Cressonnière, à sa jonction avec la vallée, au sud de l'église ; ils ont été décrits dans mon *Cours d'antiquités*, V^e volume.

Les seigneurs de Bienfaite, qui assistèrent à la conquête de l'Angleterre et à la croisade de Robert II, avaient pour auteur Gilbert, comte d'Eu et de Brionne, fils de Geoffroy, enfant naturel du duc Richard Ier de Normandie. Ils sont la souche de la famille de Clare et contractèrent les plus belles alliances.

Vers 1450, Marie de Bienfaite porta cette terre dans la famille d'Orbec, branche collatérale, issue aussi des comtes de Brionne. Ce que l'on pourrait dire de cette maison se rattache naturellement à l'histoire d'Orbec, dont Bienfaite ne fut plus qu'un membre dépendant jusqu'à la Révolution.

Disons, toutefois, que le château de Bienfaite fut la résidence des seigneurs d'Orbec, et qu'un grand nombre de leurs actes sont datés de ce château (1).

TORDOUET (2).

Tordouet, *ecclesia de Torto-Ductu.*

L'église de Tordouet, placée sous le vocable de saint Michel, couronne le sommet d'un coteau au pied duquel

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

(2) Notes de MM. Billon, Vasseur et Pannier.

coule un ruisseau, ou douet, dont le cours sinueux (*tortus*

TOUR ROMANE DE TORDOUET.

ductus) a donné son nom à la paroisse. Sa belle tour ro-

mane, octogone, qui date du XIe siècle, domine d'une manière pittoresque les maisons du village et tous les vallons d'alentour.

Le chœur et la nef ont été bâtis dans le style classique, il y a environ quinze ans, l'ancienne église étant devenue, dit-on, insuffisante pour les besoins du culte. On remarque, à l'entrée du chœur, six belles stalles, dans le style du XVIIIe siècle, provenant du couvent des Mathurins de Lisieux.

La nef est accompagnée de bas-côtés, à l'extrémité desquels s'élèvent deux jolis autels avec rétable dans le style Louis XIV. L'ancienne nef ne dépassait pas la chaire actuelle et mesurait à peu près la longueur de l'ancien chœur.

L'ancien chœur roman, qui sert aujourd'hui de sacristie, est très-petit. Il offre une voûte d'arête sans nervures. Celle du sanctuaire est en forme de cul-de-four. A droite est pratiquée une belle piscine ogivale, trilobée, à double cuvette, qui date du XIIIe siècle. A l'extérieur, le chœur se termine par trois pans coupés, autrefois percés de petites fenêtres en forme de meurtrières, ayant environ 90 centimètres de haut sur 16 de large. On voit encore, du côté nord, l'une de ces fenêtres qui a conservé sa forme primitive. La corniche, composée d'un gros tore, est supportée par des modillons en forme de consoles.

La tour, placée entre chœur et nef, offre deux étages éclairés par de nombreuses baies. Carrée à sa base, elle devient octogone dans la partie supérieure et se termine par un toit en charpente recouvert en ardoise. Elle est supportée par quatre arcades à plein-cintre, avec retraite, qui reposent sur des colonnes dont les chapiteaux, grossièrement sculptés, sont formés de larges feuilles recourbées en volutes. Sur l'un des claveaux de l'arcade qui sépare le chœur du transept, est représenté un animal chimérique, ressemblant à un cheval.

Le bas de la tour, autrefois flanqué de contreforts plats, est éclairé, du côté du nord, par une fenêtre cintrée, moderne. Au-dessus règne une arcature composée de deux arcades simulées, reçues de chaque côté par une colonnette. La transition du carré à l'octogone est ménagée par des trompes formant, à l'extérieur, une saillie triangulaire et s'amortissant, à l'intérieur, de la tour en forme de coquille dont le bord ou cintre externe est formé de claveaux extradossés. Le milieu de l'arc, au lieu d'être fermé par une clef, présente un joint rempli de mortier. Les deux étages supérieurs de la tour offrent, sur chaque face, deux baies étroites séparées par une colonnette et dans un grand cintre dont l'archivolte repose, de chaque côté, sur une colonnette (V. la page suivante). La base de ces colonnettes est une base attique ; elle est composée de deux tores séparés par une scotie garnie, de chaque côté, d'un petit listel. Il n'y manque que le congé qui, ordinairement, réunit la base au fût de la colonne. Les tailloirs forment damier. Le cintre qui surmonte les baies du premier étage retombe, d'un côté, sur une colonnette, et de l'autre sur le tailloir qui termine les pieds-droits et relie les baies entre elles. L'archivolte des fenêtres de l'étage supérieur repose, de chaque côté, sur une colonnette dont les chapiteaux sont formés de feuilles recourbées en volute. La surface de plusieurs pierres, formant les claveaux des fenêtres, est couverte de rosaces et de losanges de différentes grandeurs. Plusieurs pierres portent également les marques de l'appareilleur.

La tour renferme deux cloches. La plus grosse, fondue par M. Bollée, du Mans, a 1 mètre 23 centimètres de diamètre; l'autre, fondue par Lemaire, a 1 mètre 04 centimètres.

L'intérieur de l'église est décoré avec goût. Le maître-autel, accompagné d'un grand rétable à colonnes torses,

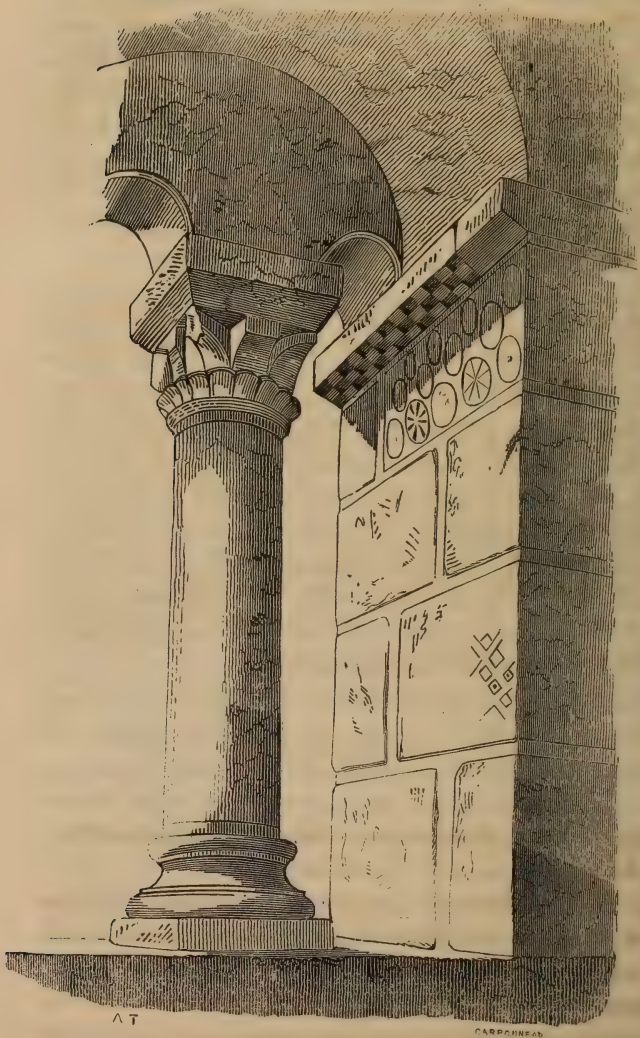

UNE DES FENÊTRES DE LA TOUR DE TORDOUET.

dans le style Louis XIV, a été composé et habilement exécuté, par M. Léonard, sculpteur à Lisieux.

Cette église a pour premier patron saint Michel. On a fait la remarque que presque toutes les églises et chapelles dédiées à saint Michel, sont placées sur un monticule et dominent une certaine étendue de pays.

La commune de Tordouet, qui comptait autrefois 1,400 habitants, n'en n'a plus aujourd'hui que 900. Le nombre des métiers à tisser s'élève à 150 environ.

Manoir. — Le manoir se trouve au-dessous de l'église, à l'extrême pointe du coteau. Bâti sur une motte importante, dont les fossés étaient alimentés par le petit ruisseau qui serpente au fond du vallon, il a le caractère des constructions du XVIe siècle : rez-de-chaussée en échiquier de pierre et de silex taillé ; partie supérieure en bois. Les sablières des encorbellements sont moulurées ; du reste, pas de sculptures. Les combles sont d'une dimension exagérée. Au milieu du paysage boisé qui l'environne, avec son pignon garni d'un lierre vigoureux et l'eau qui baigne ses bases, ce manoir produit un effet pittoresque presque grandiose.

LE RONCERAY.

Le Ronceray, *Ronchereyum*, *Roncherez*, *Les Roncerets*, *Le Roncerey.*

L'église du Ronceray, située sur un plateau, entre les deux vallées de la Touque et de l'Orbiquet, est des plus insignifiantes. Composée, comme les autres églises de campagne, d'une simple nef et d'un chœur en retrait à chevet droit, ses parties caractérisées ne remontent pas au-delà du XVIe siècle. Peut-être, cependant, sous les crépis, trop

bien entretenus, du chœur et d'une partie de la nef, trouverait-on des traces d'une construction romane, que nul indice ne révèle aujourd'hui.

Le portail, percé dans le pignon occidental construit en grand appareil, date de la dernière période ogivale. La porte cintrée a pour toute ornementation deux gros tores, qui tombent sur des bases polygonales. Au-dessus, s'ouvre une fenêtre ogivale, dont tout récemment on a fait disparaître les meneaux et les traceries, qui *obstruaient le passage de la lumière*. Cette mutilation et certaines autres modifications très-regrettables, que je ne détaillerai pas, rentrent dans l'ensemble d'un programme modernisateur, exécuté de 1843 à 1853, dont le résultat a été de faire disparaître le peu de cachet religieux que possédait cette église.

Toutes les ouvertures ont été, ou déformées ou refaites, soit à la fin du dernier siècle, soit récemment.

Le clocher est placé en avant du chœur, à l'extrémité orientale de la nef; il date du XVIe siècle. C'est une svelte pyramide à pans coupés, garnie de lucarnes dentelées sur les faces, couverte d'essentes.

A l'intérieur, rien absolument qui puisse captiver l'attention. Les voûtes de bois ont été enduites, comme les murs, d'une épaisse couche de mortier et de badigeon.

Les rétables des trois autels appartiennent au règne de Louis XV.

Les seuls objets d'ameublement ancien, échappés à la rage novatrice, sont un pied de lutrin de forme hexagonale d'un vaste diamètre, à panneaux plissés; les fonts baptismaux, cuve cylindrique sans ornements, et un bénitier à cuvette hémisphérique godronnée.

La cloche est moderne.

L'église du Ronceray est sous l'invocation de saint Cyr et de sainte Julitte.

Elle était comprise dans l'archidiaconé du Lieuvin, doyenné d'Orbec, comme au civil, dans l'élection de Lisieux, sergenterie d'Orbec. Cette paroisse compte 345 habitants; sa population n'a pas sensiblement diminué depuis cent ans. Ce fait trouve peut-être son explication dans la nature des occupations de ses habitants, la plupart tisserands.

La terre seigneuriale du Ronceray faisait partie du fief de Tordouet, et fut possédée successivement, comme lui, par les du Bysson, les de Saint-Ouen et les Chaumont-Quitry. Le 17 décembre 1774, Antoine-Anne-François de Chaumont, comte de Quitry, mestre de camp de cavalerie, chevalier de l'ordre royal de St-Louis, vendit la terre du Ronceray, moyennant 28,300#, à Jean Moulin, laboureur. Elle lui était échue dans les partages faits, le 15 mai 1770, entre lui et son frère, le marquis de Quitry, seuls enfants mâles de Jacques-Antoine de Chaumont, marquis de Quitry, et de Mme Anonyme du Fay.

Cette vente fut résiliée l'année suivante par clameur féodale, introduite au nom du marquis de Quitry, seigneur d'Orbec et Bienfaite, dont relevait le fief de Tordouet.

LA CROUPTE.

La Croupte, *Crupta, Croupta.*

L'église de la Croupte est dédiée à saint Martin. On sait que ce vocable remonte aux temps mérovingiens, et lorsqu'on a parcouru la gorge étroite, enserrée de coteaux sauvages et boisés, au milieu de laquelle elle s'élève, on est prédisposé à rencontrer un édifice d'une haute antiquité et d'un grand intérêt. La déception est grande : on se trouve en présence d'une mauvaise bâtisse sillonnée de nombreuses lézardes, dont les parties les plus anciennes datent du dernier gothique :

murs en grand appareil avec contreforts en retraite. Toutes les ouvertures ont été refaites au dernier siècle. Le clocher est en charpente, carré, avec pyramide octogone, recouverte d'essente. A l'intérieur, le chœur a subi une décoration complète en plâtre, dont la date est donnée par l'inscription suivante qui court sur la frise :

DOMINE. DILEXI. DECOREM DOMUS TUÆ. F. LE FRONT. CURÉ DE LA CROUPTE. 1786.

On a néanmoins conservé le rétable du maître-autel, qui remonte au règne de Louis XIV. Il est porté par deux petites colonnes torses, entourées de ceps de vigne. Au centre, un cadre à angles rentrants, représentant un miracle de saint Martin. Dans le fronton trapézoïdal, soutenu de caryatides, est une colombe sculptée en relief, sortant d'une guirlande de feuilles de chêne.

Les deux petits autels de la nef sont insignifiants. Rien à indiquer qu'une statue de saint Martin, qui peut remonter au moyen-âge.

La voûte de la nef est en merrain et date du XVe siècle. Sur deux des poutres qui supportent le clocher sont des blasons, sculptés à plein bois, chargés de trois fasces ondées. Ces pièces correspondent aux armoiries des Hautemer, seigneurs de Fervaques. En effet, la paroisse de la Croupte était comprise dans le plein-fief de haubert de Fervaques, membre lui-même de la baronnie de Ferrières.

La Croupte n'a donc jamais eu de seigneur particulier, et aucune Recherche de la noblesse ne mentionne de gentilhomme y résidant. Toutefois, le pouillé du XIVe siècle inscrit comme patron *Petrus Coquaigne* que je n'ai point vu figurer comme seigneur de Fervaques. Dans la suite, les possesseurs de la terre de Fervaques exercèrent les droits de patronage.

L'inscription de la cloche est intéressante, elle a été l'œuvre d'un fondeur célèbre :

† Mere AVGVSTE • DE BVLLION • MARQ. DE BONNELLES • ET SEIGNr DE FERVAQVES • LA CROVTTE ET AVTRES LIEVX • Me DE CAMP • DVN REGt. DE DRAGONS • DE SON NOM • REPte PAR • NOBLE • PERSne • IEAN • BAPTISTE • DE BONNE • CHOSE • CVRE • DE • CE • LIEV • ET • PAR • NOBLE • DAME • MARIE ⁝ BARBE • BEGAVD • EPOVSE • DE • Me CHARLES • LEBAS • CONSer • DV ROY • RECEVEVR • DES • TAILLES • A LISIEVX •

ANT. BOVRG TRESORIER.

IEAN AUBERT.

Le cimetière est ombragé par un bel if.

La paroisse de la Croupte dépendait de l'élection de Lisieux, sergenterie d'Orbec. Sa population était de 425 habitants (85 feux) ; elle est réduite aujourd'hui à 210.

SAINT-PIERRE-DE-MAILLOC.

St-Pierre-de-Mailloc, *ecclesia sancti Petri de Colle* aux XIVe, XVe et XVIe siècles ; St-Pierre-du-Tertre jusqu'en 1729.

L'église de St-Pierre-de-Mailloc occupe le sommet d'un coteau qui domine la rive gauche de l'Orbiquet, et s'élève au centre d'une place entourée de maisons basses formant le village.

Le mur occidental de la nef, construit en blocage et soutenu par deux larges contreforts très-peu saillants, est roman et date du XIe ou du XIIe siècle. Il est précédé d'un porche en maçonnerie et en bois, sans caractère, et surmonté d'un clocher couvert en essente, dont les quatre faces sont garnies de plusieurs abat-sons ou évents. La pyramide, de forme octogone, est également revêtue d'essente.

Cette église possède une cloche, dont voici l'inscription :

J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR MAÎTRE JEAN MONTHOURE, CURÉ DE CE LIEU, ET NOMMÉE LOUISE PÉRINEL PAR TRÈS-HAUT ET TRÈS-PUISSANT SEIGNEUR CÉSAR-LOUIS-MARIE-FRANÇOIS-ANGE DE HOUDETOT, VICOMTE DE HOUDETOT ET MARQUIS DE MAILLOC, SOUS-LIEUTENANT DES GENDARMES DE FLANDRE, ET HAUTE ET PUISSANTE DAME LOUISE PÉRINEL DE FAUGNES, SON ÉPOUSE.
ALEXIS LAVILLETTE, DE LISIEUX, M'A FAITE EN 1775.

Diamètre : 91 centimètres.

Les murs latéraux, primitivement sans contreforts, sont récrépis et datent de la même époque.

Le mur septentrional de la nef, soutenu par de larges contreforts du XVIIe siècle, est percé de trois fenêtres cintrées, modernes. Des contreforts peu saillants s'élèvent vers l'extrémité du mur.

Le mur méridional, également percé de trois fenêtres semblables aux précédentes, offre vers l'extrémité orientale deux contreforts plats, du XIe ou du XIIe siècle.

Le chœur est en retraite sur la nef. Dans le mur septentrional s'ouvre une large fenêtre cintrée, moderne, et une fenêtre à arc surbaissé du XVIIIe siècle. La sacristie est accolée à ce mur. Le chevet, sans ouvertures, porte la date de 1769, indiquant un allongement.

Trois fenêtres à arc surbaissé sont pratiquées dans le mur du sud.

La croix du cimetière est en pierre. Une colonne dorique, cannelée, forme le fût. Ses croisillons sont terminés par des fleurs de lis; sur l'une des faces, on lit : É. VESQUE M'A FAITTE.

On remarque à l'intérieur un joli rétable, style Louis XIV, décoré de deux colonnes torses. La partie inférieure du fût est garnie d'un cep de vigne. L'entablement consiste en un cintre brisé. De chaque côté du rétable sont placés deux

bons tableaux peints sur bois, représentant, l'un la Sainte-Vierge, l'autre le Christ, dont la tête nous a paru belle. Ces tableaux, quadrangulaires, sont entourés d'une riche bordure, artistement sculptée. Au-dessus de ces tableaux est placé un panneau cintré, où sont peints deux vases d'une forme gracieuse. Le tabernacle, à pans coupés, est décoré sur les angles de colonnettes torses accouplées et surmonté d'une petite galerie formée de balustres en fuseau. Les petits vases qui surmontent la corniche sont également faits au tour. Le tombeau en pseudo-gothique est moderne.

Le lutrin est en forme d'aigle.

L'un des autels de la nef est décoré de deux colonnes torses corinthiennes garnies de roses. Cet autel était autrefois dédié à la Sainte-Vierge. Le tableau représente le martyre de saint Laurent. A l'un des angles est peint un écusson : *De gueules aux deux fasces d'or.*

On remarque, dans la nef, une ancienne statue (XVe ou XVIe siècle) représentant saint Sanctin.

La voûte, aujourd'hui revêtue de plâtre, est en merrain.

Une porte carrée, surmontée d'un oculus, s'ouvre dans le mur occidental. Le gable est couronné d'un campanille circulaire, percé de trois baies cintrées reposant sur des pieds-droits formant pilastres. La coupole qui supporte la croix est couverte en ardoise.

A gauche, en entrant dans la chapelle, on lit l'inscription suivante :

CEUX QUI ENTRERONT DANS CETTE CHAPELLE SONT INVITÉS D'Y DIRE UN AVE MARIA POUR LE SALUT DE Mme LA MARQUISE DE PORTES QUI L'A FAIT RÉTABLIR DANS CET ESPOIR EN 1814.

L'autel offre une niche cintrée qui renferme une statue en bois du XVIe siècle, peinte en blanc, autrefois miniaturée,

représentant Notre-Dame de la Délivrance. Au-dessus, est un tableau formant rétable, représentant le *crucifiement.*

De chaque côté du sanctuaire s'ouvre une fenêtre à ogive très-aiguë, sans moulures.

La voûte de la chapelle est en lambris.

Château de Mailloc. — Le château de Mailloc, bâti au fond de la vallée et à peu de distance de l'église, au midi, appartient à M. le marquis de Colbert-Chabannais, député

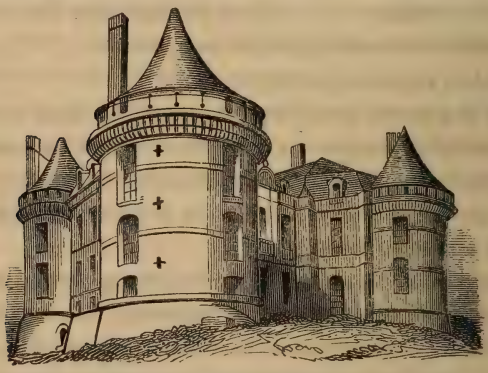

VUE DU CHATEAU DE MAILLOC.

de l'arrondissement de Lisieux au Corps législatif et membre de l'Association normande.

Ce château, décrit par M. Raymond Bordeaux (*Excursion dans la vallée d'Orbec*, 11 juin 1850), est « un édifice con- « sidérable dans le style du XVIIe siècle. Flanqué de quatre « grosses tours rondes, peut-être plus anciennes, que bai- « gnaient autrefois des fossés, il est bâti en pierre de taille « sans sculptures. » L'intérieur offre de vastes pièces. Les murs du grand salon sont revêtus de tapisseries à personnages d'une belle conservation.

Les parties supérieures du château présentent un riche pavage émaillé. Les carreaux sont variés de dessins et de

couleurs. M. Raymond Bordeaux a compté, dans une pièce, dix variétés de ce curieux spécimen de l'art céramique dans notre contrée.

« Mailloc était le chef-lieu d'un fief considérable, entouré « des quatre paroisses de son nom : St-Martin, St-Denis, « St-Julien et St-Pierre-de-Mailloc, à cause desquelles, « dit-on, on appelait *Hôtel des quatre Maillots*, l'habitation « que le seigneur du fief possédait à Rouen, rue des Maillots. « Trois maillets formaient les armes parlantes de cette an- « cienne famille, dont le nom se prononce *Maillo.* »

L'antique demeure des Colbert, d'un aspect sévère et monumental, a subi à l'intérieur une grande restauration qui atteste le goût du propriétaire actuel. C'est aujourd'hui une des habitations les plus luxueuses de la contrée.

Nous devons à l'obligeance de M. Charles Vasseur les notes historiques qui suivent sur les anciens seigneurs de Mailloc :

« La famille des seigneurs de Mailloc remonte à la plus « haute antiquité. Jean de Mailloc suivit le duc Robert de « Normandie en Terre-Sainte. Les Rôles de l'Échiquier re- « latent, à l'année 1180, le nom de Roger de Mailloc. « Henri de Mailloc figure sur la liste des tenanciers des fiefs « militaires du commencement du XIIIe siècle. Mais il est « impossible d'établir une filiation entre ces divers person- « nages. On retrouve encore des descendants de cette famille « pendant les XIVe, XVe et XVIe siècles. Il existe, aux Ar- « chives du Calvados, un aveu rendu le 29 août 1551, par « Jean de Mailloc au cardinal d'Annebaut, évêque de Lisieux, « pour la terre de Mailloc ayant titre de baronnie, et l'un « des membres du comté de Lisieux. Nous transcrivons un « droit curieux relaté dans cet aveu : *Et lui appartient la « haquenée ou mule sur laquelle est monté ledit seigneur « évêque le jour qu'il fait son entrée à Lisieux en lui ai- « dant à descendre près la croix St-Ursin, à la sujétion de*

« *lui servir ledit jour d'écuyer tranchant. Tenu ledit fief* « *du comté de Lisieux à foy et hommage et relief, avec* « *40 jours de garde à la porte d'Orbec aud. Lisieux en* « *temps de guerre.*

« La baronnie de Mailloc fut érigée en marquisat par « lettres de 1693, en faveur de Gabriel-René de Mailloc, « fils de Gabriel de Mailloc et de Renée de Créquy. Le pre- « mier marquis de Mailloc mourut sans postérité, le 11 oc- « tobre 1724, et sa veuve, Claude-Lydie d'Harcourt (celle « qui figure sur la cloche de St-Denis), se fit adjuger le « marquisat de Mailloc, qui passa plus tard au duc d'Har- « court, son frère. Si nous en croyons les inscriptions des « cloches de St-Martin et de St-Julien, ce serait ce duc « d'Harcourt qui aurait vendu la terre de Mailloc à la famille « d'Houdetot, qui a dû la posséder jusqu'à la Révolution. « Le marquis de La Place, le fameux savant de l'Empire, « posséda le château de Mailloc, et c'est de lui que l'acquit « le marquis de Porte, beau-père de M. de Colbert qui l'ha- « bite maintenant. »

St-Pierre-du-Tertre (aujourd'hui St-Pierre-de-Mailloc) avait pour patron laïque, au XIVe siècle, Henri de Maillot; aux XVIe et XVIIIe siècles, le seigneur du lieu.

Jean de Maillot, au XIVe siècle, était également seigneur de St-Hippolyte-de-Canteloup; Jean de Maillot, ou son fils, fut du nombre des trois cents chevaliers auxquels le roi Jean pardonna, le 22 décembre 1360, d'avoir pris le parti du roi de Navarre.

LA CHAPELLE-YVON.

La Chapelle-Yvon, *Capella-Yvonis.*

Le seigneur qui a donné son nom à cette église, dont il fut sans doute le constructeur, n'a pas trouvé place dans l'histoire.

VUE DE L'ÉGLISE ET DE LA TOUR DE LA CHAPELLE YVON.

Il est probable que c'est son œuvre qui subsiste encore aujourd'hui, car, dans son ensemble, l'église de la Chapelle-Yvon appartient à la période romane.

Le pignon occidental montre, dans le plein des murs soutenus par deux contreforts plats, l'appareil bien caractérisé en feuilles de fougère. La porte a été percée seulement au XVIe siècle. L'entrée primitive devait exister au centre du mur méridional, où sont restés, au milieu des reprises postérieures, quelques claveaux sculptés d'étoiles. Une partie du mur avec un contrefort appartient aussi à l'époque romane. On y voit des briques longues, semblables aux briques romaines, mais plus grossièrement modelées. Le surplus, parementé en grand appareil, date seulement du XVIe siècle avec les deux fenêtres cintrées qui y sont pratiquées. Les deux autres ouvertures consistent en une grande baie moderne et en une fenêtre ogivale à tracerie flamboyante. Le mur latéral du nord, comme toujours, est resté mieux caractérisé. Deux contreforts plats le soutiennent; mais les ouvertures sont modernes.

Le chœur ne date que du XVe siècle, il est à chevet droit; une seule fenêtre mérite d'être signalée, c'est l'ogive subdivisée par un meneau qui s'ouvre dans le mur du sud.

De ce côté s'élève la tour, disposée entre chœur et nef et faisant saillie de moitié environ de son diamètre. C'est une construction rectangulaire assez massive, composée d'un blocage de silex non taillé et de grison. Deux contreforts buttent le mur méridional; un seul est apparent à l'ouest et à l'est. La corniche se compose d'un quart de rond avec une plate-bande. Un clocher en charpente du XVe siècle couronne cette tour. Il est octogone, revêtu d'essente, avec des lucarnes sur quatre des faces. La seule ouverture de la tour est une fenêtre cintrée à deux rangs de claveaux de pierre blanche extradossés. Une tête sculptée en haut-relief forme clef à la

première rangée. Cette tour est, sans aucun doute, contemporaine de la nef.

L'intérieur, affligé d'un bain de badigeon criard, n'offre rien de remarquable. Les voûtes sont en merrain avec charpentes apparentes. L'arc triomphal date du XVe siècle; il consiste en une ogive à moulures prismatiques soutenue par deux piliers semi-cylindriques. Les trois autels sont insignifiants. On voyait autrefois, au rétable de l'Épître, un tableau représentant saint Blaise, peut-être sans grand mérite artistique; mais, au bas, était un blason de donateur qui lui donnait une valeur historique. Ce blason était *de gueules au chevron d'argent accompagné de 3 merlettes de même.* A la place, on a pendu une toile moderne, due à la munificence du baron André Despériers.

Aux fenêtres ogivales restent quelques fragments de vitraux, bordures de la Renaissance, cartels entourés d'amours et autres motifs, et un petit sujet fort décoloré qui représente le martyre de saint Blaise.

Diverses statues méritent d'être signalées, surtout une Vierge de la Renaissance avec l'Enfant-Jésus vêtu d'une longue robe, pressant dans ses mains une colombe.

Le clocher renferme deux cloches anciennes : l'une vient du Besnerey, et j'en réserve l'inscription pour l'article de cette paroisse. L'autre porte les lignes suivantes :

† LAN 1788 IAI ETE BENIE PAR Me IOSEPH PHILIPPE LE MONNIER DE LA HAITRÉE CURE DE CE LIEU ET NOMMEZ MAGDELEINE PAR TRES HAUT ET TRES PUISSANT SEIGNEUR ANTOINE FRANCOIS DE QUITRY BRIGADIER DES ARMÉES DU ROY ET PAR TRES HAUTE ET TRES PUISSANTE DAME MAGDELEINE CHARLOTTE DE RIQUEL DE CARAMAN EPOUSE DE TRES HAUT ET TRES PUISSANT SEIGNEUR VICTOR IACQUES GUI GEORGE HENRY DE CHAUMONT MARQUIS DE QUITRY.

LE Sr PIERRE LECUIER TRESORIER COMPTABLE. IEAN COPIE MA FAITE.

L'église de la Chapelle-Yvon est sous l'invocation de Notre-

Dame. Elle faisait partie du doyenné d'Orbec. Les pouillés du XIVe siècle indiquent, comme patron, le seigneur du Besnerey; ceux des siècles suivants portent simplement le seigneur du lieu : *dominus loci.*

La chapelle-Yvon était un plein fief de haubert. En 1562, il appartenait à maistre Pierre des Hayes; en 1581, à Jacques des Hayes, sieur de Gassart. Au XVIIe siècle et jusqu'à la Révolution, on le trouve en la possession des Chaumont de Quitry, barons d'Orbec.

Le Besnerey. — La paroisse du Besnerey (*Besnereyum*, *Benereum*) a été réunie à la Chapelle-Yvon. L'église est démolie et le mobilier transporté dans l'église de la nouvelle paroisse. La cloche mérite l'attention; en voici l'inscription :

† IAY ETE BENIE PAR Mre LOVIS IARDIN CVRE DE CE LIEVX ET NOMMEE ESTIENNE PAR HAVT ET PT SGR Mre AMAND THOMAS HVE CHE^er MR^is DE MIROMESNIL SGR ET PON DES PSE DE TOVRVILLE SVR ARQVES BEAVMET ET AVTRES LIEVX CON^er DV ROY EN TOVS SES Ceils M^re DES REQVESTES ORD^re DE LHOTEL DE SA MAIESTÉ ET PAR HTE ET PTE DAME MADAME ANONIME DV FAY VEVVE DE HAVT ET PT SGR Mre IACQVES ANTOINE DE CHAVMONT CHE^er MARQVIS DE GITRY BARON D'ORBEC ET DE BIENFAITE SG^r ET PON DES PSE DE TORDOIS LE RONCERAY ET AVTRES LIEVX.

1737.

Cette église était dédiée à saint Étienne. Elle dépendait, comme la Chapelle-Yvon, du doyenné d'Orbec. Le patronage était laïque.

On trouve en possession du fief du Besnerey, en 1431, Antoine de Castillon; en 1469, Gueroudin de Franqueville, sieur de Collandon à Glos; en 1562, maistre Nicolas de La Personne; en 1648, François de Moges, seigneur de Préaux;

en 1677, René de Moges, son fils, conseiller au Grand-Conseil.

Au XVIIIe siècle, les Trevet avaient succédé aux de Moges, et au moment de la Révolution, les Despériers de Fresnes possédaient cette terre, qui se trouve encore dans la même famille.

La population des deux paroisses réunies de la Chapelle-Yvon et du Besnerey est de 635 habitants. Au XVIIIe siècle, on comptait à la Chapelle-Yvon 275 habitants (55 feux), au Besnerey 200 (40 feux). Cette augmentation notable tient aux usines établies sur la rivière d'Orbec.

SAINT-JULIEN-DE-MAILLOC.

St-Julien-de-Mailloc, *Sanctus Julianus de Maillot, de Mailloco.*

Cette église est assez vaste; mais elle offre peu d'intérêt, par suite des transformations qu'elle a subies depuis trente ans.

Rien, dans les parties anciennes, n'indique une construction antérieure au XVe siècle. Les contreforts et quelques fenêtres, plus ou moins mutilées, qui subsistent encore, ont tous les caractères du style ogival flamboyant. Le plan offre une nef et un chœur qu'on vient de reconstruire, et il n'y a aucune particularité à signaler.

Le clocher en charpente, de 100 pieds de hauteur, appartient aussi au XVe siècle. Il était originairement assis sur l'arc triomphal, en avant du chœur; mais il a paru plus conforme aux usages modernes de l'établir sur le pignon occidental. Deux charpentiers du pays, nommés Nicole et Lami, ont entrepris d'opérer ce transport sans démolition.

La distance à parcourir était de 65 pieds (1). Après réussite complète, on leur a versé 250 francs seulement.

Rien, à l'intérieur, ne compense la triste idée conçue dans l'inspection de l'extérieur : voûtes plâtrées, mobilier insignifiant. Il faut pourtant signaler un tabernacle en bois du XVe siècle, que M. le curé actuel a découvert dans les greniers. Ces sortes de meubles sont rares dans leur intégrité. A l'article de GRENGUES (tome IV), on a figuré un panneau qui appartient évidemment à un tabernacle. Celui-ci est divisé en deux étages par une tablette posée à peu près à moitié de la hauteur. Il est carré en plan et représente assez bien une tour d'église de l'époque. Des pilastres formant contreforts garnissent les quatre angles; un petit clocheton orné de crochets leur sert d'amortissement. Les faces sont composées de panneaux découpés à jour en arcatures, doublées dans les vides d'un verre épais, incolore, qui permettait de contempler l'intérieur. On distingue encore les traces de peintures dont ce tabernacle était revêtu : rouge à l'intérieur, vert à l'extérieur, sans aucun dessin. La porte n'était point différente des autres faces ; elle occupait toute la hauteur. Chacune de ces faces se termine par un triangle garni de crossettes et percé d'un trèfle. Rien n'indique qu'une pyramide ait complété le couronnement. La hauteur totale de cette tour est de 2 pieds environ, et sa largeur de 7 pouces.

L'église de St-Julien-de-Mailloc dépendait du doyenné d'Orbec. Le patronage était laïque.

Le clocher renferme deux cloches. La plus grosse est moderne ; l'autre porte l'inscription suivante :

† IAY ETE BENIE PAR Mre FRANÇOIS MICHEL MEUSNIER CURE DE CE LIEU

(1) Notes par M. Ch. Vasseur.

ET NOMMÉE LOUISE FRANÇOISE PAR CEZARD LOUIS FRANÇOIS MARIE ANGE VICOMTE D'HOUDETOT ENFANT DE CLAUDE CONSTANCE CEZARD D'HOUDETOT MARECHAL DES CAMPS ET ARMÉES DU ROY MARQUIS DE MAILLOC ET AUTRES LIEUX IEAN FAILLET FILS PIERR(E) TRESORIER.

A LAVILLETTE DE LISIEUX MA F^te^ EN 1771.

Cette cloche a été publiée par M. le docteur Billon dans ses *Études épigraphiques*.

La paroisse de St-Julien était comprise dans la baronnie de Mailloc, dont le chef est sur St-Pierre; elle n'a jamais eu de seigneur particulier.

Chapelle de Mailloc. — La petite chapelle qu'on trouve sur le bord de la route d'Orbec à Lisieux est sur le territoire

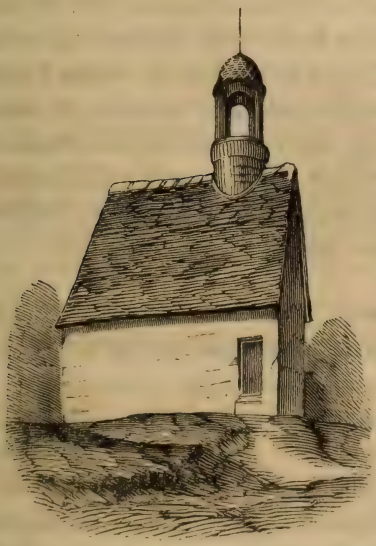

CHAPELLE DE MAILLOC.

de St-Julien. Sa construction, comme le fait voir le dessin

de M. Bouet, date tout au plus du XVIe siècle. Le chevet est à pans coupés sans ouvertures : deux baies ogivales s'ouvrent symétriquement dans les murs latéraux pour éclairer l'autel. La porte est au milieu du pignon de l'ouest vers la route. Dans les vantaux, menuiserie en style Louis XIV, on a pratiqué un petit guichet pour permettre aux pélerins de voir l'intérieur. Un petit autel, fort simple, compose tout l'ameublement. Il n'y point de voûte, mais un simple plafond. Un petit clocheton en dôme, percé de quatre arcades cintrées, contient la cloche.

Cette chapelle est dédiée à Notre-Dame : le patronage appartenait au baron de Mailloc.

La fête patronale se célèbre le 8 septembre. C'est une foire avec *assemblée* très-fréquentée, dont la principale marchandise (après les liquides) consiste dans des melons dont la culture se fait en grand dans les champs d'alentour. Je ne sais pourquoi cette assemblée se nomme la *Saint-Gourgon*, ce saint n'étant l'objet d'aucun culte dans la contrée.

La population de St-Julien est de 555 habitants. Elle était, au dernier siècle, de 415. C'est encore à l'industrie qu'est due cette augmentation.

Voie romaine. — La voie romaine de Lisieux et Condé-sur-Iton montait sur le coteau près de la chapelle de Mailloc pour se diriger ensuite, à peu près en ligne droite, vers Broglie, La Barre et Condé. Je l'ai suivie de la chapelle de Mailloc à St-Germain-la-Campagne. Elle laissait à gauche l'église et le village du Besnerey, et à droite celui des *Petits-Périers.* Elle passait à 500 mètres, au midi, de l'église de St-Germain-la-Campagne. On la voit très-distinctement, entre St-Germain et le Besnerey, et l'on trouve à 1 kilomètre 1/2 de St-Germain, vers le Besnerey, un carrefour au milieu duquel existe aujourd'hui une croix entièrement

en fer portant une inscription et les armoiries de la famille qui l'a érigée (V. la communication que j'ai faite il y a quelques années à la Société française d'archéologie). Cette croix a très-probablement remplacé un monument romain, soit une colonne milliaire, soit peut-être plutôt un autel dédié à Mercure. Le piédestal de la statue de ce dieu, trouvé dans les fondations de l'église St-Germain quand on l'a reconstruite, il y a quelques années, et qui a été transporté à Évreux, pourrait bien avoir occupé cet emplacement dans l'origine. C'est une conjecture, sans doute, mais ce marbre ne devait pas avoir été apporté de bien loin quand on l'a fait entrer dans les fondations de l'église.

Quoi qu'il en soit, ce chemin que l'on peut encore reconnaître jusqu'à St-Germain, et qui se confond ensuite avec la route de ce lieu à Broglie, est évidemment celui que l'Itinéraire d'Antonin mentionne : il est connu sous le nom de *chemin Perrey*, et la tradition rapporte qu'il a *plus de* 100 *lieues de longueur*. C'est à tort que le chemin de Lisieux à Chambray par Courtonne-la-Ville, qui est parallèle au précédent, a été regardé par quelques personnes comme la voie romaine de Lisieux à Dreux.

SAINT-MARTIN-DE-MAILLOC.

St-Martin-de-Mailloc, *S. M. de Valle Auribecci, S. Martin du Val-d'Orbec* (1).

Le nom de St-Martin-le-Vieux donné au moyen-âge à cette paroisse, et son vocable seul, que M. Aug. Le Prevost regardait comme datant des temps mérovingiens, dispose l'archéologue qui gravit la colline sur laquelle est bâtie

(1) Notes par M. Ch. Vasseur.

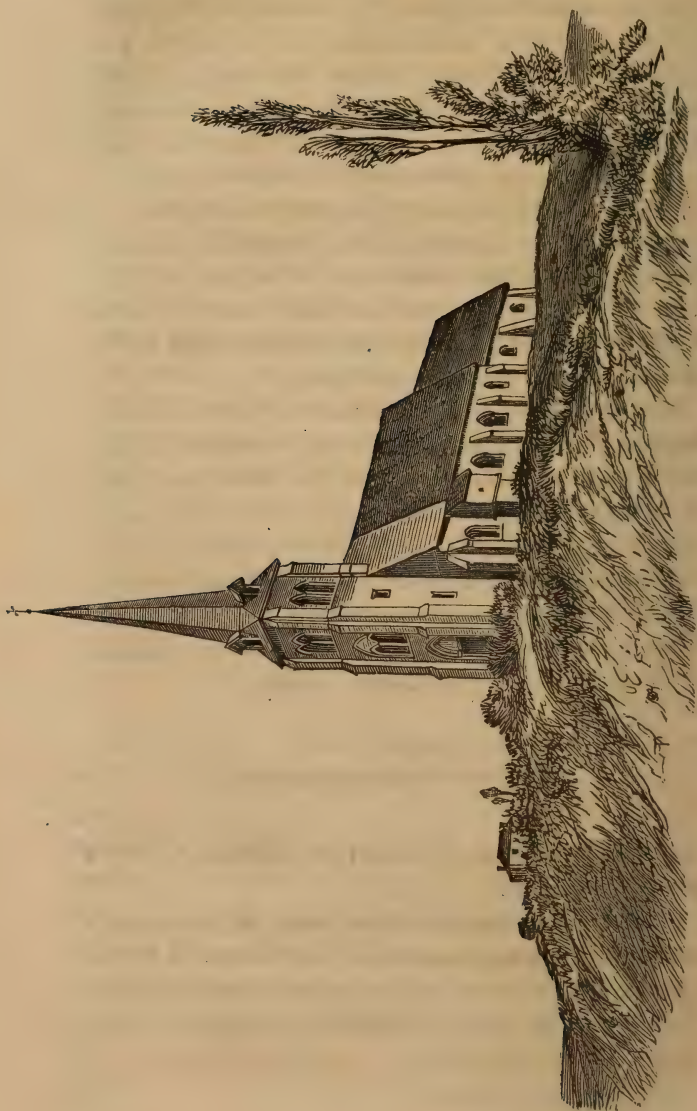

Bouet del.

ÉGLISE DE SAINT-MARTIN-DE-MAILLOC.

l'église, à la rencontre d'un édifice intéressant. La déception est grande. On se trouve en face d'une construction pouvant au plus remonter à la fin du XVe siècle, où rien ne mérite fixer l'attention. Le chœur est tourné vers l'ouest, contrairement à l'usage : il date seulement du XVIIe siècle. La nef, en grand appareil avec ses contreforts épais, a conservé trois fenêtres ogivales. On a bâti en 1862 en avant du portail, une tour en briques de ce style pseudo-ogival, chinois, plus laid que le plus laid classique ; mais qui seul a cours maintenant parmi nos architectes de campagne. Cette addition achève de défigurer une église déjà nulle en elle-même.

L'inventaire de l'intérieur est bien vite fait. La voûte du chœur est plâtrée. Celle de la nef a conservé ses charpentes apparentes, mais elle est en très-mauvais état.

Le maître-autel appartient au règne de Louis XV.

Les deux petits autels, presque identiques, sont du siècle précédent. Rétable à fronton cintré, soutenu par deux colonnes cannelées, dont le tiers inférieur est entouré de feuillages. On doit remarquer dans la niche pratiquée près de l'autel du nord, une Vierge en bois doré qui n'est pas dépourvue de mérite. Plus loin est une statue de saint Loup, qu'on peut attribuer au moyen-âge.

La croix du cimetière, en pierre avec fleurs de lis aux extrémités, date du XVIIIe siècle.

La cloche est ancienne. M. le docteur Billon en a publié l'inscription dans son *Épigraphie campanaire*.

† LAN 1781 IAY ETE BENITE PAR Mr BELLAMY CURE DE CE LIEU ANCIEN PROFESSEUR EN L'UNIVERSITE DE CAEN ET NOMMÉE LOUISE PAR TRES HAUT ET TRES PUISSANT SEIGNEUR CLAUDE CONSTANCE CEZAR DE HOUDETOT LIEUTENANT GENERAL DES ARMÉES DU ROY ASSISTÉ DE TRES HAUTE ET TRES PUISSANTE DAME LOUISE PERRINET EPOUSE DE TRES HAUT ET TRES PUISSANT SEIGNEUR CEZAR LOUIS MARIE FRANCOIS ANGE VI-

COMTE DE HOUDETOT MARQUIS DE MAILLOC MARECHAL GENERAL DES TROUPES AU DELA DU CAP PARRAIN ET MARRAINE REPRESENTÉS PAR MESSIRE GUILLAUME IEAN DE CREVECŒUR SEIGNEUR DE SOQUENCE. Mr MARIE VICAIRE DE CETTE PAROISSE ET Me PIERRE TABARIE ET Mr IACQUES GALOPIN DEPUTES. IEAN CHARLES CAVILIER.

Sur la panse, on voit un petit écusson surmonté d'une couronne de marquis, et portant une bande chargée de trois roues à six raies.

La paroisse de St-Martin faisait partie du doyenné d'Orbec. Le patronage était laïque.

Le *Bulletin monumental* de 1864 (p. 558) a parlé d'une découverte de sépultures, probablement mérovingiennes, faite sur le territoire de cette paroisse.

La population de St-Martin-de-Mailloc est de 629 habitants. Au siècle dernier, elle était de 600 (120 feux).

SAINT-DENIS-DE-MAILLOC.

St-Denis-de-Mailloc, *Sanctus Dionisius de Maillot*, *Sanctus Dionisius de Valle-Auribecci*, *St-Denis de Mailloc*, *St-Denis du Val-d'Orbec.*

St-Denis est réuni, pour le culte, à St-Julien de Mailloc. Il dépendait aussi du doyenné d'Orbec. Le patronage appartenait au seigneur du lieu.

L'église est conservée avec soin par les habitants. Elle est assez petite. Le pignon de l'ouest, où s'ouvre le portail, date du XVIe siècle dans la partie inférieure. Le haut a été refait au XVIIIe. La porte est précédée d'un beau porche en charpente vigoureusement taillé, qui a les caractères de la fin du XVe siècle.

Les deux murs latéraux sont inégalement percés. Chacun

est flanqué par deux contreforts placés aux extrémités, dont les profils accusent le XVe ou le XVIe siècle. Les murs sont romans, bien que les moëllons dont ils se composent n'affectent pas d'une manière bien distincte l'*opus spicatum*. Les fenêtres datent en partie du XVIe siècle, en partie du XVIIIe.

Le clocher est assis sur le pignon oriental de la nef; il appartient au XVIe siècle : ses évents se composent d'une série de trilobes. Du reste, il n'offre rien de remarquable.

Le chœur est petit et sa construction doit remonter à l'époque romane, comme celle de la nef. Le chevet a été reconstruit, probablement au XVIe siècle. Les ouvertures sont encore plus modernes. Une petite sacristie cache en partie le mur septentrional.

L'intérieur est assez obscur. Le maître-autel, dans le style du règne de Louis XIV, se compose d'un entablement soutenu par six colonnes corinthiennes, avec une niche cylindrique au centre; mais cet encadrement a dû renfermer autrefois un tableau. Cet autel, comme le reste du mobilier, a peu de valeur. Six belles torchères en bois tourné servent de chandeliers. La voûte du chœur est plâtrée; les entraits en ont été coupés, ce qui a fait pousser les murs au vide et a occasionné une lézarde profonde dans le mur du chevet. Au sous-faîte sont sculptés trois blasons: le premier du chapitre de Lisieux, le second de France, et le troisième de gueules à trois maillets d'or, 2 et 1, qui est de Mailloc.

L'arc triomphal est à moulures prismatiques portées sur deux piliers semi-cylindriques.

Les deux petits autels de la nef, du XVIIe siècle, comme celui du chœur, sont sans intérêt artistique. L'autel du nord est dédié à la Vierge, selon l'usage constant: l'autel du sud a pour titulaire saint Hubert; on trouve à côté un *Tableau des Fondations de la Confrairie de St-Hubert*,

érigée de temps immémorial en l'église de St-Denis de Mailloc. Cette confrérie s'acquitte des mêmes devoirs que les *Charités* instituées dans la plupart des paroisses de l'évêché de Lisieux.

La base du clocher, comprise dans la clôture du chœur, qui n'a pas varié depuis la Révolution, a été disposée au centre en une sorte de dôme pour ne point cacher la pointe de l'arc triomphal. La voûte de la nef est en lambris; elle n'a point subi, comme celle du chœur, l'outrage d'un horrible plâtrage. La charpente, indépendante des murs, porte sur des poteaux très-forts posés sur le sol. Elle n'est aucunement ornementée, mais d'une conservation parfaite.

On retrouve dans le pavage quelques restes de carreaux émaillés, et sur les murs des traces de peinture à l'ocre rouge.

Plusieurs fenêtres possèdent encore quelques fragments de vitraux du XVIe siècle. Il faut mentionner une Vierge assise, ayant à ses pieds trois donateurs, deux hommes et une femme. Cette Vierge est charmante, peinte en grisaille avec les hachures les plus fines. Les draperies sont bien étudiées. L'enfant Jésus, debout sur les genoux de sa mère, tend ses bras vers les trois personnages agenouillés à ses pieds. Ces donateurs n'ont point les costumes brillants de la noblesse, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce que ce fussent des paysans du lieu. L'un est vêtu d'un sarrau bleu, semblable à la blouse portée encore de nos jours par les cultivateurs normands; le second est en brun. La femme porte le bonnet pyramidal Lexovien, qui vient de disparaître devant des modes parisiennes.

La cloche est ancienne, voici son inscription :

† L'AN 1758 IAY ESTE BENIE PAR Mre IACQVES VALLEE PERE CVRE DE CE LIEV ET NOMMEE CLAVDE PAR Mre ABRAHAM DARCOVRT DOYEN DE

LEGLISE METROPOLITAINE DE PARIS ABBE COMMENDATAIRE DE SIGNY ET DE SAINT-TAVRIN DEVREUX ET PAR PVISSANTE DAME CLAVDE LIDIE DARCOVRT MARQVISE DE MAILLOC DAME DV CHAMP DE BATAILLE ET AVTRES LIEVX.

(Voyez *Épigraphie campanaire*, par M. le docteur Billon.)

Cassini indique, à St-Denis-de-Mailloc, un château dont je n'ai pu découvrir le moindre vestige.

Le châtelain était tenu de faire 40 jours de garde à la porte d'Orbec, à Lisieux, en temps de guerre. On trouve comme possesseurs de ce fief : en 1447, Guillaume Fouquet, dont la fille et unique héritière épousa Gueroudin de Franqueville, sieur de Collandon ; en 1532, Charles de Mailloc qui, avec François de Fontenay, le seigneur du Mont-à-la-Vigne et d'autres gentilshommes, maltraita fort les bourgeois de Lisieux ; en 1562, Jehan de Mailloc ; enfin, en 1601, Hamon de Mailloc, l'un des plus turbulents gentilshommes auxquels le roi Henri IV ait eu affaire, et qui, comme son ancêtre, ne se fit pas faute de rançonner les habitants de Lisieux. Il épousa Madeleine de Melun, qui lui donna une fille, mariée le 18 octobre 1618 à Charles-François de Lyée, seigneur de Tonnancourt.

Deux autres fiefs avaient leur manoir sur le territoire de cette paroisse : la Masselinaye, appartenant au chapitre de Lisieux, et le Hameau-Chouque.

La paroisse de St-Denis-de-Mailloc dépendait de l'élection de Lisieux, sergenterie d'Orbec. Elle comptait 67 feux, environ 335 habitants. La population actuelle n'est plus que de 207.

SAINT-PAUL-DE-COURTONNE.

St-Paul-de-Courtonne, *Sanctus Paulus de Courthonna, Cortonna villa.*

St-Paul-de-Courtonne n'est, à proprement parler, qu'une paroisse du bourg de Courtonne-la-Ville : les maisons bordent la rue qui conduit d'une église à l'autre, sans solution de continuité ; seulement, tandis que l'église du bourg avait pour patron l'abbé de Bernay, le patronage de St-Paul était laïque. L'une, comme l'autre, était comprise dans le doyenné de Moyaux.

Bien que les états de population dressés au dernier siècle accordent à la paroisse St-Paul 154 feux, c'est-à-dire plus de 750 habitants (aujourd'hui 365), l'église était dans de petites proportions. La nef ne mesure que 34 pieds de longueur sur 28 de largeur ; le chœur était en rapport, et, par conséquent, fort restreint. L'ensemble, au premier coup-d'œil, offrait tous les caractères du XVIIIe siècle, et, en effet, la nef date de cette époque ; elle est construite en pierres de craie de grand appareil, sans contreforts, avec pilastres peu saillants, une énorme corniche en doucine, et fenêtres carrées. La porte s'ouvre dans le pignon de l'ouest, que surmonte le clocher en ardoise. Elle est précédée d'un porche en bois assez large, clos du côté du nord.

Le chœur, percé aussi de fenêtres carrées, avait pourtant conservé quelques parties bien caractérisées de l'époque romane. On y voyait, au nord, un contrefort plat ; et le chevet tout entier appartenait à l'époque primitive. On avait encastré dans son pignon un petit bas-relief en pierre, du XVIe siècle, représentant l'Annonciation. Les figures sont

délicates, le travail finement exécuté ; on ne voit pas de traces de peintures.

Ce chœur a été détruit il y a cinq ans, et remplacé par une bâtisse en briques fort laide, malgré ses prétentions gothiques, et hors de proportion avec la nef, qu'on démolira sans doute, à son tour. Quand j'ai visité la localité en 1863, j'ai trouvé le joli bas-relief jeté dans un coin du cimetière, au milieu d'un tas de décombres et d'immondices. Je suis sûr que l'auteur de ce méfait a la prétention d'être un artiste !!!

Le château, tout moderne, est situé à une certaine distance de l'église, sur le coteau, de l'autre côté du chemin de fer. Il est habité par M. de Gassart. Les pouillés du diocèse de Lisieux font mention de Henri de Courtonne, au XIVe siècle. En 1463, Montfaut trouva à St-Paul, Thomas Eustache ; mais il est probable que la famille de Belleau possédait déjà la terre, car les montres de la noblesse du bailliage d'Évreux de 1469, six ans plus tard, font mention de Jean de Belleau, escuyer, seigneur du lieu et de Courtonne. Toutes les recherches subséquentes fournissent des noms de seigneurs de la même famille, laquelle ne s'est éteinte qu'en 1834 dans la personne de M. Charles-Prudence de Belleau, dont on voit le tombeau dans le cimetière.

On trouve aussi, de l'autre côté de l'église, les sépultures de madame Marie Claude de Vauquelin, baronne de Cauvigny, décédée à St-Paul le 26 octobre 1838, et de Élisabeth-Constance-Stéphanie-Louise de Belleau, décédée le 26 juin 1850.

Il y avait à St-Paul-de-Courtonne un moulin de la Motte, qui appartenait en 1342 à Jehan d'Orbec ; et une maladrerie, nommée St-Clair-des-Bois, réunie, le 13 juillet 1696, à l'hôpital d'Orbec.

On y a trouvé aussi des vestiges de constructions romaines, en 1841 et 1849.

St-Paul-de-Courtonne faisait partie de l'élection de Lisieux, sergenterie d'Orbec.

COURTONNE-LA-VILLE.

Courtonne-la-Ville, *Courthona abbatis*, *Curtona*, *Cortona villa.*

De l'élection de Lisieux, sergenterie de Moyaux, Courtonne-la-Ville comptait, il y a cent ans, plus de 1,000 habitants; la population est réduite aujourd'hui à 764.

Bien que le patronage appartînt à l'abbaye de Bernay, l'église est médiocre. Le chevet remonte à l'époque romane : il est bien caractérisé ; deux contreforts plats construits, partie en travertin, partie en grison, soutiennent un blocage en arêtes de poisson. On distingue encore la trace de deux petites fenêtres cintrées, bouchées probablement au XVIIIe siècle. Le mur latéral du nord est caché par la sacristie ; celui du sud a été refait au XVIIIe siècle ; les deux fenêtres en briques datent de cette époque. Deux chapelles, probablement aussi du dernier siècle, forment transept en avant du chœur. Le clocher, octogone, peu élevé, mais assez élégant, est assis à l'intersection de ces chapelles et de la nef.

La nef offre en grande partie les caractères du XVe ou XVIe siècle, dans les contreforts et les fenêtres ; mais le gros-œuvre remonte à l'époque romane comme le chevet ; on constate notamment au sud des parties de blocage ancien, et au-dessus de la porte à anse de panier, percée au XVIe siècle dans le pignon occidental, on trouve deux fenêtres cintrées, évidemment romanes.

L'intérieur est aussi peu intéressant que l'extérieur. Les voûtes du chœur et des chapelles sont plâtrées. Celle de la

nef a conservé les douvettes ornées de son berceau ; mais on a coupé les entraits de la charpente, suivant la mode adoptée par le clergé de la contrée. Aussi les murs sont-ils lézardés et poussent-ils au vide.

Le maître-autel date du règne de Louis XIV : il est petit et bien inférieur, comme exécution, à la plupart de ceux que nous avons rencontrés.

Dans la chapelle de la Vierge est une statue en bois de sainte Anne, d'un assez bon travail.

Les fonts baptismaux, en pierre, probablement du XVIe siècle, sont mutilés. Une fenêtre de la nef a conservé quelques fragments de vitraux de la Renaissance, parmi lesquels se trouve une tête nimbée délicatement dessinée.

Au mur est appendue une vieille bannière paroissiale en soie rouge avec broderies de fil d'or et d'argent mélangé de soie. Ces broderies, assez grotesques, figurent, d'un côté, St-Martin à cheval partageant son manteau ; de l'autre, une Vierge posée sur un sol semé de fleurs de lis.

Cette église, dédiée à saint Martin, était comprise dans le doyenné de Moyaux.

En même temps que le patronage, les moines de Bernay possédaient « la seigneurie ou baronnie de Courthonne, Sainct Mards de Fresnes et le Planquey, » qui avait des extensions jusque sur la Chapelle-Hareng. Aussi trouve-t-on peu de gentilshommes résidant sur cette paroisse, et je ne connais aucun manoir qui mérite être signalé.

CORDEBUGLE.

Cordebugle, *Ecclesia de Cornu Bubali* (1).

Avant la Révolution, la paroisse de Cordebugle portait

(1) Notes par M. Pannier.

le nom de St-Pierre-des-Bois. Le territoire de cette commune est très-accidenté et coupé par de nombreux vallons.

L'église est sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul.

La partie la plus ancienne est la tour, placée au midi, entre le chœur et la nef: elle remonte au XIIe siècle. Cette tour, construite en poudingue, est terminée par une pyramide en ardoise, du XVIe siècle.

Le chœur est de la fin du XIIe siècle. Le mur septentrional est percé de jolies fenêtres en lancettes, entourées d'un tore. Au midi, le mur est flanqué d'un large contrefort qui présente peu de saillie. Les fenêtres, de ce côté, sont modernes et attestent le mauvais goût de la fabrique. Du même côté et près de la tour, se trouve une petite porte ogivale entourée d'un tore et sur le tympan de laquelle est figurée une croix de consécration. Le mur du chevet est percé d'une large fenêtre trilobée, en partie masquée par la sacristie.

La nef et le portail appartiennent à la dernière période du style ogival. Les fenêtres de la nef ont conservé leurs armatures. Une seule de ces fenêtres, au nord, a été refaite. Les contreforts de la nef et ceux du chœur, à l'exception de celui que nous avons signalé, ont été reconstruits en brique.

Le portail offre une jolie porte à linteau encadrée dans une grande ogive en accolade, dont les rampants sont décorés de larges feuilles de chou frisé. Elle est flanquée de deux contreforts prismatiques surmontés de clochetons. Le portail est précédé d'un porche du même style. Sur un des piliers sont sculptées les armoiries de l'évêque de Lisieux.

A l'intérieur, le maître-autel, dans le style Louis XIV, avec un beau rétable, est décoré de quatre colonnes rudentées, d'ordre composite. Le tombeau est carré, avec un parement en perles longues, en verre, diversement

coloriées. Le fond est en perles blanches. Au milieu est un médaillon de forme elliptique dont les bords sont ornés de perles blanches et de perles jaune-or, alternant entre elles. Au centre du médaillon est représenté un cœur enflammé en perles jaune-or, avec une bordure de perles rose-carmin. Nous avons déjà signalé un autel orné de perles, à Ammeville, canton de St-Pierre-sur-Dive ; celui de Cordebugle est loin d'offrir autant d'intérêt.

Cordebugle avait pour patron le seigneur du Gange et dépendait du doyenné de Moyaux.

Avant la Révolution, cette paroisse faisait partie de l'élection de Lisieux et comptait 28 feux. Son revenu était de 700 ℔.

Par ordonnance du 31 mars 1825, Courtonnel, dont l'église a été démolie, a été réuni à Cordebugle.

Ici finit notre revue de l'arrondissement de Lisieux et le cinquième et dernier volume de notre *Statistique monumentale du Calvados ;* travail intéressant, mais ingrat, fatigant, pour lequel il a fallu un certain courage. Sans doute, il existe bien des omissions dans cette revue de plus de 700 communes; mais je n'ai jamais eu la prétention de tout voir ni de tout dire.

Il faut qu'une Statistique monumentale, qui ne laisse de côté aucune paroisse, qui les examine toutes l'une après l'autre, ne soit pas chose facile, car depuis vingt ans que j'ai donné des spécimens de celle-ci, et que j'ai invité les archéologues français à entreprendre de semblables travaux, la *Statistique monumentale du Calvados* est *la seule* encore qui ait paru.

Je sais bien que plusieurs ouvrages descriptifs ont pris le titre de *Statistique monumentale*, mais ils se bornent à décrire *une partie* des monuments de la contrée qu'ils parcourent : ce ne sont pas là des Statistiques monumentales complètes.

Il faut du temps et du courage surtout pour faire la Statistique monumentale d'un département tout entier. Je remercie de nouveau MM. Bouet, Ch. Vasseur, Pannier et tous ceux qui m'ont si bien secondé dans cette entreprise longue, fatigante et ingrate.

DE CAUMONT.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

CANTON DE LISIEUX

(1re SECTION).

Ouillie-le-Vicomte. . . 2
Bouttemont. 10
Rocques. 16
Fauguernon. 24
Hermival. 41
Les Vaux. 52
Le Pin-en-Lieuvin. . . 55
Moyaux. 63
Fumichon. 73
Ouillie-du-Houlley. . . 77
St-Léger-d'Ouillie. . . 90
Firfol. 91
Courtonne-la-Meurdrac. 105
St-Hippolyte-de-Canteloup. 116
St-Pierre-de-Canteloup. 118
L'Hôtellerie. 122

Pages.

Marolles. 133
Cirfontaine. 145
Villers-sur-Glos 150
Mesnil-Guillaume. . . . 155
Glos. 162
Beuvillers 173

CANTON DE LISIEUX.

(2e SECTION).

Lisieux. 182
La Pommeraye. 305
St-Martin-de-la-Lieue. . 309
St-Hippolyte-du-Bout-des-Prés. 312
St-Jean-de-Livet 317
St-Germain-de-Livet. . 320
Prêtreville. 341
Le Mesnil-Eudes. . . . 349
Lessard-le-Chêne. . . . 354
St-Pierre-des-Ifs. . . . 360

Le Prédauge. 365
La Boissière. 380
La Houblonnière. . . . 382
La Motte-en-Auge . . . 388
Les Monceaux 389
Le Mesnil-Simon. . . . 392

CANTON DE MÉZIDON.

Lécaude 398
St-Crespin. 404
Cerqueux. 405
Mouteilles. . . . . *Id.*
Livaye. 409
St-Aubin-sur-Algot. . . 411
St-Pair-du-Mont 413
St-Loup-de-Fribois et Crèvecœur. 417
Biéville 423
Querville. 425
Quetiéville. 426
Magny-le-Freule. . . . 428
Bissières. 434
Méry-Corbon. 435
Croissanville. 444
Canon-aux-Vignes . . . 452
St-Pierre-du-Breuil. . . 459
Mézidon (chef-lieu). . . 464
Ecajeul 467
Plainville 476
St-Maclou. 477
Mirebelle 478
Soquence. 480
Le Mesnil-Mauger . . . 481
Percy 490
Ste-Marie-aux-Anglais.. 492
Doux-Marais. 502
Grandchamp. 505
St-Julien-le-Faucon.. . 508
Coupesarte. 510
Castillon. 513

CANTON DE ST-PIERRE-SUR-DIVE

Vieux-Pont. 515
Ouville-la-bien-Tournée 522
Thiéville. 527
Bretteville-sur-Dive. . . 530
Donville. 531
Carel. 532
St-Pierre-sur-Dive (chef lieu). 534
Hiéville 569
Berville 570
Mithois. 575
Escots 580
Lieurey 584
Tôtes. 588
Vaudeloges. 589
Réveillon. 592
Ammeville. 593
Abbeville. 595
Grandmesnil. 596
Garnetot. 597
Notre-Dame-de-Fresnay 599
St-Martin-de-Fresnay. . 600

St-Georges-en-Auge. . . 601
Le Tilleul. 602
Montpinçon.. 603
Montviette. 605
Les Autels 607
La Gravelle.. . . . . *Id.*
Boissey. 609
St-Marguerite-de-Viette . 610

CANTON DE LIVAROT.

St-Martin-des-Noyers. . 615
St-Michel-de-Livet. . . 617
Le Mesnil-Bacley. . . . 622
Heurtevent. 627
Tortisambert. 631
St-Basile. 634
La Chapelle-Haute-Grue 638
Ste-Foix-de-Montgommery.. 640
St-Germain-de-Montgommery. 649
Lisores. 654
St-Ouen-le-Hoult. . . . 659
La Brevière 663
Livarot (chef-lieu). . . 668
Ste-Marguerite-des-Loges 686
Mesnil-Durand. 693
Le Mesnil-Germain. . . 697
Auquainville. 701
St-Aubin-d'Auquainville 708
Fervaques. 710
Cheffreville.. 720
Tonancourt. 721
Bellou. 724
Bellouet 726
Courson 730
Les Moutiers-Hubert . . 740

CANTON D'ORBEC.

Préaux. 447
Meulles. 750
Familly.. 754
La Halboudière. 760
La Folletière-Abenon. . 764
Abenon.. 767
Friardel. 768
La Vespière. 777
Cerqueux. 779
Orbec (chef-lieu). . . . 781
La Cressonnière. 796
Cernay. 801
Bienfaite. 804
Tordouet. 808
Le Ronceray. 813
La Croupte. 815
St-Pierre-de-Mailloc. . . 817
La Chapelle-Yvon . . . 822
St-Julien-de-Mailloc. . . 827
St-Martin-de-Mailloc. . 831
St-Denis-de-Mailloc. . . 834
St-Paul-de-Courtonne. . 838
Courtonne la-Ville.. . . 840
Cordebugle. 841

Caen, typ. F. Le Blanc-Hardel.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

a39003 002889557b

CE DC 0611
.C167C3 1846 V005
COO CAUMONT, ARC STATISTIQU
ACC# 1326457

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 02 01 10 05 9